
COLL. REG. MED. LOND.
MDXVIII
Ο ΒΙΟC
ΤΕΧΝΗ
ΒΡΑΧΥC Η
ΔΕ
ΜΑΚΡΗ

1559  1909

Université de Genève

Schola Genevensis

Actes du Jubilé

de 1909





GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie

Libraires de l'Université.

1910



Genève, janvier 1911.

A Royal College of Physicians
London

L'UNIVERSITÉ de Genève exprime ses sincères remerciements à toutes les Institutions qui ont bien voulu répondre à son invitation d'assister aux cérémonies de son Jubilé, en juillet 1909, soit par l'envoi d'une délégation, soit par l'envoi d'une adresse, et les prie d'accepter le volume ci-joint (Actes du Jubilé de l'Université, 1909), en témoignage de cordial souvenir.

Au nom du Sénat Universitaire,

LE RECTEUR :

E. MONTET.

Actes du Jubilé de l'Université

1909

GENÈVE

IMPRIMERIE ALBERT KÜNDIG

1559  1909

Université de Genève

Schola Genevensis

Actes du Jubilé

de 1909



GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & Cie

Libraires de l'Université.

1910

Pour la rédaction des « Actes du Jubilé » nous avons largement profité des excellents compte rendus des fêtes du Jubilé publiés par les journaux de notre ville, en particulier, le Journal de Genève, *la* Tribune de Genève *et le* Genevois. *M. Paul Moriaud, secrétaire du Sénat, a aussi mis à notre disposition des notes sténographiées pendant les cérémonies. Plusieurs des orateurs nous ont remis leurs discours in extenso ce dont nous les remercions. Malheureusement plus d'une improvisation précieuse n'a pu être conservée.*

M. Gardy, Directeur de la Bibliothèque publique et Universitaire ainsi que MM. Léopold Micheli et F. Aubert nous ont aidé à revoir les adresses latines, M. le Prof. Mobbs, les adresses anglaises, M. le Dr E. Hassler les adresses allemandes et M. H. Junod les textes français. Nous exprimons à tous ces collaborateurs nos sincères remerciements.

Genève, Octobre 1910.

ROBERT CHODAT

Planche I

—

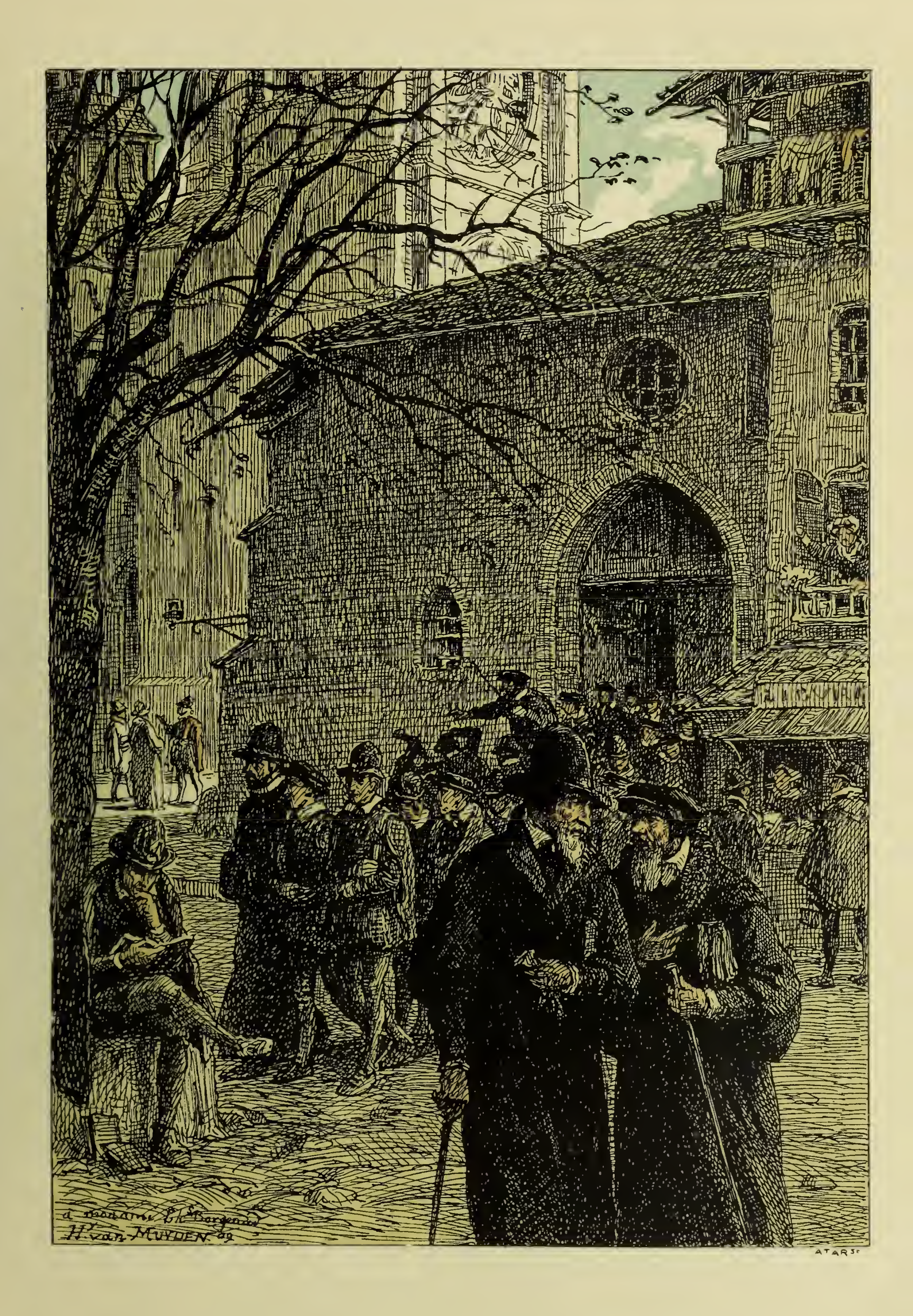
SCHOLA GENEVENSIS
MDLIX

—

Sortie de l'Auditoire au XVIe siècle

—

Reproduction d'un dessin de H. van Muyden


a mon ami Ch. Borgeaud
H. van MUYDEN 09
ATAR Sc

LE JUBILÉ UNIVERSITAIRE DE 1909

L'Université de Genève, héritière et continuatrice de l'ancienne Académie de Calvin, avait senti le besoin de se reconstituer sur des bases nouvelles. Sous l'influence de Carteret et de C. Vogt, les quatre Facultés des Sciences, des Lettres, de Droit, de Théologie, avaient été complétées en 1873 par la création d'une Faculté de Médecine. De 1867 à 1886 elle passa par une phase de rajeunissement qui, en 1886, aboutit à son organisation définitive sur des principes libéraux qui lui assuraient une vitalité propre. Dès lors elle se développa rapidement.

De nouveaux bâtiments académiques auxquels étaient venus se souder un Muséum d'histoire naturelle et une vaste Bibliothèque publique, ces deux derniers dépendant de l'administration municipale, avaient été inaugurés par une cérémonie d'une simplicité toute calvinienne. En 1876 on complétait l'aménagement de l'Université restaurée, par l'édification du bâtiment de l'Ecole de Médecine, puis d'un superbe monument destiné aux études de Chimie et de Pharmacie, l'Ecole de Chimie.

Depuis ce moment elle ne cesse de progresser; comme autrefois, elle attire des étudiants de toute nationalité. Elle passe de 358 étudiants en 1886 à 1444 étudiants en 1909.

Des laboratoires dans les Facultés des Sciences et de Médecine avaient été installés et dotés selon les besoins du moment. Des cliniques fonctionnaient dans nos services hospitaliers, qui dépendent, à la fois, du service cantonal de l'Assistance publique et de l'Instruction publique. Plus tard encore un bâtiment d'Anatomie pathologique (1893) et une nouvelle Maternité (1907), l'organisation d'enseignements nouveaux et variés donnaient à l'Université les compléments qu'exigeaient les méthodes nouvelles, et faisaient de la « Schola Genevensis » une institution comparable aux Ecoles de même importance de la France ou de l'Allemagne. Sur plus d'un point Genève devan-

çait la tradition, sur d'autres elle s'efforçait de s'inspirer des progrès réalisés autre part. Toutes ces transformations ou ces compléments, accordés par l'Etat et le Grand Conseil du canton de Genève, sur l'initiative de l'Université ou proposés par le Département de l'Instruction publique, s'étaient faits comme dans un être qui se métamorphose, c'est-à-dire dans le silence et le recueillement.

Nous savons qu'on a parfois reproché, dans certains milieux académiques, à l'Université de Genève de n'avoir point notifié, par un acte public, le moment de sa transformation d'Académie en Université. Il y avait cependant à cette réserve une excuse.

En 1873, l'Université, toute occupée à sa réorganisation, ne pouvait songer à préparer une fête digne des hôtes illustres qu'elle aurait conviés à cette inauguration. A la vérité, il semble même qu'on n'y ait pas songé. Et d'ailleurs à Genève l'Université n'était pas chose nouvelle ; c'était seulement l'antique Académie développée et enfin complétée.

Mais depuis lors, appelée à figurer comme Université dans des célébrations de tout genre, reçue cordialement par d'antiques institutions (Montpellier, Heidelberg, Glascow, Bologne, etc.), invitée par l'Université d'Edimbourg qui s'est toujours considérée comme fille de l'Académie de Calvin, pour célébrer son 300me anniversaire, elle se devait à elle-même de rappeler, elle aussi, son passé glorieux, gage d'un avenir honorable et de rendre aux savantes institutions qui l'avaient conviée à de multiples et répétées assises internationales, l'honneur et l'hospitalité qui lui avaient été prodigués.

L'approche du 350me anniversaire de la fondation de l'Université, dont la date coïncide avec le 4me centenaire de la naissance de Jean Calvin, son illustre fondateur, ne pouvait manquer d'attirer l'attention du Sénat universitaire. C'est le 27 mai 1904, que, sur la proposition de M. le prof. Ad. d'Espine, alors Recteur de l'Université, le Sénat décida de fêter en 1909 le 350me anniversaire de la fondation de l'Université. Un fonds destiné à couvrir les frais de cette entreprise considérable fut créé à la même époque. Depuis lors ce fonds n'a cessé d'être alimenté, soit par les contributions personnelles des professeurs, soit par les dons des amis de l'Université. Il fut entendu que l'Université ne demanderait pas le secours financier de l'Etat, ce dernier étant suffisamment chargé par le budget annuel de l'Université. Cette dernière ne voulait pas non plus dévier le courant habituel des allocations votées par le Grand Conseil en faveur du développement des institutions universitaires et mettre ainsi en péril certaines améliorations urgentes qui attendent impatiemment leur réalisation.

En 1907, sur l'initiative de M. le Recteur Bernard Bouvier, les femmes et filles des professeurs de l'Université organisèrent un Bazar au profit du Fonds du Jubilé. A la même époque et sur la même initiative, le Sénat créa une commission du Jubilé, mais il fut bien entendu que cette commission, dont les

fonctions étaient principalement de créer les moyens de fêter dignement l'anniversaire de la fondation de l'Université, serait dissoute avec la fin de l'exercice 1907-1908 et que le Recteur et le nouveau Bureau nommé pour la période de 1908-1910 prendraient en mains la direction et assumeraient la responsabilité de l'organisation du Jubilé.

Cette commission était divisée en sous-commissions. De ces commissions, l'une au moins, celle des affaires extérieures, était purement décorative puisque, selon la décision acceptée, l'organisation du Jubilé était remise au Bureau de 1908. La commission des publications, présidée par M. le prof. De Crue, eut au contraire de nombreuses séances; il fut dès l'abord entendu que l'effort principal serait porté sur la publication du second volume de l'*Histoire de l'Université,* dont le premier volume, dû aux savantes recherde M. le professeur Borgeaud, a été un puissant levier pour préparer les esprits de notre ville à célébrer la date de fondation de notre Ecole, qui pouvait n'être pour plus d'un indifférent que l'anniversaire d'une date comme il y en a beaucoup dans l'histoire glorieuse de la petite République de Genève.

Après le succès financier du Bazar du Jubilé, succès qu'on doit surtout, comme il a été dit, à l'initiative du Recteur d'alors, M. Bernard Bouvier, à la science d'organisation de la présidente Madame Ernest Martin et du président M. E. Berlie, au travail et au dévouement des nombreuses dames du comité et de leurs collaboratrices, ainsi qu'à la bienveillance du public de notre ville, la commission des publications pouvait songer à entreprendre la publication de travaux spéciaux dus à la plume de professeurs de l'Université. Ces travaux, dont beaucoup parurent à la veille du Jubilé, purent être distribués aux délégués étrangers, selon leurs spécialités.

La commission des affaires intérieures présidée par M. le prof. Raoul Gautier, à côté d'autres questions de moindre importance, a organisé pendant l'hiver 1907-1908, des conférences scientifiques dont le succès considérable a permis de verser une somme importante au fonds du Jubilé.

La vente organisée par les femmes des professeurs (déduction faite des frais et d'une somme de 5000 francs offerte par le Sénat de l'Université au Collège (Gymnase), lequel date de la même époque et a fait longtemps corps avec l'Académie, et qui fêtait par conséquent aussi son 350me anniversaire) a permis de couvrir la moitié des frais occasionnés par le Jubilé. Le reste est dû aux dons des professeurs, aux conférences de ces derniers et de quelques amis de l'Université et enfin et surtout à l'inépuisable bienveillance du public genevois.

Il nous faut signaler un don qui, sans avoir été versé au fonds du Jubilé, a cependant permis au Bureau de l'Université de disposer pour d'autres usages de la somme qui avait été prévue comme contribution de l'Université pour la

publication de l'Histoire de cette dernière. Mme Rigaud-Plantamour et Mlle Aug. Sarasin offrirent à la Société académique 16,000 francs pour cette publication, ajoutant qu'elles désiraient décharger l'Université de ce souci.

Pendant l'hiver 1908-1909, le Département de l'Instruction publique avait bien voulu consentir, sur la demande de l'Université, à consacrer une partie importante des Cours publics qui chaque année se donnent, le soir, à l'Aula de l'Université, à l'exposé de la vie et de l'activité des hommes qui, dans le passé, ont plus particulièrement illustré l'ancienne Académie et l'Université. Scaliger, Casaubon, Hotman, J. Diodati, H. B. de Saussure, Bonnet, Senebier, Th. de Saussure, les De Candolle, P. Vaucher, Burlamaqui, J.-A. Turrettini, Th. Tronchin, Sismondi, les anatomistes, les escholiers, Alb. Richard, H.-F. Amiel, C. Vogt et M. Schiff, ont été rappelés au souvenir des Genevois. Les orateurs se sont surtout efforcés de mettre en lumière l'influence de ces savants sur la pensée de leur temps et celle qu'exercent encore leurs œuvres. Ces conférences ont été surtout suivies par le public genevois et cosmopolite qui, comme aux temps héroïques du seizième siècle, avide de savoir, remplit les auditoires de nos Facultés.

Enfin en novembre 1908, sur la demande du Recteur R. Chodat, un comité d'anciens étudiants sous la présidence de M. Eug. Richard, Professeur honoraire de l'Université et Conseiller aux Etats prit l'initiative de lancer un appel aux anciens étudiants de l'Université tant nationaux qu'étrangers, ces derniers dispersés dans le monde entier. Ce comité, dans un sentiment de pieux hommage et sur la proposition du Recteur de l'Université, se plaça sous le patronage d'un comité d'honneur comprenant quatre des membres encore vivants du comité des étudiants de 1859, lequel avait organisé le Jubilé du 3me centenaire. Ce sont : M. le Prof. F. A. Forel, le célèbre auteur du « Léman », M. le Prof. A. Chantre[1], ancien recteur, M. le Pasteur Rœhrich, l'auteur bien connu des paroles de notre hymne national suisse et M. Harvey, professeur au Collège. Il était touchant de voir les membres du comité de 1859 figurer en tête d'un appel aux anciens étudiants.

Dès le semestre d'hiver 1908-1909, le Bureau de l'Université renouvelé en juin 1908 se chargeait de l'organisation du Jubilé.

Le Bureau était ainsi composé :

MM. Robert Chodat, *Recteur;*
» Ed. Montet, *Vice-Recteur;*
» Paul Moriaud, *Secrétaire du Sénat;*

et MM. les doyens R. Gautier *(Sciences)*; P. Duproix *(Lettres et Sciences sociales)*; L. Rehfous *(Droit)*; H. Balavoine *(Théologie)*; S. Laskowski *(Médecine).*

[1] Depuis lors Professeur honoraire.

Une lettre d'invitation rédigée et signée par le Recteur et agréée par le Sénat fut envoyée aux Universités et aux Ecoles supérieures avec lesquelles l'Université de Genève a eu ou a encore actuellement des relations confraternelles. La même invitation, un peu modifiée, fut aussi adressée à quelques savants, amis de l'Université, aux Académies et aux Sociétés savantes avec lesquelles l'Université a entretenu de tout temps des relations scientifiques :



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Schola Genevensis

Genève se prépare à célébrer, du 7 au 10 juillet 1909, par des fêtes solennelles, le 350me anniversaire de la création de son Université. Cette commémoration coïncidera avec celle du IVme centenaire de la naissance de Calvin, fondateur de notre Académie.

Héritière d'un glorieux passé, l'Université tient à rappeler la grandeur de l'œuvre dont elle est issue et le dévouement de ceux qui, au travers d'épreuves redoutables, l'ont maintenue et développée, les yeux fixés sur la belle devise genevoise : *Post Tenebras Lux.*

Si notre Ecole a pu, parmi tant d'autres plus anciennes ou plus illustres, conserver un rang honorable, elle le doit non seulement aux efforts persévérants des maîtres qui y ont enseigné, mais aussi au patriotisme éclairé qui a toujours animé les citoyens de notre République et aux institutions qu'ils se sont librement données.

A ces hommes du passé et à ces institutions, elle veut rendre un éclatant hommage ; mais elle désire aussi exprimer sa gratitude à tant de Sociétés savantes, à tant d'Universités dans lesquelles ses maîtres ont étudié ou professé, et qui d'ancienne date ou de nos jours entretiennent avec Genève des relations de confraternité scientifique.

Nous espérons que vous voudrez bien honorer nos fêtes en acceptant notre cordiale invitation.

Nous vous serons reconnaissant de bien vouloir nous répondre, afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour recevoir dignement nos hôtes.

Au nom du Sénat universitaire,
Le Recteur :
R. Chodat.

Beaucoup de ces invitations, collectives ou personnelles, furent acceptées. Il serait trop long de donner ici le texte de toutes les réponses.

Cependant quelques-unes qui ont une importance pour l'histoire de l'Université ne peuvent être passées sous silence.

Lettre de M. le Prof. Schwendener, Berlin.

Le célèbre botaniste suisse, Professeur de l'Université de Berlin, qui fêtait le 80me anniversaire de sa naissance et que l'Université avait invité comme ancien étudiant à assister aux fêtes du Jubilé, s'excuse vu son grand âge de ne pouvoir se rendre à Genève.

Berlin, den 12. März 1909.

An den Rektor der Universität Genf, Herrn Prof. Dr R. Chodat.

Hochgeehrter Herr Rektor!

Empfangen Sie meinen herzlichen Dank für die Glückwünsche, die Sie mir im Namen der Universität Genf zu meinem 80. Geburtstage dargebracht haben.

Mit diesem Danke verbinde ich die Versicherung, dass ich der Universität Genf, die zur Zeit meines dortigen Studiums noch den Namen « Akademie » führte, stets ein treues Gedenken bewahrt habe. Erst in Genf bin ich etwas tiefer in die verschiedenen Zweige der Naturwissenschaft und Mathematik eingeführt worden. Was ich vorher in dieser Richtung kennen gelernt hatte, beschränkte sich auf elementare Anfänge. Auf die Anregungen, die ich in Genf erhalten, führe ich meine Vorliebe für streng physikalische Untersuchungen und meine Befähigung, innerhalb bescheidener Grenzen auch die Mathematik auf physiologische Probleme anzuwenden, zurück. Die Universität Zürich hat mir später in mancher Hinsicht nur Wiederholungen, in anderer Erweiterungen auf der bereits erlangten Grundlage geboten. Ganz neu waren mir nur gewisse Abschnitte der Nägelischer Vorlesungen über Botanik und seine mikroskopischen Uebungen, daneben noch einiges Andere in verschiedenen Speciel-vorlesungen.

Aber wenn ich die tatsächlichen Zusammenhänge prüfend überblicke, kann ich in meinem Bildungsgang Genf nicht streichen, ohne zugleich die Fundamente meiner späteren Weiterentwicklung zu vernichten. Und darum denke ich an meine damaligen Lehrer : Alphonse de Candolle, Pictet de la Rive, Marignac, Plantamour, Oltramare, etc. stets mit dankbarem Gemüt zurück...

In vorzüglicher Hochachtung
Ihr ergebenster
S. Schwendener.

Télégramme de M. le Prof. TIMIRIAZEFF, Moscou.

Genève, Suisse, Université, Chodat, recteur, acceptez vifs remerciements, regrette infiniment ne pouvoir venir, salut à Genève, première place forte de la liberté, ville natale de Rousseau, berceau de la physiologie végétale.

TIMIRIAZEFF.

Les fêtes du Jubilé universitaire organisées par le Bureau de l'Université avaient été mises sous le haut patronage du Président du Département de l'Instruction publique, M. le Conseiller d'Etat Rosier, Président d'honneur du Jubilé. MM. les anciens Recteurs Gustave Julliard, Charles Græbe, Auguste Chantre, Alfred Martin, Jean-Jacques Gourd (†), Ernest Martin, Adolphe D'Espine, Bernard Bouvier, avaient été désignés comme Vice-Présidents d'honneur.

Après une démarche faite au commencement de 1909 par le Recteur R. Chodat auprès de M. Deucher, alors Président du Conseil Fédéral et à laquelle M. le Conseiller d'Etat Rosier, chargé du Département de l'Instruction publique du Canton de Genève, avait bien voulu s'associer, l'Université avait, par l'entremise du Conseil d'Etat de Genève, prié le Conseil Fédéral de se faire représenter à ces fêtes. M. le Président Deucher et M. le Vice-Président Comtesse nous firent le grand honneur d'être les hôtes de l'Université, de participer à ces solennités et d'y prendre la parole. Le Conseil d'Etat voulut également s'associer à une invitation aux gouvernements des cantons romands, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Tessin et Berne. Enfin l'Université adressa au Conseil National, au Conseil des Etats et au Tribunal fédéral une semblable invitation. Sur notre demande, le Grand Conseil genevois fut invité ainsi que la plupart des autorités civiles, judiciaires et ecclésiastiques (protestantes et catholiques, etc.)

Notons que des fêtes jubilaires analogues étaient préparées par le Collège de Genève (anniversaire de sa fondation). L'Eglise nationale protestante de Genève et le Comité du Monument de la Réformation avaient, à propos du 400me anniversaire de la naissance de Calvin, préparé des manifestations que l'Université ne pouvait ignorer, mais auxquelles elle ne pouvait s'associer officiellement, vu leur caractère plus ou moins confessionnel.

Néanmoins les présidents des divers Comités se réunirent avec leurs co-délégués pour éviter de se gêner mutuellement. L'ordre de succession de ces Jubilés fut le suivant :

1° *Jubilé du Collège*, le lundi 5 juillet.

2° *Jubilé de l'Eglise*, IVme Centenaire de la naissance de Calvin, vendredi 2 juillet au mercredi 7 juillet.

3° *Pose de la première pierre du Monument de la Réformation*, mardi 6 juillet.

4° *Jubilé universitaire*, mercredi 7 juillet au samedi 10 juillet.

Chacun de ces Jubilés étant absolument indépendant, il en résultait que les invités de l'Université n'ont en aucune manière été sollicités de s'associer aux manifestations qui ont précédé le Jubilé de la fondation de l'Université.

La meilleure entente n'a cessé de régner entre les divers comités.

Le programme des fêtes jubilaires universitaires fut arrêté au mois de janvier 1909 ; on n'y fit plus tard que de minimes modifications.

PROGRAMME DES FÊTES DU JUBILÉ UNIVERSITAIRE

Président d'honneur : M. le Conseiller d'Etat William Rosier, Président du Département de l'Instruction publique.

Vice-Présidents d'honneur : MM. les anciens Recteurs Gustave Julliard, Charles Græbe, Auguste Chantre, Alfred Martin, Jean-Jacques Gourd (†), Ernest Martin, Adolphe D'Espine, Bernard Bouvier.

Mercredi 7 juillet : Installation des Délégués et des Invités. — Réception des Délégués et des Invités par le Recteur et le Sénat Universitaire. — Culte organisé par la Faculté de Théologie.

Jeudi 8 juillet : Réunion des Délégués, des Professeurs et des Etudiants à l'Université. — Le cortège partira du Jardin de l'Université et prendra les Autorités à l'Hôtel de Ville, pour se rendre à Saint-Pierre. — Séance solennelle d'ouverture des fêtes du Jubilé. 1° Discours de M. W. Rosier, Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'Instruction publique du Canton de Genève; 2° Discours de M. R. Chodat, Recteur de l'Université; 3° Allocution de M. Deucher, Président du Conseil Fédéral; 4° Présentation des adresses et allocutions des Délégués suisses et étrangers. — Garden-Party au « Vallon », offerte par M. et Mme C. de Candolle et la Société Académique. — Dîner offert par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève aux Délégués et à l'Université.

Vendredi 9 juillet : Deuxième Séance solennelle : 1° Allocution du Recteur; 2° Discours de M. Ch. Borgeaud, professeur d'histoire nationale; 3° Discours et présentation d'une adresse au nom des anciens étudiants : M. Eugène Richard, Conseiller aux Etats, président du Comité des anciens étudiants; 4° Collation des grades. — Déjeuner offert par le Sénat Universitaire aux anciens étudiants de l'Université. — Promenade en bateau avec arrêt au Creux de Genthod, où un thé sera offert par MM. de Saussure, dans leur propriété. — Dîner offert par l'Université aux Autorités, aux Délégués et aux Invités.

Samedi 10 juillet : Visite des Instituts. Conférences. Visite des Expositions rétrospectives, etc. — Cortège historique du Jubilé universitaire. — Retour du Cortège historique. Exécution de chœurs patriotiques, sous la direction de M. Barblan, professeur au Conservatoire. — Fête de nuit organisée par le Comité du Cortège historique universitaire. — Grand « Commers » organisé par les Etudiants.

D'autre part un Comité d'Etudiants organisé par le Recteur et qui était présidé par M. Rob. d'Ernst, président de la Section genevoise de la Société d'Etudiants de Zofingue, assisté de M. Gust. Moppert, vice-président de la Société de Belles-Lettres et de M. Henri Tarin, vice-président de la Société des Etudiants français, avait, après avoir invité les étudiants des Universités Suisses, un peu tardivement il est vrai, lancé l'appel suivant :

Appel des Etudiants de l'Université de Genève aux Etudiants Etrangers.

Messieurs,

L'Université de Genève fête cette année le 350me Anniversaire de sa fondation. A cette occasion, nous serions heureux de compter parmi nous un délégué étudiant représentant la jeunesse studieuse de votre Université. Nos fêtes, dont vous trouverez le programme ci-contre, se dérouleront du 7 au 10 juillet, et nous osons espérer que nos Collègues des Universités de l'Etranger viendront de toutes parts assurer leur sympathie à leurs camarades de l'Université de Genève.

Agréez, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

LE COMITÉ DES ETUDIANTS.

Cet Appel était accompagné du programme détaillé des fêtes du Jubilé. Un nombre important d'étudiants étrangers venus de la plupart des Etats de l'Europe répondirent à cette invitation.

Le Comité des anciens Etudiants de l'Université de Genève, présidé par M. le Dr Eug. Richard, Conseiller aux Etats, avait envoyé à tous les anciens étudiants à lui connus, une circulaire et fait un appel par la voie des journaux. A cet appel répondirent avec enthousiasme plus de 1000 anciens gradués ou étudiants. M. Boleslas, juge, fonctionnait comme secrétaire, et a centralisé avec beaucoup de tact et de précision toutes les opérations de ce Comité.

MERCREDI 7 JUILLET

RÉCEPTION FAMILIÈRE DES DÉLÉGUÉS PAR LE RECTEUR ET LES MEMBRES DU SÉNAT UNIVERSITAIRE

Les délégués, hôtes de l'Université pendant toute la durée des fêtes, et pour lesquels des appartements avaient été retenus[1] dans les principaux hôtels de la Ville, avaient été conduits à leurs quartiers par des escouades d'étudiants de nos sociétés nationales « en couleurs ». Ces délégués trouvaient, à leur hôtel, un pli contenant le programme définitif, des documents sur Genève et ses environs, fournis par l'Association des Intérêts de Genève ; un Guide de Genève (Doumergue), offert par l'Université ; des publications universitaires, le IIme volume de l'Histoire de l'Université, par Ch. Borgeaud : *L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon;* les invitations, des insignes, etc.

De 4 h. 30 à 6 h. 30 a eu lieu la réception des délégués des Universités et des Académies. Deux grands salons de l'Hôtel National avaient été réservés. A l'entrée du salon, les « fuchs majores » des sociétés d'étudiants de Zofingue, de Stella et de Teutonia, en grand costume, annonçaient les arrivants. Ces derniers étaient reçus par M. Robert Chodat, recteur, et les membres du Bureau, les doyens des Facultés, le vice-recteur et le secrétaire du Sénat. La plupart des professeurs étaient présents.

A l'issue de ce « five o'clock », le Recteur prit la parole pour exprimer quelques souhaits de bienvenue et prier les délégués qui n'auraient pas reçu, par hasard, l'une ou l'autre des invitations ou un document quelconque, de s'adresser au secrétariat de l'Université ou de se considérer partout comme l'invité de l'Université.

Cette première réunion, strictement universitaire, et qui avait pour but de mettre en contact les professeurs et leurs hôtes, a été particulièrement animée.

Les toilettes féminines et quelques costumes académiques mettaient une note de gaîté parmi les habits noirs.

[1] Les délégués avaient reçu avant leur arrivée un opuscule de M. le prof. Borgeaud, intitulé : *1559, Pages d'histoire universitaire réunies à l'occasion du Jubilé.*

LISTE DES DÉLÉGUÉS

SUISSE

Conseil Fédéral. MM. *Deucher, président du Conseil Fédéral; *Comtesse, vice-président du Conseil fédéral.

Conseil des Etats. — MM. Usteri, vice-président du Conseil des Etats; *Wirz; *Pettavel.

Conseil National. — MM. *Rossel, vice-président du Conseil National; Stucki; *Motta.

Tribunal Fédéral. — MM. *Picot, juge fédéral; *Stooss, juge fédéral.

Conseil d'Etat. — **Berne.** — MM. Dr *A. Gobat; H. Simonin.

Conseil d'Etat. — **Fribourg.** — MM. *L. Weck; *G. Python.

Conseil d'Etat. — **Neuchâtel.** — MM. *L. Perrier; *Ed. Quartier-la-Tente.

Conseil d'Etat. — **Tessin.** — MM. *A. Borella; *J. Rossi.

Conseil d'Etat. — **Valais.** — MM. R. de Werra; H. Biolley.

Conseil d'Etat. — **Vaud.** — MM. Virieux; P. Etier.

Grand Conseil. — GENÈVE. — MM. Lachenal, président; Gignoux, vice-président; Dusseiller, secrétaire; Perrot, vice-secrétaire.

Conseil Administratif. — Ville de Genève. — MM. Imer-Schneider, président; Boveyron, vice-président; Pricam; Piguet-Fages; Gampert.

Conseil Municipal. — Ibid. — MM. Jaccoud, vice-président; P. Pictet; H. Oltramare.

Bâle. — *Université.* — MM. prof. *C. d'Orelli; prof. *A. Bertholet.

Berne. — *Université.* — MM. prof. *A. Tschirch, recteur; prof. *M. Lauterburg.

Fribourg. — *Université.* — MM. prof. *H. Grimme, recteur; prof. *U. Lampert, vice-recteur; prof. Dr *R. de Girard.

Lausanne. — *Université.* — MM. prof. Dr *H. Blanc, recteur; prof. Dr *E. Dind, prorecteur; prof. *L. Emery, doyen de la Faculté de théologie.

Neuchâtel. — *Université.* — MM. prof. *Ch. Meckenstock, vice-recteur; prof. *J. Le Coultre, président de la Faculté des Lettres; prof. *H. Du Bois, président de la Faculté de théologie.

MM. les Délégués dont le nom est précédé du signe * étaient présents aux cérémonies du Jubilé.

Zurich. — *Université.* — MM. prof. *A. Kleiner, recteur; prof. Dr *G. v. Schulthess-Rechberg.

Polytechnicum. — MM. le colonel *G. Naville, vice-président du Conseil; *P. Scippel.

Genève. — *Faculté de théologie libre.* — M. le prof. Dr *Baumgartner.

Lausanne. — *Faculté de théologie libre.* — M. le prof. *Ph. Bridel.

Neuchâtel. — *Faculté de théologie libre.* — M. le prof. *L. Aubert.

Musée national. — M. le Dr *Lehmann, directeur, Zurich.

Bibliothèque nationale. — M. le Dr *Ernest Haffter, adj. au Directeur, Berne.

Comité des Examens fédéraux de médecine. — M. le Dr *A. Roud, vice-président, Lausanne.

Société helvétique des Sciences naturelles. — MM. Dr *F. Sarasin, président; Dr *P. Chappuis, Bâle.

Société botanique suisse. — M. le prof. *Ed. Fischer, Berne.

Société chimique suisse. — M. le prof. Dr *H. Rupe, Bâle.

Société géologique suisse. — M. le prof. Dr *M. Lugeon, Lausanne.

Société d'histoire suisse. — M. le prof. Dr *G. Meyer v. Knonau, président, Zurich.

Société des Juristes suisses. — M. le Dr *Reichel, président, Lausanne.

Société suisse de physique. — M. le Dr *Chappuis-Sarasin, président, Bâle.

Société suisse de zoologie. — M. le Dr *Jean Roux, vice-président, Bâle.

Société d'histoire de la Suisse romande. — M. *M.-B. van Muyden, président, Lausanne.

Société d'histoire du canton de Fribourg. — M. le prof. *Max de Diesbach, président.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — M. le prof. Dr *J. Brunhes.

Société vaudoise des sciences naturelles. — MM. Dr *Faes; prof. *Mercanton.

Société vaudoise de théologie. — M. le prof. Dr *H. Vuilleumier.

Société d'histoire et d'archéologie (Neuchâtel). — M. le prof. *E. Junod, secrétaire de l'Académie.

Société neuchâteloise des sciences naturelles. — M. le prof. Dr *H. Schardt, président.

Société jurassienne d'émulation (Porrentruy). — M. Adrien Kohler; M. *Krieg.

Genève. — *Consistoire.* — MM. *Cherbuliez, président; *E. Rochat, vice-président.

Compagnie des Pasteurs. — M. Berguer, modérateur.

Collège. — MM. *Bertrand, directeur; *Bonna; *Dubois; *Pittard; Zbinden.

ALLEMAGNE

Berlin. — *Université.* — M. le prof. Dr *R. Seeberg.

Kgl. Techn. Hochschule. — M. le prof. de *Thierry.

Kais. deutsches Archaeologisches Institut. — M. *P. Schazmann.

Breslau — *Université.* — M. le prof. Dr *Cornill.

Giessen. — *Université.* — M. le prof. Dr *W. Baldensperger.

Gœttingen. — *Université.* — M. le prof. Dr von *Seelhorst, vice-recteur.

Société Royale des Sciences. — M. le prof. Dr *J. Wackernagel.

Halle-Wittenberg. — *Université.* — M. le prof. Dr *Suchier.

Hambourg. — *Etablissements scientifiques hambourgeois.* — M. le prof. Dr *C. Zacharias.

Institut colonial. — M. le prof. Dr *Marcks.

Heidelberg. — *Université.* — M. le prof. Dr *Windelband, pro-recteur; M. le prof. Dr *Kossel, pro-recteur.
Königsberg. — *Université.* — M. le prof. Dr *A. Dorner, pro-recteur.
Kiel. — *Université.* — M. le prof. Dr *P. Harzer, recteur.
Leipzig. — *Université.* — M. le prof. Dr *J. Partsch.
Société royale des Sciences de Saxe. — M. le prof. Dr *J. Partsch.
Marburg. — *Université.* M. le prof. Dr *Mirbt.
Munich. — *Université.* — M. le prof. Dr *P. Ritter von Groth.
Académie royale des Sciences de Bavière. — M. le prof. Dr von *Gœbel.
Münster. — *Université.* — M. le prof. *Erman, recteur.
Strasbourg. — *Université.* — M. le prof. Dr. *J.-K. Neumann, recteur.
Chapitre de St. Thomas. — M. le prof. *A. Jæger, président du Consistoire de Ste-Aurélie.
Stuttgart. — *Kgl. Techn. Hochschule.* — M. le prof. *Fünfstück, recteur.
Tübingen. — *Université.* — M. le prof. Dr *K. Müller.

AMÉRIQUE (ÉTATS-UNIS D')

Andover. — *Andover Theol. Semin.* — M. le prof. *A. Parker Fitch.
Ann Arbor. — *Université du Michigan.* — M. le prof. *J.-A. Craig, B. D., Ph. D.
Athens. — *Université de Géorgie.* — M. le prof. Dr *D.-C. Barrow.
Baltimore. — *Université du Maryland.* — M. le prof. *Th. E. Satterthwaite. M. D. LL. D.
Johns Hopkins. Université. — M. le prof. *J. Wilson Bright, Ph. D., LL. D.
Berkeley. — *Université de Californie.* — M. le prof. Dr *C. Copping Plehn.
Boston. — *Mass. Hist. Society.* — M. le prof. *Alb. Bushnell Hart, Ph. D., LL. D.; Prof. *Edwin Doake Mead.
Bryn Mawr. — *Bryn Mawr College.* — M. le prof. *J.-Henri Leuba. Ph. D.
Burlington. — *Université de Vermont.* — M. le prof. *M.-H. Buckham, président de l'Université.
Cambridge. — *Harvard University.* — M. le prof. *Alb. Bushnell Hart, Ph. D., LL. D.
Chicago. — M. le prof. *Ch. Richmond Henderson, Ph. D., D. D.
Hamilton. — *Colgate University.* — M. le prof. Rev. *D.-F. Estes, D. D.
Hanover. — *Dartmouth College.* — M. le prof. *H.-D. Foster.
Ithaca. — *Cornell University.* — M. le prof. Dr *J. Gould Schurman, président de l'Université.
Lincoln. — *Université du Nebraska.* — M. le prof. *Henry H. Wilson.
Madison. — *Université du Visconsin.* — M. le prof. Dr *C. Russel Fish.
Minneapolis. — *Université du Minnesota.* — M. le prof. *F.-M. Anderson; M. le prof. *G.-N. Bauer, Ph. D.; M. le prof. *J. Frelin.
New-Haven. — *Yale University.* — M. le prof. *Williston Walker, Ph. D., D. D.
New-York. — *Columbia University.* — M. le prof. *Munroe Smith.
Université de New-York. — M. le prof. Dr *E.-G. Sihler.
Académie des Sciences. — M. le prof. *W. Morton Wheeler.
Union theological Seminary. — M. le prof. Rev. *C. Aug. Briggs, D. D., D. Lit.

General theological Seminary of the Protest. episc. Church. — M. le prof. Rev. Dr *Hunt Prince; M. le Rev. Dr *W.-H. Hatch Paine.

Philadelphie. — *Université de Pensylvanie.* — M. le prof. *Ch. Curtis Harrison, LL. D.

Temple University. — M. le prof. *R. Burns Wallace, M. A., D. D.

The Amer. Philos. Society. — M. le prof. *Watermann-J. Hewett, Ph. D.

Pittsburgh. — *Western Theol. Seminary,* — M. le prof. Rev. D. *S. Schaff, D. D.

Princeton. — *Theological Seminary of the Presbyterian Church.* — M. le prof. Rev. *F. Landey Patton, D. D., LL. D.

Providence. — *Brown University.* — M. le prof. *F. Lester Ward; M. le prof. *J.-F. Greene.

South-Bethlehem. — *Lehigh University.* — M. le prof. *Ch.-J. Goodwin, Ph. D.

Urbana. — *Université de l'Illinois.* — M. le prof. *Th. Arkle Clark, doyen.

Washington. — *Carnegie Institution.* — M. le prof. Dr *W.-H. Welch, M. D. LL. D.

Smithsonian Institution. — M. le prof. Dr *J. Mark Baldwin.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Buenos-Aires. — *Université Nationale.* — M. le prof. Dr Baldomero Sommer; M. le prof. Dr *Rodolfo Rivarola, doyen.

La Plata. — *Université.* — M. le prof. Dr Gust. Steinmann; M. le prof. Dr *Rodolfo Rivarola.

AUTRICHE

Cracovie. — *Université Jagellone.* — M. le prof. Dr de Kostanecki.

Académie des Sciences. — M. le prof. Dr de Kostanecki.

Prague. — *Université allemande.* — M. le prof. Dr E. Freymond, doyen.

Vienne. — *Université.* — M. le prof. Dr *A. Freiherr von Eiselsberg.

Faculté de théologie. — M. le prof. Dr *C.-A. Witz-Oberlin.

Klobouky. — *Comité synodal de l'Eglise réformée d'Autriche.* — M. *F. Cisar, Lic. Théol., surintendant.

HONGRIE

Budapest. — *Université.* — M. le prof. Dr *Rado Kövesligethy. Membre de l'Académie.

Académie hongroise des Sciences. — M. le prof. François Finkey; M. le prof. Dr *R. Kövesligethy.

Académie évangélique réformée. — M. le prof. Dr P. Pruzsinsky.

— M. M. *Zzilinsky, anc. secrétaire d'Etat.

Debreczen. — *Académie réformée.* — M. le prof. Dr *J. Erdös; M. le prof. Dr J. Ferenczy; M. le prof. Dr B. Kun.

Eperjes. — *Faculté de Droit.* — M. le prof. Dr *D. Obetkó, vice-doyen.

Académie de Théologie. — M. le prof. Rev. Jean Deak; M. le prof. Rev. Béla Obal.

Kolozsvár. — *Université.* — M. le prof. Dr *J. Szádeczky.

Académie unitaire de Théologie. — M. N. Ürmössy, conseiller ministériel.

Académie réformée. — M. le prof. Dr E. Kecskeméthy ; M. le prof. J. Pokoly.

Marmarossziget. — *Académie réformée.* — M. le prof. *Gergely.

Pápa. — *Académie réformée.* — M. le prof. Dr *Géza Antal.

Sárospatak. — *Académie réformée.* — Prof. Dr *L. Racz ; prof. J. Rohoska ; prof. F. Finkey.

Komaron. — Gabriel Antal, évêque.

BELGIQUE

Bruxelles. — *Université libre.* — M. le Dr *Ch. Buls, ancien bourgmestre, membre permanent du Conseil de l'Université de Bruxelles.

Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. — M. *Th. Durand, Directeur du Jardin botanique ; M. le prof. *W. Spring.

Gand. — *Université.* — M. le prof. *P. Fredericq.

BRÉSIL

Rio-de-Janeiro. — *Ecole polytechnique.* — M. le prof. L.-R. Vieira Souto.

Sao-Paulo. — *Ecole polytechnique.* — M. le prof. *F. Ferreira Ramos.

BULGARIE

Sofia. — *Université.* — M. le prof. Dr *J.-A. Ghéorgov.

Ministère de la Guerre. — M. *Chopof, capitaine.

DANEMARK

Copenhague. — *Université.* — M. le prof. *O.-V. Ammundsen, doyen.

ÉGYPTE

Le Caire. — *Université égyptienne.* — S. E. Yacoub Artin Pacha ; S. E. Abd-el-Kalek Sarouat Pacha ; Dr Mohammed Eloui Pacha.

Institut égyptien. — M. le prof. *H. Parodi.

ESPAGNE

Madrid. — *Université.* — M. le prof. Dr *Don Eloy Bullón y Fernandez.

FRANCE

Paris. — *Université.* — M. le prof. *Gide ; M. le prof. *Pruvot.

Collège de France. — M. le prof. Lefranc ; M. le prof. *Ed. Chavannes.

Ecole Normale supérieure. — M. le prof. *Sirven (de l'Université de Lausanne).

Ecole pratique des hautes études. — M. le prof. *G. Monod.

Ecole polytechnique. — M. le prof. *E. Mercadier.

Ecole des langues orientales vivantes. — M. le prof. *E. Picot.

Muséum d'histoire naturelle. — M. le prof. *St. Meunier.

Institut Pasteur. — M. le prof. *A. Borrel.

Ecole supérieure des Mines. — M. le prof. *A. Pelletan, Sous-Directeur de l'Ecole, Inspecteur général des Mines.

Faculté libre de Théologie protestante. — M. le prof. *Bonet-Maury; M. le prof. *Viénot.

Institut de France.

Académie française. — M. le *Cte d'Haussonville.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. le prof. *H. Cordier.

Académie des Sciences. — M. le prof. *Yves Delage ; M. le prof. *Michel Lévy.

Académie des Sciences morales et politiques. — M. le *Cte d'Haussonville; M. le prof. *Boutroux.

Académie de Médecine. — M. le prof. *C.-M. Gariel.

Société asiatique. — M. le prof. *Ed. Chavannes.

Association française pour l'avancement des sciences. — M. le prof. *C.-M. Gariel.

Société d'anthropologie. — M. *E. Pittard (Genève).

Aix-Marseille. — *Université.* — M. le prof. *J. Payot, recteur; M. le prof. Dr *Queirel.

Annecy. — *Société Florimontane.* — M. le Dr *Marc Le Roux, conservateur du Musée.

Besançon. — *Université.* — M. le prof. *H. Padé, recteur ; M. le prof. *A. Lebeuf; M. le prof. *Ch. Andrade.

Bordeaux. — *Université.* — M. le prof. *Waltz ; M. le prof. *C. de Bœck.

Caen. — *Université.* — M. le prof. *A. Rainaud.

Clermont-Ferrand. — *Université.* — M. le prof. Dr *Bruyant.

Grenoble. — *Université.* — M. le prof. *W. Kilian.

Lille. — *Université.* — M. le prof. C.-E. Bertrand ; M. le prof. Clément.

Lyon. — *Université.* — M. le prof. *F. Baldensperger ; M. le prof. *Ch. André ; M. le prof. Dr Hugounenq ; M. le prof. Dr *J.-M Paviod.

Montpellier. — *Université.* — M. le prof. Grasset ; M. le prof. *Ch. Flahault.

Montauban. — *Faculté libre de théologie protestante.* — M. le prof. *E. Doumergue, doyen.

Nancy. — *Université.* — M. le prof. *E. Hahn.

Rennes. — *Université.* — M. le prof. *J. Loth ; M. le prof. Seunes.

Thonon. — *Académie châblaisienne* — M. *Dubouloz, vice-président.

GRANDE-BRETAGNE (ANGLETERRE)

Londres. — *Université.* — M. le Rev. *A.-C. Headlam, D. D. (Oxon), Hon., D. D. (Aberdon), M. A. Principal of Kings' College.

King's College. — M. le Rev. *A.-.C. Headlam.

Medical College of St-Bartholomew's Hospital. — M. *G.-E. Gask.

Royal Society. — M. le prof. *A. Schuster, Sc. D. Ph. D., F. R. S.
Linnean Society. — *Cas. de Candolle, LL. D. Ph. D.
Geological Society. — M. le prof. *W.-J. Sollas.
Royal Asiatic Society. — Lord *Reay, président.
Royal Institute of Public Health. — M. *W.-R. Smith, directeur, M. D., D. Sc., F. R. S.
British Association for the Advancement of Science. — M. le Dr *Augustus Waller, F. R. S.
Royal College of Surgeons of England. — M. le prof. A.-W. Mayo Robson.
Royal College of Physicians. — M. le Dr *S.-H. Habershon, M. A., M. D.
British Academy. — Lord *Reay.
British Museum. — Henry *Symons.

Cambridge. — *Université.* — M. le Rev. *A.-J. Mason, DD. v.-chancellor.
Girton College. — Mrs. *Chisholm Young, Ph. D.

Durham. — *Université.* — M. le Rev. *H. Gee, DD.

Leeds. — *Université.* — M. le prof. Ch. Edwyn Vaughan, M. A.

Liverpool. — *Université.* — M. le Dr *W.-H. Young. Sc. D. (Cantab.) M. A. (Cantab.) F. R. S.
School of Tropical Medecine. — M. le Dr *W.-H. Young. Sc. D. (Cantab.) M. A. (Cantab.), F. R. S.

Manchester. — *Université.* — M. le prof. *A. Schuster, D. Sc., F. R. S.; M. le prof. *F.-E. Weiss, D. Sc.; M. le prof. Sheridan Delepine.

Oxford. — *Université.* — M. le prof. *H. Goudy, D. C. L. Fellow of all Soul's College; M. le prof. *L.-R. Farnell, M. A., D. Litt., F. E. C.

Sheffield. — *Université.* M. le prof. *G. Blake Walker.

ÉCOSSE

Aberdeen. — *Université.* — M. le Rev. prof. *Henry Cowan, D. D.

St-Andrews. — *Université.* — M. le prof. Dr *Miller Kay, M. A., B. Sc., D. D.

Edinburgh. — *Université.* — M. le prof. *John Kirkpatrick, LL. B., LL. D.
Royal Society. — M. le prof. Andrew Gray, vice-président, LL. D., F. R. S.
Royal College of Physicians. M. le Dr *James Ritchie, F. R. C. P. Ed.
Royal College of Surgeons. — M. le prof. Dr G.-A. Berry, F. R. C. S. Ed.
United Free Church College. — M. le Rev. prof. *H.-R. Mackintosh, D. D.

Glasgow. — *Université.* — M. le Rev. prof. *H.-M. B. Reid, D. D.

PAYS DE GALLES

Aberyswyth. — *Univ. Coll. of Wales.* — M. le Rev. Owen Prys, M. A.

Bangor. — *Univ. Coll. of N. Wales.* M. le prof. Dr *J. Witton Davies.

Cardiff. — *Univ. Coll. of S. Wales.* — M. le prof. *W. Lewis Robertson.
Univ. of Wales. — M. le Rev. *Thomas Lewis, M. A., B. D. Doyen.

Lampeter. — *St. David's College.* — M. le prof. *A. William Scott.

IRLANDE

Cork. — *University College.* — M. le prof. Dr *D.-J. Barry.

Dublin. — *Royal College of Sciences.* — M. le prof. Dr *T. Johnson.

AUSTRALIE

Adelaïde. — *Université*. — M. le prof. *G.-J. Rob. Murray, K. C., B. A., LL. B.

Hobart. — *Université de Tasmanie*. — M. le prof. *F.-J. Ernst-Carrol.[1]

Melbourne. — *Université*. — M. le Dr *W.-J. Sedgefield (de l'Université de Manchester).

Sidney. — *Université*. — M. le prof. Thomas Butler, B. A.

CANADA

Kingston. — *Queen's University*. — M. le prof. E.-W. Patchett B. A. (Cantab).

Montreal. — *Université Mac Gill*. — M. le prof. *W. Peterson, principal, vice-chancellor.

Presbyt. College. — M. le prof. Rev. *Charles Bieler.

Toronto. — *Université de Toronto*. — M. le prof. Dr R.-A. *Falconer, président de l'Université.

COLONIE DU CAP

Le Cap. — *Université*. — M. le prof. *Th. Walker, M. A., LL. D. (de Victoria College, Stellenbosh).

INDE

Bombay. — *Université*. — M. le Dr W. Wordsworth.

Calcutta. — *Université*. — M. G.-W. Küchler, M. A., Directeur de l'Instruction publique; prof. C.-W. Peake, M. A.

Asiatic Society of Bengal. — M. le Dr E. Denison Ross, Ph. D.

Madras. — *Université*. — M. le prof. E.-W. Middlemast, M. A.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Wellington. — *Université de la Nouvelle-Zélande*. — Sir Robert Stout, Chief Justice of New-Zealand, chancellor; M. le prof. J. Macmillan Brown, M. A. (Oxon).

GRÈCE

Athènes. — *Université*. — M. le prof. *D. Eginitis, doyen; M. le prof. N. Gonnarakis.

Kais. deutsches Archaeologisches Institut. — M. *P. Schazmann (Genève), membre correspondant.

ITALIE

Bologne. — *Université*. — M. le prof. marquis *V. Pareto (Lausanne).

Florence. — *Faculté de théologie de l'Eglise vaudoise*. — M. le prof. J. Rostagno; M. le prof, *E. Giampicoli.

Gênes. — *Université*. — M. le prof. Dr *E. Maragliano, recteur.

Milan. — *Académie royale scientifique littéraire*. — M le prof. *Novati, recteur.

Institut royal technique supérieur. — M. *R. Chavannes, prof. au Technicum (Genève).

Padoue. — *Université*. — M. le prof. Dr *Angelo Battelli.

Pavie. — *Université*. — M. le prof. Dr *Golgi, recteur.

Pérouse. — *Université*. — M. le prof. Cav. *E. de Paoli.

Pise. — *Université*. — M. le prof. *G. Romiti.

Rome. — *Université*. — M. le prof. *Angelo Battelli.

R. Accad. dei Lincei. — M. le prof. Dr *H. Kronecker (de Berne).

Turin — *Université.* — M. le prof. Comm. *F. Ruffini.
Urbin. — *Université.* — Prof. V.-E. Tiranti.

MEXIQUE

Mexico. — *Institut médical national.* — Exmo Señor *Don Gilberto Crespo y Martinez.
Académie mexicaine de la langue. — Don Francisco del Paso y Troncoso.

NORVÈGE

Christiania. — *Université.* — M. le prof. K. *Birkeland.

PAYS-BAS

Amsterdam. — *Académie royale des Sciences.* — M. le prof. Dr *J.-J.-P. Valeton, Jr; M. le prof. *H.-E.-J.-G. du Bois.
Utrecht. — *Université.* — M. le prof. Dr *J.-J.-P. Valeton, Jr.

PORTUGAL

Lisbonne. — *Cours supérieur des lettres.* — M. le prof. *Silva Telles.
Porto. — *Académie polytechnique.* — M. le prof. *Aarão F. de Lacerda.

ROUMANIE

Bucarest. — *Académie roumaine.* — M. le prof. *L. Mrazec.
Jassi. — *Université.* — M. le prof. A.-D. Xénopol, doyen; M. le prof. P. Bujor.

RUSSIE

Jourief. — *Université.* — M. le prof. A.-M. von Bulmerincq; M. le prof. *L.-A. Challandes.
Moscou. — *Université.* — M. le prof. Dr *W.-A. Tikhomirof.
Cours supérieur pour femmes — M. le prof. *M. Gardner.
Société impériale des naturalistes. — M. le prof. Dr *W.-A. Tikhomirof.
Société d'histoire et de généalogie. — M. le prof. *E. de Borosdine.
Saint-Pétersbourg. — *Université.* — M. le prof. *M. Pergament.
Académie militaire de médecine. — M. le prof. *A. Maximoff.
Cours supérieur pour femmes. — M. le prof. *M. Pergament.
Institut de médecine pour femmes. — M. le prof. *B. Verkhovsky.
Académie Impériale des sciences. — M. le prof. *A. Lappo-Danilevski; M. le prof. *Th. Tchernicheff.
Comité géologique de Russie. — M. le prof. *Th. Tchernicheff.
Ministère du Commerce et de l'Industrie (section de l'Instruction). — S. A. le prince *C. Argoutinski-Dolgoroukoff.
Riga. — *Institut polytechnique.* — M. le prof. Dr *P. Walden, doyen.
Tomsk. — *Université.* — M. le prof. Grammatikati; M. le prof. *P. Bogaiewski.

SUÈDE

Göteborg. — *Université.* — M. le prof. *John Vising, recteur.
Lund. — *Université.* — M. le prof. Dr Ef. Liljeqvist.
Stockholm. — *Université.* — M. le prof. *J. Bendixson; M. le prof. P.-O. Varenius.
Upsal. — *Université.* — M. le prof. Dr *L.-O. Jonathan Söderblom.

SERVICE RELIGIEUX A LA CATHÉDRALE DE S^T-PIERRE

La Faculté de théologie avait organisé, en dehors du programme strictement officiel, un culte public dans l'antique cathédrale.

Les délégués et les professeurs de l'Université avaient reçu en temps utile l'invitation suivante :

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Faculté de Théologie

Juin 1909.

Le culte organisé par la Faculté de Théologie, à l'occasion du Jubilé Universitaire, aura lieu le mercredi 7 juillet, à 8 heures du soir, dans la cathédrale de St-Pierre.

Ce culte sera présidé par Monsieur le Professeur Montet, vice-recteur de l'Université.

Des places seront réservées à MM. les Délégués et leurs familles.

Le doyen de la Faculté :
H. Balavoine, professeur.

Le recteur était au banc des autorités ; beaucoup de délégués et la majeure partie du corps universitaire assistaient à cette cérémonie, qui fut très courte et très simple.

Les orgues étaient tenues par M. O. Barblan, professeur au Conservatoire de musique.

Pendant la musique, M. Montet, professeur de théologie, vice-recteur, monte en chaire. Il dit une prière liturgique, qui se termine par un résumé de la Confession des péchés.

Mlle Montet chante à l'orgue l'Ode à Ste-Cécile de Hændel, puis M. le prof. Montet lit un passage des Saintes Ecritures et prononce son discours. Prenant pour texte cette parole de l'apôtre Paul : « L'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu », l'orateur expose les rapports qu'on peut relever entre la science et la religion.

Messieurs les Délégués, honorés Collègues,

Saint Paul considère la sagesse ou science religieuse comme le degré le plus élevé dans l'ordre des connaissances accessibles à l'homme. Cette sagesse, d'un rang éminemment supérieur, parce que c'est une sagesse divine, l'Esprit, l'apôtre entend par là l'esprit de Dieu, peut seul nous la révéler.

Cette spéculation religieuse de l'écrivain sacré, nous la traduisons en langage moderne et nous prenons son affirmation dans l'application que nous pouvons en faire à notre époque, où l'esprit, nous voulons dire l'esprit humain, sonde tout, même la profondeur de Dieu.

C'est dans la conviction où nous sommes que l'esprit sonde tout, que nous nous proposons de vous soumettre quelques réflexions sur la Science et la Religion, dans les rapports que l'on peut relever entre elles.

I

Calvin, en fondant l'Académie en 1559, agit à la fois comme réformateur religieux et comme humaniste. Il établit simultanément dans cette haute école les chaires de théologie et celles qu'on rattachait à cette époque à ce qu'on appelait les arts. C'est ainsi que l'on y enseigna la théologie proprement dite, les langues sacrées, la morale et ce qu'on entendait alors par philosophie. Ces chaires, nouvellement créées, Calvin les entoura de toutes les garanties scientifiques dont il était capable.

Calvin était un homme de foi ; il était aussi, et à mesure égale, un homme de science et d'un savoir encyclopédique. Avant de devenir théologien, il avait été humaniste ; il avait étudié à Orléans, à Bourges, à Paris ; il fut d'abord juriste, puis linguiste et homme de lettres, et enfin théologien. On peut même dire que la nécessité de réformer les études s'imposa à son esprit avant celle de réformer la religion.

En fondant l'Académie, Calvin voulut établir un séminaire théologique ; il voulut en même temps créer un foyer de culture supérieure.

Th. de Bèze, le premier recteur de notre Université, annonçait ainsi aux hommes de son temps la fondation de « l'Académie et Collège » de Genève : « L'an du Seigneur 1559, et le cinquième de juin, un jour a lui, qui a paru une cause de grande joie pour tous les hommes de science et de foi. »

Dans la Genève du XVIme siècle, en effet, la question scolaire s'agitait en même temps que la question religieuse. Dès 1536, le Conseil général avait décrété à la fois

la Réforme et l'Ecole : « Il est arrêté, avait-il déclaré, que nous voulons tous vivre en cette sainte loi évangélique, et sur l'article des écoles, il est résolu que l'on tâche d'y avoir un homme savant, et aussi que chacun soit tenu d'y envoyer ses enfants. »

Cette double préoccupation de l'école et de la réforme religieuse est constante dans la première génération du temps de la Réformation.

Le collège de Rive, dont Castellion fut le principal en 1542, avait pour but très précis l'étude des langues comme instrument essentiel de la culture morale, intellectuelle et religieuse.

L'Académie de Calvin contenait en germe l'Université actuelle. Th. de Bèze en avait comme le pressentiment, lorsqu'il disait dans sa préface aux « Leges Academiae genevensis » qu'il espérait y voir enseigner le droit et la médecine.

A ces titres scientifiques est étroitement uni le caractère cosmopolite de l'Académie de Calvin ; ce caractère devait se perpétuer et se transmettre à l'Université qui lui a succédé. Dès l'époque du grand réformateur, au temps où il fonda l'Académie, Genève fut un centre international : les étudiants s'y rendaient de tous les points de l'horizon, et l'on sait l'influence que l'Académie calvinienne exerça, non seulement sur les Académies protestantes de France et sur les Collèges d'Ecosse, mais aussi sur l'une des Universités les plus anciennes et les plus renommées d'alors, l'Université de Heidelberg.

La Faculté de théologie de l'Université de Genève est restée scrupuleusement fidèle à la tradition scientifique que Calvin établit dans son Académie. La science religieuse du XXme siècle n'est assurément pas la même que celle du XVIme, de même que la science en général est conçue de nos jours autrement qu'elle ne l'était du temps de la Renaissance et de la Réforme. Il n'en demeure pas moins qu'il y avait alors, comme aujourd'hui, des études scientifiques, et qu'elles étaient d'une valeur comparable aux études scientifiques de nos jours.

La Faculté de théologie, en tant que Faculté universitaire, a un caractère scientifique. Il y a, en effet, une science des religions qui observe, étudie et classe les faits religieux, partout où ils se sont produits et partout où ils se manifestent. Il y a une science de la religion, qui expose l'histoire des dogmes, des idées morales et religieuses, et s'élève à la philosophie de la religion, qui prend pour objet de ses recherches et de ses spéculations le fait religieux dans sa généralité et dans son principe. Il y a des sciences historiques religieuses : histoire du peuple et de la religion d'Israël, histoire du christianisme et de l'Eglise chrétienne. Il y a l'étude scientifique des langues et l'exégèse des livres de la Bible, qui procède de principes scientifiquement établis. C'est ce caractère scientifique qui est la justification et la garantie de la place que les Facultés de théologie occupent dans les Universités.

Universitaires convaincus, je parle ici au nom de la Faculté dont je suis l'interprète, nous acceptons la science dans sa totalité, partout où elle exerce son autorité souveraine. Mais la science, dans le sens le plus moderne qu'on puisse donner à ce mot, n'épuise pas ce que j'appellerai le domaine humain. A côté de la science, il y a la religion.

II

Qu'est-ce que la religion ?

Avant de répondre à cette question, il est important de constater, qu'en dépit des apparences contraires, la religion tient une grande place dans les préoccupations et dans l'esprit de nos contemporains. Ce ne sont pas seulement les hommes religieux qui s'en occupent, parce qu'ils y trouvent l'élément essentiel de leur existence, et comme leur raison d'être; ce sont aussi tous ceux qui portent intérêt à toute manifestation de la vie et de la pensée. Nous allons nous en rendre compte en cherchant à répondre à la question que nous avons posée.

Qu'est-ce que la religion ?

Dans un ouvrage[1] paru récemment, ouvrage écrit par un savant d'un très grand mérite, qu'intéresse au plus haut degré l'histoire religieuse, la religion est définie « un ensemble de scrupules qui font obstacle au libre exercice de nos facultés. »

Cette définition est, à mon avis, restrictive et dépréciatrice de la religion. Elle élimine, en effet, du concept de la religion, de l'aveu même de l'auteur, Dieu, l'absolu, l'infini, en un mot tout ce qu'on a l'habitude de considérer comme l'objet propre de la religion, tout ce que les hommes religieux tiennent pour essentiel et fondamental dans leur foi. Désormais la religion apparaîtra comme une barrière, une limitation et rien de plus.

Ce n'est point à dire que l'auteur n'estime nécessaire que la liberté de l'homme soit restreinte : c'est à ce prix, en effet, à savoir les bornes fixées à l'exercice de nos facultés, de nos sentiments et de notre volonté, que la moralité existe et se constitue. Mais en appliquant à la religion une mesure aussi étroite, que dis-je, en la formulant comme un principe et une pratique de pure limitation, l'auteur lui assigne un rôle mesquin et inférieur, qui ne correspond point à celui qu'elle joue dans l'histoire de l'humanité.

En réalité, représenter la religion comme un ensemble de scrupules qui font obstacle au libre exercice de nos facultés, c'est réduire la religion, dans ses origines et dans son principe fondamental, à ce que les Polynésiens appellent le tabou, mot qui signifie la mise à part d'un objet ou d'une personne en tant que consacré ou appartenant au domaine de la divinité; le tabou est par suite l'interdiction absolue de toucher cet objet ou cette personne.

C'est à cette vague notion d'interdiction et de défense que reviendrait en dernière analyse la religion, car tout, dans le domaine religieux, peut se ramener au tabou, tout peut être considéré sous l'angle de l'interdiction, depuis la défense de toucher à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, dans le jardin d'Eden, jusqu'aux tables du décalogue, depuis le Dieu d'Israël qu'on ne peut ni toucher ni voir, jusqu'au Jésus divinisé, de la tradition chrétienne, inaccessible dans son entité métaphysique.

[1] Salomon Reinach, *Orphéus, Histoire générale des religions*, Paris, 1909.

Une conception aussi extérieure de la religion nous paraît incapable d'expliquer le fait religieux.

Qu'est-ce que la religion ?

Dans une magistrale étude, de publication récente, sur la religion et la magie dans l'Afrique du Nord[1], due à la plume d'un savant des plus compétents dans ce genre d'investigations, la religion est représentée comme sortie de la magie, et la magie se ramène, en dernière analyse, à la loi de l'association des idées, car elle établit entre des faits réels ou imaginaires, et des notions d'ordre différent des rapprochements et des relations inattendus.

D'après cet auteur, le sacré n'est que du désir ou de la crainte extériorisés. Si la religion est principalement théiste, cela signifie simplement qu'elle tend à personnifier le sacré qui se confond avec le divin. Dieu, c'est le divin rationalisé, et le désir qui monte vers Dieu n'est pas différent de l'idée même de Dieu : Dieu est ce désir même.

La religion revient ainsi, d'une part à la loi de l'association des idées, d'autre part à l'auto-suggestion. L'homme se projette en quelque sorte en dehors de lui-même, et divinise sa crainte ou son désir une fois extériorisés; c'est-à-dire qu'il divinise sa propre personnalité, conçue comme détachée et indépendante de lui-même.

Cette représentation de la religion nous paraît superficielle; elle établit des confusions entre des notions très distinctes, comme le sacré et le divin, comme le désir ou la crainte de l'absolu et l'absolu lui-même, confusions qui obscurcissent de toute nécessité des problèmes d'ordre psychologique et métaphysique, de solutions difficiles et délicates; elle ne va point au fond des choses, ni surtout au fond de l'être humain; elle ne donne pas réellement d'explication du fait religieux.

Qu'est-ce donc que la religion ? Et d'abord sur quelle base repose-t-elle ?

La religion est fondée sur le sentiment religieux. Le sentiment religieux qui, sous des formes diverses, peut être constaté chez la plupart des êtres humains, est un sentiment de dépendance que nous éprouvons à l'égard d'un pouvoir au-dessus de nous. D'innombrables faits de l'expérience journalière font naître en nous et fortifient dans l'intimité de notre être ce sentiment de dépendance à l'égard d'une puissance souveraine et mystérieuse qui s'impose à nous : les contradictions irréductibles de la vie individuelle, les coups foudroyants de la maladie, de l'infortune, de la mort, le sentiment très vif et très net que nous avons de la fragilité et de l'instabilité de notre existence, l'effondrement imprévu de nos facultés, l'annihilation de nos volitions le plus fortement arrêtées, les carrières scientifiques, sociales, utiles, bienfaisantes brisées par une mort inattendue ou prématurée, pertes irréparables pour la famille, la société et la patrie, ces dénouements fatals de tant de situations en ce monde de misère et de souffrance, ne sont que la démonstration pratique et l'illustration, fatigante par sa monotonie, de ce sentiment de dépendance, que nous appelons le sentiment religieux.

Qu'est-ce donc que la religion ?

Si la religion a pour fondement le sentiment religieux, nous la définirons la détermination de la vie humaine par le sentiment de dépendance que l'homme éprouve

[1] E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909.

à l'égard d'une puissance au-dessus de lui. Nous la définirons aussi la détermination de notre vie par le sentiment du lien qui nous unit à cette puissance.

La religion est donc l'expression du sentiment de dépendance de l'homme par rapport à ce que les hommes religieux appellent la divinité, ou par rapport à cet inconnu que nous sentons au-dessus et en dehors de nous; qu'on appelle Dieu cet inconnu, ou bien qu'on le nomme force, idéal ou devoir, cette puissance supérieure est là nous dominant et nous nous sentons impérieusement obligés à son égard et soumis à ses lois.

L'homme religieux n'est donc pas seul à avoir le sentiment de quelque chose qui est au-dessus de lui et qui le domine d'une manière absolue.

L'homme de science a le sens très net du progrès indéfini vers lequel marche la science. La connaissance, en effet, est sans limites et nos efforts tendent à pénétrer toujours plus avant dans ce domaine illimité. Cette absence de limites à la connaissance que l'homme peut avoir de l'univers et de tout ce qu'il contient, c'est ce que les esprits religieux conçoivent comme l'illimité par excellence, c'est-à-dire comme l'absolu.

L'homme de devoir, et il s'en trouve partout, dans toutes les religions et aussi dans tous les athéismes et tous les positivismes, l'homme de devoir poursuit aussi l'absolu; en ce sens, il est un homme religieux. La religion du devoir comporte, en effet, dans des cas très nombreux, un véritable culte de l'absolu: les actes sublimes de dévouement inspirés par un devoir impérieux auquel on ne veut pas se soustraire, ces actes se comptent par milliers. C'est par milliers que des êtres humains s'exposent, par devoir, à la souffrance, à la mutilation et à la mort.

Et que dirons-nous de la religion de la patrie, de cette patrie, à laquelle tant d'hommes ont fait le sacrifice de leur existence? Renoncer volontairement à la vie, y renoncer par un acte d'abnégation absolue, y renoncer à l'instant même, et au prix de quelles douleurs physiques et de quels déchirements du cœur! y renoncer, sur le champ de bataille, par une décision subite et irrévocable, n'est-ce pas se vouer au culte de l'absolu? Lorsqu'on parle de sacrifice sur l'autel de la patrie, cette figure de langage n'est point une fleur de rhétorique; c'est l'expression d'une poignante réalité. La religion de la patrie n'est pas un vain mot.

Que dirons-nous enfin du culte de la science et du sacrifice de la vie auquel tant de savants ont consenti pour l'avancement des connaissances humaines? Là aussi, il y a une religion, je veux dire l'expression de la poursuite d'un idéal, d'un effort en quelque sorte surhumain pour saisir un absolu.

Il y a donc des rapports étroits entre la science et la religion. Ces relations sont même beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus intimes qu'on ne l'imagine.

La religion a souvent rendu service à la science. La plupart des universités ont été fondées par l'esprit religieux, et cela, après que, pendant de longs siècles, les monastères avaient été les seuls refuges des savants, les seuls foyers où l'esprit de recherche pût se réchauffer et vivre.

La science, à son tour, a souvent rendu service à la religion. Les grandes religions ont toutes une tendance à se cristalliser, à se figer, à un moment donné de leur existence, dans des dogmes immuables, des formules irréductibles, des rites établis à

toujours. L'esprit scientifique, en cherchant toujours, en sondant toujours tout, balaye les idées fausses, redresse les préjugés, fait table rase des notions préconçues, parfois même arrive à tout mettre en question, accumulant aujourd'hui les ruines pour réédifier demain des théories plus satisfaisantes. Par là, la science rend aux religions un éminent service, les forçant elles aussi à progresser en se transformant.

Il y a enfin un dernier rapport entre la religion et la science, que je désire rappeler en terminant : c'est leur caractère également pratique.

La religion est essentiellement du domaine pratique ; les spéculations les plus hautes auxquelles elle s'élève, ont une application immédiate, qui fait que la religion pratique, celle qui enseigne à aimer le prochain, à consoler l'affligé, à régénérer le pécheur et à se corriger soi-même, devient le *vade mecum* de toute vie humaine.

La science, elle aussi, s'élève aux plus hautes conceptions, elle se meut à l'aise dans le champ infini des idées générales et des théories, mais elle ne perd jamais de vue l'application pratique de ses découvertes, en particulier dans le champ illimité de l'industrie aux formes variées à l'infini.

Il y a peu d'années, était découvert dans la bibliothèque de Dijon un vieux manuscrit, renfermant plusieurs écrits inédits de ce parti religieux si intéressant, qui s'appela à l'origine « Pauvres de Lyon » en France, « Pauvres de Lombardie » en Italie, et qui fut connu plus tard sous le nom de « Vaudois du Piémont. » Les « Pauvres de Lyon », disciples vers la fin du XIIme siècle du lyonnais Valdo, ont été comptés parmi les précurseurs les plus authentiques de la Réformation. Le manuscrit de Dijon, qui ne renferme que des écrits religieux et moraux, porte sur sa couverture ces mots caractéristiques : *Non ut doctior, sed ut melior.* C'est bien là la formule de l'utilité pratique des études en général, et des études religieuses en particulier.

C'est la même pensée qu'exprimait Calvin, l'auteur de tant de savants ouvrages, où la spéculation théologique, dans le sens le plus abstrait du mot, se donne libre carrière, lorsqu'il écrivait à un ami ces lignes, qui seront notre conclusion : « Le critère des bonnes études, le voici : il faut d'abord qu'elles te rendent meilleur, ensuite qu'elles te mettent en état d'être utile aux autres[1] ».

Après ce discours religieux, le chœur paroissial de St-Pierre dirigé par M. Barblan se fait entendre dans un chant de louange d'Aiglinger. La cérémonie se termine par la lecture de l'oraison dominicale.

[1] Lettre de Calvin de l'an 1539 (Herminjard, IV, 8).

JEUDI 8 JUILLET

PREMIÈRE SÉANCE SOLENNELLE

A LA CATHÉDRALE DE S^T-PIERRE

PRÉCÉDÉE DU

CORTÈGE SOLENNEL DES ÉTUDIANTS, DES PROFESSEURS ET DES DÉLÉGUÉS

L'organisation de ce cortège, comme la police de tout le Jubilé, avait été remise par le recteur à un Comité présidé par M. le prof. Sarasin. M. le Dr Collet, privat-docent, l'assistait plus particulièrement. Un ordre du cortège avait été publié en se conformant autant que possible aux usages diplomatiques.

La bannière de l'Université avait été confiée à M. d'Ernst, président de la Société d'étudiants de Zofingue, la plus ancienne des sociétés inscrites à l'Université. Les présidents des sociétés d'étudiants étaient rangés dans l'ordre de l'ancienneté, tandis que le cortège des étudiants comprenait tout d'abord les sociétés nationales, selon leur ancienneté, puis les sociétés d'étudiants étrangers, ayant à leur tête la Société des étudiants français, la doyenne des associations d'étudiants étrangers.

Derrière le drapeau universitaire venaient le Recteur, les membres du Bureau et les anciens recteurs.

Ensuite les délégations étrangères, l'Allemagne en tête, en vertu de l'ordre alphabétique, adopté partout dans des circonstances analogues.

ORDRE DU CORTÈGE :

Drapeau de l'Université. — Présidents des Sociétés d'étudiants. — Etudiants. — Autorités. — Recteur et Bureau du Sénat. — Anciens recteurs. — Universités et Délégations étrangères. — Professeurs et Privat-Docents de l'Université de Genève.

Universités et Délégations étrangères effectivement représentées :

1. — **Allemagne.** *Berlin :* Université; Kgl. Techn. Hochschule. *Giessen :* Université. *Breslau :* Université. *Gœttingue :* Société royale des Sciences; Université. *Heidelberg :* Université. *Halle-Wittenberg :* Université. *Kiel :* Université. *Königsberg :* Université. *Marbourg :* Université. *Leipzig :* Université; Société royale des Sciences. *Munich :* Académie des Sciences; Université. *Strasbourg :* Université; Thomastift. *Münster :* Université. *Tübingue :* Université. *Stuttgart :* Techn. Hochschule. *Hambourg :* Etablissements scientifiques.

2. — **Etats-Unis d'Amérique.** *Andover :* Theological Seminary. *Athens :* Université de Georgia. *Ann Arbor :* Université Michigan. *Baltimore :* J. Hopkins University; Maryland University. *Boston :* Massachusetts, Historical Society. *Berkeley :* Université de Californie. *Burlington :* Université de Vernon. *Bryn Mawr :* College. *Cambridge :* Andover Theol. Sem.; Harvard University. *Hamilton :* Colgate University. *Chicago :* Université. *Ithaca :* Cornell University. *Hanover :* Dartmouth College. *Madison :* Université de Wisconsin. *Lincoln :* Université de Nebraska. *Minneapolis :* Université de Minnesota. *New Haven :* Yale University. *Minneapolis :* Yale University. *New-York :* Académie des Sciences; New-York University; Columbia University; General Thelog. Seminary of the prot. episcopal Church; Union theological Seminary. *Philadelphie :* Amer. Philos. Society; Temple University; Université de Pensylvanie. *Princeton :* Theolog. Seminary of the Presbytarian Church. *Pittsburg :* Western theolog. Seminary. *South Bethlehem :* Lehigh University. *Providence :* Brown University. *Washington :* Carnegie Institution; Smithsonian Institution.

3. — **République Argentine.** *La Plata :* Université. *Buenos Aires :* Université.

4. — **Autriche.** — *Vienne :* Université; Faculté de théologie évangélique. *Cracovie :* Université Jagellone; Académie des Sciences.

5. — **Hongrie.** *Budapest :* Université; Académie hongroise des Sciences. *Debreczen :* Académie réformée. *Eperjes :* Académie de théologie; Faculté de droit. *Koloszvár :* Université; Académie réformée; Acad. universitaire de théologie. *Marmaroszigeth :* Académie réformée. *Papa :* Académie réformée. *Sarospatak :* Académie réformée.

6. — **Belgique.** *Bruxelles :* Académie royale; Université. *Gand :* Université.

7. — **Brésil.** *Saint-Paul :* Ecole Polytechnique.

8. — **Bulgarie.** — *Sofia :* Université.

9. — **Danemark.** *Copenhague :* Université.

10. — **Egypte.** *Le Caire :* Université égyptienne; Institut égyptien.

11. — **Espagne.** *Madrid :* Université.

12. — **France.** — *Paris :* Institut de France; Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Académie française; Académie des Sciences; Académie des Sciences morales et politiques; Académie de médecine; Collège de France; Université; Muséum d'Histoire naturelle; Ecole des langues orientales; Ecole normale supérieure; Ecole pra-

tique des hautes Etudes; Ecole polytechnique: Institut Pasteur; Ecole supérieure des Mines; Faculté libre théologique protestante; Société d'anthropologie; Société asiatique; Association française pour l'avancement des Sciences. *Aix-Marseille :* Université. *Besançon :* Université. *Bordeaux :* Université. *Caen :* Université. *Clermont-Ferrand :* Université. *Grenoble :* Université. *Lille :* Université. *Lyon :* Université. *Montpellier :* Université. *Nancy :* Université. *Rennes :* Université. *Montauban :* Faculté de théologie protestante. *Thonon :* Académie chablaisienne. *Annecy :* Société florimontane.

13. — **Grande-Bretagne.** ANGLETERRE. *Londres :* Université; Royal Society; British Academy; Medical College of St Bartholomews Hospital, King's College; Royal Institute of Public Health; Royal College of Physicians; British Association for the Advancement of Sciences; Royal Asiatic Society; Geological Society; Linnean Society; British Museum. *Cambridge :* Université; Girton College. *Oxford :* Université. *Durham :* Université. *Liverpool :* School Tropical Medecine; Université. *Manchester :* Université. — PAYS DE GALLES. *Sheffield :* Université. *Bangor :* University College. *Lampeter :* St Davids College. *Cardiff :* University College of S. Wales; University of Wales. — ECOSSE. *Edinburgh :* University; United Free Church College; Royal College of Physicians. *Glasgow :* Université. *St Andrews :* Université. *Aberdeen :* Université. — IRLANDE. *Cork :* University College. *Dublin :* Royal College of Sciences.

14. — **Australie.** *Adélaïde :* Université. *Hobart :* Université de Tasmanie.

15. — **Canada.** *Kingston :* Queen's University. *Toronto :* Université de Toronto. *Montréal :* Université Mc Gill; Presbyterian College.

16. — **Colonie du Cap.** *Le Cap :* Université.

17. — **Nouvelle Zélande.** Université de la Nouvelle Zélande.

18. — **Grèce.** *Athènes :* Université; Kaiserl. deutsches Archæologisches Institut.

19. — **Italie.** *Rome :* Academia dei Lincei; Université. *Gênes :* Université. *Bologne :* Université. *Pise :* Université. *Padoue :* Université. *Pavie :* Université. *Urbino :* Université. *Turin :* Université. *Pérouse :* Université. *Florence :* Faculté de théologie de l'Eglise vaudoise. *Milan :* Institut royal technique supérieur; Académie royale.

20. — **Mexique.** *Mexico :* Institut médical national.

21. — **Norvège.** *Christiania :* Université.

22. — **Pays-Bas.** *Amsterdam :* Académie royale des Sciences; Université. *Utrecht :* Université.

23. — **Portugal.** *Porto :* Académie polytechnique. *Lisbonne :* Cours supérieur des Lettres.

24. — **Roumanie.** *Bucarest :* Académie roumaine; Université.

25. — **Russie.** *Saint-Pétersbourg :* Université; Académie impériale des Sciences; Comité géologique de Russie; Cours supérieur pour femmes; Institut de médecine pour femmes; Académie militaire de médecine. *Jourjeff (Dorpat) :* Université. *Moscou :* Université; Cours supérieur pour femmes; Société d'histoire et de généalogie; Société impériale des naturalistes; *Tomsk :* Université. *Riga :* Institut polytechnique.

26. — **Suède.** *Stockholm :* Université. *Upsal :* Université. *Lund :* Université. *Göteborg :* Université.

27. — **Suisse.** Ecole polytechnique; Comité des Examens féd. de médecine; *Bâle, Berne, Neuchâtel, Fribourg, Lausanne :* Universités. *Genève, Neuchâtel, Lausanne :* Facultés de théologie libre. — Société helvétique des Sciences naturelles ; Bibliothèque nationale; Musée national; Société botanique suisse; Société d'histoire suisse; Société des Juristes suisses; Société géologique suisse; Société chimique suisse; Société suisse de physique ; Société d'histoire de la Suisse romande ; Société suisse de Zoologie; Société vaudoise des Sciences naturelles; Société vaudoise de théologie; Société fribourgeoise des Sciences naturelles; Société d'histoire du canton de Fribourg; Société neuchâteloise des Sciences naturelles; Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie; Société jurassienne d'émulation ; Consistoire de Genève; Compagnie des Pasteurs ; Collège de Genève.

Les professeurs de l'Université et les privat-docents fermaient la marche.

Le cortège se déroulant dans le jardin des Bastions passe la place Neuve et monte la Treille, tandis que St-Pierre sonne à toute volée, « malgré la pluie et la boue, les curieux sont nombreux, car c'est un spectacle rare : jamais Genève, en effet, ne vit défilé aussi pittoresque et aussi original, à l'éclat duquel il ne manqua qu'un rayon de soleil pour faire valoir les costumes académiques — quelques-uns très riches et très anciens — que portaient les délégués des Universités étrangères. A ces costumes se mariaient les couleurs variées des étudiants, et le coup-d'œil d'ensemble était des plus pittoresques. »

Les Autorités fédérales, cantonales et municipales attendaient devant l'Hôtel-de-ville ; les étudiants se détachèrent alors du cortège dont ils formaient la tête, défilant devant ces autorités, pour aller se masser devant le portique de la cathédrale avec leurs bannières, tandis que d'autres en costume de gala, excessivement nombreux, formaient la haie jusqu'à la rue du Puits-St-Pierre.

Les Autorités, précédées de leurs huissiers aux couleurs fédérales ou cantonales, ont alors gagné la cathédrale, reçues respectueusement par la jeunesse universitaire en grand costume. « L'entrée de la cathédrale a été des plus imposantes et d'un grand cachet. »

Puis les universitaires, dans l'ordre indiqué, pénètrent dans l'antique cathédrale; pendant que les grandes orgues jouent[1], le cortège se déroule solennel au travers d'une foule composée de l'élite intellectuelle de notre cité. Les deux mille quatre cents places disponibles n'avaient pas permis de donner libre accès à la population. Il avait fallu limiter le nombre des invitations à cette imposante cérémonie.

[1] M. Barblan tenait les orgues ; il avait choisi le Choral de Hans Sachs (« Maîtres chanteurs ») de Wagner, puis la Marche d'entrée de Juda Macchabée à Jérusalem de Händel et enfin la marche extraite de son Festspiel pour la fondation de l'Ecole cantonale de Coire.

Avaient été invités : Le Grand Conseil, MM. les maires des Communes, les autorités judiciaires et scolaires, les maîtres du Collège, les autorités ecclésiastiques, la Société académique, les représentants des sociétés scientifiques de Genève et ceux des principales associations d'utilité publique, le corps consulaire, un grand nombre d'étudiants et d'anciens étudiants qui s'étaient inscrits à cet effet. C'est bien à regret que le Bureau de l'Université avait dû décider que St-Pierre ne serait accessible que sur la présentation de cartes. L'exiguité du local ne permit non plus d'octroyer à chacun des invités une place particulièrement favorable.

Sur l'estrade, aménagée pour la circonstance et disposée à l'entrée du chœur, prennent place, au premier rang le Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'Instruction publique, le Recteur de l'Université, le Président du Conseil Fédéral, le Président du Conseil d'Etat, les membres du Bureau de l'Université, les autorités cantonales, fédérales et municipales, le corps consulaire, etc. Tout autour sont groupés les étudiants dont les bannières encadrent le chœur; les « füchse » de sociétés variées avec leurs cornes d'abondance fleuries forment une décoration charmante.

La première personne qui prend la parole est M. le Conseiller d'Etat Rosier, Président du Département de l'Instruction publique, Président d'honneur des Fêtes du Jubilé qui, au nom des autorités cantonales, salue tous ceux qui sont accourus à l'appel de l'Université.

Discours de M. W. Rosier.

Monsieur le Président du Conseil Fédéral, Monsieur le vice-président du Conseil fédéral, Messieurs les représentants des Chambres fédérales, du Tribunal fédéral et des gouvernements des Cantons suisses, Messieurs les délégués des Universités et des Sociétés savantes,

Mesdames et Messieurs,

C'est une pieuse et noble pensée que celle dont s'est inspirée l'Université de Genève en décidant de célébrer le 350me anniversaire de sa fondation. Le Conseil d'Etat a tenu à s'associer à cet hommage solennel rendu aux vénérés fondateurs de ce foyer lumineux d'études supérieures.

J'ai l'agréable mission de saluer, au nom des autorités genevoises, tous ceux qui, venus de près ou de loin, ont bien voulu prendre part à cette manifestation. Nous sommes hautement honorés de la présence de M. le Président du Conseil Fédéral, de M. le vice-président du Conseil fédéral, de MM. les représentants du Conseil national, du Conseil des Etats, du Tribunal fédéral et de MM. les représentants des

gouvernements des cantons de la Suisse romande. Leur participation à ces fêtes en rehausse l'éclat et en accentue la signification. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de pouvoir leur dire ici notre profond attachement et notre dévouement inaltérable à la Confédération suisse, à laquelle nous sommes indissolublement unis. Rien ne pouvait nous être plus agréable que de placer le jubilé de l'Université de Genève sous l'égide de notre Suisse bien-aimée.

Le Conseil d'Etat est certain d'être l'interprète du sentiment unanime de la population genevoise en souhaitant une cordiale bienvenue à Messieurs les délégués des Universités, des Académies et des sociétés savantes qui, en acceptant l'invitation de l'Université de Genève, nous ont donné un témoignage de confiance et de sympathie dont nous leur sommes infiniment reconnaissants. C'est l'un des traits caractéristiques de notre époque que l'établissement de relations plus fréquentes et plus étroites entre les institutions qui, dans les deux mondes, s'occupent des mêmes études et poursuivent le même but. La science est universelle. Par la voix de ses disciples, elle appelle les hommes à la réconciliation et à la paix. Une part considérable revient aux savants dans la grande œuvre de rapprochement entre les nations.

D'après Amiel, c'est en 1859 que Genève a célébré pour la première fois l'anniversaire de la fondation de son Académie. Fait intéressant à constater, c'est sur l'initiative des étudiants que ce premier jubilé fut organisé. Il va de soi que les professeurs et les autorités y prirent part ; les autres écoles d'enseignement supérieur de la Suisse envoyèrent des délégations. Mais la fête garda des proportions modestes.

Cette année, c'est l'Université elle-même qui a organisé ce second jubilé. Il convient de l'en féliciter hautement. Il est bon, il est utile pour une institution de jeter de temps à autre un regard en arrière. Elle peut ainsi mesurer l'étape parcourue, apprécier les expériences faites et de cet examen de conscience résulte une vue plus claire de la tâche qui s'impose pour l'avenir.

Ce retour sur le passé n'offre-t-il pas un intérêt tout particulier lorsqu'il s'agit d'une institution dont un pays peut s'enorgueillir, d'une histoire qui offre tant de pages glorieuses ! Il y a 350 ans, nos pères, réunis dans cette cathédrale, ont voulu marquer l'importance de l'acte qu'ils accomplissaient par la création de l'Académie, en l'inaugurant dans une cérémonie solennelle. Et aujourd'hui, les fils reviennent en ce même lieu pour rappeler et commémorer cette date déjà lointaine, mais toujours présente à leur esprit, et témoigner leur gratitude envers les promoteurs de cette grande idée, comme envers tous ceux qui en ont assuré la réalisation.

Durant ces trois siècles et demi, les annales de l'Université de Genève énumèrent une longue série de théologiens, de philosophes, d'écrivains et d'hommes de science, qui, de Calvin et de Théodore de Bèze à Amiel, à Carl Vogt et à Schiff, ont jeté le plus grand lustre sur notre patrie. Ecrire cette histoire, c'est écrire l'histoire intellectuelle de notre cité. Sans doute, notre Université a largement bénéficié de forces venues du dehors ; mais Genève, de son côté, n'a-t-elle pas fourni à l'étranger quelques étoiles brillantes dont il peut être fier ? « Messieurs les Français, disait Marc Monnier, vous nous avez donné Calvin, nous vous avons envoyé Rousseau, nous sommes quittes : recommençons. »

Tous ceux qui ont porté un jugement sur l'école genevoise se sont plu à reconnaître que ses traits distinctifs sont la conscience et le sérieux, la préférence accordée au fond sur la forme, la tendance philosophique et morale. « A travers toutes les phases de l'évolution académique, disait Amiel au jubilé de 1859, la tendance pratique et la vigilance éducative, en un mot, la préoccupation morale se retrouve ; seulement elle se modifie avec le temps, et, débutant sous la forme de la rigidité confessionnelle et de la foi austère, elle s'adoucit progressivement, s'assouplit, et, si l'on permet l'expression, s'humanise de génération en génération, en gardant toutefois, de ses origines, le sérieux de la pensée, le respect des grands principes de la vie, et l'attachement aux espérances chrétiennes. »

L'ancienne Académie subit déjà cette évolution bien qu'extérieurement elle gardât ses formes originelles. C'est ainsi que l'obligation pour les étudiants de signer la confession de foi fut supprimée en 1576 déjà, soit douze ans après la mort de Calvin. Dans la seconde moitié du XVIIme siècle, Jean-Robert Chouet, qui introduisit à Genève la philosophie de Descartes, professait l'opinion, rare à cette époque, que l'homme de science doit se débarrasser de tout préjugé. Aujourd'hui, avec le progrès des lumières, nous ne comprendrions pas qu'il en fût autrement. Au simple mot d'Université s'éveille en nous l'idée d'un foyer de recherches désintéressées et d'un asile de la pensée libre.

Nous ne songeons pas à établir une comparaison entre l'Académie au moment de sa création, avec ses cinq professeurs, et l'Université actuelle. Mais un parallèle sommaire entre l'Académie de 1859 et l'Université de 1909 permet de juger des progrès accomplis depuis le dernier jubilé.

Il y a cinquante ans, l'Académie comprenait trois Facultés : la Faculté de théologie, la Faculté de droit et la Faculté des sciences et des lettres, elle-même divisée en section scientifique et section littéraire. C'est la loi de 1872 sur l'instruction publique qui a séparé définitivement la section scientifique de la section littéraire en organisant deux Facultés distinctes : la Faculté des sciences et la Faculté des lettres et des sciences sociales. En outre, elle a doté la Faculté des sciences d'un progrès capital, par la création de laboratoires ouverts aux étudiants et l'adjonction d'un enseignement pratique aux cours théoriques.

L'année suivante, en 1873, une nouvelle loi crée la Faculté de médecine et change le titre légal de l'ancienne Académie en celui d'Université. Quelques années plus tard, la loi de 1886 donne à l'Université l'organisation libérale qui la régit actuellement.

Durant toute cette période, d'ailleurs, une série de lois partielles, tenant compte de l'évolution des idées, modifient la répartition des divers enseignements et créent des chaires nouvelles.

Enfin, nous tenons à mentionner la fondation, en 1888, de la Société académique, association libre d'amis de l'Université, ayant pour but d'aider la cause de l'enseignement supérieur à Genève, et qui, par son appui moral, autant que par ses subsides, lui a rendu les plus grands services.

Les cinquante dernières années ont donc été marquées, pour l'ancienne Académie, par une transformation profonde. Tous les édifices que l'Université occupe

aujourd'hui, bâtiment des Bastions, Ecole de médecine, Ecole de chimie, Institut pathologique, ont été construits durant cette période. Le nombre des professeurs a passé de 26 à 69. Celui des étudiants qui, en 1859, était de 150, dont les deux tiers de réguliers et un tiers d'externes, s'élève aujourd'hui à 1500 environ, auxquels il faut ajouter 300 à 400 auditeurs.

Un développement si considérable donne raison aux optimistes, à ceux qui pensent que, même dans un petit pays, une Université peut vivre et prospérer si l'Etat et le peuple ont conscience de l'influence profonde et heureuse qu'elle exerce et des bienfaits intellectuels et moraux dont elle est la source.

Il accroît encore notre gratitude envers les fondateurs de l'Académie, qui avaient compris que la grandeur de l'idée ne se mesure pas à l'étendue du territoire qui lui a servi de berceau. Si l'Université de Genève a pu atteindre dans le dernier demi-siècle une si grande prospérité, c'est, indépendamment de l'appui de l'Etat qui lui a toujours été généreusement accordé, indépendamment des forces vives qu'elle possédait dans son corps de professeurs, c'est, dis-je, en grande partie aussi, parce qu'au moment où, dans tous les pays civilisés, s'accentuait le mouvement vers les études supérieures, elle bénéficiait de la réputation solide, du passé glorieux de l'Académie. Aussi, reliant le passé au présent, unissons-nous dans un même sentiment de respectueuse reconnaissance l'ancienne Académie, œuvre de nos pères, et l'Université, œuvre de la Genève nouvelle.

Les réjouissantes constatations que nous venons de faire rendent superflues les considérations qu'il serait aisé de développer sur l'utilité des Universités, sur les services qu'elles rendent au point de vue pratique en préparant pour un ordre important de professions, sur l'action qu'elles exercent dans le domaine économique en favorisant la création et les progrès des industries basées sur la science, sur le rôle éminent qu'elles remplissent en jetant sur un pays un lustre, dont il a d'autant plus besoin qu'il est plus petit et que, ne pouvant s'imposer par le nombre, il doit chercher à inspirer le respect par sa force intellectuelle et par sa valeur morale.

A notre époque, la mission des universités grandit de l'importance croissante que prennent les applications de la science dans la vie des sociétés et de la part de plus en plus marquée qui est réservée au peuple, à l'opinion, dans la direction des affaires publiques. Jadis, elles préparaient les classes dirigeantes. Aujourd'hui, dans un pays républicain et démocratique tel que le nôtre, où le suffrage universel règne en maître, où toutes les fonctions sont électives, où grâce au droit de referendum et au droit d'initiative, le peuple participe directement au travail législatif, c'est la masse tout entière qui devient dirigeante et c'est elle qu'il faut instruire en vue de cette mission.

Grande est donc la responsabilité des universités. Pareilles à la Vestale antique, c'est à elles d'entretenir chez les peuples modernes la flamme sacrée de l'idéal. L'élite intellectuelle qu'elles ont à leur tête ne doit pas s'isoler dans la sérénité de ses études et ne dispenser la connaissance qu'à une minorité d'initiés. Elle a une tâche plus haute à remplir. Elle doit savoir s'arracher à ses bibliothèques et à ses laboratoires pour se mêler à la vie sociale et se consacrer au bien de tous. C'est par un contact, une union plus intime entre l'élite et la foule, entre les travailleurs de la pensée et

les travailleurs de la main que se préparera et s'établira l'équilibre dont nos sociétés modernes ont un si grand besoin.

Nous savons que l'Université de Genève comprend ce rôle et qu'elle le remplit vis-à-vis de notre pays. Nous savons qu'elle est pénétrée de l'importance de sa mission sociale. Nous connaissons le nombre d'œuvres connexes auxquelles ses professeurs participent à côté de leur tâche universitaire et scientifique. La preuve est faite qu'on peut compter sur leur concours dévoué toutes les fois qu'il s'agit d'éclairer, de guider et d'instruire.

Aussi sommes-nous heureux de pouvoir, dans cette circonstance solennelle, les remercier publiquement, au nom du Conseil d'Etat et de la population tout entière, des services qu'ils rendent au pays.

Au-dessus de nos discussions et de nos luttes, un fait demeure : le peuple genevois tient profondément à son Université. Il est heureux et fier de sa prospérité et de l'estime dont elle est entourée. Il la considère comme une institution nationale, comme l'un des plus beaux fleurons de sa couronne et ne reculera pas devant les sacrifices nécessaires pour qu'elle reste digne de son brillant passé.

Après le passé et le présent, l'avenir. Il est représenté par la phalange studieuse qui se presse dans nos salles de cours et nos laboratoires, où fermente la vie de demain. C'est à elle que je veux m'adresser en terminant.

A côté de Suisses, elle comprend un grand nombre de travailleurs de nationalités différentes venus à Genève pour leurs études. Dès le début de son existence, notre école supérieure a compté une forte proportion d'étudiants de toute nation. L'Académie de Calvin était déjà une école internationale et l'Université nouvelle ne fait que continuer la tradition.

Vous appartenez, Messieurs, à des pays différents, mais tous, Suisses et étrangers, vous êtes unis par la confraternité des études. En des idiomes divers, vous rendez le même culte à la science, de même qu'en des langues différentes, les Suisses chantent la même patrie.

Vous êtes à l'âge heureux où les cœurs débordent d'enthousiasme, où les horizons sont illimités, où l'on entreprend avec ardeur la sainte croisade de la vie. Quelle que soit la situation que l'avenir vous réserve, gardez la même foi dans la science et la même confiance dans le travail. A mesure que vous avancerez dans la carrière, cherchez à placer toujours plus haut votre idéal. Faites en sorte que, lorsque les années auront blanchi vos têtes, vous ayez le droit de dire après Berthelot : « J'ai vécu fidèle au rêve de vérité et de justice qui avait ébloui ma jeunesse. »

Travaillez à faire de ce rêve une réalité.

Rêve de vérité !

Si la plupart de nos sciences sont neuves et inachevées, si sous sommes loin d'en posséder la loi générale, du moins, par la recherche, arrivons-nous à soulever un coin du voile qui cache à nos yeux la lumière. La recherche patiente et obstinée porte en elle-même sa récompense. C'est une école de travail, de tolérance, d'abnégation, c'est-à-dire une école de moralité. Elle vaut à elle seule la peine de vivre. Et pour reprendre le langage de Lessing, combien d'hommes parmi les savants qui ont honoré l'humanité, si Dieu leur eût offert d'une part la vérité, de l'autre la recherche de la

vérité, se seraient écriés avec l'illustre écrivain : « Père, je choisis la recherche ; la vérité n'appartient qu'à toi seul. »

Rêve de justice aussi.

Vous qui goûtez les joies suprêmes de l'esprit, songez aux masses profondes du peuple et cherchez par vos travaux à augmenter leur part de bonheur. Vous êtes des privilégiés de l'intelligence et de l'éducation ; c'est à vous de donner l'exemple et de vous dévouer pour elles. Souvenez-vous que les plus belles œuvres sont celles qui concourent au bien de tous et qui sont dictées par la bonté.

Et pour tout dire en un mot, inspirez-vous de cette noble pensée de Montesquieu : « N'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été nous-mêmes ! »

Après ce discours, M. Robert Chodat, Recteur de l'Université de Genève, prend la présidence de la séance solennelle et prononce le discours suivant :

Avant de prononcer le discours que ma charge m'impose en ce jour solennel, je me sens pressé d'accomplir le devoir agréable de saluer à mon tour, au nom de l'Université, la plus haute Autorité de notre Suisse bien-aimée, M. Deucher, le Président du Conseil Fédéral et M. Comtesse, vice-président. Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de toute notre reconnaissance pour le grand honneur que vous nous faites en prenant part à nos fêtes jubilaires. Je vais dire tout à l'heure la grande part qu'a prise, dans le développement de l'esprit et de la science à Genève, cet amour de l'indépendance qui caractérise si fortement le pays auquel Genève s'est rattaché définitivement depuis près d'un siècle.

Je remercie également les représentants du Conseil National, du Conseil des Etats et du Tribunal fédéral, qui sont venus au nom de nos Corps législatifs et judiciaire reconnaître l'importance qu'a pour notre nationalité suisse la haute culture universitaire.

A vous aussi, Messieurs les Conseillers d'Etat, représentants du gouvernement, va toute notre gratitude, à Berne, la puissante République dont le secours en maintes occasions assura la permanence de la Cité du Refuge, à Fribourg l'ancienne combourgeoise qui, au nom de la Suisse régénérée en 1814 avec la Restauration, vint assurer le libre développement de l'ancienne Académie, à vous les représentants du canton voisin, ce beau pays de Vaud dont l'Académie, un peu plus ancienne que la nôtre, nous céda Th. de Bèze et dont toute l'histoire est intimement liée à celle de notre Université, à Neuchâtel, le Benjamin de la Confédération mais qui déjà au XVI[me] siècle ne faisait qu'un au point de vue intellectuel avec la cité de Calvin.

Au Valais, le pays classique des études helvétiques, la patrie de Venetz, le pays hospitalier, rendez-vous des naturalistes depuis qu'Albrecht von Haller, H.-B. de Saussure et tant de savants ont rendu vos montagnes célèbres, au Tessin, le canton romand dont la langue harmonieuse et l'ardent patriotisme créent dans notre Suisse positive un élément de beauté et d'idéal qui n'appartient au même degré qu'au pays

duquel est parti le grand mouvement dont est issue la Réforme, la Renaissance italienne des Lettres et des Arts.

Enfin, comment exprimerai-je les sentiments d'affection qui lient à l'Etat et à la Ville de Genève, au Gouvernement et aux pouvoirs législatifs et judiciaires, l'antique Académie de Calvin, l'Université de Genève.

Ce sont des liens de filial dévouement, de respect et de reconnaissance, ceux d'un fils pour son père, pour son soutien. Nous savons, et l'expérience des siècles est là pour l'attester, que la liberté des études et l'autonomie universitaire dans ce qu'elles ont de juste et de nécessaire n'ont rien à craindre du pouvoir paternel de notre République.

L'Eglise et l'Ecole, deux institutions dues à l'initiative, au génie de Calvin, décrétées par la volonté des Conseils civils du pays en ces temps difficiles de la Réforme, elles se sont développées pendant plus de trois siècles sous l'égide tutélaire du pouvoir civil. Hier, l'Eglise de Genève célébrait le Jubilé du 4me centenaire de Calvin en des fêtes émouvantes de simplicité et de grandeur. Emancipée de la tutelle de l'Etat, elle a préféré, avec la majorité du peuple de Genève, rompre définitivement les liens séculaires qui, pendant si longtemps, ont été au bénéfice de la communauté. Le domaine de la conscience est inviolable ; il valait peut-être mieux que ni l'Eglise ni l'Etat ne fussent entravés par des liens qui, pour plusieurs, paraissaient obscurcir cet idéal de liberté et de justice formulé par la belle devise genevoise : *Post Tenebras Lux.* Ah ! certainement, Messieurs, nous en sommes fiers de cette belle devise : Toujours plus de lumière. Et si, sous l'apparente instabilité des principes du libre examen, l'observateur superficiel ne sait discerner la continuité logique, l'évolution inéluctable de tout organisme qui veut vivre en se mettant en concordance avec le temps et le milieu, ceux de Genève savent que leur idéal est assez élevé pour que les erreurs du passé ne comptent que pour les pessimistes qui ne voient que le petit côté des choses.

Mais nous, les Universitaires, nous nous souvenons de tout ce que l'Académie et l'Université doivent à cette sœur aînée l'Eglise. C'est elle qui a fait la grandeur de l'Ecole au XVIme siècle, plus tard elle a fourni à l'Ecole des théologiens, des lettrés et des savants, d'illustres savants Pendant près de trois siècles l'Eglise et l'Ecole ont été réunies ; mais si depuis 1835 ce lien séculaire a été rompu l'Ecole se souvient. Mes remerciements vont aussi et dans ces sentiments aux représentants du Consistoire et à la Compagnie des Pasteurs ici représentés.

Et maintenant, Monsieur le Directeur du Collège, nos deux Ecoles, la « Schola privata » et la « Schola publica », le Gymnase et l'Université ont été pétris d'une même pâte. Nos deux institutions sont sorties du besoin de coordination, de la nécessité de la progressivité des études, c'est dans cet esprit de solidarité maintenu pendant les trois siècles et demi de notre carrière commune que nous avons convié ici la totalité des maîtres de votre Ecole.

L'Ecole publique, quel beau titre ! Celle du peuple, voulue et entretenue par les Conseils, soutenue par la bonne volonté et la générosité des citoyens dont actuellement la Société Académique est l'interprète.

Monsieur le Président du Conseil administratif, longtemps la Ville et l'Etat de Genève ne furent qu'un. Depuis 1846 votre administration s'est chargée d'une partie

des services de l'ancienne Académie ou tout au moins de plus d'une institution qui lui tenait de près. Comment dire en termes suffisamment sentis tout le merci que nous vous devons pour la libéralité avec laquelle vous entretenez des collections scientifiques fameuses et qui sont à notre libre disposition. Permettez que je m'adresse plus particulièrement à M. le Directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, le digne successeur de Jean Sénebier, en lui disant combien l'Université apprécie son généreux concours. Sans cet appoint, sans la collaboration intelligente de plus d'une bibliothèque ou collection particulière, l'Université serait bien diminuée. On a dit que chez nous la patrie est au Collège, qu'il me soit permis de dire: L'Université à Genève est partout. Car cet effort de maintenir une Ecole supérieure, disproportionné aux ressources de notre petit pays, à peine aussi grand qu'une capitale de second ordre n'est possible que grâce au dévouement du citoyen obscur mais instruit qui porte en son cœur l'amour des institutions de son pays comme de celui des magistrats appelés par le consentement populaire à la difficile mission de veiller à la conservation et à l'augmentation du précieux héritage scolaire qu'ils ont reçu de leurs prédécesseurs.

En ce jour solennel je ne pouvais, je ne devais donc me dispenser de rappeler nos origines populaires et de rendre hommage à l'effort d'une toute petite nation, de maintenir chez elle le flambeau de la haute science, garantie de tout progrès moral, intellectuel, économique et social.

Quel spectacle pour nous, Universitaires, pour vous aussi les représentants du peuple de Genève que cette assemblée, ici réunie, de savants distingués accourus des pays voisins comme des plus lointains, comme aussi de nos cantons confédérés, pour célébrer avec nous ce glorieux anniversaire de 1559. Devant une pareille manifestation nous sentons plus particulièrement notre petitesse. Devant cette savante assemblée telle que jamais Genève n'en vit de pareille, la totalité des connaissances humaines représentées, une Université telle que jamais ville ne fut capable de l'instituer, occasionnellement réunie sous ces voûtes dont la pierre a vibré sous la voix du génial fondateur de notre Université, je sens et mon insuffisance personnelle pour m'adresser à une si docte assemblée et la faiblesse de notre Université pour parler dignement du passé. L'hommage que vous nous apportez par votre présence, Messieurs les délégués, nous l'acceptons cependant avec émotion et joie car nous savons qu'il s'adresse surtout à ce passé de l'Ecole de Genève qui n'a pas été sans grandeur, et à la ville de Genève, dont l'histoire et les hommes appartiennent à l'humanité tout entière. Comment en si peu d'instants, devant une si docte assemblée, retracer l'histoire de notre Ecole, celle de sa fondation ici dans le temple de St-Pierre le 5 Juin 1559? Comment rappeler en termes convenables la grande figure de Calvin annonçant du haut de cette chaire la création de l'Académie? C'est ici même que Michel Roset donna lecture en français des lois et statuts du Collège. C'est ici que, après son élévation au Rectorat, le savant Th. de Bèze lut un discours inaugural écrit en langue latine et que mon savant collègue M. Borgeaud dans son livre sur l'Académie de Calvin a résumé et traduit en ces termes :

Th. de Bèze rappela cette exhortation de Platon : Tout savoir qui éloigne de la vertu et de la justice relève de l'habileté plus que de la sagesse.

« Vous n'êtes pas venus en ce lieu », dit-il en achevant son discours, comme jadis la plupart des gens, qui s'en allaient au spectacle de leurs gymnases pour y assister à des

jeux éphémères ; mais instruits de la vraie religion et de la connaissance des bonnes lettres, vous êtes venus afin de pouvoir travailler à la gloire de Dieu, de devenir un jour le soutien de vos proches et de faire honneur à votre patrie. Souvenez-vous toujours que vous êtes des soldats et que vous aurez à rendre compte à votre chef suprême de cette sainte mission. »

Il ne m'appartient pas à moi biologiste de faire revivre devant vos yeux la période mouvementée du XVIme siècle et du commencement du XVIIme siècle avec ses luttes, ses angoisses et aussi ses délivrances, d'évoquer devant vous le miracle de cette petite citadelle de citoyens, de théologiens et de lettrés conscients de la mission qui leur a été confiée, de la responsabilité qu'ils ont prise devant le monde protestant dont elle constitue le centre, de dépeindre leur ville sainte, soumise à une sévère discipline subie avec impatience par les citoyens pendant les accalmies, mais ces mêmes citoyens supportant sans trop se plaindre au moment du danger l'étroite et lourde cuirasse que Calvin et les Conseils avaient forgée pour eux.

Ceux qu'attiraient cette singulière ville de soldats et de théologiens austères devaient avoir l'âme bien forte; ceux qui restaient devaient être prêts à tous les sacrifices, prêts à subordonner comme le soldat leurs convenances personnelles au salut de l'armée.

Cette période héroïque, parfois cruelle, a été magistralement exposée par beaucoup d'écrivains. Je cite plus particulièrement nos deux historiens nationaux actuels MM. H. Fazy et Ch. Borgeaud. Leur œuvre me dispense de parler plus amplement de cette première partie de l'histoire de l'Université et du cadre austère dans lequel elle se trouva dès son enfance emprisonnée.

Je voudrais cependant en une courte analyse esquisser le développement des études scientifiques à Genève du temps de sa fondation à nos jours et examiner si le développement des sciences dans notre pays et plus particulièrement à l'Académie n'est pas la conséquence de la discipline calvinienne alliée au dévouement patriotique du citoyen.

Au moment où Calvin fonda l'Université, les sciences proprement dites, telles que nous les comprenons aujourd'hui, existent à peine; l'Astronomie moderne vient d'être inaugurée par Copernic, la Médecine et la Chimie avec Paracelse et Servet commencent seulement à se dégager de la scolastique. Jean Bauhin, à Genève puis à Bâle, esquisse un retour à la nature. On commence à fonder des jardins botaniques mais le moment de la science expérimentale n'est pas encore venu.

Calvin, en introduisant dans la théologie son grand esprit systématique, a donné à la théologie protestante dans son « Institution chrétienne » ses méthodes et sa logique. Mais, s'il ne la fonde pas, notre grand réformateur prépare la Genève savante par la discipline rationnelle qu'il indroduit dans l'enseignement; dans son Traité sur l'Astrologie judiciaire il attaque les superstitions ; il se moque de l'esprit du siècle, il signale les lois naturelles dans la régularité du mouvement des astres, il affirme que « Nul ne connaît les causes que par le moyen de l'Astronomie, elle sert à déterminer le cours des planètes et des étoiles tant pour le temps que pour l'ordre et situation. » Bien avant le biologiste Weissmann, dans sa critique de l'influence de la situation des astres sur le destin de l'homme à sa naissance, Calvin posa ce principe que l'action du milieu pour être éventuellement efficace doit agir sur le germe et non sur l'homme fait.

Dans sa célèbre doctrine de la prédestination, renouvelée d'ailleurs des pères de l'Eglise, doctrine toute faite d'humilité et de respect pour la majesté de Dieu, il est sans s'en douter le précurseur du déterminisme contemporain. On y reconnaît le respect des lois naturelles devant lesquelles l'homme se trouve impuissant et désarmé, on peut y voir aussi la notion claire de l'élection, la spécificité individuelle et raciale contre laquelle ni exhortation ni culture ne prévaut. La négation du libre arbitre, l'affirmation du déterminisme en toutes choses, combien cela est moderne pour beaucoup de savants. Et comme tous les mécanistes, tous ceux qui se rattachent au déterminisme en science, Calvin affirme la toute puissance de la loi, l'universalité de son effet.

Cette doctrine si près du déterminisme contemporain, toute de renoncement personnel, d'une hauteur morale qui n'est pas faite pour les esprits moins courageux, lesquels désirent conquérir le ciel en récompense de leurs bonnes œuvres, devait singulièrement tremper le caractère des Genevois. Elle devait aussi singulièrement les préparer à accepter la philosophie cartésienne.

Aussi lorsque le philosophe Robert Chouet, cent ans après la fondation de l'Ecole, introduit à l'Académie la philosophie de Descartes, l'Eglise qui n'a pas su progresser est-elle impuissante à faire prévaloir la scolastique aristotélicienne. Désormais la Genève scientifique est fondée.

Mais l'enseignement de la Philosophie qui comprenait alors toutes les Sciences proprement dites mettra encore un siècle à se différencier ; pendant la longue activité de Chouet soit à l'Académie soit dans les Conseils de la ville se prépare la mutation qui va se faire au XVIIIme siècle. La première impulsion nous est venue de France ; la seconde nous la devons certainement au génie du grand Haller, dont les œuvres et l'amour du pays helvétique ont inspiré les rénovateurs de la science genevoise, le grand H.-B. de Saussure et Ch. Bonnet.

L'impulsion est en quelque sorte venue du dehors ; Genève par sa situation internationale marquée par la Réforme calvinienne est à ce moment déjà attentive aux bruits du dehors ; elle est informée de ce qui se fait à l'étranger. En outre la discipline rigoureuse qui lui a été imposée dans la famille, dans l'école et dans l'Eglise la rend particulièrement apte à aborder des recherches scientifiques.

Si Genève a produit, ainsi qu'on l'a souvent fait remarquer, un plus grand nombre de savants que ne le comporte son territoire exigu, cela tient sans doute à la sélection qui a dû s'opérer pendant les périodes de lutte du XVIme et du XVIIme siècle, mais tout autant à l'influence des institutions libérales et à la discipline spirituelle et morale qu'on lui a imposées. Enfin l'estime qu'on avait dans la Cité pour les hommes de savoir, a été un puissant levier. Il faudrait bien se garder de penser qu'au point de vue du nombre et de la qualité de ses savants, Genève ait constitué une exception qui tiendrait de la race ou de l'hérédité. Partout sans nul doute, dans l'Europe, il y a et il y a toujours eu la même proportion d'intelligence potentielle, mais certaines sociétés sont favorables à l'éclosion de ces germes de science partout également présents, alors qu'ailleurs d'autres conditions moins adéquates les étouffent ou les entravent dans leur développement.

En effet si les formes de gouvernement ou l'organisation des institutions ne créent pas les qualités de science, elles président à l'évolution ou à l'étiolement des germes

qui ne demandent qu'à se développer, et qui ne s'épanouissent complètement qu'à la lumière favorable du libre examen.

Il est bien remarquable aussi que cette glorieuse succession de savants des XVIIIme et XIXme siècles dont notre Université s'enorgueillit à juste titre et qui tous ou presque tous se sont formés, ont étudié sur place, n'aient eu pour maîtres que des Genevois, pour théâtre de leurs observations que leurs environs immédiats. Et néanmoins, dans les domaines des plus divers, l'Ecole genevoise apporte des solutions importantes.

L'esprit de logique et leur discipline intellectuelle et morale porte tout d'abord les Genevois vers les sciences exactes. Aux XVIIIme et XIXme siècles, nos mathématiciens les Bertrand, Cramer, Sturm, Cellérier et Oltramare appartiennent à une même école qui précède ou détermine les physiciens. Ceux-ci avec H.-B. de Saussure, Jalabert, M. A. Pictet préparent l'avènement de Prévost qui par ses études sur l'équilibre mobile de température a été certainement l'un des fondateurs de la théorie moderne des équilibres physiques ou physico-chimiques. Avec Prévost, le moule rigide du phénomène en lui-même est rompu. Ce génial physicien du commencement du XIXme siècle (1751-1839) nous apprend la relativité et la dépendance mutuelles des réactions. Il n'est pas douteux que ces nouvelles conceptions scientifiques correspondent à l'évolution qui s'est faite dans les esprits sur les questions de religion et de philosophie. Cette brillante école de Physiciens se continue jusqu'à la révolution de 1848 avec A. de la Rive dont les travaux divers dans le domaine de la physique ont précédé et préparé les applications modernes de l'électricité à l'industrie.

Vers la fin du XVIIIme siècle H.-B. de Saussure et Senebier apprennent aux Genevois à se servir des instruments et à pratiquer les manipulations de chimie. Les biologistes commencent eux aussi à appliquer dès lors des méthodes précises à leurs recherches. Chemin faisant Senebier fonde la photochimie par sa découverte de la photo-synthèse des plantes et de leur nutrition gazeuse. Senebier et Th. de Saussure par leurs célèbres recherches de chimie végétale établissent à la fin du XVIIIme et au commencement du XIXme siècle le fondement solide de la physiologie moderne. Physiciens et chimistes, avant tout ils considèrent la plante comme un appareil fonctionnant selon certaines règles à la façon d'une machine. Mais bientôt ils découvrent les particularités biologiques de l'élection et de la transpiration. La nécessité des substances minérales pour la vie et la croissance des végétaux, est démontrée par Th. de Saussure qui indique aux agriculteurs l'importance des engrais.

La Biologie proprement dite commence chez nous au XVIIIme siècle avec Bonnet et Trembley; l'usage des feuilles et la régénération, ce sont là deux problèmes du plus haut intérêt et qui aujourd'hui encore n'ont rien perdu de leur importance. Senebier nous apprend le mode de la nutrition gazeuse des plantes et Th. de Saussure la définit. Bien avant l'Ecole de Liebig et de Sachs ce dernier nous a fait connaître, avec P. de Candolle, la succession des phénomènes de la nutrition gazeuse des végétaux qui de l'acide carbonique, aboutit aux gommes, à l'amidon et à la matière ligneuse. Il y eut ainsi à Genève, à partir de Bonnet, dans la seconde moitié du XVIIIme siècle jusqu'à A.-Pyr. de Candolle et la publication de sa Physiologie au commencement du XIXme siècle une continuité, un ensemble de recherches physiologiques orientées vers un même but qui n'ont guère été dépassés.

En 1804 P. Vaucher, le premier professeur de botanique de l'Académie, examinant la conjugaison des Conferves voit le premier le mélange de deux cellules; il pose à jamais le principe de l'amphimixie. Le même nous dote d'une histoire physiologique des plantes d'Europe qui est le premier essai d'importance, de considérer la botanique comme une science des êtres vivants et vivant dans leur milieu avec leurs habitudes propres.

Mais c'est surtout à H.-B. de Saussure que nous devons d'être retournés à la nature. Inspiré par Haller le chantre de nos Alpes, et par l'immortel Jean-Jacques, il fonde la géologie alpine et, avec son sens prophétique, il établit les règles de la géologie moderne qui sont « Etudier les époques passées à la lumière des phénomènes actuels. » Je ne puis m'empêcher de le citer:

« Nous n'avons aucun moyen, écrit-il en 1796, de parvenir à la connaissance de ces modifications de la terre et de leurs causes que d'étudier l'état actuel du globe pour remonter graduellement à ses états antérieurs et pour parvenir à des conjectures probables sur son état futur.

« L'état actuel de la terre est donc la seule base solide sur laquelle puisse reposer cette théorie... »

C'est bien lui qui a été le pionnier de la Géologie des Alpes. Le naturaliste de cette catégorie n'est plus seulement un homme de cabinet, il veut se mettre en contact avec la nature actuelle. Rappelez-vous ce mémorable séjour au Col du Géant où en 1787 avec son fils Théodore, pendant 17 jours, il fit des expériences restées à jamais célèbres et qui ne furent définitivement suspendues que lorsque les guides craignant une prolongation absorbèrent une nuit toutes les provisions pour forcer nos deux savants à redescendre. N'est-ce pas là le type du savant genevois scrupuleux et infatigable dont s'inspireront tous ceux du XVIIIme et du XIXme siècles.

Puis, c'est A.-Pyr. de Candolle préparé à Genève par des hommes comme de Saussure, Senebier, P. Vaucher, qui après avoir passé par Paris, nous revient en 1814 de l'Université de Montpellier où il a conçu et publié sa « Théorie élémentaire de la Botanique, » rénovateur de la Botanique, nouveau Calvin de la Biologie dont les œuvres résument, ordonnent et éclairent toute la science végétale de son temps et qui le premier conçoit et exécute avec l'aide de ses descendants ce monument impérissable le « Prodrome » ou premier Essai d'une énumération méthodique et naturelle des productions végétales. Vers 1830, et sous son influence tout Genève fait de la Botanique; il crée le jardin, l'orangerie, les collections. Vienne une nécessité, toute la ville collabore à son œuvre comme dans la copie des planches de Moçino faite en 15 jours par les dames de Genève.

Et de cette race de vrais savants du XVIIIme et de la première moitié du XIXme siècle il faut malheureusement en passer beaucoup sous silence. Je craindrais d'abuser de vos instants.

L'Académie cependant, pendant cette brillante période, a subi bien des vicissitudes. Les dissentions intestines à la veille de la Révolution Française; le contre coup de cette dernière à Genève a ébranlé les vieilles institutions dont le cadre rigide n'a pas su se renouveler. Puis vient l'occupation par l'Etranger, période douloureuse pour la République; M. Borgeaud dans le livre qui est offert aux délégués des Universités

vous dira comment l'Ecole a passé victorieusement cette épreuve difficile, combien l'Ecole a été une sauvegarde pour le pays, combien elle a maintenu vivantes les salutaires traditions de l'ancienne Genève. Puis vient la période de la Restauration avec la reconstitution de l'Académie qui reste encore unie à l'Eglise ; mais cet état de choses ne peut être maintenu. L'Ecole désire la liberté. La tutelle de l'Eglise cesse en 1835.

Cependant au travers de toutes ces difficultés l'Institution était restée vivante, elle n'a peut-être jamais été plus brillante au point de vue scientifique que dans cette première période du XIXme siècle. Préoccupée de science, confiante dans son étoile et ses prérogatives l'Ecole n'avait cependant pas su discerner vers 1840 le danger qui la menace; elle avait négligé de comprendre les besoins et les nécessités des temps modernes. Plusieurs de ses maîtres les plus estimés, croyant ne pouvoir servir un gouvernement populaire qu'ils avaient combattu avec acharnement et au plus près de leurs convictions, lors de la Révolution de 1846, se retirèrent attristés. L'Ecole subit alors une crise redoutable. Beaucoup d'excellents esprits au lendemain de la Révolution de 1846 désespéraient. L'Académie avait non seulement perdu toute autonomie mais n'avait plus aucune action sur le Collège. Elle-même n'était guère qu'une collection de Facultés. La coordination des divers degrés de l'Instruction publique et l'esprit nouveau avait nécessité des changements importants et l'Académie ne pouvait plus raisonnablement prétendre à une influence en dehors de ses compétences.

En 1859 trois siècles se sont écoulés depuis sa fondation, le souvenir des événements de 1846 n'est pas encore effacé et cependant le Jubilé de 1859 organisé par un Comité d'étudiants sous la présidence du Recteur Plantamour put être célébré avec patriotisme et enthousiasme. L'Académie n'est pas morte, les vides se sont comblés, elle a subi cette crise de croissance avec virilité. Elle compte alors comme par le passé dans son corps professoral des jeunes savants qui vont à l'instar de leurs aînés et dans le même esprit de dévouement à la chose publique consacrer le meilleur de leur temps, tout leur savoir à la grandeur de l'Ecole. Aujourd'hui cinquante années se sont de nouveau écoulées. Le temps me manque pour vous parler de l'activité scientifique de ce demi siècle qui dans tous les pays marquera comme une merveilleuse étape dans la voie du progrès scientifique. Mais, en ce jour même je fais appel aux étudiants d'alors qui se souviennent. Que de changements, que de progrès réalisés !

La Genève moderne instaurée par James Fazy, organisée sur un principe exclusivement démocratique ne pouvait se désintéresser du développement des hautes études. Deux hommes marquent plus particulièrement pendant cette période de réorganisation qui en 1873 aboutit à la transformation de l'Académie en Université : Antoine Carteret et Carl Vogt. Ils ont compris chacun à sa manière, le premier en homme d'Etat, le second en savant la nécessité d'adjoindre à l'enseignement « ex Cathedra » comme cela était jusqu'alors celui tout aussi important sinon plus qui se fait dans les laboratoires. Ce n'est pas seulement l'adjonction de laboratoires bien outillés, d'une Faculté de Médecine avec ses laboratoires et ses cliniques qui caractérisera l'Université rajeunie, mais tout son régime administratif sera remanié. Un plus juste équilibre entre les compétences universitaires et les droits de l'Etat donnera à l'institution une nouvelle vitalité.

Esquissé déjà en 1774 par H.-B. de Saussure l'enseignement intuitif est enfin réalisé par le gouvernement issu du nouvel état de choses. La création de laboratoires bien outillés, les Bâtiments académiques décrétés en 1867, plus tard l'Ecole de Médecine et l'Ecole de Chimie, l'Institut d'Anatomie pathologique, les Hôpitaux avec leurs cliniques, la construction de la nouvelle Maternité et tout récemment l'aménagement d'une clinique pédiatrique, cet ensemble imposant d'instituts auxquels il faudrait ajouter tous ceux édifiés par la Ville de Genève et qui servent à l'enseignement supérieur comme les Musées, les Collections, la Bibliothèque, tout cela a, dans les dernières années, nécessité des dépenses considérables. Nous ne serons pas contredits en affirmant que jamais depuis les temps de la fondation de l'Académie le peuple de Genève ne s'était, à la fois, imposé d'aussi lourdes charges pour l'enseignement supérieur.

Tous ces récents sacrifices, consentis par les Conseils de la République, imposent aux Universitaires d'aujourd'hui une redoutable responsabilité. Cependant si nous consultons la liste des hommes de l'Académie nouvelle depuis 1846 ou des professeurs de l'Université qui nous ont précédés et que nous nous demandions si leur travail a été aussi utile que celui de leurs devanciers, non seulement à l'avancement de la Science en général mais aussi à l'éducation du peuple de Genève et que je vois parmi eux les noms des Pictet de la Rive, François J. Pictet, Cellérier, Plantamour, Colladon, Soret, Marignac, Raoul Pictet, M. Thury, J. Müller, C. Vogt, M. Schiff, Mayor, Amiel, M. Monnier, Brocher de la Fléchère, Cougnard, Oltramare et Bouvier et tant d'autres dont les noms et les travaux sont encore présents à notre mémoire, nous devons reconnaître que l'Académie depuis le nouveau régime n'a pas été indigne de ses traditions.

Soutenue par les Autorités et le Peuple de Genève tout entier l'Université démocratique d'aujourd'hui, inspirée par de si grands exemples, remplira son rôle scientifique et social dans le futur comme l'Académie l'a fait dans le passé.

Quelle satisfaction pour les magistrats et les Conseils de Genève de voir que cet effort près de quatre fois séculaire en faveur de l'instruction à tous les degrés n'a pas été vain. Votre présence ici, Messieurs les délégués des Universités et des Sociétés savantes, nous assure que, dans l'immense édifice de la Science contemporaine que le travail de vos Universités et le vôtre propre a dressé, la modeste pierre que notre vieille Académie et notre petite Université ont apporté, n'est pas passée inaperçue.

Et si devant les problèmes théoriques et pratiques, complexes et nombreux que le monde moderne pose devant nous, nous sommes parfois embarrassés de faire notre choix, n'oublions cependant jamais que le rôle de l'Université doit être, comme a été celui de l'ancienne Académie, en premier lieu, le culte de la Science pure, la poursuite de l'idéal scientifique.

En proclamant en ce jour de fête tout ce que l'Académie et l'Université sont redevables au génie de celui qui l'a fondée, au dévouement de ceux qui y ont enseigné, à l'esprit de sacrifice des magistrats et des citoyens de la République, je termine en disant avec l'un de mes prédécesseurs, A. de la Rive : Sachons conserver à Genève, dans le développement de la vie intellectuelle, comme dans celui de la vie pratique, ce caractère de moralité sévère, ce respect pour le fond des choses qui sans négliger la forme se garde de lui sacrifier le solide, ce caractère d'austérité dans les idées qui doivent être et rester le trait distinctif de notre ville.

Après ce discours un chœur mixte dirigé par M. O. Barblan, organiste de la Cathédrale (M. Bernard Nicolaï est à l'orgue) exécute un chant « Puissance de Dieu » de Beethoven (arrangé pour chœur mixte par M. O. Barblan).

Le Recteur donne ensuite la parole, au milieu d'un mouvement de respectueuse attention, à M. Deucher, Président du Conseil Fédéral :

Discours de M. Deucher, Président du Conseil Fédéral.

Es ist mir der ehrenvolle Auftrag geworden, heute, an der 350. Jubelfeier der Universität Genf dem Lehrkörper und den Studierenden dieser Hochschule, sowie den Behörden und dem gesamten Volke der Stadt und Republik Genf die Grüsse und Glückwünsche des schweizerischen Bundesrates zu überbringen.

Ich bin stolz darauf, als Eidgenosse die Grüsse aus der Bundesstadt an die von einem braven, intelligenten und guten Volke bewohnte Grenzmark des Landes tragen zu dürfen, und stolz darauf, als Ehrenbürger dieser herrlichen Stadt am blauen Leman meine Mitbürger zur Jubelfeier ihrer höchsten Bildungsanstalt heute beglückwünschen zu können.

Verklungen sind die herrlichen Akkorde der Orgel, die diese Räume durchbraust, verrauscht der Gesang, der unsere Herze durchbebt. Die gewaltigen Hallen dieser Jahrhunderte alten Kathedrale, Zeugen grosser Ereignisse alter und neuer Zeit, waren vor 350 Jahren, am 5. Juni 1559, gleichfalls die Städte eines solennen Festaktes. In Gegenwart sämtlicher weltlichen und geistlichen Behörden Genfs, von 600 Schülern und unter der Beteiligung der gesamten Bevölkerung wurden hier die Satzungen jener Schule feierlich promulgiert, aus der im Laufe der Zeiten unter verschiedenen Wandlungen, die heutige Universität sich entwickelt hat.

Ein Calvin und ein Theodor de Bèze, eherne Gestalten einer sturmbewegten Zeit, haben damals mit weitausschauendem Geiste und tatkräftigem Willen das Fundament für die geistige Entwicklung und die Blüte der spätern Bildungsanstalten gelegt.

Aus der zuerst vorherrschend kirchlichen Charakter tragenden Schule, in der immerhin dem Studium des klassischen Altertums volles Recht eingeräumt wurde, entwickelte sich nach dem Tode Calvins, unter dem massgebenden Einflusse de Bèzes allmählich eine universelle Bildungsanstalt von eminent staatlicher Bedeutung. Aus ihr ist im Laufe der Jahrhunderte, alten Wust und Schutt wegräumend und neubauend, nicht nur auf dem Boden der Kirche, sondern auf allen Gebieten des öffentlichen staatlichen und sozialen Lebens, eine glänzende « Universitas Litterarum » geworden. Die Entwicklung war eine stetige, schon im siebzehnten, achtzehnten, namentlich aber im neunzehnten Jahrhundert glänzten Namen von europäischem Rufe in Philosophie, Mathematik, Naturwissenschaften, auf dem Gebiete des Rechts und der Medizin im Genfer Lehrkörper. Schüler aus ganz Europa kamen nach Genf, um ihre Ausbildung zu suchen und zu finden fürs ganze Leben.

Immer und zu allen Zeiten und inmitten aller politischen Stürme, in der alten Republik, unter dem französischen Kaiserreiche, während den trüben Tagen der Restauration, ging die treue Pflege der höheren Bildungsanstalt wie ein heilig zu haltendes Erbstück und Vermächtnis früherer grosser Tage von einem Geschlecht auf das andere über.

Mit dem Jahre 1848, das uns den neuen Schweizerbund brachte, erwachte auch in Genf neues Leben und Streben auf allen Gebieten und namentlich auf dem der Jugenderziehung. Man gelangte zu einer Um- und Ausbildung des gesamten Schulwesens mit der Volksschule als festem Fundament und trefflichen Mittel- und Fachschulen; das Jahr 1873 sodann schuf als Krönung des Gebäudes die Universität.

Das war eine Tat. Wahrlich Grosses hat der kleine Staat für seine Hochschule geleistet, damit sie ebenbürtig neben den bereits vorhandenen Anstalten des In- und Auslandes bestehen könne. Und es ist gelungen : lebensfähig und lebenskräfttig steht sie heute da, überall hat sie sich ihren Weg geebnet und mit berechtigtem Stolze darf gesagt werden, dass die Genfer Hochschule in der grossen Gemeinde älterer Schwesteranstalten längst als vollberechtigtes Glied anerkannt wird.

Darum gedenken wir heute stolz und gehobenen Herzens der Vergangenheit.

Aber auch vorwärts sei unser Blick gerichtet : Es gilt, Errungenes nicht nur zu erhalten, sondern auszugestalten, zu vervollkommnen. Gross sind die Anforderungen, welche die Wissenschaft an solche Anstalten stellt, enorm die Arbeit, die zu ihrer Bewältigung erforderlich ist. Es bedarf des Zusammenwirkens aller Beteiligten, neben Volk, und Behörden und den finanziellen Kräften des Staates namentlich auch der hingebenden Wirksamkeit ausgezeichneter Lehrkräfte, um jeweils ein ausgestreutes Korn zur Blüte und segensreichen Frucht zu bringen. Als oberster Grundsatz and der Hochschule gelte die Wahrheit, dass es der Geist ist, der lebendig macht. Totes Wissen aufzuspeichern bringt keinen Gewinn, aber durch Wissen selbständig werden zum Handeln ist der Mühe des Lebens wert, Selbständige Männer soll die Hochschule heranbilden, selbständig denkende, selbständig handelnde; die Bildung des Charakters darf hinter der des Verstandes nicht zurückbleiben. Vor allem und in alle Zukunft soll sich die Universität Genf bewusst sein, dass sie eine Hochschule in einem republikanischen Staatswesen ist und dass sie damit die hohe Pflicht übernommen hat, die jungen Eidgenossen zu freien Männern, gesinnungstüchtigen Charakteren und guten Bürgern heranzubilden.

Zum Gelingen bedürfen wir aber auch der Mitwirkung einer studierenden Jugend, die beseelt ist von jenem Geist, der zwischen akademischer Freiheit und sich verirrender Zügellosigkeit zu unterscheiden weiss, von jenem Geist, der neben allem Frohmut des goldenen Jugendalters die höheren und ernsteren Lebensziele nicht vergisst, zu welchen die Universität befähigen und begeistern soll. Jedem meiner jungen Mitbürger an der Hochschule möchte ich zurufen : Gedenke, o Sohn der Freiheit, die Freiheit zu wahren, in Dir, um Dich, im Vaterlande!

Dem Zusammenwirken der Behörden, der Lehrer und der Studierenden, dem opferwilligen Sinne des intelligenten Genfer Volkes verdankt die Universität Genf ihre bisherigen Erfolge.

Möge dieses harmonische Zusammenwirken, möge die Uebereinstimmung im Erstreben der höchsten Ziele der Jugendbildung, eingedenk der Ueberlieferung einer ruhmvollen Vergangenheit, auch in alle Zukunft sich bewähren.

In diesem Sinne bringe ich im Namen des schweizerischen Bundesrates der Universität Genf an ihrem Jubeltage die besten Glückwünsche dar. Dass sie wachse und gedeihe und fortblühe von Geschlecht zu Geschlecht, dass sie sei and bleibe eine Leuchte der Wissenschaft, eine feste Burg der Freiheit, der Geistesfreiheit im Schweizerlande!

Après cet éloquent discours le Recteur annonce que les délégations seront appelées selon les pays et suivant l'ordre alphabétique adopté pour le cortège. L'arrivée des délégations est facilitée par un service d'ordre, dont avaient été chargé des étudiants. Pendant toute cette cérémonie le drapeau universitaire est tenu par M. d'Ernst, président de la Société de Zofingue, tandis que M. Moppert, vice-président de la Société de Belles-Lettres, appelle les délégations.

Au moment où les délégués sont appelés la nombreuse assistance les salue de ses applaudissements.

Les beaux costumes de plusieurs des délégués frappent par leur variété, leur élégance et parfois aussi leur étrangeté archaïque. Les nombreux membres de l'Institut de France avec leurs palmes vertes et leur épée — qui n'est pas pour tuer — sont particulièrement remarqués.

C'est l'Allemagne qui ouvre la marche. Chaque délégation salue le recteur et lui remet l'adresse, le plus souvent richement enluminée, qu'elle est chargée de présenter au nom de son Université ou de la société savante qui l'a envoyée. A chacun des délégués le recteur serre la main et le remercie.

On avait recommandé pour éviter de prolonger la séance outre mesure que chaque pays chargeât un seul délégué de parler au nom de tous ses compatriotes.

Mais il avait été également entendu qu'il serait loisible à tous les délégués, qui le désireraient, d'adresser quelques paroles à l'assemblée. Il faut reconnaître que cette liberté, assez rare dans de pareilles occasions, n'a donné lieu à aucun abus de la part des délégués qui se sont pour la plupart bornés à dire quelques paroles.

Allocution de M. le Prof. Windelband parlant au nom des Universités d'Allemagne.

Wir stehen auf geweihtem Boden : Von diesem Punkte aus hat Calvin die Welt bezwungen. Hier reden die Steine von grossen Erinnerungen ; hier müsste der einzelne Mensch schweigen, wenn ihm nicht eine Pflicht zu reden geböte. So spreche ich zu Ihnen aus ehrenvollem Auftrag im Namen der wissenschaftlichen Anstalten des

Deutschen Reichs, unter denen die älteste Universität mich hierher gesandt hat, Zeugnis abzulegen von dem Sinne, mit dem wir an dieser erhebenden Feier teilnehmen.

Wir begrüssen die Universität, deren Geburt vor 350 Jahren in gewaltige Weltgeschicke, in tief bedeutsame geschichtliche Vorgänge eingeflochten und der daran ein hohes Mass der Mitwirkung beschieden war. Der Schöpfer der Schola Genevensis hat sie sich zum kräftigsten Werkzeug seiner das Leben der Völker in der Tiefe aufwühlenden und umgestaltenden Tätigkeit gemacht : Von ihr aus gingen die Sendboten, die als Lehrer des neuen Glaubens und Lebens weithin den Samen seines Werkes gestreut haben. Geboren aus der Innerlichkeit des mystischen Glaubens, hat die Reformation ihre Fähigkeit, die politische und soziale Wirklichkeit zu durchdringen, durch die organisatorische Kraft Calvins bewahrt. Von Genf aus ist die Kulturwelt des westlichen Europa, sind Schottland und England, und im Laufe der Zeit das amerikanische Neuland von diesem Sturm des neuen Lebens ergriffen worden und überall war es derselbe gestaltende Grundgedanke : alle gleich vor Gott und alle gleich vor dem Gesetz.

Als dann diese Ideen aus der neuen Welt in das alte Europa zurückströmten, da begegnete ihnen eine andere geistige Bewegung, die wiederum von Genf ihren Ursprung genommen hatte. Die philosophische Entfaltung des grossen achtzehnten Jahrhunderts hatte auch hier nach allen Richtungen den lebhaftesten Widerhall gefunden : aber gegen die in sich verdorrende Verstandeskultur erhob Jean Jacques Rousseau den leidenschaftlichen Ruf nach dem Urrechte der Natur und nach einer darauf gerichteten Umbildung des persönlichen und des gesellschaftlichen Daseins. In der französischen Revolution, in ihrer Erklärung der Menschenrechte haben sich zuerst diese beiden grossen Genfer Gedankenströme vereinigt, und seitdem sind die Prinzipien Calvins und Rousseaus die bestimmenden Momente im Wesen des modernen Liberalismus geblieben bis auf den heutigen Tag.

Das Genf der Reformation und das Genf der Aufklärung haben in dem Genf des neunzehnten Jahrhunderts fortgelebt und fortgewirkt. Mit allseitiger Betätigung hat die Universität an den grossen Entwickelungen der Wissenschaften während des vorigen Jahrhunderts Anteil gehabt. Vermöge ihrer natürlichen Lage und ihrer geschichtlichen Entwickelung ist diese Stadt zum Austausch der Gedanken von drei grossen Völkern bestimmt und damit eines der Kulturzentren Europas. Hier leistet deshalb die Universität in hervorragendem Masse die Aufgabe, welche den Universitäten in dem gegenwärtigen Zustande des geistigen Lebens überall zufällt. Wir stehen in einem Zeitalter blühendster Aussenkultur, gesteigerter Vollkommenheit des materiellen Daseins, wachsender Bemeisterung von Raum, Zeit und Materie, und gar leicht richtet sich der Sinn der Menschen auf dies fascinierende Aussenleben und lässt sich darin gefangen halten : da ist es unsere Sache, die Sache der Universitäten, immer wieder durch eindrucksvolle Leitung den Sinn emporzuheben zu den Gütern des Geistes, zur Hingabe an die interesselose Arbeit für die Wahrheit. Und wir stehen in einer Zeit der geschärften nationalen Gegensätze, der Ausprägung nationaler Gesinnungen und Leidenschaften : da ist es unsere Sache, die Sache der Universitäten, in dem reinen Sinn wissenschaftlicher Forschung die Ideale menschlicher

Gesamtkultur, den heiligen Dienst der Humanität in Kraft und Ehren zu halten. Jede Gelegenheit, die uns vereint, soll in der Stärkung dieser Ueberzeugungen ihren besten und wertvollsten Erfolg haben : und wo könnten wir dafür stärkere Grundlagen finden, als in dieser Universität, die in dem geistigen Leben einen so hohen Rang an Gesinnung und Tat einnimmt? Wir danken ihr für Alles, was sie uns gewesen ist und ist, und wir wünschen ihr, dass sie weiter blühen möge als eine Pflanzstätte edelster Arbeit im Dienste der Wissenschaft und der Menschheit.

Le délégué de l'Université de Strasbourg, M. le Recteur Neumann, rappelle l'influence de Sturm sur Calvin et les antiques liens qui ont unis les écoles de Genève et de Strasbourg.

Le Prof. Dr Suchier (Halle-Wittenberg) apporte le salut de l'Université de Martin Luther à l'Université de Jean Calvin.

M. le Prof. Erman, Recteur de l'Université de Münster, un ancien maître de la Schola genevensis, s'exprime en ces termes :

Der altehrwürdigen Hochschule Calvins von der jüngsten der deutschen Universitäten, der Westfälischen Wilhelms-Universität zu Münster, einst einer geisteskräftigen Jesuitenakademie. A la ci-devant Rome protestante... de la ci-devant Rome du Nord : *Post inimicitias pax, post tenebras lux* (et — espérons-le — *post nubilas Phœbus*).

Plusieurs des délégués américains, ceux qui ne parlent pas le français, s'expriment en allemand, pensant par là être mieux compris. L'action immense que Genève a exercé dans le monde et particulièrement sur les Etats-Unis est le thème de presque toutes les paroles prononcées.

Les délégués de Johns Hopkins U., Harvard U., Cornell U., Dartmouth College (Hanover), etc., prennent successivement la parole.

Le Président, Jacob-Gould Schurman (Cornell University), reconnaît à l'Université de Genève « d'avoir été la mère de l'Education puritaine et dont l'influence, par la Hollande et l'Ecosse, par l'Angleterre et la Nouvelle Angleterre, par les Huguenots et les Wallons, a irrigué tout le sol de la culture transatlantique ».

Le Prof. Herbert-Darling Foster qui apporte les félicitations de Darmouth College, lequel reconnaît la dette de reconnaissance de l'Amérique vis-à-vis de Genève pour ses idées de liberté, de progrès et de droiture civique, rappelle cette sentence de son fondateur :

« Je dénie à quiconque au monde de montrer dans mon enseignement un seul fait qui soit contraire à la doctrine de Calvin. »

Puis, c'est le tour aux délégués de la République Argentine, de l'Autriche, de la Hongrie qui remercient des lumières que Genève a fait briller et qui ont si fortement profité à leur pays.

Le Prof. D[r] J. DE SZÁDECZKY, représentant de l'Université de Kolozsvár, après un exorde en hongrois :

« Nagysàgos Rector Up Tekintetes Egyetemi Tanàcs ! », dit :

Vos Alpes majestueuses envoient une branche vers l'Orient qui embrasse la Hongrie, comme une mère l'enfant chéri. Ce pays s'intéressa et prit part aux grands événements de Genève depuis le temps du fondateur de votre Collège. Ces liens anciens ont inspiré le Sénat de l'Université de Kolozsvár, laquelle m'envoyant à votre splendide Jubilé, souhaite que votre célèbre Ecole vive, fleurisse, grandisse aussi à l'avenir.

Au nom des Académies réformées de Hongrie, M. Jos. ERDÖS DE SIMA, professeur à la Faculté de théologie de Debreczen, par une diction impeccable et une véritable éloquence, fait presque regretter à l'auditoire que le latin ait cessé d'être d'un usage international courant.

Viennent ensuite la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Danemark qui, tous, apportent des messages sympathiques.

« Les petites nations ont leur place dans la grande maison de l'humanité », nous dit le représentant de l'Université de Copenhague, le Prof. O.-V. AMMUNDSEN.

Au nom de l'Institut de France, M. le Prof. CORDIER lit la superbe adresse qui figure parmi les actes du Jubilé. Cet hommage venant de si haut a été particulièrement sensible aux universitaires genevois.

Le nombre inusité de représentants des Académies de France, en grand apparat, montrait à tous la sympathie que notre Ecole a su inspirer au dehors.

Les Universités françaises avaient chargé M. le Prof. GIDE, de la Sorbonne, de parler au nom de toutes. On lira plus loin l'adresse de cette antique Ecole, signée par un ami éprouvé de notre Université, le vice-recteur de l'Université de Paris, M. Liard. On y rappelle heureusement le lien d'une langue commune, mais surtout le fait que le fondateur de l'Université de Genève, Jean Calvin, et son premier recteur, Th. de Bèze, étaient tous deux Français et que Calvin avait fait une partie de ses études à l'Université de Paris.

Au nom de l'Ecole des Hautes Etudes M. Gabriel Monod offre à l'« Alma mater genevensis », la réimpression de l'*Institution chrétienne de Calvin.*

Puis M. G. Monod dit par suite de quelles circonstances l'Ecole des Hautes Etudes a entrepris de donner une édition critique de l'*Institution chrétienne :*

Sous la direction de M. Abel Lefranc qui a naguère élucidé l'histoire de la jeunesse de Calvin et dissipé les calomnies dont on avait essayé de la ternir, et grâce à la générosité de la marquise Arconati, fille d'Alphonse Peyrat, toujours prête à favoriser, en mémoire de son illustre père, toutes les entreprises utiles aux arts et aux lettres, l'Ecole des Hautes Etudes a entrepris de donner une édition critique de l'*Institution chrétienne,* ce livre extraordinaire, où la théologie a été pour la première fois

comme laïcisée, où elle s'est dégagée de la sécheresse pédante de la scolastique et des spéculations subtiles et nuageuses de la mystique pour parler à tous, rois, seigneurs, prêtres, savants et peuples, un langage compris de tous, où la foi religieuse est fondée, non plus sur l'autorité de la tradition ecclésiastique et des citations accumulées des Pères et des docteurs, mais sur la seule autorité de la raison et de la conscience individuelle, interprétant la parole de Dieu, où enfin cette foi religieuse s'est exprimée dans une langue dont la vigueur pittoresque et l'ampleur majestueuse annoncent et préparent à la fois Pascal et Bossuet.

Par une singulière et heureuse coïncidence, le premier exemplaire de notre premier volume, qui contient le texte de l'édition française de 1541, jamais réimprimée et dont il ne subsiste plus que cinq exemplaires, est sorti de presse au moment même où je quittais Paris pour venir à Genève, et c'est ce premier exemplaire que j'offre à votre Université au nom de notre Ecole.

Cette nouvelle édition de l'*Institution chrétienne* sera également précieuse pour l'histoire de la langue française et pour l'histoire religieuse. Celle-ci tient d'ailleurs une grande place dans l'Ecole des Hautes Etudes depuis qu'en 1886, à la section des sciences historiques et philosophiques a été ajoutée une section des sciences religieuses, où ont enseigné Albert et Jean Réville, et Auguste Sabatier, dont le souvenir est resté aussi vivant et aussi vénéré à Genève qu'à Paris.

C'est au nom de nos deux sections des sciences historiques et philologiques et des sciences religieuses que j'apporte à l'Université de Genève l'hommage de notre admiration pour son glorieux passé et de nos vœux pour son avenir.

Ce fut l'un des points saillants de cette cérémonie déjà si émouvante et si solennelle.

Puis c'est le tour des Facultés protestantes de Paris (Prof. Bonet-Maury) et de Montauban (Prof. Doumergue) que des liens d'étroite amitié séculaire attachent à la Faculté de Théologie de Genève.

Enfin nos voisins de la Savoie, les Académies de Thonon et d'Annecy viennent renouer d'antiques relations de bon voisinage.

La Grande Bretagne et les Colonies britanniques étaient largement représentées.

Au nom de l'Académie britannique Lord Reay dit : En vous apportant les hommages de la plus jeune des académies, l'Académie britannique, je n'ajoute que ces paroles de Carlyle, qui exprime en un mot ce que l'Académie pense de votre grande et vieille Université : « Jamais elle n'a craint la face de l'homme, toujours celle de Dieu. »

M. H. Symons représentant le British Museum vient féliciter l'Université de Genève, cette grande école de tout le savoir humain.

Madame Grace Chisholm Young, Phil. D^{r}, accueillie par une véritable ovation, représente le Collège féminin de Girton, Cambridge ; elle félicite Genève d'avoir ouvert son Université aux deux sexes :

L'aîné des Collèges de femmes en Angleterre, envoie ses salutations sincères à l'Université de Genève, qui a ouvert ses portes, grandes ouvertes, non seulement aux hommes mais aux femmes de toutes les nations.

Le professeur Kirkpatrik, d'Edimbourg :

Monsieur le Recteur, j'ai l'honneur de vous présenter une adresse de la part de mon Université d'Edimbourg, qui est pour ainsi dire fille aînée de votre Université, car elle fut fondée sous l'influence de John Knox, qui fut disciple enthousiaste de Calvin. Nous saluons l'Université de Genève de tout notre cœur, avec gratitude et avec admiration comme notre véritable *Alma mater*.

Malgré l'heure qui s'avance l'intérêt ne faiblit pas. Tant de précieux témoignages ont ému plus d'un cœur genevois et ont révélé à plus d'un indifférent la grande œuvre qu'avait accomplie, dans le passé, la vieille Ecole genevoise et quelle devait être sa tâche dans l'avenir.

Aussi lorsque au nom des Universités italiennes le professeur A. Batteli, délégué des Universités de Rome et de Padoue prend la parole, c'est avec une attention intense qu'on suit son allocution :

J'ai l'honneur d'apporter à votre glorieuse Université, l'hommage de fraternité et de foi des Universités italiennes. Je suis sûr d'interpréter les sentiments de tous mes compatriotes et en particulier de la Rome moderne en rappelant les liens spirituels qui ont existé entre les humanistes italiens du XVme siècle et l'esprit de la réforme calvinienne. Au milieu de luttes et de persécutions nos humanistes ont jeté à pleines mains les germes qui ont déterminé le grand mouvement des idées dont Genève a été un des théâtres au XVIme siècle, alors que tant d'enfants rebelles de l'Italie sont venus chercher un refuge dans votre cité. Permettez-moi aussi de rappeler que l'année de la mort de Jean Calvin, au port disparu, célébré par Dante, se levait sur le monde un soleil dont les rayons étincelants ont éclairé le chemin de la science. C'est le nom de Galilée que je rappelle ici, en l'unissant à celui de Calvin, dans cette fête solennelle de la liberté de la pensée. Je rappelle le nom immortel du docteur de Pise et de Padoue, du génie persécuté et condamné, forcé à rétracter sa doctrine.

Calvin en proclamant le libre examen, Galilée en fondant la méthode expérimentale, ont préparé la floraison des savants illustres qui ont rendu célèbre votre ancienne académie.

Puis c'est le délégué de la Faculté vaudoise de théologie de Florence qui vient dire :

Au nom de la Faculté vaudoise de théologie de Florence j'ai l'honneur, Monsieur le Recteur, de vous exprimer les sentiments les plus profonds de respectueuse et de

filiale reconnaissance. Les Vaudois d'Italie considèrent et considèreront toujours l'Université de Genève comme leur *Alma Mater* et c'est de tout cœur qu'ils disent : « Qu'elle vive et qu'elle prospère pour le progrès de la vérité dans tous les domaines ! »

Après l'Italie, les Pays-Bas. Le délégué de l'Académie des Sciences d'Amsterdam, M. VALETON :

Etudiant moi-même de l'Académie de Genève, je suis fier de représenter ici la Hollande scientifique. La Hollande prend une vive part au développement de la science. Dans ce domaine international et purement spirituel, les petits pays peuvent soutenir la concurrence avec les grandes nations et, comme vous, nous tenons à cœur et nous considérons comme notre devoir de ne pas rester en arrière. Il y a pour cela une condition indispensable à laquelle nous croyons satisfaire comme vous. C'est d'accepter, sans aucune crainte, la liberté absolue dans tous les domaines : liberté de conscience, liberté de parole, liberté de la presse. Nous l'avons, cette liberté, et nous la voulons comme vous. Et nous savons que la *Schola genevensis,* ce grand établissement d'instruction fondé par l'illustre Calvin, sur le principe de la liberté, qui est en même temps un principe de justice et de vérité, supporte hardiment la comparaison avec toutes les Universités suisses et étrangères à votre pays, et que pendant tout le cours de son existence elle a été un foyer de lumière pour votre cité, pour la Suisse et pour beaucoup d'autres pays. Nous ne saurions oublier ce que la Hollande, en particulier, vous doit, et, convaincus que votre passé féconde votre avenir, nous nous empressons de vous témoigner combien nous sommes heureux de prendre part à ce beau jubilé, et en joignant nos vœux les plus sincères à ceux des institutions scientifiques du monde entier, de nous associer à la joie fière et virile qui remplit vos cœurs en ce jour.

Je dépose cette adresse au nom de l'Université d'Utrecht et de l'Académie des Sciences d'Amsterdam, et je termine en unissant la noble devise de Genève : *Post tenebras lux,* et celle de l'Université que j'ai l'honneur de servir, qui est en même temps une prière et qui contient tout ce que nous avons à vous souhaiter : *Sol justitiæ illustra nos !*

Du Portugal deux délégués des Ecoles de Lisbonne et d'Oporto ; ce dernier se fait remarquer par la beauté de son costume académique.

L'Académie des Sciences de Roumanie est représentée par un des plus brillants élèves de notre Université, le Prof. MRAZEK, qui lit une adresse pleine de sentiments de reconnaissance.

La phalange importante des délégués russes, pays dont une partie importante de nos étudiants sont originaires, représente à peu près toute la gamme des établissements d'instruction supérieure de ce grand pays.

Le Prof. TIKHOMIROFF dépose, en même temps que les adresses de l'Université de Moscou et de la Société des naturalistes de Moscou, des diplômes

d'honneur. A l'adresse de M. le Prof. Amé Pictet, un diplôme de Membre associé de l'Université impériale de Moscou ; à l'adresse de MM. les Prof. Chodat, L. Duparc et C. Sarrasin, les diplômes de Membres d'honneur de la Société impériale des naturalistes de Moscou.

L'un des délégués russes (M. A.-S. Lappo-Danilewski) dit entre autres :

En devenant le centre de la civilisation genevoise, l'Université propagea son influence jusqu'aux confins de l'Europe, et c'est ainsi qu'elle a sa place dans les annales encore brèves de la civilisation russe. Nous reçûmes du fondateur de l'Académie de Genève quelques idées religieuses et morales qui germèrent sur le sol russe, et, plus tard, quelques produits de la culture à la fois philosophique et chrétienne de votre cité. C'est de Genève et de ses environs que nous vinrent quelques hommes de bien et notamment l'un des plus précieux et des plus loyaux collaborateurs du grand monarque qui posa chez nous les premières assises d'un nouvel Etat ; puis le précepteur qui inspira à un de nos empereurs les quelques idées libérales qu'il appliqua à l'organisation de son empire et dont il s'inspira dans la constitution qu'il donna aux deux pays réunis à la Russie. C'est d'un professeur de votre Université et de son disciple, le fameux « citoyen de Genève », que nous avons reçu les premiers principes du droit naturel et que nous avons appris à connaître la grande doctrine de la volonté générale. Enfin, c'est à Genève que beaucoup de nos étudiants viennent chercher l'éducation scientifique et acquièrent ainsi le sentiment de la discipline morale et de leur responsabilité personnelle devant le pays qui leur offre l'hospitalité.

Telles sont quelques-unes des principales obligations que la Russie a envers la Suisse. Il est donc juste que nous soyons venus de si loin pour la remercier. Nous lui souhaitons que la haute valeur scientifique et morale et la prospérité de la *Schola genevensis* croissent d'année en année pour le bien suprême de l'humanité.

Le délégué de l'Université de Tomsk (Sibérie), M. le Prof. Bogaiewski, annonce que :

Le Conseil des professeurs de l'Université de Tomsk a élu, à l'unanimité, dans sa dernière séance, M. Gustave Moynier et M. Henri Dunant, membres honoraires.

L'Université de Tomsk envoie à sa sœur aînée son salut cordial et fraternel.

La jeune Université sibérienne, se souvenant de la devise de la noble ville qui la reçoit aujourd'hui : *Post tenebras lux,* sait que cette lumière brillera tant que vivra l'Université de Genève.

Enfin la Suède précède la Suisse. Elle est représentée par trois Universités : Upsala, Lund, Goteborg.

Au nom des Universités suisses, M. le Prof. d'Orelli, Bâle, adresse à l'assemblée l'allocution suivante :

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les vœux sincères des Universités suisses.

A Bâle, nous aimons à nous rappeler que Jean Calvin, après avoir quitté sa patrie, trouva dans notre ville un premier asile. Il visita notre Université et se mit en rapport avec nos professeurs ; et il paraît que l'impression produite sur lui fut bonne, puisqu'à Genève il fonda une seconde Académie qui, au XVI[me] siècle, allait dépasser sa sœur aînée par la puissance de son esprit et l'étendue de son influence.

Aujourd'hui, les Universités sont nombreuses en Suisse. Berne et Zurich, Lausanne et Fribourg ont suivi le bon exemple. On nous dit quelquefois que nous en avons trop. Ce n'est pas notre avis. Non seulement nous faisons valoir que l'humanité moderne doit au travail scientifique les grands progrès réalisés dans la vie pratique. Mais nous insistons sur cette vérité que l'homme ne vivra jamais de pain seulement et que pour prospérer, une nation doit élever ses aspirations au-dessus du monde des intérêts matériels. Chacune de nos Universités a son caractère particulier qui répond à la mentalité du peuple auquel elle sert de centre intellectuel. Dans la Suisse allemande, nous aimons la science solide, les recherches approfondies, mais nous sommes un peu réalistes. Nous reconnaissons que quelquefois il nous faut un souffle idéaliste venant d'ailleurs. C'est pourquoi nous voyons volontiers nos étudiants prendre le chemin de la Suisse romande pour s'inspirer de cet idéalisme de la race latine que bon nombre de vos savants ont pris pour guide.

Nous vous remercions, Messieurs, nous remercions l'Université de Genève de ce qu'elle a été pour nous pendant ces 350 ans. Et nous savons que nos vœux se rencontrent avec les siens si nous lui souhaitons qu'au milieu de tous les progrès de l'avenir elle maintienne toujours son précieux héritage et qu'elle se souvienne de sa noble origine en conservant cet esprit élevé et sérieux qui distingue ses fondateurs. J'ai dit.

M. Seippel, professeur de littérature française, parle au nom de l'Ecole Polytechnique fédérale, qui salue la *Schola genevensis*, « qu'elle vive encore autant qu'elle a vécu et plus qu'elle a vécu ! Qu'elle donne dans l'avenir autant et plus qu'elle a donné ! »

Puis on entend un beau morceau de musique avec accompagnement d'orgue : Psaume XIX *(Les cieux racontent...)*, arrangé pour chœur mixte par M. Otto Barblan.

Le chœur dirigé par M. Otto Barblan, organiste de Saint-Pierre, comprenait beaucoup d'étudiants, auxquels avaient bien voulu se joindre des membres des chœurs paroissiaux. M. Klein, président de ces derniers, nous avait prêté son concours bienveillant.

A 1 h. $^1/_2$, le Recteur, après des remercîments, levait la séance. Un beau jeu d'orgues (fantaisie en *sol mineur*, de Bach), joué par M. Nicolaï, terminait cette cérémonie, tandis que la foule émue s'écoulait lentement.

GARDEN-PARTY «AU VALLON» PRÈS DE CHÊNE-BOURG

Cette Garden-Party offerte par M. et M[me] Casimir de Candolle, sous les auspices de la Société académique, était destinée à mettre en rapport nos hôtes illustres avec les membres de la Société académique. Elle marquait aussi l'intérêt que porte au développement de notre haute Ecole l'élite intellectuelle genevoise, groupée dans la Société académique, qui est, depuis longtemps, l'intermédiaire entre ce public instruit et l'Université.

M. Casimir de Candolle, fils du Professeur Alphonse de Candolle, petit-fils d'Augustin-Pyramus de Candolle, Docteur *honoris causa* de l'Université, délégué de la Société linéenne de Londres, un grand ami de l'Université, était tout désigné pour cette double mission de représenter la Société académique, dont il est le président d'honneur, et le public genevois, ami des études.

Malgré le temps douteux, nos hôtes se sont rendus très nombreux à cette invitation.

Au cours de cette brillante réception, M. Ad. Engler, professeur de botanique à l'Université de Berlin, membre de l'Académie des Sciences de Prusse, s'adressant à M. et M[me] Casimir de Candolle, s'est exprimé en ces termes :

Innerhalb zwei Jahren haben sich Vertreter der verschiedensten Richtungen der Biologie aus allen Teilen der Erde zweimal versammelt, um die Geburtsjahre zweier Männer zu feiern, deren Name fortdauernd, so lange die Mannigfaltigkeit der organischen Welt und ihrer Lebenserscheinungen Gegenstand wissenschaftlicher Forschung bleiben wird, nicht in Vergessenheit geraten kann. Im Jahre 1907 feierten wir in Upsala und Stockholm die 200 jährige Wiederkehr von Linnés Geburtstag, in dankbarer Erinnerung an die Verdienste, welche Linné sich durch sein klassifikatorisches Genie erworben hat. Bei dieser Gelegenheit konnte auch mehrfach darauf hingewiesen werden, dass er mehr als seine Zeitgenossen den Lebenserscheinungen und natürlichen Verwandschaftsverhältnissen der Pflanzen Beachtung verschenkte. Aber welcher Unterschied zwischen «seinen» Anschauungen und denen des 102 Jahre später geborenen Charles Darwin, zu dessen Centenarfeier vor zwei Wochen ebensoviel Männer der Wissenschaft sich nach Cambridge begeben hatten, wie vor zwei Jahren nach Upsala ! Fürchten sie nicht, dass ich hier auf eine Würdigung seiner einflussreichen Forschungen und so wichtigen Kombinationen eingehen werde. Versuchen will ich der Zeit zu gedenken, welche zwischen Linné und Darwin liegt

und als Botaniker Bezug nehmen auf die gewaltigen Fortschritte, welche die Botanik in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts vor dem Erscheinen von Darwins Werken gemacht hat. Ein grosser Teil dieser Fortschritte ging aus von Genf, welches seitdem bis in die Gegenwart den hervorragendsten Stätten botanischer Forschung zugerechnet wurde.

Hier war es, wo 1804 Th. de Saussure durch seine « Recherches chimiques sur la végétation » die Assimilation und Atmung der Pflanzen, die wichtigsten Vorgänge bei der Bildung der organischen Substanz und für den Stoffwechsel entdeckte und in klarer Darstellung zu würdigen wusste. Hier aber war es auch, wo längere Zeit Pyramus de Candolle als Forscher und Lehrer wirkte und zum Stammvater eines wissenschaftlich illustren Geschlechtes wurde, welches die Botanik fortdauernd gefördert hat und noch fördert. Hatte Linné selbst schon im Gegensatz zu seinem künstlichen System natürliche Familien aufgestellt und weitere Aufstellung solcher als die Aufgabe der Zukunft bezeichnet, so waren es Jussieu und Aug. Pyr. de Candolle, welche die Familien in umfassende Verwandschaftskreise vereinigten, welche als Hauptäste des Stammbaums der Blütenpflanzen auch heute noch bezeichnet werden. Ausserdem hat P. de Candolle die Kenntnisse vieler Familien durch eingehendes Studium erheblich erweitert und in seinem « Prodromus regni veg. » ein Monumentalwerk der Pflanzenkunde geschaffen. Ganz besonders bahnbrechend hat er auf dem Gebiet der Morphologie gewirkt und es ist nicht zu viel gesagt, wenn man behauptet, dass seine 1813 erschienenen « Théorie élémentaire de la botanique » gegebenen Ausführungen schon die Grundzüge zu descendenz-theoretischen und œkologischen Betrachtungen der Angiospermen enthalten. In würdiger Weise wurde das Werk des Vaters von Alph. de Candolle fortgesetzt. Mit einer für einen Privatmann seiner Zeit einzig dastehenden Liberalität hat er die systematischen Studien anderer Botaniker gefördert, namentlich aber auch selbst die Kenntnis mehrerer wichtigen Familien erweitert. Doch seine Bedeutung liegt noch auf anderen Gebieten. Ihm war es bei den systematischen Studien immer ein Bedürfnis, den genetisch verwandtschaftlichen Beziehungen, der Descendenz nachzugehen. Das tritt deutlich in seinen Studien über den Ursprung der Kulturpflanzen und in seiner « Géographie botanique raisonnée » sowie in mehreren Einzelstudien hervor. Als vor wenigen Wochen Darwins Gedächtnis gefeiert wurde, waren in Cambridge diejenigen Werke ausgestellt, aus welchen Darwin mehrfach Material für seine Studien geschöpft hatte und unter diesen befand sich auch de Candolle's « Géographie botanique raisonnée », mit vielen handschriftlichen Notizen Darwins versehen und von ihm selbst als wichtiges Quellenwerk bezeichnet. In den Arbeiten des Enkels Cas. de Candolle treten wieder die Neigungen zu morphologischen und physiologischen Forschungen hervor und nicht minder hat er durch Verarbeitung grosser schwieriger Familien, wie die der Piperaceen und Meliaceen, sowie durch die Herausgabe der Monographiæ Phanerogamarum sich unvergängliche Verdienste erworben. Wo solche Vorbilder gewirkt haben, da fehlt es nicht an Nachfolgern und ich müsste noch lange reden, wollte ich auch nur die hauptsächlichsten Leistungen der Genfer Botaniker besprechen. Wenn ich die Namen Boissier, Barbey, Müller, argoviensis, Chodat, Burnat, Briquet, Buser, Hochreutiner nenne, so weiss es jeder Botaniker, dass ihnen unsere Wissenschaft viel zu danken hat. An dieser Pflege der

Botanik, für welche Ihr schönes Land ebenso wie hochherzige Mäcene weitgehende Anregung bieten, hat auch die Société académique einen grossen Anteil, der wir ebenso wie dem Herrn Cas. de Candolle für das heutige Fest grossen Dank schulden und ich möchte meine Aussprache mit dem Wunsche schliessen, dass das für alle Wissenschaften so gedeihliche Zusammenwirken der Société académique mit der Universität Genf auch weiterhin ein fruchtbares sein möge.

C'est ensuite à M. le Prof. Ch. Flahault de l'Université de Montpellier, membre correspondant de l'Institut de France, à prendre la parole; il lit l'adresse de l'Université de Montpellier :

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

A l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université (1559-1909), l'Université de Montpellier se fait un devoir, et ce lui est une joie, d'adresser ses hommages, ses félicitations et ses vœux à l'Université de Genève.

Aux confins des peuples et des langues de l'Occident, le flambeau allumé par vos pères au foyer de la Renaissance n'a cessé de répandre au loin son éclat sur ceux qui avaient soif de lumière, de science et de liberté. Aux hommes qui refusaient d'incliner leur pensée devant la force, votre patrie a fait une patrie nouvelle. De tous les points de l'Europe ils sont venus vous demander un asile; de ces hommes de volonté droite et de foi ardente, vous avez fait des citoyens de la libre Genève. Leur gratitude vous en a récompensés : leur science, leur amour et leur vigilance ont fait de votre République naissante la première forteresse de la liberté dans les temps modernes.

Parmi ces bourgeois qui ont fait la force et la gloire de Genève, beaucoup étaient partis de France. Les de Candolle, fuyant l'intolérance, vous étaient venus de Provence. L'un d'eux, élevé par vous, nous donna des années de labeur fécond et une part de gloire. Auguste-Pyrame de Candolle, l'émule de Cuvier, occupa brillamment deux chaires de nos Facultés, et dirigea notre Université avec sagesse dans des temps difficiles.

L'amour de la patrie genevoise vous l'a rendu. Son souvenir se perpétue dans les œuvres qu'il a créées, et ceux qui lui succèdent ont recueilli avec reconnaissance l'héritage scientifique qu'il leur a laissé.

Il a également salué l'esprit libéral et éclairé de Genève.

Enfin, le Recteur R. Chodat remercie M. et Mme Casimir de Candolle pour cette brillante réception et dit ensuite quels services la *Société académique* a rendus et rend encore à l'Université.

Au cours de cette réunion, des chœurs d'étudiants se sont fait entendre et la plus franche gaîté n'a cessé de régner jusqu'au moment de quitter la splendide et hospitalière campagne du Vallon.

DINER OFFERT AUX DÉLÉGUÉS ET A L'UNIVERSITÉ

PAR LE

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE GENÈVE

Le Conseil d'Etat avait pris l'initiative d'offrir à l'Université un grand dîner en l'honneur des délégués des Universités et des Sociétés savantes. L'exiguïté des locaux n'avait pas permis d'étendre les invitations à toutes les personnes qu'il aurait été intéressant d'avoir. Néanmoins presque tous les professeurs et la plupart des délégués assistaient à ce dîner. Il avait fallu pour les mêmes raisons, vu l'absence d'un local suffisant, diviser les convives en deux locaux; le dîner à l'Hôtel National était présidé par M. Charbonnet, président du Conseil d'Etat; celui de la Métropole par M. H. Fazy, vice-président du Conseil d'Etat. Le Recteur R. Chodat assistait au dîner du National; le vice-recteur, M. Ed. Montet, à celui de la Métropole.

Les invités étaient distribués d'une manière aussi égale que possible dans les deux hôtels. Même service, participation des autorités, tout était également équilibré.

Au cours de ces dîners, brillamment organisés par les soins d'une commission désignée par le Conseil d'Etat et que présidait M. Bret, chancelier, de nombreux discours furent entendus.

M. Charbonnet, président du Conseil d'Etat, après avoir salué tout particulièrement le représentant du Conseil fédéral, M. Comtesse, vice-président du Conseil Fédéral, ainsi que M. Odier, ministre plénipotentiaire à St-Pétersbourg, les membres délégués du Tribunal fédéral, le corps consulaire et son doyen M. le baron de Geer, les délégués des Universités et corps savants représentés, a levé son verre à la patrie intellectuelle, à la science qui réunit toutes les patries.

M. Comtesse, vice-président du Conseil fédéral, est reçu par des acclamations prolongées :

En entendant des voix autorisées retracer le passé de Genève, je me suis senti saisi d'admiration pour cette vieille Université. Quel a été le premier souci des réformateurs? Enseigner la jeunesse et créer pour elle des centres d'enseignement. Farel avait déjà exposé au Conseil de Genève tout un plan scolaire. Calvin vient exposer à son tour qu'une forte éducation républicaine et chrétienne et une forte discipline de l'esprit devaient devenir les fondements de l'Etat, et avec son esprit autoritaire il présente un programme. Il faut juger Calvin comme on doit juger les hommes et les choses du passé. Il y a là une question d'optique. Il faut se reporter au temps où il vécut et en mesurant les résultats de son œuvre. Il a été un adepte puissant de la foi et du progrès, et l'enseignement qu'il a créé à Genève a fait de cette ville une des capitales intellectuelles du monde. C'est là un monument impérissable qui atteste la puissance et la clairvoyance de cet esprit supérieur.

Les créations scolaires de Calvin se sont aussitôt adaptées aux besoins nouveaux de la république. Elles ont créé dans ce petit peuple un esprit public et un sentiment national qui lui ont permis de résister à toutes les causes de dissolution. Cette circonstance a fait de Genève une forteresse imprenable et héroïque, qui a pu triompher de tous les assauts. C'est un grand spectacle que celui de cette petite république secouée par tant d'orages et qui reste debout, alors que tant de changements s'accomplissent sur la carte du monde. Ici, il ne faut pas séparer la république et la vieille école de Calvin. Avec cela Genève a pu attendre de pouvoir s'abriter sous les plis du drapeau fédéral.

On a prétendu parfois que les démocraties étaient peu favorables à la haute culture, qui ne s'adresse qu'à quelques privilégiés. Les préventions contre la haute culture ne peuvent être que le fait d'une démocratie dans l'enfance. Chaque année, nous avons chez nous une nouvelle Université, et voici Neuchâtel qui entre dans le mouvement.

La tâche de Genève, à cette heure, est devenue compliquée, du fait des gros contingents d'élèves du dehors. Cette confraternité du travail peut porter ses fruits de concorde, mais à condition de ne pas laisser s'obscurcir la notion de patrie dans ces jeunes esprits. L'amour de la patrie doit être inculqué partout et provoquer une noble émulation pour le bien.

Au nom du Conseil fédéral, je lève mon verre à l'Université de Genève. Qu'elle continue à être un flambeau brillant sans jamais laisser s'obscurcir la foi dans les idées généreuses et dans le bien de l'humanité.

M. Chodat, recteur de l'Université de Genève, remercie au nom de cette dernière M. Comtesse, conseiller fédéral, de ce qu'il a dit de si aimable pour notre Université ; il remercie de même le Conseil d'Etat de sa chaleureuse réception. Il relève les difficultés des hautes études et les services que la haute culture rend au pays tout entier et boit en l'honneur du véritable amphitryon de ce soir : le Peuple Souverain de Genève.

M. le Comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française, avait été chargé de parler au nom des Académies étrangères. Son beau discours a été écouté avec une religieuse attention.

Discours de M. le Comte d'Haussonville :

Cette antique et vénérable dame qu'est l'Académie française doit au privilège de son âge et à la courtoisie des sociétés étrangères, ici présentes, l'honneur de prendre la parole au nom de toutes, pour vous remercier, messieurs les représentants du canton et de l'Université de Genève, de l'invitation que vous nous avez adressée, de l'accueil que vous nous avez fait, de la cordialité et de la bonne grâce que vous avez apportées dans cet accueil.

Un Français morose, dont je me garderai bien de vous dire le nom, a écrit quelque part, il y a longtemps déjà, cette phrase injuste : « qu'on n'a jamais souri à Genève depuis Calvin ». Si ce Français avait assisté aux fêtes que vous avez données, à celles que vous nous préparez encore, il se serait bien vite persuadé qu'à Genève on a appris à sourire, et je crois que l'austère figure de Calvin, oui, de Calvin lui-même, se serait déridée et qu'il vous aurait souri en faveur de la concession que vous lui avez faite de ne pas tenir ce banquet, comme vous avez tenu, il y a quelques années, celui des philosophes, dans le vestibule de votre magnifique théâtre.

Celui qui a l'honneur de parler en ce moment au nom de l'Académie française ne doit la désignation flatteuse dont il a été l'objet de la part de ses confrères à aucun mérite qui lui soit propre, mais au sang genevois qui coule dans ses veines, et il doit vous avouer que de ce mélange il n'est pas médiocrement fier, car il lui semble que ce soir il n'est pas tout à fait un étranger parmi vous. Il doit aussi cette désignation à l'attachement héréditaire que ses confrères lui connaissent pour votre petite République, qui est cependant un grand pays.

La grandeur d'un pays ne se mesure pas, en effet, à la surface occupée par lui sur la carte du monde, mais au rôle qu'il a joué dans l'histoire et à la grandeur des idées qu'il représente. Et c'est pourquoi Genève est un grand pays, parce que Genève représente avec un égal éclat deux choses également nobles : le culte de l'indépendance nationale et celui des hautes lettres.

Votre indépendance nationale, messieurs, avec quelle vaillance, au prix de quels efforts vos ancêtres ne l'ont-ils pas autrefois défendue ! Resserrés, presque étouffés entre deux puissants et ambitieux voisins, les ducs de Savoie et les rois de France, s'ils n'avaient fait tête des deux côtés à la fois, mais avec plus de vigueur du côté par où ils étaient le plus menacés, c'est-à-dire du côté de la Savoie, si, en particulier, dans cette glorieuse nuit de l'Escalade dont tout récemment vous célébriez l'anniversaire, ils ne s'étaient montrés soldats vigilants et intrépides, quelle aurait été votre destinée ? Vous auriez été, suivant une expression célèbre, une de ces premières feuilles d'artichaut que la maison de Savoie a cueillies l'une après l'autre. Puis, lorsque cette glorieuse maison en laquelle j'aime à saluer la plus vieille dynastie de l'Europe, après les Bourbons, a dû, pour obtenir le droit de coucher dans un lit plus grand, faire le sacrifice de son berceau, vous auriez suivi la destinée de vos voisins du Chablais et du Faucigny et vous seriez aujourd'hui, ce que vous avez été pendant quelques

années, au commencement du siècle dernier, non sans que votre légitime orgueil en ait souffert, le modeste chef-lieu d'un département français.

Mais vos ancêtres n'ont pas voulu qu'il en fût ainsi. De siècle en siècle, ils ont lutté pour votre indépendance avec une indomptable énergie et depuis Bonivard subissant dans les caveaux de Chillon ce poétique emprisonnement qui a fait son nom immortel, jusqu'à Pictet de Rochemont réclamant et obtenant du Congrès de Vienne le rétablissement de la République de Genève, vous avez toujours trouvé des citoyens courageux pour la défendre, de telle sorte que Genève évoque dans l'histoire l'idée la plus noble qu'il soit au monde et dont la grandeur ne saurait être méconnue que par des malades ou par des fous, car elle est mère de tous les dévouements et de tous les héroïsmes : l'idée de Patrie.

Mais Genève n'a pas été seulement dans le passé un ardent foyer de patriotisme, elle a été, elle est encore aujourd'hui un brillant foyer de lumières. On pourrait citer en effet d'autres exemples de petits pays qui ont voulu vivre et demeurer eux-mêmes. On n'en pourrait point citer qui, dans les limites d'un aussi étroit territoire, aient réuni autant de gloires littéraires que vous. Les noms se pressent en effet sur mes lèvres et je craindrais d'en oublier si, sans remonter même jusqu'aux grands humanistes du seizième et du dix-septième siècle, j'entreprenais d'énumérer tous les Genevois qui, au cours des deux siècles derniers, se sont illustrés dans la langue qui nous est commune, depuis Rousseau, le grand ancêtre dont on peut apprécier diversement l'œuvre politique, mais dans lequel il n'est pas possible de méconnaître un des maîtres de la prose française, jusqu'à ce philosophe illustre, une des gloires de l'école spiritualiste dont on pouvait espérer que la verte vieillesse se prolongerait jusqu'à ces fêtes et que vous avez conduit naguère, avec un pieux respect, jusqu'à sa dernière demeure : j'ai nommé Ernest Naville.

Je ne vous ai, messieurs, parlé que des morts. Je voudrais aussi vous parler des vivants et des écrivains qui à l'heure présente honorent la littérature, je ne sais si je dois dire genevoise ou française. Sans doute quelques-uns assistent à la réunion de ce soir. Je craindrais de les embarrasser, si je les nommais. Je ne puis cependant me défendre de nommer mon compatriote vaudois (car je suis un peu vaudois aussi), Edouard Rod, auquel vous venez d'accorder une de vos plus hautes dignités universitaires et que je me suis efforcé, je dois vous l'avouer, mais sans succès, d'arracher à votre nationalité, dans l'espérance qu'il deviendrait parmi nous un nouveau Cherbuliez.

Je tiens aussi à vous dire avec quelle joie, à l'Académie française, nous faisons aux écrivains de votre pays, leur part dans nos récompenses et comme nous sommes heureux de pouvoir, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, dans ces dernières années, couronner ces Français du dehors qui contribuent par l'éclat et le charme de leurs œuvres à la popularité de notre langue et nous aideront, je l'espère, car ils sont comme nous intéressés dans la question, à lui conserver cette popularité européenne et même internationale.

Si je ne vous ai parlé, messieurs, que de vos gloires littéraires, c'est que ce sont celles qu'un modeste historien comme moi est le mieux en état d'apprécier. Mais ne croyez pas cependant que je sois ignorant au point de pas savoir de quel éclat ont

brillé, dans les sciences les plus diverses, ces hommes dont mon confrère, M. Cordier, avec sa compétence particulière, vous rappelait les noms ce matin, un de Saussure, un de Candolle, un de la Rive, un Pictet, dont les travaux nous montrent que Genève n'a pas brillé et ne brille pas d'un moindre éclat dans les sciences que dans les lettres.

Vous êtes, messieurs, justement fiers de vos gloires scientifiques et littéraires. Vous aimez à les attacher à cette Université fondée il y a trois cent-cinquante ans, et dont vous nous avez invités à célébrer avec vous le jubilé. Vous avez raison, car sans méconnaître que de libres esprits peuvent, en dehors de toute discipline scolaire, se frayer leur voie à eux-mêmes, cependant je pense avec vous que la formation classique demeure la meilleure école pour l'esprit humain, non seulement parce qu'elle apprend au talent et même au génie à mettre en valeur tous leurs dons, mais aussi et surtout peut-être parce qu'elle crée et entretient autour d'eux une élite capable de les comprendre. Telle est l'utilité de l'enseignement universitaire tel que vous l'avez compris à Genève, tel que, avec les différences inévitables entre les deux pays, nous le comprenons en France, et je n'hésite pas à dire que cet enseignement est plus particulièrement nécessaire dans une démocratie comme la vôtre et la nôtre, dont nous devons travailler sans relâche non seulement à maintenir, mais à élever le niveau intellectuel et moral.

Laissez-moi vous faire, messieurs, un aveu d'ignorance qui me diminuera quelque peu à vos yeux. Assurément, je connaissais l'existence de votre Université, comme tous ceux qui se sont promenés dans Genève. J'en avais admiré les magnifiques bâtiments, j'avais même eu l'occasion d'y pénétrer quelquefois. Mais l'histoire m'en était inconnue. Aussi, ai-je lu avec un intérêt particulier cet opuscule qui nous a été si généreusement distribué et j'y ai appris beaucoup de choses. Dans ce que j'ai appris, savez-vous ce qui m'a le plus frappé ? C'est le programme que traçait à l'Université naissante celui qui en a été le premier recteur, votre illustre Théodore de Bèze. Ce programme, assurément, vous est familier, mais laissez-moi le faire passer sous les yeux de ceux qui ne le connaîtraient pas.

Après avoir rappelé à ses jeunes auditeurs cette belle parole de Platon : « Tout savoir qui éloigne de la vertu et de la justice, relève de l'habileté plus que de la sagesse », il ajoutait :

« Vous n'êtes pas venus en ces lieux, comme jadis la plupart des Grecs qui s'en allaient aux spectacles de leurs gymnases, pour y assister à des jeux éphémères. Mais instruits dans la vraie religion et dans la connaissance des bonnes lettres, vous êtes venus afin de pouvoir travailler à la gloire de Dieu, de devenir un jour le soutien de vos proches et de faire honneur à votre patrie. Souvenez-vous toujours que vous êtes des soldats et que vous aurez à rendre compte à votre chef suprême de cette sainte mission ! »

Quel noble programme, messieurs, et si l'on veut bien donner à ces mots *la vraie religion* un sens moins spécial et plus large que ne leur donnait Théodore de Bèze, combien il serait à souhaiter que dans tous les gymnases où l'on attire des jeunes gens pour les faire assister, non point à des jeux éphémères, mais à de solides leçons, les maîtres s'inspirassent du programme de votre premier recteur. Et c'est parce que, avec la largeur et la souplesse nécessaire dans notre temps de disputes, ils y sont

demeurés fidèles, que les maîtres de votre Université ont formé tant de soldats des lettres qui ont fait, comme le souhaitait Théodore de Bèze, honneur à leur patrie.

Soldats des lettres, permettez-moi, messieurs, de relever cette expression qui ennoblit notre métier à nous tous qui tenons une plume, car elle nous rappelle tout à la fois combien dans certains cas peut être grande notre action sur le champ de bataille où se livrent les combats de l'esprit humain, mais aussi combien est grande notre responsabilité morale. Oui, même celle des plus obscurs d'entre nous, parce que, j'en ai la conviction profonde, en bien comme en mal, rien ne se perd et il n'y a peut-être pas une page, bonne ou mauvaise, qui soit écrite en vain.

Aussi, après avoir remercié une dernière fois, messieurs les représentants de la République et canton de Genève et vous aussi, messieurs les membres du Sénat de l'Université, de nous avoir conviés à ces fêtes, terminerai-je ces trop longues paroles par un vœu, « c'est que les maîtres de votre Université continuent à former des soldats qui nous viennent en aide, à nous leurs frères de langue et de cœur, et livrent avec nous le bon combat pour la défense et l'honneur de la littérature française.

Je bois à la prospérité du canton de Genève et à l'avenir de son Université.

Puis c'est le tour de M. le Dr Alb. Gobat, conseiller d'Etat de Berne, qui, au nom des cantons romands représentés, félicite Genève des succès obtenus par elle dans le domaine intellectuel et porte son toast à la solidarité romande.

Lord Reay, délégué de l'Académie britannique, remercie le Conseil d'Etat au nom des Universités de l'Empire Britannique, indiquant la présence d'un représentant de l'Université de la Nouvelle-Zélande. Il fait une allusion au rôle que jouent les Universités dans une société démocratique, en lui donnant des hommes de caractère, ayant le courage de leur opinion, indépendants des courants populaires, ne craignant pas de se trouver en minorité, toutes les fois que la défense de principes conduit à ce résultat honorable pour eux, salutaire pour l'Etat. C'était bien le but du fondateur de l'Université de Genève, l'illustre Calvin, qui dans sa personne nous a laissé un brillant exemple de dévouement à la patrie en lui ouvrant un centre intellectuel. Le nombre des Universités en Angleterre a augmenté. Il y a un danger que la concurence ne nuise au niveau — sinon des études — du moins des examens.

Il est du plus haut intérêt, continue lord Reay, de veiller à ce que l'idéal universitaire représente un haut degré de culture, une aristocratie intellectuelle, se recrutant dans toutes les couches de la société. Bristol, la plus jeune des Universités anglaises, a établi une chaire pour l'enseignement du mécanisme d'automobiles. Nul doute que bientôt il en sera de même pour l'aviation. Mais l'enseignement classique jouera toujours un grand rôle et imposera un frein à l'éloquence, trop spontanée de nos jours, dans les assemblées populaires. Nous félicitons l'Université de Genève d'avoir, parmi ses maîtres, un égyptologue aussi distingué que M. Ed. Naville, dont les mérites sont reconnus en Angleterre.

Au nom des Universités du Royaume-Uni, de ses Colonies et de l'Inde Britannique, lord Reay lève son verre à la prospérité de l'Université de Genève.

Le Prof. R. Seeberg, Recteur de l'Université de Berlin, très éloquent, parle en allemand et porte son toast à l'Université de Genève.

Enfin M. Gampert, conseiller administratif, lève sa coupe, au nom de la Ville de Genève, au recteur de l'Université, aux professeurs et aux délégués.

A l'Hôtel de la Métropole, M. H. Fazy, vice-président du Conseil d'Etat, rappelle les fêtes universitaires de 1859, et insiste sur la transformation qu'a subie l'Académie de Genève au point de vue intellectuel. Si elle était restée sur les bases étroites du XVIme siècle, dit-il, elle n'aurait certainement pas engendré l'école des naturalistes et l'école des physiciens. Elle rendra dans l'avenir comme dans le passé de précieux services.

M. Ed. Montet, vice-recteur, répond en remerciant le Conseil d'Etat et en insistant sur le rôle de l'Etat vis-à-vis de l'enseignement. Au XVIme siècle, dit-il, le rôle de l'Etat dans les pays qui adoptèrent la Réformation fut considérable, particulièrement dans ce pays et dans cette ville. On ne concevait pas alors d'améliorations, de transformations, de réformes et de progrès, dans quelque domaine que ce fût, sans le concours, sans la collaboration de l'Etat. Dans tous les pays où la Réformation s'est établie, l'Etat a largement contribué à la révolution qui s'accomplit alors dans le domaine des études comme dans celui de la foi. Les mouvements de la Renaissance et de la Réforme sont inséparables ; ils sont liés d'une manière si intime et si profonde que les grands réformateurs ont tous été des humanistes.....

Au XXme siècle, les conditions sociales ont changé, mais le rôle de l'Etat est resté le même dans le domaine de l'instruction.

L'enseignement à tous les degrés et la haute culture sont la meilleure garantie des démocraties. On en avait fait l'expérience au XVIme siècle, comme on devait le faire maintes fois depuis cette glorieuse époque. Th. de Bèze le déclarait en 1564, lorsqu'il disait aux promotions des calendes de mai : « Nous avons maintenant la certitude que si cette cité doit tomber, sa chute retentira dans les pays voisins et sera un désastre, même pour ceux qui n'en ont pas la moindre idée. Ce serait la ruine de la liberté. » La liberté politique, en effet, n'a pas de fondement plus solide que le plein exercice et l'entier développement des facultés intellectuelles et morales.

« Science sans conscience est ruine de l'âme », écrivait Gargantua à son fils Pantagruel. Cette parole de Rabelais est profonde. M. Montet y voit le résumé de l'œuvre gigantesque du XVme et du XVIme siècles ; car l'enseignement supérieur est la source, non seulement de la connaissance, mais aussi de la moralité sans lesquelles les nations, comme les individus, ne sauraient vivre.

M. le Vice-recteur lève son verre en l'honneur du Conseil d'Etat, qui tient d'une main si ferme le flambeau de l'instruction.

M. Usteri, vice-président du Conseil national, remercie les autorités genevoises de leur invitation et évoque le souvenir de Jean-Jacques Rousseau.

M. Motta, conseiller national, délégué du gouvernement tessinois, célèbre en un beau discours italien tout ce que le monde pensant doit à Genève, qui fut longtemps à l'avant-garde de la pensée et de la liberté et qui aujourd'hui brille d'un si vif éclat, indissolublement unie à la Confédération suisse, notre mère à tous.

C'est ensuite M. Etier, conseiller d'Etat du canton de Vaud, qui montre la signification des armes de Genève et tient, au nom des Confédérés et particulièrement des Vaudois, à remercier les Genevois de l'accueil si chaleureux qu'ils ont réservé à leurs hôtes.

Enfin M. P. Frédéricq, professeur à l'Université de Gand, prononce une vibrante allocution au cours de laquelle il développe des idées déjà énoncées par lui à une autre occasion. Il dit que comme historien il a été frappé depuis longtemps de ce phénomène extraordinaire : le « self-gouvernement » menacé de mort au moment même où le protestantisme apparaît sur la scène du monde et sauvé par trois petits pays : la Suisse, la Hollande, l'Ecosse, qui tous trois avaient les yeux fixés sur le phare allumé par Calvin à Genève.

C'est pourquoi il bénit la cité sainte du lac Léman, cette petite et vaillante Genève de moins de 20,000 habitants au XVIme siècle, d'où est parti le grand mouvement d'émancipation, politique autant que religieux, qui constitue ce que nous sommes convenus d'appeler « la civilisation moderne ».

L'heure tardive des Banquets ne permet pas aux invités réunis, à l'Hôtel National de jouir de la fête de nuit du Jardin Anglais. La pluie faisant trêve, cette fête, à laquelle étaient conviés tous nos invités et les anciens étudiants, a été très brillante. Par mesure de précaution elle avait été avancée d'une demi heure. De très nombreux spectateurs se pressaient au Jardin Anglais et sur les quais du Léman et des Eaux-Vives. — Pour l'organisation de cette fête de nuit les Comités des Jubilés s'étaient entendus ; l'Association des Intérêts de Genève et son dévoué président, M. L. Roux, qui avaient bien voulu, à nos frais, il est vrai, préparer ce numéro du programme, l'ont fait à la satisfaction générale.

VENDREDI 9 JUILLET

IIme SÉANCE SOLENNELLE AU VICTORIA-HALL

Comme pour la séance solennelle de Saint-Pierre on avait renoncé à toute décoration de l'édifice. Par contre des étudiants en grande tenue à l'avant du podium (les délégations étrangères d'étudiants et les « füchse » des sociétés suisses). Sur la tribune de l'orgue les bannières des diverses sociétés et les étudiants « en couleurs », excessivement nombreux, forment un cadre du plus gracieux effet. Au parterre, c'est la foule des délégués aux costumes éclatants et aux décorations étincelantes.

Cette cérémonie étant strictement universitaire, les autorités politiques et judiciaires occupent les loges qui leur sont habituellement réservées. Sur le podium le corps des professeurs précédé par les membres du Bureau du Sénat.

Après un jeu d'orgues, prélude des « Maîtres chanteurs » de Wagner, (exécuté par M. Nicolaï, un élève de M. le prof. Barblan), M. le Recteur R. Chodat prononce une courte allocution.

Le temps seul l'a empêché la veille, dit-il en substance, d'unir à l'hommage aux grands hommes du passé l'hommage qui est dû à ceux d'aujourd'hui, en particulier à ceux qui ont bien voulu s'associer personnellement aux fêtes du Jubilé universitaire. Leur présence parmi nous est un honneur et un encouragement.

Les temps ne sont plus où les universitaires n'avaient qu'une seule langue et appartenaient en quelque sorte à une même patrie. L'étudiant du XVIme siècle fréquentait indifféremment les Universités de Montpellier, de Bologne, de Heidelberg, de Bâle ou de Leyden. Les langues nationales n'étaient pas un obstacle car partout l'escholier trouvait des maîtres parlant le latin. L'enseignement en langue vulgaire a restreint soit l'échange de professeurs soit la

circulation des étudiants entre des pays autrefois intimement unis par une communauté de foi ou d'aspirations, comme l'Ecosse ou la Hollande et la Suisse ; encore aujourd'hui nos étudiants s'en vont compléter leurs connaissances dans les Universités des pays voisins, à Paris dans la capitale de ce pays ami avec lequel tant de liens d'aimable affection nous unissent, la France de l'Art et de la Littérature, dans les Universités de la savante Allemagne, qui chaque année accueille si libéralement les étudiants suisses qui vont y étudier les sciences, la médecine et la philosophie.

Mais s'il est beaucoup d'Universités avec lesquelles nous avons cessé d'avoir d'aussi constants rapports, avec toutes Genève entretient de confraternelles relations : Elle profite largement de l'énorme labeur accompli par les savants des Universités de tous pays. A ces dernières comme aux nombreuses sociétés savantes qui ont toujours montré le plus grand intérêt à la Genève intellectuelle, doit aller en première ligne la reconnaissance des Genevois.

Après cette introduction, M. le recteur Chodat donne la parole à M. le Prof. Ch. Borgeaud.

Discours de M. Ch. Borgeaud, professeur d'Histoire nationale:

Mesdames, Messieurs,

Le président du Département de l'Instruction publique et le recteur de l'Ecole dont nous célébrons le 350[me] anniversaire, l'année même où l'on commémore, dans le monde entier, le quatrième centenaire de la naissance de son fondateur, ont rendu hier hommage en termes élevés à ceux qui l'ont tour à tour créée, maintenue, développée et rendue illustre. La tâche qui m'incombe aujourd'hui, comme titulaire de la chaire que j'ai l'honneur d'occuper en une année de jubilé, est de vous rappeler quelque chose du rôle de cette haute école dans notre histoire nationale, de dire aux hommes éminents qui vont recevoir d'elle un grade honoré comment le titre de docteur de Genève est tout proche de celui que portait avec tant de fierté le citoyen de Genève, Jean-Jacques Rousseau.

Lorsque Calvin rédigea les *Ordonnances ecclésiastiques* de 1541, établissant l'« ordre des docteurs », il entendait attacher cette qualification, qu'il trouvait dans la Bible, à l'exercice effectif du professorat. Le privilège de conférer des grades universitaires proprement dits, que les grandes écoles médiévales tenaient du pape ou de l'empereur, n'appartint pas à la sienne, parce que cette école était une chose nouvelle, qu'elle n'avait été fondée ni par le comte de Savoie, auquel jadis une charte impériale en avait concédé le pouvoir, ni par l'évêque de Genève, qui l'avait reçu du saint-siège au XV[e] siècle, mais sur une initiative hérétique, par les magistrats et le peuple d'une république à peine âgée de vingt-cinq ans. Lorsque le Béarnais devint roi de France, Messieurs de Genève, dont il était encore le coreligionnaire et dont il est toujours resté l'ami, lui firent demander la reconnaissance des grades que leur

Académie désirait pouvoir conférer. Henri IV eût voulu les contenter, mais son conseil y eut des objections; et la requête fut écartée pour cette raison, dont le seul énoncé indique clairement la source, que les Universités étaient « pépinières d'hérésie ». La même demande, adressée aux Provinces-Unies, fut accueillie par toutes, avant la fin du XVIe siècle, parce que — est-il dit dans la lettre des États de la province de Frise — « puisque, à Genève, la suprême volonté, après Dieu, réside dans le Sénat et dans « son peuple, les magistrats de cette cité ont eu le droit d'y établir une école comme « le font les autres villes libres, les princes et les peuples ».

L'Académie de Genève ne fit pas usage du droit qu'elle avait réclamé et ne porta pas elle-même le titre d'Université, parce que des considérations de politique ecclésiastique empêchèrent la Vénérable Compagnie des pasteurs, dont elle relevait, d'admettre un état de choses qui l'eût inévitablement émancipée de sa tutelle. Ce n'est qu'au commencement du XIXe siècle, lorsqu'elle fit partie de l'Université de Napoléon, que, ses Facultés ayant reçu, comme celles des autres Académies du grand Empire, le privilège de faire des gradués, elle s'est mise à en user et dès lors l'a fait sans interruption, sous le titre d'Académie jusqu'en 1876, sous celui d'Université depuis cette date, qui est celle de l'organisation de notre Faculté de médecine.

Le nombre des doctorats honoraires que notre haute École a conférés pendant ce siècle est extrêmement restreint. On pourrait croire qu'elle a mis quelque fierté démocratique à en faire une distinction tout à fait exceptionnelle. Sous le gouvernement restauré en 1814, les chaires vacantes, mises au concours, très recherchées, étaient l'objet d'épreuves redoutables et multipliées. Comme le prix du tournoi, la nomination, ne pouvait être accordée qu'à un seul, on avait coutume de récompenser les autres candidats qui s'étaient particulièrement distingués par leurs publications et leurs soutenances en leur accordant le doctorat de la Faculté qui devait renoncer pour cette fois à toute autre agrégation. C'est ainsi qu'en 1823, deux futurs professeurs, Jacques-Denis Choisy et George Maurice, distancés par leur compétiteur à la chaire de Physique générale, Auguste de la Rive, reçurent du Conseil d'État, sur la proposition du Sénat académique, le doctorat ès sciences.

L'École de Genève a toujours été jalouse de son nom. Il faut reconnaître qu'elle en a le droit, ne le devant qu'à elle-même et aux hommes de pensée qui l'ont faite, au prix d'efforts incessants, répétés de génération en génération. C'est une des rares en Europe où le haut enseignement n'a jamais subi d'interruption durable. Pendant des siècles les guerres, les révolutions ont passé sur elle, sa lumière, « *lux Scholae genevensis* », ne s'est jamais éteinte.

Vous avez entendu, Messieurs, de la bouche autorisée de celui qui représente à la fois, au milieu de nous, et la science contemporaine et l'unité de l'École dont nous sommes fiers, la part qu'ont eue les savants dans cette création de tous les instants. Celle des théologiens était connue; celle des littérateurs, plus modeste jusqu'à une époque relativement récente, n'est pas oubliée. Celle des juristes n'a jamais été mise en pleine lumière et cependant c'est par eux, je crois, par ceux surtout qui ont abordé l'étude des sciences politiques, que l'influence de l'Académie de Genève, comme telle, s'est fait sentir le plus fortement dans le monde. Vous me permettrez d'en dire ici quelque chose.

Au XVI[me] siècle, les plus grands jurisconsultes de l'École française enseignent à Genève. C'est Doneau, c'est Hotman, c'est Pacius de Beriga, c'est Godefroy l'ancien. Tous sont des huguenots. Ils viennent au lendemain de la Saint-Barthélemy, et l'indignation qu'ils éprouvent contre le roi qui a trahi la confiance de son peuple dicte simultanément à Hotman et à Théodore de Bèze, juriste lui-même, et le fondateur des chaires genevoises de jurisprudence, les premiers traités de droit politique où l'on trouve formulée la doctrine de la souveraineté des nations.

Dix ans plus tard, en 1583, Denis Godefroy, plus connu en Allemagne sous son nom latin de *Gothofredus*, publie à Genève le premier *Corpus Juris* en quatre parties qui, réimprimé pendant deux siècles, aura plus de cinquante éditions et sera le type définitif des grands recueils du droit romain.

Au XVII[me] siècle, l'âge ingrat des Universités protestantes, le plus célèbre jurisconsulte du temps, le second Godefroy, Jacques, digne fils de son illustre père, est Genevois et donne sa vie entière à l'École, comme professeur, et à l'État, comme membre du Petit Conseil. Chargé des fonctions de scholarque, il est le premier à proposer au Conseil des Deux-Cents l'établissement du Sénat Académique et l'organisation d'une Université autonome à quatre Facultés. Pour demeurer fidèle à sa petite patrie, il a refusé tour à tour les offres brillantes du prince de Condé et un appel flatteur de l'Université de Leyde. Tandis que son frère aîné, Théodore, rentré dans le giron de l'Église romaine, devient historiographe de France et pensionnaire de Louis XIII, il reste huguenot et citoyen de Genève.

A l'exemple de son prédécesseur Hotman et de son parrain, l'humaniste légiste Jacques Lect, comme lui magistrat et professeur, Jacques Godefroy allie l'étude du droit à celle de l'histoire et de la science politique. C'est un publiciste en même temps qu'un jurisconsulte. Son œuvre est si appréciée des meilleurs juges que Gravina le place immédiatement à côté de Cujas et que Stintzing le fait marcher l'égal, et le seul de son époque, au rang des vieux maîtres français du siècle précédent. Cette œuvre, envisagée dans son ensemble, a un caractère genevois nettement marqué.

Au XVIII[me] siècle, l'école de droit fondée jadis par Théodore de Bèze, malgré l'opposition décidée d'une partie de ses collègues de la Compagnie des pasteurs, et qui a souffert longtemps de l'hostilité des corps ecclésiastiques, est illustrée de nouveau par Burlamaqui. Avec l'élève de Barbeyrac, avec le disciple de Grotius et de Pufendorf, elle reprend sa place, et quelle place ! dans l'histoire des idées politiques.

Burlamaqui est le puissant vulgarisateur des principes de cette discipline nouvelle, premier résultat de l'application de la méthode d'observation aux études juridiques, qui s'appelle le *droit naturel*. Professés, non plus en latin, la vieille langue des écoles, mais, de même que les démonstrations mathématiques de Gabriel Cramer et de Calandrini, en français, les cours de Burlamaqui attirent de nouveau de nombreux étudiants. Les Universités du royaume de Louis XIV et de Louis XV n'ont pas voulu accorder le droit de cité à un enseignement hérétique au premier chef, puisque les romanistes lui refusent jusqu'au titre de juridique. Il en résulte que Genève, à défaut de Lausanne, où les cours de Barbeyrac n'ont pas duré, devient, en pays de langue

française, l'unique centre universitaire de l'école du droit naturel, et par suite, le berceau de cette science politique du XVIIIme siècle qui se renouvelle sous l'influence de la philosophie et qui va faire la conquête du monde. *L'Esprit des lois* devait y trouver son éditeur en Jacob Vernet, le professeur de belles-lettres, puis de théologie, ami de Montesquieu. Le *Contrat social* devait en sortir. Les leçons de Burlamaqui, publiées quelques années avant le retour de Rousseau dans sa patrie, dédiées au Conseil de Genève et où l'on trouve, clairement exposée, toute la théorie des droits de l'homme et du citoyen, du contrat primitif et de la souveraineté du corps entier de la nation, furent traduites en plusieurs langues. Elles ont servi longtemps de texte aux lectures des professeurs de Cambridge.

C'est ainsi que l'école de droit genevoise continue, à travers les siècles, la tradition de ses fondateurs. Au XIXme, elle brillera avec Rossi et Bellot, et, une fois de plus, s'affirmera le caractère qui lui est propre d'être aussi une école de science politique. Le grand Italien, qui n'est encore ni pair de France, ni comte, ni ambassadeur, mais seulement exilé et citoyen de Genève, inaugure, dans notre modeste Faculté, le cours de droit constitutionnel qu'il doit continuer, on sait avec quel éclat, dans celle de Paris. Bellot, son émule et son ami, donne à l'enseignement des lois civiles et de la procédure genevoises une portée, un retentissement, qui leur vaut au loin une influence remarquable et singulière.

L'un et l'autre, avec l'aide de Sismondi et d'Etienne Dumont, éditent, dès 1820, ces *Annales de législation* qui contribuent à faire connaître en tous pays les progrès de la science allemande, spécialement ceux de l'école historique de Niebuhr et de Savigny, les institutions judiciaires de l'Angleterre et jusqu'aux lois de l'Empire russe. Cette revue n'a de semblable en Europe que la *Thémis ou Bibliothèque du jurisconsulte*, qui paraît depuis la fin de l'année précédente à Paris, par les soins d'une réunion de magistrats, de professeurs et d'avocats de la capitale. Malheureusement pour les publicistes genevois, leur entreprise, qui permet à Rossi de répandre son étude hardie sur le système représentatif, à Sismondi de commencer la publication d'un livre *Du prince dans les pays libres*, à Bellot d'exposer les droits du pouvoir civil à régler les formes et les conditions du mariage, est dénoncée à Metternich. Ces professeurs républicains traitent de trop gros sujets dans un trop petit pays. Avant la fin de 1822, les *Annales de législation*, par ordre supérieur, auront cessé de paraître.

La revue de Rossi et de ses collègues ne s'est jamais relevée de l'interdit prononcé contre elle. Mais, comme le coup venait de loin, comme le gouvernement du Canton n'y était pour rien, la Faculté de droit de Genève, plus heureuse en cela que celle de Paris, où le cours de droit public du libéral de Gerando, suspendu en 1822, le fut pour toujours, put faire entendre à son auditoire les raisons qu'il lui était interdit de faire imprimer. Et, de même qu'au temps de Burlamaqui elle avait été quelque chose comme la citadelle du droit naturel dans le monde latin, elle fut, sous le règne de la Sainte Alliance, une des places de sûreté du libéralisme de la chaire.

Après le départ de Rossi, appelé au Collège de France, et la mort de Bellot, survenue en 1836, la direction de l'Académie passe, sans contrepoids, aux mains des professeurs de la Faculté des sciences et à leurs élèves. Sous l'influence de ceux-ci, une grande révolution s'y est accomplie en 1835. L'école a été laïcisée par une légis-

lation nouvelle, qui a mis fin à l'antique *regimen scolarum* de l'Eglise. La Vénérable Compagnie des pasteurs, qui était depuis Calvin l'autorité suprême de l'Académie, n'y exerce plus désormais d'autres compétences que celles qui ont trait à la haute surveillance de la Faculté de théologie. Pour s'être opposée trop longtemps aux justes aspirations des universitaires, elle a dû sortir de la maison. Ceux qui l'occupent désormais tout entière sont des hommes de haute valeur intellectuelle, universellement connus par leurs travaux scientifiques, conscients de la mission supérieure de Genève, impatients d'assurer à l'Académie les moyens d'être, comme jadis, une grande école internationale. Leur chef est Auguste de la Rive. Ces hommes sont à la fois des hommes de science et des hommes d'action. Ce sont des patriotes de grand cœur et de fortes convictions. Mais ils vivent trop en dehors de leur pays et de leur époque. Ils n'ont pas prévu la démocratie. Et leur œuvre scolaire, qui est le résultat d'un effort magnifique, n'aura de lendemain qu'après eux. Ils ont rendu possible la transformation de l'ancienne Académie en Université moderne. Ils ne l'ont pas faite, parce qu'elle ne pouvait être faite qu'avec le concours puissant de forces nouvelles, parce qu'ils n'ont pas connu le peuple et que le peuple les a méconnus.

Au lendemain de la révolution du 7 octobre 1846, première en date de toutes celles qui ont si profondément ébranlé l'Europe entière au milieu du XIX[me] siècle, la Genève historique, la Genève du passé est tombée, avec ses hautes murailles, sous la poussée irrésistible du flot populaire. Sans relations avec le faubourg, sans contact avec les masses, les chefs de l'Académie ont commis la faute de l'engager à leur suite dans la lutte politique qu'ils ont soutenue eux-mêmes, à la tête du parti qu'on peut caractériser assez exactement en l'appelant le parti doctrinaire et qui, par la puissance des évènements dont la Suisse devint le théâtre, par la logique de la situation de Genève au sein des Cantons confédérés, devait fatalement être le parti vaincu.

L'Ecole, ainsi compromise, a longtemps souffert des représailles. Une législation de combat déclara ses chaires vacantes, supprima son autonomie, concentrant dans les mains du Conseil d'Etat et d'un chef de département les pouvoirs exercés par son Sénat, ci-devant arbitre suprême de toutes les questions d'instruction publique. La science genevoise, un peu lente à comprendre que sa tâche n'était pas de remplacer l'Eglise dans le gouvernement scolaire de la République, fut en deuil. On le sent encore, en 1859, dans les discours de fête de ses représentants à ce troisième centenaire de l'Ecole dont on vous rappelait hier les souvenirs. Amiel lui-même, qui écrit déjà son *Journal intime,* mais qui est de la génération nouvelle, et auquel on a demandé l'étude historique, croit devoir, en terminant sa belle conférence, se poser cette question mélancolique : « L'Académie, encore debout, a-t-elle toujours une raison d'être et des chances de durer ? »

Le citoyen de Genève s'est brouillé avec le docteur de Genève, parce que, citoyen d'un faubourg que le très savant docteur, entraîné dans la lutte politique ou absorbé par ses travaux de laboratoire, ses relations personnelles et ses correspondances lointaines, a négligé d'observer et de convaincre, il est entré, lui profane, dans le sanctuaire de la science, le chapeau sur la tête et la canne à la main.

L'Académie, frappée au cœur par la perte de tous ses privilèges, les nécessaires comme les superflus, et de plusieurs de ses maîtres les plus distingués, fut sauvée

de la ruine dont elle était menacée par la puissance d'attraction de la cité glorieuse au grand nom de laquelle elle avait une si large part. Et, de même que le refuge religieux lui avait jadis valu un Scaliger, un Hotman, un Denis Godefroy, le refuge politique allait lui donner successivement un Carl Vogt, un Jules Barni, et Carl Vogt devait lui valoir un Maurice Schiff.

Quelques anciens professeurs, demeurés par devoir dans leurs chaires, groupés autour de François-Jules Pictet de la Rive, d'Emile Plantamour et de Caton Chenevière, — un naturaliste, un astronome, un théologien, — qui furent les recteurs des temps difficiles, firent face à l'orage et, s'unissant pour crier comme le philosophe antique : « Frappe, mais écoute ! », furent entendus. Lorsque la révolution eut achevé sa course, ils eurent la satisfaction de voir l'un des siens demander le concours de tous pour accomplir l'œuvre de réparation. Antoine Carteret, à la fois président du Département de l'instruction publique et chef du gouvernement genevois, a attaché son nom à la fondation de la Faculté de médecine et à la transformation de l'ancienne Académie en Université, résultats de sa loi sur l'instruction publique du 19 octobre 1872.

Dès 1867, notre haute école, grâce aux efforts persévérants du recteur Pictet de la Rive, avait obtenu une maison digne d'elle, qu'on appela d'abord les « bâtiments académiques » et qui allait recevoir le nom définitif de bâtiments de l'Université.

Pour être viable et durable, l'œuvre entreprise devait, — l'expérience de 1846 le prouve surabondamment, — être tout ensemble savante et populaire, répondre aux exigences de la science contemporaine et être solidement assise sur les larges épaules du corps électoral. L'homme qui se chargea de la tâche scientifique fut Carl Vogt. Celui qui accomplit la tâche politique fut Carteret. Le savant à la réputation européenne, aux relations étendues, à la vaste expérience, au jugement décisif, et le magistrat intègre à la volonté de fer, aux convictions profondes, au patriotisme respecté, ont uni leurs efforts. L'un a conçu, l'autre a exécuté. La reconnaissance de leurs concitoyens a placé leurs bustes aux portes du principal édifice de l'Université. L'histoire dira que c'était justice, ne regrettant qu'une chose, c'est qu'au lieu d'être sur la même façade, ils aient l'air de se tourner le dos. Leur œuvre commune n'a-t-elle pas réconcilié le docteur de Genève et le citoyen de Genève ! Il faut que nul ne l'ignore. C'est la meilleure garantie de notre avenir.

Il y a trente ans, un des hommes dont la science française est le plus fière et dont le monde entier a ressenti la perte, Berthelot, vint visiter nos laboratoires et juger par lui-même de la haute école qui venait de recevoir de la loi du pays son titre actuel d'Université. Il la jugea digne d'un article important, qu'il publia dans la *Nouvelle Revue* et où il résumait son impression en ces termes :

« L'Université de Genève a été fréquentée, en 1879-80, par deux cent douze étudiants proprement dits et trois cent treize auditeurs, dits assistants. Ces chiffres ne sont pas trop éloignés de ceux des groupes de Facultés de nos Académies départementales, qui ambitionnent aujourd'hui le titre d'Universités.

« Fondée avec le concours de ressources exceptionnelles, au sein d'un milieu très libre et très intelligent, dirigée par des professeurs réputés devant l'Europe entière, pourvue de bibliothèques, de musées, d'instituts expérimentaux et de laboratoires

conformes aux conditions les plus modernes, l'Université de Genève entre dans la carrière avec les présomptions de succès les plus légitimes. Dans une sorte de statistique géographique des hommes de science, publiée il y a quelques années, M. Alphonse de Candolle, observait avec un orgueil patriotique bien légitime, que la ville de Genève a produit plus d'hommes distingués, pour un chiffre de population donné, qu'aucun centre européen. Sa situation entre trois grands pays, dont elle a recueilli les proscrits aux divers époques de son histoire, explique peut-être cette fécondité exceptionnelle. Mais si nous devons désirer qu'une telle source de fécondité soit tarie dans l'avenir, cependant tous nos vœux et toute notre sympathie sont pour le succès de la jeune Université. Espérons qu'elle maintiendra l'honneur scientifique et littéraire de Genève au niveau conquis par les professeurs qui faisaient la gloire de son ancienne Académie ».

Que dirait Berthelot s'il pouvait voir aujourd'hui comment, au cours de si peu d'années, par une progression croissante, ininterrompue, le chiffre de nos étudiants est devenu sept fois ce qu'il était alors ?

Il ne nous appartient pas d'ajouter autre chose à son jugement. Mais nous pouvons, Messieurs, sans être taxés de vaine gloire, rappeler ici que l'avenir de notre *Alma Mater*, sur les rôles de laquelle nous sommes fiers d'inscrire aujourd'hui tant de noms illustres, est étroitement lié à celui de la cité que nous aimons. M. le délégué de l'Université de Berlin a dit hier que Genève est une des capitales du libéralisme moderne et M. le délégué de l'Université de Paris a ajouté qu'il voudrait qu'on y vînt apprendre « comment une Université peut être l'âme d'une cité ». Ces paroles nous obligent autant qu'elles nous honorent.

Si, dans le passé, l'école des réformateurs a été une des tours maîtresses de la ville forte sans cesse assiégée, formant ses hommes d'Etat, éclairant ses citoyens, fournissant tour à tour, pour sa défense, les rangs pressés de ses étudiants de toutes nations et les subsides de ses amis lointains, l'Université qui en est issue est, depuis le 1er janvier de cette année 1909, date de l'entrée en vigueur de la loi de séparation de l'Eglise et de la Cité, la seule institution d'Etat par laquelle la Genève nouvelle puisse rester en contact direct, constant, efficace, comme personnalité morale indépendante, avec le vaste monde où la Rome protestante a joué autrefois un si grand rôle. Cette tâche n'est pas au-dessus de ses forces. Je n'en veux pour preuve que l'imposante manifestation internationale d'hier au temple de Saint-Pierre, berceau de l'Ecole de Calvin. Nous y avons senti battre le cœur de l'univers savant, et permettez-moi de vous dire, Messieurs les délégués de la pensée contemporaine, au nom de mes collègues, que les paroles que vous avez prononcées, que les adresses que vous avez remises à notre recteur, que les vœux que vous nous avez apportés avec une chaleur, une unanimité qui a dépassé toutes nos espérances, ont été le plus haut encouragement de notre carrière de professeurs.

On entend ensuite un chœur d'étudiants complété par la section de chant de l'Union chrétienne des jeunes gens qui, sous la direction de M. le directeur Barblan, a exécuté : *Invocation*, extraite de la *Flûte enchantée*. (M. M. Nicolaï tenait les orgues.)

Le recteur donne ensuite la parole à M. Eugène Richard, conseiller aux Etats, président du Comité des anciens étudiants.

Discours de M. Eugène Richard et présentation de l'adresse des anciens étudiants de l'Université.

Monsieur le Recteur, Messieurs,

Les hôtes illustres, penseurs et savants, citoyens conscients du rôle et des devoirs de l'instruction dans les sociétés humaines et particulièrement dans les démocraties, — en un mot toutes les personnes attentives au développement des études supérieures qui se pressent dans cette salle n'y sont pas attirées par l'éphémère désir de commémorer une date qui dans quelques heures sera tombée au passé. Elles veulent davantage et mieux, — elles entendent accomplir un acte réfléchi et décerner à la plus haute école de la République Genevoise la couronne que mérite la continuité de ses efforts, car si elle se tient soigneusement à l'écart du bruit et de la réclame, son travail n'en est pas moins fécond et apprécié de ceux dont le suffrage compte seul dans les sphères de la pensée.

Dès sa fondation elle poursuivit sa tâche et la voici parvenue à une étape d'où elle peut contempler avec sérénité et satisfaction un labeur de près de quatre siècles.

350 ans! Cette période dépasse la mesure habituelle des entreprises humaines. L'œuvre des hommes ne saurait prétendre à la pérennité. Tout au plus une durée relative lui est-elle accordée, car le mystère de la vie est fait de constante destruction et d'incessante création. Et cependant cette perpétuelle transformation, à laquelle nous collaborons tous sans même que nos yeux puissent en percevoir et suivre la marche, ne s'oppose ni à la persévérance dans la recherche ni à la conservation des institutions chargées de servir les idées et de les exprimer. Par leur but et leur nature les universités ne sont-elles pas le type le plus élevé de la persistance à travers l'évolution générale? Une solidarité intime les fait vivre autant par les anciens qui les fondèrent, que par ceux qui dirigèrent successivement leurs destinées et qui les inspirèrent, les morts et tous ceux à qui elles parlent dans le présent. C'est pourquoi au premier rang des hommages dus en ce jour à notre Université Genevoise se place celui des générations qui reçurent d'elle le pain de la science et qui, en échange, lui vouèrent reconnaissance et amour.

Ce n'est pas sans une émotion contenue que les survivants de ces cohortes d'étudiants reviennent aujourd'hui au seuil de leur vingtième année! Elèves d'*autrefois* ils se sentent étudiants de *toujours*. Ah! qu'ils voudraient la reprendre la place où ils s'assirent jadis! Grâce aux enseignements dont les enrichit l'expérience, ils s'empareraient avec plus de force de la leçon des maîtres, se livrant à eux avec confiance comme à de bons bergers ou plutôt comme à des guides sûrs qui connaissent le chemin des cimes. Mais la lutte quotidienne et la loi d'existence ont dispersé sur toutes les routes de la vie, les classant dans des activités diverses, parfois même hostiles entre elles, ces jeunes du temps passé. Pourtant un lien indestructible continue à les unir au-dessus des frontières; une chaîne les attache les uns aux autres, ils

demeurent du faisceau de leur génération et dans leur cœur survit une inébranlable affection pour la maison qui forgea le métal de leur personnalité et où ils prirent conscience de leur capacité intellectuelle. Cette communion du souvenir et du sentiment, cette permanence de contact, que toutes les commémorations universitaires font éclater et mettent en lumière, l'Université de Genève n'y a-t-elle pas droit à un plus haut degré que ses rivales? Ses origines mêmes la feraient aimer. Elle n'est point fille de prince et la munificence d'une population riche n'a pas orné son berceau. Elle fut une nécessité morale et sociale, une exigence de la raison. Cela suffit à lui conférer noblesse et prestige. Bien petite était la République qui osait la fonder — à peine une poignée d'hommes résolus, mais une âme enflammée par le génie de cet entraîneur d'esprits que fut Calvin, une âme pénétrée d'une force nouvelle qui allait changer la face du monde en élevant l'individu aux régions supérieures de la liberté d'examen. Nous n'aurons donc pas avec nous les pompes protocolaires des grandes universités princières. Notre lot plus modeste est peut-être meilleur — puisqu'il dépend de nous, qu'il émane de notre volonté, et non point des prescriptions administratives d'une autorité qui prétendrait ordonner nos actes et régler nos enthousiasmes. Ce lot est la sympathie unanime d'un pays qui fonde son indépendance sur l'instruction parce qu'il voit en elle la cuirasse et l'épée de sa défense, la sympathie d'un peuple qui, malgré ses agitations politiques souvent trop vaines, conserve et redit avec orgueil les noms des professeurs éminents qui l'ont illustré et répandirent au loin sa renommée.

Un pareil attachement, ferme et durable, est la conséquence logique du caractère d'universalité que l'Académie Genevoise revêtit dès le début. Dans le siècle éblouissant de la Renaissance, au milieu des humanistes qui rallumaient l'esprit humain, elle apparut comme le foyer unique d'une idée qui par sa grandeur s'imposait au monde. Au traditionalisme scolastique, qui avait établi une sorte de collectivisme spiritualiste et la prédominance d'une foi spéculative, elle s'efforçait de substituer une culture individualiste, — au harnais du verbe elle opposait la science expérimentale et le fait. Aussi resta-t-elle longtemps la maison de famille des réformés considérant Genève comme leur patrie religieuse, presque comme une seconde patrie terrestre. Son rayonnement couvrait de nombreuses contrées et les étudiants étrangers rentraient chez eux le front illuminé de son reflet. Genève était la capitale d'une alliance sans cesse renouvelée, commencée aux leçons des maîtres et fortifiée par le besoin d'un refuge pour la pensée, d'une terre de sécurité morale toujours ouverte aux croyants de la parole nouvelle. Sans doute chacun de ces anciens élèves gardait jalousement sa nationalité, mais il la drapait des souvenirs de son temps d'études et l'y associait. Notre chère école voyait fleurir la fidélité et l'affection dont la parait la confiance de ses étudiants unis à elle et unis entre eux par la même foi et les mêmes espérances.

Cette gratitude envers l'Université s'explique d'autant mieux que tous ses fils lui sont redevables de l'immense bienfait de l'éducation du caractère, non seulement par l'infusion des doctrines scientifiques mais aussi par le mélange vivifiant des diverses mentalités.

Aujourd'hui encore elle attire à elle ceux qui aspirent à développer dans la liberté leur amour de la science et de la culture intellectuelle. Elle leur rend le même service que jadis en accueillant tous les esprits avides d'instruction et de recherches désin-

téressées. Ainsi son renom va sans cesse augmentant, la grande famille des intelligences marquées de son empreinte s'accroît et s'affermit toujours davantage. L'Université en demeure le centre et d'elle à ses enfants vont des fils invisibles qui tissent une indissoluble union.

Sous l'action d'éléments nouveaux — qui modifièrent partout la physionomie des études supérieures — l'Université vit au cours des siècles s'élargir sa clientèle. Son histoire pédagogique nous permettrait de fixer des dates et de préciser l'étendue de la répercussion. Quoique à l'écart des luttes politiques extérieures, elle demeura et fut toujours une sorte de microcosme ou de miroir réfléchissant les conditions générales de l'état social contemporain, semblable à ces lacs profonds des hautes montagnes qui prolongent sous leurs rives poétiques les sommets prochains et le ciel qui les éclaire. Elle agrandit son cadre, assouplit et augmenta ses disciplines, en libéralisa l'esprit. Elle sut découvrir ses nouveaux devoirs, s'adapter aux besoins économiques et sociaux qui surgissaient de toutes parts et se substituaient impérieusement aux préoccupations d'ordre métaphysique qui avaient jusqu'alors dominé les consciences. S'attachant aux buts et applications pratiques, elle s'orienta résolument vers les méthodes d'observation qu'elle avait déjà entrevues. Elle étendit son libéralisme sans craindre les dangers d'un internationalisme qui a l'incontestable avantage de grouper et rassembler en une communauté des esprits d'origines très diverses, d'opérer leur rapprochement dans une sorte de fraternité intellectuelle et de faire produire à leur association des résultats utiles en éduquant les futurs défenseurs des solutions pacifiques dictées par la raison. Après avoir travaillé ensemble, ne seront-ils pas, en effet, plus aptes à soutenir les grandes causes et avant toutes autres celle de la justice dont ils sont eux-mêmes altérés ? La fusion des cœurs aux heures ravissantes du printemps n'assure-t-elle pas l'unité du labeur futur à l'été des moissons et l'union des efforts soutenus par les enthousiasmes généreux ressentis aux débuts de la vie ? Les compagnons du matin seront les compagnons de la journée. Et disons-le : l'augmentation parfois critiquée du nombre des étudiants étrangers apportant leurs aspirations et leurs tempéraments natifs est en définitive pour notre propre jeunesse nationale un précieux élément d'émulation. Elle lui ouvre des horizons plus vastes en lui révélant des mentalités différentes. Elle constitue pour notre Université une extension de territoire intellectuel, puisqu'elle double les rangs de ceux qui la vénèrent comme leur mère spirituelle.

Ils sont nombreux aujourd'hui les fils de la pensée universitaire genevoise. Nombreux et épars sur la surface de la terre. Ils sont revenus cette semaine, accourus de lointaines contrées, ces étudiants d'autrefois dont le temps a retouché les silhouettes et les portraits échangés dans les effusions d'antan. Leur cœur bat au réveil même fugitif des années où leur jeunesse était en fleurs. Le miracle de jouvence les attend. L'abandon et la familiarité des camaraderies, les propos enjoués de belle humeur et de franchise, les fusées de gaîté, toute cette période exquise de floraison que les souffles pénétrants de l'esprit ont mûrie et acheminée à l'épanouissement des forces, ils les retrouveront avec joie dans cette réunion trop rapide. Sans déception ils évoqueront les aspirations enivrantes, les premiers pas à la conquête de la vie, le mirage des illusions ; ils mesureront le chemin parcouru, sans pédanterie ni vanité, ils redi-

ront leurs essais et leurs efforts, les fortunes diverses de leur existence. Dans une telle rencontre, remplie d'une infinie douceur, imprégnée de gravité, qui ranime les plus saines et les plus pures ardeurs, ils comprendront mieux la mission universitaire en constatant d'après les résultats acquis les bienfaits de l'étude objective de la science, l'utilité de la revision constante des méthodes en vue de résoudre partiellement au moins le problème obsédant et angoissant des rapports de l'âme et du corps, en vue de découvrir les puissances encore latentes de la matière, en vue enfin de remanier sans relâche les relations sociales des individus et des collectivités, puisque c'est à l'instruction que désormais l'activité humaine devra demander ses directions. Et lorsque, rentrés chez eux, ils classeront les souvenirs nouveaux encore dans leur fraîcheur et leur éclat, et qu'ils dresseront le bilan des conclusions rapportées de ces fêtes, ne sentiront-ils pas leur énergie retrempée, ne reverront-ils pas d'une manière plus saisissante la lourde et éternelle responsabilité des privilégiés de la science vis-à-vis des autres hommes qui n'entendent jamais que les chants attristés de la misère et de la souffrance ? Mais pour le moment, leur joie déborde, les pensées de demain pénètrent en eux en préparant et approvisionnant les réflexions de plus tard.

Quelle heure impressionnante ! Le regard tourné vers cette vieille Université qui fut le berceau de leur foi en la beauté de la vie, et sur laquelle brillera toujours l'étoile qui les conduisit à ses portes, ces anciens s'abandonnent à un délicieux rajeunissement, ils renouvellent les liens solides de parenté morale, de droiture, de probité spirituelle et de forte amitié. Ils la veulent agissante cette amitié, comme ils la veulent bien vivante notre maison, parce qu'elle enseigne l'action utile, qu'elle fait des âmes et détient une part du patrimoine humain.

Aussi à l'hommage verbal de leur tendresse et à la glorification de son sujet ajoutent-ils, avec les adresses des groupements suisses et étrangers, une preuve matérielle de leur désir de contribuer à son développement et à son avenir. Oh ! ce ne sont point des joyaux enfermés dans un coffret artistique qu'ils lui apportent. C'est une somme formée d'offrandes spontanées et venues de toutes parts. Son emploi ne fera pas concurrence aux sacrifices généreux des auxiliaires actuels de l'Université. Acceptez-la, Monsieur le Recteur, parce que le nombre des donateurs prouve la puissance d'attraction que notre Université a toujours exercée sur ses élèves, dans son intérêt, dans leur intérêt et dans l'intérêt supérieur qui s'attache à toute poursuite sincère du vrai. Pénétrés de cette parole de Pasteur, l'une des plus belles que les oreilles humaines aient entendue : « Heureux celui qui porte en soi un Dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit », et profondément attachés à cette chaire de science au pied de laquelle ils sont revenus à l'appel des voix de leur jeunesse, les anciens étudiants de l'Université de Genève déposent le témoignage de leur piété filiale et acquittent une dette sacrée. Cette cérémonie émouvante rejoint le rêve magnifique de leur âme, tel qu'ils le vécurent dans de radieuses journées trop tôt envolées. Dans leur enthousiasme resté jeune, enveloppés de l'atmosphère d'une patrie, qui peut être chère aux esprits de tous les pays, ils proclament solennellement leur reconnaissance. En le faisant, ils cèdent à l'élan de leur cœur et aux besoins de leur raison que réchauffent et inspirent le culte inaltérable de la science et l'idéal de la vérité !

En terminant M. E. Richard remet au recteur, au nom des anciens étudiants et aux applaudissements chaleureux de l'auditoire, la somme de 10.000 fr. formée d'offrandes spontanées et venues de toutes parts.

Après ce discours accueilli par de longs applaudissements, la parole est donnée à M. le Prof. F.-A. Forel, l'un des présidents d'honneur du Comité des anciens étudiants, pour dire quelques mots au nom des étudiants genevois disséminés dans le monde entier.

C'est au nom des fils disséminés de l'Académie genevoise dont M. le Conseiller national Richard vient de parler, au nom des anciens étudiants de nationalités allemande, zurichoise, neuchâteloise et vaudoise, dont je remets à M. le Recteur les adresses et les souscriptions ; au nom de mes camarades d'il y a cinquante ans et de ceux qui nous ont succédé sur les bancs de vos auditoires ; c'est aussi au nom de tous ces étrangers à Genève et à la Suisse qui sont venus apprendre dans votre savante école les rudiments de la science, et dans votre démocratie active et mouvementée les rudiments de la vie politique et sociale ; c'est au nom de ces anciens étudiants genevois, de tous pays, de tous peuples, de tous langages, de toutes professions et carrières que je viens vous dire notre profonde reconnaissance, et que je vous répète dans la seule langue scientifique internationale : *Alma mater, genevensis, vivat, crescat, floreat, in aeternum !*

Le Recteur se lève ensuite pour remercier les deux orateurs précédents, ainsi que M. le Dr Sulzer-Ziegler, conseiller national qui vient de faire, à l'occasion du Jubilé, un don important de 5000 fr. en faveur de la Caisse des subsides aux Etudiants. Il annonce également un beau don de 1500 fr. destiné à « une acquisition littéraire » offert par le groupe des anciens étudiants allemands auxquels il assure la reconnaissance de l'Université.

M. le Prof. De Crue, président de la Commission des publications remet ensuite au Recteur, divers ouvrages publiés à l'occasion du Jubilé.

Allocution de M. F. De Crue :

Messieurs,

Au nom de la Commission des publications, j'ai l'honneur de vous présenter les travaux publiés par quelques-uns des professeurs des cinq Facultés, à l'occasion du Jubilé de l'Université, avec l'aide partielle ou totale du fonds du Jubilé.

Avec l'aide partielle de ce fonds paraît d'abord le tome II de l'*Histoire de l'Université*, par M. Ch. Borgeaud. Dans le tome I, notre éminent collègue avait raconté l'histoire de l'Académie sous l'ancien régime. Il y a fait défiler sous nos yeux les réformateurs, les théologiens, les juristes, les savants qui se sont succédé dans les chaires de l'*Alma mater* depuis Jean Calvin jusqu'à Horace-Bénédict de Saussure.

Aujourd'hui même vous avez entendu, Messieurs, l'exposé que M. Ch. Borgeaud vient de faire du contenu du tome III et dernier qu'il prépare sur l'Université pen-

dant le XIXme siècle. Le tome II, que nous vous offrons aujourd'hui, comprend la période intermédiaire qui s'étend de 1798, date de la chute de notre ancienne République, au 31 décembre 1813, jour de sa restauration.

L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon, tel est le titre du volume : Calvin et Napoléon, deux noms que l'on est peu habitué à voir accolés l'un à l'autre! En tout cas, deux noms éclatants, deux génies qui s'imposent, deux hommes d'autorité, autoritaires tous deux. Il est piquant d'assister à la rencontre momentanée des disciples de l'un et des représentants de l'autre, et cette histoire renferme des pages dignes de l'époque dramatique à laquelle cette rencontre eut lieu.

Vous savez tous, Messieurs, l'abondance de la documentation, la sûreté de la méthode, le talent d'exposition qui caractérisent les travaux de notre collègue. Les minutes nous sont trop comptées pour que nous nous arrêtions davantage à la mention de cet ouvrage auquel la Commission s'est tout spécialement intéressée, parce qu'il fait autant d'honneur à l'Université qu'il rapporte de gloire à son auteur.

Confucius — on ne sait jamais si l'on n'ira pas un jour en Chine et il est bon de se munir d'avance d'adages de Confucius — Confucius a dit : « Un savant dans sa patrie est comme l'or dans la mine. » M. Ch. Borgeaud qui, tout en étant citoyen du canton de Vaud, se révèle à nous comme le plus Genevois et le plus calvinien — je ne dis pas calviniste — de tous les Genevois, fait voir l'or que recèle la petite mine de Genève.

Les fonds réunis pour le Jubilé universitaire ont été employés, je pense, à une œuvre utile et qui restera. Voici encore toute une collection de mémoires dus à la plume d'autres collègues. Les sujets en sont des plus variés. Chaque mémoire fait un tout à part et se trouve broché d'une façon indépendante. Cela permettra de les distribuer aux hôtes de ce jour suivant l'intérêt spécial que chacun d'eux voudra bien y trouver. Pour les convenances de cette cérémonie, nous les avons reliés en deux volumes.

Dans ce premier volume, consacré aux mémoires scientifiques, la série s'ouvre par la savante étude critique et expérimentale de M. R. Chodat sur le *Polymorphisme des Algues*, avec 21 planches. Cet ouvrage a été couronné par la Société botanique allemande, le 27 mars 1908. Il formerait à lui seul un livre de 167 pages, sans les planches, et vous vous féliciterez, comme moi, Messieurs, que les charges administratives de notre Recteur actuel, que le surcroît de travail que lui a donné l'approche du Jubilé, ne l'aient pas empêché de mener à bien, et en temps voulu, l'impression d'une œuvre de cette importance.

Le premier volume contient en outre une monographie très nouvelle et originale du professeur Dr A.-C.-F. Eternod, sur l'*Œuf humain* — implantation et gestation, trophoderme et placenta — ornée de 46 figures de genres divers, ainsi que quelques remarques de notre grand chirurgien J. Reverdin, sur l'*Enucléation intraglandulaire dans le goître.*

Je regrette encore ici que le temps — et surtout la compétence — me manquent pour rendre mieux compte de cette série de mémoires qui mériteraient de fixer bien davantage l'attention.

Passons à l'autre volume.

Dans la série des mémoires émanés des Facultés de théologie, de droit et des lettres, paraît, au premier plan, l'œuvre de notre vice-recteur, M. Ed. Montet, sur un

sujet plein d'actualité, le Maroc, ou, pour être plus exact, *le Culte des saints musulmans dans l'Afrique du Nord, et plus spécialement au Maroc*, avec 10 illustrations. Notre autre théologien, M. G. Fulliquet, nous présente un éloquent essai d'apologétique moderne, intitulé *le Problème de la souffrance.* La Faculté de droit entre sérieusement en ligne avec les observations de M. A. Martin sur les *Pouvoirs attribués au juge par le Code civil suisse*, et avec celles de M. G.-A. Meumann sur le *Système du droit privé.*

Voici venir enfin la Faculté des lettres et des sciences sociales. M. Edouard Naville, membre associé de l'Institut de France, a bien voulu nous remettre une notice, une bien brève notice, sur les *Têtes de pierre déposées dans les tombeaux égyptiens.* Son homonyme, le digne héritier d'un homme dont nous avons tout récemment pleuré la perte, et que nous nous serions félicités de voir assister, je dirais presque présider à ces fêtes, le fils d'Ernest Naville, M. Adrien Naville, nous a donné quelques pages sur la *Logique de l'identité et celle de la contradiction.* M. P. Oltramare paraît ensuite. Vous savez que ce savant imprime en ce moment, à Paris, dans les *Annales du musée Guimet*, un ouvrage magistral sur la théosophie. A cette occasion, permettez-moi de vous transmettre le vœu de la Commission des publications, qui souhaite qu'un fonds soit créé pour l'impression, à Genève, non pas d'annales universitaires dont les courts articles seraient exposés à l'oubli ou voués à une existence éphémère, mais bien de livres de fonds précisément, dus à la plume des professeurs de notre Université, trop souvent obligés de faire paraître leurs œuvres sous une couverture étrangère. L'étude que nous a dédiée M. P. Oltramare concerne la *Formule bouddhique des douze causes*, son sens originel et son interprétation théologique. M. Ch. Seitz clôt heureusement cette série par de très curieux renseignements sur l'*historien Niebuhr, citoyen de Genève.*

Après ces mémoires, déjà parus à la date du 1er juillet 1909, une étude sur l'*Avenir des campagnes*, par M. L. Wuarin, témoigne de l'activité de notre jeune section des sciences sociales. Deux courts traités juridiques sont sous presse : *Les Burgondes jusqu'en 443*, contribution à l'étude externe du droit germanique, par M. H. de Claparède ; *De l'édit sur l'alienatio judicii mutandi causa facta*, par M. J. Partsch, dont nous nous honorons de compter le père au nombre des délégués des Universités étrangères.

Les travaux annoncés doubleront le nombre des volumes que nous vous présentons aujourd'hui. Notre recteur de l'an dernier, qui s'est si bien multiplié pour préparer la célébration du Jubilé de cette année, M. B. Bouvier, nous a promis une monographie sur *Henri-Frédéric Amiel, le professeur et le citoyen*[1]. Citons enfin :

Le Nouveau Testament et le gouvernement de droit divin, par M. H. Balavoine.

La Psychologie animale de Charles Bonnet, par M. Ed. Claparède.

L'action politique de Calvin hors de Genève, d'après sa correspondance, par M. F. De Crue.

Calcul systématique de la table des poids atomiques, par M. Ph.-A. Guye[1].

De la simple famille paternelle, en droit romain, par M. P. Moriaud.

Textes grecs inédits de la collection papyrologique de Genève, par M. J. Nicole.

[1] N'ont pas été publiés *(Réd.)*.

Autant que possible, la Commission a maintenu le principe que les mémoires jubilaires ne devaient précisément pas être des travaux de circonstance, des ouvrages commandés ; elle a tenu à faire paraître des œuvres en cours de préparation, de rédaction ou en portefeuille. Il est tout naturel que la majeure partie de nos collègues n'aient pas eu de travaux prêts à ce moment. Aussi est-il de toute justice que nous nous soyons appliqués à faire connaître leurs œuvres dans ces dernières années.

Le secrétaire de la Commission des publications, le Dr Ch. Julliard, avec la collaboration de M. F. Aubert, s'est chargé de cette tâche délicate, la confection du *Catalogue des ouvrages, articles et mémoires publiés par les professeurs et privat-docents de l'Université, de 1896 à 1907*, pour faire suite à la bibliographie du regretté Charles Soret, parue l'année de l'Exposition nationale de Genève. Ce travail minutieux présente, en plus de 400 pages grand in-8°, la liste des travaux de nos collègues pendant douze ans. Et l'on dit que l'on ne publie pas à Genève ! La Commission des publications s'est proposé de combattre cette légende, en montrant que nos professeurs savent aussi, en dehors de leurs cours ordinaires, travailler et produire.

Chacun de nos hôtes, délégué ou invité, recevra le nombre qui lui conviendra des mémoires que je viens d'énumérer. Nous sommes aussi chargés de leur offrir à tous, non seulement des plaquettes imprimées sur beau papier, mais encore une plaquette de bronze, modeste souvenir de nos fêtes et témoignage sincère de la gratitude que nous éprouvons pour l'intérêt qu'ils nous portent en venant parmi nous.

Cette plaquette de bronze représente le génie du lieu, *genius loci,* figuré, afin qu'il gagne en grâce, sous des traits féminins, enfin quelque chose comme la nymphe *Geneva,* qui sort de l'onde du lac et s'asseoit sur les rochers de la jetée ou sur la pierre à Niton, si vous le préférez. Voilà qui est un peu païen, mais, malgré Calvin, toute trace de paganisme n'a heureusement pas disparu de chez nous.

Elle regarde, la petite nymphe, et s'étonne et admire. Elle admire la ville qui se développe le long des rives de son lac, sous ses yeux charmés. Ce ne sont peut-être pas tant les maisons des quais de Genève qui exaltent son âme, mais bien plutôt, profilées dans les rayons du soleil, les vieilles tours sous lesquelles la Réforme a été prêchée, et l'Ecole créée, ce foyer de culture et de civilisation nouvelles. Alors, elle s'exclame, la petite païenne, et, dans un geste gracieux, donnant l'essor aux mouettes qui tiennent des feuilles de laurier par le bec, elle montre la ville et y appelle à son tour les hôtes étrangers.

Peut-être n'est-il pas très convenable de notre part, Messieurs, de vous offrir ce genre de symbole. Vous venez de nous dire déjà beaucoup trop de bien de nous ; nous en avons dit nous-mêmes. Notre modestie aurait dû souffrir et pourtant nous ne nous en portons pas plus mal. Dites-vous que peut-être la petite nymphe est demeurée longtemps au fond des eaux, et comme l'on ne faisait pas si facilement le tour du monde autrefois, elle n'a pas vu beaucoup de villes. Elle ne saurait comparer, et elle s'imagine, la Genevoise, que rien n'est plus beau que Genève.

J'ajouterai que cette plaquette est l'œuvre d'un sculpteur parisien, M. R. Rivoire, que nous avons surtout communiqué avec lui par correspondance, qu'il n'a pas voulu nous entendre quand nous lui disions qu'il blessait notre modestie. Là-dessus une





PLAQUETTE DU JUBILÉ
1909
(41 : 60 mm.)
Œuvre de R. Rivoire, Sculpteur (Paris)

grève des postes étant survenue à Paris, toute communication a été coupée ; il en a profité pour agir à sa guise et pour suivre l'inspiration de son gracieux talent.

J'ai dit.

M. le Recteur remercie la commission des publications, et en particulier M. De Crue, le président de cette commission ; il ajoute quelques mots aimables à l'adresse de M. le D^r Ch. Julliard et de son collaborateur M. F. Aubert, rédacteurs du Catalogue.

Enfin M. le pasteur Roberty, de Paris, donne lecture d'une adresse des anciens étudiants français en théologie de l'Université de Genève.

A la Faculté de Théologie de l'Université de Genève.

Les soussignés, anciens étudiants français auprès de la Faculté de Théologie de Genève, saisissent avec empressement l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de cette Faculté et de l'Université dont elle fut l'initiatrice, pour leur témoigner leur gratitude et leur filial attachement.

Ayant reconnu, dans le cours de leur carrière pastorale, la haute valeur de leurs enseignements, ils rendent grâce à Dieu qui s'est servi d'elles pour les préparer à l'exercice du Ministère sacré dans les Eglises de France, et ils demandent au Seigneur de donner à l'Université de Genève et à sa Faculté de Théologie longue prospérité et puissant développement de vie, afin qu'elles forment encore, pour ces Eglises, des générations nombreuses de pasteurs éclairés et fidèles.

Suivent 120 signatures.

M. Chodat, recteur, dit combien il est sûr d'être l'expression des professeurs en disant l'émotion que leur cause cette manifestation si touchante.

Le Recteur annonce ensuite que MM. les Doyens vont procéder à la proclamation des grades de Docteur « honoris causa ».

Il rappelle que l'Université de Genève est extrêmement avare de ce genre de distinctions. Dans les trente dernières années elle n'a décerné que 24 diplômes *honoris causa* (parmi lesquels : Raoul Pictet, Henri Dufour, Perceval de Loriol, H. de Saussure, Cas. de Candolle, Carl Vogt, Louis Pasteur, Ed. Naville, François-A. Forel, Ed. Sulzer-Ziegler, David-Jayne Hill, Moïse Briquet). Cependant à l'occasion de son Jubilé elle a voulu faire une exception. Les diplômes seront envoyés directement à MM. les nouveaux docteurs « honoris causa ». Le souci légitime qu'a l'Université de leur offrir un dipôme matériellement très soigné, n'a pas permis de le leur offrir séance tenante. Il ajoute que, par lettre de ce jour, le Conseil d'Etat a donné son approbation aux nominations faites par le Sénat académique.

C'est alors le tour des Doyens, selon l'ordre des Facultés, établi par la loi.

Le Recteur donne la parole à M. le prof. Raoul Gautier, Doyen de la Faculté des Sciences.

Mesdames et Messieurs,

Le nombre des hommes de sciences que l'Université de Genève s'est attachés dans le passé, en leur conférant le titre de *Docteur ès sciences honoris causa*, n'est pas très grand. Nous en comptons cependant quelques-uns parmi nos compatriotes :

Des confédérés des autres cantons suisses, d'abord, auxquels nous avons eu le plaisir d'accorder cette distinction à l'occasion d'un anniversaire ou d'une date marquante de leur carrière scientifique. J'en vois quelques-uns, des anciens et des tout récents, dans cette assemblée, et nous sommes particulièrement heureux de les voir s'associer à nos solennités jubilaires. D'autres nous ont quittés depuis plus ou moins longtemps : tels Charles *Dufour*, l'astronome de Morges, Max *Rosenmund*, le géodésien de Berne et Zurich. Dans l'avenir, comme dans le passé, la Faculté des sciences se propose de suivre la même tradition et d'attendre les jubilés de nos savants collègues confédérés pour proposer à l'Université de les honorer d'un doctorat, mais il n'est pas de bonne règle sans exceptions. Et pour quelques-uns, ou très âgés ou encore jeunes et pour lesquels l'anniversaire de 25 ans de fonctions est trop éloigné, nous avons demandé à l'Université de leur accorder, dès aujourd'hui, le titre de docteur.

A Genève même, nous avons compté et nous comptons encore des docteurs honoris causa. Nous avons perdu leur doyen cet hiver, le paléontologiste Perceval de Loriol. Nous avions perdu auparavant Henri de Saussure. Mais nous avons le plaisir de voir au milieu de nous, toujours vaillant, actif et dévoué aux intérêts de notre Université, M. C. de Candolle.

L'Université conférera aujourd'hui le même grade à d'autres de nos concitoyens. C'est que, aujourd'hui comme autrefois, ils sont nombreux à Genève ceux qui cultivent la science pour elle-même, sans avoir le privilège de l'enseigner dans notre haute Ecole. Beaucoup travaillent pour le bonheur de travailler et souvent d'une façon toute désintéressée. C'est une des gloires de notre cité. A ces savants, à ces chercheurs vont notre reconnaissance et notre estime, et nous désirions le leur témoigner en les faisant entrer dans les rangs de nos docteurs.

A l'occasion de notre jubilé nous avons voulu innover et nous avons désiré associer à notre Faculté un certain nombre d'hommes éminents qui font honneur à la science dans les autres pays. Notre Université s'honorera en leur donnant le titre de docteur ès sciences. Qu'ils veuillent bien considérer ce titre comme un hommage mérité que l'Université rend à leurs travaux scientifiques, comme une sorte d'acte de bourgeoisie académique genevoise, et comme un lien nouveau et plus intime entre eux et nous, entre leur Université et la nôtre, entre leur pays et notre cité.

Le Règlement de notre Université prévoit trois sortes de Doctorats ès sciences : les doctorats ès sciences mathématiques, ès sciences physique et ès sciences naturelles.

Voici maintenant, pour ces grades se succédant dans l'ordre réglementaire, et pour chacun de ces grades en suivant l'ordre alphabétique, les noms des savants auxquels le Sénat universitaire a conféré le grade de *Docteur ès sciences honoris causa* à l'occasion de notre Jubilé.

FACULTÉ DES SCIENCES

Docteur ès sciences mathématiques :

Lucien DE LA RIVE, physicien, Genève-Choulex.

Docteurs ès sciences physiques :

Emile ADOR, chimiste, Genève.

Ange BATTELLI, Directeur de l'Institut de physique de l'Université, Pise.

R. BECK, Professeur de géologie, Freiberg.

Albert BRUN, minéralogiste, Genève.

A. EINSTEIN, Expert du Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle, Berne ; Professeur à l'Université, Zurich.

Ch.-M. GARIEL, Membre de l'Académie de Médecine, Paris.

Paul-Heinrich VON GROTH, Professeur de géologie à l'Université de Munich.

Ch.-Ed. GUILLAUME, Directeur-adjoint du Bureau international des Poids et Mesures, Sèvres.

Albin HALLER, Professeur de chimie à la Sorbonne, Membre de l'Institut, Paris.

Michel LEVY, Directeur du service de la carte géologique de France, Membre de l'Institut, Paris.

Emilio NOELTING, Directeur de l Ecole de chimie, Mulhouse.

Wilhelm OSTWALD, Professeur émérite de chimie, Leipzig.

Frédéric REVERDIN, chimiste, Genève

Edouard SARASIN, physicien, Genève.

Arthur SCHUSTER, Professeur de physique à l'Université, Manchester.

Ernest SOLVAY, Fondateur des Instituts Solvay, Bruxelles.

W. SPRING, Professeur de chimie générale à l'Université, Liège.

Théodore TCHERNICHEFF, Professeur de géologie, Membre de l'Académie impériale des Sciences, Directeur du Comité de géologie de Russie, St-Pétersbourg.

Woldemar VOIGT, Professeur de physique à l'Université, Gœttingen.

Alfred WERNER, Professeur de chimie à l'Université, Zurich.

Docteurs ès sciences naturelles :

J.-Mark BALDWIN, Professeur de philosophie et de psychologie à l'Université, Washington.

C.-E. BERTRAND, Professeur de botanique à l'Université, Lille.

Dr Hermann CHRIST, botaniste, Bâle.

Yves DELAGE, Professeur de zoologie à la Sorbonne, Directeur du Laboratoire de Roscoff, Membre de l'Institut, Paris.

Théophile DURAND, Directeur du Jardin botanique de l'Etat, Bruxelles.

Adolphe ENGLER, Professeur de botanique à l'Université, Directeur du Jardin et des Musées botaniques, Berlin.

Charles FLAHAULT, Professeur de botanique, Directeur de l'Institut botanique, Université, Montpellier.

E. FREY-GESSNER, Assistant au Museum d'Histoire naturelle, Genève.

Karl VON GOEBEL, Professeur de botanique à l'Université, Munich.

J. GRASSET, Professeur de clinique médicale à l'Université, Montpellier.

E. Chr. HANSEN, Directeur de l'Institut Carlsberg, Copenhague.

W. JAMES, Professeur de philosophie et psychologie à l'Université de Harvard, Cambridge (Mass.)

W. KILIAN, Professeur de géologie à l'Université de Grenoble.

Sir John MURRAY, océanographe, Edimbourg.

William ROSIER, Professeur de géographie à l'Université ; Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique du Canton de Genève, Genève.

K.-A. TIMIRIAZEFF, Professeur de botanique à l'Université, Moscou.

La parole est ensuite donnée à M. le Prof. Paul Duproix, doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Sociales.

Après quelques considérations sur la Faculté des Lettres et des Sciences Sociales de l'Université de Genève, M. le Professeur Paul Duproix, doyen, rappelle que cette Faculté délivre trois sortes de Doctorats :

le Doctorat ès lettres;
le Doctorat en philosophie;
le Doctorat en sociologie.

Telle est la raison pour laquelle la Faculté des Lettres et des Sciences Sociales a pu faire au Sénat universitaire d'assez nombreuses propositions de Doctorats *honoris causa*. Elle peut témoigner ainsi son estime et son admiration non seulement à des littérateurs, à des philologues, à des historiens. à des philosophes, mais aussi à des Hommes d'Etat, à des sociologues, à des statisticiens et à des économistes.

Voici par ordre alphabétique la liste des Docteurs « honoris causa » de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales.

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES SOCIALES

Doctorat ès Lettres.

Max van Berchem, Orientaliste, Genève.

Herbert Bushnell-Hart, Professeur d'histoire à l'Université de Harvard, Cambridge (Mass.).

Henri Cordier, Membre de l'Institut, Paris.

Karl Daendliker, Professeur d'Histoire à l'Université, Zurich.

Théophile Dufour, Directeur honoraire de la Bibliothèque publique et des Archives de l'Etat de Genève, Genève.

Heinrich Erman, Recteur de l'Université, Münster.

Lewis-B. Farnell, Prof. de théologie à l'Université d'Oxford.

Henri Fazy, Conseiller d'Etat (Genève), Historien, Genève.

Herbert D. Foster, Professeur d'histoire à Dartmouth-College, Hanover (E.-U.).

Comte F. de Girardin, Homme de lettres, Paris.

Philippe Godet, Professeur de littérature française à l'Université, Neuchâtel.

Louis Guillaume, Directeur du Bureau fédéral de statistique, Berne.

Comte d'Haussonville, Membre de l'Académie française, Paris.

Andréas Heussler, Professeur de droit à l'Université, Bâle.

Harald Höffding, Professeur de philosophie à l'Université, Copenhague.

Eugène Huber, Professeur de droit à l'Université, Berne.

Abel Lefranc, Professeur au Collège de France, Paris.

Mme Fréderika Macdonald, Ecrivain rousseauiste, Paris.

Gerold Meyer von Knonau, Professeur d'histoire à l'Université, Zurich.

Philippe Monnier, Homme de lettres, Genève.

Gabriel Monod, Professeur d'histoire à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, Paris.

Berthold van Muyden, Président de la Société d'Histoire de la Suisse romande, Lausanne.

Albert Naef, Archéologue de l'Etat de Vaud, Lausanne.

Wilhelm Oechsli, Professeur d'histoire suisse à l'Université, Zurich.

Joseph PARTSCH, Professeur de géographie à l'Université, Leipzig.
Virgile ROSSEL, Conseiller National, Professeur à l'Université de Berne.
Paul SEIPPEL, Professeur de littérature française à l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich.
Gaspard VALLETTE, Homme de lettres, Genève.
Jacob WACKERNAGEL, Professeur de langues orientales à l'Université de Goettingen.
Max WALTER, Directeur de la Musterschule, Francfort-s/-M.
W. WINDELBAND, Professeur de philosophie à l'Université, Vice-Recteur de l'Université, Heidelberg.
Ernest ZAHN, Homme de lettres, Goeschenen.

Docteurs en Sociologie.

Ernest BRENNER, Conseiller fédéral, Berne.
Jean BRUNHES, Professeur de géographie à l'Université, Fribourg.
Ch. BULS, Membre permanent du Conseil de l'Université, ancien bourgmestre, Bruxelles.
Charles GIDE, Professeur de droit à l'Université, Paris.
Adrien LECOINTE, Membre du Grand Conseil, Genève.
Maffeo PANTALEONI, Professeur de Sociologie à l'Université royale, Rome.
Léon POINSARD, Directeur du Bureau international de la propriété littéraire et artistique à Berne.

Docteurs en Philosophie.

Emile BOUTROUX, Professeur de philosophie à la Sorbonne, Membre de l'Institut, Paris.
Ferdinand BUISSON, Député de Paris, Paris.
Jules PAYOT, Recteur de l'Université d'Aix-Marseille, Aix.

Le Recteur donne ensuite la parole à M. Louis REHFOUS, doyen de la Faculté de Droit :

Mesdames ! Messieurs,

Vous venez d'entendre les longues séries des doctorats « honoris causa » proposés par la Faculté des sciences et par la Faculté des lettres et sciences sociales. Peut-être allez vous trouver bien courte la liste de la Faculté de droit, alors que, dans chaque pays, nombre d'hommes se sont rendus éminents dans la sphère du droit comme magistrats, professeurs ou publicistes. Mais en ce qui concerne les étrangers, la Faculté a dû procéder à ses désignations en tenant compte non seulement des travaux et de l'activité scientifique, mais particulièrement de considérations subjectives telles que les relations individuelles avec Genève et la Suisse, — les services rendus à nos Facultés ou à nos étudiants, les rapports de leurs travaux avec notre petit pays.

La commémoration de la fondation de notre Ecole inaugure presque une ère nouvelle dans l'histoire de notre droit. — L'unification du droit, commencée dès 1874 par des lois spéciales, continuée par le Code fédéral des Obligations et la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, va faire un grand progrès par l'entrée en vigueur très prochaine du Code civil suisse voté par les Chambres en Décembre 1907. — Et l'on peut espérer que le Code pénal suisse, dont le projet a dû être discuté par la Commission d'experts, ne tardera pas à recevoir lui aussi la sanction parlementaire, sans opposition populaire.....

La Faculté de droit a tenu à marquer cet événement en faisant décerner le titre de Docteur honoris causa à des représentants des autres Universités suisses, à des

représentants du Tribunal Fédéral, auquel incombe la tâche ardue d'assurer l'application uniforme du droit, et enfin et surtout à quelques-uns au moins de ceux qui ont pris une part active aux travaux préliminaires de l'unification, à la rédaction des avant-projets et projets et aux discussions devant les Chambres fédérales.

Si la Faculté de droit a dû recourir à la Faculté des Lettres pour proposer des doctorats en sociologie, — c'est le cas pour M. Brenner, conseiller fédéral, — ou ès lettres, c'est le cas pour M. Eugène Huber, professeur à Berne, et Andréas Heussler, professeur à Bâle, H. Erman, professeur à Münster, c'est que d'antiques coutumes universitaires ne leur permettent pas d'accepter une seconde fois le titre de Docteur en droit, même *honoris causa.*

FACULTÉ DE DROIT

Dantcheff, Président de Chambre à la Cour de Cassation, Sofia.

Henry van Dyke, Professeur de littérature à l'Université, Princeton.

Nicolas Gounarakis, Professeur à l'Université, Athènes.

Charles Hilty, Professeur à l'Université de Berne.

Charles Jaeger, Juge Fédéral à Lausanne.

Otto Kronauer, Procureur général de la Confédération, Berne.

Paul Laband, professeur à l'Université, Strasbourg.

F.-H. Mentha, Professeur à l'Université, Neuchâtel.

E. Perrier, Président du Tribunal fédéral, Lausanne.

Ernest Roguin, Professeur à l'Université, Lausanne.

Raymond Saleilles, Professeur à l'Université, Paris.

Louis Sarrut, Président de la Cour de Cassation, Paris.

William-Robert Smith, avocat, Président du Royal Institute of Public Health, Londres.

Charles Stooss, Professeur à l'Université, Vienne (Autriche).

Théodore Thalheim, Geheimer Regierungs- und Provinzial-Rath, Breslau.

John-Martin Vincent, Professeur d'histoire à l'Université John Hopkins, Baltimore.

Philippe Zorn, Professeur à l'Université, Bonn.

Le Recteur donne la parole à M. le Prof. Hippolyte Balavoine, doyen de la Faculté de Théologie.

La Faculté de Théologie, invitée par le Sénat académique, à lui désigner quelques personnes ayant marqué dans le domaine de la Théologie théorique et pratique s'est trouvée dans le plus grand embarras. Nos relations en effet nous permettent de connaître et d'apprécier grandement beaucoup de théologiens et de pasteurs, de toute nationalité, auxquels nous nous serions sentis honorés de décerner le titre de Docteur *honoris causa* à l'occasion de notre jubilé.

L'embarras était donc de choisir, puisque nécessairement quelle que fût l'importance exceptionnelle du présent jubilé nous nous trouvions limités.

Nous avons fait de notre mieux, et obtenu un certain nombre, très respectable d'ailleurs, comme on va le voir de doctorats qui se répartissent sur plusieurs nationa-

lités, s'adressant à des représentants de tendances théologiques fort diverses, et visant directement les services rendus, soit au développement de la science théologique proprement dite, soit à l'enseignement et à la vulgarisation de cette science, soit à l'épanouissement de la vie religieuse et morale qui se rattache intimement à nos recherches théologiques.

Voici la liste des doctorats que le Sénat a bien voulu nous accorder, par ordre alphabétique.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Elie Allégret, ancien missionnaire, Versailles.
Gabriel Antal, Evêque à Komárom.
Alexandre Baksay, Evêque à Kunszentmiklós.
François Balogh, Professeur à l'Académie de théologie, Debreczen.
Walter Bion, pasteur, Zurich.
Paul Böhringer, Professeur à l'Université, Bâle.
Henri Bosio, Professeur à l'Ecole de théologie de l'Eglise vaudoise du Piémont, Florence.
Philippe Bridel, Professeur à l'Université, Lausanne.
Hume Brown, Historiographe royal d'Ecosse, Edimbourg.
A. Bruining, Professeur à l'Université, Amsterdam.
J.-Estlin Carpenter, Principal of Manchester College, Oxford.
Francis Chaponnière, Publiciste, Genève.
Ferdinand Cisar, Surintendant de l'Eglise, Klobouk (Moravie).
Henry Cowan, Professeur d'Histoire ecclésiastique, Aberdeen.
Emile Doumergue, Professeur. Doyen de la Faculté de théologie protestante, Montauban.
Louis Emery, Professeur, Doyen de la Faculté de Théologie, Lausanne.
Louis Eröss, Evêque, Debreczen.
Paul Fredericq, Professeur à l'Université de Gand (Belgique).
Curtis Guild, ancien Gouverneur du Massachusetts, Boston.
Wilhelm Hadorn, Pasteur de la Cathédrale, Privat-Docent à l'Université, Berne.
Béla Kenessey, Professeur, Evêque, Koloszvár.
Barthélemy Kun, Evêque, Miskolcz.
August Lang, Domprediger, Halle.
Moritz Lauterburg, Professeur à l'Université, Berne.
Paul Lobstein, Professeur de dogmatique à l'Université, Strasbourg.
Georg Loesche, Professeur à la Faculté évangélique, Vienne (Autriche).
Rev. A.-J. Mason, professeur de théologie, Vice-chancellor de l'Université, Cambridge (Grande-Bretagne).
Paul Pruzsinszky, Professeur de philosophie à l'Académie réformée évangélique, Budapest.
Emile Roberty, Pasteur à Paris.
Louis-Lucien Rochat, Fondateur de la Société de la Croix-Bleue, Genève.
David Schaff, professeur d'Histoire ecclésiastique au « Western Theol. Seminary », Allegheny, Pittsburg.
Baron Fernand de Schickler, Président de la Société du Protestantisme français, Paris.
Lars Olaf Jonathan Söderblom, Professeur à l'Université, Upsal.
J.-J.-P. Valeton, Professeur à l'Université, Membre senior de la Faculté de théologie, Utrecht.
Williston Walker, Professeur d'Histoire ecclésiastique, New-Haven (E. U.), (Connecticut.
Nathanael Weiss, Bibliothécaire de la Société du Protestantisme français, Paris.
F. Witton Davies, Professeur à l'Université de Bangor.
Charles W. Wendté, Boston.
Michel Zsilinszky, Conseiller intime, ancien Secrétaire d'Etat, Surintendant de l'Eglise luthérienne, Budapest.

Le Recteur donne la parole à M. le professeur Sigismond LASKOWSKI, doyen de la Faculté de Médecine.

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Doyen de la Faculté de Médecine, j'ai l'insigne honneur de proclamer, en ce jour glorieux pour notre Université, les noms des hommes illustres auxquels le Sénat, sur notre proposition, a décerné les diplômes de Docteurs honoris causa en Médecine.

La Faculté de Médecine est la fille cadette de notre Université, mais grâce au travail honnête et consciencieux de ses fondateurs, elle est devenue grande et complètement émancipée.

En effet, elle ne fut créée qu'en 1875 par la libéralité large et intelligente du Grand Conseil et du Conseil d'Etat de cette époque, et par la volonté ferme et persévérante d'un de ses membres, chargé du Département de l'Instruction publique, Antoine Carteret et ses conseillers autorisés, parmi lesquels il faut citer tout particulièrement Carl Vogt, le professeur Gustave Julliard, son premier Doyen et ses collaborateurs de la première heure, auxquels nous exprimons ici notre profonde reconnaissance. Chargée de présenter aux suffrages du Sénat la liste des candidats aux diplômes des Docteurs honoris causa en Médecine, elle s'est trouvée très embarrassée dans le choix des savants qui se sont tout particulièrement distingués dans les branches des Sciences Médicales, car le nombre des présentations qu'elle devait faire était relativement restreint. Elle s'est vue donc obligée d'en réserver le plus grand nombre aux savants étrangers, auxquels j'adresse ici mon salut cordial, et ne présenter au Sénat que les noms de cinq savants nationaux.

Mais nous pouvons déclarer, avec une fierté légitime, que nous possédons en Suisse un grand nombre d'hommes illustres qui, par leur activité, leur talent et leurs travaux dans tous les domaines de la pensée humaine, ont rendu de grands services à la science et à l'humanité, et ont honoré leur patrie bien au delà de ses frontières restreintes.

Ces hommes méritent tout notre respect et notre reconnaissance, et sont dignes des honneurs que nous pouvons leur accorder. La Faculté de Médecine le reconnaît hautement et elle a le ferme désir de manifester son estime pour ces hommes de mérite et les honorer selon les circonstances favorables qui se présenteront pour chacun d'eux en particulier. En proposant cette distinction honorifique au Sénat, pour les savants étrangers et nationaux, la Faculté a voulu non seulement reconnaître leur valeur scientifique incontestable, mais aussi manifester sa reconnaissance pour la sympathie qu'ils ont toujours montrée pour Genève et pour notre Université.

Qu'ils veuillent bien accepter, dans ce jour de fête, nos remerciements et qu'ils emportent dans leur pays le souvenir agréable de leur court séjour parmi nous.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Madame CURIE-SKLODOWSKA, Professeur à la Sorbonne, Paris.

Dr Jules DÉJERINE, Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, Paris.

Dr Marc DUFOUR, Professeur à l'Université, Lausanne.

Dr Anton VON EISELSBERG, Professeur à l'Université, Vienne (Autriche).

Dr Karl GARRÉ, Professeur à l'Université de Bonn.

Dr A. VAN GEHUCHTEN, Professeur à l'Université de Louvain.

Dr Camillo GOLGI, Professeur à l'Université de Pavie.

Dr Félix GUYON, Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Institut, Membre de l'Académie de Médecine, Paris.

Dr Ernest HAECKEL, Professeur à l'Université d'Iéna.

Dr Julius KOLLMANN, Professeur à l'Université, Bâle.

Dr Hugo KRONECKER, Professeur à l'Université, Berne.

Dr Albrecht KOSSEL, Professeur à l'Université d'Heidelberg.

Dr Casimir KOSTANECKI, Professeur à l'Université Jagellone, Cracovie.

M. Louis LIARD, Vice-Recteur de l'Université, Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Paris.

Lord LISTER, F. R. S., Londres.

Dr Jacques LOEB, Professeur à l'Université de Californie, Berkeley.

Dr Konstantin VON MONAKOW, Professeur à l'Université, Zurich.

Dr Ivan-Petrovitch PAWLOF, Professeur à l'Université, St-Pétersbourg.

Dr L. VON RECKLINGHAUSEN, Professeur à l'Université, Strassbourg.

Dr M.-G. RETZIUS, Professeur émérite de l'Académie Karoline, Stockholm.

Dr Guglielmo ROMITI, Professeur à l'Université de Pise.

Dr Hermann SAHLI, Professeur à l'Université, Berne.

Dr Auguste-Désiré WALLER, Professeur à l'Université de Londres.

La proclamation des nouveaux docteurs « *honoris causa* » étant terminée, un second chœur se fait entendre : *Prière des Peuples*, de O. BARBLAN (M. O. BARBLAN dirigeait ; à l'orgue : M. M. NICOLAÏ).

La séance est levée à 1 heure.

DÉJEUNER OFFERT PAR L'UNIVERSITÉ AUX ANCIENS ÉTUDIANTS

Ce même jour, plus de 800 anciens étudiants, mêlés aux professeurs des Facultés et au personnel des Laboratoires, étaient réunis en une joviale agape au parc des Eaux-Vives. Le temps relativement beau, quoique un peu froid, permit que ce déjeuner en plein air réussit parfaitement.

M. le maire de la commune des Eaux-Vives, M. John Gignoux, avait été invité. C'était une fête de famille, à laquelle il n'avait pas été possible d'associer les délégués, qui déjeunaient à leurs hôtels respectifs.

Le Recteur R. Chodat, ouvrant la série des discours, salue la nombreuse assistance et lui souhaite la bienvenue, il dit qu'en venant si nombreux aux fêtes du Jubilé, les anciens étudiants ont prouvé leur attachement à la vieille maison. Il salue en passant ses anciens camarades d'études et se fait l'interprète des professeurs pour assurer à tous ceux qui ont passé par l'Université de la sympathie qu'ils trouveront toujours chez leurs anciens maîtres.

Il donne ensuite la parole à M. le Professeur Bernard Bouvier, ancien recteur, chargé du discours officiel :

Messieurs, chers collègues, camarades et amis,

Une joie sincère et forte emplit nos cœurs et transporte notre pensée, à cette heure unique qui réalise, dans sa plénitude historique et pittoresque, le vieux sens du mot université : à savoir le corps assemblé des docteurs, des clercs et des escholiers.

Dans cette réunion magnifique de ses anciens étudiants avec ses maîtres, l'Université se sent vivre de toutes ses forces. Sa voix parle à nos consciences. Sous la bannière déployée de son jubilé trois cent cinquantenaire, son passé, son présent,

son avenir se donnent la main. Dans ce rayonnement de sa vie collective, dans cet épanouissement de son âme, les traits particuliers s'effacent, les soucis présents se dissipent, les figures aimées des maîtres et des camarades disparus sortent de l'ombre, les souvenirs des années d'études se redressent sains et brillants, comme si leurs promesses étaient accomplies, et nous pressentons tous ensemble qu'un grand avenir se lève à l'horizon de la *Schola genevensis.*

Recevez donc, chers camarades d'autrefois et d'aujourd'hui, le salut cordial de l'antique école rajeunie, fière de sa force, consciente de sa mission, maîtresse de ses destinées.

Nous saluons d'abord ces fils aînés de l'*alma mater,* qui ont été les artisans et les témoins du Jubilé de 1859. Au lendemain d'une révolution dont le contre-coup avait ébranlé jusqu'en ses fondements l'ancienne Académie, entourés de professeurs inquiets ou attristés, ils ont proclamé leur foi dans sa vitalité, leur amour pour un idéal de vérité morale et intellectuelle que nul intérêt politique ne saurait asservir, leur joyeux assentiment à ce principe d'instruction libérale, que le peuple de Genève avait jadis dressé comme le rempart de son indépendance. Sous ce triple airain, le cœur de l'école battait toujours librement. Deux fois depuis lors, par ses lois d'instruction publique, qui relient étroitement entre eux l'école primaire, le Collège et l'Université, la petite nation a consacré, en l'adaptant aux idées modernes, cette œuvre hardie du XVIme siècle.

Etudiants de 1859, reconnaissez votre Académie dans l'Université d'aujourd'hui. Sans doute, sa physionomie s'est renouvelée, elle a quitté l'appui tutélaire de la cathédrale. Au pied des remparts, elle s'érige aujourd'hui comme un bastion de la pensée moderne, comme le garant incorruptible des droits de l'esprit. Vous chantiez, il y a cinquante ans, le refrain jailli en une heure d'angoisse nationale du cœur et des lèvres d'un de vos maîtres : « Les fils seront dignes des pères » . . . Vous ne vous êtes pas trompés. Vos fils sont dignes de vous. L'Université de 1909 fait honneur à la vieille Académie, qui vous a nourris.

Nous saluons les anciens étudiants confédérés. O Suisse vingt-deux fois dissemblable et vingt-deux fois aimée, tous tes enfants te retrouvent en chacune de tes républiques ! Et toi, tu reconnais, malgré leurs pensers et leurs parlers divers, le cœur loyal qui veut te servir, dans la poitrine du berger des alpes solitaires, de l'ouvrier de nos grandes industries mécaniques, du paysan qui creuse lentement son sillon, de l'étudiant penché sur ses livres ou sur la cornue du laboratoire. L'Université de Genève est un des foyers de la culture nationale. Dans ce coin latin de la patrie commune, vous veniez, étudiants confédérés, parler la langue de Rousseau, assouplir votre esprit à la claire méthode de nos naturalistes, à la sûre logique de nos juristes. Vous veniez égayer votre jeunesse dans la lumière de notre ciel presque méridional. Témoins d'un amour pour la patrie suisse, toujours plus conforme à notre raison et à notre volonté, dites et répétez à vos fils, à vos élèves, qu'ils seront accueillis par l'Université de Genève comme des hôtes attendus, des filleuls préférés ! Parmi les dettes qui la lient à la Suisse je n'en relèverai qu'une : elle lui doit plusieurs de ses

meilleurs maîtres. Le Recteur de 1909, l'organisateur de ces fêtes du Jubilé, dont votre présence récompense les peines, n'est-il pas un fils du robuste et laborieux Jura bernois ? Et l'historien de l'Académie de Calvin, c'est la poétique et méditative terre vaudoise qui nous l'a donné . . . Charles Borgeaud, cher et bon camarade des lointaines années, laisse-moi te choisir, entre tant de condisciples, comme un modèle d'étudiant de la *Schola genevensis !* La science allemande et la science française te comptent au nombre de leurs docteurs, mais c'est bien dans notre Université, dans la familiarité de maîtres comme Pierre Vaucher, que s'est formée ta pensée probe et prudente. Tu l'as mise avec un noble désintéressement au service de Genève et de son école. Tu fus l'un des fondateurs de la Société académique, l'un des promoteurs du monument de la Réformation. Genevois et Confédérés, étudiants d'hier ou d'aujourd'hui, nous t'apportons, en cette heure de concorde, l'hommage de notre estime, de notre reconnaissance et de notre affection.

Etudiants confédérés, nous voulons tous être les bons ouvriers de la démocratie éclairée. Nous voulons tous enrichir cette nationalité idéale, où se fondent en une unité supérieure les génies propres à nos races diverses. Il est indispensable au progrès de cette culture nationale que l'étudiant suisse-allemand comprenne et estime le caractère original des concitoyens de Calvin et de Rousseau. Et nous, nous sentons plus impérieusement que jamais le devoir de fortifier notre originalité menacée, par une étroite communion de sentiments et de volonté avec nos Confédérés.

Puisque les temps héroïques de la petite République, isolée et resserrée sur sa colline, sont à jamais révolus, où sera désormais sa force, son amour, sa patrie ? Toute la vie politique et sociale de Genève nous presse de redresser sur une base plus large, celle de l'unité suisse, le sens affaibli de la communauté. Soyez donc les bienvenus, étudiants confédérés, qui avez collaboré, pour le salut de Genève, à une culture, une éducation, une vie plus largement nationales !

L'Université salue ses anciens étudiants étrangers.

A cette œuvre collective de la Suisse, qui est de réaliser, sous les leçons de l'expérience, de la science et de la conscience, la démocratie véritable, l'Université peut associer l'étudiant étranger.

Vous savez tous, Messieurs, que l'école des réformateurs, fortement plantée dans le sol genevois, fut fécondée dès ses origines par une pensée internationale. Le territoire étroit de la République ne pouvait à lui seul alimenter une école supérieure. Attirés de loin par les lumières d'une foi intelligente, des jeunes gens de tous pays y venaient acquérir, avec la connaissance de la théologie, des belles-lettres, de la philosophie naturelle et de la jurisprudence, l'éducation d'un soldat-citoyen.

Français, Hollandais, Ecossais, Anglais, Hongrois, Polonais arrivaient dans la cité réformée pour y faire la veillée des armes, et la quittaient disciplinés comme des chevaliers de la liberté spirituelle. Avec les régents et les ministres, ils avaient transporté la terre et les pierres pour construire les remparts. Loin d'elle, ils défendaient encore Genève par l'ardeur de leur reconnaissance. Cette tradition, à travers les âges, ne s'est point perdue. Depuis cinquante ans, les proscrits de la pensée libre ont demandé toujours plus nombreux à nos Universités suisses, et ont trouvé chez elles,

un asile et des enseignements généreux. Mais tandis que, du XVIme au XXme siècle, les horizons des sciences naturelles, les découvertes de l'histoire, les méthodes de la philologie se sont élargis à l'infini, avons-nous su maintenir dans la diversité croissante des recherches et des aspirations de nos étudiants, l'unité de la volonté ? Tant de jeunes hommes et de jeunes femmes qui ont vécu pendant plusieurs années sous notre toit, ont-ils fait de notre patrie une seconde patrie ?...

Oui, je sais que pour beaucoup d'entre eux le nom de Genève, le souvenir de leurs maîtres et de leurs disciples, échauffent leur courage et éclairent leur regard. Mais le problème à résoudre, c'est de faire naître entre toutes ces âmes isolées et farouches une camaraderie intellectuelle, une association volontaire, une harmonie féconde, que les séparations de l'espace et du temps ne rompraient jamais. Puisque nous n'avons pu aujourd'hui en jeter les fondements, je souhaite que, sans attendre notre quatrième centenaire, la maison des étudiants, auprès de la maison des études, atteste bientôt notre sollicitude pour les étudiants sans famille et sans amis, et témoigne aussi de leur bonne volonté à vivre plus près de notre vie, à s'instruire plus curieusement de nos expériences, à s'ouvrir plus intimement à nos conseils. Mais aujourd'hui déjà une vaste confrérie s'étend sur le centre et l'orient de l'Europe, qui prononce le nom de « Genève » comme son signe de ralliement.

Elle est représentée dans ce jubilé par des étudiants d'il y a vingt ans, d'il y a trente ans. Messieurs nos anciens étudiants, vous avez soumis à l'épreuve de l'action et des responsabilités civiques et professionnelles, les leçons jadis reçues dans notre Université, et vous lui apportez les témoignages d'un attachement que cette épreuve n'a pas relâché. Vous avez transmis aux fils d'une autre génération le flambeau de vérité, et ils iront de par le monde porter ce message que l'Ecole vous avait confié. Qu'ils vous rendent l'affection que vous lui avez donnée! Comme vous lui êtes fidèles, qu'ils vous soient fidèles, et vous goûterez cette joie si pure et si profonde que votre présence fait naître dans nos cœurs!

Nous saluons enfin la mémoire des maîtres et des camarades disparus. N'est-ce pas leur souvenir qui assure entre ses anciens étudiants et l'Université, la sympathie la plus durable ? Quand vous vous trouvez réunis, vous évoquez naturellement leurs noms, leurs traits, leurs paroles, leurs gestes familiers. En franchissant de nouveau le seuil de notre maison, vous avez, à travers la pénombre du souvenir, aperçu leur figure et comme entendu l'écho de leur voix. Où sont-ils ces compagnons de travail et de plaisir ? Qu'ont-ils donc avec eux emporté de nous-mêmes, que nous nous sentions, dans cette heure de joie, irrémédiablement diminués ?...

Que chacun nomme dans son cœur le nom qui lui est le plus cher. Pour moi, je rappellerai seulement — parce que nous venons de le perdre — le maître doux et profond [1], le collègue souriant, l'ami devant qui on n'eût point osé prononcer, on n'eût point osé penser une chose vile ou seulement commune, celui qui disait il y a quelques semaines, à ceux qui louaient ses trente années d'un labeur puissant et fécond : « Si je pouvais recommencer, je voudrais faire mieux »... Je rappellerai

[1] J.-J. Gourd, professeur de philosophie, mort le 25 mai 1909.

encore, parce qu'il fut l'honneur de l'Université qu'il aimait, ce jeune philologue-poète[1], épris de vie généreuse, d'action saine, de beauté contemplée et chantée, que ses amis pleurent encore comme au premier jour. Il rêvait de disperser sur l'humanité qui souffre son trésor de joie et de lumière. Il appelait, sans les redouter, cette longue suite d'efforts qui font l'existence, et qui jamais cependant ne conduisent jusqu'au but :

« Sans te décourager, à travers le champ noir,
« Travaille, ô laboureur, du matin jusqu'au soir,
« Et si tes bras sont las et si ton front ruisselle,
« Pense que ton labeur fait la moisson plus belle ! »

La noblesse de l'effort, leçon suprême qu'avouent les plus humbles et que proclament les plus vaillants ! N'est-ce pas celle aussi qui doit demeurer comme l'exemple mémorable des fondateurs de l'Ecole, comme la sanction de ces journées de fête, comme le couronnement de nos amitiés d'étudiants ? Le maître de dignité, d'indépendance morale par la soumission et l'affranchissement, que fut Calvin, fit de l'effort héroïque le caractère distinctif de la cité. Sans l'effort, ni science, ni morale, ni art ne créent rien qui dure. Et même, sans l'effort aucun sentiment ne produit de vie. Par un effort constant, notre Université a grandi. Par un effort qui nous affranchisse de l'égoïsme soit de la doctrine soit de la profession, nous devons chercher où est, pour l'Université, son progrès intérieur et nécessaire.

Je crois, pour ma part, qu'il est dans une association plus étroite, plus cordiale du maître et de l'étudiant. Il faut que nous l'aidions à contrôler, à affermir le choix qu'il a fait de sa carrière. Il faut surtout que nous observions, pour prévenir des étonnements et des découragements funestes, le retentissement qu'ont pu produire sur sa conscience le fait brutal, les négations ou les affirmations de la science. On pourrait parler de la décadence des universités, le jour où elles se refuseraient à embrasser dans leur ambition l'être tout entier, cœur, pensée et raison, de leurs étudiants. Mais notre assemblée prouve que l'Université de Genève n'a point failli à cette tâche. Elle prouve que vous voulez tous l'aider à y faire honneur.

Et vous, à qui appartient notre sollicitude, étudiants d'aujourd'hui, maîtres de l'heure prochaine, qui serez les témoins du Jubilé de 1959, tandis que les noms de la plupart d'entre nous seront oubliés, dites aux jeunes gens qui assureront alors l'espoir de l'Ecole future, dites de quel amour vos prédécesseurs et vos maîtres ont aimé la vieille Ecole, dans quelle harmonie elle a uni pour un jour tant d'hommes divers, deux générations de ses fils dispersés sous tous les climats. Dites-leur que pour l'Université, pour Genève et pour la Suisse, ils ne furent en cette heure qu'un cœur et une âme !

[1] Aloys Blondel, mort, à vingt-cinq ans, le 27 janvier 1908.

M. Jacques RUTTY, conseiller national, membre du comité des anciens étudiants, excusant le président M. Eug. Richard, répond au nom des anciens étudiants et, dans un éloquent discours, salue l'« Alma mater » à laquelle nous devons le meilleur de nous-mêmes, car c'est elle qui a fait de nous des soldats de la pensée libre dans un Etat libre, c'est encore elle qui fait de nous des patriotes, en nous apprenant que ce que nous avions reçu, nous devions le rendre et en faire profiter ceux qui n'ont pas eu le privilège d'aller à l'Université.

L'orateur termine par un toast vibrant à l'Université, au nom des anciens étudiants nationaux et au nom des étrangers, qui ont trouvé chez nous leur seconde patrie.

Après la lecture des télégrammes et de lettres parvenues de partout, trop nombreuses pour pouvoir être publiées, M. John GIGNOUX, maire des Eaux-Vives, salue, au nom de tous les citoyens, l'Université, à laquelle les Genevois sont profondément attachés.

Enfin, M. le Dr DÉJERINE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, prend la parole, et s'adressant aux anciens étudiants, il rappelle les débuts de sa carrière scientifique en termes chaleureux.

Il dit en substance :

Ce n'est pas sans émotion qu'il prend la parole en cette fête qui lui rappelle tant de souvenirs de sa jeunesse. Il y a de cela une 40^aine^ d'années, les élèves qui suivaient les cours de la Faculté des Sciences étaient encore peu nombreux. La Faculté de Médecine n'existait pas encore. C'est cet enseignement des Sciences qui décida de l'orientation de sa carrière, car s'il y avait peu d'élèves, il y avait, par contre, des professeurs hors pair et il ne peut songer sans respectueuse gratitude à la mémoire des maîtres vénérés de l'époque, à ces savants éminents qui avaient nom Pictet de la Rive, E. Claparède, Marignac, Soret, C. Vogt, Mayor. « Je leur dois beaucoup et leur souvenir ne s'effacera pas de ma mémoire. »

En s'adjoignant il y a quelque 30 ans une Faculté de Médecine, l'Académie est devenue une Université grande et prospère et dans laquelle se sont gardées et se gardent les traditions qui avaient assuré à l'ancienne Académie de Genève une grande et légitime réputation scientifique dans le monde entier.

Il rappelle l'influence qu'a eue sur le développement de sa carrière médicale, l'activité à l'Hôpital cantonal des Drs Piachaud et Ducellier, puis pendant les vacances qu'il passait à Genève revenant de Paris, les moyens d'étude qui lui étaient fournis par son savant maître et ami le professeur de physiologie J.-J.-Louis Prevost, auquel il est heureux d'adresser, en ce jour, un témoignage public de sa reconnaissante affection.

Il rappelle ensuite les solides amitiés nouées entre lui et les Genevois qui allaient faire leurs études médicales en France; alors Genève était après Paris la ville qui comptait le plus d'internes des hôpitaux. Aujourd'hui que Genève possède une Faculté de Médecine, les Genevois ne vont plus autant que par le passé faire leurs études médicales à l'étranger. Cependant ils n'ont pas perdu le chemin de Paris.

En son nom personnel et au nom de tous ses collègues de la Faculté de Médecine de Paris, il peut les assurer qu'ils sont accueillis avec joie, les nombreux Genevois qui, chaque année, vont compléter leurs études dans les hôpitaux de la grande ville.

RÉCEPTION CHEZ MM. DE SAUSSURE

On avait organisé dans l'après-midi pour les étudiants de l'Université, ainsi que les professeurs et les délégués aux fêtes du Jubilé universitaire, une promenade en bateau au cours de laquelle on s'arrêterait au Creux-de-Genthod, où M. et Mme Ferdinand de Saussure notre collègue, M. et Mme Léopold de Saussure et M. et Mme René de Saussure, ainsi que Mme Th. de Saussure avaient préparé une aimable collation dans leur splendide campagne.

Des étudiants « en couleurs » formaient la haie à l'entrée de la vieille demeure patricienne. Les hôtes et leur famille recevaient avec beaucoup de bonne grâce, mettant chacun à l'aise. Bientôt le temps s'étant très amélioré, les nombreux invités se répandirent dans l'immense propriété, circulant sous les grands arbres séculaires.

Pour chacun la cloche du départ sonne trop tôt.

M. Thudicum, Privat-Docent, du haut de la passerelle du bateau, exprime en termes chaleureux le merci cordial des anciens étudiants et du corps professoral.

Vers 6 heures, les bateaux l'*Italie* et le *Lausanne* gaiement pavoisés rentraient dans le port de Genève.

DINER OFFERT PAR L'UNIVERSITÉ, AU PALAIS ÉLECTORAL

Le grand Hall du Palais électoral avait été transformé par les soins de M. l'Architecte cantonal Engel, et M. Poncet décorateur, après entente avec le Recteur en un vaste salon.

Le vestibule extérieur, transformé en serre ; un vestibule intérieur créé de toutes pièces en forme de salon, avec cheminée et ameublement complet ; à gauche et à droite des vestiaires, puis un fumoir meublé cuir et noyer.

Le plafond du grand Hall est représenté par quatre immenses velums blanc et rose pâle ; le plancher est recouvert d'un tapis sur toute sa surface. Les murs sont recouverts de tentures, de tapis turcs ou de Perse, de garnitures variées ; les colonnes sont masquées d'étoffes légères ; en haut des corbeilles de fleurs d'où émergent de grands lys et des drapeaux des nations représentées au banquet. Au bas des colonnes, encore une corbeille de fleurs.

Plus de 1200 lampes électriques, comme semées au milieu des guirlandes de fleurs et 16 lampes à arc projetaient des flots de clarté sur les tables.

Les grandes cuisines du Palais avaient été réparées pour cette occasion et le dîner confié à M. Hutin restaurateur. Le service dirigé par M. Bornet, qui fonctionnait comme maître d'hôtel, et qui avait sous sa direction 10 maîtres d'hôtel et 80 employés, avait nécessité de nombreuses études ; car le nombre des invités dépassant 800 et ces derniers, délégués ou représentants des autorités devant être traités tous de la même manière, des difficultés presque insurmontables se présentaient. Les grands hôtels de Genève n'auraient pu, à ce moment, se charger de fournir le personnel nécessaire, et encore moins l'argenterie. Néanmoins ces difficultés furent aussi vaincues, et le soir du vendredi 9 Juillet les invités pénétraient dans la grande salle éclairée par des guirlandes de lumières électriques, tendue de riches tapis d'Orient et de

drapeaux de toutes les nations représentées qui dissimulaient complètement les murs et les colonnes du bâtiment ; un large velum était tendu d'un bout à l'autre de la salle.

Au dessert, il est près de 10 h. 30, M. Chodat, recteur de l'Université, monte à la tribune. Heureux de se trouver ce soir dans le Bâtiment électoral, seule enceinte qui puisse contenir une si nombreuse assemblée, il salue M. Charbonnet, président et MM. les membres du Conseil d'Etat présents, M. le président du Grand Conseil et les représentants des autorités cantonales et municipales. Il exprime à MM. les députés au Grand Conseil toute sa reconnaissance pour leur libéralité envers l'Université ; il salue M. Page, maire de Plainpalais, commune sur laquelle se trouvent les écoles de chimie et de médecine, MM. les maires des autres communes, le corps consulaire représentant si dignement dans notre ville les différentes nationalités qui ont envoyé d'illustres délégués. M. Chodat toaste, dans ce grand bâtiment où se discutent en temps ordinaire de graves problèmes de politique locale, à la patrie genevoise, à la Suisse bien-aimée, au Conseil fédéral, au Conseil national, au Conseil des Etats, au Tribunal fédéral, à la Confédération.

Le Recteur donne ensuite la parole à M. V. Charbonnet, président du Conseil d'Etat.

Au nom de ce dernier M. Charbonnet remercie le Sénat universitaire d'avoir convié le gouvernement à ce brillant dîner auquel assistent des hommes illustres qui tous honorent leur patrie.

L'Université, dit en substance M. Charbonnet, n'a été édifiée qu'au prix de longs efforts et de sacrifices nombreux et ce que nous demandons, c'est que ce bâtiment de l'intelligence soit de plus en plus accessible à tous.

Discours de M. Adrien Lachenal, président du Grand Conseil :

C'est au nom du Grand Conseil, que je vous apporte quelques paroles. La tâche du corps législatif de l'un des plus petits cantons de la Suisse est moins sereine que celle de l'Université, mais elle lui est indispensable. Le Grand Conseil apporte l'aide matérielle et fournit les millions annuels que dévore le léviathan de l'enseignement supérieur. Celui-ci le rend en substantifique moëlle à la chère jeunesse sur les genoux de laquelle repose notre avenir.

Le peuple souverain dont nous sommes les mandataires entend que l'accès de la haute étude puisse être donné à tous ses enfants. D'instinct il voit que la solution conforme à son intérêt est de revêtir de l'armure intellectuelle un grand nombre d'hommes qui demeurent fidèles à leur origine populaire, et du milieu desquels émergent parfois ceux qui portent au front l'étincelle du génie, un Watt, un Helmholtz, un Pasteur.

Le peuple est généreux. Il sait que l'ignorance est la plus étroite des servitudes, qu'elle est détestable parce qu'elle nourrit les abominables préjugés ; qu'il faut s'en affranchir et percer les parois de la nuit du cerveau pour y faire briller l'étoile et la clarté bienfaisante du savoir. Et pour cela, il consent à prélever sur la ressource commune de quoi élever la demeure de l'intelligence, la maison de la pensée que vous habitez, Messieurs de l'Université, et que le peuple prépare et agrandit incessamment.

A cette tâche, tous veulent concourir ; l'homme fortuné apporte sa contribution, le paysan une poignée de froment, le commerçant un peu du fruit de son négoce, le manieur du marteau une part du travail de ses muscles.

Soyons reconnaissants de la faveur qui accompagne l'essor puissant de celle dont vous êtes les brillants interprètes. Le savant sera toujours davantage le « vir bonus inveniendi peritus », avide du lait de la connaissance qui s'accroît sans cesse et qui vient se heurter à la muraille au-delà de laquelle existe ce que nous ne savons pas et ne saurons peut-être jamais. Mais la loi de l'effort est obéie et la pensée rend ainsi par son mouvement, le témoignage de la grandeur de l'homme.

La science est désormais l'une des fortes prises, l'un des grands axes de l'humanité. Avec la liberté a été proclamée la tolérance, cette large charité de l'esprit dont le XVIme siècle donnait si peu l'exemple. Calvin fut un géant d'énergie et de rudesse, et il serait puéril de contester ce que Genève lui doit. Mais nous ne voulons pas le juger comme il nous aurait jugés lui-même, heureusement pour nous et pour lui. Et nous dirons que son école, l'Académie de 1559, en ces jours d'allégresse nationale, nous apparaît comme une douce aïeule dont les rides ne sont à nos yeux que des sourires multipliés.

Dans la marche inégale et lente de la famille humaine, les grands chercheurs de la vérité portent ensemble un manteau de lumière dont la traîne s'épand sur le monde et recouvre sans les effacer, les frontières des pays. Dans sa course auguste, ce voile de lumière, mieux que toute institution humaine, tend à aplanir les aspérités qui subsistent entre les peuples, de telle sorte que, demeurant fidèle à leur patrie, et sans rien abandonner des légitimes fiertés nationales, ils peuvent se regarder avec plus de douceur dans les yeux et plus de sûreté dans l'étreinte des mains.

Que l'Université, disait-on ce matin, soit l'âme de la cité ; je veux dire davantage et proclamer que le peuple devienne l'âme de l'Université. Unissant ces deux noms, honorons-les l'un par l'autre. Répétons à ce peuple genevois que nul injuste soupçon ne pourra ternir sa robe de vertu civique et redisons-lui l'hommage que lui rendait hier, en un magnifique langage, le vénéré président de la Confédération. Ensemble, hôtes illustres, représentants de l'Université, et vous tous, mes chers concitoyens, levons nos verres en l'honneur du peuple de Genève !

M. Virgile Rossel, vice-président du Conseil national, porte son toast à Genève, à son Université, et à son recteur, M. Chodat, « en qui, dit-il, il retrouve un fils de son cher Jura ».

Il est heureux de prendre part aux fêtes de l'Université genevoise. Le soleil a pu se voiler, mais il n'a cessé de briller dans les cœurs. Dans cette atmosphère

libre, Calvin n'eût pas tardé à se retrouver chez lui. Il eut salué, avec la jeunesse moderne l'élan généreux, l'enthousiasme dans l'intérêt de la pensée et de la patrie.

M. le baron DE GEER, doyen du Corps consulaire, remercie, au nom de ses collègues, l'Université de Genève de sa réception si cordiale.

M. le Professeur Alfred GAUTIER parlant au nom de l'Université, déclare que de toutes les festivités jubilaires il restera autre chose que des drapeaux et des oriflammes fripés par la pluie. S'adressant aux délégués étrangers, il leur fait une amusante peinture des Genevois, rudes d'écorce, mais... relativement bons et serviables :

Qu'avez-vous pensé des Genevois? C'est une race simple, fruste, inélégante, du moins en ce qui concerne les hommes. Ils ont l'accent chantant, guttural, sans agrément intérieur, avec la raideur du puritanisme. Ils sont frondeurs, indisciplinés, mais ils poussent loin l'amour de l'indépendance. A nous voir de près, vous avez jugé que le fond valait mieux que les apparences.

Notre commerce est sûr ; nous tenons nos promesses. Sous une écorce un peu rude, nous rappelons le fils de la parabole qui, après avoir dit à son père : « Je n'irai pas », se décide spontanément à faire son devoir. Cet Israélite de bonne volonté était certainement un Genevois, au moins par sa mère. Nous ne sommes pas brillants, mais si vous avez besoin de nous, éprouvez-nous. Nous avons montré que nous aimons notre pays, qui nous donna la paix, la sécurité ; aussi tressaillons-nous aux moindres alarmes.

Voilà nos défauts marqués, nos qualités moins visibles. Rentrés chez vous, je voudrais que votre jugement fût amical, comme d'amis dont on parle avec regret et chez lesquels on peut envoyer ses enfants.

Vous êtes venus à cause de notre passé ; c'est un héritage lourd que d'avoir d'illustres ancêtres. Genève ne rayonne plus sur le monde. Chaque peuple a un phare qui l'éclaire. Songez à notre petitesse et tenez-nous compte des services rendus autrefois par notre République.

Je bois à votre santé, mes chers hôtes, aux patries dont vous êtes les meilleurs enfants, et j'invite mes concitoyens à pousser en votre honneur un cordial : « Qu'ils vivent ! »

L'orchestre exécute l'« Hymne Suisse » et le « Roulez Tambours » d'Amiel.

Puis M. OSTWALD, professeur émérite de l'Université de Leipzig, remercie l'Université, il dit sa grande admiration pour l'esprit suisse et espère que l'Université de Genève sera toujours à la tête des sciences de la nature. Il porte son toast au Recteur, à Genève, à la Suisse.

Au nom des nouveaux docteurs, M. le Professeur E. BOUTROUX, de l'Académie des sciences morales et politiques, prononce le toast suivant :

Monsieur le Recteur, Messieurs,

J'apprends que la mission m'est assignée d'exprimer à l'Université de Genève la reconnaissance de ses nouveaux docteurs. Nulle tâche ne saurait m'être plus agréable. C'est du fond du cœur que nous remercions le Sénat universitaire et le Conseil d'Etat de l'honneur qu'ils nous ont conféré, et de la manière dont s'est accomplie la cérémonie. Discours et conférences, aussi éloquents qu'instructifs, exécution magistrale de la profonde et splendide musique de Mozart, célébrant notre admission dans la confrérie et notre initiation à ses sacrés mystères, banquet somptueux auquel préside une cordialité simple et franche : tout se réunit pour faire de cette solennité l'un des souvenirs les plus précieux et les plus chers de notre vie.

Je voudrais m'étendre sur vos libéralités et sur notre joie. Mais, tandis que je m'y applique, un autre aspect de la question s'impose à ma pensée, et dirige dans un autre sens le cours de mes paroles.

Vos merveilleuses évocations nous ont reportés aux temps passés. Or, je songe que, dans les anciennes Universités, on ne pouvait recevoir le bonnet de docteur sans prêter un serment statutaire.

Vous nous avez appris, il est vrai, que le serment, jadis exigé des étudiants de l'Université de Genève, avait promptement été aboli. Ce serment, cependant, n'était-il qu'une vaine formalité ? Et le titre de docteur, en particulier, n'est-il qu'une satisfaction d'amour-propre ? Ce titre est un honneur, et tout honneur est la contre-partie d'une obligation. L'honneur appartient à qui assume et remplit un devoir.

De quel devoir est-il ici question ? Evidemment, il s'agit, pour nous, de nous pénétrer pour en imprégner notre vie scientifique et morale, des principes qui sont l'âme de cette Université.

Or, nous venons d'apprendre, par une expérience directe, quels sont ces principes.

C'est d'abord une estime naturelle et cordiale pour la science et la culture des pays étrangers. Ici, loin de prétendre se suffire, on se fait gloire de comprendre et d'apprécier les formes de pensée les plus diverses. Moralement, comme géographiquement, Genève vise à être un trait d'union entre les nations. J'en ai eu personnellement, mardi dernier, un sensible exemple. J'étais invité à prendre part, ce jour-là, dans votre Université, à une soutenance de doctorat. Mon premier mouvement, je l'avoue, fut une certaine inquiétude. Je me disais en moi-même : « *Nemo dat quod non habet.* Comment, n'étant pas docteur de Genève, pourrais-je faire un docteur de Genève ? » Il est vrai que vous m'avez nommé ce matin docteur de Genève, et que si l'on voulait bien attribuer à cette mesure un effet rétroactif, on ferait tomber mon scrupule. Mais ces raisonnements sont hors de saison. J'eus l'honneur et le plaisir de me trouver, dans le jury de mardi dernier, en compagnie de mon cher collègue, M. le professeur Windelband, recteur de l'Université de Heidelberg. Noble spectacle, que peu d'Universités pourraient donner, que celui d'une collaboration académique de professeurs de trois nationalités différentes ! Vous ne vous êtes pas demandé où nous avions étudié et pris nos grades. Professeurs d'Université dans nos pays respectifs,

nous appartenions, par là même, selon votre manière de voir, au corps spirituel de l'Université de Genève.

Vous vous glorifiez d'être une cité, une Université internationale. Vous ne songez pas un instant pour cela à renier votre patrie. Rien de plus viril, au contraire, rien de plus chaleureux et de plus profond que le sentiment patriotique dont vous avez fait preuve, en même temps que vous appeliez toutes les nations à fraterniser avec la vôtre. Vous nous montrez que, plus intime que la communauté de mœurs, ou de langue, ou de religion, la communauté de patrie est le fait d'appartenir, au fond de son être, à un même corps, en sorte que rien ne puisse survenir au tout dont chaque membre ne se ressente, et réciproquement : « Tous pour un, un pour tous ». Et la République de Genève, par le vaste rayonnement de ses idées et de sa vie morale, fait voir à quel point une patrie peut être grande sans être étendue matériellement, illustrant ainsi, de manière saisissante, la célèbre maxime de Pascal : Ce n'est pas de l'espace qu'il nous faut relever, c'est de la pensée.

Ce noble patriotisme, vous le conciliez sans peine avec votre sens de l'humanité. C'est qu'il y a deux manières d'entendre l'humanité. Selon l'une, telle forme d'existence, considérée *a priori* comme la seule bonne, devrait être imposée à tous les hommes, lesquels, en échange, dépouilleraient tous les caractères dont les a revêtus la vie de famille et la vie nationale. Selon l'autre manière, ce n'est pas d'une unité posée *a priori* qu'il nous faut partir, c'est vers l'union que, chacun selon notre génie, nous devons marcher; et l'union véritable et féconde est le concert croissant, non l'abolition, des différences et des individualités.

Attentive à former des citoyens dévoués à leur patrie, votre Université ne l'est pas moins à faire des hommes libres. La science est ici conçue comme conférant à l'homme la valeur personnelle, la dignité, le sentiment de la responsabilité, qui l'autorisent à revendiquer les libertés politiques. Dans l'inscription qui surmonte l'une des portes de votre Université on lit ces mots : « Le peuple de Genève rend hommage aux bienfaits de l'instruction, garantie fondamentale de ses libertés ».

C'est ainsi que vous appréciez l'efficacité morale de l'instruction : vous n'en négligez pas pour cela l'utilité pratique. Vous vous entendez à merveille à marier le beau, le bien et l'utile. Vous cultivez avec ardeur les sciences appliquées, vous avez une conscience vive de toute la grandeur qu'ajoute à l'homme l'appropriation des forces de la nature, rendue possible par la science, dirigée par la conscience vers l'amélioration et l'ennoblissement de la condition humaine. Et pourquoi, en effet, l'idée se déshonorerait-elle, à se mettre au service du besoin de la justice et de la bonté !

Mais toutes ces tendances diverses risqueraient de se contrarier et de se combattre, si elles n'étaient modérées et conciliées par une tendance supérieure. Or, au sein de votre Université s'est maintenu ce sens religieux véritable, qui, de plus en plus épuré, engendre, dans les rapports des hommes entre eux, non seulement la tolérance, mais le respect, non seulement le respect, mais la sympathie. Grâce à la persistance de cette règle supérieure, l'utile tend à l'idéal, la liberté se réalise dans l'idée de devoir, les traditions des nations deviennent des activités vivantes et des instruments de progrès, non des entraves, effets de la routine et de l'inertie. La religion des forces de la nature, compose le royaume de Dieu.

Tel est, si je ne me trompe, l'esprit qui règne dans cette Université.

S'il est vrai que recevoir le titre de docteur d'une Université, c'est s'engager implicitement à en adopter les principes, vous pouvez, certes, Monsieur le Recteur de l'Université de Genève, nous demander le serment que les vieilles coutumes exigeaient des nouveaux docteurs. Ce serment, nul d'entre nous, je vous en réponds, n'hésiterait à le prêter entre vos mains.

Je bois à l'Université de Genève, je bois à une communion toujours plus étroite et cordiale entre cette Université et les Universités et Compagnies scientifiques de tous les pays, pour le bien de la science, pour le bien de nos patries respectives, et pour le bien de l'humanité.

La Marseillaise jouée par l'orchestre est écoutée debout par tous les convives.

M. Curtis Guild, ancien Gouverneur du Massachusets parle ensuite au nom des Américains.

Discours de M. Curtis Guild.

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Je salue, comme l'humanité entière devrait le saluer, je salue le drapeau suisse!

Tout ce que cet emblème inspire, n'appartient pas seulement à votre pays, mais à toutes les nations du monde. Vous vous souvenez de l'idéal qui l'a créé, ce drapeau!

L'ancien chroniqueur bernois Justinger, (après avoir énuméré les forces de l'armée populaire qui, en 1339, s'élança de Berne pour attaquer la coalition des nobles), ne vous dit-il pas : « Et tous étaient marqués au signe de la sainte croix, une croix blanche dans un écusson rouge, par la raison que l'affranchissement de la nation était pour eux une cause aussi sacrée que la délivrance des lieux saints. »

Et ce qui s'applique à l'ensemble de votre pays, est vrai de tout endroit suisse. En effet, en 1782, Ivernois, dédiant à Sa Majesté très chrétienne, Louis XVI, son Traité sur Genève, s'écrie : « Genève est une république libre, indépendante et souveraine. Les anciens Genevois tiennent cette souveraineté de Dieu et de leur épée; et leurs successeurs n'y ont laissé faire aucune brèche. »

La République des Etats-Unis, toutes les républiques, quelle dette ne doivent-elles pas à Genève et à la Suisse! Où donc, un compatriote de Washington, un compatriote de cet homme illustre qui fit des droits de l'homme une réalité, réalité pleine d'idéalisme, où donc pourrait-il faire un pèlerinage plus patriotique qu'ici où vécut Jean-Jacques Rousseau? Dans quelle histoire, un compatriote de Warren, mourant percé des bayonnettes royales pour la liberté de son pays, où pourrait-il trouver un plus noble prototype du martyr du Massachusetts que dans cette grande figure d'Arnold von Winkelried?

Lexington, Concord, Bunker Hill, l'évacuation de Boston par les troupes du roi George, ces troupes ennemies qui, les dernières, foulèrent de leurs pieds les rues de

Boston, tant de glorieuses batailles, voilà des événements s'accouplant à ceux de Morgarten, de Sempach et surtout à cette immortelle nuit de décembre quand les troupes de Charles Emmanuel furent chassées des rues, repoussées des murs de Genève, pour que votre glorieuse ville pût devenir, dès lors, et à tout jamais, l'âme d'un gouvernement libre pour des êtres libres!

Le peu de temps dont je dispose ne me permet de citer que deux des grands mouvements humanitaires dans lesquels la Suisse s'est placée au premier rang.

Une guerre terrible est déchaînée aux extrémités de l'Asie, guerre dans laquelle les vaincus, brisés et disséminés, sont soignés, comme des frères, par les vainqueurs. Un tremblement de terre dévaste la Sicile, et toutes les nations du monde rivalisent d'empressement et de générosité pour porter secours à un peuple blessé. La flotte américaine apportant le nécessaire dans la Méditerranée, les hôpitaux du Japon, sur tous, flottent des pavillons différents. Mais, lorsque travaillant pour l'humanité souffrante, ils ne reconnaissent plus qu'un seul étendard, qu'une seule devise, vos couleurs nationales; couleurs offertes au monde entier par Dunant! Ce citoyen, épouvanté, pénétré d'horreur à la vue du champ de bataille de Solférino, déploya l'étendard de la miséricorde adopté par le monde entier en 1863, l'étendard de la Croix-Rouge!

Nous, Américains, nous n'avons pas oublié, non plus, que votre Suisse est le berceau de l'idée de l'arbitrage qui doit, tôt ou tard, atterrer la guerre. Il se peut que le monde ne veuille pas encore admettre, ou, du moins, ne veuille pas reconnaître que ce principe d'arbitrage, comme principe universel, est né au Kappeler Milchsuppe, en 1529, sur la ligne frontière de Zug et de Zurich, au moment précis où, autour d'une table, non de délibérations, mais d'un souper, deux partis armés, l'un catholique, et l'autre protestant, s'accordèrent fraternellement; entente qui dura deux ans.

Mais, ce que le monde ne peut nier, c'est que le principe moderne de l'arbitrage prit naissance ici à Genève, en 1871, lorsque l'Angleterre et les Etats-Unis, oubliant leur hostilité héréditaire, réglèrent leurs différends, non par les armes, mais justement, par un arbitrage qui devait être l'avant-coureur de ce Tribunal de la Haye, où naîtra un jour, il nous faut l'espérer, la paix universelle.

La croix rouge et l'arbitrage international — la miséricorde universelle et le bannissement de la guerre — *Δόξα ἐν ὑψίστοις θεῷ καὶ ἐπὶ γῆς εἰρηνη ἐν ἀνθρωποις εὐδοκία;* — sur la terre, la paix; et aux hommes, la bénédiction de Dieu — c'est avec le cri des anges au matin de Noël que la Suisse éveille l'humanité entière.

Quel plaisir j'aurais à vous dérouler, en détail, l'étendue de la dette de reconnaissance que mon pays doit au vôtre! Que ne puis-je m'étendre, en mots bien virils, sur ce que la science américaine doit à cet enfant de votre pays, à Agassiz! Un heureux hasard fait que mon habitation de campagne touche, à Nahant, non loin de Boston, à la propriété sur laquelle se trouvait installé le laboratoire du grand ichthyologiste. Quelle serait ma satisfaction, s'il m'était permis de m'étendre sur les services rendus à mon pays, par ce noble enfant de Genève, Albert Gallatin, citoyen de l'état de Massachusetts, professeur à l'Université de Harvard, sénateur de Pennsylvanie, Ministre des Finances des Etats-Unis.

Mais, il me faut me rappeler que nous sommes ici réunis pour évoquer le souvenir d'un homme, le souvenir d'un grand service. Nous sommes ici pour honorer la mémoire de Jean Calvin, né en Picardie, mais premier citoyen de Genève; comme Trajan, né en Espagne, fut, lui, l'empereur qui étendit, le plus loin, les bornes de l'empire romain; comme Wellington, né en Irlande, gagna pourtant la plus grande victoire de l'Angleterre; comme Napoléon, né en Corse, conquit des lauriers immortels au Tricolore français; comme Jean Paul Jones, né en Ecosse, porta la flotte américaine en pleine mer, et fut le premier à remporter des victoires pour les Etats-Unis.

Comme Aristide, exilé d'Athènes, puis rappelé, Jean Calvin fut exilé de la ville qu'il aimait, de Genève, puis, de même, rappelé. A son tour, il substitua à la domination savoyarde et à celle d'un évêque, une théocratie. Mais cette théocratie même, il ne la fonda que parce que le peuple la lui demandait. Si donc, ce gouvernement ne fut pas, à vrai dire, celui du peuple, il fut, tout au moins, celui dont la forme répondait le plus au désir populaire.

Il est absurde de juger un homme autrement qu'à la lumière de l'époque où il vécut. Le supplice du feu infligé à Servet a été dénoncé justement, et imputé comme un crime, à la Réforme, tandis que d'autres personnes, (et pour de moindres raisons) ont été torturées, ou brûlées, plusieurs siècles après la mort de Calvin. On doit cependant, en toute justice, se rappeler que Calvin, en dépit de la haine profonde qu'il portait à Servet, s'employa de toutes ses forces à obtenir un mode d'exécution moins effroyable.

C'est ainsi que les ignorants, même aux Etats-Unis, insultent à la mémoire des Calvinistes des Etats-Unis, — les Puritains, — en leur reprochant d'avoir fait monter sur le bucher des sorcières et des Quakers. L'accusation, en ce qui touche le bûcher, est une pure calomnie. Le supplice par le feu, n'entache pas les annales de la Nouvelle Angleterre. Et pourtant, ce supplice abominable, n'était-il pas, à cette époque, d'un usage courant dans d'autres pays ?...

C'est contre un tel ensemble de dépravation et d'injustice que les Puritains s'insurgèrent. Ils étaient simples, lorsque l'extravagance régnait; austères, dans un milieu débauché; purs, sous un gouvernement dépravé; sincères, dans un pays dont la souveraine, elle-même, n'était loyale à rien sauf qu'à ses propres passions.

Le plus noble héritage que nous aient laissé ces Puritains, c'est ce que nous appelons « la conscience de la Nouvelle Angleterre ». Le Puritain priait et faisait l'examen de sa conscience. Ces deux règles de sa vie ont empreint des habitudes de penser à un grand peuple qui est né là où lui-même il a tracé le chemin.

C'est déjà s'être signalé que de ne pas s'être demandé : est-ce utile ? — mais est-ce juste ? Et combien plus noble encore, pour celui qui a décidé que, ce que sa conscience lui impose, est juste, de sentir en lui la force nécessaire pour ne pas dévier du droit chemin qu'il s'est choisi, chemin dont aucune force sur cette terre ne saurait le faire dévier !

Tel fut le caractère des hommes qui fondèrent la Nouvelle Angleterre. Tel fut le pacte social que l'on trouve à la base de la constitution américaine. Les assemblées populaires des villes de la Nouvelle Angleterre sont l'origine, le germe, devrais-je dire, de cette constitution. Ces assemblées, comme elles ont encore lieu dans nos

eités, sont, par de là l'Oeéan, rien moins que la eopie des Landsgemeinde suisses, en usage dans les eantons d'Uri, de Glaris et dans eertains autres.

George Baneroft, le plus grand des historiens américains, éerivant, non comme diseiple de Calvin, mais de Servet, attribue à Calvin, à Genève, la fondation du droit de penser, dont le premier résultat, (l'adoption de la simplicité républicaine dans la fabrique de l'église) eréa, comme suite naturelle, la simplieité républicaine dans le gouvernement eivil.

La graine qu'il a semée a fleuri dans bien des jardins. Des fleurs se sont épanouies et ont donné leurs fruits, à la face des tempêtes, aux déserts sauvages et sous la puanteur étouffante des bas quartiers des grandes villes.

Nous autres de la Nouvelle Angleterre, héritiers de ee Puritain, honorons l'homme, la ville et la nation qui a créé le Puritanisme. Aux lauriers qui couronnent aujourd'hui le front de Calvin, de Genève et de la Suisse, m'est-il permis d'ajouter notre petite fleur de Mai du Massachusetts ?

Prennent encore la parole : M. Tchernichef, de l'Académie impériale des Sciences de S[t]-Pétersbourg, qui, au nom de ses collègues russes, exprime à l'Université de Genève ses remerciements chaleureux ; M. le D[r] G. Antal, de l'Académie réformée de Papa (Hongrie), lequel est heureux de constater que les étudiants étrangers, et en particulier les Hongrois reçoivent un accueil si cordial à Genève, sur laquelle il implore la bénédiction divine. Enfin, dans un spirituel discours M. P. Seippel, professeur au Polytechnicum fédéral, porte un toast aux absents, c'est-à-dire aux dames.

M. le Prof. Balavoine, Doyen de la Faculté de Théologie avait été chargé par le Bureau de l'Université de remercier en son nom toutes les personnes qui, à un titre quelconque, avaient pris part à la préparation ou avaient aidé le Recteur et le Bureau dans l'organisation du Jubilé.

Remerciant tout d'abord ceux qui ont répondu nombreux à l'invitation de l'Université, il nomme l'ancien recteur M. Bernard Bouvier, au commencement du mouvement, il rappelle les ouvriers du grand Bazar en mentionnant leur générale, Madame Ernest Martin, et le chef du comité des hommes, M. Eugène Berlie ; pour les conférences, M. le Prof. Raoul Gautier ; pour les publications, M. le Prof. F. De Crue ; pour le catalogue des œuvres des professeurs et des privat-docents, M. le D[r] Julliard, privat-docent.

L'Exposition doit surtout sa réussite à M. Gardy, Directeur de la Bibliothèque publique et universitaire. M. Engels, architecte cantonal et M. Guillaume Fatio, pour l'aménagement des locaux et certains détails d'organisation. M. le Directeur Barblan qui, avec M. Nicolaï, s'est dévoué pour agrémenter nos cérémonies de belle musique. Il n'oublie pas le D[r] Emile Hassler qui nous a été un précieux auxiliaire. Il ne veut rien dire du recteur qui a défendu de parler de lui. S'il en oublie, ils lui pardonneront, d'autant plus volontiers, qu'ils

n'ont entendu ni les uns ni les autres le reproche de A. Karr : Celui qui faisant une bonne œuvre, voudrait encore la récompense, n'est qu'ún ouvrier. Ils ont la bonne part, parce qu'ils en ont le bon sentiment et se contentent de dire avec Jocelyn : « Ce bonheur est à moi car c'est moi qui l'ai fait ».

Honneur à eux, nous sentons notre devoir. Merci !

La série des discours est close par le Recteur qui remercie les convives d'avoir répondu à l'invitation de l'Université et d'avoir écouté avec une attention soutenue tous les orateurs.

Un comité de dames, présidé par Madame R. Chodat, s'était donné pour tâche de réunir les femmes ou les filles des délégués dans un banquet tenu à l'hôtel Beau-Séjour, à Champel.

Ce dîner, fort animé, avait réuni près de 100 personnes. Pendant qu'au Palais Electoral les toasts se succédaient nombreux, à l'hôtel Beau-Séjour plusieurs discours furent également prononcés : Madame E. Martin, présidente du Bazar universitaire, Madame Th. Flournoy, M[lle] E. Chodat, au nom du Comité des Dames, M[rs] Edwin Doak Mead et Miss Waller...., déléguées des étudiantes de Londres, au nom des femmes et des filles des délégués.

SAMEDI 10 JUILLET

Le matin du Samedi a été utilisé pour la visite des Instituts de la Faculté des Sciences et de la Faculté de Médecine ; les Directeurs ou leurs Assistants attendaient les visiteurs. Beaucoup de visiteurs ont également joui de la belle exposition de tableaux, d'estampes et souvenirs universitaires, organisée dans la salle Ami-Lullin, avec la collaboration de la direction de la bibliothèque publique et universitaire : lettres et manuscrits de Calvin, de Théodore de Bèze, cahiers de cours d'Aug.-Pyr. de Candolle etc., etc. Dans le couloir qui mène de la Salle des journaux à la Bibliothèque publique, on avait exposé un grand nombre des Adresses présentées par les délégués dans la cérémonie de Saint-Pierre. MM. les conservateurs de la Bibliothèque, Léop. Micheli et F. Aubert ont déployé à cette occasion une grande diligence.

A dix heures l'Aula de l'Université était remplie d'un public de choix, pour entendre une très suggestive conférence de M. le Prof. W. Ostwald, de l'Université de Leipzig, qui parlait en allemand sur le sujet bien approprié : *La Biologie du chercheur*.

ZUR BIOLOGIE DES FORSCHERS

Vortrag, gehalten während der 350. Jahresfeier der Universität Genf

von Wilhelm Ostwald.

Einer der freundlichen Zufälle, welche so oft dem Forscher sein strenges Geschäft erheitern, hat es mit sich gebracht, dass die Arbeiten, welche mich in den letzten Jahren vorwiegend beschäftigt haben, sich an ein Buch knüpfen, welches hier in Genf entstanden und mit dem Genfer Boden in mehr als einer Beziehung verbunden ist. Es ist das Werk von Alphonse de Candolle, *Histoire de la science et des savants*. Dieser ausgezeichneten Arbeit entnahm ich vor vielen Jahren zum ersten Male den Gedanken, dass das glänzende Phänomen des wissenschaftlichen Genies der exakten naturwissenschaftlichen Forschung zugänglich ist, und obwohl ich tief in Arbeiten ganz anderer Art versenkt war, hat mich diese Betrachtungsweise nicht verlassen und ist wahrscheinlich eine Ursache für mich gewesen, alles, was ich inzwischen an persönlicher Erfahrung und Kenntnis über das Wesen und die Arbeit des Forschers gewann, unter diesem Gesichtspunkte aufzufassen und meinem Gedächtnis einzuverleiben. Ich habe dann in jüngster Zeit die Summe der so entstandenen Gedanken in einem Buche [1] zusammengefasst und bitte um die Erlaubnis, die wesentlichsten Ergebnisse, vielleicht hie und da vermehrt um einige inzwischen gewonnenen Erkenntnisse, Ihnen in Kürze vorlegen zu können.

Die erste Frage, welche wir uns hier vorlegen können, ist die nach der Abstammung der grossen Forscher und die dabei wirksamen Vererbungsverhältnisse. Bekanntlich hat Galton die Erblichkeit der wissenschaftlichen Begabung stark vertreten, und es erscheint wohl zweifellos erwiesen, dass sie eine gewisse Rolle spielt. Hier aber muss man sich alsbald fragen, wie es kommt, dass die Brüder oder allgemein die Geschwister eines grossen Mannes so gut wie niemals eine geistige Höhe erreichen, die auch nur annähernd vergleichbar ist mit dessen Grösse. Denn hier handelt es sich ja um dieselben Eltern, und fast immer auch um dasselbe Milieu. Die nach-

[1] *Grosse Männer* Akademische Verlagsgesellschaft, Leipzig, 1909.

stehende Auffassung schlage ich als ersten Versuch einer Antwort vor, ohne in Abrede stellen zu wollen, dass auch ganz andere Ursachen wirksam sein mögen.

Die neueren Forschungen über die Vererbung haben gezeigt, dass die Eigenschaften des Abkömmlings keineswegs, wie man zunächst annehmen könnte, *Mittelwerte* zwischen den entsprechenden Eigenschaften der Eltern sind. Vielmehr betätigt sich im Abkömmling entweder der Vater oder die Mutter mit der entsprechenden Eigenschaft, so dass, wenn beide verschieden sind, nur die *eine* sich entwickelt, während die andere latent bleibt. Für die verschiedenen Eigenschaften des Abkömmlings erweist sich bald der Vater, bald die Mutter als massgebend, und so entsteht ein *Mosaïk* von Eigenschaften, die keineswegs von vorneherein zu einander passen müssen, sondern mehr oder weniger *unharmonisch* ausfallen. Daher können die verschiedenen Kinder desselben Paares so verschieden sein, und daher kann es auch kommen, dass einmal die in einem Individuum zusammentreffenden Eigenschaften ganz besonders harmonisch zusammenwirken können und so Leistungen ermöglichen, welche die mittleren Beträge erheblich überragen und deshalb genial genannt werden.

Während daher ein durchschnittlicher Mensch in den Jahren, wo sich die geistigen Eigenschaften auszuprägen pflegen, etwa zwischen dem 12. und 17. Jahre, den Eindruck des Unharmonischen macht, den wir durch die Namen der Backfisch- und Flegeljahre kennzeichnen, hat das geborene Genie gewöhnlich nicht viel mit solchen Schwierigkeiten zu tun. Das Zusammenwirken der einzelnen Komponenten kann ohne Hindernisse erfolgen, und als erste Folge dieses glücklichen Umstandes erkennen wir eine auffallende *Frühreife*, die fast allen künftigen Genies zukommt. Liebig war mit 21 Jahren Professor, Lord Kelvin begann seine Entdeckerlaufbahn als mathematischer Physiker mit 14 Jahren, und so finden wir noch eine grosse Anzahl derartiger frühzeitiger Begabungen.

Es ist hier das populäre Vorurteil zu überwinden, als wäre derartig frühreifen Kindern keine fruchtbare und leistungsfähige Zukunft beschieden, und als gewähre eine langsame Entwicklung eine bessere Aussicht auf reife Früchte. Mir scheint, dass diese Ansicht daraus entstanden ist, dass man den Müttern langsam sich entwickelnder Kinder einen Trost hat sagen wollen, so dass aus einer höflichen Redensart schliesslich eine populäre Theorie entstanden ist. Denn der Instinkt der Mütter legt durchweg den höchsten Wert auf *frühe* Reife und nichts beglückt die Mutter mehr als die ersten Spuren geistiger Leistungen in einem Alter, wo man sie eigentlich noch nicht erwarten dürfte. Auch das andere populäre Vorurteil, dass frühreife Kinder nicht alt werden, wird durch die Erfahrung widerlegt, denn Liebig wurde 73, Lord Kelvin 80 Jahre alt, und beide behielten sehr bedeutende Reste ihrer wissenschaftlichen Fähigkeiten bis in ihr hohes Alter hinein. Allerdings starben viele Genies jung. Das liegt aber nicht an der Frühreife, sondern daran, dass es überhaupt eine lebensgefährliche Sache ist, solche Leistungen auszuführen, wie sie das Genie allein vollbringen kann. Hierüber wird später mehr gesagt werden.

Aus den Jugendjahren der künftigen Forscher erfahren wir, dass sie meist sehr schlechte Schüler gewesen sind. Umgekehrt ist es wohlbekannt, dass aus den Musterschülern, welche die Wonne ihrer Lehrer und der Stolz der Anstalt gewesen sind, kaum jemals etwas besonderes wird. Man ist meist geneigt, dies als eine wunder-

liche Anomalie hinzunehmen, über welche man lachen muss. Man braucht aber nur einen Augenblick ernsthaft die Schlüsse zu erwägen, welche aus diesen bekannten und anerkannten Tatsachen auf die Beschaffenheit unserer Schulen gezogen werden müssen, um vor dem Anblick erschrocken zurückzufahren, der sich hier darbietet. Denn diese doppelte Tatsache bedeutet ja nicht weniger, als dass der übliche Schulbetrieb die Entwicklung der künftigen Forscher nicht nur nicht fördert, sondern *dass er sich dieser Entwicklung geradezu widersetzt.* Eine unserer wichtigsten Institutionen, diejenige, von deren Wirksamkeit der Wert der zukünftigen Generationen und somit die ganze Zukunft des Landes und Volkes abhängt, erweist sich als so widersinnig organisiert, dass sie genau das Gegenteil von dem erzielt, was Absicht und Zweck ihrer Schaffung gewesen ist. Schon allein an dieser Stelle gibt sich die ausserordentliche praktische Bedeutung dieser Forschungen zu erkennen, die vielleicht auf den ersten Blick anekdotisch und spielerisch aussahen, und weiterhin wird sich die Gelegenheit oft genug wiederholen, aus den Untersuchungen über die Biologie der Forscher Schlüsse von unmittelbarer praktischer Bedeutung zu ziehen.

Es entsteht natürlich die Frage, woher dieser Gegensatz zwischen Forscherbegabung und Schule stammt. Die Antwort ist, dass jene Begabung auf Originalität des Denkens und Unabhängigkeit des Urteils beruht, während diese beiden Eigenschaften in der Schule nicht nur nicht entwickelt, sondern gemäss deren fundamentalen Prinzipien systematisch unterdrückt werden. Aus den ein bis zwei Jahrtausende zurückliegenden Zeiten, wo eine entwickelte Kultur barbarischen Völkern übertragen wurde, hat die Schule den Grundsatz behalten, dass der Schüler sich durchaus nur passiv aufnehmend dem fertigen Wissensstoffe gegenüber zu verhalten habe, und dass jede Abweichung hiervon, insbesondere jede selbständige Stellungnahme zu diesem Stoffe, schädlich und strafbar sei. In den Wissenschaften haben wir diese Ansicht aufgegeben, wenigstens in den Naturwissenschaften von der Mathematik bis zur Soziologie; dagegen bestehen noch sehr erhebliche Reste davon in der Jurisprudenz und der Philologie, insbesondere der klassischen.

Nun erkennen wir auch, warum diese längst überwundene Ansicht von der Wissenschaft sich in der Schule noch erhalten hat. Die mittlere Schule zwischen Kindergarten und Universität ist gegenwärtig ganz und gar in den Händen der Philologen und Juristen, die als Lehrer, Directoren und Verwaltungsbeamte darüber entscheiden, was und wie gelehrt werden soll. Dadurch sind die Wissenschaften, auf denen der eigentliche grosse Kulturfortschritt unserer Zeit beruht, von der Schule entweder ganz ausgeschlossen oder auf ihr zur Einflusslosigkeit herabgedrückt. Selbst auf solchen Lehranstalten, auf denen die Naturwissenschaften stärker berücksichtigt werden, spielen die Sprachen, sei es die alten oder die modernen, eine so hervorragende Rolle, dass ihnen z. B. in Deutschland mehr als die Hälfte der gesamten Schulzeit gewidmet zu sein pflegt. Die natürlichen Sprachen mit ihrer Regellosigkeit und Willkür sind aber das Gegenteil eines Bildungsmittels für das Denken, und wenn man die Sprache für eine verkörperte Logik erklärt, so verleumdet man die Logik. Denn man kann ja täglich beobachten, wie überaus zufällig die neuen Bildungen in jeder lebenden Sprache vor sich gehen, und wie alle anderen Ursachen eher als die Logik auf diese Vorgänge Einfluss haben. Ebenso wie diese neuen

Bildungen der Sprache sind aber auch die alten zustande gekommen, die wir als geheiligte und unveränderliche Bestandteile des Wissens zu verehren angeleitet werden.

Da ist es denn kein Wunder, wenn sich der Geist des werdenden Forschers dieser geistlosen Willkürherrschaft widersetzt. Denn er ist ja gerade dadurch gekennzeichnet, dass er auf das Wesen der Dinge und nicht auf ihre zufällige sprachliche Schale gerichtet ist, und dass er selbständig in das Unbekannte eindringen will, statt passiv das Bekannte aufzunehmen. Wir verstehen also leicht den Widerspruch zwischen ihnen und der Schule. Hieraus aber erhebt sich die ernste und wichtige Frage : ist dieser Widerspruch notwendig ?

Das Wesen des Forschers kann man nicht ändern, ohne es zu zerstören ; es muss also gefragt werden : kann man die Schule so ändern, dass sie nicht wie bisher den Forscher zerstört oder wenigstens stört ? Ich zögere nicht, hierauf mit *Ja* zu antworten. Gerade die an den ausgezeichneten Menschen besonders leicht und deutlich zu beobachtenden Tatsachen weisen uns den Weg dazu.

Die Forscher sind dadurch gekennzeichnet, dass sich ihre Interesse und ihre Arbeit mit grosser Bestimmtheit und Ausschliesslichkeit ganz bestimmten Gebieten zuwenden, wobei die anderen Gebiete nur in dem Maasse Interesse erwecken, als sie mit dem Hauptgebiet zusammenhängen. Alles, was der künftige Forscher von der Schule verlangt, beschränkt sich daher darauf, dass ihm in dem Gebiete seiner Begabung und Leidenschaft die Hilfsmittel zum Lernen und Arbeiten gewährt werden, und dass er nicht gezwungen wird, seine ihm so kostbare Zeit auf andere Dinge zu verbrauchen, deren Zusammenhang mit dem Schwerpunkt seiner Interessen er nicht erkennen kann. Die Schule verurteilt aber eine solche Geistesrichtung als unbedingt tadelhaft. Sie verlangt vielmehr von ihren Schülern, dass sie in allen Fächern gleich gutes leisten und zwingt solche mit ausgesprochen einseitiger Begabung dazu, gerade an die dieser Begabung *nicht* entsprechenden Fächer, in denen sie den Schulforderungen nicht genügen, die meiste Zeit und Arbeit zu wenden. Es ist keinem Lehrer, der einmal seine Augen aufgemacht hat, verborgen, dass diese Bemühungen der Schule erfolglos zu bleiben pflegen, und dass sie zu unaufhörlichen Konflikten zwischen Lehrer und Schüler führen, durch welche unzählige Energieen zerrieben und unzählige Begabungen zerstört werden. Trotzdem pflegt man das Ideal der « harmonischen Bildung », wie man diesen gedankenlosesten aller pädagogischen Grundsätze nennt, « unentwegt » aufrecht zu erhalten, und erst in jüngster Zeit beginnt man seine Undurchführbarkeit einzusehen. Statt aber das unbrauchbare Ideal grundsätzlich abzuschaffen und durch das der persönlichen oder individuellen Ausbildung zu ersetzen, begnügt man sich mit einzelnen Konzessionen an die neue Forderung und verfehlt dadurch die eigentliche Wirkung des Fortschrittes.

Solchen Betrachtungen gegenüber kann man oft den Einwand hören, dass dies zwar für die Höchstbegabten gut sei ; dem Durschschnitt dagegen werde gerade durch das übliche Verfahren am besten gedient. Das ist ebenso klug, als wenn der Landwirt meinte : den Garten lohnt es sich vielleicht zu düngen, nicht aber Feld und Wiese. Es besteht doch kein Zweifel, dass die relative Steigerung der Leistungsfähigkeit durch einen möglichst rationellen Unterricht bei einem mässig Begabten

viel mehr ausmacht, als bei einem Hochbegabten, der zur Not seinen eigenen Weg zu finden weiss. Und auf der anderen Seite ist wieder die Beeinträchtigung der Leistungsfägigkeit der Hochbegabten ja die unzweifelhaft im grössten Maasstabe eintretende Zerstörung künftiger grosser Männer im Keime, welche sich die gegenwärtige Schule zu Schulden kommen lässt, ein so grosser Verlust für eine jede Nation, eine jede Gemeinschaft, dass alles getan werden müsste, um solche Verluste zu vermeiden. Selbst wenn auch die Minderbegabten durch eine Individualisierung des Unterrichtes benachteiligt werden sollten, müsste erwogen werden, ob man nicht dieses Opfer im Interesse der höchsten Leistungen bringen müsste. Haben aber, wie es hier der Fall ist, beide Gruppen den grössten Gewinn davon, so sollte man die Reform lieber heute als morgen durchführen.

Fragen wir uns nun, wie die jungen Forscher zu den Kenntnissen gelangen, die sie doch für ihre Arbeiten brauchen, da auch der genialste Entdecker die Arbeit dort fortsetzen muss, wo seine Zeit sie stehen gelassen hat, so ist die Antwort wieder ein wenig unerwartet, denn sie lautet : aus Büchern. In fast allen Fällen kann man nachweisen, dass sie entweder durch einen älteren Freund oder auf sonst einem persönlichen Wege sich den Zugang zu wissenschaftlicher Litteratur verschafft haben ; Faraday wurde Buchbinder, da er in seiner Armut keinen anderen Weg wusste, und las die Bücher durch, welche er einband. Auch hierin finden wir einen praktischen Fingerzeig von grösstem Werte : er kommt darauf hinaus, diesen Quell wissenschaftlicher Befruchtung dem Zugang Aller so offen wie möglich zu halten. Dabei genügt es nicht, etwa öffentliche Bibliotheken zu gründen ; es muss auch durch Vorträge und Merkhefte die Technik der Benutzung vorhandener Bücherschätze, die gar nicht so einfach ist, den Bildungssuchenden geläufig gemacht werden.

Wenn nun die schöpferischen Leistungen des jungen Forschers beginnen, so möchte man wiederum wissen, wie etwa die Höhenlinie der Arbeiten verläuft. Man wird geneigt sein, anzunehmen, dass die Leistungen mit zunehmendem Alter immer höher steigen ; vielleicht wird man zugeben, dass sie in der Nähe des Greisenalters wieder abnehmen mögen, wenn man auf den allgemeinen Rückgang der Lebensfunktionen im Alter Rücksicht nimmt ; doch besteht auch eine grosse Stimmung dafür, dass das Alter keine Macht habe über den Geist, und dass also der Anstieg bis zum Tode dauert.

Die genaue Untersuchung ergibt ein wesentlich anderes Bild, wie bereits von Tigerstedt nachgewiesen worden ist. Die wertvollsten Leistungen der grossen Forscher pflegen in eine auffallend frühe Jugend zu fallen. Es wird mit anderen Worten der Höhepunkt der Leistungskurve mit wenigen, schnellen Schritten erreicht, und hernach fällt die Linie ab, zuweilen plötzlich, zuweilen langsam. Dieser zweite Teil hängt von Bedingungen ab, die wir später betrachten wollen. Zunächst sei die Frage beantwortet, womit dieser schnelle Anstieg in Zuzammenhang gebracht werden kann.

Er beruht auf der bereits beschriebenen Frühreife des Genies einerseits, und andererseits darauf, dass Kühnheit der Konzeption und Energie der Arbeit, welche beide zu einer eminenten Leistung erforderlich sind, Eigenschaften der Jugend und nicht des Alters sind. Man kann den Verlauf des normalen Lebens so beschreiben, dass

man annimmt, ein bestimmter Betrag an « Lebenspotential », d. h. an der Fähigkeit, Energie zu assimilieren und umzusetzen, werde im Augenblicke der Entstehung des jungen Lebewesens in Freiheit gesetzt und diesem mitgegeben, um während des Lebens verbraucht zu werden. Die Leistung hängt nun einesteils vom Betrage des Lebenspotentials, andererseits von dem Ausbildungsgrade des ganzen Organismus ab. In dem Augenblicke also, wo diese letztere in der Hauptsache erreicht ist, ist auch die höchste Leistungsfähigkeit errreicht. Dies fällt auf das 20. bis 25. Lebensjahr.

Demgemäss beobachteten wir in der Tat, dass eine erstaunlich grosse Zahl ausgezeichneter Leistungen in diese Zeit fallen. Von den Forschern, denen wir die Entdeckung der wichtigsten aller Naturgesetze verdanken, die uns das vorige Jahrhundert geschenkt hat, nämlich die Energiegesetze, — ich nenne Carnot, Mayer, Joule, Helmholtz, Clausius — ist keiner älter als 28 Jahre gewesen, als er seine Hauptarbeit veröffentlichte; die Konzeption der Idee, die natürlich mehrere Jahre früher anzusetzen ist, fällt auf das 25. Lebensjahr oder noch früher. Man darf nicht behaupten, dass *alle* derartigen Leistungen in dieses frühe Lebensalter fallen, wohl aber, dass dies bei der grossen Mehrzahl geschieht.

Die Wirkung einer solchen Leistung auf die Zeitgenossen ist sehr verschieden. Ist der neue Gedanke seiner Zeit sehr weit voraus, so ist zunächst überhaupt keine Wirkung zu beobachten und der junge Forscher hat neben der (überaus anstrengenden) Arbeit bei der Erzeugung und Belebung des Gedankens noch die nicht minder harte Arbeit einer Durchführung zu leisten. Kommt noch hierzu Mangel an Verständnis oder gar positive Gegenwirkung in der Umgebung, so sind die Bedingungen vorhanden, durch welche mit der einen Leistung die ganze Leistungsfähigkeit des Organismus erschöpft wird und der unglückliche Wohltäter der Menschheit entweder an den Folgen der phýsischen und moralischen Erschöpfung stirbt, oder doch für die ganze übrige Lebenszeit ein geistiger Invalid bleibt. Dies ist der ungünstigste Fall, was die persönliche Rückwirkung betrifft.

Umgekehrt liegen die günstigsten Bedingungen vor, wenn der neue Gedanke seiner Zeit nur wenig voraus ist, so dass er sofort von Einigen, und bald von Vielen verstanden wird, und wenn sich insbesondere einige Freunde und Arbeitsgenossen alsbald dem Entdecker anschliessen und ihm teilweise oder ganz die Arbeit der Einführung und Verbreitung abnehmen. Dann kann der Entdecker diese schwierigen Zeiten ohne dauernde Schädigung überstehen und später noch Vieles und Ausgezeichnetes leisten. Sehr selten allerdings erreicht er nochmals die Höhe seiner Jugendleistung, zum Zeichen, dass die unvermeidliche Abnahme des Lebenspotentials durch die Steigerung der Uebung nicht mehr kompensiert wird.

Ebener verläuft das Schicksal derjenigen, welchen nicht eine Leistung allerersten Ranges beschieden war. Sie leiden weder so stark unter der Erschöpfung durch die Arbeit, noch haben sie es so schwer, ihren Gedanken zur Anerkennung zu bringen. So pflegt ihr Leben, nachdem sie bald die Höhe erreicht haben, von einer Anzahl annähernd gleichwertiger Leistungen ausgefüllt zu sein, die sich bis in ein hohes Alter fortsetzen können, wobei nur die Quantität, nicht die Qualität zu leiden pflegt.

Hierbei kann man zwei Grenz-Typen erkennen, welche um so ausgeprägter zu sein pflegen, je höher die Leistungen sind. Es sind die Forscher mit *grosser* und die mit

kleiner Reaktionsgeschwindigkeit. Die ersteren seien der Anschauung wegen Romantiker, die letzteren Klassiker genannt; als Beispiele mögen dienen: Liebig als Romantiker, Helmholtz als Klassiker.

Die schnell reagierenden Romantiker sind durch eine überaus geschwinde und reichliche Produktion von Gedanken und Plänen gekennzeichnet, die sie meist zu ausgezeichneten Lehrern macht, welche ihre Begeisterung und Arbeitsfreudigkeit einer grossen Anzahl von Schülern mitzuteilen wissen. Sie pflegen eine « Schule » zu bilden und der Arbeitsweise Vieler eine bestimmte Richtung aufzuprägen.

Umgekehrt produzieren die Klassiker langsam und unter grossen Anstrengungen, bringen aber dafür Werke hervor, welche ohne Veränderung viel längere Zeit überdauern, als die der Romantiker. Diese Art der Produktion macht sie verschlossen und der unmittelbaren persönlichen Betätigung abgeneigt. Sie sind daher oft schlechte Lehrer und das beste, was sie nach dieser Richtung erreichen, ist eine höchst sorgsam ausgearbeite Vorlesung, welche sich anhört, wie ein rezitiertes Buch. Der begeisternde Hauch, der auch den Gleichgültigen mitreist, fehlt ihnen; dafür bietet die klassische Vollendung des Inhaltes für den Fortgeschrittenen auch bei nüchterner äusserer Form einen Schatz an Belehrung.

Diese Grundelemente kann man in jedem einzelnen Falle im Leben und in der Arbeitsweise der einzelnen Grossen leicht erkennen. Sie machen sich bereits so früh bei jedem einzelnen erkennbar, dass, nachdem die Kennzeichen dieser beiden Rassen bekannt sind, die vorgesetzten Behörden sowie die Fakultäten, Senate, kurz alle Instanzen, welche die Unterrichtspolitik eines Landes, einer Universität, einer Schule zu leiten haben, als verpflichtet anzusehen sind, bei allen Besetzungs- und Verwendungsfragen auf diese Rücksicht zu nehmen. Es handelt sich ja stets darum, mit den vorhandenen Kräften und Mitteln den wertvollsten Erfolg zu erzielen. Deshalb wird man einen Romantiker möglichst bald in eine Stellung befördern, in welcher er seine schulbildende Kraft betätigen und einen Unterricht in grossem Umfange organisieren kann, während man dem Klassiker nur soviel Unterrichtslast aufbürden wird, als seinen Wünschen entspricht und ihm übrigens Mittel und Zeit zur Vollendung seiner Forschungen gewähren sollte.

Bei der Beurteilung dieser Frage kommt ausserdem noch ganz wesentlich das Alter in Betracht. Wir haben gesehen, dass die Meisterleistung meist in der Jugend vollbracht wird; die Geschichte der grossen Lehrer lässt uns ferner erkennen, dass ihre besondere Fähigkeit der Schulebildung (im besten Sinne) gleichfalls auf die erste Hälfte des Lebens beschränkt bleibt. Die grosse Hingabe, mit der sie diese Arbeit tun, pflegt erschöpfend auf die betreffenden Fähigkeiten zu wirken. Es ist dies ein Grund mehr, dem genialen Forscher vom romantischen Typus so früh als möglich Gelegenheit zu umfassender Wirksamkeit zu geben, und jede Universität, welche sich unter ihren Schwestern durch besonders glänzende wissenschaftliche Leistungen auszeichnen will, kann dies durch eifrige Ausschau nach jungen Genies vom romantischen Typus bewirken, die meist wegen ihrer Jugend leicht und wohlfeil zu haben sind. Daneben ist Acht darauf zu geben, die vorhandenen Klassiker durch möglichst weitgehende Entlastung von der Tagesarbeit zu pflegen und ihnen das schwere Produzieren zu erleichtern.

In nahem Zusammenhang mit diesen Betrachtungen steht die Frage nach der Behandlung älterer, verdienter Forscher, die unter den hohen Beanspruchungen ihrer ungewöhnlichen Leistungen die Fähigkeit weiterer Produktion mehr oder weniger eingebüsst haben. Wegen der grossen Verwicklung der Sache können hier nur einige Andeutungen gemacht werden. Am geeignetsten erscheint die Schaffung von *Ehrenprofessuren*, die bei genügendem Einkommen für den Betreffenden nur die Verpflichtung enthalten, einen dauernden Aufenthalt am Orte der Universität oder in der Nähe zu nehmen. Ein Mann, dem einmal ein grosses Werk gelungen ist, wird dadurch in seinem ganzen Wesen auf ein höheres Niveau gehoben, und seine Gegenwart wirkt als ein lebendes Hindernis gegen Trägheit und Erschlaffung bei den anderen Mitgliedern der Körperschaft. Durch den persönlichen Verkehr, namentlich mit den jüngeren Kollegen, haben sie Gelegenheit, die Schätze ihrer Erfahrung und Lebensweisheit in den fruchtbarsten Boden zu säen, den es für sie gibt, und so können sie nicht nur ein harmonisches und erfreuliches Ende ihres Lebens geniessen, das wir ihnen wegen ihrer Verdienste um die Menschheit zu schaffen schuldig sind, sondern es wird aus ihnen bis zuletzt das Maximum an kultureller Förderung der Allgemeinheit gewonnen, das überhaupt gewonnen werden kann.

Des applaudissements unanimes montrèrent au savant conférencier, lequel avait été présenté par le Recteur, combien avaient été appréciés et son lumineux exposé et son grand talent d'orateur. M. le Professeur Ph.-A. Guye, au nom de l'Université se fit l'interprète de tous pour remercier le célèbre professeur de l'Université de Leipzig.

On avait laissé libres les heures du milieu du jour pour permettre aux Universitaires de se rencontrer par groupes, selon leurs affinités scientifiques ou professionnelles.

Parmi ces dîners intimes, celui de la Faculté de Droit mérite une mention spéciale.

LE DÉJEUNER DE LA FACULTÉ DE DROIT

Samedi à midi, la Faculté de Droit offrait à l'hôtel Beau-Séjour, à Champel, un déjeuner aux juristes délégués ou invités aux fêtes universitaires. Outre le Tribunal fédéral et plusieurs universités suisses, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie (de St-Pétersbourg à Tomsk, en Sibérie), la Hongrie, la République Argentine étaient représentés. Bien que M. Louis Rehfous, doyen de la Faculté, qui présidait, eût déclaré close l'ère des discours, presque tous ces pays sont venus successivement apporter leurs témoignages de reconnaissance ou d'admiration à la Genève et à la Suisse juridiques.

M. Erman, recteur de Münster, a rappelé Brocher de la Fléchère, et M. Picot, juge fédéral, l'œuvre européenne de Bellot, dans la procédure civile, œuvre malheureusement corrompue à Genève même par une pratique abusive. Dans une causerie charmante, M. Laband, le célèbre auteur du *Droit public allemand,* a montré comment, dans tous les domaines de droit qu'il a successivement abordés au cours de sa longue carrière de savant, il a rencontré les sillons profonds creusés par la pensée helvétique. Il a cité entre autres, comme un précurseur en matière de chemins de fer, M. Georges de Seigneux. M. le prof. Gide a lu une lettre de son collègue de Paris, M. Saleilles, sur le « merveilleux code civil suisse ».

Les Américains ont dit tout ce qu'ils doivent à notre droit public fédéral, et les Russes, au nom des Slaves, ce dont ils sont redevables à l'enseignement largement international du droit dans la faculté de Genève.

LE CORTÈGE HISTORIQUE UNIVERSITAIRE

Pour l'après-midi on avait prévu un grand cortège historique [1]. Des estrades avaient été élevées devant le Théâtre et devant le Conservatoire de Musique. On avait réservé sur ces estrades, des places pour tous nos invités, qui avaient pu retirer des cartes au Bureau de l'Université. Ces estrades étant couvertes, les invités n'avaient à craindre, ni la rigueur du soleil, ni celle de la pluie qui hélas nous fut fidèle jusqu'au bout.

Ce cortège avait été suggéré par le recteur R. Chodat, dans un discours qu'il fit au repas d'Escalade de la société de Zofingue, en décembre 1908. Il avait demandé à M. de Rabours, de présider un comité qui aurait à organiser cette partie des fêtes. Ce comité était au début formé d'amis de l'Université, de quelques professeurs et d'une délégation estudiantine. L'Université participa à cette entreprise pour une somme de 5000 fr. ; une souscription fit le reste. L'Etat et la Ville firent espérer leur concours financier s'il devenait nécessaire. De fait l'organisation définitive fut assumée presque exclusivement par M. de Rabours, président, M. Philippe Albert et M. Charles Barde ; il faut ajouter en outre le nom de M. A. Pochelon, qui a aussi rendu de grands services dans les dernières semaines. Malgré le mauvais temps, malgré les difficultés nombreuses, le cortège historique de l'Université a pu réussir et suivre son programme sans retard appréciable.

Le Cortège ne devait pas être un simple divertissement, mais surtout un enseignement. Il s'agissait d'apprendre à tous ceux qui, à Genève, les ignoraient — et ils étaient nombreux — les origines, la création et le premier développement de notre instruction publique, de ce Collège, de cette Académie, sans lesquels le nom de Genève serait loin d'être aussi connu dans le monde entier. Il devait aussi associer effectivement la population genevoise à la célébration de l'anniversaire de son Université.

Le président du Comité M. de Rabours a expliqué dans une notice historique, quelle devait être la signification de ce cortège :

[1] 1250 participants.

Notice Historique.

Ce cortège doit être une évocation du passé, il doit rappeler l'histoire de Genève, l'histoire de l'Académie et d'une manière plus générale l'histoire du XVe siècle. Mais il a paru juste de noter l'influence exercée par François de Versonnex, le premier fondateur d'une école, en 1429. Ce précurseur des maîtres qui enseignèrent plus tard à Genève consacra à la diffusion de l'instruction, dans sa patrie, une partie de ses biens. La première partie de la figuration évoque Genève au XVe siècle. Les costumes sont plus voyants, les couleurs plus vives (on les portait ainsi à la fin du moyen âge), la mode des vêtements riches correspondait au goût et à la fortune des Genevois, commerçants actifs, aimant la bonne chère, menant joyeuse vie aux foires importantes qui se tenaient dans leur ville.

Le deuxième groupe a une autre allure, c'est un tableau, sobre de tons, mais émouvant et varié d'aspects, c'est Genève assiégée, Genève avec ses habitants en armes entourant des professeurs qui sont aussi des capitaines, protégeant des réformateurs qui sont devenus des citoyens. Ces compagnies d'étudiants armés ont existé et les registres contiennent la mention d'une décision des Conseils accordant des armes aux Escholiers pour défendre la ville. Tous ces noms, ceux de la Maisonneuve, de Jacques du Molard, de Bois, de Paul Chevalier, de Navier, tous ces noms sont ceux de Genevois dont quelques-uns ont sacrifié leur vie à la République. Dans ce groupe l'on verra aussi une ambassade de nos confédérés de Berne, tels qu'ils arrivèrent en 1534 pour appuyer le mouvement de la Réforme.

La troisième partie évoque le souvenir des princes Allemands qui visitèrent Genève et fréquentèrent son Académie au XVIe et XVIIe siècles, ainsi que des étudiants danois, hongrois, polonais qui venaient en grand nombre et s'associèrent immédiatement aux travaux des bourgeois, ils allaient avec eux combattre l'ennemi séculaire de Genève, le duc de Savoie ; avec eux aussi ils creusèrent des fossés et aidèrent à fortifier les parties chancelantes des vieilles murailles.

Aux XVe et XVIe siècles les « escholiers » en France et en Allemagne étaient souvent ambulants, la plupart d'entre eux étaient pauvres, mais ils avaient l'Europe pour patrie, ils étaient des citoyens académiques, ils erraient, troupe de gueux, troupe de mendiants, ils erraient, troupe de ribauds joyeux, pipeurs, *debteurs relaps,* menteurs sans vergogne, fils et frères de Panurge, ils erraient et ne recueillaient qu'au hasard de leur route, des bribes d'une science scholastique épaisse et ennuyeuse. Ces escholiers figurent aussi, besace au dos, avec leurs bâtons noueux, conduisant quelques ânes, compagnons de leur misère, et donnant l'impression pittoresque des bandes de *scholastici vagantes* d'autrefois.

Le groupe des lettres a permis de représenter l'une des époques les plus remarquables de l'histoire de la Littérature française : la Renaissance, dont le nom évoque immédiatement celui d'une femme : la Reine Marguerite de Navarre. Cette Reine fut la protectrice de tous les humanistes, l'amie de toutes les audaces d'une pensée

qui s'éveillait après des siècles d'un sommeil profond. Parmi les écrivains les plus célèbres qui vécurent à Nérac, le lieu de sa résidence, l'on rappelle ceux de Calvin, de Farel, de Bonaventure Desperriers, de Lefebvre d'Etaples, de Clément Marot, etc. La Cour de Navarre, avec ses seigneurs, avec ses princesses à cheval, avec ses pages, avec ses chasseurs, son Grand Veneur, ses fauconniers, la Cour de Navarre donnera, par le chatoiement des couleurs, par la variété et l'élégance des costumes, la vision du faste des Cours françaises d'autrefois.

L'on sait combien étaient étroits les liens qui unissaient la Hollande à Genève, aussi bien fait-on figurer des cavaliers hollandais qui seront les principaux personnages du groupe des Sciences où l'on verra aussi le char de l'Alchimie et celui de la Médecine.

Les étudiants étrangers environneront enfin le char de l'Alma Mater, centre du groupe symbolique où figurent une trentaine de jeunes filles artistiquement vêtues de costumes blancs et portant les couleurs des Universités représentées.

Ce cortège doit être un peu de passé vivant, chacun de ces groupes portera en lui un souvenir, il symbolisera l'effort de plusieurs générations ; quelques figures de guerriers protestants et de littérateurs ressortiront vivement dans cet ensemble et les Genevois, en entendant ces noms, se rappelleront ce qu'ils doivent à leur mémoire.

Des hommes énergiques, hardis dans leurs desseins, fermes dans leurs propos, tels furent les habitants de notre pays, il y a 350 ans : ils nous l'ont conservé libre et lui ont donné une couronne glorieuse en fondant l'Académie devenue l'Université. C'est à eux que va, en ces jours anniversaires, la pensée de tous ceux qui ont le bonheur d'habiter cette République et l'honneur d'en être les citoyens.

Malgré la pluie qui par moment faisait rage, les participants ont défilé avec entrain. Ce ne fut certes pas l'un des spectacles les moins émouvants de ce Jubilé que cette jeunesse vaillante bravant la pluie et prenant gaiement son parti de l'inclémence du temps.

A 7 h. ¼ le cortège venait se masser devant la tribune des autorités et, sous la direction de M. le directeur Barblan, exécuta sous une pluie battante et tout d'un cœur un choix d'Hymnes Suisses qui clôturèrent dignement cette belle manifestation artistique.

A 7 h. ½ une Réception au Palais Eynard était offerte aux autorités, au comité et aux participants du cortège.

Le Recteur R. Chodat a adressé alors à M. de Rabours et à ses collaborateurs de justes remerciements. M. de Rabours a répondu en associant à ces éloges ses collaborateurs MM. Philippe Albert et Ch. Barde.

M. de Rabours conclut :

« Le cortège devait être une leçon d'histoire donnée par le peuple au peuple ; il la fut, je le crois, et c'est là notre plus grande satisfaction ; il la fut, et par là

même cette journée aura une signification; elle permettra d'affirmer comme autrefois, que la Haute Ecole de Genève est étroitement unie au peuple et que lorsqu'il s'agit d'elle, il n'y a pas de sacrifices que les Genevois ne soient disposés de faire.

Les groupes qui formaient cette longue figuration portaient en eux des symboles, ou bien ils étaient de vivantes images du passé, et la population, spectatrice intelligente, ne leur a pas ménagé les applaudissements et les acclamations; elle a apporté ainsi un tribut renouvelé d'hommages à l'histoire glorieuse de notre république. Ce soir même, sur la place Neuve, sont montés vers le ciel, graves et lents, les hymnes à la Patrie, et nous avons vécu d'inoubliables minutes où confondant nos voix dans une même harmonie, nous avons senti notre âme animée d'un même véritable amour pour notre pays et pour notre Ecole. Voilà le souvenir que nous conserverons précieusement de cette journée. »

" COMMERS „ DES ÉTUDIANTS

Cette partie de la fête était arrangée par un comité d'Etudiants [1] auquel le Bureau du Sénat avait adjoint pour ce qui le concernait MM. les professeurs Duparc, Fehr et Rehfous. On avait profité de l'aménagement du Palais électoral; quelques modifications, en particulier l'arrangement d'une scène, avaient été faites.

M. Robert d'Ernst, président de la Société des Etudiants de Zofingue, présidait au nom des Etudiants suisses; M. Tarin, vice-président de la Société des Etudiants français, prit à son tour la présidence vers minuit; il représentait l'ensemble des étudiants des nationalités étrangères. A ce « commers », qui s'ouvrit à 10 heures du soir, prirent part plus de 2000 personnes.

Prirent la parole MM. Fulliquet, professeur, M. Charbonnet, président du Conseil d'Etat, M. R. Chodat, Recteur de l'Université, Lachenal, président du Grand Conseil, Albert Dunant, ancien Conseiller d'Etat, ancien président des Vieux-Zofingiens, A. d'Espine, ancien recteur, Giran, pasteur français à Amsterdam, Paul Balmer, avocat, d'Ernst, président de la Société de Zofingue (Section de Genève), Tarin, vice-président des Etudiants français.

[1] MM. Robert d'Ernst, Gustave Moppert, Henri Tarin.

Toast de bienvenue prononcé à l'ouverture du Commers des Etudiants, au Palais Electoral, par M. Robert d'Ernst, président du Comité des Etudiants de l'Université de Genève :

MESSIEURS,

Au nom de toutes les Sociétés d'étudiants de l'Université de Genève, je souhaite à tous nos hôtes de ce soir la plus cordiale bienvenue.

Après la série des discours que vous avez entendus pendant ces jours de fêtes, je ne veux point vous affliger d'une longue péroraison. Mais il y a plusieurs devoirs que je tiens à remplir ici :

Tout d'abord, je salue avec une joie profonde la présence au milieu de nous de notre cher et vénéré Recteur, Monsieur le professeur Robert Chodat. Vous savez tous, n'est-ce pas, Messieurs, qu'il a été l'âme de ces Fêtes du Jubilé, à l'organisation desquelles il s'est dévoué depuis des mois, ne ménageant ni son temps, ni ses forces. Merci à vous, Rector magnificus, pour le constant appui que vous avez bien voulu nous prêter.

J'ai ensuite, Messieurs, à remercier ici en votre nom notre chère Université de l'aide financière qu'elle nous a si généreusement offerte et qui nous a permis, avec la gracieuse permission de l'Etat de Genève, d'avoir ce soir notre Commers au Bâtiment Electoral.

Laissez-moi maintenant, Messieurs les Etudiants de Genève, saluer en votre nom la présence ici de nos hautes Autorités cantonales et municipales. Votre participation à nos Fêtes d'Etudiants nous montre, Messieurs, tout l'intérêt que vous voulez bien nous porter. Nous vous en sommes très reconnaissants.

A vous, chers et vénérés Professeurs de notre Alma mater, l'expression de notre vive gratitude de ce que vous avez bien voulu répondre nombreux à notre appel et venir vous mêler à vos Etudiants.

Je salue enfin, très respectueusement, la présence ici de Messieurs les Délégués, Professeurs et Etudiants, des Universités suisses et étrangères. Nous sommes grandement honorés de vous voir ce soir au milieu de nous.

En ces jours de Jubilé, notre pensée à tous, n'est-ce pas, Messieurs, s'envole, émue et reconnaissante, vers ces pionniers d'autrefois, fondateurs vénérables de notre chère Académie. Nous garderons pieusement leur mémoire.

Vivat, Crescat, Floreat in æternum Alma mater Genevensis.

M. le prof. FULLIQUET prononce au nom de l'Université un discours officiel. S'adressant aux professeurs et aux étudiants il dit en substance:

Venus de tous pays et travaillant en toutes Facultés, nous faisons partie d'une même famille, nous oublions toutes nos différences en un dévouement commun à la science et un amour commun pour l'Université. La science est naturellement et

forcément internationale ; aussi c'est un spectacle réconfortant que ce pèlerinage qui nous amène des extrémités du monde tant d'hommes éminents pour partager notre joie et affirmer l'importance que possède pour l'humanité notre haute Ecole.

Nous avons tous besoin de chercher avec soin et de cultiver avec sollicitude ce qui nous fait sortir de nous-mêmes pour nous rattacher à nos semblables, de constater et d'affermir les solidarités qui brisent l'écorce dure de nos individualités isolées et qui fondent en grands enthousiasmes et fidèles attachements les résistances orgueilleuses de nos cœurs. L'Université, la reconnaissance pour l'Université qui nous permet à tout âge le travail scientifiquement désintéressé, la famille universitaire locale, la grande patrie que forment entre elles les Universités du monde, voilà une de ces importantes réalités.

S'adressant ensuite plus spécialement aux étudiants :

« La condition, c'est que les étudiants étrangers que nous accueillons avec joie n'oublient jamais que notre Université est soutenue par le peuple genevois tout entier. C'est l'honneur et la gloire de notre petite démocratie d'avoir consenti d'âge en âge des sacrifices disproportionnés à ses besoins étroits pour fonder, maintenir et développer sans cesse l'enseignement universitaire. Mais c'est simple devoir de reconnaissance et simple justice que d'associer aujourd'hui le peuple genevois à notre joie. Pourquoi le peuple est-il autre chose qu'une foule ? Parce qu'une organisation est tacitement consentie envers les hommes qui le composent, les travailleurs manuels, qui produisent les biens dont nous avons besoin, ne consentant pas à se passer des travailleurs intellectuels qui lui fournissent les biens spirituels dont tous ont constante et pressante nécessité. Pourquoi et comment formons-nous aujourd'hui une patrie ? Parce que les privilégiés — et ce sont les universitaires — sentent vivement et profondément tout ce qu'ils doivent à la masse populaire, et avec le sentiment de leur dette se courbent vers la foule pour la faire participer dans la mesure la plus large à leurs trésors — et parce que le peuple lui-même regarde comme essentiel à sa propre existence la recherche désintéressée, la conquête patiente de la science qui se poursuit à l'Université. Si bien que c'est attenter à la patrie que semer la défiance et la haine entre parties constitutives du peuple ainsi compris, que ce serait ruiner l'Université future que de refuser au peuple notre dévouement et tout le service qu'il demande de nous, universitaires, que ce serait acheminer le peuple vers les ténèbres et la décadence que de soulever le peuple contre l'institution bienfaisante de l'Université. C'est pourquoi aujourd'hui, étrangers et nationaux, nous devons témoigner notre vive admiration et notre haute reconnaissance au peuple genevois.

(Aux Confédérés). Le peuple genevois n'est rien qu'une fraction du peuple suisse. Nous demandons à nos frères si l'œuvre accomplie par notre Université, les sentiments des professeurs à l'égard des étrangers qu'ils instruisent et du peuple qu'ils veulent servir, la sympathie qui se manifeste dans le monde entier, n'est pas un des fleurons de la couronne helvétique.

C'est dans le monde intellectuel surtout que les Genevois des temps passés et de nos jours possèdent des trésors qu'ils sont heureux et fiers d'offrir humblement en témoignage d'amour et de confiance à leur mère la Suisse.

Le Professeur d'Espine porte au nom de ses Collègues de l'Université le toast des Etudiants présents au Bâtiment Electoral. Il leur rappelle que, s'ils l'ont porté sur leurs épaules lors du premier *Dies Academicus*, il les porte dans son cœur et les félicite de la part si importante qu'ils ont prise dans nos fêtes du Jubilé. Il a admiré la force déployée par le président de la Société de Zofingue, M. d'Ernst, qui a tenu la Bannière de l'Université sans broncher pendant 4 heures, à Saint-Pierre.

Il termine en portant son toast au Recteur, Monsieur le professeur Chodat, qui a préparé et présidé d'une façon absolument remarquable le Jubilé Universitaire de 1909.

La plus cordiale gaîté n'a cessé de règner pendant tout le Commers. De nombreux groupes d'étudiants et de sociétés se sont fait entendre dans des productions variées (Fanfare municipale, Section fédérale de gymnastique de Genève-Ville, Gaîté des Eaux-Vives, Amis chanteurs de Carouge, assaut de boxe, danses georgiennes, chœur des étudiants et étudiantes russes, tableaux vivants, etc.).

Jusqu'à une heure très avancée, le vieux Palais électoral a retenti des chants d'étudiants, alternant avec les refrains patriotiques.

Enfin mentionnons, quoique non officielles, les réunions amicales organisées par les groupes d'étudiants nationaux ou étrangers : Une fête Bellettrienne comprenant un déjeuner à la Salle des Rois et une Garden-Party chez M. et Mme A. Lachenal, à Versoix (9 juillet); une fête familière Zofingienne (10 juillet) avec cortège et déjeuner au Parc des Eaux-Vives; des réunions analogues des Sociétés de Teutonia, Salevia et les étudiants de Russie. A ces manifestations en dehors du programme officiel furent invitées les sections correspondantes des Sociétés d'Etudiants de la Suisse, ainsi que les anciens membres et les honoraires de ces Sociétés. Quelques savants étrangers honorèrent de leur présence ces joyeuses agapes. Un cortège aux flambeaux organisé par les Sociétés suisses d'Etudiants parcourut les principales rues de notre ville, dans la soirée du vendredi 9 juillet et eut le plus vif succès.

Les fêtes terminées, M. le recteur Chodat adressa à la presse la lettre suivante :

Genève, le 13 Juillet 1909.

Avant que ne s'atténue l'impression émouvante que nous avons tous ressentie au cours de ces fêtes du jubilé universitaire, je me sens pressé d'utiliser l'organe de la presse pour dire que si nos hôtes ont pu en majorité remporter de notre ville une impression favorable, cela est dû à la collaboration de beaucoup de personnes que je tiens à remercier publiquement.

La commission du jubilé étant formée par le Sénat académique tout entier, il me serait difficile de nommer tous mes collègues qui, à des titres divers, ont contribué à cette entreprise.

M. Muret a dirigé une commission de l'exposition, MM. R. Gautier et Rehfous ont donné leur activité au profit du banquet, M. Ch. Sarasin et M. le Dr Collet nous ont organisé la police, M. Borel a présidé une commission administrative, M. E. Yung celle des présentations.

M. Paul Moriaud et M. Ph.-A. Guye ont dans le service de la presse ou du placement rendu des services signalés. MM. Balavoine père et fils se sont occupés des insignes et de l'ordre dans les cérémonies.

MM. Gardy, directeur, et Micheli, conservateur de la bibliothèque ont mis beaucoup d'obligeance à organiser dans la salle Ami Lullin une exposition des objets qui pouvaient intéresser les visiteurs.

Sous la direction de MM. les professeurs J. Reverdin et A. Mayor, un service sanitaire a été organisé, lequel n'a eu heureusement à s'occuper que de quelques indispositions.

Dans les services généraux, M. Paul Moriaud, M. G. Fatio et au secrétariat M. le Dr E. Hassler ont fait diligence. Il en est de même de M. Boleslas et de ses collaborateurs les infatigables secrétaires du comité des anciens étudiants.

M. l'architecte cantonal Engels s'est encore une fois surpassé dans l'arrangement du Palais électoral.

M. Klein et les chœurs paroissiaux, qui, ainsi que les membres de l'Union chrétienne de jeunes gens, se sont associés aux étudiants pour les deux séances solennelles, ont droit à toute notre reconnaissance.

Que dire enfin de M. Otto Barblan, auquel nous devons toute l'organisation de la partie musicale, et qui, aidé de M. Nicolaï, organiste, a donné à ces cérémonies la note artistique nécessaire ?

Enfin MM. les étudiants appartenant aux sociétés « portant couleurs » nous ont offert le plus gracieux concours.

Les réceptions offertes par M. et Mme C. de Candolle et MM. et Mmes de Saussure, malgré le temps défavorable, qui semblait devoir compromettre le travail de plusieurs semaines, ont été brillantes et très fréquentées.

Je devrais nommer bien d'autres personnes ; si j'en oublie qui devraient être citées, qu'elles reçoivent, elles aussi, les remerciements qu'au nom de l'Université je prie la presse de leur transmettre.

On a également beaucoup admiré la manière brillante dont la presse genevoise a résumé les discours et la bienveillance qu'elle a montrée pour notre jubilé en ne faisant ressortir que les côtés favorables et en laissant dans l'ombre les erreurs inévitables commises.

La pluie ne nous a guère quittés. Cependant l'énorme travail dépensé par le comité du cortège n'a pas été sérieusement compromis. A M. de Rabours et à tous ses collaborateurs du cortège historique va également notre reconnaissance.

MM. les étudiants qui, avec un comité de professeurs, MM. Duparc, Rehfous et Fehr, ont organisé le « Commers » et toutes les sociétés qui leur ont accordé leur concours ont, par le succès de cette manifestation, été récompensés de leurs peines.

A toutes ces personnes je réitère au nom du Sénat universitaire nos plus chaleureux remerciements.

R. Chodat, Recteur.



ADRESSES

ALLEMAGNE

BERLIN

KÖNIGL. FRIEDERICH-WILHELMS-UNIVERSITÄT (1809)

Berlin, im Juli 1909.

Der Rektor und der Senat der Universität Berlin entbieten der Universität Genf ihren Gruss und sprechen ihr zu dem seltenen und hohen Ehrentage des dreihundertfünfzigsten Geburtstages ihre aufrichtigen Wünsche aus. Der Plan zur Gründung der Universität Genf geht, wie kaiserliche und päpstliche Urkunden zeigen, bis in das 14. und 15. Jahrhundert zurück. Aber erst der Republik Genf ist es, unter der Leitung des Genies des gewaltigen Reformators romanischer Zunge, vergönnt gewesen, den Plan zu verwirklichen. Als die Hochschule von Genf geboren wurde, stand am Himmel der Weltgeschichte die merkwürdige und hoffnungsreiche Konstellation der Gewissheit eines neuen religiösen Glaubens mit dem Ringen der Geister um eine neue Weltanschauung und um neue Lebensformen. Ihr Genfer Heros, Johannes Calvin, dessen vierhundertjährigen Geburtstag die evangelische Christenheit in diesen Tagen allerorten in dankbarer Verehrung begeht, hat in dem Zeichen dieser Konstellation sein weltgeschichtliches Werk ausgeführt.

Die Kombination des höchsten religiösen Idealismus mit alter, durch den Humanismus in neue Bewegung gebrachter Kultur sowie mit dem praktischen Blick für die nächste Wirklichkeit und die Tragweite der vorhandenen Mittel, wie sie Calvins frommer und schwungkräftiger, feuriger und nüchterner Geist vollzog, hat der Hochschule von Genf auf lange

Zeit hinaus eine führende Stelle im Reiche der Geister erworben. Der eigentümliche geistige Typus, der in Genf geprägt worden ist, hat die Denkweise und die Geschichte der protestantischen Kultur des westlichen Europas sowie weitere Teile der neuen Welt massgebend bestimmt. Wer kann sich, ohne die Ideen und die Schule von Genf, die lange Reihe von Heldengestalten und die sieghafte Erdentüchtigkeit, wie sie von dem Calvinismus hervorgebracht wurden, vorstellen? Hier liegt die unvergängliche Bedeutung der alten Genfer Hochschule.

Und als dann andere Zeiten kamen und neue Fragen und Bedürfnisse in dem sinnenden Menschengeist entstanden, da hat wieder Ihre Hochschule nie gezaudert, im Lichte des hochgespannten Idealismus, des unerbittlichen Wahrheitssinnes und der unermüdlichen Arbeitskraft ihrer ersten Zeit am echten Fortschritt mitzuarbeiten. So sind, wie die Geschichte Ihrer Universität zeigt, die neuen Tendenzen und Methoden der Forschung, wie der Wechsel der Jahrhunderte sie hat erstehen lassen, bald aufgenommen und angewandt und zum Teil in glänzender Weise, wie die Reihe grosser Namen unter den Genfer Lehrern bezeugt, gefördert worden.

Darum ruhen nicht nur die Blicke der gesammten protestantischen Welt in diesen Tagen mit dankbarer Sympathie auf Genf, sondern auch die Universitäten mit ihren Lehrern und Jüngern nehmen teil an der stolzen Freude, die Sie im Hinblick auf eine reiche Geschichte bewegt. So sendet auch die Universität Berlin in warmem Empfinden ihren Gruss zu diesem Ehrentage und sie wünscht, dass das Licht, das über den Anfängen der Genfer Universität geleuchtet und ihren Weg bestrahlt hat, ihr erhalten bleibe. Möge der Segen von oben auch weiter über der alten Quelle der Erkenntnis, der Kultur und der Gesittung walten, dass immer neue Ströme des Lebens und des Fortschrittes aus ihr hervorgehen zur Förderung der grossen Menschheitsaufgaben, denen unser aller Arbeit gilt.

Rektor und Senat der Friedrich-Wilhelms-Universität :

Dr Kahl. Holl. von Martitz. Hertwig. Struve.

KÖNIGL. AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (1700)

(Telegramm).

Genf. Herrn Professor Chodat, Rektor der Universität.

Der Universität Genf sendet zur Gedächtnisfeier ihrer Errichtung vor 350 Jahren und zur 400 Wiederkehr des Geburtstages ihres grossen Gründers, die Königlich preussische Akademie der Wissenschaften herzlichen Gruss, sie gedenkt mit Bewunderung der Quelle von Genfer Namen die in glänzender Reihe in der Geschichte der Wissenschaft auf den verschiedensten Gebieten der Kulturwissenschaften und der Naturforschung verzeichnet sind, und sie darf die zuversichtliche Hoffnung hegen dass die kommenden Jahrhunderte diese ruhmvolle Tradition ununterbrochen fortsetzen werden, so sendet sie heute der Universität Genf ihre besten Glückwünsche zur Vergangenheit und für die Zukunft, möge sie weiter gedeihen und mächtig mitwirken an der Mehrung der Erkenntnis und an der Pflege und heilbringenden Verwendung ihrer Ergebnisse.

Der Vorsitzende Sekretär : Auwers.

INSTITUT IMPÉRIAL ARCHÉOLOGIQUE ALLEMAND

L'Institut Impérial Archéologique Allemand m'a délégué ici pour le représenter en cette occasion solennelle.

Il m'a chargé de présenter ses félicitations et ses vœux pour le succès du Jubilé et d'exprimer ses hautes sympathies pour les professeurs distingués de la ville illustre qui a eu la noble pensée de les inviter.

Nous qui vivons au milieu des chefs-d'œuvre de l'art antique, qui ont en eux « un souffle d'éternelle jeunesse », sommes stimulés sur le terrain par les travaux de ces savants comme en possède l'Université de Genève; avec admiration, nous suivons depuis longtemps leurs écrits et reconnaissons les grands avantages qui s'ensuivent pour les études classiques.

Nous remercions l'Université de Genève d'avoir bien voulu nous convier à ses fêtes et formons le vœu, qu'une nouvelle ère de gloire soit inaugurée par les présentes solennités.

P. Schazmann, délégué.

BONN

RHEINISCHE-FRIEDRICH-WILHELMS-UNIVERSITÄT (1818)

Der Universität Genf, der Schola Genevensis, die sich im vergangenen Jahrhundert aus der jetzt vor 350 Jahren gegründeten Genfer Akademie herausgestaltet hat, sendet die Königlich preussische rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität zur Gedächtnisfeier ihrer ersten Gründung freudig ehrerbietigen Gruss und einen auf der Gemeinsamkeit der geistigen Lebensarbeit beruhenden aufmunternden Glückwunsch.

Sie denkt dabei zunächst der erhabenen Geschichte jener vor 350 Jahren von dem grossen Reformator Johann Calvin eröffneten Lehranstalt, die mindestens ein Jahrhundert lang für die protestantischen Kreise von West-Europa eine Lichtquelle der Wahrheit und eine Lehrmeisterin heroischer Opferfreudigkeit wie nie erlahmender Tatkraft gewesen ist.

Die evangelisch-theologische Fakultät unserer Universität hat es sich vorbehalten, des Reformators Johann Calvin und der besonderen Verdienste, die dieser grosse Organisator des protestantischen Kirchenwesens um die Kulturentwicklung auch unseres rheinischen, zumal des niederrheinischen Landes hat, in einer eigenen Festfeier an seinem 400. Geburtstage zu gedenken, mit welcher Feier sich von selbst die Erinnerung an Ihren Ehrentag verbindet.

Wie eine ganze Reihe der älteren deutschen Hochschulen, ist auch die alte Genfer Akademie ursprünglich von dem Bedürfnisse aus erwachsen, um dem Arsenal philosophischer und philologischer Wissenschaften Waffen zu entnehmen für die Verteidigung und für die Verbreitung der Glaubens-

erneuerung, ebenso wie sich des gleichen Mittels andere erfolgreich bedienten, um die Wahrheit der alten Kirche zu behaupten.

Es hat aller der gewaltigen Geisteskämpfe in den seitdem verflossenen Jahrhunderten bedurft, um die anfänglich nur unterm Schutze und der oft eifersüchtigen Obhut kirchlicher Theologie gepflegten Wissenschaften des Geistes, der Natur und der Geschichte, einer nach der anderen, zu jener vollen prinzipiellen Selbständigkeit und Freiheit sich hindurchringen zu lassen, deren sie sich heute zum Besten der ganzen Menschheit erfreuen.

Die Genfer Akademie hat schon in ihrer ursprünglichen Gestalt, dank dem erleuchteten Geiste ihres Gründers und ihres ersten Rektors Theodor von Beza, das Bestreben gehabt, mit dem Unterricht in der Theologie und den ihn stützenden philosophischen und philologischen Fächern auch die Pflege der Rechtswissenschaft, zeitweise auch der Medizin zu verbinden.

Sie ist, nachdem sie ihre Vormachtstellung im Gebiete des französischen Protestantismus eingebüsst hatte, um so mehr der eigentliche geistige Feuerherd der tapferen heroischen Republik gewesen, die eines der leuchtendsten weltgeschichtlichen Beispiele dafür bietet, was auch unter neuzeitlichen Verhältnissen ein nicht grosses Gemeinwesen vermag, wenn es von der opferfreudigen Begeisterung einer einsichtigen Bürgerschaft getragen ist.

Als europäische Hochschule feiner Gesittung, edler reicher Geistesbildung, als Musterstätte einer guten Erziehung ist jenes Genf, das auch dem phantasievollen Freiheitsapostel Jean Jacques Rousseau das Dasein gab, dem unsere deutschen Klassiker so reiche Anregung verdanken, im achtzehnten Jahrhundert der Ort gewesen, der unsere besten deutschen Geister zu längerem und kürzerem Aufenthalte anzog und die Akademie hat an diesem anziehenden Reize einen reichen Anteil gehabt.

Sie gewann auch ohne den Namen einer Universität und vor vielen, die so hiessen, dennoch europäische Bedeutung, da hier zuerst durch Genfer Bürger Grundlagen der modernen Geologie, Paläontologie und Meteorologie gelegt — sowie der modernen Botanik die fruchtbarsten Anregungen gegeben wurden durch Saussure und seinen Freund Marc Auguste Pictet, durch Augustin de Candolle und François Jules Pictet. Nicht zu vergessen

des gemütvollen Charles Bonnet, der zwischen reiner Erfahrungsphilosophie, exakter Naturforschung und religiösen Ahnungen ein fruchtbares Band zu knüpfen verstand!

Immer ist es die patriotische Opferwilligkeit und das stolze Heimatsgefühl gewesen, das die erlauchten Träger eines wissenschaftlichen Weltruhmes in der schönen Heimatstadt zurückhielt, an deren lachendem Seegestade sich die Pracht südlicher Vegetation und die erhabenen Schönheiten des Hochgebirges die Hand reichen. Bleibende Eindrücke von dem geistigen Leben der Akademie hat im ersten Jahrzent des neunzehnten Jahrhunderts der dritte Kurator unserer Universität, vorher einer ihrer tüchtigsten Lehrer, nachheriger Unterrichtsminister, Moritz August von Bethmann-Holweg erhalten.

Dass die Republik Genf durch den Eintritt in den Bund der Eidgenossen in kraftvoller Eigenart zu erhöhtem Leben gelangt, auch ihr Lieblingskind, die hohe Schule, die am Treffpunkt französischer, deutscher und italienischer Kultur gelegen, an einem Ort jährlich steigenden internationalen Verkehrs, wie geschaffen war zu einer Bildungsstätte ersten Ranges, zu jener vollen Universität ausgestaltet hat, die allein ihrer anfänglichen Idee entspricht, haben seiner Zeit alle deutschen Universitäten froh begrüsst. Spiegelt sich doch in ihrer Entwickelung ab der Werdegang der modernen Wissenschaft überhaupt.

Wenn auch die Verschiedenheit der Unterrichtssprache es seltener zu einem direkten gegenseitigen Austausch ihrer Lehrer mit den deutschen Hochschulen kommen lässt, wie das mit den Kräften der deutsch-schweizerischen Universitäten der Fall ist, so freuen wir uns um so mehr der inneren Gemeinsamkeit einer lediglich vom Geiste der Wahrheitsliebe geleiteten und auf die höchsten sittlichen Ziele der Menschheit gerichteten wissenschaftlichen Forschung, die uns mit ihrem erlauchten Lehrkörper verbindet.

Und wir möchten es wagen, mit dem ehrwürdigen Senat der Schola Genevensis, der Vermutung Ausdruck zu geben, dass jene Blüte unbedingt freier Wissenschaft und exakter Forschung auch den Beifall des grossen Gründers der Akademie finden würde, wenn es ihm heute vergönnt wäre, in verklärter Gestalt jenes Prachtgebäude einander gegenseitig stützender

Wissenschaften zu durchschreiten, zu dem sich die von ihm vor 350 Jahren eröffnete Palästra erweitert hat.

Möge dieses Erinnerungsblatt, das wir statt eines persönlichen Vertreters zu Ihrem Fest entsenden, Ihnen ein Beweis der freundschaftlichen Gesinnungen sein, mit denen die zweitjüngste der im 19. Jahrhundert gegründeten rheinischen Universitäten die Schwester am stolzesten Schweizersee und am Rande der höchsten Alpen an ihrem Ehrentage grüsst.

Möge die Universität Genf, unter dem edlen eidgenössischen Banner, ruhmvoll weiterschreiten, mit der Leuchte der Wahrheit jede geistige Nacht erhellend in der uns dunklen Zukunft von Geschlecht zu Geschlecht: *post tenebras lux*.

Im Namen des Senats der Universität :

Der Rektor : Fr. Schultze.

EVANGELISCH. THEOLOGISCHE FAKULTÄT

Bonn, 10. Juli 1909 (Telegramm).

Genf, Rektor der Universität. Nach dem schönen Verlauf einer zu Ehren Calvins veranstalteten Feier sendet die evang. theolog. Fakultät in Bonn der Universität Genf herzliche Grüsse und Wünsche.

Meinhold, Dekan.

BRAUNSBERG

KÖNIGL. LYCEUM HOSIANUM (1568)

Scholae Litterarum universarum Genevensi Rector Senatus Professores Doctores Lycei regii Hosiani Brunsbergensis salutem.

Quod verba facta sunt scholam celeberrimam inde a Nonis ad VI ante Idus Iulias huius anni natalicia sua trecentesima quinquagesima celebra-

turam esse, eiusque rei nos certiores fecisse quid de ea re fieri placeret, de ea re ita censuerunt primum Scholae Litterarum universarum Genevensi gratias agendas esse quod vinculi cuiusdam communis quo omnes Academiae Litterarum coniunguntur haud immemor nostrae quoque orae septentrionalis rationem habere voluerit —

Censuere

deinde Scholae Litterarum universarum Genevensi congratulandum esse quod saeculorum horum decursu multa et magna in litteris praestiterit —

Censuere

denique nos ex animi sententia vota facere debere ut Scholae Litterarum universarum Genevensi cum in alteros annos CCCL tum vero in omne posterum aevum fausta quaeque ac felicia contingant.

Censuere.

Dabamus Kalendis Juliis, Anni Domini MDCCCCIX.

Rector Senatus Professores Doctores

Röhrich. Weissbrodt. Niedenzu. Kranich. Koch. Kolberg. Switalski. Schulz. Steinmann. Gigalski. Poschmann.

BRESLAU

KÖNIGL. UNIVERSITÄT (1506 in FRANKFURT a. O.)

Rector et Senatus Universitatis Litterarum Vratislaviensis Scholae Genevensi S. D. P.

Artiore nos vinculo quamvis longo locorum intervallo distentos vobiscum memoriam Academiae theologicae ante hos CCCL annos conditae celebrantibus consociatos esse penitus sentimus palamque profitemur. Seminarium enim illud ecclesiae Calvini gravissimum atque feracissimum

non solum inde a tempore fundatoris plurimos adulescentes nobiles ut totius orbis terrarum litterati ita Silesiae imprimisque urbis Vratislaviae una cum educatoribus, qui postea pastores atque praeceptores Silesiae evaserunt, allexit, ut sacris litterarum morumque imbuerentur, sed etiam aetate Friderici Guilelmi Electoris Magni nullam sociam in Calvinismo colendo atque alendo tam fidam nacta est quam Universitatem Viadrinam Francofurtanam, cuius in iura nostra successit. Ex hac vero Academia postquam futura cogitatione Calvini Bezaeque iam praecepta est, prodiit Schola vestra Genevensis, quae certans cum sororibus studio eventuque quo olim theologiam nunc omnes disciplinas persequitur. Initia igitur vestra inde a die VII usque ad X Mensis Iulii pie ac sollemniter celebrantibus vobis sincerissime gratulamur omniaque fausta precamur atque exoptamus.

Dabamus Vratislaviae die XXIV Mensis Junii Anni M CM IX.

Uhthoff.

BRUNSWICK

HERZOGL. TECHN. HOCHSCHULE CAROLO-WILHELMINA (1745)

Braunschweig, den 7. Juli 1909.

Die Herzogliche Technische Hochschule Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig sendet der Universität Genf zur Jubelfeier des dreihundertfünfzigjährigen Bestehens ehrerbietigen Gruss und Glückwunsch. Möchte es auch ferner der berühmten Universität vergönnt sein, in treuer erfolgreicher Arbeit die Wissenschaft zu mehren und zu vertiefen und Gelehrte heranzubilden, welche nicht allein der Schweizerischen Republik, sondern der gesamten Menschheit Nutzen und Segen bringen und dem Ruhmeskranze der alten Universität neue Lorbeerreiser hinzufügen.

Rektor und Senat der Herzoglichen Technischen Hochschule Carolo-Wilhelmina :

Zeidler. Reinke. H. Pfeifer. Hohenner. Denecke.
R. Meyer. Beckurts. R. Fricke.

DANZIG

KÖNIGL. TECHNISCHE HOCHSCHULE

Danzig-Langfuhr, den 2. Juli 1909.

Die Königliche Technische Hochschule Danzig spricht der Schola Genevensis zu ihrer 350-jährigen Jubelfeier die herzlichsten Glückwünsche aus und hofft, dass die Universität das 4. Säculum getreu den ruhmvollen Traditionen vollenden möge.

Rektor und Senat der Königlichen Technischen Hochschule Danzig :

Dr Matthaei.

DARMSTADT

GROSSHERZOGL. TECHNISCHE HOCHSCHULE

Der Universität Genf beehre ich mich zu der in diesen Tagen stattfindenden Feier des 350-jährigen Bestehens im Namen des Senates unserer Technischen Hochschule die herzlichsten Glückwünsche wiederholt zum Ausdruck zu bringen, mit dem Bedauern, dass die Entsendung eines Vertreters uns nicht möglich gewesen ist.

Möchte es der Universität Genf vergönnt sein, noch viele weitere Jahrhunderte hindurch in ruhmvoller Weise wie bisher zum Segen der akademischen Jugend und zur Förderung der Wissenschaft zu wirken.

Der Rektor der Grossherzoglichen Technischen Hochschule :

Walbe.

DRESDEN

KÖNIGL. SÄCHSISCHE TECHNISCHE HOCHSCHULE

Dresden, den 7. Juli 1909 (Telegramm).

An die Universität Genf. Rektor und Senat der Königlich Sächsischen Technischen Hochschule zu Dresden erlauben sich der ehrwürdigen Universität Genf zu ihrem 350-jährigen Jubiläum ihre warmempfundenen Glückwünsche darzubringen.

Hugo Hartung, derzeit Rektor.

ERLANGEN

UNIVERSITÄT (1743)

Erlangen, den 7. Juli 1909 (Telegramm).

Herrn Rektor der Universität Genf. Die Universität Erlangen sendet die herzlichsten Wünsche für das fernere Blühen der Universität Genf, sowie für den Verlauf ihrer Jubiläumsfeier und bedauert lebhaft bei dem Feste nicht vertreten sein zu können.

Im Namen des akademischen Senates :

Dr Örtmann, Prorektor.

FRIBOURG e. B.

GROSSHERZOGL. BAD. ALBERT-LUDWIG-UNIVERSITÄT (1457)

Freiburg i. B., den 7. Juli 1909.

An den Senat der Universität Genf.

Ihre Universität begeht in diesen Tagen das Fest ihres 350 jährigen Bestandes und die 400ste Wiederkehr des Geburtstages ihres Gründers Calvin. Ist es uns auch nicht vergönnt, durch Delegirte an ihrem Jubelfeste

uns zu beteiligen, so wollen wir doch nicht unterlassen, unter den zahlreichen Kundgebungen der Sympathie auch unseren Festgruss niederzulegen. Mit berechtigtem Stolz blicken Sie an Ihrem Ehrentage auf die Entwicklung Ihrer Hochschule zurück. Mit aufrichtiger Hochschätzung gedenken auch wir deren hohen Verdienste um Wissenschaft und Bildung, im Verlaufe von mehr als drei Jahrhunderten und bringen im Gefühl der Zusammengehörigkeit der Universitäten und ihrer Mitglieder in allen Ländern unsere herzlichsten Glückwünsche dar für eine weitere gedeiliche Entwicklung in der Zukunft. Möge das Jubelfest, welches Sie jetzt begehen, zu einer Bürgschaft für noch öftere Wiederkehr solcher Feiern werden.

Namens des akademischen Senates :

Baist, dz. Prorektor.

GIESSEN

GROSSHERZOGL. HESSISCHE LUDWIGS-UNIVERSITÄT (1607)

Inclutae Litterarum Universitati Gebennensi virenti crescenti florenti, sacratae Calvini memoria immortali, confessionis reformatae sedi ac domicilio, cujus ex seminario prodierunt saluberrima disciplina instructi Dei milites plurimi in Galliam Hollandiam Britanniam Scotiam Germaniam, libertatis aureae propugnaculo perenni, natalicia CCCL feliciter celebranti congratulantur Rector et Senatus Academiae Ludovicianae Gissensis. Dabamus Mense Junio MCMIX.

GŒTTINGUE

KÖNIGL. GEORG AUGUST-UNIVERSITÄT (1737)

Prorector atque Senatus Universitatis Georgiae Augustae Gottingensis Rectori et Universitati Genevensi S. D. P.

Ad celebrandum diem festum, quo simul Johannis Calvini ante hos

CCCC annos nati et Academiae Genevensis memoriam abhinc CCCL annis conditae pia et grata mente redintegratis atque recolitis, nos quoque, viri illustrissimi, invitastis; ac libentes merito nobis videmur vestrae laetitiae participes esse.

Jure vos amore prosequimini vestrum Calvinum, qui Genevae libertatis evangelicae et fidei sua conscientia nisae, divinitatis sensu cum Deo homines et invicem coniungentis, mentes sursum erigentis auctor, praeco, patronus, egregius Sanctae Scripturae interpres, novae simul ecclesiae et civitatis conditor exstitit; ac simul cum patria vestra laetius efflorescente nata est etiam Academia Genevensis, « ut una eademque urbs et pietatis et eruditionis parens haberi posset »; quae Academia variis tempestatibus iactata per temporum et rerum humanarum vicissitudines splendens semper claris nominibus et priscam gloriam et Calviniani ingenii vestigia servavit. At nos quoque quantum Calvino et exemplari illi Genevensi debeamus, grato animo meminimus, computantes quid calvinismus extra Helvetiae limites et artiores priscae disciplinae fines progressus praestiterit, quanto fructu Calvinus Argentorati docuerit, quanto amore et studio fidei socios, ubicumque terrarum erant, amplexatus sit, quanti Lutherum et Melanchthonem aestimaverit, quid eius doctrinae et disciplinae Gallia, Britannia, Batavia, Germania, America debeat, quantum inde fructus ad veritatis studium propagandum, mores emendandos, vitam et publicam et privatam rectius instituendam redundarit, quot viros strenuos ac fortes, veraces ac propositi tenaces calvinismus tulerit.

Quare arbitrati fata vestra non eo solo vinculo, quo omnes orbis terrarum Academiae continentur, nobiscum coniuncta esse, ex animi sententia gratulabundi saecularia vestra piis votis prosequimur, quorum interpretem misimus prorectorem nostrum magnificum Conradum de Seelhorst.

Dabamus Gottingae Cal. Jul. M DCCCC IX.

HALLE

VEREINIGTE FRIEDRICHS-UNIVERSITÄT HALLE-WITTENBERG (1502, 1694)

Quod bonum felix faustumque sit inlustrissimae Scholae Genevensi veteris atque inclutae Academiae Genevensis ab Joanne Calvino, immortalis memoriae viro, conditae filiae vegetae et dignae heredi.

Quae cum et olim per prima vitae suae lustra non solum ipsius conditoris et Theodori Bezae auctoritate verbi divini studiosos ex omnibus Europae regionibus ad se vocaret, sed celeberrimorum virorum, Francisci Hotomanni, Dionysii et Jacobi Gothofredorum, Josephi Scaligeri, Isaaci Casauboni merito omnibus fere ingenuorum studiorum disciplinis nobilem praeberet sedem, et postea quoque magna apud omnes populos laude floreret, etiam Germanicae nationis adulescentes turmatim ad lacus Lemani ripas amoenas concurrentes vidit pietatem et eruditionem sermonis elegantiam et cultiorem morum humanitatem petituros;

Nostra aetate, publica rerum condicione funditus immutata studiorumque subsidiis insigniter auctis, gloriam a maioribus partam fideliter servare naviterque augere strenue elaborat pristinamque suam gratiam et praestantiam qua exterarum nationum civibus sese commendare solet eadem qua ante virtute exercere pergit;

Hodie vero una cum sollemnibus trecentesimis quinquagesimis eius diei ex quo civitas Genevensis non iam coacta erat petere suae iuventuti bonarum artium et disciplinarum cognitionem ab iis urbibus et gentibus quibus ipsa sincerae religionis scientiam de suo quodammodo largiebatur, sed iam una eademque urbs pietatis et eruditionis parens habebatur, celebrat natalicia quadringentesima conditoris sui Joannis Calvini, qui vir strenuus et indefessus ut olim terras vicinas ex erroribus inveteratis animum expedire vinculaque consueta vi audaciaque frangere praeter ceteros ecclesiae reformatores docuit, ita hodie quoque trans Europae fines plerarumque ecclesiae evangelicae formarum auctor et princeps habetur, et cum veritatis

maiestatem urbi et orbi praeconio candido et praeclaro profiteri numquam omiserit iis quoque hominibus sanctus et venerabilis exsistit quibus aliquando iusto severiorem rigidioremque se praestitisse videtur;

Laetissimam et conditionis et conditoris memoriam a die VII ad X Mensis Iulii Anni MDCCCCVIIII dierum festorum sollemnitate ac frequentia exornaturae ex animi sententia gratulantur pro perpetua eius salute et incolumitate pia vota nuncupant,

Fidem voluntatemque suam testantur Universitatis Fridericianae Halensis cum Vitebergensi consociatae Rector et Senatus.

HANNOVER

KÖNIGL. TECHNISCHE HOCHSCHULE

Hannover, im Juni 1909.

Die Königliche technische Hochschule zu Hannover sendet der Universität Genf zur Feier ihres dreihundert und fünfzigjährigen Bestehens ehrerbietige Grüsse und herzliche Glückwünsche.

Wenn auch räumlich entfernt und in ihren Aufgaben verschieden, fühlt sich die technische Hochschule Hannover der älteren, ehrwürdigen Unterrichtsstätte, der Universität Genf, doch nahe verwandt in den gleichen Zielen der wissenschaftlichen Forschung, der künstlerischen Betätigung, und der Ausbildung der akademischen Jugend. Auch viele Angehörige unseres Landes haben an der Universität Genf gelehrt und gelernt und haben an der schönen Aufgabe mitgearbeitet, die trennenden Schranken der Völker und der Sprache zu überbrücken.

Rektor und Senat : Dr H. Ost.

KAISERL. LEOPOLDINISCH-CAROLINISCHE DEUTSCHE AKADEMIE DER NATURFORSCHER (1652)

Halle a. S., den 1. Juli 1909.

Seiner Magnificenz dem Rektor und dem Akademischen Senate zu Genf.

Vom 7. bis 10. Juli dieses Jahres soll der Tag festlich begangen werden, an dem die Universität Genf auf drei und ein halbes Jahrhundert eines ruhmvollen Bestehens zurückblicken kann. Die Leopoldinisch-Carolinische Deutsche Akademie der Naturforscher nimmt den freudigsten Anteil an diesem Ehrentage der Universität und sendet ihr dazu die herzlichsten Glückwünsche. Seit dem Jahre 1559, in dem die Republik Genf die damalige Akademie begründete und die grossen Reformatoren Calvin und Beza Hunderte von Schülern um sich versammelten, hat die Universität Genf nicht aufgehört, den Samen der Geistesbildung auszustreuen und in Tausenden von Schülern, die in ihr aus allen Teilen der Welt zusammenströmten, den Funken der Begeisterung zum Studium der Wissenschaften und der schönen Künste anzufachen und zu pflegen. Die Namen von Gelehrten wie Scaliger und Casaubonus, Hotmann und Pacius, die die Lehrstühle der Philosophie und der Jurisprudenz zierten, werden in der Geschichte ihrer Wissenschaften unvergessen bleiben. Besonders dankbaren Herzens gedenkt aber die Leopoldinisch-Carolinische Akademie heute der beiden grossen Naturforscher De Saussure und De Candolle, die einen so mächtigen Aufschwung der exakten Wissenschaften in Genf hervorriefen, und die zu ihren Mitgliedern zu zählen die Akademie die Ehre hat.

Möchte es der Universität Genf beschieden sein, auch weiterhin derartige grosse Männer und solche, die in ihrem Geiste wirken, heranzubilden!

Der Präsident und das Adjunktenkollegium der Leopoldinisch-Carolinischen Deutschen Akademie der Naturforscher.

Dr A. Wangerin.

HEIDELBERG

GROSSHERZOGL. RUPRECHT-KARLS-UNIVERSITÄT (1386)

Heidelberg, den 5. Juli 1909.

An die Universität Genf.

Ehrfurchtsvoll nahen wir uns der geistesmächtigen Stadt, welche im Angesicht der ganzen gebildeten Welt den vierhundertjährigen Geburtstag der grössten historischen Persönlichkeit, die in ihr gewaltet, mit andächtiger Feier begeht.

Gross im grübelnden, tief ringenden Denken — grösser in seinem, Jenseits und Diesseits mit gewaltigem Ernst umspannenden Wollen — am grössten in der schöpferischen Energie wirkungssicheren Gestaltens — hat Calvin dem Protestantismus seine geschichtliche Lebenskraft gerettet und von Genf aus ein Weltreich moderner Gedanken gegründet. Von diesem Mittelpunkte einer neuen Innerlichkeit sind reiche Ströme religiösen, politischen und sozialen Lebens entsprungen, welche die west-europäische Kultur ergriffen und darüber hinaus sich in die neue Welt ergossen haben, um, von dort zurückflutend, sich mit den sprudelnden Gedanken eines andern grossen Genfers, Rousseaus, zu einer weithin herrschenden Geistesmacht zu vereinigen.

Für diese das Leben der Völker aus der Tiefe des religiösen Bewusstseins umgestaltende Wirksamkeit hat sich der Reformator mit zäher Arbeit den dauernden Herd in der Schola Genevensis geschaffen — in dieser Universität, die heute auf eine ehrwürdige Zeit edler und erfolgreicher Tätigkeit zurückblickt, und der wir zum Beginn ihres achten Halbjahrhunderts unsre wärmsten Glückwünsche darbringen.

Mit besonderer Dankbarkeit aber ist die Heidelberger Universität sich der Segnungen bewusst, die sie von der Genfer Schwester erfahren hat. Als dereinst die Kurpfalz in den Siegeszug des calvinistischen Geistes hineingerissen wurde, da ist auch die Ruperto-Carola in den Tagen Fried-

richs des Frommen und Johann Casimirs zu neuem Leben so kräftig erblüht, dass sie sich rühmen mochte, das deutsche Genf zu werden — da fand Calvins und Bezas theologische und juristische Schule bei uns eine fruchtbare Pflanzstätte — da haben ihre Schüler den Heidelberger Katechismus geschaffen, der die Lehre des reformierten Glaubens in die Breite des deutschen Volkslebens trug. Und so hat auch in den folgenden Zeiten die Heidelberger Universität auf den verschiedensten Gebieten der Wissenschaft die tiefen Wandlungen mitgemacht, die der Genfer Geist den Bewegungen modernen Forschens und Weltgestaltens aufgeprägt hat.

In dem Bewusstsein dieser Gemeinschaft nehmen wir an Ihrer erhebenden Feier teil mit dem aufrichtigen Wunsche, dass Stadt und Universität Genf in der Wahrung ihrer geschichtlichen Eigenart, in der Erfüllung des hohen Berufs, romanisches und germanisches Denken und Leben zu vermitteln, für alle Zukunft ein Hort geistiger Freiheit sein mögen.

Die Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg.

Der zt. Prorektor : Windelband.

JENA

GROSSHERZOGL. UND HERZOGL. SÄCHSISCHE GESAMTUNIVERSITÄT (1558)

Jena, den 1. Juli 1909.

Der illustren Universität Genf, die im Begriffe steht, zugleich mit dem vierhundertjährigen Geburtstage ihres grossen Stifters, das Jubiläum ihres dreihundert und fünfzigjährigen Bestehens zu feiern, sendet die Universität Jena zu diesem Feste herzlichen Gruss und Glückwunsch!

Wenn die Universität Jena auch leider auf die Entsendung eines Vertreters aus ihrer Mitte zur Genfer Jubelfeier verzichten muss, so nimmt sie doch mit warmem Interesse an dieser Feier Anteil. Steht doch die Universität Jena, die im vorigen Jahre auf ihren 350-jährigen Bestand zurück blicken durfte, der Universität Genf dem Alter nach am nächsten. Sind

doch diese beiden Universitäten gleichmässig aus dem grossen Idealismus der Reformationsperiode des 16. Jahrhunderts geboren. Und haben sie sich doch beide aus Lehranstalten, welche ursprünglich wesentlich theologischen Bedürfnissen dienten, zu grossen Zentren der universalen wissenschaftlichen Bildung herausentwickelt.

Möge die Universität Genf auch weiterhin wie bisher glücklich gedeihen als eine Pflegstätte ernster wissenschaftlicher Arbeit und menschheitlicher Kultur!

Prorektor und Senat der Grossherzogl. Herzogl. Sächsischen Gesamtuniversität Jena.

D. z. Prorektor : D. H. H. Wendt.

KARLSRUHE

TECHNISCHE HOCHSCHULE FRIDERICIANI U. FRIDERICIANA

Karlsruhe, den 7. Juli 1909 (Telegramm).

Universität Genf. In bewundernder Anerkennung der hervorragenden Dienste, welche die Universität Genf in dreiundeinhalb Jahrhunderte langer unermüdlicher Arbeit, in Forschung und Lehre aller Zweigen der Wissenschaft geleistet hat, senden ihr die aufriehtigsten Glückswünsche zu ihrem Jubelfest.

Rektor und Senat der Technischen Hochschule Friderieiani u. Fridericiana zu Karlsruhe.

KIEL

KÖNIGL. CHRISTIAN-ALBRECHTS-UNIVERSITÄT (1665)

Kiel, den 1. Juli 1909.

Universitas litteraria Christiana Albertina Kiloniensis Genevensi Universitati saecula tria decemque lustra peracta fauste feliciterque celebranti.

Der Universität Genf senden wir bei der 350. Wiederkehr ihres Stiftungstages unsern ehrerbietigen Glückwunsch.

Gegründet in einer Zeit schwerer Not, da das eben erwachte und zum ersten Male betätigte Freiheitsbewusstsein der Völker in Gefahr war, zu Boden geschlagen zu werden, hat die Akademie von Genf die andrängende Reaktion zum Stillstand bringen helfen. Sie hat die Männer gebildet und in ihnen die sittlichen Kräfte wachgerufen, die in heroischem Kampfe ideale Güter verteidigten und behaupteten. Mit ihrer Tätigkeit ist unauslöslich der Name des einzigen Mannes verbunden, der nicht bloss dem geistigen und sittlichen Leben Genfs für Generationen die Richtung gab, sondern auch die Geschichte fast aller Völker Westeuropas bestimmend beeinflusste, der Name Calvins.

Sein Geist hat ebenso Oliver Cromwell zu der, die weltumspannende Grösse Englands begründenden, Wirksamkeit getrieben, wie er nachmals in dem grossen Staatswesen Nordamerikas, das mit der Entfaltung seiner geistigen und materiellen Kräfte jetzt der alten Welt die Schuld seiner Dankbarkeit abträgt, neue Gestalt gewonnen hat. Unvergessen wird es der Akademie Genf bleiben, dass sie nicht bloss an dem Aufschwunge des modernen wirtschaftlichen Lebens, sondern auch an der Begründung der Glaubens- und Gewissensfreiheit, deren sich die jetzige Welt erfreut, einen bedeutenden Anteil hat. Auch in den neuen Räumen, den Forderungen der neuen Zeit sich anpassend, ist die Universität Genf ihrer Vergangenheit treu geblieben und hat sich bewährt als eine Schützerin der Freiheit und der Zucht.

Möge dieser vorwärts drängende Geist, der Geist der Freiheit und der Zucht, wie er einer grossen Vergangenheit sein Gepräge gegeben hat und in einer bedeutenden Gegenwart sich lebendig erweist, auch der Führer zu einer glücklichen Zukunft sein.

Schäder.

KŒNIGSBERG

KÖNIGL. ALBERTUS-UNIVERSITÄT (1544)

Quod bonum felix faustum fortunatumque sit.

Inclutae Universitati Genevensi ante hos trecentos quinquaginta annos conditae almae artium liberalium nutrici spectatissimae memoriam conditoris tum quinquagenarii Joannis Calvini viri immortalis, christianae fidei reformatae propagatoris incomparabilis nomine ducis post tenebras lucem accendentis vere ornati pientissime colenti, in ortum parentemque gemella sacra sollemnia auspicanti, diebus VII VIII IX X mensis Julii anni M DCCCC IX rite celebranda ex animi sententia congratulantur fausta omnia optantes ac precantes Universitatis Albertinae Regimontanae

Prorector et Senatus cum magistris omnium ordinum.

LEIPZIG

UNIVERSITÄT (1409)

Q. B. F. F. F. Q. S. inclitae Scholae Genevensi ante hos trecentos et quinquaginta annos, auctore Johanne Calvino, verbi divini ministro fideli, conditae,

Quae ex illo tempore per multa adversa praesidium mansit studiorum liberalium firmissimum et non Genevenses tantum adulescentes litteris altioribus instituit, sed externos etiam discipulos innumeros, inter quos haud paucos Germanos, allexit, atque doctrinae salubritate, civium hospitalitate, regionum amoenitate, detinuit sibique in perpetuum devinxit,

Sacra natalicia sollemniter celebranti et memoriam Calvini conditoris ante hos quadringentos annos nati,

Necnon antiquorum professorum, ex quibus multi, velut Isaac Casau-

bonus, philologus omnium qui tunc vivebant doctissimus, Jacobus Gothofredus, inter iureconsultos historicus nemini non comparandus, Horatius Benedictus de Saussure, Alpium explorator princeps, famam suam ipsorum Scholaeque per totum orbem volgaverunt,

Pie recolenti tria saecula et dimidium feliciter peracta, ex animi sententia gratulantur atque perpetuam integritatem dignitatemque exoptant

Universitatis Litterarum Lipsiensis Rector et Senatus.

Datum Lipsiae Die XXVI Mensis Mai Anni M DCCCC IX.

KAROLUS BINDING, h. t. Rector.

KÖNIGL. SÄCHSISCHE GESELLSCHAFT DER WISSENSCHAFT

Leipzig, im Juni 1909.

An Rektor und Senat der Universität Genf.

Der Universität Genf bringt die Königlich Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften zur Feier ihres 350-jährigen Bestehens die aufrichtigsten Glückwünsche dar.

Ohne dass fürstlicher Wille oder päpstliche Genehmigung noch in Betracht kamen, hat die Republik Genf aus eigener Kraft die weltberühmte « Académie genevoise » gegründet, mit ihrer festen Organisation des wissenschaftlichen Unterrichts in zwei Schulen, der vorbereitenden Schola privata und der den eigentlichen akademischen Studien dienenden Schola publica. Der Schöpfer dieser einzigartigen Hochschule war der Humanist und Theologe Calvin, einer der grossen Reformatoren der Kirche, von dessen Geist die neue Gründung erfüllt wurde.

Calvin gehört zu den bedeutenden Männern, die in der Weltgeschichte die Neuzeit eingeleitet haben, die Neuzeit, in deren Verlauf sich neben der Religion auch alle Wissenschaften in freierem Denken entwickeln konnten. Mit prophetischem Blicke bezeichnet er im ersten Satze der Leges Academiae Genevensis den 5. Juni des Jahres 1559 als einen Tag grosser Freude « pour tous les hommes de science et de foi ».

Calvins Wahlspruch « Prompte et sincere », der auf seinem Bilde

steht, entspricht seiner Tatkraft und dem tiefen, ja furchtbaren Ernste, mit dem er, die mittelalterliehe Kirche bekämpfend, eine auf das Studium der Bibel und die eigene Überzeugung gegründete neue Form der christlichen Religiosität und Sittlichkeit sur Geltung brachte, von Luther beeinflusst und doch wieder anders als dieser. Sein Einfluss reichte weit, durch Knox bis hinauf nach Schottland. Genf und die von ihm gegründete Académie waren lange Zeit ein Sammelort und ein Asyl für alle gleichgestimmten Geister vornehmlich der romanischen Welt.

So in einer geistig tiefbewegten Zeit und mit der bewussten Absicht gegründet, dass sie den neuen Ideen diene, wie ähnlich nur noch Wittenberg und in neuerer Zeit Berlin, hat die Genfer Hochschule gleich bei ihrer Gründung und in den ersten Zeiten ihres Bestehens eine weltgeschichtliche Bedeutung gehabt.

Einst zu Savoyen gehörend, in Sprache und Bildung französisch, hat Genf doch seinen eigenen Charakter, dessen Eigenart mit daher kommen wird, dass es durch seine Lage immer auch nahe Beziehungen zum deutschen Geistesleben gehabt hat. In der Geschichte der Académie haben sich die Zeitströmungen widergespiegelt. Anfangs gross durch ihre Humanisten und Theologen, auch durch hervorragende Juristen, hat sie auch ihr naturwissensehaftliches Jahrhundert gehabt, und ist sie jetzt eine internationale moderne Universität. Zu ihren Eigentümlichkeiten gehört, dass sie zwar auch tüchtigen Gelehrten fremden Ursprungs ihre Tore geöffnet hat, dass aber viele ihrer Professoren hervorragenden Familien ihrer Stadt entstammt sind, ein glänzendes Zeugnis für die hohe Bildung von deren Bürgerschaft.

Unser Wunsch aber kann nur der sein, dass die Universität Genf ihre alte Eigenart bewahren und in demselben wissensehaftliehen Geiste auch weiterhin lehren und forschen möge, in dem sie gegründet wurde und bisher geblüht hat!

Die Königlich Sächsische Gesellschaft der Wissenschaften in deren Namen die Sekretäre

Ernst Windisch. Carl Chun.

MARBOURG

UNIVERSITÄT (1527)

Quod bonum felix faustumque sit. Amplissimae et maxime venerabili Universitati Genevensi, his diebus festissimis et suam ipsius originis laetissimam memoriam celebranti, et natalium anniversarium quadringentenarium civis sui clarissimi Ioannis Calvin, religionis reformatae auctoris maximi, qui qua floruit morum severitate sanctitate fervens studio ecclesiastico divinoque numine adflatus, postquam fidei christianae novam formam concepit, aperuit, stabilivit, etiam in gentium historia nomen tulit immortale, cum et oratione et scriptis uberrimis fidem reformatam per nationes occidentis propagaret, neque solum popularium vitam, sed etiam ipsius urbis in qua vixit statum, disciplinam, administrationem suo impleret spiritu strenuo, vehementi, valido, et alter Moyses vel Samuel, non sine violentia civitatem Dei conderet qualem raro genus mortalium vidit, viri denique cuius grande nomen sui summa cum veneratione prosequuntur admirantur etiam alieni,

Ex animi sententia congratulatur,

Universitatis Marpurgensis Rector cum Senatu.

Die X. Mensis Iulii Anni M DCCCC IX.

Vogt, h. t. Rector.

MUNICH

KÖNIGL. BAYR. LUDWIG-MAXIMILIANS-UNIVERSITÄT (1472)

München, den 21. Juni 1909.

Akademischer Senat der Ludwig-Maximilians-Universität München, an den Akademischen Senat der Universität Genf.

Die Universität Genf hat seit ihrer Gründung durch den grossen Reformator Calvin bis zum heutigen Tage in zweifacher Beziehung für die deut-

schen Hochschulen eine hohe Bedeutung gehabt. Zu allen Zeiten ihres Bestehens sind deutsche Studierende nach Genf gezogen nicht nur wegen ihrer Fachstudien, sondern daneben oder hauptsächlich zur praktischen Ausbildung in der französischen Sprache, und je mehr in Deutschland der bildende Wert der lebenden Kultursprachen, besonders des Französischen mit seiner reichen, herrlichen Literatur auf allen Gebieten erkannt werden wird, um so mehr ist zu erwarten, dass die Zahl solcher Studierender an der Genfer Universität noch mehr zunimmt, und zu wünschen, dass sie dort ebenso freundliche Aufnahme finden mögen, wie bisher. Die deutschen Hochschulen sind aber nicht nur Stätten des Unterrichts, sondern auch der wissenschaftlichen Forschung, und wie ein gemeinsames Band die an den Fortschritten der Wissenschaft Arbeitenden aller Länder umschlingt, so sind auch die Beziehungen der Genfer Gelehrten zu den deutschen mannigfach und für die Wissenschaft förderlich gewesen; beispielsweise mag nur daran erinnert werden, welchen Einfluss auf die Entwicklung der Naturwissenschaften in den beiden letzten Jahrhunderten die grossen Genfer Naturforscher gehabt haben. So besteht für die deutschen Hochschulen und nicht zuletzt für die Universität München alle Ursache, der Genfer Schwesteranstalt ihre aufrichtigsten Glückwünsche zu dem Jubiläum und für weiteres Blühen und Gedeihen darzubringen.

Der derzeitige Rektor : D[r] v. Bollinger.
Der Syndikus : D[r] Einhauser.

KÖNIGL. BAYR. AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (1759)

Unter den vielen, welche der Universität Genf zu ihrem 350-jährigen Jubiläum die wärmsten Glückwünsche darbringen, darf auch nicht fehlen die Königl. bayerische Akademie der Wissenschaften.

Wenn wir die Geschichte ihrer Universität betrachten, so stossen wir gleich von Anfang an auf eine merkwürdige Erscheinug. Man sollte glauben, eine Universität in einem verhältnismässig so kleinen staatlichen Gemeinwesen, sei von vornherein zu einer, wenn auch nützlichen, so doch eng

begrenzten Wirksamkeit bestimmt. Statt dessen sehen wir, dass die Universität Genf von Anfang an eine grosse internationale Bedeutung gewonnen hat. Anfangs eine Hochburg calvinisticher Theologie und als solche tief eingreifend in die theologische, politische und kulturelle Entwickelung der Schweiz, Deutschlands, Frankreichs und Englands, hat sie bald auf allen Gebieten der Wissenschaft zu glänzender Blüthe sich entfaltet. Eine Reihe der hervorragendsten Gelehrten, namentlich auch von Naturforschern ersten Ranges haben dem Ruhmeskranz der Genfer Hochschule immer neue Blätter hinzugefügt. Könnte es ein schöneres Zeichen für die Tatkraft, den Opfersinn und die Begabung der Bürger des Kantons Genf geben, als die Geschichte dieser Universität.

Möge sie auch ferner blühen und gedeihen, als Stätte freier Forschung, als schönster Schmuck einer Stadt, welcher Natur und Geschichte so vieles herrliche gaben.

MÜNSTER

WESTFÄLISCHE WILHELMS-UNIVERSITÄT (1771, 1818, 1902)

Münster i. W., am 5. Juli 1909.

Der altehrwürdigen Hochschule Calvins entbietet zu ihrer doppelten Jubelfeier auch die jüngste der deutschen Universitäten, die 1902 wieder zu dieser Würde erhobene Westfälische Wilhelms-Universität zu Münster herzlichen Glückwunsch und Gruss.

In früheren Jahrhunderten wäre dieser Gruss unmöglich gewesen, denn zu der Zeit, als Genf, das « protestantische Rom », als Trutzburg des calvinischen Europa der gesamten Gegenreformation Stand hielt und in der « Escalade » ihren Ansturm siegreich abschlug, war unser Münster nach der Niederwerfung seines abenteuerlichen Wiedertäuferkönigreiches ein Vorort der Gegenreformation, ihr « nordisches Rom » und der Sitz einer geisteskräftigen Jesuitenakademie.

So waren im 17. und 18. Jahrhundert die Hochschulen von Genf und Münster Antipoden, aber bei aller Gegensätzlichkeit doch im letzten Grunde

wesensgleich. Beide verfolgten ein theokratisches Ideal, die untrennbare Verquikung von Kirche und Staat, von Religion und Wissenschaft. Aber dieses Ideal erlag auf die Dauer vor dem Gedanken der selbstverantwortlichen Unabhängigkeit, der Calvins Genfer Kirchenrepublik unbewusst zu Grunde lag und von ihr aus die Freiheitskämpfe der Niederlande, Englands und Nordamerikas beseelte, bis ihn der grösste Sohn des calvinistischen Genf, Jean-Jacques Rousseau, als leuchtende und zündende Fackel in das alte Europa warf.

Vor diesem Gedanken erlag das Ideal der Unterwerfung des Staates unter die Kirche, der weltlichen Wissenschaft unter die Religion, wie sie einst Calvins Genfer Hochschule und die Jesuitenuniversität Münster gleichmässig angestrebt und verfochten hatten. Als Stätten freier, selbstverantwortlicher Forschung und Wissenschaft stehen heut unsere beiden Universitäten sich gegenüber, eins in ihrem Wesen, eins in ihren Zielen und beide ihrer Vergangenheit voller Pietät, aber als einer Vergangenheit, eingedenk.

So freuen wir uns des Jubelfest der zu Vermittelung zwischen französischer und deutscher Kultur berufenen, gastlichen Genfer Hochschule, an der als Lehrer lange Jahre gewirkt zu haben der unterzeichnete Rektor, selbst von Genfer Vorfahren abstammend, sich froh und dankbar erinnert.

Es wünscht daher die Westfälische Wilhelms-Universität der Schola Genavensis von Herzen ein weiteres Blühen und Gedeihen. Mögen wie bisher die Genfer Forscher und Lehrer die Fackel der Wissenschaft vorwärts und aufwärts tragen und so von Jahrhundert zu Jahrhundert mehr bewahrheiten den stolzen Wahlspruch Genfs, der auch auf einem unserer altmünsterschen Adelshöfe zu lesen ist, jenen Wahlspruch, in dem Ziel und Streben aller menschlichen Forschung und Wissenschaft liegt, — durch Nacht zum Licht : *Post tenebras Lux!*

Rektor und Senat der Westfälischen Wilhelms-Universität i. A. :

Heinrich Erman, z. Zt. Rektor.

ROSTOCK

UNIVERSITÄT (1419)

Inclutae Litterarum Universitati Genavensi, quae, postquam a sanctissimis viris firma fidei reformatae arx condita est, multis francogallorum protestantibus e patria pulsis libertatis lucem emisit, quae Academiarum et Palatinae et Scoticarum alma extitit nutrix, quae ex omnibus una ecclesiae scholae litterarumque studia coniunxit, septuaginta lustris conditis natalem Mensis Junii Die V. celebraturae fausta omina comprecamur diemque festum ex animi sententia congratulamur. Rector et Concilium Universitatis Rostochiensis.

Dabamus Die I. Mensis Junii A. D. M DCCCC IX.

Golther.

STRASSBOURG

KAISER WILHELMS-UNIVERSITÄT (1567)

Strassburg im Elsass, im Juli 1909.

An Rektor und Senat der Universität zu Genf.

Zu der dreihundertundfünfzigjährigen Jubelfeier der Universität Genf sendet die Kaiser Wilhelms-Universität zu Strassburg ihre herzlichsten Glückwünsche. Diese Feier vergegenwärtigt uns die grossen historischen Ereignisse, welche die Weltstellung Genfs geschaffen haben, und die enge Verbindung, in der die Begründung der Genfer Hochschule zu Strassburg und Johannes Sturm steht, giebt Strassburg und seiner Universität ein besonderes Anrecht zu lebendigster Teilnahme an dem hohen Feste, das die Vertreter auch der deutschen Hochschulen in diesen Tagen an die Ufer Genfer Sees geführt hat.

Rektor und Senat der Kaiser Wilhelms-Universität.

Neumann.

STUTTGART

KÖNIGL. TECHNISCHE HOCHSCHULE (1829)

Stuttgart, den 1. Juli 1909.

Der Universität Genf.

Der Stiftung des grossen Vorkämpfers geistiger Befreiung, sendet zur Feier ihres dreihundertundfünfzigjährigen Bestandes und zur Wiederkehr des vierhundersten Geburtstages ihres Gründers, warm empfundenen Glückwunsch.

Die Technische Hochschule Stuttgart Eingedenk der lebendigen geistigen Strömungen, die seit Jahrhunderten von Genf ausgegangen sind, mannigfache Gebiete der europäischen Kultur befruchtet haben und die angehörigen verschiedener Staaten und Nationalitäten im gemeinsamen Bewusstsein der errungenen hohen geistigen Güter mit einander verbrüdert haben.

Rektor und Senat der Kgl. Technischen Hochschule.

M. Fünfstück.

TUBINGUE

KÖNIGL. EBERHARD-KARLS-UNIVERSITÄT (1477)

Litterarum Universitati Genavensi peracto trecentesimo quinquagesimo aetatis anno dies festos agenti congratulantur Universitatis Eberhardo-Carolinae Tubigensis Rector et Senatus.

A studiorum et eruditionis communione qua Europae occidentalis nationes inter se coniunguntur numquam, ex quo constituta est, recessit Academia vestra : immo variis modis pro temporum vicissitudine quantum ipsa in medium conferre valeat praeclare demonstravit.

Quasi propaginem ex universa litterarum restitutione ortam cum Calvinus illam totam ecclesiae suae arbori inseruisset, continuo heroica aetas ei illuxit exstititque seminarium virorum rei evangelicae inservire paratorum, armamentarium omnibus ubique terrarum de ecclesiae emendatae sive

salute sive victoria laborantibus promptum, exemplar a Francogallis Scotis scholas superiores ad novam fidei formulam instituentibus fere omnibus expressum, disciplinis profanis reviviscentibus cum ceteris tum philologiae et iurisprudentiae colendis ager fertilissimus. Tum illius et professores et scholares per decem lustra rem evangelicam doctrina, patriam armis ab hostium incursionibus fortiter defenderunt, tum potissimum exulibus undique illuc convenientibus Academiae Genavensis auctoritas ad Europae mediae nationum ingenia et instituta sacra conformanda maximi fuit momenti.

At vero ne insequenti quidem aetate, certaminibus iam defuncta, suoque docendi munere per securitatem occupata ultra regionis suae fines valere desiit: Germanis quoque cum aliis tum patriae nostrae Suevicae principibus praeter morum severitatem Calvinianam Gallicam linguam et elegantiam tradidit.

Saeculo p. Chr. n. duodevicesimo, cum Genavensium civitas et ipsa ultra priorem vitae simplicitatem egressa theologiae Calvinianae dominationem aspernari coepisset, etiam Academia ad novam doctrinae profanae lucem imprimis ad quaestiones mathematicas et naturales conversa in novum universitatis perfectae munus suscipiendum se accinxit: universis Europae nationibus magistra esse desiit: universis disciplinis nova ratione discipulos suos instituendos non minus quam ceterae tum universitates curare incepit.

Nostra aetate, dum Helvetiae civibus litteratis eis qui Gallica lingua utuntur scientiae se fontem et caput esse satis habet, cum ceteris universitatibus de litterarum principatu certare nequaquam destitit.

Nova Universitas quamvis valde differat ab Academia antiqua, merito tamen originis suae memor una colit memoriam viri summi ante hos quadringentos annos nati, qui Academiae fundamenta iecit, cuius sane suo cum detrimento oblivisceretur: nam is ut ardentissimo sanctitatis studio nonnumquam ultra humanitatis fines ablatus sit, tamen ingenii acumine, voluntate ad altissima quaeque tendente, morum integritate et constantia, stili subtilitate, praeclaras praestitit virtutes cuivis homini docto necessarias et imitandas, a vera et sincera doctrina nullo pacto divellendas: quarum splendore Universitatem vestram per multa saecula refulgere piis votis hodie exoptamus.

Schleich.

AMÉRIQUE (ÉTATS-UNIS D')

BALTIMORE

UNIVERSITY OF MARYLAND (1807)

Adresse au 350me Anniversaire de la Fondation du Collège à Genève, 8 Juillet 1909, par Thomas E. Satterthwaite M. D. LLD.

Représentant l'Université de Maryland, une des institutions d'éducation la plus vieille des Etats-Unis d'Amérique, je suis autorisé de vous offrir les félicitations de l'Université à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie et du Collège, plus tard l'Université, créée par Jean Calvin et Théodore de Bèze.

Pas aussi vieille que l'Université de Bologne, Paris ou Oxford et pas aussi jeune que beaucoup d'institutions d'un caractère comparable, celle-ci a néanmoins exercé sur les causes de l'éducation générale, de religion et de vie politique de l'Etat une force difficile à comprendre aujourd'hui.

Jean Calvin, élevé avec soin dans la foi catholique, conformément aux idées de cette époque, mais bientôt consacré entièrement aux doctrines de la réforme nouvelle, instruit dans le droit, et au fait des méthodes des gouvernements européens, dès la jeunesse, précepteur en religion et aux écoles supérieures, d'une diligence infatigable, désintéressé, il possédait enfin les qualités nécessaires du précepteur, du prêcheur et de l'homme capable de diriger les Conseils de l'Etat.

En Théodore de Bèze il trouvait un ami fidèle, un précepteur imbu

comme lui des idées de l'Ecole nouvelle, et doué d'une habileté exceptionnelle pour sa tâche.

Sans beaucoup d'argent, manquant de précepteurs nombreux et capables appartenant aux institutions d'éducation de notre époque, environnés d'ennemis actifs, ils ont néanmoins réalisé la création d'une université, et l'annonce en fut faite avec courage par Jean Calvin, le cinq Juin, mil cinq cent cinquante-neuf.

Sans, également, les ressources des grandes écoles d'aujourd'hui, telles que livres à bon marché, appareils de physique, laboratoires et grands musées, en ces temps anciens il fallait remplacer ces choses par le talent personnel, pour attirer les étudiants et les retenir intéressés.

A cet égard, certainement Calvin et de Bèze avaient des qualités fort extraordinaires.

A présent, partout dans le domaine de la civilisation, nous avons besoin d'un plus grand développement des universités, et fort douées et avec facultés nombreuses.

En général, mais avec des exceptions particulières, les facultés d'instruction obtiennent de meilleurs résultats en proportion de leur coordination.

L'union fait la force.

Un mot, à présent, sur les rapports entre l'université et l'Etat.

Vous avez démontré que l'Etat peut maintenir avantageusement l'université. En général, ces rapports doivent être plus intimes. Mais dans nos Etats-Unis nous ne sommes, à quelques exceptions près, pas arrivés à ce point.

Cependant, cette idée devrait se développer avec plus de célérité.

Aussi je trouve le courage de dire publiquement que touchant l'administration d'une république, la Confédération Suisse peut montrer aux autres républiques de beaux exemples à imiter.

Enfin, je saisis l'occasion de vous dire le grand plaisir que j'ai éprouvé de connaître l'hospitalité de l'Université, de la ville, de vos concitoyens et de l'Etat.

Mes félicitations les plus sincères pour vous tous, de l'Université de Maryland, de ma famille et de moi-même !

TH. E. SATTERTHWAITE.

JOHNS HOPKINS UNIVERSITY (1876)

Baltimore, May 17th, 1909.

To the Rector and Senate of the University of Geneva.

The Johns Hopkins University acknowledges with pleasure the receipt of your invitation to take part in the Three Hundred and Fiftieth Anniversary of the founding of your renowned University and in the coincident celebration of the Fourth Centennial of the birth of John Calvin.

The University of Geneva has a peculiar place in the educational history of America. Thomas Jefferson was concerned with the problems of introducing into America the standards and ideals of the foremost academies of the old world. He assigned superior rank to the Universities of Edinburgh and Geneva, designating these as « the two eyes of Europe ».

Throughout its long history the University of Geneva has maintained a high standard of achievement in all the departments of knowledge. Such a consistent record in the service of the highest aims of human endeavor deserves universal commendation.

The celebration of the birth of John Calvin will appropriately give fresh emphasis to the significance in history of the University of Geneva; and it will evoke a common acknowledgment of the great reformer's widespread and permanent influence on religious and political liberty.

The Johns Hopkins University will be pleased to participate, through its representative, in your celebration, which is to be observed from the seventh to the tenth of July, and has appointed Dr James Wilson Bright, Professor of English, to act in that capacity.

IRA REMSEN, President.

BERKELEY

UNIVERSITY OF CALIFORNIA (1860)

Senatus Academicus Universitatis Californiensis Rectori et Senatui Scholae Genevensis S. P. D.

Nobis gratum et dulce est mittere ad natalicia venerabilis Universitatis vestrae concelebranda et secum ferre gratulationes nostras D. Carolum Copping Plehn, Philosophiae Doctorem in Universitate nostra rationis rerum vectigalium publicarum Professorem.

Ut per tenebras lux esset per saecula multa Schola Genevensis effecit et nos qui e scholis iunioribus sumus ut fiat lux voluimus. Libertate qua fruimur hic iuxta oras Maris Pacifici maxima parte debemus institutis et moribus Universitatis vestrae et vobis habemus gratiam.

Datae Berkleiae apud Californienses Die X Mensis Februarii Salutis humanae M DCCCC IX.

Universitatis Rector : Benj. Ide Wheeler.

BRYN MAWR

BRYN MAWR COLLEGE (1880)

Bryn Mawr College de Bryn Mawr, Etats-Unis d'Amérique, remercie l'Université de Genève de l'invitation qu'elle lui a faite de prendre part à ce mémorable jubilé. Il la félicite d'avoir ainsi marqué à une haute Ecole de Femmes sa place dans la grande confrérie des Universités et de lui avoir ainsi donné l'occasion d'offrir à l'Illustre Université, fondée il y a 350 ans par Calvin, l'expression de son admiration respectueuse et ses souhaits pour un avenir fécond en grandes œuvres.

Pour Howard Comfort, Président du Board of Trustees et M. Carey Thomas, Président du Collège :

James H. Leuba, délégué.

CHICAGO

M[c] CORMICK THEOLOGICAL SEMINARY

The Faculty of the M[c] Cormick Theological Seminary acknowledge with sincere appreciation the invitation to be present at the celebration of the 350[th] anniversary of the founding of the University of Geneva. We regret our inability to send a delegate but our heartiest congratulations and greetings are extended to you on this significant occasion. The remembrance of the circumstances under which your institution came into being, awaken anew our enthusiasm and our devotion to the principles of our common Protestant faith. That which John Calvin strove to incarnate in 1559 was no mere negative protest against dominant ecclesiasticism, but a positive aggressive and constructive ideal, through which society should be reconstructed and regenerated. The christian scholarship made accessible to all who knocked at the gate of his Academy helped to solve the difficulties and work out the problems that confronted his age. By laying foundations broad and deep, John Calvin not only made his own name illustrious, but he provided that the proclamation of the truth as it is in Christ Jesus should be continuous, potent and victorious. May the light that shone forth so brightly from Geneva after the ages of darkness and superstition, shine on through the centuries to come, undimmed and glorious.

James G. K. M. Clure, president.
Augustus S. Carrier, secretary.

GENEVA

HOBART COLLEGE (1825)

Collegium Hobartianum Scholae Genevensi S. P. D.

Genevam nos alteram qui incolimus transmarinam, cultores et ipsi studiorum humaniorum artiumque liberalium, vobis, illustrissimi viri, con-

celebraturis cum sollemnia academica propter LXX lustra feliciter peracta tum natalem post CCCC annos piissimi illius et clarissimi viri, qui tam antiquam scholam condidit, peculiari quidem iure bona omnia atque laeta precamur. Quae schola eo ipso tempore nata quo maxime hominum libertas veritasque divina ab inimicis opprimebantur, tanquam (ut ait ille doctissimus Beza) Domino ex densissimis tenebris limpidissimam lucem excitante, usque ad hoc tempus lampada verae doctrinae omnibus praebuit et in omnia saecula (Deo Veritatis adiuvante) praebebit. Et erga Calvinum istum ut qui libertatis tam in re publica administranda quam in rebus divinis colendis defensor et propugnator maximus exstiterit, gratissimos nos praebemus Americani. Maiores enim nostri ut hanc sibi libertatem vindicarent e patria egressi in terram novam adhuc et silvestrem clarum quasi lumen de doctrina illius accensum secum attulerunt. Cuius igitur severae disciplinae nos pro temporibus nostris moribusque hodiernis haud immemores nec nomen civitatis nostrae unde sit oriundum ignari, consortes cum simus aliqua ex parte pulchrae vestrae hereditatis speique rerum futurarum, vehementer dolemus quod eo quem dixistis die tam longinquis non licet nisi per litteras quid sentiamus quantumque speremus declarare. Scitote tamen nos animo saltem vobiscum adfuturos esse gratulantes. Valete.

Hae litterae quibus chirographum Praesidis nostri apponendum curavimus datae Geneva Neoëboracensium Non. April. Anni M CM VIIII.

Langdon C. Stewardson, Praeses.

HANOVER

DARTMOUTH COLLEGE (1769)

Hanover New Hampshire.

To the University of Geneva which has not only won fame for itself but has also — true to its motto : Post Tenebras Lux — sent out its professors, graduates, and books to dissipate the shadows of other lands ; on this three hundred and fiftieth Anniversary of its foundation by John

Calvin I have the honor of presenting, in behalf of Dartmouth College and at the request of its President the hearty felicitations of an historic New England College, planted, like the University of Geneva, upon a frontier for the enlightenment not of one but of all races, a college which has always recognized America's indebtedness to Calvinistic and Genevan ideas of liberty, progress, and civic righteousness, and whose founder wrote : « I deny the world to point to one thing in my teaching contrary to the doctrines of Calvin ».

HERBERT DARLING FOSTER.

ITHACA

CORNELL UNIVERSITY (1865)

Ithaca, New York, June 1909.

To the University of Geneva, the Mother of Puritan Education whose influence through Holland and Scotland, through England and New England, through Huguenot and Walloon, has watered all the soil of our transatlantic culture, Cornell University in grateful veneration sends by her President Jacob Gould Schurman her Greeting and her Godspeed.

E. L. WILLIAMS, Secretary of the Board of Trustees.
Wm A. HAMMOND, Secretary of the University Faculty.

NEW HAVEN

YALE UNIVERSITY (1701)

Rectori et Senatui Universitatis Litterarum Genevensis S. P. D. Praeses Sociique Universitatis Yalensis.

Quod Dei gratia hoc anno Universitas vestra trecentos et quinquaginta annos feliciter complevit laeto animo vobis gratulamur. Memoriam funda-

toris vestri, Johannis Calvini, viri illustrissimi, et Theodori Bezae, tanto honore officioque successoris digni, una vobiscum colimus. In Universitate vestra viros doctos, qui et Ecclesiae Christi et libertatis duces fuerunt, institutos et ad magna opera exercitatos esse grati agnoscimus. Non per Europam solum, sed etiam ad has terras, longinquas atque illis viris vixdum notas, effluxit vis et auctoritas vestra. Universitas enim nostra praedicare gaudet se eodem semine crevisse quod Calvinus vester in Geneva sevit.

Quare ad vos Willistonium Walker, Philosophiae et Sacrae Theologiae Doctorem, in Universitate Yalensi Sacrae Historiae Professorem misimus, qui solennibus vestris intersit et Universitati Genevensi verbis nostris gratuletur.

Datum Novo Portu, Kal. Jun. Anno M CM IX.

Arthur T. Hadley, Praeses.
Anson P. Stokes, jr. Scriba.

NEW YORK

COLUMBIA UNIVERSITY IN THE CITY OF NEW YORK (1754)

Rectori Professoribusque Universitatis Genevensis Universitas Columbiae in Urbe Novo Eboraco S.

Litteras sollemnium vestrorum nuntias magno cum gaudio accepimus. Quod, viri clarissimi, nos comiter rogatis ut ad vos legatum mittamus, de ista benigna invitatione et gratias vobis agimus amplissimas, et ex ordine Professorum in nostra Universitate, Edmundum Munrovium Smith, virum in Lege Romana versatum, Genevam misimus.

Profecto dies anniversarii, per quos natalem Academiae Genevensis celebraturi estis, multa et splendida et nobilia in memoriam reducent, initium Universitatis vestrae, Calvino auctore illustrissimo, studia fructuaria Casaubonis, splendorem et eloquentiam et doctrinam illius viri Justi Josephi Scaligeri, qui primus inter pares exstitit, clarum et venerabile nomen. Optimo iure etiam cum his viris praestantissimis Theodorus Beza

vobis coniunctus est. Quam ob rem, prospera igitur quaeque Academiae vestrae optamus dum quintum saeculum intratis. Pergite proinde ut facitis; omni, qua potestis, cura in artes nobiles incumbite, ut, sicut antea, Universitatem vestram et sedem religionis, et domicilium litterarum scientiarumque, seminarium liberorum virorum omnes rei publicae Helveticae unanimi consensu cives confiteantur.

Datae Novi Eboraci Prid. Non. Jun. A. D. N. M DCCCC IX.

NICOLAUS MURRAY BUTLER, Praeses.

ACADEMY OF SCIENCES (1817)

New York, 10th June, 1909.

The New York Academy of Sciences sends cordial greetings to the University of Geneva upon the occasion of the Three hundred fiftieth Anniversary of the establishment of the illustrious school of learning that included John Calvin among its founders.

Three and one-half centuries of active life amid surroundings such as have existed nowhere else in Europe have conduced to a freedom of thought, a boldness of expression and a tenacity of purpose that have given the University of Geneva preëminence among the scholastic institutions of the world. When Science, in its many branches, began to take its proper place in the intellectual life of Europe, the University of Geneva was among the first to recognize the importance of the movement, and she has always maintained in her faculties a strong representation of the best investigators and teachers in the various lines of work.

The New York Academy of Sciences, founded in 1817 as the Lyceum of Natural History in the City of New York, has profound interest in all institutions seeking to advance pure science, and therefore expresses the heartfelt wish that the centuries already past may be greatly multiplied in the history of the University's activities.

By order of the Council :

C. F. COX, President. EDMUND OTIS HOVEY, Secretary.

UNION THEOLOGICAL SEMINARY

Geneva, July 7th, 1909.

The Faculty of the Union Theological Seminary of New York express to the Rector and the Senate of the University of Geneva their hearty congratulations on the occasion of the Jubilee of the University. They recognize the very great debt that the American Theological Seminary owes to the institution established in 1559 in Geneva by John Calvin and his associates. The constructive ability of Calvin was no less remarkable in the department of Education than in the departments of Exegesis, Dogmatics, Christian Woship and Church Government.

In all these departments the Union Theological Seminary has been greatly influenced by John Calvin and the school of Geneva. It was Geneva rather than Wittenberg, Paris or Oxford that was most influential in theologial education in America. They also are grateful for the stimulation that the scholars of Geneva have ever given, especially to christian Theology. They wish the University of Geneva many centuries of great progress and increasing influences. They pray that the divine grace may enrich her with manifold blessings.

Senior Professor and delegate of the Union Theological Seminary. New York.

C. A. Briggs.

PHILADELPHIE

UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA (1740)

Universitas Pennsylvaniensis Universitati Genavensi S. P. D.

Quod Universitas Genavensis trecentesimo anno decimoque lustro iam exacto sollemnia celebratura est, id omnes quidem quicumque liberaliter instituti sunt gaudio afficere debet, sed praecipue eos qui universitates in America curant administrantque.

Nos enim cum valde simili forma rei publicae fruamur qua Helvetii, similia quoque proposita muniaque habemus.

Nobis haud minus quam vobis persuasum est educationem disciplinamque fundamentum esse libertatis. Quare vobis gratias maximas agimus quod nos invitastis ut legatum ad ferias vestras mittamus. Occasionem libentissime arripientes, mandamus alumnum Universitatis Pennsylvaniensis a nobis praecipue dilectum et summo in honore habitum, Praefectum nostrum, Carolum Custis Harrison, Legum Doctorem, qui Universitati Genavensi de tot annis tam prospere completis gratuletur atque nostra sincerissima vota perferat.

Datum Philadelphiae, Mense Junio ineunte, Anno millesimo nongentensimo nono.

Chas. C. Harrison, Praefectus. Edgar F. Smith, Vice Praefectus.
Edward Robins, Sigilli Custos.

AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY (1743)

Philadelphia, June, 1909.

The American Philosophical Society to the University of Geneva, Salutations and Homage.

The American Philosophical Society, the earliest of all the learned Academies of America, sends to the Rector and Faculty of the University of Geneva its congratulations upon the Celebration of the Three Hundred and Fiftieth Anniversary of its foundation.

The University of Geneva by its love of liberty and its contributions to true learning and culture, has shed an undying glory upon the Republic which is its home, and has exercised an exalted influence in the world of letters.

Recognizing the illustrious services of your University the American Philosophical Society, desiring to express its profound interest in your anniversary, has designated its associate,

Professor Waterman Thomas Hewett Ph. D., of Cornell University, to

represent it on this occasion and to convey to the Rector and Faculty of the University of Geneva and its distinguished Alumni its cordial greetings and best wishes.

W. W. Keen, President. J. Minis Hays, Secretary.

PRINCETON

PRINCETON UNIVERSITY (COLLEGE OF NEW JERSEY) (1746)

Scholae Genevensi juxta fines Helvetiae sitae per LXX lustra lumen veritatis libertatis omnibus praetendenti ex iis temporibus periculosis, quibus post tenebras lux nova immo indefecta et aeterna effulsit alia et eadem qua ex luce multae lampades accensae itinera hominum vaga per tenebras ad veritatem tendentium illustraverunt, eo ut hodie clarior oculis mortalium appareat fides Christi purgata, spes libertatis stabilita, caritas veritate suffulta, eidemque nunc dies illas priores recolenti virosque qui pro nobis aeque et vobis animas suas pretiosiores non fecerunt dummodo lumen libertatis pretiosissimum fideliter custodirent, fausta felicia fortunata iterum iterumque exoptat Universitas Princetoniensis.

Princetoniae in aula nassovica Id. Iun. M CM IX.

Woodrow Wilson, Praeses.

PROVIDENCE

BROWN UNIVERSITY (1764)

Praeses et Professores Universitatis Brunensis illustrissimo Rectori Senatui Universitatis Genevensis salutem plurimam dicunt.

Grato laetoque animo accepimus vestras litteras, quibus ferias saeculares, trecentis quinquagesimis annis feliciter peractis, mox vos celebraturos indicastis, atque gratias magnas vobis agimus, habemus maximas quod pro comitate vestra nos in societatem laetitiae vestrae venire invitastis.

Quoniam recordantur omnes doctrinae sedes vinculis communibus esse coniunctas atque praecipue Universitates Brunensem et Genevensem libertatis unum et eundem amorem colere, gaudemus quod Academia nostra, cum inter Universitates sit multo recentior, potius tamen spatio quam animo remota est atque vestrorum honorum tam fortiter, tam patienter acquisitorum est particeps. Gratulamur vobis ex animo quia tot viros, litteris et scientia instructos, in ecclesia, in foro insignes, rei publicae dedistis; gratulamur vobis quoque non solum quia post tenebras saeculorum lux vestra effulgere incipiebat, sed etiam quia magis magisque effulget atque animos incendit.

Lester Francum Ward et Joannem Franciscum Greene, professores honoratos, qui nostro nomine feriis vestris interessent adlegavimus.

Dabamus Providentiae Kal. Jun. M DCCCC VIIII.

W. H. P. FAUNCE, Praeses.

RICHMOND

UNION THEOLOGICAL SEMINARY

(CORPORATE NAME « THE TRUSTEES OF UNION THEOLOGICAL SEMINARY IN VIRGINIA »)

Richmond, Va, June 22, 1909.

M. Chodat, Recteur, University of Geneva, Switzerland.

My dear Sir :

In response to the invitation to be represented by a delegate at the celebration in Geneva of the four hundredth anniversary of the birth of John Calvin, the General Assembly of the Presbyterian Church in the United States, sitting at Savannah, Georgia, appointed me to be present on that occasion as its representative, or, in case of my inability to attend in person, to acknowledge by letter your courteous invitation and to express the hearty sympathy of our ministers and people with your notable movement to pay merited honor to the memory of the illustrious Reformer whose

life and labours have given to your city its chief renown. To my great regret conditions of health which have developed in my family since my appointment have put it out of my power to attend these exercises in person. I beg therefore that you will allow me to say in this way how deeply we feel the obligations under which we rest to John Calvin, not only for the determining features of our theological system and our ecclesiastical organization and work but also for the determining features of our civil institutions as well, recognizing the full truth of Ranke's statement that « John Calvin was virtually the founder of America ».

Sincerely yours,

W. W. Moore.

SOUTH BETHLEHEM

LEHIGH UNIVERSITY (1865)

South Bethlehem, Pennsylvania, February 1st, 1909.

Lehigh University, President's Room.

The Lehigh University, located at South Bethlehem, in the State of Pennsylvania and the United States of America, hereby sends cordial greeting to the University of Geneva on the Three Hundred and Fiftieth anniversary of the creation of the University. There must ever exist a peculiar bond of sympathy between two Republics whose fundamental principles, and the spirit in which they are applied, are so nearly the same. And so the younger University extends with special warmth to its elder sister its congratulations upon the noble achievements in the interest of education, civilization and scholarship which have marked these three centuries and a half at Geneva.

Lehigh University names as its delegate and representative to convey this greeting, Charles J. Goodwin, Ph. D., Professor of the Greek Language and Litterature.

The Lehigh University : by Henry S. Drinker, President.

Attest : C. L. Thornburg, Secretary of the Faculty.

WASHINGTON

CARNEGIE INSTITUTION

To the Rector and Senate of the University of Geneva.

The Trustees, the President and the Scientific Staff of the Carnegie Institution of Washington send their cordial greetings and congratulations upon the auspicious occasion of the Three Hundred and Fiftieth Anniversary of the creation of the University of Geneva.

We congratulate you upon a past rich in service to science, letters and philosophy, and powerful in influence upon Church and State. We are gratefully mindful of the important contributions to education and to knowledge and of the many beneficent influences which have made America so large a debtor of your University and your country. We rejoice with confidence in the continued and increasing usefulness and prosperity of the University of Geneva.

The coincident celebration of the Fourth Centennial of the birth of John Calvin, the great founder of your Academy, will give appropriate opportunity to appreciate anew the historical significance and the profound influence of his work in the domains of religion, of education and of government.

We have appointed as our delegate to participate in your celebration, Dr William Henry Welch a Trustee of this Institution, who is charged to convey these congratulations and our best wishes.

Washington, June Fifteenth One thousand, nine hundred and nine.

Robert S. Woodward, President.

SMITHSONIAN INSTITUTION (1846)

June 4th, 1909.

The Smithsonian Institution desires to express the most earnest congratulations to the University of Geneva on the occasion of the celebration of the three hundred and fiftieth anniversary of its Foundation, which coincides with the fourth centenary of the birth of Calvin, the Founder of the Genevese Academy.

The Institution is pleased, through the presence of a personal Representative, to unite with the University in this noteworthy celebration, and thus join with the world of science, letters and art in rendering honor to the long line of distinguished scholars, whose efforts and achievements have rendered the name of the University of Geneva illustrious.

Charles D. Walcott, Secretary.

WISCONSIN

UNIVERSITY OF MADISON (1849)

The University of Wisconsin congratulates the University of Geneva upon the completion of its sabbatical Jubilee, and, confident that its high intellectuality and chivalric courage will continue in the future as in the past to make it a most effective champion of freedom and of right, promises itself to strenghten its maturity from the same source whence come so many of the forces which brought it into being.

Carl Russel Fish, Delegate of the University.

ARGENTINE

BUENOS-AYRES — LA PLATA

UNIVERSITÉ DE BUENOS-AIRES ET UNIVERSITÉ DE LA PLATA

Monsieur le Président d'honneur,
Monsieur le Recteur de l'Université,
Messieurs,

Deux Universités de la République Argentine, m'ont accordé le plus grand honneur en m'envoyant ici comme messager, pour apporter leurs vœux et l'expression des sentiments les plus vifs et les plus sincères qui les unissent à l'Université de Genève dans l'occasion solennelle de ce Jubilé : Celle de Buenos-Aires fondée en 1822, avec les aspirations d'un peuple qui cherchait dans la science le chemin de la liberté, et l'Université de La Plata, toute récente, qui réunit dans sa devise l'amour de la science avec celui de la patrie.

J'aurais déjà rempli mon mandat avec ces mots et le sentiment qui les inspire, mais je vous prie de me permettre encore de vous rappeler une coïncidence, qui, je l'espère, sera agréablement reçue dans ce milieu de liberté. — Ces jours consacrés ici à cette fête de la « *lumière qui suit les ténèbres* » sont les mêmes où dans mon pays on célèbre le souvenir de la date de notre émancipation. — Au mois de Mai de 1810 commença la Révolution argentine contre la domination d'Espagne, mais ce fut justement le 9 Juillet de 1810, le jour où l'on signa l'acte de la déclaration de l'indépendance.

Il y a plus encore : un homme, doué de la force du génie, qui avait fait son droit dans la vieille Université coloniale de Charcas, inspira la Révolution et la conduisit avec fermeté dans ses commencements. Cet homme était Mariano Moreno, lecteur enthousiaste du « Contrat Social » de Rousseau, qui ne se contenta pas seulement du plaisir que donne à l'intelligence la conformité des idées, mais se plut à traduire en langue espagnole l'œuvre révolutionnaire du grand philosophe de Genève ; et nous ne pourrions, certes, mesurer quelle part d'influence eut sur l'action du grand politique, et sur toute notre histoire, la pensée de votre concitoyen.

La discorde, inévitable au commencement pour un peuple non encore habitué à la liberté dans l'ordre du droit, fut cause de maux bien funestes, qui engendrèrent une époque bien douloureuse pour la République Argentine ; ce temps, déjà lointain, est passé, et le souvenir de votre Confédération et de celle du Nord de l'Amérique, ouvrit, avec l'aide de la forme fédérale, le chemin de la paix et de l'ordre dans lequel les peuples arrivent à leur civilisation et à leur grandeur.

Si la forme fédérale du gouvernement ne sera dans mon pays qu'une transition vers la parfaite unité, les générations futures ne devront pas oublier pour cela tout ce que nous devons à l'exemple que vous nous donnez, puisque vous avez montré qu'on peut rencontrer dans la fédération l'ordre et la liberté, quand on vit, comme dans cette belle Suisse, en travaillant et en suivant le chemin de la vertu, de la science et de l'amour de la patrie.

Je vous remets, Monsieur le Recteur, les documents de la représentation dont j'ai eu l'honneur d'être chargé.

Dr RODOLFO RIVAROLA.

AUTRICHE-HONGRIE

CRACOVIE

UNIWERSYTET JAGIELLOŃSKI W KRAKOWIE (1361)
(JAGELLONISCHE UNIVERSITÄT)

Rectori magnifico et Senatui amplissimo Universitatis Genevensis Rector et Senatus Universitatis Jagellonicae Cracoviensis S. P. D.

Haud mediocrem voluptatem ex litteris humanissimis percepimus, quibus inclutae Universitatis vestrae ante CCCL annos conditae memoriam pie celebraturi nos quoque recordationis sollemnis participes esse voluistis. Occasio enim commoda et idonea datur, ut vestra laetemur laetitia, quemadmodum novem abhinc annis nostra gaudia gavisa est Genevensis soror, minus terrarum tractu et montium altorum spatio separata, quam ob communem studiorum amorem coniuncta. Legatum igitur mittimus Casimirum de Kostanecki, anatomiae comparativae professorem ordinarium, qui optimis ominibus sollemne quadriduum prosequetur.

Profecto occasionis tarditatem non expectamus, Universitatem vestram praedicaturi, quae per tot annos rerumque discrimina splendidam humanitatis facem praeferens tot professoribus eximiis excelluit, tot virorum praestantium altrix extitit! Quae fortuna ne umquam decrescat, sed incrementa semper capiat, ex animi sententia optamus. Valete!

Dabamus Cracoviae, Calendis Juliis M CM IX.

Fierich, Rector Univ.

CŽERNOWITZ

K. K. FRANZ-JOSEPHS-UNIVERSITÄT (1875)

Czernowitz, im Juli 1909.

Die K. K. Franz-Josephs-Universität in Czernowitz an die hochansehnliche Universität in Genf.

Mit freudiger Anteilnahme wendet die wissenschaftliche Welt ihre Aufmerksamkeit dem Doppelfeste zu, das Ihre Universität in diesen Tagen begeht.

Nicht aus kleinen Anfängen hat sie sich mühsam emporgearbeitet ; in voller Waffenrüstung trat sie aus dem Haupte ihres Schöpfers hervor und stürtzte sich in den gewaltigen Geisteskampf, der damals Europa erschütterte. Es gereicht Calvin zu hohem Ruhme, dass er sein Werk unter den Schutz der Wissenschaft stellte. Seine Zuversicht hat ihn nicht getäuscht : Die Akademie in Genf wurde der geistige Mittelpunkt des Calvinismus und ihr Glanz strahlte weithin über die protestantische Welt. Sie war die Schöpfung eines grossen Mannes und einer grossen Zeit, aber sie hat beide glorreich überdauert.

Wie unsere Kultur von der Ausschliesslichkeit oder Vorherrschaft religiöser Interessen zu freier und allseitiger Menschlichkeit überging, so vollzog sich die allgemeine Wandlung auch an der Genfer Universität ; ihr Licht leuchtet heute den Angehörigen aller Glaubensgenossenschaften und ihre Anziehungskraft, weit über die Nachbarländer, ja sogar über Europa hinausreichend, füllt ihre Räume mit einer Hörerschaft von der mannigfaltigsten nationalen Zusammensetzung.

Möge ihr auch in der Zukunft diese Fülle des Wirkens vergönnt sein ; möge es ihr allezeit gelingen, die grossen Überlieferungen der Vergangenheit zu wahren und doch auch den Forderungen der Gegenwart zu ihrem Rechte zu verhelfen.

Zelinka, dz. Rektor.

INNSBRUCK

K. K. LEOPOLD-FRANZENS-UNIVERSITÄT (1673)

Innsbruck, im Juli 1909.

Der Universität Genf entbieten zu ihrer Jubelfeier Rektor und Senat der Universität Innsbruck die wärmsten Glückwünsche.

Tiefstem geistigen Grunde des einzelnen Volkes entstammt die Wissenschaft; ihre Wirksamkeit reicht weit über die Volksgenossen hinaus und dient der Emporbildung aller Völker.

Der machtvollen Strömung, die vom 15. Jahrhundert ab die Völker zur Besinnung auf die Kulturschätze des Altertums führte, hat Genf, das Josef Justus Scaliger und Isaak Casaubonus zu seinen Lehrern zählte, sich hingegeben. Für Planzengeographie, Meteorologie, Erschliessung der Alpen weist Saussure neue Bahnen. Und bis in die neueste Zeit, die Zeit der Erschliessung der Papyrusurkunden, hat Genf die uns gemeinsamen Schätze des Wissens zu wahren verstanden.

Dieser und anderer Förderung auf den mannigfachsten Gebieten des Wissens sind alle Kulturvölker in diesen Jubeltagen dankbar eingedenk.

So sendet auch die Universität Innsbruck mit Wünschen für kraftvolles Gedeihen den Dank der Herzen für alles Licht, das von Genf in alle Welt hinausgeleuchtet hat.

Carl Ipsen, derz. Rektor.
Rudolf von Scala, derz. Prorektor.

LWÓW [1]

C. K. UNIWERSYTET IMIENIA CESARZA FRANCISZKA I. (K. K. FRANZENS-UNIVERSITÄT) (1784)

Rector Senatusque c. r. Universitatis Leopolitanae Rectori Senatuique Universitatis Genevensis S. D.

Litteris vostris Mense Decembri a. 1908 certiores facti vos memoriam clarissimae celeberrimaeque Scholae vestrae trecentesimo quinquagesimo abhinc anno feliciter conditae inde a nono usque ad sextum diem a. Id. Jul. huius anni sollemniter celebraturos esse, liberaliterque invitati, ut delegaremus, qui illis solemnibus interessent, votis Vostris obsequi libentissime constituimus.

Sed cum interea temporum difficultatibus factum sit, ut ipsis legatis missis in concessu vostro nostra studia ardentissima erga vostram Universitatem testificari nequeamus, animis certe adesse et hisce litteris vota nostra pro incolumitate incrementisque optime de litteris artibusque meritae Scholae Genevensis nobis nuncupare liceat.

Valete et nobis favete.

Dabamus a. d. XI Id. Jul. A. M CM IX.

Mars, Rector.

PRAGUE

UNIVERSITÉ ALLEMANDE (1348)

(Télégramme).

Rectoriat der Universität, Genf.

In dem 350-jährigen Jubiläum sendet die älteste deutsche Universität Prag der berühmten Schwester im Schweizerland die besten herzlichsten Glückwünsche.

Rector Dr Jaksch.

[1] Lemberg.

UNIVERSITÉ TCHÈQUE CHARLES-FERDINAND (1882)

(Télégramme).

A l'Université de Genève.

Voyant toujours avec satisfaction la prospérité de l'illustre Université de Genève, l'Université Charles-Ferdinand tchèque de Prague est heureuse de pouvoir adresser ses vœux à l'*alma mater* qui célèbre avec le trois cent cinquantième anniversaire de sa fondation, le quatre centième de la naissance de son fondateur. L'Université Charles-Ferdinand tchèque désire vivement que l'illustre Université de Genève continue à prospérer et à fleurir pour l'avancement des sciences, pour le bien de la patrie et pour le salut de l'humanité toute entière.

Le recteur de l'Université Charles-Ferdinand tchèque de Prague :

Dr Léopold Heyrvsky.

ČESKÁ AKADEMIE CÍSAŘE FRANTIŠKA JOSEFA PRO VĚDY, SLOVESNOST A UMĚNÍ

(BÖHMISCHE KAISER FRANZ-JOSEPH-AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, LITERATUR UND KUNST) (1890)

(Télégramme).

Université de Genève, Suisse.

Imperatoris Francisci Josephi Academia Scientiarum Litterarum Artium Bohemica Universitati Litterarum Genavensi trecentesima quinquagesima natalicia sollemniter agenti gratulatur. Optime ex quo nata est, Schola Genavensis de omni doctrinarum litterarumque genere meruit et multas inscientiae atque erroris nubes dispulit quo clarius lux scientiae veritatisque fulgeret. Quam ita laudem ubique terrarum tulit, ut non modo servet

ac tueatur, sed in dies augeat et amplificet, Academia Bohemica hoc die festo et memorabili optat ac precatur ex animo.

Dabamus Pragae die 7 mensis Julii 1909.

Dr Bohuslaus Rayman, Secretarius Academiae.
Dr Carolus Vrba, Vicepraeses Academiae.

VIENNE

KAISERL. KÖNIGL. UNIVERSITÄT (1365)

Q. B. F. F. S. Universitatis Vindobonensis Rector et Senatus S.P. Universitatis Genevensis Rectori magnifico illustrique Senatui.

Ad saecularia Universitatis vestrae abhinc trecentos quinquaginta annos conditae celebranda a vobis per litteras in urbem vestram amoenissimam comiter invitati libentissime voluntati vestrae obsecuti, Antonium baronem de Eiselsberg, olim in Universitate Turicensi studiosum, nunc apud nos doctorem medicinae, professorem chirurgiae, consiliarium aulicum, nostrorum votorum optimum interpretem ad vos misimus atque delegavimus

Qui vir summae auctoritatis nostro nomine omnia fausta vestrae Universitati auspicabitur, quae inde a Calvino, reformatore ingenii acumine et stili elegantia optima veterum specimina aequiperante, cum fatis et gloria civitatis vestrae artissime coniuncta eximiis cum multorum professorum tum nobilissimae Saussuriorum et Candolliorum familiae studiis humanitatis et litterarum viget atque floret.

Nam quis est, qui nesciat Benedictum de Saussurio, professorem philosophiae et societatis artium liberalium praesidem, de geologia, physica terrae, herbarum amabili scientia optime meritum esse? Idem Alpium intrepidus et felicissimus pervestigator primus barometri ope in summis vestrorum montium cacuminibus aëris vim et nisum accurate dimensus est. Cuius filius Nicolaus Theodorus non solum patri in studiis mineralogiae et geologiae strenuus adiutor, sed etiam ipse naturam herbarum arborumque chemica ratione explorandi auctor fuit. Henricus autem patris avique laude dignus ea, quae particeps expeditionis Mexicanae ex scientia animalium

perscrutatus est, scriptis bonae frugis plenis publicavit. Ex Candolliana vero familia, Augustinus Pyramus, vir humanissimus unusque ex botanicorum principibus, summa perspicuitate et subtilitate herbarum proprietates chemicas cum earum forma externa comparavit. Voluminum illorum septemdecim, quae « Prodromum systematis naturalis regni vegetabilis » inscripsit, septem ipse, cetera praecipue Alphonsus filius, et artis herbariae et iuris prudentiae cultor, feliciter absolvit. Quem cum Casimiro filio phanerogamas specialiter prospereque tractasse constat.

Praeter haec ceterarumque liberalium disciplinarum fructuosissima studia manet et manebit vestrae Universitati civitatique haec laus perennis, vos conventionem illam non modo militibus bello vulneratis aegrisque, verum etiam medicis eorum et administris saluberrimam initiasse et ad optimum finem perduxisse. Neque minus bene meriti estis de pace inter gentes humanas conciliianda. Vestra enim in urbe primum acerrimi pacis et libertatis defensores ex omnibus orbis terrarum partibus de summis humanitatis rebus consultum convenerunt. Atque summa apud viros doctos omnesque pacis amatores auctoritate est Institutum, quod ad ius gentium excolendum condidistis; cuius opera principia ad controversias publicas discernendas ducta sunt.

Quibus studiis liberalibus et humanissimis clarissimi vestrae Universitatis professores facem praetulerunt. Quod ut ad salutem et fortunam generis humani augendam protinus non minus prospere faciant, ex animis nostris hoc die vobis nobisque festo exoptamus.

D. Vindobonae Kalendis Juliis A. M CM IX.

Prof. Franz Exner, h. t. Rector Univ.

KAISERL. AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN (1847)

(Télégramme).

An den Senat der Universität, Genf.

Die kaiserliche Akademie der Wissenschaften zu Wien begrüsst die hohe Schule zu Genf aus Anlass ihres Dreihundertfünfzigjährigen Bestandes

und beglückwünscht sie zu den bedeutenden Erfolgen welche die Wissenschaft ihr schon bis heute verdankt. Sie wünscht und hofft dass es der hohen Schule gelingen möge unter eben so schönen Erfolgen auf dem bisherigen Pfade weiter zu schreiten.

Das Präsidium der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften :

Suess. Boehm. von Bawerk. von Lang. von Karabacek.

KAISERL. KÖNIGL. EVANGELISCH-THEOLOGISCHE FAKULTÄT (1821)

Quod bonum felix faustumque sit. Universitati Litterarum Genevensi, ante trecentos quinquaginta annos Joanne Calvino praeceptore illustrissimo ac ingeniosissimo inaugurante, ad religionem christianam reformatam colendam optimis auspiciis conditae, nunc divinae humanaeque sapientiae domicilio frequentissimo, solemnia natalicia cum sua ipsius tum fundatoris illius celeberrimi atque religionis reformatoris gloriosissimi fortissimique celebranda gratulantur perpetuamque prosperitatem exoptant,

Professores et doctores ordinis evangelici theologici Vindobonensis.

Dabamus Vindobonae Austriae Cal. Jul. Anni M CM IX.

D. Dr. Beth, h. t. Decanus.

WIENER TECHNISCHE HOCHSCHULE (1815)

(Télégramme).

An den akademischen Senat der Universität Genf.

Zum 350-jahrestag der Gründung der Universität Genf entbiete ich Namens des Professorenkollegiums der Wiener technischen Hochschule deren freundlichen Gruss verbunden mit dem aufrichtigen Wunsche immerwährenden Blühens und Gedeihens ihrer berühmten Anstalt.

Dzt. Rektor der Wiener technischen Hochschule : Dolezal.

HONGRIE

BUDAPEST

BUDAPESTI KIRÁLYI MAGYAR TUDOMÁNY-EGYETEM
UNIVERSITÉ ROYALE HONGROISE (1465; 1784)

Rector et Senatus Reg. Scient. Univ. Hungaricae Budapestinensis inclyto Senatui Universitatis Genevensis S. P. D.

E litteris vestris ad nos perhumaniter datis maximo cum gaudio vos die 7ª usque ad 10ᵃᵐ Mensis Julii a. c. Universitatis vestrae feliciter peracti anni trecentesimi quinquagesimi sollemnia celebraturos esse legimus. Gratias vobis agimus, viri praestantissimi, quod laeto cum hoc nuntio ad has ferias nos quoque benignissime familiarissimeque invitatos esse volueritis; sed magno spatio praegravibusque rerum conditionibus impediti sumus, quin gratulationem nostram per legatum publice missum facere possemus, quod vehementer dolemus.

Lubentes ergo vobis congratulari decrevimus his litteris, quibus licet absentes, tamen caritatem votaque testari vellemus, ex animi sententia optantes, ut Alma Mater vestra pro litteris et artibus erecta per sequentia quoque saecula floreat et crescat!

Haec vero charta sigillo Universitatis munita in tabulario Universitatis vestrae deposita, perenni sit documento, quam sincere voluerit particeps esse gens nostra Hungarica inter populos celeberrimos culturae humanae

diebus festis humanitatis et quam ardenter vobis omnia bona faustaque precata sit!

Quod reliquum : V. Nque F. P.

Dabamus Budapestini in capite regni Hungariae, die 12ª Mensis Aprilis A. D. 1909°.

Dr Stephanus Székely, Rector.

Ab epistolis Dr Antonius Margitai, Senatus Notarius.

DEBRECZEN

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PROFESSEURS RÉFORMÉS DE HONGRIE

Debreczen, le 28 Juin 1909.

La Société nationale des Professeurs réformés de Hongrie à l'Université de Genève, Salut! 1559-1909.

Au Sénat Académique de l'Université de Genève.

La Société nationale des professeurs réformés de Hongrie envoie ses plus chaleureuses et sincères salutations à l'Université de Genève à l'occasion des fêtes célébrant le 350me anniversaire de sa fondation par Calvin.

Tout le corps enseignant réformé de Hongrie prend part à ces réjouissances en éprouvant un sentiment de profonde gratitude et une vive satisfaction de pouvoir se compter parmi les fidèles disciples du fondateur de l'Académie Genevoise.

En Hongrie l'église réformée suivant les préceptes de Calvin compte environ 2 $^1/_2$ millions d'âmes. Cette église, grâce aux dons de protecteurs généreux et à l'obligeance des diocèses, des districts et des paroisses, entretient 5 académies de théologie, quatre de droit, une de philosophie, vingt-sept gymnases, cinq lycées de jeunes filles, et trois écoles primaires supérieures de jeunes filles. Dans ces différentes institutions, 470 professeurs, hommes ou femmes, servent la sainte cause de l'église évangélique réformée ainsi que celle de la culture nationale et universelle.

En 1902 les professeurs de ces différentes institutions se sont groupés en Société générale réformée pour consolider les liens et les efforts existants afin de pouvoir travailler avec plus d'ensemble et de succès à leur noble tâche.

C'est au nom de cette société, comptant près de cinq cents membres, professeurs de hautes études et des moyennes que nous présentons nos hommages à la célèbre Académie de Genève à son 350me anniversaire.

Nous témoignons de notre profond respect au génie glorieux de Calvin; à l'érudition que l'Académie qu'il a fondée proclame et répand depuis 350 ans ; à ces savants au cœur plein d'ardeur, à l'esprit brillant qui ont illustré les chaires de cette académie, semant à pleines mains le savoir dans tous les pays et donnant d'âge en âge à l'église réformée des hommes fermes en foi, constants dans l'amour du prochain et riches en savoir.

C'est avec une profonde reconnaissance que nous pensons aux bienfaits que l'Académie de Genève a prodigués aussi à notre église réformée de Hongrie par l'intermédiaire de ces hommes distingués, enfants de notre patrie qui de siècle en siècle ont été les fervents disciples de l'Académie Genevoise.

Dès 1566, époque où *Valentin Hellopoeus Szikszai, Mathias Thuri* et *Michel Paksy* se firent inscrire au nombre des élèves de l'Académie de Calvin, jusqu'à nos jours un grand nombre de nos étudiants fréquentèrent et fréquentent encore ce phare de la pure foi évangélique et de la sobre science.

Le nom brillant de Calvin, entouré d'une gloire immortelle, exerça, par la grandeur de ses principes, une profonde attraction sur nos réformateurs hongrois qui, entre les murs de l'académie, se trouvèrent chez eux et y rencontrèrent d'intrépides messagers. Mais la science, elle aussi, basée sur des fondements vraiment calviniens, toute pénétrée de l'esprit du vrai libéralisme, toujours au niveau de la civilisation de l'époque et même orientale et dirigeant l'esprit des siècles, trouva dans cette académie, de tout temps, des apôtres de génie.

Nous acquittons spécialement une dette de profonde reconnaissance en rendant un pieux témoignage de la haute considération que nous avons pour le premier recteur de l'académie, l'éminent *Théodore de Bèze*. —

C'est assis à ses pieds que nos réformateurs hongrois, de glorieuse mémoire, ont puisé dans ses paroles et dans ses écrits leur ferme zèle pour la foi, leur conviction inébranlable et leur instruction dans le pur Evangile; ce sont eux qui, comme pasteurs et comme professeurs, par un labeur assidu et infatigable fondant écoles et églises dans notre pays, par leur admirable force de volonté y firent triompher la réformation et avec elle la liberté de conscience, la culture de l'humanité, le progrès sublime et éternel de la pensée.

Les douloureuses paroles du psaume rappelant la triste captivité de Babylone, montent à nos lèvres en pensant à *François Turretin,* autre professeur illustre de l'Académie de Genève. « Si je t'oublie... que ma droite m'oublie » (Ps. CXXXVII, 5).

Non, oh non! nous ne pouvons oublier ce grand cœur, cette âme noble et généreuse qui, lorsque nos pasteurs et nos instituteurs, souffrant sur les galères un martyr plus consumant encore que la captivité de Babylone, osa parler en leur faveur et ne cessa d'agir que lorsqu'il fut parvenu à presser sur son cœur joyeux les captifs délivrés et ne se fut adressé, avec eux, dans un discours consolant et reconnaissant à la source de l'éternelle miséricorde.

C'est le cœur plein d'une infinie gratitude, que nous nous en souvenons à l'occasion du jubilé de l'Université de Genève. Ce souvenir accroît encore l'intensité de notre vénération, de notre reconnaissance et de notre dévouement à l'Université de Calvin. Dans ce salut c'est notre cœur que nous envoyons à la grande et antique Alma Mater calviniste. Un sentiment de joyeuse gratitude monte de notre âme au ciel rendant grâce à la Divine Providence qui a protégé, développé et rendu cette Université florissante. C'est notre plus fervent désir que le Tout-Puissant veuille la porter dans ses bras, la protéger, la nourrir, la développer jusqu'à la fin des temps, pour le bien, l'honneur et la gloire de notre Eglise Réformée et de l'humanité universelle.

Salut à l'Université jubilante et à ses maîtres distingués!

Au nom de la Société nationale hongroise des professeurs réformés :

Emeric Dóczi, président; Joseph S. Szabó, greffier.

ACADÉMIES RÉFORMÉES HONGROISES

Doctissimo et amplissimo Senatui Universitatis Genevensis S.

Cum ex gratia Dei omnipotentis, doctissime et amplissime Senatus, exspectatus adesset dies, quo secularia conditae Universitatis inclytissimae vestrae gratiarum actione votisque piis magna cum solemnitate celebratis : non fuerat impedimento nobis legatis Academiae Debrecinensis, Sárospatakiensis, Papaensis, Budapestinensis et Claudiopolitanae Reformatorum Hungarae gentis nec tempus, nec longinquitas locorum, nec labores itineris, quin maximo gaudio affecti in hanc urbem praeclarissimam properemus sensusque animi nostri gratissimos honoresque maximos vobis praestemus.

Academiae nostrae multis fidei, caritatis, communisque studii vinculis ab antiquissimis temporibus usque ad diem vobiscum coniunctae gratissimo pectore tenent in memoria beneficiorum Universitatis vestrae erga studiosos Hungaricos omni tempore collatorum. Neque nobis excidit ex animo memoria eius, quod haec Alma Mater vestra, hoc lumen Helvetiae clarissimum et luculentissimum, iuventutem nostram artium litterarumque cupidam iam ab anno millesimo quingentesimo sexagesimo sexto assidue fraternis animis amplexa est, ut dehinc sicuti frugales apes mel suavissimum eruditionis ad felicitatem patriae Hungariae et ad salutem ecclesiae Christi compararent et afferrent. Quod ut etiam in posteritate ita eveniat, nomine Academiarum nostrarum hoc iterum atque iterum rogamus et obtestamur vos.

Hodierno autem die, quo omnes pii Reformatae Confessioni addicti gaudio exsultant, gratulationes quoque nostras clementer accipiatis ! Stet haec Alma Mater praeclara ! ornamentum Helvetiae praecipuum ! Et sicuti ingentia flumina perpetuo aucta eo maiores undas volvunt, eo amplioribus ac capacioribus feruntur alveis, quo a fontibus et capitibus suis longius secesserunt : ita etiam Universitas vestra annis volventibus honore auctoritate et gloria augescat, fama seculari floreat et sub auspiciis illustrium

virorum, qui vestigiis maiorum ac praecipue fundatoris illius immortalis ingrediuntur, in aeternitate temporum vivat et maneat!

Genevae, die VIII. M. Julii M CM IX.

Nomine Academiarum Reformatorum Hungarae gentis dixit et subscripsit

JOSEPHUS ERDŐS DE SIMA, theologiae doctor et professor.

ACADÉMIE DE DEBRECZEN (1549)
(A DEBRECZENI REFORMÁTUS AKADÉMIA)

(Télégramme.)

Illustrissimo Senatui Universitatis, Genève.

Ad diem festum secularem conditae Universitatis inclytissimae Genevensis salutationes sincerissimas nostras accipere velitis, Nomine iuventutis Academiae Debrecinensis.

CAROLUS ERDOES DE SIMA, Senior Collegii.

KOLOZSVÁR

KOLOZSVÁRI MAGYAR KIRÁLYI FERENCZ JÓZSEF TUDOMÁNYEGYETEM
(UNIVERSITÉ ROYALE HONG. FRANÇOIS-JOSEPH) (1872)

Kolozsvár 1909, június 7.

A Kolozsvári Magyar, Királyi Ferencz József Tudományegyetem Rectora és Tanácsa à Genève-i Egyetemnek.

Helvetia Alpeseinek Karszerű nyúlványa : a Kárpátok övezik Magyarországot, mint anya gyermekét.

Europa legkiemelkedőbb e fenséges földén : Helvetiában vetett legelőször a földünk szervetlen nagy testén kifejlődött kis szerves világ legmagasztosabb része : a gondolatszabadság olyan lángot, a melynek fényénél

lassanként, megindúlt a szabad kutatás, korunk bámulatos haladásának az ősi forrása.

A magyarok mihamar tűzet fogtak a helvetiai nagy lelkek lángjától. Ha lángolásuk és Múzsájuk fejlő-dése nem volt állandó, annak fő oka a szabadságért folytatott háborúi voltak, a melyekkel nem csak a saját létét, de egyúttal a nyugati népek békésebb fejlődését is biztositotta.

Magyarország egyik fiatalabb Egyeteme : a Kolozsvári magyar királyi Ferencz József Tudományegyetem hajtja meg hódolattal, mély tisztelettel és nagyrabecsűléssel 350 esztendős Egyetemek előtt zászlóját, főiskolátok alapitójának, az egész világon nagynak ismert Calvinnak születése 400 éves fordulóján és általam, tanácsának egyik szerény tagja által, küldi őszinte kivánságát, hogy régi Egyetemetek, hires múltjához méltóan, éljen, erősbődjék és virágozzék a jövőben is.

A Kolozsvári magyar királyi Ferencz József Tudományegyetem Tanácsa nevében.

Jancsó György, e. i. Rector.

Rector Senatusque Universitatis Regiae Hungaricae Francisco-Josephinae Kolozsváriensis Universitati Genevensi salutem!

Montes Carpathium, qui Hungariam, patriam nostram, velut mater filium, amplectuntur, Alpes montes Helvetiae quodam modo continuant. Atque Helvetia, excelsissima Europae terra, lingua mensque libera talem lucem primum edidit, qua illustrata etiam libera scientiae pervestigatio, sine qua nulli progressus fieri possunt, sensim progrediebatur. Etiam Hungari inter primos hac luce flammaque magnanimorum Helvetiorum incensi sunt, sed quoniam inter arma Musae sileant, Hungaris autem per multa saecula pro libertate sua et pro securitate populorum occidentis esset pugnandum, mirandum non est hanc flammam interdum obscuratam ac paene exstinctam fuisse. Nunc autem, cum etiam Hungaria candida pace favente partes suas in colendis promovendisque litteris et artibus suscepit, die festo, quo vos annum CCCL. Universitatis vestrae vigentis, et CCCC. Calvini, summi viri totoque orbe terrarum venerati, celebratis, etiam Universitas nostra iunior vobis salutem plurimam mittit gratulaturque, ex imo

pectore exoptans, ut vestra Universitas multo vetustior laudibus praeteriti temporis semper digna etiam in posterum vivat, crescat, floreat!

Datum in libera regia civitate Kolozsváriensi, Anno M CM IX, die VII. Mensis Junii.

Georgius Jancsó, h. t. rector.

UNIVERSITÉ UNITAIRE (1556)

A KOLOZSVÁRI UNITÁRIUS THEOLOGIAI AKADÉMIA

Academia S. Theologiae Unitariorum Kolozsváriensis in Hungaria Universitati Scientiarum Genevensi S. D.

Doctissimi ac eruditissimi Domini, Domini nobis colendissimi!

Gratissimae erant nobis vestrae litterae, quibus nos ad dies festos vestrae inclytae Universitatis Scientiarum trecentesimum et quinquagesimum annum iam gloria et laude agentis concelebrandos invitaveratis. Quanquam cura a nobis habita est, ut vestris festis diebus Nicolaus Ürmössy, frater nostrae confessionis et consiliarius in Consistorio nostrae Ecclesiae, interesset atque viva voce interpres nostrae intimae gratulationis sit, praetermittendum tamen non putavimus, quin etiam has litteras, vobis doctissimi et colendissimi viri, permultam salutem nostram impertientes libentissimo animo ad vos miserimus.

Quinquaginta et trecenti anni elapsi satis temporis et spatii dati esse nobis videntur, ut quaecunque instituta humana demonstrare possint, potuerintne aliquo modo vitae hominum et humanitati atque progressui scientiarum aliquid prodesse, an non. Pernotum est unicuique nostrum a Schola vestra Genevensi abunde et superflue demonstratum et testificatum esse, quantum ad studia et sacra et profana valuisse et valere. In vestra enim Universitate Scientiarum, viri doctissimi, alumni et studiosi non solum doctrinis variis imbuebantur, verum ingenio libero, inquirendae et scrutandae veritatis accommodato, in controversiis diducendis caritate, non ardore quodam pravo uti solito instruebantur. Quo modo fructum amplissimum et dignissimum, totius orbis terrarum honorem et amorem, Schola vestra consecuta est.

Cuius honoris et amoris signum tamquam modestum sed sincero corde praestatum, accipite iterum atque iterum nostras gratulationes et has litteras eodem animo et affectu datas.

Viri igitur doctissimi, scientiis, moribus integris ac pietate pollentes, qui more maiorum facem piae religionis et veritatis libero animo atque ingenio inquirendae omnibus hominibus praefertis, este iterum salutati. Adsit vobis semper omnipotens Deus, ut totum genus humanum in scientiis et humanitate progredi docere possitis. Valete!

Vobis, doctissimi et colendissimi nobis Domini, fratres humillime congratulantes

Georgius Boros DD., decanus Academiae S. Theologiae.
Franciscus Kozma, praeses Collegii Theologorum.
Salomon Csifó, professor S. Theologiae, a secretis.

Datum Kolozsvár in Hungaria A. 1909, Idibus Juniis.

PRESBOURG

POZSONY

KIR. JOGAKADÉMIA (ACADÉMIE ROY. DE DROIT) (1784)

Regiae Scholae Posoniensis Rector et Collegium facultatis juridico-politicae, necnon philosophicae, s. d. Scholae Genevensi.

Diem illum festum, viri illustrissimi, quo Respublica Genevensis Scholam vestram anno MDLIX, id est trecentis quinquaginta annis ante, auctore Calvino, condidit, nonis Juliis vel ante diem sextum Idus Julias Anni MCMIX concelebrandum quod litteris humanissimis nobis nuntiavistis, gratissimum fuit. Cum enim omnium hominum, qui humanitatis studia fovent, una et communis quaedam res publica sit, etiam inter eas nationes, apud quas bonae artes honore suo fruuntur, firmissima studiorum communio intercedere. Hanc studiorum communionem olim stabilitam per sequentia quoque Scholae vestrae saecula, mansuram esse, atque, si fieri potest,

magis magisque augeri optamus, Scholae vestrae fausta felicia fortunata omnia in omne aevum auguramur. Valete, viri illustrissimi, nobisque favere pergite.

Dabamus Posonii, ante diem duodecimum Calendas Julias M CM IX.

Dr Georgius Fésüs, Consiliarius aulicus et Rector.

Dr Mauritius Katona, professorum Collegii Notarius.

SOPRON

ACADÉMIE LUTHÉRIENNE

A SOPRONI EVANGELICUS THEOLOGIAI AKADÉMIA

L'Académie Luthérienne de Théologie à Sopron au Sénat de l'Université de Genève.

Nous avons reçu avec beaucoup de plaisir votre honorable invitation aux fêtes solennelles que l'Université de Genève se prépare à célébrer en mémoire du 350me anniversaire de la création, qui coïncidera avec la commémoration du IVme centenaire de la naissance de Calvin, l'illustre réformateur et fondateur de votre Haute Ecole.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir y envoyer une délégation, mais dans notre pensée nous participons au Jubilé de votre Université qui se vante d'un si glorieux passé et maintient encore un rang si honorable parmi les institutions de science et d'enseignement. Ce que nous lui désirons de bon cœur c'est qu'il lui soit donné, sous la conduite de ses illustres professeurs, de remplir à l'avenir aussi sa haute vocation au service de la vérité, fidèle à cette belle devise genevoise : « Post tenebras lux ».

Au nom du Collège des Professeurs :

Ant. Bancsý, Recteur. C. Prochle, Professeur.

AGRAM

(CROATIE)

UNIVERSITÉ CROATE (1776)

(Télégramme.)

Université de Genève.

L'Université croate d'Agram se joint à vos fêtes solennelles célébrant le 350me anniversaire de la création de votre Université, en vous souhaitant affectueusement que vos travaux scientifiques soient couronnés, aussi à l'avenir, de plein succès.

Le Sénat académique de l'Université croate :

Dr Janeček, Recteur.

BELGIQUE

BRUXELLES

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES (1834)

Bruxelles, juillet 1909.

L'Université de Bruxelles envoie son salut et ses vœux à l'Université de Genève, née comme elle d'un effort de réaction contre le dogmatisme ultramontain. Elle la félicite de la place éminente occupée depuis trois siècles et demi par son enseignement, heureuse de resserrer les liens qui l'unissent à un centre intellectuel si bien situé pour combiner en une harmonieuse synthèse le génie latin et la science germanique.

Le Recteur : Paul Errera.
Le Président du Conseil : W. Rommelaere.
Le Délégué : Buls. Le Secrétaire : A. Lavachery.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE (1772)

Bruxelles, le 25 février 1909.

L'Académie Royale des Sciences, des Lettres et Sciences morales et Politiques et des Beaux-Arts de Belgique,

Au Sénat de l'Université de Genève.

Messieurs,

Je viens, au nom de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, remercier l'Université de Genève de son invitation à la célébration du trois cent cinquantième anniversaire de sa création.

L'Académie y a été d'autant plus sensible que l'Université de Genève jouit d'une réputation mondiale; nombreux sont les Belges qui y ont été attirés par la valeur incontestée de son corps professoral.

Aussi, c'est avec un réel sentiment de confraternité scientifique que l'Académie Royale de Belgique s'associe d'esprit et de cœur, avec toutes les Universités que vous avez invitées, à la célébration du mémorable événement scientifique dont la Suisse peut s'honorer à juste titre.

L'Académie a gardé le souvenir qu'elle a compté dans ses rangs Pyrame de Candolle, d'illustre mémoire.

Pour l'Académie Royale de Belgique,

Le Secrétaire perpétuel : Le chevalier Edmond Marchal.

GAND

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT (1816)

Gand, juillet 1909.

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

L'Université de Gand présente à sa sœur aînée l'Université de Genève ses félicitations les plus cordiales à l'occasion des fêtes de son 350me anniversaire et du quatrième centenaire de la naissance de son fondateur Jean Calvin.

Nous nous rappelons avec émotion que notre Marnix de Sainte Aldegonde, aux premiers temps de votre Académie, a été assis au pied de la chaire de Calvin et de Théodore de Bèze et que tant d'autres hommes de valeur, qui jouèrent un grand rôle dans les Pays-Bas, ont été formés également à Genève dans cet âge héroïque.

Depuis longtemps, les rapports scientifiques de nos deux patries sont devenus moins étroits qu'au XVI[e] siècle ; mais nous n'avons cessé de suivre avec intérêt les progrès de votre *Alma Mater* genevoise à laquelle nous devons tant dans le passé.

Nous sommes heureux de pouvoir la saluer en ce jour si brillante et si prospère, après trois siècles et demi de services éclatants rendus à la science.

Le Recteur : H. Leboucq.

LIÈGE

UNIVERSITÉ DE LIÈGE (1817)

Liège, le 22 mars 1909.

Monsieur le Recteur,

L'Université de Liège se fait un devoir de vous exprimer ses sentiments de confraternité à l'occasion des fêtes solennelles par lesquelles vous vous proposez de célébrer le 350[me] anniversaire de la glorieuse Ecole de Genève.

Comme vous le rappelez, elle a derrière elle un noble passé, illustré par les grands hommes qu'elle a produits, par les épreuves supportées courageusement, par les efforts persévérants vers le même but.

L'Université d'aujourd'hui soutient vaillamment les traditions anciennes, sa réputation lui assigne un des premiers rangs parmi les Universités d'Europe. Chacun de nous est habitué à rencontrer dans le domaine particulier qu'il explore le nom de quelqu'un de ses maîtres, de profiter de ses leçons et de se faire à son tour, dans son milieu, l'organe de la science genevoise.

Nous eussions été heureux, Monsieur le Recteur, de pouvoir confier à une délégation choisie dans notre sein, la mission d'aller vous exprimer de vive voix nos sentiments, mais, vos fêtes coïncidant avec la période des

examens académiques, tous nos collègues seront retenus par des devoirs auxquels il leur est impossible de se soustraire.

Veuillez être persuadé que, si les circonstances nous tiennent éloignés de vous, nous n'en participerons pas moins de cœur à vos fêtes et parmi les félicitations et les vœux qui seront formés ce jour-là pour l'Université de Genève, les moins chaleureux, les moins sincères ne seront pas ceux de l'Université de Liège.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération.

Pour le Conseil académique :

Le Recteur : F. Thiry. Le Secrétaire : Dr Ch. Firket.

BRÉSIL

SAINT PAUL

FACULDADE DE DIREITO SÃO PAULO

Sr. Reitor da Universidade de Genebra.

A Faculdade de Direito de S. Paulo recebeu em tempo vosso honroso convite que lhe foi endereçado em nome do Senado Universitario para tomar parte nas festas que vão ser celebradas de 7 a 10 de Julho do corrente anno em commemoração do 350° anniversario da creação d'essa gloriosa Universidade, que tanto se tem empenhado, como tem conseguido realisar a bella divisa genebrense : *Post tenebras lux*.

A congregação dos Lentes desta Faculdade incumbeme de vos fazer sciente que por motivos alheios e superiores a sua vontade, ella não se podra fazer representar nessas festas em que a Universidade de Genebra,

alem de celebrar a sua fundação e proveitosa existencia, pretende no mesmo tempo render culto ao glorioso passado de que surgiu, aos homens e as instituçãos que lhe accenderam, que lhe tem sustendado e sobre modo augmentado a intensidade da luz que ella mantem, não só sobre os cidadaõs da sua republica, como sobre os cidadaõs de todo o mundo.

Ella vos agradece o honroso convite, e assegura-vos que desta sua sede vos acompanha com interesse e ardor, nesse movimento que tanto engrandece a gloriosa institução que presidis, como nobilita os mestres que com o seu talento e as suas lettras, com o seu esforço e a su dedicação, com tão grande brilho a tem sustentado.

Com elevada estima e consideração

O Director : Dino Bueno.

BULGARIE

SOFIA

UNIVERSITÉ (1888 ; 1904)

Sofia, Juillet 1909.

Université de Sofia à l'Université de Genève.

Messieurs,

Dès le commencement du siècle passé, les apôtres de la renaissance nationale bulgare se pénétrèrent de l'idée moderne que la liberté des Etats ne saurait être durable que si elle reposait sur l'instruction de la masse. Aussi, avant de songer à l'affranchissement politique du peuple qu'une domination plusieurs fois séculaire avait maintenu dans l'ignorance, se mirent-ils à propager dans les vastes couches populaires les lumières du

savoir humain et à préparer dans le pays une élite intellectuelle capable de diriger ses destinées le jour où il serait rendu à la liberté.

De nombreuses écoles surgirent en effet comme par miracle, fondées au prix de sacrifices inouïs par le patriotisme clairvoyant de la nation opprimée et assoiffée de culture. Mais sous le régime que subissaient à cette sombre époque les pays bulgares, la création d'une haute école servant de couronnement à l'enseignement national était impossible. Les jeunes gens désireux d'achever leurs études incomplètes durent alors s'en aller dans les universités des pays lointains.

Dès le début, les yeux des jeunes Bulgares avides de haute science, se tournèrent spontanément vers la belle cité située aux bords du lac merveilleux, vers cette Genève hospitalière et attirante qui de tout temps a exercé dans les pays balkaniques une irrésistible séduction intellectuelle parce qu'elle s'est toujours fait un point d'honneur de tenir haut le drapeau des grandes études scientifiques et de justifier les mémorables paroles que Lambert Daneau écrivait déjà au XVIme siècle : « Tant d'hommes du plus grand mérite et du plus haut renom, dans toutes les branches du savoir, me sont apparus, en cette cité, qu'elle m'a semblé être quelqu'un des marchés les plus riches du commerce littéraire de l'humanité ».

Nous voyons, en effet, dès l'aube de la résurrection bulgare, un grand nombre de jeunes Bulgares se dirigeant vers la ville prestigieuse dont l'université rayonnait d'un si bel éclat. Ce pèlerinage intellectuel ne s'arrêta pas même après que la Bulgarie eut fondé, voici vingt ans déjà, une université nationale. L'exode de la jeunesse bulgare continuait vers cette vénérable Schola Genevensis qui, fidèle à la noble devise de l'écusson national, Post Tenebrax Lux, a su répandre, non seulement sur le territoire de la petite et glorieuse république de Genève, mais aussi dans les pays les plus lointains, les lumières pures et fécondes de la science. C'est ainsi que l'université de Genève, secondant puissamment l'essor intellectuel du peuple bulgare, se trouve intimement mêlée à toute l'histoire contemporaine de la culture nationale en Bulgarie.

Tout récemment encore, quand, à la suite d'événements fâcheux, les étudiants de notre université nationale ont dû quitter le pays natal et chercher refuge dans les universités étrangères, ce fut l'université de

Genève qui, de toutes les hautes écoles de l'Occident, a attiré le plus grand nombre de ces écoliers errants de notre temps.

C'est pourquoi, dernière venue dans la république des hautes écoles européennes, l'Université de Sofia qui compte parmi ses professeurs nombre d'anciens étudiants de l'Université de Genève, a saisi avec le plus vif empressement l'occasion que lui donnait la fête du 350[me] anniversaire de la fondation de l'Université de Genève pour exprimer toute la reconnaissance et tout le profond respect qu'elle éprouve pour sa vénérable sœur et de lui souhaiter un avenir aussi brillant en succès et aussi fécond en noms illustres que l'était son passé.

Au nom du Conseil Académique :

Le Recteur : P. N. Raïkow.

MINISTÈRE DE LA GUERRE DE L'ARMÉE BULGARE

A Monsieur le Recteur de l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur,

Votre Université va célébrer du 7 au 10 juillet prochain le 350[me] anniversaire de sa fondation. — De tout temps l'Université de Genève a été le rendez-vous des étudiants de toute l'Europe. Depuis l'an 1559 jusqu'à nos jours l'Europe orientale, en particulier, lui a envoyé de nombreux étudiants. C'est que toujours, aujourd'hui comme autrefois, la Ville de Genève a été un foyer intense de lumière qui n'a jamais cessé de briller du plus vif éclat.

Les traditions scientifiques et littéraires se conservent précieusement dans votre Haute Ecole. Aussi, les étrangers viennent-ils de tous côtés et sans cesse puiser largement dans son trésor de science, et parmi ceux-ci, les Bulgares n'ont pas été toujours les moins nombreux. Au nombre de ceux qui ont eu le privilège de suivre les cours de cette Alma Mater, et qui désirent profiter de la rare occasion actuelle pour vous exprimer leurs

sentiments de vénération et de vive reconnaissance, il y a aussi des officiers de l'armée Bulgare.

Nous nous estimons heureux encore de constater que le nombre des officiers de notre jeune armée, qui viennent profiter de l'enseignement supérieur de votre illustre école, augmente de jour en jour. Car, nous n'oublions pas, non plus, comme citoyens d'un pays démocratique, l'exemple que votre république nous donne. C'est par le dévouement à la patrie, dévouement allant jusqu'au sacrifice de la vie, que les Genevois ont fondé la liberté de leur illustre cité.

Par la valeur de son enseignement, l'ancienne Académie n'a pas moins contribué à établir les bases de cette liberté sur le roc inébranlable de la haute culture intellectuelle.

C'est donc dans ces sentiments de vive admiration pour l'illustre Université de Genève avec ses éminents et distingués professeurs que nous venons vous présenter, Monsieur le Recteur, le témoignage de la plus profonde gratitude de la part de nos officiers, anciens élèves de Genève, ainsi que l'expression de notre reconnaissance et l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Général-Major NASLAMOFF,
Chef de l'Etat-Major de l'armée bulgare

Général-Major AGOURA,
Chef du Département de Justice Militaire.

Chargé de présenter l'adresse :
Capitaine Iv. SCHOPOFF, cand. jur.

Sofia, le 24 Juin (7 Juillet) 1909.

DANEMARK

COPENHAGUE

KJØBENHAVNS UNIVERSITET (1479)

Universitatis Genevensis Rectori et Professoribus, Universitas Hauniensis anniversaria post Universitatem conditam trecentesima quinquagesima, post conditorem eius natum quadringentesima, animo sincero gratulatur.

Joannes Calvinus, vir et mentis vigore et acumine et imperiosi animi magnitudine inter principes sui saeculi numerandus, cum magnae parti Europae occidentalis, tum orbi terrarum recens invento omnis doctrinae sedem Genevae comparavit. Quae hinc propagata sunt artium liberalium studia non modo ad homines religionis et recte vivendi praeceptis imbuendos, sed etiam ad res publicas melius ordinandas et societatem hominum optimis institutis confirmandam plurimum contulerunt. Calvinus ipse, antequam reformator theologiae et ecclesiae exstitit, litteris quas illa aetas fere totas renasci vidit studiose deditus, urbem quam ad sui ingenii imaginem conformabat sedem artium liberalium esse debere perspexit. Academia ab eo condita iam primo rectore Theodoro Beza moderante discentium frequentia et magistrorum nobilitate florens, nomen Genevae illa aetate celeberrimum reddidit; ipsa autem post tam praeclara initia non modo per saecula permansit, sed etiam sensim amplificata omnes disciplinas liberales complexa et ad nostrae aetatis rationem studiorum accommodata est, ut optimo iure nomen Universitatis adsumpserit.

Invitatione ad saecularia vestra celebranda grato animo accepta

Universitatis vestrae studiis in doctrina atque humanitate propaganda positis laetos in perpetuum successus exoptamus.

Dabamus Hauniae die XXV Junii M CM IX.

CARL TORP, p. t. Rector Universitatis.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE (1829)

(Télégramme.)

Université de Genève.

Les plus sincères félicitations à l'occasion du 350me anniversaire de la création de l'Université de Genève.

L'Ecole Polytechnique de Copenhague.

ESPAGNE

MADRID

ACADÉMIE ROYALE D'HISTOIRE (1738)

Madrid, 18 de Enero de 1909.

Sr. Rector de la Universidad de Ginebra.

Esta Real Academia de la Historia ha recibido con mucho agrado y satisfacción la invitación que V. S., en nombre de esa Universidad de Ginebra me ha dirigido, invitándola á delegar un representante suyo para la celebración de las fiestas solemnes que han de hacerse por motivo del trigésimo

quinto aniversario de la creación de esa Corporación sapientísima, en los dias 7 à 10 de Julio del año corriente. Como entonces la Academia estará todavía funcionando en el curso de sus tareas literarias, le es muy sensible no poder enviar un delegado de su seno para dar cabo á tan honrosa invitación; pero no titubea el expresar sus más fervientes deseos de que tanto en la ocasión presente como por dilatadas centurias en pró de la ciencia pueda esa Universidad festejar tan fausto acontecimientos.

Aprocecho esta oportunidad para expresar á V. S. el testimonio de la especial consideración con que soy suyo muy atento servidor.

El Secretario, JUAN CATALINA GARCIA.

OVIEDO

UNIVERSITÉ (1608)

En Oviedo, à 15 de Mayo de 1909.

Al Muy Ilustre Rector y Claustro de la Universidad de Ginebra :

Esta Universidad de Oviedo, vuestra hermana, que acaba de conmemorar el III Centenario de su vida academica, ha recibido con profunda gratitud la invitación afectuosa para acompañaros en las fiestas con que conmemorais el CCCL aniversario de vuestra fundación.

Por la época de la solemnidad y deberes ineludibles de este Profesorado no podrá acudir nuestra delegación à Ginebra; pero nos asociamos de corazón á vuestras fiestas y en espiritu estamos con vosotros.

Tened salud y dicha; y que la Verdad sea siempre vuestro ideal, prosiguiendo vuestra prestigiosa historia.

El Rector : Dr FERMIN CANELLA Y SECADES.

FRANCE

PARIS

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

(Télégramme.)

Ministre Instruction publique et des Beaux-Arts de France à M. Chodat, recteur de l'Université de Genève.

A l'occasion du quatrième centenaire de l'Université de Genève, je suis heureux, Monsieur le recteur, tant en mon nom qu'au nom du département que je dirige et des établissements qui en dépendent, d'envoyer un salut très cordial à votre glorieuse Université, à laquelle tant de liens précieux nous unissent dans le passé et dans le présent.

Je vous prie de dire à l'Université toute entière nos vœux affectueux pour sa prospérité toujours croissante, prospérité que lui assurent l'enseignement de ses maîtres, l'autorité de leurs travaux et le mérite de ses étudiants.

Gaston Doumergue.

INSTITUT DE FRANCE (1635, 1795)

Les Académies de l'Institut de France à l'Université de Genève.

A Messieurs les Membres de l'Illustre Université de Genève.

Messieurs,

Les Académies de l'Institut de France, en nous faisant l'honneur de nous confier l'agréable mission de les représenter aux fêtes jubilaires de

la fondation de l'Université de Genève, nous ont causé une grande joie. A maintes reprises, beaucoup d'entre nous ont visité votre belle ville, soit en simples touristes aimant également les merveilles de la nature, les souvenirs d'un grand passé, les progrès du temps présent, soit comme représentants tantôt du Gouvernement de la République française, tantôt de sociétés savantes, à des réunions qui ont laissé leurs traces dans l'histoire de la science. Et en jetant les yeux autour de nous, nous nous voyons environnés de tant d'amis qu'il nous semble que nous ne sommes pas étrangers parmi vous.

La situation admirable de Genève la désignait pour être l'une des capitales de l'Europe, et depuis le jour lointain où Helvètes du nord et Allobroges du sud se tendirent la main, à travers le vieux fleuve Rhône, son rôle a été considérable : au moyen âge, tandis que sa prospérité commerciale éclatait dans ces grandes foires qui prirent au XVme siècle le vaste développement que les ordonnances de Louis XI et l'extension du commerce maritime lui firent perdre au profit de Lyon, son importance politique était démontrée par les luttes acharnées que se livraient les évêques et les comtes de Genevois, pour s'assurer l'autorité dans votre ville. Comtes, puis ducs de Savoie furent pour Genève de redoutables voisins : grâce au dévouement d'hommes comme Philibert Berthelier, Besançon Hugues, François Bonivard, votre ville sut maintenir son indépendance, mère de la liberté d'où est sortie la Schola Genevensis, qui est l'ancêtre de l'Université : Post tenebras lux.

Au XVIme siècle, les humanités ont trouvé à Genève un terrain favorable de culture, et depuis lors les lettres latines et grecques n'ont cessé d'être l'objet des recherches d'hommes distingués, parmi lesquels nous comptons un de vos maîtres, M. Nicole, le savant traducteur de l'édit de l'empereur Léon le Sage, connu sous le nom de Livre du Préfet. L'Académie Française peut évoquer le souvenir de Jean-Jacques Rousseau et de Madame de Staël, qui ne lui appartinrent pas d'ailleurs ; l'Académie des Sciences célèbre la gloire de vos Candolle, de vos Boissier, de vos Saussure, de vos de La Rive, de vos Favre ; les Beaux-Arts revendiquent Pradier et Calame ; l'Académie des Sciences morales et politiques, Sismondi et le vénérable Ernest Naville, dont elle porte aujourd'hui le deuil ; l'Académie

des Inscriptions et Belles-Lettres salue parmi vous non seulement des humanistes distingués, mais aussi des Orientalistes dont le nom, connu du monde entier, est la gloire de votre ville; qu'il nous soit permis de citer M. Edouard Naville, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le savant égyptologue, éditeur du Livre des Morts et l'heureux explorateur des antiquités de la vallée du Nil, et M. Max Van Berchem, correspondant de cette Compagnie, l'un des premiers arabisants de notre époque, qui a entrepris et continue à diriger de la plus brillante manière la publication du grand recueil *Corpus Inscriptionum Arabicarum.*

A la ville de Genève, qui la première poussa un cri de détresse en faveur des malheureux blessés dans les armées en campagne, à vous Monsieur le Recteur, à vos Collègues, aux Etudiants de la noble Université de Genève, nous apportons le salut et les vœux de prospérité de l'une des doyennes des Sociétés savantes du monde, l'Institut de France tout entier.

Comte d'Haussonville, de l'Académie Française.
Henri Cordier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Michel Lévy, de l'Académie des Sciences.
Yves Delage, de l'Académie des Sciences.
Emile Boutroux, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

UNIVERSITÉ DE PARIS (XIIe siècle)

Paris, en Sorbonne, le 30 juin 1909.

L'Université de Paris à l'Université de Genève.

C'est toujours avec joie et comme une sœur aînée que l'Université de Paris s'associe aux fêtes solennelles par lesquelles les Universités des divers pays du monde commémorent leur naissance. Il n'en est guère, en effet, avec lesquelles, dans les siècles passés, elle n'ait entretenu des relations de confraternité.

Mais combien plus étroit est le lien qui l'unit à l'Université de Genève! Ce n'est pas seulement celui d'une langue commune, c'est surtout le fait

que le fondateur de l'Université de Genève, Jean Calvin, et son premier recteur, Théodore de Bèze, étaient tous deux Français, et que Calvin avait fait une partie de ses études à l'Université de Paris.

Si, par suite des circonstances tragiques du temps et grâce à l'hospitalité qu'elle donnait alors aux proscrits de tous les pays, non sans péril pour elle-même, Genève est devenue la seconde patrie de ces deux grands hommes, la France réclame cependant une part dans le grand œuvre qu'ils ont accompli et dans la lumière que leur génie a fait rayonner bien au-delà de votre cité.

Ce fut Calvin qui, en attirant autour de sa chaire un millier d'étudiants de tous pays, nous est-il dit, donna à la *Schola Genevensis* le caractère international qu'elle a conservé depuis quatre siècles et qui encore aujourd'hui lui maintient une physionomie incomparable. Vous avez été, vous êtes restés une école internationale par vos étudiants, et aussi par vos professeurs, au nombre desquels nous sommes heureux de compter presque toujours quelques-uns de nos compatriotes.

L'Université de Genève est inséparable de la République de Genève. C'est elle qui en a fait, non pas tant une Rome protestante, comme on le dit trop souvent, mais une ville libre, la plus ancienne des démocraties de l'Europe, et qui lui a inspiré l'énergie nécessaire pour garder son indépendance.

A ces grands hommes, dont la mémoire sera éternelle, à leurs successeurs qui, dans des temps plus récents, ont illustré l'enseignement dans tous les domaines, sciences, lettres, philosophie ; à ces institutions qui ont servi de modèle à tous les pays libres et des principes desquelles notre Déclaration des Droits de l'homme est elle-même pénétrée, l'Université de Paris apporte l'hommage le plus empressé. Elle souhaite à sa sœur de Genève un avenir digne de son passé.

Le Vice-Recteur, Président du Conseil de l'Université de Paris :

L. Liard.

COLLÈGE DE FRANCE ET SOCIÉTÉ ASIATIQUE

Chargé de représenter simultanément le Collège de France et la Société asiatique, je me suis rappelé que Renan, au moment où il mourut en 1892, était administrateur de l'un et président de l'autre. Qu'il me soit permis de placer sous l'égide de ce grand nom l'union fortuite qui rassemble aujourd'hui ces deux institutions. Je pourrais d'ailleurs trouver ici même une nouvelle raison pour justifier leur rapprochement : M. Edouard Naville, à qui la Société asiatique a été heureuse de décerner le titre de membre honoraire, n'est-il pas en même temps le savant qui a inauguré en 1905, au Collège de France, les Conférences Michonis par lesquelles le haut enseignement français ouvre ses chaires à des professeurs illustres de l'étranger ?

La Société asiatique, qui a pour domaine le plus vaste des continents et qui est un des plus anciens groupements philologiques puisqu'elle publie son Journal depuis 1822, s'est rendue avec empressement à vos fêtes ; l'invitation que vous lui avez adressée ne peut en effet que confirmer sa vieille réputation de savoir probe et étendu.

Le Collège de France a été fondé en 1530 par François I[er] ; « *omnia docet,* il enseigne tout », telle est sa fière devise, et, depuis bientôt quatre cents ans, il travaille par des recherches originales à faire progresser les connaissances humaines de tout ordre. Dans le long et glorieux défilé des corps savants qui sont venus saluer votre Université, le Collège de France porte un drapeau qui fut déjà maintes fois à l'honneur et qui sera toujours à la peine. Il vous apporte le témoignage de sa confraternité, car il sait trouver à Genève ce même esprit de libre examen, cette même ardeur passionnée à découvrir la vérité qui furent de tout temps sa force propre et sa raison d'être.

Edouard Chavannes, membre de l'Institut.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (1794; 1808)

Paris, 26 juin 1909.

L'Ecole Normale Supérieure à l'Université de Genève.

En invitant l'Ecole Normale supérieure à prendre part aux fêtes de son trois cent cinquantième anniversaire, l'Université de Genève s'est souvenue sans doute qu'un de ses derniers recteurs était venu demander l'achèvement de sa culture française à la discipline et à la vie normaliennes.

Nous vous en remercions. Peu de souvenirs nous sont plus agréables que celui du séjour au milieu de nous de M. le Professeur Bouvier, et je suis certain de répondre au sentiment de tous ses anciens camarades, en les associant à l'Ecole dans les félicitations qu'elle adresse aujourd'hui à l'Université de Genève.

Nulle part la beauté de la devise genevoise et la valeur humaine du passé que vous rappelez par ces fêtes ne peuvent être mieux senties que dans une École, fille de la Révolution, et dont un témoin de ses origines, l'illustre physicien Biot, a dit qu'elle fut comme une vaste colonne de lumière sortie tout à coup du pays désolé. Le flambeau que la Convention remit entre nos mains avait déjà passé par les vôtres.

Aussi est-ce avec joie que l'Ecole Normale joint son hommage à celui de l'Université de Paris, et vous souhaite comme elle un avenir digne de votre passé.

Le Directeur, E. Lavisse.

Le Sous-Directeur, Jules Tannery.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE FRANCE (1794)

Messieurs.

L'Ecole Polytechnique de France, que j'ai l'honneur de représenter, était naturellement appelée à figurer dans cette cérémonie.

C'est une veille amie de la Suisse ; car déjà en 1803 une Capitulation

établit que sur la présentation du Landammann de Suisse « 20 jeunes gens de l'Helvétie pouvaient être reçus à l'Ecole polytechnique de France après avoir subi les examens ».

Depuis lors, soit comme élèves internes soit comme auditeurs externes l'Ecole a reçu plus de soixante élèves de nationalité suisse. Actuellement encore, bien que le régime des Capitulations soit aboli depuis 1830, en vertu d'une loi de 1790, dite *loi de réintégration,* toute personne ayant pu prouver qu'elle descendait d'un Français expatrié pour cause de religion, peut être déclarée française, et apte en cette qualité à entrer à l'Ecole polytechnique. La France de la révolution de 1789 a tenu à manifester ainsi sa réprobation de l'odieuse révocation de l'Edit de Nantes.

Et c'est ainsi que nous pouvons conserver dans nos archives et au fond de nos cœurs le souvenir de plusieurs enfants de la Suisse, qui, après avoir suivi les cours de l'Ecole polytechnique, ont occupé et occupent encore un rang éminent dans la science, dans l'administration et dans l'armée.

C'est ainsi que nous nous glorifions de compter parmi les nôtres plusieurs membres de l'illustre famille des *de Saussure* dont l'un est en ce moment professeur dans votre Université ; *Sarasin* qui fut il n'y a pas longtemps encore colonel de votre armée fédérale ; *Aubert,* inspecteur général du Génie qui recueillit en 1871 les débris de l'armée de Bourbaki.

En remontant plus haut dans le 19me siècle, nous trouvons un membre de la famille *de la Rive,* le physicien *Soret,* le savant chimiste *Galissard de Marignac ;* l'éminent ingénieur du canton de Vaud *Pichard,* l'auteur du magnifique pont jeté sur le torrent du Flon.

Plus loin encore c'est *Rieu,* qui fit comme officier d'artillerie les campagnes de Napoléon Ier, et après avoir versé son sang pour la France, fut en Suisse Conseiller d'Etat et Syndic.

Et enfin, car il faut se borner, l'un de vos plus illustres compatriotes, entré à l'Ecole polytechnique de France en 1807, officier du Génie dans l'armée Française jusqu'en 1815, puis, rentré en Suisse, professeur de mathématiques remarquable, géodésien de premier ordre, auteur de cette carte de la Suisse considérée comme un chef-d'œuvre dans le monde entier, puis Général de votre armée fédérale, et à qui vous avez en souvenir de ses éminents services élevé une statue : j'ai nommé *le Général Dufour !*

Nous ne saurions oublier que de tels hommes sont venus parmi nous pour achever leurs études scientifiques, et qu'ils ont avec un dévouement admirable servi les deux pays voisins où s'est écoulée leur existence.

Et c'est pour rappeler ces souvenirs, qui nous sont chers, que je suis ici, et qu'au nom de l'Ecole polytechnique de France je suis chargé d'adresser à l'Université de Genève et à la Suisse toute entière un salut cordial et chaleureux.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES (1795)

Paris, le 5 Juillet 1909.

L'Ecole des Langues orientales de Paris à l'Université de Genève.

A Messieurs les Recteur et Professeurs de l'illustre Université de Genève.

Messieurs,

L'Administrateur et les Professeurs de l'Ecole des Langues orientales vivantes ont d'autant plus tenu à se faire représenter au jubilé de l'Université de Genève qu'ils savent que l'étude des langues orientales a toujours été en honneur parmi vous. Il ne s'agissait autrefois que de compléter les connaissances des théologiens, de leur fournir les moyens d'interpréter les textes bibliques; mais la nouvelle Université a des vues plus vastes. Elle peut se vanter de posséder dans son sein plusieurs orientalistes célèbres. C'est un honneur pour notre Ecole d'avoir compté parmi ses élèves un certain nombre d'hommes qui sont devenus en Suisse des maîtres écoutés. Nous n'oublions pas ces liens qui nous attachent à vous, et nous souhaitons de grand cœur à l'Université de Genève de continuer à croître et à se développer pour le plus grand profit de la science.

Le Délégué de l'Ecole des Langues orientales vivantes.

Emile Picot, membre de l'Institut.

MUSÉUM NATIONAL FRANÇAIS D'HISTOIRE NATURELLE
(1626)

Paris, le 7 juillet 1909.

Le Muséum National Français d'Histoire Naturelle à l'Université de Genève.

Messieurs,

Le Muséum d'Histoire Naturelle a tenu à honneur de s'associer à l'immense élan de sympathie que provoque dans le monde entier la célébration de votre Jubilé universitaire. Je suis profondément reconnaissant à mes collègues de m'avoir désigné pour être leur interprète auprès de vous dans l'expression de notre unanime admiration pour la glorieuse Cité de Genève qui, rehaussant par sa propre valeur les dons que la Nature lui avait prodigués, nous donne dans le cadre grandiose de ses montagnes, le spectacle des plus hautes cimes où l'intelligence et l'esprit aient jamais atteint.

Comme étudiant passionné de l'histoire naturelle de la Terre, je me bornerai à placer mon hommage sous l'égide des célèbres géologues dont Genève a été le berceau : — Saussure, de Luc, Favre, Pictet, Necker; mais je sais que toutes les branches du savoir humain pourraient évoquer pour leur compte une pléïade correspondante de grands hommes.

Et c'est pour cela que Votre Illustre Université est comme un phare, étincelant au milieu de l'Océan des Sciences.

Stanislas Meunier.

Au nom des Professeurs du Muséum :

Edmond Perrier, Directeur. Léon Vaillant, Assesseur.

H. Lecomte, Secrétaire.

Ph. Van Tieghem.	J. Costantin.
A. Chauveau.	Marcellin Boule.
A. Arnaud.	L. Joubin.
A. Lacroix.	Louis Mangin.
Nestor Gréhant.	E. Trouessart.
E. L. Bouvier.	Jean Becquerel.
L. Maquenne.	Verneau.

INSTITUT PASTEUR (1888)

L'Institut Pasteur a accepté avec empressement l'invitation de l'Université de Genève.

Il se joint aux Universités et aux Instituts scientifiques du monde entier pour lui apporter, à l'occasion du 350me anniversaire de sa fondation, ses souhaits de prospérité pour l'avenir et l'expression de son admiration la plus sincère pour le passé. L'Université de Genève a droit à la reconnaissance de tous à cause des services rendus à la science, par la pléïade d'hommes illustres, produit du sol Genevois, qui après avoir étudié dans votre Université, y sont devenus des maîtres ou ont été en France et ailleurs des professeurs éminents.

Une Université qui a formé des naturalistes comme Trembley, Bonnet, Vogt, Fol, des botanistes comme les de Candolle, des physiciens comme Bénédict de Saussure ou de la Rive, un chimiste comme Théodore de Saussure, des mathématiciens comme Sturm et Colladon, a le droit d'être fière de son passé et confiante dans l'avenir.

On se souvient toujours, dans notre Institut, de l'accueil enthousiaste que trouva Pasteur en 1882, à Genève : la ville amie, amie des bons comme des mauvais jours.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous et jusque dans les Conseils de notre Institut, plusieurs des vôtres et nous espérons que l'avenir ne pourra que resserrer les liens qui existent déjà.

Longue prospérité à l'Université de Genève.

Dr Roux. Elie Metchnikoff. Dr Borrel.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES (1868)

Le 8 juillet 1909.

L'Ecole pratique des Hautes Etudes à l'Université de Genève, 1559-1909.
Monsieur le Recteur, Messieurs les Membres du Sénat universitaire,
Messieurs les Professeurs,

Les Délégués de la jeune *Ecole pratique des Hautes Etudes* de Paris, sont heureux et fiers de se trouver associés aux représentants des corps enseignants les plus illustres et les plus vénérables, pour rendre hommage à l'*Université de Genève*, digne héritière et continuatrice des glorieuses traditions du Collège et Académie de Calvin. Cette grande institution genevoise a dû beaucoup à la France, puisque son fondateur, son premier recteur, plusieurs de ses meilleurs maîtres ont été des Français, et la France, à son tour, a profité plus qu'aucun autre pays du rayonnement de cet ardent foyer d'intelligence, de vertu et de liberté. Les échanges d'idées et la collaboration scientifique entre votre cité et la France sont toujours restés aussi actifs et aussi féconds que leurs relations politiques et commerciales.

Si notre Ecole a sa place marquée aujourd'hui à cette fête, elle ne le doit pas seulement au rôle important qu'elle a joué depuis quarante ans dans le haut enseignement français ; elle le doit aussi aux liens particuliers qui la rattachent à Genève et à son Université. C'est un Genevois, Charles Morel, qui a été le premier secrétaire de notre Ecole, où il enseignait l'épigraphie romaine. Des étudiants genevois n'ont jamais cessé de prendre part aux travaux de nos conférences, et parmi les professeurs qui m'écoutent, j'en vois plusieurs que nous avons eu le privilège de compter parmi nos meilleurs élèves, MM. De Crue, Oltramare, Bouvier, François. Il y a plus. Quelques-uns des membres les plus éminents de votre Université ont débuté dans l'enseignement à l'Ecole des Hautes Etudes, dont une des originalités consiste à n'exiger de ses maîtres ni de ses élèves aucune condition de grade ou de nationalité. M. Ferdinand de Saussure a été appelé à professer

chez nous au moment où, tout jeune encore, il ouvrait à la grammaire comparée des horizons nouveaux, et nous l'avons possédé dix ans avant de vous le donner. Deux de nos élèves genevois, MM. Jules Nicole et Ernest Muret, ont professé chez nous avant de devenir à Genève des maîtres de la philologie grecque et de la philologie romane.

A ces liens de collaboration et, si je puis dire, de parenté scientifique, vient s'en joindre un autre qui rattache l'activité de notre Ecole aux origines mêmes de votre Université. Sous la direction de M. Abel Lefranc, qui a naguère élucidé l'histoire de la jeunesse de Calvin et dissipé les calomnies dont on avait essayé de la ternir, notre Ecole entreprend de donner une édition critique de l'*Institution chrétienne,* qui sera également précieuse pour l'histoire de la langue française et pour l'histoire religieuse. Celle-ci tient d'ailleurs une grande place dans l'Ecole des Hautes Etudes, puisque à la section des Sciences historiques et philologiques est associée, depuis 1886, une section des Sciences religieuses, où ont enseigné Albert et Jean Réville et Auguste Sabatier, dont le souvenir est resté aussi vivant à Genève qu'à Paris. C'est au nom de nos deux sections des Sciences historiques et philologiques et des Sciences religieuses que j'apporte à l'Université de Genève l'hommage de notre admiration pour son glorieux passé et de nos vœux pour son avenir.

Gabriel Monod, Président.

JEAN CALVIN. Institution de la Religion chrestienne. Texte de la première édition française (1541), réimprimé sous la direction de Abel Lefranc, Directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, par Henri Chatelain, agrégé, docteur ès lettres et Jacques Pannier, pasteur, licencié ès lettres. — Paris, Champion, 1909.

Volume offert à l'Université de Genève, à l'occasion du 350me anniversaire de sa fondation : 1559-1909.

Dédicace signée par :

Abel Lefranc. Gabriel Monod.
Henri Chatelain. Jacques Pannier.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Paris, le 1er juillet 1909.

L'École d'anthropologie de Paris, fondée en 1876 grâce à l'initiative du savant illustre que fut Paul Broca, se fait représenter avec joie aux fêtes jubilaires de l'Université de Genève.

Elle est heureuse de s'associer aux hommages qui seront rendus à cette noble institution, aux vœux qui lui seront exprimés par les hautes Écoles du monde civilisé tout entier.

Née quelques années après la chute de l'Empire, au moment où la République prenait de plus en plus conscience de ses devoirs d'éducatrice ; au moment où, en particulier, s'affirmait avec une force irrésistible la nécessité du libre examen, non seulement dans toutes les directions de la pensée, dans toutes les branches du savoir, mais dans toutes les œuvres d'enseignement, l'Ecole d'anthropologie ne peut que se montrer fière d'être conviée à des fêtes destinées à célébrer la création d'une Université qui s'est toujours fidèlement inspirée de ces principes.

Elle se rappelle, en effet, que l'Université de Genève est fille de la réforme et que les réformateurs du XVIe siècle voulurent que votre grande Ecole reposât avant tout sur la conscience libérée. *Post tenebras lux,* n'est-ce pas là votre devise ?

Nous nous rappelons également l'éclatant passé scientifique de votre cité ; et si l'anthropologie n'a eu jusqu'ici parmi vos savants et vos professeurs de très nombreux représentants, quelques-uns d'entre eux, toutefois, qui furent des nôtres et par leurs amitiés et par leurs travaux, ne sauraient être oubliés de nous en ce jour. Il nous plaît d'évoquer ici la mémoire d'Hippolyte Gosse, l'un des premiers savants qui défendirent la réalité des découvertes de Boucher de Perthes ; la mémoire de ce maître incomparable, si plein de puissance et d'ardeur, Carl Vogt, dont plusieurs d'entre nous furent les amis ou les disciples. D'autres, plus jeunes, sont venus depuis : ils maintiendront solides les liens qui nous unissent.

L'École d'anthropologie de Paris prie l'Université de Genève, son illustre aînée, d'accepter ses souhaits de longue vie et de prospérité. Qu'elle poursuive, qu'elle se développe toujours dans les voies glorieuses qu'elle a parcourues, pour le plus grand bien de la science et de la liberté !

Le Directeur de l'École,
Dr H. Thulié.

FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

Paris, 8 juillet 1909.

Monsieur le Recteur,

Je viens, au nom de la Faculté protestante de Paris, vous apporter nos félicitations et nos vœux pour le 350me anniversaire de la fondation de votre Académie. Notre Faculté, héritière de l'ancienne Faculté française de théologie de Strasbourg, ne saurait oublier les liens séculaires qui unissaient celle-ci à Genève. C'est à Strasbourg que Calvin connut Jean Sturm et lui emprunta les principes de la pédagogie moderne et qu'il apprécia la valeur du chant sacré.

Plus tard, c'est l'Académie de Genève qui forma, pour les Eglises réformées sous la croix ou dans le désert, des pasteurs instruits et des théologiens, qui les maintinrent envers et contre tous. Je me souviens moi-même que c'est ici que j'ai étudié les sciences naturelles et la théologie sous des maîtres éminents qui s'appelaient Plantamour et Vogt, Ch. Chastel et Aug. Bouvier, D. Munier et Oltramare. C'est à Genève que j'ai appris à connaître une République libérale et tolérante.

C'est à tous ces titres que je vous offre ce message de reconnaissance et que nous formons des vœux sincères pour votre accroissement et le succès de vos travaux. « Vivat, crescat, floreat Schola Genevensis. »

Gaston Bonet-Maury.

ALGER

ÉCOLE DES LETTRES

(Télégramme.)

Recteur Université Genève.

Ecole Lettres Alger envoie salut cordial et vives félicitations pour jubilé universitaire.

BASSET.

ANNECY

Annecy, le 10 juillet 1909.

La Société florimontane d'Annecy, héritière de la tradition intellectuelle de l'Académie fondée à Annecy en 1606, en commémoration des Fêtes jubilaires de 1909, adresse le témoignage de sa très respectueuse sympathie et de son admiration à la très Noble et très Illustre Université de Genève, qui depuis plus de trois siècles entretient inextinguible le foyer de la haute culture littéraire et scientifique. Qu'elle vive, dans le lointain avenir, pour le plus grand bien de la civilisation et pour la gloire de la pensée humaine !

Le Président : CH. BUTTIN. Le Secrétaire : MARC LE ROUX.

BESANÇON

UNIVERSITÉ DE BESANÇON (1442-1691)

Juillet 1909.

L'Université de Besançon à l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Membres du Sénat.

Le Conseil de l'Université de Besançon et son Président vous adressent tous leurs remerciements pour l'honneur que vous avez bien voulu leur

faire en les invitant à prendre part aux cérémonies de la Commémoration du 350me anniversaire de la Fondation de votre Université.

Ils savent quel accueil conforme aux généreuses traditions d'hospitalité de votre noble pays est réservé à leurs délégués, et ils vous en expriment à l'avance tous leurs remerciements.

Ils vous félicitent de votre brillant passé, des trois siècles et demi de splendeur et de services rendus à la science et à l'humanité; et, en vous assurant de leurs sentiments de sympathie et de haute confraternité scientifique, ils vous prient d'agréer les vœux ardents et sincères qu'ils forment pour l'heureux accomplissement de vos glorieuses destinées.

Le Recteur, président du Conseil de l'Université : Padé.

BORDEAUX

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (1441)

Bordeaux, le 1er juillet 1909.

L'Université de Bordeaux à l'Université de Genève.

L'Université de Bordeaux, répondant à l'invitation de l'Université de Genève, a chargé deux de ses membres de la représenter aux fêtes du Jubilé de 1909, mais elle assiste tout entière par la pensée et par le cœur à cette solennelle manifestation.

Les Universités françaises ne peuvent oublier que les fondateurs de l'Université de Genève sont au premier rang parmi les plus grands et les plus glorieux des enfants de la France et que depuis trois siècles et demi les maîtres éminents qui se sont succédé dans ses chaires, ont rendu d'inestimables services à la cause commune de la science et de la civilisation. Elle songent, avec une pieuse reconnaissance, à la généreuse hospitalité accordée, dans les jours difficiles, par la grande Ecole genevoise à des maîtres français condamnés au silence ou à l'exil. Bordeaux, plus peut-être qu'aucune autre ville de France, a de tout temps entretenu avec Genève des relations amicales de toute nature.

C'est pourquoi l'Université de Bordeaux considère comme un honneur, un devoir et un plaisir d'adresser, de l'autre bord de la terre française, à l'Université de Genève, ses cordiales félicitations et son salut fraternel.

Le Recteur, président du Conseil de l'Université : R. THAMIN.

GRENOBLE

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE (1339)

L'Université de Grenoble s'est fait un devoir de s'associer aux fêtes par lesquelles vous célébrez le jubilé de votre Université plus de trois fois centenaire.

Elle s'est souvenue de sa devise : « *Veritas liberabit* »; pour la recherche de la vérité, les frontières nationales s'effacent; devant le but commun que poursuivent au pied des Alpes et dans deux régions de culture française nos deux Universités voisines, les différences d'Ecoles doivent disparaître.

Nous savons que, bien qu'ayant payé son tribut à l'intolérance du passé, Genève, l'Eleutheropolis de Théodore de Bèze, a été « la première place forte de la Liberté dans les temps modernes »; l'Ecole fondée par Calvin est devenue avec de Bèze un centre de culture internationale.

Puisse ce foyer de lumière, que depuis trois cents ans vous avez mis tous vos efforts à ne pas laisser éteindre, éclairer toujours plus vivement le monde intellectuel, et l'avenir de votre Université être digne de son glorieux passé.

L'Université dauphinoise salue en vous tous les grands noms qui ont illustré la science mondiale et le haut enseignement genevois; elle rend hommage à la Cité fameuse qui a su attirer autour de ses Maîtres des étudiants venus de tous les points du globe.

Au nom du Conseil de l'Université de Grenoble :

W. KILIAN, correspondant de l'Institut de France.

LYON

UNIVERSITÉ DE LYON (1808)

Lyon, le 26 mars 1909.

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université de Lyon, à Monsieur le Recteur de l'Université de Genève.

L'Université de Lyon est heureuse de porter à l'Université de Genève ses félicitations et ses vœux pour la commémoration solennelle à laquelle elle veut bien la convier.

Ce n'est pas la première fois que la vallée du Rhône aura servi de chemin, entre la République genevoise et la cité lyonnaise, à ces échanges intellectuels et moraux, plus impondérables que les importations économiques, et qui n'en constituent pas moins, entre les centres de culture, le réseau d'une vaste solidarité.

Comment oublierait-on dans la grande ville française la plus voisine de Genève, que c'est de France que sont sortis, au premier rang de tant d'hommes qui trouvèrent accueil au bord de votre lac, le fondateur et le premier recteur de cette Académie dont votre Université est issue? Combien de vos compatriotes, en revanche, qui cherchaient en France un nouveau champ d'activité, firent de Lyon leur première étape! Et qui saurait dire quels subtils, quels mystérieux courants, dans les sciences médicales et la géologie aussi bien qu'en matière de psychologie religieuse et de sociologie, ne cessent de se produire entre deux villes, dont l'une a toujours été comme un boulevard extrême des civilisations du Nord, dont l'autre est peut-être le point le plus avancé où se sont condensés des afflux issus du Midi!

L'Université de Genève nous apparaît comme une école de libre recherche dans un pays de libres institutions politiques; après avoir été, en son âge héroïque, un séminaire de théologie, elle s'est adaptée à l'évo-

lution moderne jusqu'à devenir le couronnement et la parure d'une démocratie. Cette souplesse dans la durée est la meilleure garantie de la longue prospérité que lui souhaite la plus proche d'elle de toutes ses émules étrangères.

JOUBIN.

MONTAUBAN

FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

Montauban, le 10 juillet 1909.

La Faculté libre de Théologie protestante de Montauban, à l'Université de Genève.

Parmi les écoles qui ont tenu à honneur de participer aux fêtes de ce jubilé, la Faculté libre de Théologie protestante de Montauban est certainement une des plus modestes. Et, cependant, elle apporte un hommage caractéristique à un double point de vue.

Dernière héritière directe des anciennes Académies du XVIe siècle, elle présente dans son histoire comme le résumé de toute l'histoire des Huguenots de France : persécutée au milieu des préparatifs de la Révocation, supprimée à la Révocation elle-même, rétablie au commencement du XIXe siècle, séparée de l'Etat il y a trois ans.

Et cependant, son siège est encore dans l'Eglise, qui a eu pour fondateurs deux pasteurs, Jean Constant et Martin Tachard, élèves immédiats de Calvin et de son Académie. Martin Tachard mourut martyr sur un gibet, à Toulouse, en 1567.

A ce double titre, l'Ecole libre de Théologie protestante de Montauban, notre Ecole française de Théologie, qui, parmi ses quatre derniers doyens, a compté deux élèves de l'Académie de Genève, est heureuse de présenter ses vœux à l'Ecole fondée par le grand Théologien français.

Au nom du Conseil de la Faculté, le doyen : E. DOUMERGUE.

MONTPELLIER

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER (1181 ; 1289)

Montpellier, le 25 mai 1905.

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

A l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université (1559-1909), l'Université de Montpellier se fait un devoir, et ce lui est une joie, d'adresser ses hommages, ses félicitations et ses vœux à l'Université de Genève.

Aux confins des peuples et des langues de l'Occident, le flambeau allumé par vos pères au foyer de la Renaissance n'a cessé de répandre au loin son éclat sur ceux qui avaient soif de lumière, de science et de liberté. Aux hommes qui refusaient d'incliner leur pensée devant la force, votre patrie a fait une patrie nouvelle. De tous les points de l'Europe ils sont venus vous demander un asile ; de ces hommes de volonté droite et de foi ardente, vous avez fait des citoyens de la libre Genève. Leur gratitude vous en a récompensés : leur science, leur amour et leur vigilance ont fait de votre République naissante la première forteresse de la liberté dans les temps modernes.

Parmi ces bourgeois qui ont fait la force et la gloire de Genève, beaucoup étaient partis de France. Les de Candolle, fuyant l'intolérance, vous étaient venus de Provence. L'un d'eux, élevé par vous, nous donna des années de labeur fécond et une part de gloire. Auguste-Pyrame de Candolle, l'émule de Cuvier, occupa brillamment deux chaires de nos Facultés, et dirigea notre Université avec sagesse dans des temps difficiles.

L'amour de la patrie genevoise vous l'a rendu. Son souvenir se perpétue dans les œuvres qu'il a créées, et ceux qui lui succèdent ont recueilli avec reconnaissance l'héritage scientifique qu'il leur a laissé.

Le Recteur, président du Conseil de l'Université : Ant. Benoist.

Le Professeur délégué : Ch. Flahault.

RENNES

UNIVERSITÉ DE RENNES (1808)

L'Université de Rennes à l'Université de Genève.

La jeune Université de Rennes adresse à l'antique Université de Genève ses cordiales félicitations à l'occasion de la célébration du trois cent cinquantième anniversaire de sa fondation et y joint ses vœux les plus sincères pour sa prospérité et son développement dans l'avenir. Située dans la lointaine Armorique, l'Université de Rennes salue dans l'Université de Genève la sentinelle avancée du monde gallo-roman et la gardienne vigilante d'une culture séculaire reposant sur la libre recherche de la vérité.

Rien ne nous divise, si ce n'est la distance, que la science réduit tous les jours : le nom même de Genève suffit à attester qu'il y a deux mille ans, comme aujourd'hui, une même langue, celtique celle-là, résonnait sur les bords du majestueux Léman et ceux de notre modeste Vilaine; aussi espérons-nous qu'un jour des relations plus fréquentes s'établiront entre nos deux Universités : nos étudiants apprendront, pour leur plus grand profit, le chemin de vos montagnes, et peut-être les vôtres se sentiront-ils attirés vers les rivages tourmentés de notre péninsule, battus sans relâche par les flots de l'Océan.

Ils n'ont pas à craindre les obstacles que le génie d'un César sema sur les pas des anciens Helvètes en marche vers des rivages voisins des nôtres et ils peuvent être assurés d'un cordial accueil dans notre paisible et studieuse cité de Rennes, centre intellectuel d'une province populeuse, autonome encore il y a à peine plus de cent ans, et qui se distingue encore de toutes les autres provinces françaises par des traits caractéristiques, et

notamment par la persistance du celtique d'origine insulaire, qui est resté la langue d'une partie considérable de sa population.

Longue vie et prospérité à l'Université de Genève !

J. Seunes,
Professeur de Géologie et de Minéralogie à la Faculté des Sciences de Rennes.

G. Loth,
Doyen de la Faculté des Lettres, Correspondant de l'Institut ;
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique ;
Docteur, honoris causa, de l'Université de Glascow.

THONON

ACADÉMIE CHABLAISIENNE

Thonon, le 9 juillet 1909.

A Monsieur le Recteur de l'Université de Genève.

Il est écrit dans votre Registre du Conseil que « le 16 janvier 1475 les députés de Thonon venaient annoncer que les arbalétriers que leur ville était obligée de bailler à Genève dans ses nécessités, étaient prêts à partir ».

Ce témoignage d'une antique alliance conclue directement par les citoyens, avant toute organisation municipale, est précieux ; il n'est pas pour nous étonner.

Ni la plume des diplomates ni l'épée des conquérants ne suffisent à rompre certaines solidarités issues de la race, entretenues par la langue, éprouvées par des siècles de relations journalières ; elles peuvent les obliger à évoluer, mais c'est tout, car leur raison d'être est plus haute : les morts sous une autre forme revivent.

En acceptant l'honneur fait à notre modeste société, nous ne nous faisons aucune illusion sur nos mérites et l'attribuons avant tout à ces

causes lointaines manifestées si souvent au cours des siècles et qui font que nous ne serons jamais étrangers les uns aux autres.

C'est à ce titre que, répondant à votre appel, nous osons joindre notre voix aux félicitations et aux hommages rendus à la glorieuse Université de Genève par toutes les Universités du monde.

Jacques Dubouloz,
Président du Tribunal civil,
Ancien Président de l'Académie Chablaisienne,
Délégué aux fêtes du Jubilé de 1909.

GRANDE BRETAGNE ET EMPIRE BRITANNIQUE

ANGLETERRE

CAMBRIDGE

UNIVERSITY OF CAMBRIDGE (XIII[e] siècle)

Universitati Genevensi S. P. D. Universitas Cantabrigiensis.

Pergratum nobis est, viri doctissimi, quod non modo annum quadringentesimum conditoris vestri insignis a natali die, sed etiam annum trecentesimum quinquagesimum doctrinae sedis vestrae ab origine feliciter exactum, propediem estis celebraturi. Seminarium autem illud antiquum, a conditore vestro propterea constitutum, ut urbis vestrae iuventus bonis artibus et disciplinis domi potissimum erudiretur, postea per annos plurimos virorum doctorum, virorum piorum multitudini magnae, religionis ergo patria procul exsulanti, asylum tutum et securum praebuit. Quo factum est, ut in urbe vestra hospitali philosophiam et philologiam eodem in saeculo profiterentur, philologorum par nobile illud, Josephus Scaliger et Isaacus

Casaubon. Vestris vero e civibus olim nobis fama noti sunt Academiae vestrae professores illi illustrissimi, rerum naturae investigatores indefessi, Horatius Benedictus de Saussure et Augustinus de Candolle. Deinde, abhinc annos sex et triginta, Academia vestra antiqua Universitatis nomen novum adepta atque aedificiorum splendidorum amplitudine exaucta, (ut inter omnes constat) etiam gloriae spatium novum ingressa est. Nunc denique, inter tot studia recentiora a vobis feliciter exculta, ne litterarum quidem antiquarum in Aegypto repertarum relliquias neglexistis. Ad Universitatem igitur doctrina tam varia exornatam Procancellarium nostrum legatum nostrum libenter mittimus, qui in urbe vestra, hospitii iure cum Britannis iam dudum coniunctissima, sine dubio ea qua par est dignitate Universitatis nostrae personam sustinebit. Valete.

Datum Cantabrigiae Mensis Aprilis die XXIX° A. S. M CM IX°.

NEWNHAM COLLEGE (1870; 1873)

June, 29, 1909.

To the Rector of the University of Geneva.

Sir,

I write on behalf of Newnham College to say, with great regret, that the delegate, who, we had hoped would represent us at the Commemoration of the University of Geneva is ill, and cannot be present, and at this late time, we are not able to supply her place. She is one of our most distinguished Students and would greatly have appreciated the honour of taking part in your Celebration.

It is a gratification to us that you invite Colleges for women to take part in this, and it is in accord with the liberal spirit which the Swiss Universities have so long shown to women.

May I again offer our congratulations and our sympathy, which we do not the less feel because we are disappointed of expressing them through a delegate.

I have the honour to be Yours faithfully,

M. G. Kennedy, Member of Council.

DURHAM

DURHAM UNIVERSITY (1833)

Universitati Genevensi Universitas Dunelmensis S. P. D.

Trecenti et quinquaginta jam sunt anni ex quo exules nostri, saeviente tum regina, per quinquennium profugi apud urbes Helveticas tutissimum invenerunt asylum. Tandem, cum regnum feliciter affectasset Elizabetha, domum reversi, quanto inter Alpes hospitio amicitiaque accepti essent, grato animo nunquam non praedicabant. Plures, artiore vobiscum necessitudine conjuncta, quae de Geneva, de Basilia, de Tiguro reportaverant, vita factis moribus in lucem proferebant. Hodie post quattuor fere saecula, sedatis jamdudum majorum inter se controversiis, fas est nobis propalam eloqui Calvinum vestrum Anglorum in Britannia permultos, alios deinde Oceano dissociatos, spiritu suo in omne aevum instituisse. Quid autem opus est singula referre? Nonne tota Ecclesia per orbem terrarum tanti viri vestigia fatetur?

Haec si serius fortasse, agnoscimus certe. Delegavimus igitur, qui vobis eadem et ipse coram testetur, Henricum Gee, virum eruditum, collegam amicissimum, Collegii Universitatis nostrae in Arce Dunelmensi Magistrum, Sacrae Paginae apud Dunelmenses, Oxonienses, Aberdonenses Professorem.

Gratulamur denique vobis solennia ista rite concelebrantibus, Deum Optimum Maximum implorantes, ut Academiam Genevensem bonas litteras fideliter excolentem patrocinio suo semper dignetur.

Kal. Quinct. A. D. MCMIX°.

LIVERPOOL

UNIVERSITY OF LIVERPOOL (1881; 1903)

Scholae Genevensi Universitas Lyrpulensis S. P. D.

Quod Universitatem nostram, quae in hoc genere institutionum natu sit minima, in nataliciis vestris celebrandis interesse voluistis, id sane nobis periucundum est; et ut aetate quidem ita non benevolentia impares cum senioribus recentiores consociamur.

Rempublicam vestram, tam libertatis propugnatorem quam sapientiae perfugium, grato animo contemplamur; et si quid inter vos vel litterarum vel naturae studiis profuerit idem nobis adiumento fuisse cognovimus; et quod imitemur vestra intuentes facta excepimus. Alpinorum culmina montium, nubibus et nive condita, omnibus exemplo exstiterunt quam arduum sit ad doctrinae sedes editas permanare, et quam insignis inde sit prospectus summa rerum adeptis. Veritas etiam quibus perluceat modis splendor ipse lacus pedibus subiecti vestris planissime demonstrat.

Necnon illustres viri, quos plurimos ornamentum suis alienis exemplar genuistis, studium et admirationem nostram movent. Quorum in numero Johannem Calvinum praecipuum fuisse confitemur; ut enim doctrinae rationes recusemus, ita mores et disciplinam hominis libentius veneramur, quippe qui Scholam Genevensem quasi lucis fontem instituerit. Itaque et ipsius ingenium et beneficia erga posteros hodie celebrantium nos quoque in numero esse gratulamur.

Dabamus Kal. Jul.

Univ. Lyrp. Vice-Cancellarius : A. W. W. Dale.

LONDRES

UNIVERSITY OF LONDON (1836)

Universitas Londiniensis Scholae Genevensi, S. P. D.

E litteris vestris summo gaudio accepimus vos consilium iniisse simul fundatorem Scholae Genevensis Johannem Calvinum quadringentos abhinc annos natum, simul Universitatem ipsam quinquagesimo fundatoris anno inauguratam festis solemnibus celebrandi.

Quae « post tenebras lux » per totum terrarum orbem illo tempore diffusa est, seu religionem seu litteras humaniores seu naturae scientiam contemplamur, ea cum vestra Universitate et cum fundatore vestro arctissime coniuncta est. Juvat etiam meminisse quomodo Scholae vestrae insignia apud nostrates sacrorum ministros olim innotuerint. Quam necessitatem, mutuis officiis prolatam, nuper redintegratam esse laetamur, cum unus e professoribus vestris cum nostratibus antiquitatis studiosis est consociatus.

Adlegavimus virum reverendum atque doctissimum Arturum Cayley Headlam, S. T. P., Collegio Regali in nostra Universitate praefectum, qui vestrae Universitati non modo exemplorum memoriam antiquorum sed etiam praesentem litterarum et scientiae cultum gratuletur, atque vota pro Scholae Genevensis felicitate suscipiat.

Dabamus Londini die vicesimo Mensis Junii Anno Salutis M DCCCC IX.

Archibaldus, Comes de Rosebery, Cancellarius.

Michæas Johannes Muller Hill, Pro-Cancellarius.

Eduardus Henricus Busk, Praeses Graduatorum Convocatorum.

Henricus Alexander Miers, Praefectus.

KINGS COLLEGE (1830)

Collegium Regium apud Londinienses Universitati Genevensi, S. P. D.

Academiam Genevensem illustrissimam, Musarum sanctarum curam eximiam, artibus omnibus scientiisque ornatam, nos e Collegio Regio apud Londinienses academici salutamus, vobisque, viri clarissimi, felicitatem domus antiquae post tot saecula adhuc florentioris sollemni more sacrorum celebraturis gratulamur.

Amice facitis quod legatum a nobis mitti voluistis qui ludis istis saecularibus intersit et caritatem nostram erga vos praesens commendet. Cuius benevolentiae memores, virum haud prorsus, ut speramus, vestra amplitudine indignum, Arturum Cayleium Headlam, S. T. P., Praefectum Collegi nostri dilectum, tanto muneri adlegavimus. Et felix ille qui gaudia ista inter tot amoenitates locorum lacum, clivos, urbem venustam, tamquam in scaena splendida coram oculis agenda contemplabitur. Nos vel suaviorem gloriae imaginem mente perceptam habemus, cum eos recordemur quorum vita mores sermones Academiam Genevensem laudibus cumulaverint. Vestri enim sunt Stephani illi qui cum ipsi in eruditione et doctrina multum diuque sint versati, sapientiam antiquorum typis mandaverunt, eaque arte cuius pulcherrima reliquerunt documenta largiorem studiosis litterarum proficiendi facultatem volgaverunt. Tum de Henrici Stephani claro genero Isaaco Casaubono quid dicamus? Eum amantissimo animi affectu certe observemus, sive vester sive etiam noster esse videatur. A Genevensi enim disciplina profectus diligentiae probitatis principia egregiae ducebat. Idem apud nos cum quasi asylum et portum e turbulentis illius aetatis fluctibus invenisset, quam dulci necessitate et familiaritate cum Anglorum optimo quoque usus est, quam praestans exemplum industriae integritatis atque erga Deum pietatis in posterum tradidit, quam vivida vi ingeni totam vitam illustravit umbratilem!

Ast inter tot et tanta nomina, Salnieri, Cordieri, dein Theodori Bezae, qui litterarum sacrarum et politioris humanitatis tamquam lumen exstat,

ceteraque, quae dicere longum est celeberrima, unum illum Johannem Calvinum, vestrae dignitatis conditorem, laudibus decet efferre summis. Annos CCCC abhinc natus strenuam apud Gallos suos iuventutem exercebat. Dein apud vos pro libertate certamen cum maxime ineuntes tamquam rei publicae receptus propugnator, postea ut superbia quadam tanti viri stomachabamini, ita ipse firmitatem vestri animi noluit ferre. Quod discidium postquam consiliis melioribus sartum erat, Genevam rediit, unde per reliquum vitae spatium lucem per orbem terrarum ingeni sui fudit. Neque vero mens tanta, planis tritisque cogitationis limitibus contenta, commenticia quadam indulgentia lites sapientium componere instituit. Immo condicionem generis humani demissam, secreta fatorum divinorum obscura, ille religione strictus austera considerare ausus est. In posterum sane reliquerit ita ambiguum doctrinae incrementum ut quidam eam quasi reverentiam crudelius sint interpretati. Certe eorum praeceps opinio pudorem magistri minime tollit. Reminiscamur potius amorem illum tenerum et immensum quo penitus ardens idemque invicta Dei constantia fretus spinosiores veritatis vias instabat, dum tot et tam miseris mortalibus pro vita ipsa, id quod unice cernebat, dimicantibus salutem certiorem adferre posset. Recordemur etiam quam subtili animi acumine sacrosancta fidei nostrae monumenta exposuerit, ipsamque scriptorum mentem longa saeculorum consuetudine iam evanescentem revocare conatus sit, denique quam lucida oratione sua lectores omnes adhuc delectet.

Talem virum memoria sempiterna dignum vos Genevenses propria pietate nunc cum maxime colitis, iusta admiratione prosequimur, Deum Optimum Maximum pie sancteque venerati ut si quid in veritate indaganda erraverit suo tempore corrigere, si quid recte effecerit firmare augere propagare, denique universae plebis suae desideria in se unum convertendo pacis et societatis felicitate perfectae maturius explere dignetur.

Dabamus Londini Pridie Kal. Jul. A. S. M CM IX.

ST. BARTHOLOMEW'S HOSPITAL AND COLLEGE

July 1909.

St. Bartholomew's Hospital and College send heartfelt greetings and wishes for long prosperity to the University of Geneva on the occasion of its three hundred and fiftieth Anniversary.

Geo E. Gask, F. R. C. S., Warden of the College.

ROYAL SOCIETY (1645)

17th June 1909.

The President, Council, and Fellows of the Royal Society of London, for Promoting Natural knowledge send greetings to the University of Geneva on the occasion of the Three Hundred and Fiftieth Anniversary of the foundation of the University.

The Royal Society welcomes this opportunity of joining with kindred Societies and Institutions to do honour to a University that has rendered high service to the advancement of knowledge, and whose beneficent influence in the cause of learning, far from being limited to the confines of the Republic, has in critical times pervaded the countries of Europe. The University's roll of honour is rich in the names of men who have profoundly influenced the progress of learning. John Calvin, the founder of the University of Geneva, stands out in history as statesman, scholar, and theologian. At a period of great intellectual ferment in Europe, Geneva soon became a centre to which scholars flocked from all parts of the continent, and especially from Great Britain. Among the earlier Professors Andrew Melville, whose zeal made afterwards so deep an impression upon Scottish University life, and Henry Scrymgeour of Dundee, appear alongside of Joseph Scaliger and Casaubon. In later years names such as Charles Bonnet, Gabriel Cramer, Jean Jallabert, Abraham Trembley, Jean-André

De Luc, George-Louis Le Sage, Horace-Bénédict de Saussure, Augustin-Pyramus de Candolle, Marc-Auguste Pictet, Simon L'Huilier, Théodore Tronchin, Pierre Prevost, Théodore de Saussure, Auguste de la Rive, Alexandre Marcet, Jacques-Charles-François Sturm, Alphonse de Candolle, Jean-Charles Galissard de Marignac, all of whom the Royal Society is proud to have enrolled as Members, testify to the remarkable scientific epoch inaugurated at Geneva in the latter half of the eighteenth century. Nor can the Society forget that it was at Geneva, and by one of her most distinguished sons, Gustave de la Rive, that notice was first directed on the Continent of Europe to the brilliant promise of a man whose name will ever stand forth pre-eminent among the founders of modern Science, Michael Faraday. There also the remains of an illustrious President of our Society, Humphry Davy, found their resting place.

The Royal Society desires now to commemorate the fame which the University of Geneva has achieved during three hundred and fifty years, and to record the hope that an equally glorious career may be in store for the University in the coming centuries.

Signed and sealed on behalf of the Royal Society :

Arch. Geikie, President.

THE LINNEAN SOCIETY (1788)

The Linnean Society of London in tendering its cordial greeting to the University of Geneva on the Three Hundred and Fiftieth Anniversary of its foundation, desires to associate itself with the other learned Societies and Universities in conveying its sincere congratulations on an occasion which may well be a source of pride to the University.

The line is long of distinguished men who have held Chairs in the University of Geneva, or owe to her their Academic training; their achievements have reflected honour on their Alma Mater. A close link unites this Society and the Delegate, Monsieur Casimir De Candolle, who will present this address, since his father and grandfather were also Foreign Members.

That the University of Geneva may flourish in the future as she has done in the past is the sincere desire of the Linnean Society of London, whose Common Seal is affixed, this Third Day of June in the year 1909.

D. H. Scott, President.

Arthur Wendy, Otto Stapf, Daydon Jackson, Secretaries.

ROYAL ASIATIC SOCIETY (1834)

To the University of Geneva on the celebration of its Three hundred and Fiftieth Anniversary. An Address of Congratulation from the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland.

For the second time I have the honour to represent the Royal Asiatic Society here in Geneva on an historic occasion.

The first time was when 15 years ago this city gathered together a brilliant reunion of Oriental scholars by inviting the Tenth International Congress of Orientalists to meet within the walls of this University.

Againto-day when the whole world desires to congratulate the University of Geneva on the celebration of its 350th anniversary.

For us, who represent the East, this gathering is full of deepest interest and significance, for Geneva, through her sons, has done much to spread the knowledge of the East.

Calvin the founder of the Academy, whom we honour to-day was the first of the distinguished band of Orientalists whose Alma Mater has been Geneva. Though not perhaps a Hebrew scholar himself of the first rank yet his commentaries and interpretation of the Bible prove him to have been a careful student, and to his interest in the study of Hebrew in the Academy that he founded do we owe the later band of Hebrew scholars Chevalier, Bertram, the two Le Clercs and Turrettini.

In Oriental numismatics the name of Frederic Soret is honoured throughout the numismatic world, and the Arabic language and literature is represented by de Sacy.

To come down to our own times the late Dr Rieu for so many years

keeper of the Oriental Department in the British Museum was a native of Geneva and Geneva is proud to reckon among her sons the man who has done more than any one else in the field of Egyptology, I mean Edouard Naville whom the Royal Asiatic Society is proud to reckon amongst its Honorary Members. To him we owe the unravelling of the history of the great civilization of that ancient country of Egypt and her relations with the other great nations of the past, and to him the Oriental world owes a debt of gratitude for the treasures of knowledge that his unremitting labours have brought to the light of day from the buried past.

I bring to-day the heartiest greetings and felicitations from the Royal Asiatic Society with the assurance of the deep interest it takes in your grand University and its warmest hopes that the future may have in store for it, successes as brilliant as those which it has achieved in the past.

REAY, President.

ROYAL INSTITUTE OF PUBLIC HEALTH (1886)

To, the President of the Department of Public Instruction, the Rector, and the Senate of the University of Geneva.

We, the President, Vice-Presidents, Principal and Council on behalf of the Fellows and Members of the Royal Institute of Public Health, desire most cordially and sincerely to congratulate the University of Geneva upon the Celebration of the Three Hundredth and Fiftieth Anniversary of its foundation by Calvin of immortal memory.

It is impossible to estimate the enormous influence for good which the educational work of the University has exercised during the centuries of its existence upon the whole civilised world, and more particularly upon Switzerland.

The ever enlightened policy of the University and the eminence of its Professors have largely contributed to this great and beneficial influence, and have engendered in the Graduates feelings of admiration and affection for the University, which can never be effaced, while the prominent posi-

tions attained by many of the Graduates, in the State, the Church, and in many private avocations, demonstrate the value of the training received by them in their Alma Mater.

The Royal Institute of Public Health would further venture to record its high appreciation of the valuable services rendered by the University to the community, by its scientific work in connection with the Faculty of Medicine, since its establishment in 1876.

The Royal Institute of Public Health rejoices to see that the University of Geneva, though crowned with the venerable dignity of age, retains the freshness and energy of youth, and it expresses the earnest hope that the great services rendered in the past by the University, in the various departments of its work, may be continued and maintained throughout succeeding generations.

Given under the Common Seal of the Royal Institute of Public Health this 24[th] day of June, One thousand nine hundred and nine.

William R. Smith, M. D., D. Sc., F. R. S. Ed., Principal.
James Cantlie, M. A., M. B., Hon. Secretary.
Alfred J. Williams, Secretary.

BRITISH MUSEUM (1753)

London, W. C., July 3[d], 1909.

The Rector of the University of Geneva.

Sir,

I have the honour to introduce to you Mr. Henry Symons, an officer of the Library of the British Museum, who is deputed to represent the British Museum at the three-hundred and fiftieth anniversary of the foundation of the University of Geneva.

I have to offer to you the hearty congratulations of the Trustees of the British Museum on this auspicious occasion.

I have the honour to be, Sir, your most obedient Servant,

E. Maund Thompson, Director.

THE BRITISH ACADEMY (1901)

July 1st, 1909.

To the University of Geneva, on the Three Hundred and Fiftieth Anniversary of its Foundation, being the Fourth Centenary of the Birth of its illustrious Founder, John Calvin, the British Academy sends greeting and heartiest Congratulations.

The Academy desires to join in the tribute which the University will receive from so many centres of intellectual endeavour, and to render due homage to the passion for truth and learning which has throughout characterised the University, loyal to the spirit of their great teacher, whose unflinching and stern interpretation of the Word has exercised an irresistible influence upon many of the mightiest minds of Europe. His ideal of a learned Clergy and a learned Laity, co-operating for the uplifting of human character, has been the ideal ever fostered by his University.

The Academy has appointed as its representative the Right Honourable Lord Reay, its first President, and it feels sure that no more welcome representative could be nominated than one who is linked by the closest ties to the two countries where the teaching of Calvin has found the most enthusiastic adherents, — freedom-loving Holland and thought-loving Scotland.

As we send this greeting there occur to our minds the words of one of Scotland's most illustrious sons, who recorded of his father, disciplined in the doctrine of Calvin :— « Man's face he never feared ; God's face always. »

On behalf of the President, Council and Fellows of the British Academy :

J. Gollancz, Sec. Brit. Acad.

MANCHESTER

VICTORIA UNIVERSITY OF MANCHESTER (1851; 1880)

Universitati Genavensi Lustrum LXX feliciter celebranti S. P. D. Universitas Mancuniensis.

Helvetios et Anglos cum multa iungunt concordiae vincula tum non aliud per hos quadringentos annos plus valuit quam vtrique genti alte insitus et libertatis amor et humanitatis. Scilicet hoc commune habent cum maris dominis montium domini ut didicerint simul ad naturae vires superandas libero pede progrediendum esse, simul non minus libero animi impetu sed sociatis multorum viribus dulcissima scientiae praemia attingi posse.

Et si quis humaniorum inter nos studiorum cursum inde ex saeculo quindecimo recenset, a vestris inveniet nos fontibus non semel purissimum lumen hausisse. Tum enim certe, ut etiam alias, campos Genavenses, caeruleo isti lacui subiacentes, largior quidam aether, si Maronis vocem usurpare licet, vestivit quam ceteras vel doctissimas Europae gentes. Fundator profecto vester, nobilissimus ipse Calvinus, tam luculentis legibus Academiam Genavensem instituit, ut non solum fidei reformatae praesidium ibi communierit, sed et litterarum studio per orbem terrarum vim novam inspiraverit, novas patefecerit. Quid Bezam illum vestrum, quid Johannem Knox, quid Bodleium Oxoniensem, quid Casaubonum memoremus, qui omnes in Calvinum magistrum sua quisque referunt merita.

Nec priscae illius aetatis unquam postea obsolevit honos; quippe antiquas laudes renovarunt longo ordine non solum theologi plurimi atque inlustres, sed et philologi et historici et naturae indagatores. Nonne tertio iam saeculo familia insignis De Saussurio et Alpium physiographiae et plantarum physiologiae et nuper linguarum Europaearum origini aureos scientiae thesauros duro labore quaesitae consecravit? Quid stirpem illam De Candollio referamus, avum, patrem, filiumque, herbarii celeberrimi

nunc curatorem, plantarum historiam omnes in maius augentes? Illorum vero antiquorum successorem dignissimum, quo suadente nuper secretas nutritus sui rationes voluerunt plantae confiteri, Rectorem vestrum clarissimum, Doctorem nostro quoque iure nuncupatum, Robertum Chodat hodie libentissime consalutamus.

Tantarum igitur rerum memores vobis amici festum hunc diem celebrantibus ex animo gratulamur; simul tres ex Professoribus nostris delegavimus, Schusterium, Veissium, alumnum quoque vestrum Delepinium, qui laetitiam vobis nostram praesentes praesentibus testabuntur.

Datum Mancuni Prid. Kal. Jul. A. S. MDCCCCIX.

Alfred Hopkinson, Vice-Cancellarius.
Robertus S. Conway, Humanitatis Professor.
Edward Fiddes, Registrarius.

OXFORD

UNIVERSITY OF OXFORD (XII[e] siècle)

Universitati Genevensi Cancellarius Magistri et Scholares Universitatis Oxoniensis S. P. D.

Gratulamur vobis, viri docti, trecentesimum quinquagesimum annum a condita vestra Academia feliciter hodie celebrantibus. Ubi quaeso gentium huic Musarum templo atque Scientiarum domicilio pulchrior potuit inveniri sedes quam Civitas vestra, quam Rhodanus velox interfluit, adluit Lemannus, montes praerupti non sine nemorum amoenitate despectant?

Scholae Genevensis auctorem et conditorem, Joannem Calvinum, hoc ipso die octoginta abhinc lustris inlucem editum iam nunc commemoratis. Vir insignissimus, summis animi dotibus summa vitae austeritate, quam variam et mutabilem fortunam est expertus! qui, postquam e patria profugus Genevam venisset et a civibus esset acceptus, ab iisdem urbe est expulsus, et mox ab exsilio revocatus. Illic tantam sibi potentiam atque auctoritatem peperit qualem nemo fere vel rex vel imperator consecutus est.

Regiam tamen dominationem vel imperium constituere nolebat, sed potius theocratiam quandam legibus severissimis stabilitam, mentes moresque hominum cohibentem magis quam conciliantem. Neque vero in administrando totus fuit, quoniam ex omnibus iis operibus quae theologi cuiusvis gentis ediderint nihil gravius est reperiendum quam Religionis Christianae Institutio; nihil plenius quam Commentarii in utrumque Testamentum scripti : quae quidem scripta haud satis constat utrum plures sibi discipulos comparaverint an adversarios.

Ex ordinibus nostris Delegatorum par nobile commendavimus qui Academiae vestrae gratulationes iustas faciant et viri illustris memoriam ea qua decet pietate prosequantur. Valete.

Datum in Domo nostra Convocationis die decimo septimo Mens. Junii, A. S. M CM IX.

MANCHESTER COLLEGE (1786)

Universitati Genevensi post trecentos quinquaginta annos prospere exactos mox feliciter natalem celebraturae gratulantur Praeses, Proceres, Magistri, Alumni Collegii Mancuniensis apud Oxonienses.

Nos jampridem grata memoria recensentes tanta nomina eorum qui literis, scientiis, studiis praecipue theologicis in Academia vestra, Regentes et Professores illustrissimi, per tot annos operam pro virili parte navaverunt, nunc cummaxime decet ut vos faustis ac felicibus aggrediamur verbis. Proinde ad fontem accedimus, et Calvinum illum ut doctrinae christianae informatorem ita omnium qui studia in Novi Testamenti ἐξήγησιν penitus impendere velint principem et patronum salutamus. Loco vixdum secundo menti occurrit nomen Theodori Bezae primi Academiae vestrae Rectoris de omnibus quibus cordi est sacri textus integritas optime meriti. Majores nostri, quibus sermone Britannico inhaesit Presbyterianorum nomen, theologiae et disciplinae Genevensi, si qui alii, innixi sunt. Sed iis magis optanda videbatur libertas quam unitas Ecclesiae vi aut legibus coacta aut imposita per necessitatem jurandi in verba cujuslibet magistri. Vos quoque ejusdem sententiae fuisse participes, vos toti Europae praebuisse testimonium,

scientiam divinam posse in altiora adduci, in quotidianam pietatem deduci, catenis omnibus cum doctoris linguae tum discipuli animo exsolutis, hoc nobis potissimum gaudio est et optimae spei. Conatu vestro ac studio annuente Deo, floreant bonae artes boni mores, vigeat sincera religio in omne aevum nos supradicti precamur.

D. Oxonii, VIII. Kal. Julias, A. S. M CM IX.

Estlin Carpenter, Rector, S. Theol. Prof.
H. Enfield Dowson, Praeses.

PAYS DE GALLES

ABERYSTWYTH

UNIVERSITY COLLEGE OF WALES (1872 ; 1889)

Universitati Genavensi Collegium Aberystwythiense S. P. D.

Quod in animo habetis annum Universitatis vestrae conditae trecentesimum et quinquagesimum rite celebrare, haud parvo nos gaudio affecit, nec minor fuit laetitia nostra cum per vestram urbanitatem in societatem celebrationis vestrae unum ex nobis mittendo invitaremur. Sicut enim omnes cives nostri nos quoque mirum vestrum erga rerum divinarum atque humanarum scientiam studium, singularem libertatis amorem, indefessos ad pacem inter gentes stabiliendam conatus quammaxime admiramur, libenterque agnoscimus caeteros populos multa a vobis in his rebus iamdudum didicisse. Itaque ex animo speramus fore ut in litteris, in scientia, in artibus pacis colendis vobis, ut antea, totum genus humanum per longa saecula ditare liceat, participemque gaudii vestri, nostrae gratulationis et spei

virum reverendum Audoenum Prys, Collegii Theologici Aberystwythiensis Praepositum et Concilii nostri Collegii socium, ad vos delegamus.

Dabamus Aberystwythiae a. d. VII. Id. Jun. Anno Domini M CM IX.

Rendel, Praeses Collegii.
T. F. Roberts, Praepositus.
J. H. Davies, Secretarius.

Mehefin, 1909.

Coleg y Brifysgol i Gymru, Aberystwyth, at Brifysgol Geneva yn anfon annerch.

Gyda llawenydd nid bychan y clywsom fod yn eich bryd ddathlu seithfed hanner can mlwyddiant eich Prifysgol enwog, a diolchwn yn galonnog i chwi am ganiatau i ninnau y fraint o anfon cynnrychiolydd i'ch uchelwyl. Mawr edmygwn y zel nodedig a ddangosasoch dros wybodaeth o bob math, dros ryddid a thros hyrwyddo heddwch rhwng teyrnasoedd, a chydnabyddwn fod eich delw yn y pethau hyn yn amlwg bellach ar lawer cenedl arall. Dymunwn i chwi hir ddyddiau eto fel Prifysgol a phob rhwyddineb i gyfoethogi gwyddor, dysg, a llên. Yr ydym yn anfon atoch fel ein cynnrychiolydd y Prifathraw Owen Prys, Pennaeth Coleg Duwinyddol Aberystwyth, ac Aelod o Gynghor ein Coleg ni.

Rendel, Llywydd.
Roberts, Prifathraw. J. H. Davies, Ysgrifenydd.

CARDIFF

UNIVERSITY COLLEGE OF SOUTH WALES AND MONMOUTHSHIRE (1883)

Annerch at Brifysgol Geneva oddiwrth Brifysgol Cymru.

Yr ydym yn eich cyfarch, wŷr urddasol, gan gydlawenhau â chwi ar yr amgylchiad neillduol hwn, pan, ar derfyn y tri chanrif a hanner y mae eich cymdeithas wedi bodoli, yr ydych yn anrhydeddu coffadwriaeth glodfawr eich sylfaenydd ac yn dwyn i gof a sylw ffawd a ffyniant yr athrofa ei hun.

Wrth atgoffa cynifer o wyr hyglod a chymaînt owaith gorchestol sydd yn hynodi eich hanes daw i'n meddwl liaws o enwogion, y rhai, fel eich Stephanus clodwiw a'ch Sismondi, nid yn unig a helaethodd derfynau ac a ffrwythlonodd bob un ei faes ei hun, ond hefyd a daenodd oleuni dros genhedloedd a gwledydd ereill hefyd.

Mae yn wir yn llawen gennym fod yr holl bobl yn eich gwladwriaeth, lle y cerir rhyddid gymaint, yn gosod eu bryd a'u serch ar ddysg a gwybod-daeth. Ac nid yw yn anhysbys ini ei fod yn amcan gennych chwithau na fo neb o'ch dinasyddion na chaffo'r llwybr at gelf a dysg yn rhwydd agored ac yr ystyrir chwi yn Geneva, megys ninnau yng Nghymru, yn Brifa-throfa'r bobl.

Dilys yw nad oes neb nad yw yn amlwg iddo faint a dycia'r gwyliau arbennig a'r cymanfaoedd hyn a rhai cyffelyb, er cydrwymo dynolryw mewn undeb a thangnefedd. Yr ydym ninnau gan hynny yn awr, y rhai a groesewir gennych mor hyfwyn drwy ein cennad, yn dymuno i chwi eich hunain bob llwydd a lles, ac yn hyderu y bydd i oleuni llên a gerir mor, anwyl gennych, lewyrchu yn fwy llachar yn eich plith o oes i oes.

T. F. Roberts, Is-Ganghellydd.
Edward Anwyl, Llywydd y Bwrdd Duwinyddol.
J. Mortimer Angus, Cofrestrydd.

Traduction latine de l'adresse précédente.

Universitati Genevensi Cambrensis Universitas S. P. D.

Gratulamur vobis, viri amplissimi, quod, septuagesimo societatis vestrae lustro feliciter exacto, cum Fundatoris vestri vim atque gloriam tum ipsius Universitatis facta et fata celebratis. Recordantibus quanta nominum rerumque serie clarueritis, multorum nobis in mentem venit, qui, velut Stephanus ille vester et Sismondi, non modo sui quisque campi fines, ut ita dicamus, fructusque auxere, sed ceteris etiam gentibus quasi lumen attulere. Gaudemus profecto contigisse, ut in republica libertatis amantissima universo populo litterae et humanitas placeant : quippe montes altissimos accolentibus altissima quaeque sapientia maxime dilecta. Neque

nescimus id apud vos agi, ut nemo sit vestratium, quin viam ad artes et scientiam munitam habeat; bonisque ominibus evenisse, ut quemadmodum nos populi Cambrensis Universitas, sic vos populi Genevensis praedicemini. Iam vero optima quaeque appetentibus quantum ad pacem et concordiam cum hominum singulorum tum generis humani conectendam hae similesque harum feriae ac coetus proficiant, nemini non liquet. Nos igitur, per legatum nostrum tam comiter recepti, et vobis ipsis fausta omnia precamur, et incepto vestro fore confidimus, ut litterarum reipublicae lux illa quam diligitis abunde augeatur.

LAMPETER

ST. DAVID'S COLLEGE (1827)

Universitati Genavensi Collegium Sancti Davidis apud Lampeter S. P. D.

Id imprimis, collegae spectatissimi, a nobis gratulandum est quod Universitatem vestram annos trecentos et quinquaginta conditam auspiciis optimis celebratis. Te igitur artium liberalium nutrix incluta veneranda, quae sub montibus Helvetiae pergrandibus nivosisque Musas tam diu tam fauste coluisti, nos consalutamus : et quod hoc munus pergratum et inlustre Collegio nostro largita es ut exoptata haec solemnia tecum socii agamus, gratias referimus.

Praeterea duplici laetitia adfecti sumus ob natalem quadringentesimum Johannis Calvini hodie celebrandum : cujus ad collaudationem vel supervacaneum est aliquid novi tribuere. Is enim, imberbus adhuc juvenis, rationem summae theologiae perpolitam, perfectam, undique expletam extudit et elucubravit, ad summum gloriae fastigium adulescentulus evasit : qui non minus in ratiocinatione considerata et excogitata enitet quam in exquisitissimo dicendi genere. Exstat Calvinus vestrae Universitatis decus et gloria.

Illud quoque, o fortunati, laetitiae vestrae hodie adest libertas ista Helvetica. Nos enim Britanni, quorum in cordibus amor libertatis tam penitus insitus est, vobis communi hoc vinculo adligati sumus ut nihil

praeponendum libertati censeamus : qua re nobis in votis semper erit ut libertas vestra cum in republica tum in eis quae ad fidem cultumque Summi Dei pertinent, per tot saecula splendidissime conservata, immota intactaque perstet.

Kal. Quint. MCMIX.

Scribendum curaverunt
Ll. J. M. Bebb, S. T. P., Principalis.
A. W. Scott, A. M., Professor.
G. W. Wade, S. T. P., Tutor Senior.
Hugo Walker, L. L. D., Professor.
E. Tyrrell Green, A. M., Tutor Junior.
E. Lorimer Thomas, A. M. Professor.

ÉCOSSE

ABERDEEN

UNIVERSITY OF ABERDEEN (1494)

Universitatis Genavensis Rectori et Senatui Senatus Universitatis Aberdonensis S. D. P.

Quam et nobis et Universitati nostrae salutem, viri clarissimi, plenissimam quidem nec memoria nostra dilapsam, triennio abhinc dum ferias saeculares agimus per legatum optimum vestrum eundemque professorem doctissimum, Carolum Borgeaud, impertivistis, eandem vel potius cumulatiorem vobis hoc tam fausto tempore reddere velimus, vobisque gratulari quod septimum Academiae vestrae Jubilaeum brevi instaurare continget.

Accedit ad hanc temporis felicitatem quod in eosdem fere dies incidit illustrissimi vestri Johannis Calvin, Universitatis vestrae conditoris urbisque decoris sempiterni, nostri autem Johannis Knox ducis atque amici,

christianis denique universis splendidi modo luminis nusquam non effulgentis, natalis quadringentesimus; quem nos ut communi pietate adducti ita uno animo vobiscum totaque Genavensium civitate rite velimus concelebrare.

Nec porro nos fugit Georgium Keith, Comitem Mariscallum, Collegii nostri Mariscallani Universitatisque auctorem, vestrae intra aulam Academiae doctrina esse imbutum vestroque clarissimo Theodoro Beza magistro usum.

Quocirca pro tot tantisque necessitudinibus ad vos legare placuit collegam Henricum Cowan, D. D., Historiae Ecclesiasticae apud nos professorem, qui unus pro cunctis summam nostram benevolentiam in vos Universitatemque vestram illustrissimam vobis confirmet.

Valete.

Dabamus Aberdoniae, Kal. Jul. M CM IX.

Gulielmus Stephenson M. D., Pro Praefecto.
Donaldson R. Thom, A. M., Sec. Sen. Acad..

ST-ANDREWS

UNIVERSITY OF ST-ANDREWS (1411)

Universitatis Andreanae Curia et Senatus Universitatis Genavensis Rectori et Senatui S. P. D.

Accepimus litteras vestras, quibus nos invitatis ut gaudiis vestris caerimoniisque intersimus; quod quidem magna cum laetitia pollicemur, cum praesertim nobis quoque a vestra re publica Post Tenebras Lux tandem affulserit.

Floreant igitur, precamur, Res publica atque Academia Genavenses. Justitiam, libertatem semper colant. Veritatem iis contingat tanquam per liquidas Rhodani et Lemanni aquas in dies magis dispicere.

Valete.

Dabamus Andreapoli, Kal. Quint. M CM IX.

Jacobus Donaldson, Vice-Cancellarius et Praefectus.

ÉDIMBOURG

UNIVERSITY OF EDINBURGH (1583)

Universitati Academicae Genevensi Universitas Academica Edinburgensis Salutem Plurimam Dicimus.

Neque sine gaudio neque alieno a vobis animo acceperamus, viri doctissimi et amicissimi, ferias vos hoc anno acturos esse natalicias, Academiae vestrae trecentesimas quinquagesimas, conditoris Calvini quadringentesimas, idque eo gratius fuit quod simul rogabatis ut missis e nostro numero legatis his feriis interessemus ; vix autem ullam esse Academiam arbitramur quae a qualibet Scotorum Academia benevolentius magisque ex animo sit salutanda quam vestra, vix ullum populum apud quem plus quam apud Scotos Calvini vestri memoria et auctoritas valuerit, de quo sic cecinit aequalis eius, poeta nostras, Buchananus, ut non omnem moriturum adfirmaret : « Aeterna manebunt » inquit « ingenii monumenta tui ». Praeclarum quidem Academia vestra monumentum est, sed maius etiam tot saeculorum, tot gentium admiratio, neque frustra fuit poeta cum in eodem carmine praedixit, gloriam eius ubique terrarum « religio qua pura nitet » fore sempiternam. Certe duce et auctore Calvino multum populus noster et in theologia et in litteris colendis et in adulescentia erudienda profecit et Geneva praemonstrante lucem e tenebris dispexit ; Calvini enim amicus fuit Knoxius noster multaque apud nos Knoxio suadente novata et in melius provecta sunt, adeo ut paene in mentem veniat rogare : nisi Geneva fuisset, quid nos fuissemus ? Ipsius Academiae nostrae origo haud omnino a Calvini impulsu et instinctu videtur esse sejuncta ; condita enim est a consilio municipali Edinburgensi triginta fere post annis quam in amicitiam adducti Calvinus et Knoxius multa inter se de religione, litteris, educatione colloquia habuerunt.

Sed neque in uno Calvino neque in theologia solum innititur Academiae vestrae gloria. Nam et nostris temporibus circa naturalem ut dicitur

scientiam praeclare operam navavit et multos etiam prius in omni genere eruditionis doctores egregios aut tulit aut ad sese adscivit. Quid? Ut paucos e multis commemoremus, nonne primis illis annis et Pacium a Beriga, Aristotelis interpretem acutissimum, inter praeceptores numeravit et Pacii discipulum inlustriorem Casaubonum?

Nonne accedebat etiam Theodori Bezae praesentia et auctoritas, in omni litterarum doctrina, non in theologia tantum excellentis? Neque non inter illius temporis doctores nostrates quoque fuerunt, Henricus Scrimgerus, Juris Civilis Professor, et Andreas Melvinus in Humanitate tum apud vos secundae classis regens, mox Universitati Glasguensi in Scotia praefuturus? Vetera sane inter vos nosque vincula sunt et studiorum velut consanguinitas; diuturna Bezae et Buchanañi nostri fuit amicitia, diuturnum epistularum commercium. Carmina sua Buchananus ad Bezam identidem mittebat « Britannis nata in montibus, horrida sub Arcto ». Hanc igitur epistulam ab Arcto missam ut benevolo animo accipiatis rogamus optamusque simul et precamur ut Academia vestra, sicut adhuc floruit, haud minus in posterum opibus, auctoritate, discipulorum frequentia et industria floreat semper et vigescat.

Dabamus Edinburgi Mense Julio Anno post Christum natum millesimo nongentesimo nono.

Wilhelmus Turner, Praeses. L. J. Grant, Secretarius.

ROYAL SOCIETY OF EDINBURGH (1783)

Edinburgh, June 1909.

To the University of Geneva.

The Council of the Royal Society of Edinburgh desires to offer to the University of Geneva its congratulations on the present joyful occasion. During the three centuries and a half which have elapsed since the foundation of the University a great work has been accomplished. The cause of civil and religious liberty has confirmed its triumph in Europe, and, as a consequence, Science and Learning have flourished to an extent unparal-

leled in any similar period of the world's history. In bringing about these beneficent results the University of Geneva — l'Académie de Calvin — has played a part which deserves the gratitude of the civilized world.

We of Edinburgh look back with much satisfaction on the ancient association of Scotland with Geneva, and remember with pride that in 1794 Thomas Jefferson reported to the Legislature of Virginia, that the Colleges of Geneva and Edinburgh were considered as the two eyes of Europe in matters of science, insomuch that no other pretended to any rivalship with either! May this honourable rivalry between the two cities be long and zealously maintained.

The Royal Society, speaking, as it may perhaps presume to do, in the name of many of those in Scotland who cultivate Science and Letters, wishes to the University of Geneva much prosperity and a long continuance of its glorious career.

In the name of the Council :

Turner, President; G. Chrystal, Secretary.

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS OF EDINBURGH

Senatui Universitatis Genevensis Praeses Sociique Regii Medicorum Collegii Edinburgensis S.P.D.

Vobis, viri illustrissimi, natalem Academiae vestrae trecentesimum quinquagesimum celebrantibus ex animi sententia gratulamur. Jure enim de tot annis feliciter exactis gloriari licet, per quos Schola Genevensis famam originis suae insignem tam insigniter sustinuit et provexit, atque in litteris et scientiis fovendis necnon in augenda humani generis virtute laudem tam inclytam adepta est.

Simulque juvat natalicia conditoris vestri, praeclari Calvini, vobiscum commemorari, qui quando sententiam illam « Initium sapientiae timor Domini » saxo vestrae porticus inscripsit, quasi signum vobis proposuit quod pie semper servavistis ac servatis et per omnes orbis terrarum partes tulistis.

Theologia enim Genevensis quantam vim habuerit ad mores excolendos vitaeque disciplinam inculcandam, quis ignorat ?

Et praecipue sane in Scotorum gente auctoritatem per saecula exercuit potentissimam, ex quo tempore vir ille egregius, Johannes Knox, Calvinum vestrum sibi adscivit praeceptorem doctrinamque eius studiose disseminavit, quae usque ad hunc diem tantopere apud nos valet.

Rite igitur fatemur multa nos vobis debere et tota mente precamur ut vobis in futurum quoque sicut antehac litterarum morumque studiis operam non minus fructuosam et gloriosam concedatur impendere.

Valete.

Gulielmus Allan Jamieson, Praeses.
Harry Rainy, Secretarius.

NEW COLLEGE

New College, Edinburgh, 31st March 1909.

To the Rector of the University of Geneva.

Honoured Sir,

I am instructed by my colleagues of the Senatus of New College to thank you most cordially for your invitation, and to tender our respectful congratulations upon your approaching celebrations.

It is most fitting that your famous University should invite other academic corporations to join in commemorating its remarkable beginnings, which were so influential in promoting learning and education in the post-Reformation Age. We recall with thankfulness the strenuous and wise exertions which drew to Geneva teachers and scholars from many lands, the masterly skill with which the various Faculties were organised, and the beneficent influence exercised upon communities and nations through the students who thronged your precincts.

As the Senatus of a Theological College, we recognise specially how the first teachers of your University served the cause of sacred learning by presenting the doctrine of the Reformed Church in a luminous, impressive

and persuasive shape, and how the first generation of Geneva students went forth from your Halls to diffuse Christian truth, not only in Switzerland and in France, but in Germany and in the Netherlands, in England and in this land.

Here, in Scotland, our indebtedness to the Geneva of those days is greet. It was in familiar friendship with Calvin, amidst the intellectual activity, the moral and social reformations and the religious enterprise, out of which in God's providence, your University sprang, that John Knox reached those conceptions of Christian patriotism, Church freedom, and national education which he impressed permanently upon the history of Scotland. And it is deeply interesting to us, as we hope it may not be without interest to you, that he closed his ministry in Geneva, in order to begin his work in Scotland, in his very year of your foundation.

It is by a happy coincidence that your University celebrations can be combined with commemoration of the birth of the great Reformer to whom, under God, the foundation and organization of your University must be largely ascribed; and we desire to assure you of the continued appreciation in the Church to which we belong, of the rare services rendered to Christian doctrine and exegetical scholarship by that celebrated divine, appropriately designated by Mr. Ernest Renan as « the most Christian man of his time ».

We have instructed our delegate, Professor H. R. Mackintosh, D. D., to express our respectful recognition that the fame of your University, which had a unique beginning, has been admirably maintained and enhanced. And we beg you to convey our fraternal greetings to your distinguished colleagues.

Believe me, honoured Sir, in the name of the Senatus of New College :

Alex. Martin, Secretary.

GLASGOW

UNIVERSITY (1450)

July, 1909.

The Senatus Academicus of the University of Glasgow offers to the Rector and Senate of the University of Geneva its cordial and fraternal salutations.

The Senatus desires to join with other academic bodies in offering the warmest congratulations on the occasion of the Seventh Jubilee of the *Schola Genevensis*. The Senatus recognises the added interest of this event arising from the fact that the Jubilee Year is also that which marks the four-hundredth anniversary of the birth of *John Calvin,* founder of the University of Geneva. The progress of that institution during the centuries to its present distinguished position as a seat of learning is matter for the profoundest rejoicing. Its motto, *Post Tenebras Lux,* is a constant reminder of the main duty of a University, which has nowhere been more faithfully performed than in Geneva.

The Senatus avails itself most gladly of the opportunity of expressing its sympathetic interest in the Jubilee celebrations, and has delegated one of its members, *Professor Reid,* the present occupant of the Chair of Divinity, to be its representative on the occasion. The Senatus earnestly trusts that the University of Geneva may long continue its useful and admirable work, strengthened by the memory of its founder and of a noble and inspiring past.

Donald MacAlister, Principal and Vice-Chancellor.
William Stewart, Clerk of Senate.

IRLANDE

DUBLIN

ROYAL COLLEGE OF SCIENCE

Dublin, July 8[th], 1909.

To the Rector and Senate of the University of Geneva.

I have the honour to present to you the hearty congratulation of the Dean and Council of the Royal College of Science for Ireland on the attainment of the 350[th] anniversary of the foundation of your University.

The College founded for the encouragement of the study of applied Science both in instruction and research is sensible of the many benefits it has received from friendly intercourse and interchange of communication with the learned Professors of your University to whose researches the whole world is indebted. To a botanist the names De Candolle and Geneva are synonymous.

To you, Professor Chodat, we are indebted for valuable work in the study of fresh-water algae and in Vegetable Physiology. May the University increase in prosperity and renown to the time when posterity will celebrate its 700[th] anniversary.

Thomas Johnson, Professor of Botany.

ROYAL IRISH ACADEMY (1785)

Academia Regalis Hibernica Rectori et Senatui Scholae Genevensis S. P. D.

Cum olim Calvinus, vir gravis et austerae naturae, Genevam invenerat urbem contra se divisam, mox effecit, quae erat viri in rebus agendis

vis prorsus mirifica, ut fieret urbs consensione et religione ita coniuncta ut omnibus gentibus exemplo foret quomodo posset civitas mortalium sapienter ordinata quam optime administrari ; cumque nimirum inter opera ad hunc finem pertinentia doctrinam esse promovendam maximo momento aestimaret, Scholam Genevensem fundandam curavit, iam ipso viro celebrem, nunc inter homines cultos celeberrimam, monumentum sui tam praeclarum quam vivacissimum ; et post tenebras lux (ut verbo Genevensi utamur) politioris humanitatis illucescere coepit quae iam ad summam claritatem sensim et meritissimo progreditur. Quidni ? Discipuli enim et doctores Scholae, cives et incolae Urbis, quae iure Libertatis domus existimatur, denique vis et quasi spiritus Patriae dilectissimae Helvetiae, hi omnes semper opus strenuum suum quisque ita in unum contulerunt ut famam Scholae Genevensis in maximum auxissent. Itaque, viri illustres, omnes homines qui in scientiis et artibus excolendis per orbem terrarum versantur non sine laetitia audiverunt vos in animo habere tam Scholae vestrae insignis quam fundatoris eius gravissimi quasi natalicia hoc anno celebrare, et gratias agimus cum Academiae Regali Hibernicae benignitate vestra concentui laudis iustissimae vocem suam addere liceat. Dolemus quidem quod nemo ex coetu nostro per Quintilem incipientem Genevam proficisci potest qui gratulationes nostras ipse adferat et hospitio vestro fruatur, sed his litteris tam vobis quam Scholae illustri Genevensi, quae duce et auspice libertate tantas res pro doctrina et humanitate gessit, omnia bona, fausta, felicia, nunc et in futurum impense precamur.

D. Dublini in domo Academiae, Mense Iunio MCMIX.

Francis A. Tarleton, Praeses Academiae.
J. A. Mc Clelland, ab actis Academiae.

CANADA

KINGSTON

QUEEN'S UNIVERSITY (1840)

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

Le Sénat de Queen's University saisit avec empressement cette occasion de féliciter votre illustre Université du 350me anniversaire de sa création. Un heureux hasard fait coïncider la célébration de cet anniversaire avec un événement qui attirera les yeux du monde chrétien, protestant et catholique, sur la ville de Genève. Située dans un pays où la nature est si prodigue en tout ce qu'il y a de beau et de sublime dans le monde extérieur, pays que la littérature de toutes les nations a entouré de cette auréole qui provient de la vraie poésie, pays dont le seul nom rappelle la lutte héroïque pour la liberté et les droits de l'homme, votre ville s'élève au-dessus de toutes les autres d'un si glorieux pays par la longue série de protagonistes dans cette lutte qui y naquirent ou qui en firent le théâtre de leurs activités. Nulle ville, nulle institution du monde ne possède à meilleur titre la fière devise : « Post Tenebras Lux » qu'ont adoptée la ville et l'Université de Genève et que les travaux des deux Etienne, de Calvin, de Jean-Jacques Rousseau, justifient d'une manière si éclatante.

La commémoration du quatrième centenaire de la naissance de Jean Calvin nous fait réfléchir à la grande œuvre de la Réformation. Votre ville se trouve mise par cette œuvre dans un jour bien lumineux; tout le monde songe que le grand réformateur a fait de Genève pour quelque temps la Rome des nations protestantes. Parmi les choses les plus considérables qu'il a faites, nous comptons la création d'une Académie pour continuer l'œuvre qu'il avait commencée. Une institution qui doit son origine à de

pareilles circonstances possède une force morale qu'aucune épreuve, si redoutable qu'elle soit, ne peut dompter; elle tiendra toujours un rang honorable parmi les plus illustres.

Nous croyons avoir un intérêt spécial à votre célébration. Aucune nation n'a subi l'influence des doctrines de Calvin à un tel degré que la nation écossaise. Parmi nous son esprit a subsisté dans toute sa vigueur pendant les siècles qui se sont écoulés depuis sa mort: l'immense étendue des eaux et la profonde différence d'institutions qui séparent le nouveau du vieux monde n'ont point pu ériger de barrières à sa pénétration. Les fondateurs de notre Université étaient des hommes de race écossaise, animés par les sentiments qui inspirèrent jadis Calvin. Le flambeau qu'il alluma à Genève éclaira la naissance de cette Université.

Agréez donc, Messieurs, l'expression de nos sentiments de confraternité avec l'ancienne fondation de Jean Calvin. C'est avec un plaisir extrême que nous envoyons comme notre représentant et délégué un de nos collègues, Monsieur le Professeur E.-W. Patchett

Au nom du Sénat universitaire, le Recteur : Daniel M. Gordon.

TORONTO

UNIVERSITY OF TORONTO (1827; 1906)

Cancellarius Praeses Senatus Universitatis Torontonensis Rectori et Senatui Scholae Genevensis S. P. D

Gratulamur vobis, viri illustrissimi, vos annum ab Universitate condita trecentesimum quinquagesimum feriis saecularibus celebrare, et Praesidem nostrum Robertum Alexandrum Falconer, M. A., L. L. D., D. Litt., qui ad vos nostram gratulationem ferat, his litteris delegavimus.

Nec tamen nos fallit vos istis feriis ornare laudibus suis velle unum virum praestantissimum, Johannem Calvin, fundatorem vestrum, quippe qui in illis tamen concertationibus (quarum ille pars magna fuit) dissentientium de religione et de optima forma rei publicae, se virum summo

ingenio praeditum praebuerit, atque horum recentium hominum vitas mentesque afficere nunquam cessaverit. Inter omnes enim constat multos non solum in Helvetia Galliaque sed etiam in Britannia et in hac Septentrionali Terra, maxima quae de religione credant, multa quae de re publica gerenda sentiant, illi egregio viro accepta referre et semper retulisse.

Quod si alumni illustres illustrem Academiam faciunt, ut tales alumni vobis nunquam deficiant, Deum precamur et oramus.

Dat. ex Univ. Toronton. Prid. Kal. Jun. M CM IX.

Jacobus Brebner, Registrarius.
G. R. Meredith, Cancellarius.
Robertus A. Falconer, Praeses.

COLONIES

ADELAÏDE

UNIVERSITY OF ADELAIDE (1872)

Universitati Genevensi Universitas Adelaidensis S. P. D.

Quod vestra Universitas nos sic comiter rogavit ut aliquem adlegemus, qui vobis natalem trecentesimum quinquagesimum celebrantibus adsit, idcirco gratias agimus vel plurimas. Vos autem civesque vestros iubemus multum salvere qui a prima rerum antiquitate usque ad hunc hodiernum diem quod ad pacem, doctrinam, libertatem attinet partes semper agatis insignissimas. Quarum rerum memores vel impensius vobis gratulamur, et adlegamus Georgium J. R. Murray, virum iuris peritissimum, eundem prope primum ex alumnis nostris, iam consiliarium Universitatis nostrae praeclarissimum, qui feriis vestris intersit et pro nobis ipse gratias nostras possit et agere et habere.

Dabamus Adelaidae, a. d. III. Kal. Mai. M CM IX.

S. J. Way, Cancellarius.

SYDNEY

UNIVERSITY OF SYDNEY (1850)

Universitas Sydneiensis Scholae Genevensi S. P. D.

Gratissimo, viri doctissimi, accepimus animo litteras vestras testes artae illius necessitudinis qua omnes qui liberalia in studia incumbunt inter se continentur si quidem septuagesimum lustrum inclitae vestrae Scholae feliciter peractum natalemque illustrissimi Conditoris vestri quadringentesimum rite celebraturi cum veteres veteris orbis Academias tum nostram quoque vix e cunabulis egressam et Oceano dissociabili a vobis divisam ut per legatum gaudii vestri particeps sit invitastis. Cui invitationi valde libenter obtemperantes facere vos certiores festinamus adlegavisse nos alumnum nostrum Thomam Butler, A. B., Litterarum Latinarum Professorem Ordinarium, qui vobis praesens gratuletur omnia bona fausta felicia precetur. Valete.

Datum Sydneiae Kal. Mart. A. S. MCMIX.

H. Mac Laurin, Cancellarius.
W. P. Cullen, Vice-Cancellarius.
H. E. Barff, Registrarius.

NOUVELLE ZÉLANDE

Wellington, New-Zealand, March 1909.

The University of New Zealand to the University of Geneva, Greeting!

The most distant State of the British Empire acclaims on this festal occasion the Home of Liberty in the heart of Europe. Ourselves nursed in the lap of liberty, we recall with pride Geneva's struggles for freedom in days gone by, and rejoice in the consummation which has made her what she is. One of the youngest Universities in the world offers her admiring congratulations to a University which surveys a past of three hundred and fifty years, and has done her share in illuminating the world. And with your past we associate the memory of your founder, who was born four hundred years ago. Scholar, theologian, ruler, administrator, John Calvin fought sternly, as was the manner of the times, but always, for high ideals of truth and holiness. Persecuted, he was taken to your city's bosom, and became her adopted child. But in the roll of Geneva's own children, also, are found great names-Necker, mighty healer of financial disorders, illustrious father of illustrious daughter; Rousseau, opening wide horizons to the human spirit, over whom Geneva was torn by dissension, but united at last in erecting a monument to his memory. And who, in the centenary year of Darwin, would forget Charles Bonnet? From far and near men have come to imbibe the spirit of wisdom and liberty from your clear fountains. By your lake-side, philosophers have thought and poets dreamed : — Voltaire, Gibbon, Byron, Shelley.

City and University, continue to disseminate the principles of culture, ordered freedom, and patient industry. Borrowing the words of Geneva's motto, we pray that the « lux » may shine with ever enhanced brilliancy, and the « tenebrae » return no more.

Robert Stout, Chancellor.
John W. Joynt, Registrar.

ITALIE

FERRARE

UNIVERSITÀ LIBERA DI FERRARA (1264; 1391)

Ferrara, 2 Luglio 1909.

Illmo Sig. Rettore della Università di Ginevra.

L'Università ferrarese è vivamente grata alla S. V. Chiarissima del gentile invito ai solenni festeggiamenti che si celebreranno in codesto insigne Ateneo in occasione del 350° anniversario di Sua fondazione.

Sono dolente che gli esami estivi, i quali hanno luogo appunto nei presenti giorni, impediscano a me ed agli altri Professori di questa Università di recare personalmente gli omaggi e i voti nostri al glorioso Studio Ginevrino.

Ho fatta preghiera però al Chiarissimo Prof. Vilfredo Pareto della Università di Losanna di rappresentare questa Università alla solenne cerimonia, alla quale assisteremo col pensiero e col desiderio.

Gradisca i miei ringraziamenti e la mia maggiore osservanza.

Il Rettore : E. Martinelli.

FLORENCE

CHIESA VALDESE. FACOLTÀ DI TEOLOGIA

Florence, le 2 juillet 1909.

Monsieur le Recteur de l'Université, Genève.

Très honoré Monsieur le Recteur,

Notre premier délégué aux Fêtes de l'Université de Genève, le modérateur J.-B. Pons, nous a été enlevé par la mort ; celui qui devait le remplacer en a été empêché par des circonstances de famille ; notre troisième délégué, M. le prof. Jean Rostagno, qui se préparait à partir pour Genève, vient d'être inopinément cloué au chevet d'une enfant dangereusement malade.

Nous ne renonçons cependant pas à nous associer à la célébration du 350me anniversaire de l'Académie de Calvin.

Dès les jours de sa fondation elle a donné à l'Italie des pasteurs qui ont plus d'une fois scellé de leur sang leur témoignage à l'Evangile.

Elle a ouvert ses chaires à bien des représentants distingués de l'Italie évangélique, parmi lesquels se trouve celui qui a donné à l'Italie la meilleure version qu'elle possède de la Bible.

Avant la naissance de notre petite Faculté de Théologie, c'est Genève qui a préparé le plus grand nombre des pasteurs de l'Eglise Vaudoise, et aujourd'hui encore notre église a chaque année quelque représentant dans l'une ou l'autre des Facultés de votre Université.

C'est donc de tout cœur que nous nous unissons à vous pour rendre grâces à Dieu d'avoir fait vivre et prospérer l'Académie de Calvin. Qu'il daigne la rendre encore à l'avenir un instrument efficace pour répandre dans les esprits la vérité dans tous les domaines.

Nous avons prié M. le Pasteur *Ernesto Giampiccoli* de Turin de représenter notre Faculté à vos Fêtes et de vous exprimer nos sentiments et nos vœux.

Pour le Conseil de la Faculté : H. Bozio, Prof. Doyen.

GÊNES

REGIA UNIVERSITÀ DI GENOVA (1812)

Genova, il 6 Luglio 1909.

Magnifico Rettore dell'Università di Ginevra.

Circostanze gravi impediscono al Magnifico Rettore nostro prof. Senatore Edoardo Maragliano, che ora è all'estero, di recarsi, come era suo desiderio, alle feste solenni del giubileo di cotesta illustre Università.

Io esprimo alla Magnificenza Vostra il suo rammarico e nostro, e Le sarò molto obbligato se Ella si farà l'onore e il piacere di rappresentare, durante le feste stesse, l'Ateneo Genovese.

Con ossequio.

Il Pro Rettore : P. Canalis.

LUCQUES

R. ACCADEMIA LUCCHESE DI SCIENZE, LETTERE ED ARTI (1584)

Amplissimo atque praeclarissimo Senatui Academico Universitatis Genebensis CCCL die anniversaria natalis Universitatis Doctor Philos. et Litt. Joannes de Casamichela Regiae Academiae Lucensis Ordinarius felicitatem.

Jucundissimum annum, illustrissimi viri, in omni scientiarum genere praeclari ac nobiles, agimus, quo primum antecessores vestri Universitatem Studiorum Genebensem crexerunt, atque stabiliverunt.

Quod scimus Universitatem vestram CCCL natales gratissime numerare, id nos summo vobis honori esse arbitramur; majori tamen fore existimamus quod eo temporis spatio rerum Theologicarum, Philosophicarum

omniumque scientiarum doctrinas ita excoluistis in iisque studiis provehendis incubuistis, ut non modo ipsi magnopere profecisse, sed humano etiam generi valde profuisse videamini. Itaque gratulamur sapientiae, gratulamur virtuti vestrae !

Itaque liceat et vos omnibus optimis prosequi, et versibus iisdem affari, quibus affatur Messalam ille vir, quem sermonum candidum judicem compellat Horatius :

Vobis succrescat proles, quae facta parentum
augeat et circa stet veneranda senes.
At tu natalis, totos celebrande per annos,
candidior semper candidiorque veni.

Valete.

Datum Lucae (Lucca in Toscana) in die anniversario erectionis Universitatis Genebensis Anno M DCCCC IX.

MILAN

REALE ISTITUTO LOMBARDO DI SCIENZE E LETTERE

Milano, li 3 Aprile 1909.

All'Illustre Sig. Rettore dell'Università di Ginevra.

Il R. Istituto Lombardo di Scienze e Lettere s'associa di gran cuore alle feste solenni con cui codesta gloriosa Università di Ginevra si appresta a celebrare il 350mo anniversario della sua fondazione ; ed esprime l'augurio che da codesto focolare d'ogni sapere continui a diffondersi per il mondo una luce sempre più viva ed intensa.

Con ogni ossequio.

L'Accademico Segretario : G. Zuccante.

PADOUE

REGIA UNIVERSITA DEGLI STUDI (1222)

Genevensi Universitati Universitas Patavina Salutem.

Tercentis et quinquaginta annis vestrae Universitatis clare peractis, vobis gratulamur invitationem accipientes, et spem animo fovemus maximam ut doctrinae seges in diem reviviscentis uberrime succrescat et per omnes late prorogetur.

Concursu istoc hominum eruditissimorum veluti cumulus accedet quod cum Genevensis Universitas studiorum famam sibi comparaverit omnes uno ferme consensu Helveticae libertati honores iure meritoque tribuant.

Salute igitur data redditaque, Patavinae Universitatis nomen et amicitiam vobis commendamus.

Patavio, Kal. Jun. M DCCCC IX.

Rector Universitatis : Prof. D[r] jur. VITTORIO POLACCO.

PALERME

REGIA UNIVERSITA DEGLI STUDI (1779)

Rector Senatus Professores Auditores Athenaei Panhormitani salutem dicunt Collegis Scholae Genevensis.

Per litteras mense Decembri datas nos ad sollemnia invitabatis quibus quinquagesimum et trecentesimum Scholae vestrae annum celebratis. Quibus litteris nos magno gaudio affectos esse facile intellegetis cum ob arctissimam quandam doctorum hominum societatem coniunctionemque tum vinculorum recordatione quibus Italorum natio usque a septimo et decimo saeculo p. Ch. n. cum maioribus vestris coniuncta est. Illis enim temporibus quotiescumque contentiones de divini numinis cultu et reve-

rentia ad vim spectabant, multi nostrorum hominum Genevam confugerunt et in urbe vestra honestissimam vitam degerunt.

Quin etiam complures qui Itali fuerant Genevenses facti sunt ut illa Burlamacchia gens unde Joh. Jac. ortus in Schola vestra docuit et de officio hominis et civis libro egit e quo clarissimus ille Genevensis vir Joh. Jac. Rousseau nonnulla hausisse videtur.

Qua re ardebamus incredibili cupiditate ut nostrum aliquis his sollemnibus interesset praesertim nuntio allato iisdem diebus vos Calvini, Scholae conditoris, natalitia esse celebraturos, cuius doctrina quamqam moribus ingenioque Italorum prorsus abhorret, attamen eum cum se Scripturam resectis hominum additamentis sequi ducem profiteretur, facile evincas criseos quae ad sacras litteras pertinet fundamenta quaedam iecisse. Sed tanta calamitas Messanenses oppresserat, ut nos non sollemnibus interesse sed malis subvenire finitimorum oporteret.

Ergo ut gratias quam maximas absentes ageremus et vota pro perpetua Scholae vestrae felicitate faceremus placuit. Etiam atque etiam valete.

Panhormo. V. Non. Jul. Ann. MD CCCC IX. p. Ch. n.

Rector : S. Riccobono.

Ab Epistulis Latinis : Dr V. Ussani.

PAVIE

REGIA UNIVERSITA DEGLI STUDI (1361)

Rectori atque Senatui Scholae Genevensis Camillus Golgi S. P. D.

Facere equidem non possum, viri amplissimi atque humanissimi, quin animum nostrum gratum non meo solum nomine, sed etiam Universitatis Studiorum Papiensis, cuius rectorem abhinc multos annos me quotannis eligi et gaudeo et magni facio, vobis candide patefaciam, cum ad diem illum festum vobiscum celebrandum invitemur, quem et reipublicae vestrae maximum honorem gaudiumque et omnibus gentibus, in quibus cultus humanus civilisque viget, summum animorum consensum adlaturum esse

videmus. Hoc enim anno grande illud non quidem mortalis aevi spatium, ut ait Tacitus, sed humanitatis curriculum conficitur, in quo Academia vestra universo terrarum orbi tantam doctrinarum artiumque liberalium lucem per totum hunc saeculorum decursum adferre numquam destitit. Quid autem pulchrius aut magis decorum quam siquis hoc sibi verbum suum facit ac tamquam signum quoddam sequitur : « Post Tenebras Lux » ?

Velim igitur pro certo habeatis, viri praeclarissimi, me non dicis causa, sed vere et ex animo vobis meo meorumque collegarum nomine omnia fausta ac felicia sollemni hoc die adprecari, cum verba illa bene ominata ad Academiam vestram gloriosissimam rettulerim :

Ad multos annos, immo ad multa saecula vivat, vigeat, floreat!

Mense Jul. Ann. MCMIX.

PISE

REALE UNIVERSITÀ DI PISA (1343)

Pisa, 15 Marzo 1909.

Al Rettore dell'Università di Ginevra.

Vi ringraziamo cordialmente pel gentile invito alle feste solenni da Voi istituite per commemorare la creazione della Vostra Università e la nascita del glorioso fondatore.

Noi comprendiamo l'alta importanza degli avvenimenti che Voi vi disponete a celebrare; importanza che non si limita alla storia degli studi nel Vostro paese, ma segnano una data principale nella dolorosa lotta per l'emancipazione dello spirito umano. Perciò sarebbe stato nostro desiderio inviare costà uno speciale delegato; ma non permettendolo le circostanze, preghiamo la S.V. Chiarissima a volerci rappresentare.

Facciamo voti che la Vostra Università rimanga anche in avvenire nobile monumento di scienza e di libertà, e vi preghiamo gradire l'assicurazione del più profondo ossequio.

Il Rettore : D. Supino.

ROME

ACADEMIA DEI LINCEI (1603)

La Reale Accademia dei Lincei in Roma alla Università di Ginevra.

Questa Reale Accademia ha altamente gradito l'onore fattole da codesta illustre Università di invitarla alle feste solenni commemoranti il 350° anniversario della Sua creazione, che, ad un tempo, coincide col 4° centenario della nascita del grande Riformatore *Giovanni Calvino,* fondatore di codesta celebre Accademia.

Il geniale motto Ginevrino « *Post Tenebras Lux* » trova simpatico riscontro nell'appellativo di questa nostra Accademia, che dalla *Lince* denominasi ; e però con fraterno animo assistiamo e prendiamo parte alle solenni Vostre commemorazioni, congiunti, come siamo, dall'amore alla Luce, alla Scienza ed alla Verità.

Roma M CM IX.

Il Presidente : Pietro Blaserna.

JAPON

TOKIO

UNIVERSITÉ (1868)

(Télégramme).

Recteur Université de Genève.

Félicitations sincères pour les fêtes de votre Université.

Président Université impériale, Tokio.

KYOTO

KYOTO IMPERIAL UNIVERSITY (1897)

Kyoto, Japan, le 11 juin 1909.

Monsieur R. Chodat, Président de l'Université de Genève.

Monsieur le Président,

Je vous suis infiniment reconnaissant de l'invitation que vous avez bien voulu me faire à l'occasion du 350me anniversaire de la fondation de votre Université et du 400me anniversaire de la naissance de Calvin. Je serais très honoré de pouvoir envoyer un délégué de notre Université à vos belles fêtes, mais j'ai le regret de n'avoir personne de disponible pour cette mission. Veuillez croire cependant, Monsieur le Président, que notre Université de Kyoto, tout entière, s'unit de cœur à votre joie et fait des vœux bien sincères pour l'avenir de l'Université de Genève.

Daignez agréer, Monsieur le Président, avec mes regrets, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Baron D. Kikuchi, Docteur ès Sciences.
Président de l'Université de Kyoto.

NORVÈGE

CHRISTIANIA

UNIVERSITÉ ROYALE DE NORVÈGE (1811)

Christiania, juin 1909.

L'Université royale de Norvège adresse son salut fraternel à l'Université de Genève, à l'occasion du 350me anniversaire de sa création.

Depuis le jour où Calvin fonda la célèbre Académie de Genève, on voit l'influence de cette institution s'exercer heureusement, d'abord dans tout ce qui a trait à l'évolution pacifique de votre pays ensuite dans toutes les luttes que vous avez, d'une si admirable manière, toujours su finalement couronner par la victoire.

Les hommes à qui a incombé la mission de diriger votre Académie ont toujours, au cours des temps, maintenu haut leur idéal. Ils ont travaillé à faire pénétrer chez leurs compatriotes la droiture, l'honnêteté et la bienfaisance, ils ont plaidé la cause du travail et de l'héroïsme. Et ces vertus se sont enracinées profondément chez les citoyens de votre République.

C'est pourquoi, lorsque nous cherchons des exemples lumineux de grand courage et de profond dévouement, nous aimons beaucoup jeter les yeux sur votre histoire. Et c'est aussi pourquoi votre industrie a si tôt en Europe atteint un point aussi élevé.

Aucune ville de l'importance de votre cité de Genève n'a comme elle été hospitalière à tant de grands hommes étrangers et n'a servi de berceau à tant d'éminentes intelligences. Dans le domaine de la science principalement, nous nous rappelons nombre de noms glorieux qui en sont issus.

C'est qu'aussi il y a peu de villes au monde où la science soit autant en

honneur qu'à Genève et où le goût de la servir soit plus profondément implanté dans les familles.

L'Université norvégienne envoie à l'Université de Genève un salut fraternel et l'expression de sa profonde admiration pour tout ce que votre vénérable Institution a fait, au cours des siècles, pour la liberté et la civilisation.

Le Recteur de l'Université : W.-C. Brögger.

Le Vice-secrétaire de l'Université : Asbjôrn Isaksen.

PAYS-BAS

AMSTERDAM

UNIVERSITÉ DE LA VILLE D'AMSTERDAM (1877) [1]

Amsterdam, le 5 juillet 1909.

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

L'Université de la Ville d'Amsterdam regrette profondément de ne pouvoir se faire représenter aux belles fêtes de sa sœur de Genève.

Elle salue de loin la glorieuse Ecole Genevoise, qui, fondée par un des hommes les plus remarquables de tous les temps, a remporté tant de victoires dans le domaine de la pensée et de la science.

Créée et soutenue elle-même par le patriotisme éclairé des citoyens d'une grande ville, l'Université d'Amsterdam se sent unie par des sympathies toutes spéciales à celle de la Ville de Genève.

Elle forme le vœu que l'énergie et la sagesse de ceux qui composent actuellement l'Université de Genève puissent lui assurer un avenir glorieux et digne de ses grands souvenirs.

Au nom du Sénat Universitaire : Le Recteur, H.-T. Karsten.

[1] 1632, Athenaeum.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES (1855)

Amsterdam, le 5 juillet 1909.

L'Académie royale des sciences d'Amsterdam s'empresse de présenter ses hommages à l'Université de Genève, à l'occasion du septième demi-centenaire de cette illustre Institution.

Les Universités et les Académies des Sciences se soutiennent mutuellement, non seulement parce que les savants, qui représentent les intérêts de la Science, se recrutent en majeure partie parmi les membres du corps enseignant, mais surtout parce que les études universitaires forment la base de la culture scientifique des nations.

La date de la fondation de votre « Collège-Université » 1559, rappelle les grands jours de Calvin et de Théodore de Bèze, qui reconnurent avec une insigne clairvoyance que la consolidation de leur œuvre réclamait un centre d'études, et qui donnèrent dans le domaine de leurs recherches l'exemple d'une exactitude scientifique remarquable.

Pendant tout le cours de ces 350 ans votre Université a été un foyer de lumière pour votre cité, la Suisse, la France et pour plusieurs autres pays. Nous ne saurions oublier ce que notre Hollande vous doit, et notre délégué vous présentera avec nos hommages nos meilleurs vœux pour que l'avenir de votre Université soit digne de son passé.

L'Académie Royale des Sciences :

Bakhuyzen, Président. J. Vanderwaals, Secrétaire.

DELFT

ÉCOLE SUPÉRIEURE TECHNIQUE (1864)

(Télégramme).

Chodat, Recteur de l'Université de Genève. Le Sénat de l'Ecole supérieure technique à Delft vous adresse ses félicitations à l'occasion du 350me anniversaire de votre Université.

Everts, Recteur.

GRONINGUE

RIJKS-UNIVERSITEIT TE GRONINGEN (1614)

Universitati Genevensi Senatus Universitatis Groninganae S. P. D., Q. B. F. F. F. Q. S.

Quoniam Universitas Genevensis in urbe, non solis Helvetiis sed omnibus peregrinis carissima, ubi aliquando Johannes Calvinus rem publicam legibus temperavit, mores emendavit, Academiam et Ecclesiam novam condidit, proximis Nonis Quintilibus diem natalem trecentesimum celebratura est, Senatus Universitatis Groninganae vobis, viri illustrissimi, tota mente gratulatur, summopere gavisus, quod Schola Genevensis tot tantisque difficultatibus superatis locum suum inter omnes litterarum sedes obtinuit, quodque « Lux » illa « post tenebras », cuius adagium vestrum mentionem facit, largissima ei affulsit. Quae ut perpetua sit neque umquam obscuretur, Senatus Universitatis Groninganae vehementer optat.

Obtemperantes decreto sollemni Senatus Universitatis Groninganae, hanc gratulationem atque haec vota sincera ad vos, viri doctissimi, misimus.

Data Groningae, A° M CM IX, Kal. Quint.

Sen. Univ. Groninganae Rector : G. Heymans.
Sen. Univ. Groninganae ab actis : J. W. Moll.

LEYDE

RIJKS-UNIVERSITEIT (1575)

Universitas Lugduno-Batava sorori suae Genevensi, septuagesimum condenti lustrum, ex animi sententia gratulatur, illiusque laetitiam faustissimis prosequitur ominibus precibusque.

Lugdunum enim Batavorum ut vere particeps esse possit gaudiorum, quorum hoc tempore plena est Geneva, multae gravissimaeque efficiunt res.

Originem haec Universitas ex iisdem fere causis traxit e quibus Genevensis nata est, eiusdem generis utriusque fuerunt fata, utriusque professores pro tritis novas muniverunt investigandi vias, utriusque eadem fuerunt doctrinae placita. Quo factum est ut quondam Lugdunum Batavorum iure Geneva diceretur Arctoa.

Tum multos Genevensis Universitatis alumnos Lugduni-Batavorum praeclaras ingenii sui divitias protulisse grati recordamur; in mentem hic nobis venit Dominici Baudii iurisconsulti, Bonaventurae Vulcanii, Pauli Merulae, Joannis Drusii philologorum, Francisci Junii, Jacobi Arminii, Joannis Polyandri, Antonii Thysii theologorum, qui omnes, postquam in Genevensibus solidam sibi paraverant auditoriis doctrinam, Academicae iuventuti docendae strenuam navarunt operam. Justus quoque Scaliger ille Genevensis Universitatis decus fuit antequam Lugduno-Batavae splendidum fieret ornamentum. Quodsi enumerare vellemus omnes Batavos, qui Genevae instructi optime de nostra meruerunt patria, longam possemus commemorare seriem, cuius duces principesque fuerunt Philippus Marnix Aldegondensis, Joannes Uyttenbogaert, Joannes Bogerman.

Quarum rerum memoriam ut vobis, ferias illas celebrantibus, renovemus impellit nos sincerus animi affectus; nam et his probari Universitatem Genevensem optimo iure nunc laetari gaudioque efferri pro certo nobis constat.

Quapropter et Universitati illi ex animi sententia tamquam optime de nobis meritae gratias agimus, et ut perpetuo floreat crescatque honore ardentissimis Summum Numen imploramus precibus.

Lugduni Batavorum, Kal. Jul. M DCCCC VIIII.

Senatus nomine :

J. Verdam, Rector Magnificus.

J. J. M. de Groot, Actuarius.

UTRECHT

UNIVERSITÉ (1636)

A l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de votre Alma Mater, le Recteur et le Sénat de l'Université d'Utrecht s'empressent d'offrir au Recteur et au Sénat de l'ancienne Schola Genevensis l'hommage de leurs félicitations et de leurs vœux les plus cordiaux pour la prospérité de l'établissement d'instruction supérieure fondé par l'illustre Calvin, qui supporte hardiment la comparaison avec toutes les autres Académies helvétiques et dont le passé nous semble répondre de l'avenir. Combien s'est élargi depuis une trentaine d'années le champ des travaux de votre Université : avec quel succès, par l'institution de cours nouveaux, s'est-elle attachée à suivre le mouvement scientifique contemporain et quelles ressources, dans tous les domaines, n'offre-t-elle pas à ses nombreux étudiants suisses et étrangers !

Ce qui donne cependant aux fêtes solennelles auxquelles vous nous avez fait l'honneur de nous convier, un éclat extraordinaire, c'est leur coïncidence avec la commémoration du quatrième centenaire de la naissance de Calvin qui fut le fondateur du protestantisme en Hollande comme en Suisse et en France, qui en réformant l'Eglise a réformé en même temps et ennobli la langue française, de même que l'allemand s'est purifié et enrichi sous la main de Luther : Calvin, l'homme de foi inébranlable dans la cause à laquelle il avait consacré sa vie, de qui l'on ne sait quoi plus admirer, l'activité de l'esprit ou l'ascendant et la puissance du caractère et dont on a pu dire avec raison que ce qu'il a produit, ce qu'il a écrit et dit, est incalculable.

C'est pourquoi nous vous remercions de la gracieuse invitation que vous avez bien voulu nous adresser et en envoyant à vos fêtes universitaires la délégation demandée, nous nous y associons avec le plus grand plaisir.

Le Recteur de l'Université d'Utrecht : Prof. D[r] JAN DE VRIES.

Le Secrétaire : H. ZWAARDEMAKER Jr.

PORTUGAL

LISBONNE

CURSO SUPERIOR DE LETTRAS (1858)

Lisbonne, le 2 juillet 1909.

L'Ecole supérieure de Lettres (Faculté de Lettres) de Lisbonne a nommé M. le docteur Silva Telles, professeur de la dite école, afin qu'il la représente auprès de l'Université de Genève, lors des fêtes pour la célébration du centenaire de Calvin. En le chargeant de cette représentation notre École le prie de vouloir bien présenter à Monsieur le Recteur de l'Université de Genève l'assurance de notre sympathie et de notre solidarité scientifique, et nos meilleurs souhaits pour la prospérité de la grande, noble et libre Suisse.

Le professeur directeur de l'Ecole et président du Conseil scolaire :

Z. CONSIGLIERI PEDROSO.

PORTO

ACADÉMIE POLYTECHNIQUE (1837)

Porto, juin 1909.

A M. le Recteur de l'Université de Genève.

Le Sénat de l'Académie Polytechnique de Porto a reçu, avec des sentiments de vif plaisir et de profonde gratitude, l'invitation de l'Université de Genève de se faire représenter par un délégué à la commémoration du 350e anniversaire de sa fondation.

C'est une histoire brillante que celle de votre institut, durant cette longue période, pendant laquelle il a compté dans son sein tant de maîtres illustres et de savants éminents, qui lui ont acquis la considération des hommes doctes de tous les pays.

Rappelons le fondateur de votre Académie, le célèbre Calvin, que, par son talent, son savoir et son énergie, tous les hommes, quelles que soient leurs idées religieuses, considèrent comme grand : les uns, comme un grand réformateur; les autres, comme un grand adversaire. Rappelons Saussure, qui a acquis un nom glorieux par l'importance des observations scientifiques qu'il a faites dans les Alpes, et par la forme littéraire charmante avec laquelle il a décrit ses voyages dans ces montagnes et les panoramas sublimes qu'on découvre de leurs sommets. Rappelons encore Cramer, le géomètre illustre, dont l'ouvrage sur les courbes planes est célèbre dans l'histoire des sciences mathématiques.

Rappelons, enfin, les De Candolle, fameux par leurs recherches sur la vie des plantes, les De la Rive et Raoul Pictet, qui ont enrichi la physique de beaux et importants résultats.

L'Université de Genève a accompli parfaitement la tâche imposée par la devise de cette ville. Elle a été un foyer de lumière dans le passé ainsi qu'elle l'est dans le présent. Nous vous en félicitons et nous souhaitons vivement qu'elle continue à être un foyer de lumière dans le futur.

Au nom du Sénat académique, le Directeur : Dr F. Gomes Teixeira.

ROUMANIE

BUCAREST

ACADÉMIE ROUMAINE ET UNIVERSITÉ DE BUCAREST (1866 ; 1869)

8 juillet 1909.

Monsieur le Recteur,

L'Académie Roumaine, la plus haute des Institutions du Peuple Roumain, m'a fait l'honneur de me charger de présenter à l'Université de Genève ses félicitations pour le Jubilé du 350me anniversaire de sa fondation.

A ces félicitations je tiens à joindre celles de l'Université de Bucarest, en ma qualité de membre du Corps Enseignant de cette Université.

Ancien étudiant et privat-docent de votre Faculté des Sciences, j'éprouve l'émotion profonde de l'ancien élève qui vient saluer l'Alma Mater, à laquelle il apporte non seulement l'obole de sa profonde reconnaissance, mais aussi celle de tous les anciens étudiants roumains de l'Université de Genève.

Les noms les plus illustres du monde savant se trouvent étroitement liés à celui de Genève, et l'étendard de la Science porté jadis par les De Saussure, De Candolle, Soret, Vogt et tant d'autres, flotte plus fier que jamais sur les murs de votre vieille Ecole.

Votre belle devise « Après les Ténèbres la Lumière » a été réalisée par l'ancienne Académie, aujourd'hui votre belle Université, comme un astre étincelant, fait rayonner cette lumière sur le monde entier pour la plus grande gloire de Genève et de la Suisse.

L. Mrazec, Membre de l'Académie Roumaine,
Professeur à l'Université de Bucarest.

Lettre de M. C.-J. Istrati, Professeur à l'Université de Bucarest.

Bucarest, le 14 avril 1909.

Monsieur le Recteur,

Je tiens tout d'abord à vous témoigner ma haute gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à votre grande fête universitaire.

Permettez-moi de vous prier d'être mon interprète en cette occasion auprès du Sénat Universitaire et de recevoir personnellement tous mes remerciements.

Malheureusement, surchargé, comme je le suis cette année, par des devoirs absolument urgents, je me trouve dans la pénible situation de porter à votre connaissance que je ne pourrai me rendre à votre si aimable invitation et prendre personnellement part à cette imposante fête de progrès et de civilisation.

Les Roumains doivent beaucoup à votre grande Université et à votre belle cité, où nos étudiants ont pu fortifier leur âme en même temps qu'ils augmentaient leur savoir. C'est là même un des faits caractéristiques — et non pas un des moins importants — de votre centre universitaire, car, nous aussi, nous demandons surtout que les connaissances acquises par la jeunesse soient au service de caractères intègres, condition qui seule donne à la Société des citoyens plus dignes et en même temps plus utiles à leur pays.

Genève, votre belle cité, remplit particulièrement ces conditions.

Plusieurs, parmi ceux qui contribuent actuellement le plus à rehausser notre enseignement supérieur en Roumanie, sont d'anciens élèves de votre Université.

Tous ici, nous avons chez vous des collègues et des amis que nous respectons et dont nous savons apprécier les grands services rendus au progrès des sciences et de la pensée humaine.

Voilà pourquoi nous nous associons de tout cœur à votre grande fête, à l'occasion de laquelle vous avez su si bien réunir les deux plus grands sentiments de l'homme libre : le culte des Sciences et celui de la Patrie.

Combien nous vous admirons de vous voir célébrer après trois siècles et demi pendant lesquels, sans relâche, vous suivez dignement votre devise, laquelle est celle de l'humanité : *Post Tenebras Lux.*

Qui, mieux que nous, peut comprendre votre orgueil du passé, de même que votre confiance en l'avenir, nous chez qui les Universités auront, seulement dans trois ans, à peine un demi-siècle !

Mais, dans ces cinquante ans, quels changements, *grand Dieu !*

Nous nous flattons en même temps, permettez-moi de vous le dire, d'avoir aussi une petite part dans votre gloire, nous qui devons du reste tant aux Universités des pays d'Occident.

C'est que, en 1559, quand vous avez pu allumer le premier flambeau de votre grand centre de lumière, un peuple expirait presque, à la même époque, à l'extrémité orientale de l'Europe, en défendant la croix et la civilisation contre le dernier flot des envahisseurs de l'Europe : les Turcs.

Ce peuple, c'était le peuple roumain, habitant la Moldavie, la Valachie, la Transylvanie et le Banat, donc l'ancienne Dacie de Trajan, qu'il a su garder quand même pour lui.

Et ce n'est pas sans se rendre compte de la grandeur du sacrifice ni de la hauteur du but, que ce peuple avait lutté si bravement.

Il est tombé écrasé, pour des siècles ; mais il a rendu l'invasion impossible pour le reste de l'Europe !

Etienne le Grand, l'incomparable Prince régnant de la Moldavie, de 1447 à 1504, et qui est le héros légendaire de l'époque, était nommé par le Pape Sixte IV « *Le défenseur de la chrétienté* », et lui-même, dans ses lettres à Rome, disait : « *J'ai la certitude que, si les non croyants réussissaient à prendre cette porte de la chrétienté, mon pays, toute la chrétienté serait menacée.* »

On savait du reste que Mohamet Ilderim s'était flatté de donner l'avoine à son cheval sur l'autel de St-Pierre de Rome et d'humilier ainsi la chrétienté, dans la Ville Eternelle, comme il l'avait déjà fait à Ste-Sophie à Constantinople.

Or, ce grand conquérant, avec son armée incomparable, fut écrasé par les Moldaves.

Ces saignées que les Roumains ont fait subir aux musulmans ont

empêché qu'une nouvelle ère de barbarie couvrît de nouveau l'Europe à cette époque, et vous avez pu ainsi allumer votre flambeau et inscrire votre devise de lumière après les ténèbres !

C'est fiers de ce sentiment que nous nous sommes mis à l'œuvre dans la suite, et que nous avons reconquis notre Indépendance. C'est confiants dans la vigueur de notre race que nous travaillons dans le présent ; c'est avec reconnaissance que nous saisissons chaque occasion pour rendre hommage aux centres intellectuels de l'Europe, où nous avons puisé si largement notre civilisation actuelle, et c'est pour cela que nous le faisons, avec la meilleure grâce du monde, aussi, à l'occasion de votre grande fête jubilaire.

Soyez heureux et que votre Université disperse le plus de ténèbres, car nous avons tant besoin de lumière !

Pour nous, peuple latin, jeté si loin de nos frères, dans ce coin de l'Europe où nous avons trouvé, dans le passé du moins, si peu de sympathies ; pour nous, qui savons au prix de quels torrents de sang nous avons dû garder notre nationalité et maintenir, au moins en partie, nos droits, nous regardons la Suisse comme l'idéal auquel l'Europe doit aspirer !

Vous vivez unis et heureux, quoique vous ayez différentes races et religions. Par votre bon sens et par l'honnêteté publique et privée, vraiment chrétienne et digne d'hommes libres et d'âmes supérieures, vous vivez tous ensemble, dans la paix, dans la voie du progrès, dans le bonheur !

Supposons qu'un pays plus grand de l'Europe, qui se trouve dans les mêmes conditions ethnographiques que le vôtre, ait imité la petite et digne *Helvetia,* et nous tomberons facilement d'accord qu'il ne se fût pas passé un siècle avant que toute l'Europe ne soit confédérée !

Et c'est là le but suprême, indiqué par vous, auquel nous devons aboutir ; c'est là l'échappatoire à toutes ces luttes sanguinaires qui dégradent et arrêtent l'humanité, dans son véritable élan vers la fraternité ; c'est là la fin de cette coûteuse paix armée, si désastreuse pour les peuples et qui entrave tant de progrès !

Nous, le peuple roumain, nous sentons plus que qui que ce soit la grandeur de votre œuvre !

Vous pouvez dire à l'Europe, en lui présentant votre œuvre, qu'il n'y a pas d'autre solution : *In hoc signo vinces !*

Voilà pourquoi nous aimons la Suisse, patrie également bienfaisante pour tous ses citoyens, pays de progrès et de civilisation, exemple de peuples différents qui travaillent d'un commun accord et de chrétiens qui s'aiment comme des frères ; preuve vivante de ce que les grands pays d'Europe doivent faire à leur tour !

Et maintenant, encore un mot pour votre grand centre universitaire auquel je crois, en guise de meilleur souhait, pouvoir répéter la phrase classique : Vivat, floreat et crescat ! Souhait que je me permets d'exprimer aussi pour la *Helvetia felix.*

C.-J. Istrati, Professeur à l'Université de Bucarest.

RUSSIE

HELSINGFORS

(Grand-Duché de Finlande).

UNIVERSITÉ (1640; 1827)

Helsingforsiae, d. VI m. Feb. 1909.

Rectori Senatuique Universitatis Genevensis S. D. P.

Ob invitationem amicissimam, qua nos dignos habuistis, gratias vobis agimus sinceras. Dolemus quod res non permittunt ut legato misso vobis festos dies celebrantibus gratulemur. Sed persuasum vobis esto, nos illos dies fideli memoriae mandaturos et animis mentibusque festos acturos.

Nomine Senatus Universitatis Helsingforsiensis, J. A. Heikel.

(Télégramme.)

Genève, Université.

Ave Universitas Genevensis, caput columenque reformatorum, schola philologorum, jurisprudentiae magistra, scientiae rerum naturalium domicilium celebre! quae cuique seculo opus erant, procreasti, humani generis commodis optime inserviisti, in posterum quoque ut feliciter floreas optat

Universitas Helsingforsiensis.

KASAN

UNIVERSITÉ (1804)

(Télégramme).

Genève, Recteur et Sénat de l'Université.

Le Conseil de l'Université de Kasan en complimentant l'Université de Genève au jour de son glorieux 350me anniversaire, exprime ses sincères souhaits pour la prospérité, pour la gloire de la science et civilisation.

Recteur : Alexandrow.

KIEFF

UNIVERSITÉ DE ST-WLADIMIR (1832)

Kiew, le 24 juin 1909.

L'Université impériale de Saint-Wladimir à l'Université de Genève.

L'Université impériale de Saint-Wladimir, s'associant aux fêtes solennelles, célébrées par l'Université de Genève à l'occasion du 350me anniversaire de sa création, saisit cette occasion pour se rappeler son fécond et glorieux passé.

Issue de ce grand mouvement intellectuel qui ouvre la période mo-

derne de l'histoire européenne, la Réforme, l'Académie de Genève est devenue, dès ses débuts, un des foyers les plus actifs de cet esprit moderne qui réunit dans un seul et même sentiment l'amour de la vérité et l'amour de l'humanité. Interprète fidèle de ce double sentiment, elle a su servir en même temps la science et la religion. Mais loin de subordonner la science à la théologie, suivant la devise du moyen âge : philosophia ancilla theologiae, l'Académie de Genève contribua plutôt à transformer la théologie en science, en lui faisant adopter la méthode et l'esprit scientifiques. Il suffit de rappeler le nom du premier Recteur de l'Académie, Théodore de Bèze, dont les remarquables travaux sur le texte du Nouveau Testament avaient marqué les commencements de la critique biblique et lui valurent une place d'honneur parmi les créateurs de la théologie scientifique moderne. Bien plus considérables encore furent les services qu'a rendus l'Académie de Genève à la science proprement dite. Sans l'Académie de Genève, nombre de noms justement célèbres auraient manqué aux annales de l'histoire; plus d'une découverte heureuse pour le progrès de la science, plus d'une invention utile à l'humanité auraient fait défaut. Il suffit de nous rappeler quelques hommes illustres, dont les noms marquent autant d'étapes dans la marche de la science en progrès.

L'Académie de Genève peut être fière à juste titre d'avoir eu à compter au nombre de ses premiers professeurs le célèbre Joseph-Juste Scaliger, ce génie universel, qui a été, à lui seul, toute une Académie, et d'avoir donné au monde érudit l'illustre Isaac Casaubon, un des créateurs de la philologie classique moderne, que plusieurs universités étrangères lui avaient disputé.

Elle a compté parmi ses concitoyens d'adoption le célèbre Pierre Bayle, dont le Dictionnaire critique laissa une trace profonde dans l'histoire de la pensée moderne.

Horace-Bénédict de Saussure, citoyen de Genève, avant de devenir l'élève de son Académie, puis son professeur, par ses admirables et patientes investigations se plaça parmi les fondateurs de la géologie. Les remarquables recherches de son fils, Nicolas-Théodore de Saussure, sur la chimie organique et particulièrement sur la végétation ont fait époque dans l'histoire de la physiologie végétale.

Les deux de Candolle, Auguste-Pyrame, Genevois par sa naissance et l'élève de son Académie, ainsi que son fils Alphonse-Louis-Pierre de Candolle, ont rendu, les deux, par leurs nombreuses et infatigables recherches, d'éclatants services aux progrès de la botanique.

Dans la personne de Jacob-Marc Despine, la ville de Genève, dont il était originaire, et l'Académie de Genève, dont il fut professeur, ont donné au monde médical un de ses plus dignes citoyens.

Qu'il nous soit permis de rappeler encore les noms de Charles Vogt, dont les Lettres physiologiques lui avaient valu une réputation européenne, et Raoul Pictet, dont les remarquables expériences sur la liquéfaction et la solidification des gaz ont puissamment contribué aux progrès de la physique. Ces deux noms, appartenant à des citoyens de Genève et de son Université, sont à eux seuls une preuve éclatante de ce que l'Université de Genève continue à marcher dignement sur les traces de son illustre devancière, l'Académie.

En se rappelant tant de noms distingués qui font la gloire de l'Université de Genève et la fierté du monde civilisé, l'Université impériale de Saint-Wladimir exprime à sa sœur aînée de Genève sa sincère admiration et lui adresse ses vœux fraternels et émus : vivat, crescat, floreat!

Le Recteur, N. Cytovitch.
Le Secrétaire, E. Svietzinski.

MOSCOU

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE (1755)

Le Sénat de l'Université Impériale de Moscou me charge d'un honneur éminent en ma qualité de délégué à l'illustre « Schola Genevensis » pour le grand jour de son 350me anniversaire.

Constatant, avec une réelle admiration, que la Haute École de Genève a su ne jamais faillir à la noble devise « Post Tenebras Lux » et que par là elle a bien mérité de la science.

Le Sénat de l'Université Impériale de Moscou me charge de transmettre à l'Université de Genève ses salutations respectueuses en même temps que fraternelles.

L'Université de Moscou est heureuse de marquer la cérémonie solennelle de ce jour en nommant Membre honoraire *Monsieur le Professeur Amé Pictet,* dont les travaux connus du monde entier en raison de leur haute valeur scientifique, ont élucidé tant de problèmes en chimie et en biologie et notamment ceux de la constitution et de la structure des alcaloïdes.

Qu'il me soit permis de joindre mes vœux personnels les plus sincères à ceux que forme l'Université de Moscou pour la prospérité constante de l'Université de Genève si bien exprimée dès longtemps par son « Post Tenebras Lux » !

Vivat, crescat, prosperetur in secula seculorum floreatque clarissima meritissima Universitas Genevensis. Valeat semper jucundissima Soror, Aere perennior. Dixi et animam meam levavi!

Universitatis Caesareae Mosquensis Professor Ordinarius Emeritus.

Dr WLADIMIR TICHOMIROW.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES (1805)

La Société Impériale des Naturalistes de Moscou, la plus ancienne de toutes les Sociétés savantes de Russie, me charge de présenter à l'Université de Genève, en cette journée solennelle, ses félicitations les plus sincères et les plus respectueuses.

Appréciant hautement les grands services rendus à l'avancement des Sciences par la « Schola Genevensis » en la personne des De Saussure, des Pyrame et Alphonse de Candolle, et de tant d'autres savants distingués, la Société Impériale des Naturalistes de Moscou a tenu à inscrire au nombre de ses *Membres honoraires :* MM. les Professeurs *Chodat, Duparc et Sarasin.*

J'ai donc l'honneur et le plaisir d'offrir à ces Messieurs leurs diplômes

de Membres honoraires, heureux d'avoir pu contribuer pour ma part à leur nomination hautement approuvée par tout le monde savant.

Notre Société prie l'Université de Genève de bien vouloir accepter ces nominations comme un faible gage cordial de profonde estime.

Professeur Dr Wladimir Tichomirow,
Membre honoraire de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou.

COURS SUPÉRIEURS POUR FEMMES

Au nom du Conseil des Cours supérieurs pour femmes à Moscou, qui représentent la première Université féminine en Russie, j'ai l'honneur d'adresser à l'Université de Genève, à l'occasion de son jubilé, les félicitations sincères pour son œuvre glorieuse et séculaire.

Dans ce beau pays qui ne connut jamais l'esclavage, la femme russe a trouvé, dans les murs de l'Université de Genève qui lui fut toujours si accueillante, les voies de l'émancipation spirituelle.

A la recherche du même but, les Cours supérieurs pour femmes à Moscou, bien que plus jeunes, s'enorgueillissent de se compter parmi les collaborateurs de leur aînée, l'Université de Genève, et avec leurs félicitations respectueuses, ils lui envoient leurs souhaits ardents de prospérité durable pour ses travaux scientifiques et humanitaires dans la voie du progrès, sur la route qui va de l'obscurité à la lumière.

Prof. Dr M. Gardner.

RIGA

INSTITUT POLYTECHNIQUE (1862)

Riga, le 11 (24) juin 1909.

L'Institut Polytechnique de Riga adresse ses respectueuses félicitations à l'illustre « Schola Genevensis » à l'occasion de son 350me jubilé, fête d'une importance internationale, fête qui glorifie la puissance de l'esprit

humain ! Ce ne sont point des édits de princes, ce ne sont point des privilèges accordés par des hommes au pouvoir qui ont fait naître la « Schola », mais bien la volonté inflexible, l'activité énergique, le génie d'un Calvin. Il a brisé les fers de la tradition et de la scolastique du moyen âge et frayé de nouvelles voies à la pensée. Grand réformateur, il créa sa nouvelle Eglise, humaniste, il fonda une nouvelle Académie, qui dans la suite devint un centre admirable pour les recherches scientifiques et une citadelle pour la liberté de la pensée. Des siècles se sont écoulés, l'Université de Genève, point de concentration des idées calvinistes, a pris un caractère international ; elle n'a pas seulement formé de hardis et éclairés disciples de Calvin, qui ont répandu les doctrines du réformateur dans toutes les parties du monde ; elle a produit de glorieux jurisconsultes, naturalistes, médecins et des citoyens énergiques et libres. Grâce à ses excellents et célèbres professeurs, grâce à leurs ouvrages, elle a fait faire de grands pas à la culture de l'humanité et accru les trésors de la science. Dans le siècle de sciences naturelles en qualité de représentants de notre « Institut », nous pensons avec fierté à ces hommes qui, comme professeurs et naturalistes à l'Université de Genève, ont accompli et accomplissent encore des choses si glorieuses : rappelons un Aug. de Candolle, un de Saussure, un de la Rive, les Colladons, les Pictets, les Sorets, un Ch. Vogt, un Ch. Graebe, un Phil.-A. Guye.

Comme un fort de la loi réformée, l'Université de Genève a été une source intarissable de la science ; elle a ouvert généreusement ses portes à tous, sans distinction de confession, de nationalité. Nos regards se portent sur elle pleins d'admiration et de gratitude ! Puissent les siècles à venir continuer à être les témoins de la prospérité la plus florissante de l'Unisité de Genève ! Puissent les nouvelles générations garder soigneusement l'esprit qui l'a animée jusqu'ici, et travailler de cœur et d'âme à agrandir sa gloire !

Au nom du Directeur et des Professeurs,

Professeur O. Hoffmann, vice-directeur.

SAINT-PÉTERSBOURG

IMPERATORSKIJ S.-PETERSBURGKIJ UNIVERSITET (1819)

Q. F. F. F. Q. S. Illustri Scholae Genevensi sacra natalicia post septiens quinquagenos annos feliciter redeuntia rite congratulantur Universitatis Caesareae Petropolitanae Rector Senatus Ordines.

His maxime annis, Collegae humanissimi, confirmatur illud non sibi solis neque vero suae tantummodo patriae vivere eos, quicunque litteris scientiisque excolendis operam navant; ut enim nemo in campo suo ignem accendere potest, quin vicinis quoque lucis aliquantum impertiat, ita liberalium studiorum fax e qualibet specula sublata communi generis humani utilitati inservit. Quod si haec est universa doctrinae nostrae condicio, fas est cunctas orbis terrarum gentes reverenti animo ad Helvetorum industriam acumenque suspicere, qui haud sane indulgenter a terra matre educati plures excellentes viros pluresque litterarum scientiarumque sedes ediderunt, quam pro civium suorum numero unquam recipere potuerunt. Qua opportunitate usi quam amplam partem in commune bonarum artium aerarium conferre possent cum alias saepe declaratum est, tum hoc cummaxime tempore quo ex innumeris singularum civitatum constitutionibus unum apud vos civilis iuris codicem efflorescere videmus cum ipsa re et argumento praeclarum, tum propter externam verborum sententiarumque conformationem omnium imitatione dignissimum. Quo magis sperare licet etiam in posterum populum vestrum Helveticae Confoederationis nomen inter Europae gentes omni genere laudis exornaturum esse.

Rector : J. Borgmann.

Decani : J. Baudouin de Courtenay. J. Sochocki.

D. Grimm. V. Shukovsky.

IMPERATORSKAJA AKADEMIJA NAUK[1]

Illustrissimae Universitati Genevensi quae, artium liberalium studiis strenue colendis augendis promovendis, ad eas tenebras discutiendas quae scientiae luce fugantur plurimum contulit, diem natalem trecentesimum quinquagesimum sollemniter celebranti, prosperitatis perpetuae lucem nullis tenebris obscuratam ex animi sententia exoptans venerabunda gratulatur Imperialis Academia Scientiarum Petropolitana.

Dabamus Petropoli die II Mensis Maii M CM IX Iuliani.

Academiae Praesidis vices gerens, Petrus Nikitin.

Pro Secretario Perpetuo, B. Galitzine.

Socii : Guilelme Radloff. — S. de Oldenburg.
A. Famincyn. — W. Vernadsky.
N. Békétow. — N. Nassonow.
A. Liapounoff. — Th. Tschernyschew.
N. Marr. — N. Sonin.
W. Salewsky. — A. Lobolewskin.
Basilius Latyschew. — P. R. Fortunator.
A. Lappo Danilevskii. — V. Lamansky.
J. Pawlow. — P. Kokowzoff.

ACADÉMIE IMPÉRIALE MILITAIRE (1798)

L'Académie Impériale Militaire de Médecine de Saint-Pétersbourg à l'Université de Genève.

L'Académie Impériale Militaire de Médecine à Saint-Pétersbourg est heureuse de s'associer à la fête, par laquelle l'Université de Genève célèbre le souvenir de sa fondation et du brillant essor qu'elle a pris au cours de ces trois cent cinquante années pour l'avancement de la civilisation.

Trois cent cinquante années ! Si, dans l'imagination, on jette un regard

[1] Académie Impériale des Sciences.

sur cette période de temps, si longue pour une institution scientifique, on se sent pénétré d'admiration respectueuse devant la grandeur infinie de ce fécond travail intellectuel, né à la source de l'Université de Genève.

Fondée par le grand Calvin en mil cinq cent cinquante-neuf, l'Académie de Genève acquit une énorme influence sur la vie intellectuelle de la France, des Pays-Bas, de l'Angleterre et de l'Ecosse. Elle attirait les auditeurs de l'Europe entière et elle était le centre de la culture protestante dans tous les pays de langue française.

Etant depuis sa fondation le foyer du prodigieux développement des sciences théologiques et humanitaires, l'Académie de Genève, plus tard l'Université, ne tarda pas à s'acquérir une place d'honneur par ses facultés des sciences naturelles et de médecine. Les noms de célèbres savants comme Bayle, de Saussure, de Candolle, de La Rive, Marignac, Soret, Fol et tant d'autres, resteront à jamais des astres merveillenx sur la voie parcourue par l'humanité vers l'idéal suprême de la science exacte.

Comme jadis, à l'aurore de son existence, l'Université de Genève a toujours été le foyer de la culture, non seulement dans les limites de son pays natal, mais aussi dans tout le monde civilisé, de même est-elle aujourd'hui la source intarissable de la science libre, ouverte à tous ceux qui aspirent à la vérité. Depuis que la Russie s'est associée au progrès universel de la civilisation européenne, ses fils trouvent toujours dans son enceinte un asile et la satisfaction de leurs aspirations intellectuelles.

L'Académie Impériale Militaire de Médecine envoie son salut fraternel à l'illustre Université de Genève.

Que la flamme sacrée de l'amour de l'humanité, de la science et de la liberté, nourrie dans ces murs depuis trois cent cinquante ans, ne s'éteigne, tant que la majestueuse silhouette du Mont-Blanc se dessine sur l'horizon azuré de Genève.

Au nom de l'Académie Impériale Militaire de Saint-Pétersbourg — salut, honneur et gloire à l'Université de Genève !

Chef de l'Académie, professeur,
académicien et conseiller privé, ALEXANDRE DANILEVSKY.
Secrétaire de l'Académie. professeur,
académicien et conseiller privé, A. DIANINE.

INSTITUT DE MÉDECINE POUR FEMMES (1897)

Juillet 1909.

L'Institut de médecine pour femmes de St-Pétersbourg à l'Université de Genève.

L'Institut de médecine pour femmes de St-Pétersbourg adresse ses plus chaleureuses félicitations à l'Université de Genève à l'occasion du 350me anniversaire de sa fondation.

C'est en ressentant une profonde gratitude que l'Institut de médecine se souvient qu'au nombre de tant de brillants services rendus par l'Université de Genève — ainsi que par les autres Universités suisses — à la science et à l'humanité, il faut citer leur grande et noble œuvre consacrée à l'éducation universitaire de la femme en général et de la femme russe en particulier.

Aussi est-ce avec un sentiment d'affectueuse et patriotique confraternité que l'Institut de médecine s'associe aux solennités de l'Université de Genève, la prie d'agréer ses hommages et forme les vœux pour la gloire toujours croissante et la prospérité dans les siècles à venir de l'illustre fille de l'ancienne Académie fondée par Calvin.

Au nom du Conseil de l'Institut.

Pour le Directeur : N. Andogsky, prof.

Le Secrétaire du Conseil : A. Likhatscheff, prof. ord.

INSTITUT DES MINES DE L'IMPÉRATRICE CATHERINE II (1773)

L'Institut des Mines de l'Impératrice Catherine II de Saint-Pétersbourg à l'Université de Genève en mémoire de son CCCL anniversaire.

L'Université de Genève, fondée au réveil de la liberté de pensée humaine, est restée jusqu'à nos jours une source intarissable de l'éducation scientifique.

Parmi les noms célèbres, qui sont liés à l'Université de Genève, notre Institut se rappelle avec un intérêt tout spécial les noms des Saussure, De Candolle, Marignac, etc., etc., qui resteront toujours gravés dans les

pages de l'histoire des connaissances scientifiques et qui ont largement contribué à la fondation et au développement des industries contemporaines, sources de la prospérité des peuples.

Que l'histoire de l'Université de Genève continue à nous enrichir de noms scientifiques brillants tant pour la gloire de sa belle patrie que pour le bien de l'humanité entière.

Vivat.

Directeur : ELPEDOPOL.

COMITÉ GÉOLOGIQUE DE RUSSIE

Le Comité géologique de Russie à l'Université de Genève.

Trois siècles et demi se sont écoulés depuis que sous l'influence des idées du grand réformateur Calvin la « Schola genevensis », dont il a été le fondateur, est devenue un des plus illustres centres des connaissances humaines où, suivant l'ancienne devise du peuple genevois « Post tenebras lux », les études de religion, de philosophie et de droit ont rendu des services inestimables au progrès de l'humanité.

Le XIXme siècle a été pour l'Université de Genève une nouvelle ère de gloire par le développement des doctrines des sciences exactes, particulièrement de l'histoire naturelle.

Dans ces dernières années l'Université s'est considérablement agrandie et c'est pour nous un plaisir réel de constater que grâce à l'esprit humanitaire et aux relations cordiales de ses éminents professeurs, de nombreux jeunes gens de notre pays y trouvent une Alma Mater qui les élève dans le travail sérieux et dans l'accomplissement des devoirs sacrés que la science impose à ses adeptes.

Reconnaissant le mérite de la « Schola genevensis » dans les études de géologie, le Comité Géologique de Russie se fait un honneur de lui adresser, avec ses sympathies respectueuses, l'expression de ses vœux de prospérité pour le bien et le progrès de l'humanité.

Le Directeur : TH. TSCHERNYSCHEW.

Le Secrétaire : N. POGRÉBOV.

TOMSK

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE (1888)
TOMSKIJ UNIVERSITET

Tomsk, 8 juillet 1909.

L'Université Impériale de Tomsk à l'Université de Genève.

L'Université de Genève, digne de l'œuvre de ses grands fondateurs, toujours pénétrée de l'amour de la vérité, a été pendant 350 ans un des principaux foyers de la culture européenne. Dès les premières années de son existence, tous les pays de l'Europe lui envoyaient des disciples pour y apprendre « la vraie religion et la connaissance des bonnes lettres », selon les paroles prononcées au jour de la fondation de l'Académie par son premier recteur. Aujourd'hui, comme jadis, Genève donne rendez-vous à tous ceux qui ont soif de science. Grand est le nombre de nos jeunes compatriotes russes qui, puisant à cette source leurs forces morales et intellectuelles, rentrent dans leur patrie bien-aimée en serviteurs fervents de la vérité.

L'Université Impériale de Tomsk envoie à sa sœur aînée de Genève, à l'occasion des fêtes de son Jubilé, son salut cordial et fraternel. Elle ne remplira sa mission dans l'immense Sibérie qu'en restant en constante communion de pensée avec ceux qui ont toujours tenu haut le drapeau sacré de la science. L'Université de Tomsk, se souvenant de la devise de la noble ville : « Post tenebras lux », sait que cette lumière bienfaisante brillera tant que vivra l'Université de Genève. La jeune université sibérienne sait de même que cette lumière répandra ses bienfaits dans les pays les plus lointains tant que les mêmes aspirations morales et intellectuelles uniront tous ceux qui consacrent leurs forces à l'œuvre de la science et de la vérité !

Au nom du Sénat universitaire,

Le Recteur : Dr W. SAPOSKNIKOFF.

VARSOVIE

IMPERATORSKIJ VARŠAVSKIJ UNIVERSITET (1869)

Q. B. F. F. F. Q. S.

Inclitae Universitati Litterarum Genevensi trecentesimum quinquagesimum natalem feriis solemnibus celebraturae optimorum eius in studia liberalia meritorum memores tota ex mente congratulantur atque perpetuam prosperitatem exoptant Rector et Senatus Universitatis Caesareae Varsaviensis.

Datum Varsaviae Kalendis Iuliis A. M DCCCC IX.

E. Karskij, h. t. Rector Universitatis.

S. Vechov, h. t. Decanus ordinis historicorum et philologorum.

P. Mitrophanow, h. t. Decanus ordinis physicorum et mathematicorum.

Al. Block, h. t. Decanus ordinis iurisconsultorum.

Vl. Nicolsky, h. t. Decani ordinis medicorum officio fungens.

SERBIE

BELGRADE

UNIVERSITÉ

(Télégramme.)

Monsieur R. Chodat, Recteur, Université, Genève.

Université serbe Belgrade s'associe cordialement aux institutions scientifiques du monde civilisé tout entier qui unanimement fêtent aujourd'hui l'imposant 350me anniversaire de la fondation de l'illustre Université de Genève, cette digne école qui fut toujours foyer lumineux pensée libre et qui ne cessa jamais donner bon exemple idée unie à action œuvre de vrai et du culte du juste. Nombreux étudiants serbes et certain nombre professeurs Université Belgrade ont passé leur temps études dans glorieuse cité Calvin, et nous saluons dans Université Genève institution culture moderne qui a puissamment contribué au progrès intellectuel race serbe.

Au nom Sénat Université Belgrade, le Recteur : Urosević.

SUÈDE

GÖTEBORG

UNIVERSITÉ (1887)

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

Les fêtes que vous célébrez en ces jours solennels rappellent quelques-unes des plus glorieuses pages de l'histoire de la civilisation.

Les luttes que la ville de Genève a soutenues pour la cause de la liberté, les progrès que son Université a fait faire à la science, la haute vérité que son illustre citoyen Jean Calvin a fait rayonner sur le monde entier sont des bienfaits dont jouissent les pays même les plus lointains.

C'est donc avec le plus grand empressement que toutes les nations, sur votre invitation, se donnent rendez-vous à votre jubilé pour vous exprimer leurs sentiments de haute estime et pour vous présenter leurs vœux les plus sincères.

L'Université de Göteborg est de fondation récente ; d'autant plus grande est son admiration pour une sœur aînée à laquelle elle est redevable d'un si grand exemple.

Permettez-nous donc de nous associer de tout cœur aux expressions de gratitude et aux souhaits de prospérité qui vous proviennent en ce moment de toutes les parties du monde.

Pour l'Université de Göteborg,

Le Président du Conseil : G. Lagerbring.

Le Recteur : Johan Vising.

LUND

UNIVERSITÉ (1666)

Lund, juin 1909.

L'Université de Lund à l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Professeurs,

L'Université de Lund a reçu avec une reconnaissance profonde et sincère la gracieuse invitation que vous lui avez adressée, de prendre part à la célébration du jubilé de l'Université de Genève et du 400me anniversaire de la naissance de son grand fondateur. Notre Université est fière et heureuse de pouvoir se faire représenter en cette occasion solennelle.

C'est avec une grande joie que nous nous associons à votre jubilé, non seulement à cause des liens fraternels qui unissent toutes les Universités en un commun effort pour le progrès de la civilisation, mais aussi en raison de l'immense influence que, par son Université même, Genève a exercée en qualité de centre intellectuel et moral du monde réformé. Ayant nous-mêmes le bonheur d'appartenir à une nation dont la part historique au travail pour l'affranchissement intellectuel, politique et religieux de l'humanité est généralement reconnue, nous éprouvons une sympathie d'autant plus vive pour le rôle brillant que Genève et son Université ont joué, sous ce rapport, dès l'époque de la Réforme.

En joignant, en ce moment solennel, nos félicitations les plus chaleureuses à celles qui vous parviendront de tous les points du globe, le meilleur vœu que nous puissions former pour l'Université de Genève c'est que son avenir soit digne de son glorieux passé.

Le Recteur, B. Jönsson.

STOCKHOLM

UNIVERSITÉ (1878)

Au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

La fête que vous célébrez en ce jour solennel est pour les enfants de la libre Suisse une fête nationale.

Pour les hommes d'étude de tous les pays, c'est une fête qui rappelle les services rendus par votre Université aux progrès de la science, et à ce titre ils sont heureux de pouvoir s'y associer.

Aussi, l'Université de Stockholm se réjouit-elle de pouvoir à cette occasion offrir à sa sœur aînée l'expression de sa profonde estime, ainsi que les souhaits qu'elle fait pour la prospérité de l'antique Université de Genève.

Nous sommes de fondation récente. Nous n'avons pas encore trente ans d'existence. Vous avez rang parmi les aînés dans la famille intellectuelle de l'Europe. Des générations de savants de votre Université ont depuis des siècles contribué à l'érection du vaste édifice de la science dont l'accomplissement est le but suprême de nos efforts communs.

Que le zèle pour la vérité, l'amour désintéressé de la science forme un lien entre les savants de nos deux Universités, c'est le vœu que nous désirons vous exprimer, Messieurs et très honorés Collègues, au nom de l'Université de Stockholm.

Gerard De Geer, Recteur.

NOBELSTIFTELSEN (1895)

Stockholm, le 18 mars 1909.

Au Recteur de l'Université de Genève.

La Fondation Nobel a eu l'honneur et le plaisir de recevoir une invitation à prendre part par une délégation aux fêtes solennelles par lesquelles l'Université de Genève se prépare à célébrer le trois cent cinquantième anniversaire de sa création.

Appréciant beaucoup les sentiments que l'histoire glorieuse de l'Université d'époque si reculée inspire à ses représentants de nos jours et très sensibles à l'attention on ne peut plus aimable que vous nous avez témoignée par votre invitation, c'est avec regret que nous avons à vous communiquer que nous sommes empêchés de prendre part à la grande solennité autrement que par nos félicitations les plus sincères.

Au nom de la Fondation Nobel,

Le Président, J.-Ch^on^ Wacklemeister.

UPSALA

UNIVERSITÉ (1477)

Upsala, en juin 1909.

L'Université d'Upsala à l'Université de Genève.

Le Grand Consistoire de l'Université d'Upsala vous prie d'accepter, par l'intermédiaire d'un de ses membres, M. Nathan Söderblom, professeur de théologie, notre délégué au Jubilé de votre Université, avec nos remerciements de votre gracieuse invitation, nos bons vœux pour la prospérité de votre illustre Université.

Aux sentiments de solidarité qui unissent tous les centres de la vaste république de la science, s'ajoutent, à cette occasion solennelle, des titres particuliers que possède l'Université de Genève aux salutations fraternelles de notre Université.

Datant d'une époque antérieure, notre Université doit, comme la vôtre, son essor à des hommes et à des événements se rattachant à la Réforme, dont les deux lignes parallèles et rivalisantes ont eu, dans le Midi et dans le Nord, à Genève et à Upsala, leur avant-garde.

Jamais dans l'histoire des Universités, la puissance incommensurable d'une volonté d'acier et d'un grand génie, jamais la force morale et préservatrice qu'exerce un centre de haute éducation au milieu des vicissitudes

d'un Etat, ne se sont donné un plus beau et plus durable monument que dans la *Schola Genevensis*. Derrière l'influence mondiale de votre Université, derrière tous ces noms, dont le souvenir évoque en ce moment les images de la puissance ou de la sympathie, de la force ou du raffinement intellectuel, se dessine la physionomie du fondateur qui a donné l'empreinte de son esprit à toute une partie admirable et considérable de l'humanité occidentale. Ces souvenirs forment une richesse et possèdent une force inspiratrice, qui s'est manifestée de différentes manières dans le travail intrépide et glorieux de votre Université.

Au nom du Grand Consistoire de l'Université d'Upsala :

Henrik Schuck. Johan v. Bahr.

SUISSE

BALE

UNIVERSITÄT (1460)

Universitas Litterarum Basiliensis Universitati Litterarum Genevensi sorori helveticae natu minori, meritis pari salutem plurimam dicit.

Cum nuntius nuper ad nos allatus esset proxime instare solemnitatem eius diei quo Genevae et nati ante hos quadringentos annos Johannis Calvini, viri divini, et conditae abhinc trecentos quinquaginta annos academiae gene-

vensis memoria celebranda foret eaque cogitatio acriter animum nostrum percussisset, nam singulari profecto fortunae beneficio obtingere videtur, ut hominis immortalis gloria atque universitatis ab illo olim conditae laus magnifico unius eiusdemque diei festi apparatu collustratae patescere possint, Senatus Universitatis Basiliensis ita censuit, ut sui corporis duo legati crearentur publiceque Genevam mitterentur, qui Universitati Litterarum Genevensi diem illum gratularentur. Universitas enim Litterarum Basiliensis, cuius initia cum papae cuiusdam humanissimi et eruditissimi recordatione in omne aevum coniuncta sunt, eadem praeclarissimi reformatoris memoriam summa cum admiratione diebus hisce recolit.

Fundamenta nisi quam firmissima ieceris quidquid superstruxeris, brevi corruet; hoc cum intellexisset erudita Johannis Calvini perspicacitas, omnem operam et studium in eo collocavit, ut scholasticam atque academicam institutionem genevensem ad humanitatis normam dirigeret, quo factum est, ut ipso saeculo XVI^{mo} Academia Genevensis, cui ille quasi animam suam infuderat, magno undique adolescentium concursu facto per orbem terrarum laudibus praedicaretur. Nec defuerunt iuvenes basilienses qui almam matrem haud novercam illam se expertos esse clamitarent. Insequentibus autem saeculis, cum Universitates Litterarum Basiliensis et Genevensis crebris virium laudisque incrementis auctae et optimarum artium cultu aemulatae omnium disciplinarum studia pariter foverent atque alerent, praeclara permultorum professorum Genevensium merita a collegis eorum Basiliensibus sine ulla usque ad hunc diem invidia et laudata et vehementissime comprobata sunt.

Itaque Senatus Universitatis Basiliensis, cum ex animo optaret uti quo flore Universitas Litterarum Genevensis adhuc fuisset, eodem in posterum quoque tempus permaneret, utique cum summa omnium laude ac praedicatione et animos iuvenum excolere et disciplinas honestas litteris illustrare pergeret, voluntatis suae significandae causa ita censuit, ut auctoritas sua perscriberetur eaque tabula Genevam ad memoriam amicitiae helveticae posteritati prodendam perferretur.

Basileae, Mense Iunio anno p. Chr. n. M CM IX.

CAROLUS WIELAND, rector.

BERNE

UNIVERSITÄT (1834)

Wenn die Stadt Genf sich rüstet, mit dem Gedächtnis des 400. Geburtstages Calvins, auch die Erinnerung an die vor 350 Jahren erfolgte Gründung ihrer Hochschule durch eine Jubelfeier zu krönen, so kann die Universität Bern am allerwenigsten mit dem Ausdruck ihrer lebhaften, freudigen Teilnahme zurückhalten. Gehen doch die freundschaftlichen Beziehungen zwischen unseren beiden Gemeinwesen bis in die ersten stürmischen Freiheitstage des alten Genf zurück und sind durch alle Wirren späterer Zeit hindurch zu einem stets festeren Bande geworden, das uns nun seit einem Jahrhundert im gemeinsamen teuren Vaterlande zusammenschliesst.

Wie vieles vereinigt sich, um beim Rückblick auf die Geschichte Ihrer Hochschule Gefühle der Ehrfurcht und Bewunderung in jedem Herzen zu wecken! Als ihren Gründer nennt sie den grossen Reformator, der, die besten Unterrichtsbestrebungen der Zeit selbständig aufnehmend und weiterführend, allen seinen Schöpfungen den Stempel seines Geistes aufdrückte ; und wie er selber alle seine Kräfte in den Dienst einer erhabenen, in ihm lebendig gewordenen Idee zwang, so hat sein charakterstählendes Vorbild auch die Schüler und Nachfolger zu ganzer Hingebung und unbeugsamen Ueberzeugungsmute entflammt. Weiter aber hat uns Ihre Stadt das leuchtende Beispiel einer ebenso innigen wie fruchtbaren Verbindung von Schule und Bürgerschaft gegeben. Denn die heroischen Opfer, die das kleine Gemeinwesen seiner geliebten Unterrichtsanstalt brachte, verwandelten sich, sowohl durch das Gewicht als durch die Zahl der dort ausgebildeten Männer, in Segenströme für ganze Länder und schufen in der Pflege idealer Güter eine weit-umfassende geistige Gemeinschaft, aus der wieder Leben und Gedeihen in ungeahntem Masse nach dem Mittelpunkte der Bewegung zurückfloss. So ist es gerade seine Schule gewesen, welche Genf gross, stark, selbständig und zu einer Lichtquelle für halb Europa gemacht hat. Wir freuen uns heute von ganzem Herzen, dass jene Voraussage eines

der Unsrigen, der im Jahre 1559 in überängstlicher Erwägung der unsichern Zeitumstände der neugegründeten Bildungsstätte keine blühende Zukunft meinte in Aussicht stellen zu können, so gründlich widerlegt ist.

In diesen letzten Jahrzehnten haben Sie sodann den von Anfang an gehegten Plan einer alle Wissenschaften umspannenden Universität im vollen Einklang mit den Aufgaben der Gegenwart verwirklicht. Auf dem Boden Ihrer schönen Stadt, von der das Auge nach den höchsten Berggipfeln unseres Weltteils schweift, ist für gelehrte Forschung und reine Wahrheitserkenntnis eine neue Blütezeit angebrochen, deren Früchte jetzigen wie künftigen Geschlechtern in unserm Vaterlande und weit darüber hinaus zu gute kommen sollen. Darum begehen Sie Ihr Jubiläum nicht bloss im stolzen Gedenken ruhmreicher Vergangenheit, sondern im Zeichen des Aufstieges zu weitern hohen Zielen.

Indem wir uns mit Ihnen als Genossen derselben Arbeit verbunden fühlen, bringen wir Ihrer Hochschule jetzt wie immer warme Sympathie und aufrichtigen Glückwunsch entgegen.

Rektor und Senat der Universität Bern : Tschirch.

FRIBOURG

UNIVERSITÉ (1889)

1559-1909. Q. F. F. F. S. Pro salute atque incolumitate inclutae et pervetustae Universitatis Litterarum Genevensis, quae ante trecentos et quinquaginta annos condita per tot genera hominum severa litterarum artiumque studia eximie aluit fovit adiuvit, in qua cum multi praeceptores egregii tum Academiae Genevensis principes illi ducesque et quasi parentes Joannes Calvinus eique amicissimus Theodorus Beza et doctrinam sanctam et liberaliores disciplinas docuerunt summa auditorum frequentia summoque consensu, quam innumerabiles fere greges adolescentium sapientiae cupidorum adierunt undique allecti professorum Genevensium nobilitate ac virtute, ex qua paene infinita exiit multitudo virorum in variis vitae et publicae et privatae provinciis praestantissimorum,

exemplum crebrae in diversissimis terrae regionibus, scholae institutae sunt atque conformatae, in septimis sacris semisaecularibus die VIII Mensis Julii M CM IX p. Ch. n. anni, ut porro inter omnes temporum vicissitudines veritatis semper intrepida propugnatrix iuvenumque propenso animo litteris operam dantium fida magistra celebretur ab Deo O. M. precata, gratulans vovit iuvenis quae Friburgi Helvetiorum est Universitas Litterarum.

Rectore : HUBERTO GRIMME.

LAUSANNE

UNIVERSITÉ[1] (1537)

Lausanne, juillet 1909.

L'Université de Lausanne à l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Professeurs,

C'est avec un sentiment de joie et de cordiale fraternité que votre plus proche voisine, l'Université de Lausanne, vient vous présenter, à l'occasion du 350me anniversaire de la fondation de votre haute école, ses sincères félicitations pour les précieux services que celle-ci a rendus et rend encore aux lettres, aux sciences, à l'esprit de libre recherche, et ses chaleureux souhaits pour la prospérité présente et future de votre Université.

Ce n'est pas que notre Université n'eût aucun sujet d'être jalouse de la vôtre, si la jalousie était admissible entre établissements d'instruction supérieure, dont toute l'ambition doit être de dispenser et de voir dispenser largement autour d'eux la vérité qui éclaire les esprits, et celle qui redresse et affranchit les cœurs. Lorsqu'en effet, dans l'automne de l'année 1558, Théodore de Bèze, ne s'accommodant point comme tant d'autres du régime bernois, quitta l'Académie de Lausanne, dont il était le principal ornement, pour devenir, l'année suivante, le premier recteur de la « Schola genevensis », notre Académie, qui comptait alors près de sept cents étudiants, ne tarda pas à se dépeupler au profit de la vôtre. Nous n'oublions pas non

[1] Académie transformée en Université en 1890.

plus qu'au cours des dix-septième et dix-huitième siècles, grâce à l'éclat que Calvin avait jeté sur Genève et à l'influence qu'il avait eue sur ses mœurs et ses institutions, grâce aussi à l'indépendance dont vous jouissiez et dont le peuple genevois se montrait digne par la vigilance de son patriotisme et le dévouement de ses magistrats, votre Académie brillait d'un lustre auquel n'atteignait point la nôtre. Sans doute notre corps professoral s'honorait de compter dans son sein des hommes comme le philosophe éclectique Jean-Pierre de Crousaz, Barbeyrac, le savant traducteur de Grotius et de Puffendorf, l'historien Ruchat, le jurisconsulte Loys de Bochat, le célèbre médecin Tissot; mais, ce dernier nom mis à part, ces hommes distingués ne jouissaient point d'une réputation aussi étendue que celle obtenue par certains de vos prédécesseurs comme les théologiens François et Alphonse Turrettini, Jean Diodati et Bénédict Pictet, le juriste Burlamaqui, Théodore Tronchin, l'un de vos premiers professeurs de médecine, vos grands naturalistes Horace Bénédict de Saussure, Pyrame de Candolle.

Laissant de côté, pour ne pas être trop long, vos hommes illustres du dernier siècle, nous pourrions aussi vous faire observer que, jusqu'à ce jour, vous avez eu le bonheur de voir votre école entourée de la sollicitude aussi généreuse qu'intelligente d'une haute bourgeoisie mettant son honneur à s'intéresser aux sciences, aux lettres et aux arts autant qu'aux affaires de l'Etat, et dont l'une des ambitions était et demeure encore d'obtenir une place dans vos rangs. Et si, comme Académie, Lausanne est votre aînée d'un quart de siècle à peu près, vous nous avez devancés de quelques années dans la transformation de votre école en Université. Depuis, par le nombre de vos professeurs comme par celui de vos étudiants, vous n'avez cessé de progresser et de garder l'avance que vous aviez su prendre.

Voilà, Messieurs, bien des raisons qui pourraient vous faire considérer par nous d'un œil quelque peu jaloux. Mais tel n'est point le cas. Nous préférons être des émules, non des rivaux. Nous aimons mieux compter parmi nos collègues des hommes qui sont aussi les vôtres, et peut-être y aurait-il avantage pour nos étudiants comme pour nos budgets, à augmenter le nombre de ces professeurs communs à nos deux établissements, vivants traits-d'union, dont M. Ernest Muret est maintenant le seul représentant. Il nous est agréable aussi de penser que c'est un Vaudois, M. Charles Bor-

geaud, qui s'est fait l'historien admirablement informé de vos annales académiques et universitaires.

Ainsi, Messieurs, heureux des succès de l'école que vous honorez par votre enseignement, c'est de tout cœur que dans ce jour de fête, nous nous associons à tant d'autres universités pour vous présenter nos vœux. Puisse l'Université de Genève continuer à briller d'un vif éclat dans le monde universitaire ! Puisse-t-elle rester à la fois un centre d'études accueillant pour toutes les nations et un ferme rempart du patriotisme suisse et genevois! Puisse-t-elle faire toujours plus de ses étudiants des hommes unissant à l'énergie, à la conscience et à l'activité de son fondateur, l'esprit d'humanité, de libre examen et de largeur qui doit distinguer l'homme cultivé du vingtième siècle!

C'est dans ces sentiments que nous vous prions, Monsieur le Recteur et Messieurs les Professeurs de l'Université de Genève, d'agréer l'expression de notre considération très distinguée.

Au nom de l'Université :

Le Recteur, Henri Blanc.
Le Secrétaire, J. Bonzon.

ZURICH

UNIVERSITÄT (1832)

1559-1909. Universitas Turicensis Academiae Genevensi.

Amplissimae atque clarissimae, Academiae Genevensi, natalem trecentesimum quinquagesimum celebraturae, ex animi sententia congratulantur, observantiam ac voluntatem suam testantur, perpetuam salutem prosperitatemque exoptant

Universitatis Turicensis Rector et Senatus.

1 vol. de 92 pp. publié (chez Orel-Füssli, Zurich) à l'occasion du Jubilé et contenant les deux études suivantes :

Der Kardinal Jacopo Sadoleto. Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus, von D. Gustav von Schulthess-Rechberg, O. ö. Professor der Theologie an der Universität Zurich.

Die Beziehungen Calvins zu Heinrich Bullinger und der von ihm geleiteten zürcherischen Kirche, von Arnold Rüegg, Privatdozent der Theologie an der Universität Zürich.

NEUCHÂTEL

UNIVERSITÉ (1866; 1909)

Almae et inclutae Litterarum Universitati Genevensi, trecentesimum et quinquagesimum, diem natalem, agenti, Rector et Senatus Academiae Neocomensis Helvetiorum S. D.

Maturinus Corderius, Johannis Calvini praeceptor, postquam pueros litteras docuit Genevae, Neocomum secessit, ubi scholam instituit et ita dilectus est ut eum magistratibus vestris ipsoque Calvino revocantibus, IV viri non dimitti paterentur, inde Lousonnam se contulit, postea cum senex docere non iam posset, Genevae mortem obire voluit.

Qua re videre potestis iamdudum summam necessitudinem inter Genevam Neocomumque fuisse in rebus quae ad iuventutem erudiendam pertinent, iam antequam *Schola Genevensis* conderetur. Quae non desiit augeri per saecula ; nam non solum multi cives nostrae rei publicae in civitatem vestram se contulerunt, olim theologi, nunc medici, ut ex fontibus doctrinae vestrae haurirent, sed etiam nostrorum nonnulli apud vos, plures Genevenses apud nos professores facti sunt. Instar Academiae Genevensis multae scholae illustres et in Gallia et in Scotia ab eis conditae sunt qui fidem evangelicam profitebantur Universitasque Heidelbergensis restaurata est. Nomen quo Calvinus usus est nostra civitas quoque usurpavit, cum voluit optimarum artium studium apud se florere. Nuper munificentia senatus populique Neocomensis nobis nomen Universitatis datum est, quo utemur ut vestigiis vestris ingrediamur. Itaque, cum tot amicitiae vinculis cum vobis coniuncti simus, ex animo socios nos addimus gaudii vestri diem

memorantium cum *Schola Genevensis* condita est votaque nuncupamus ut multis saeculis etiam quasi lux sit qua non solum Helvetia, patria nostra, sed totus orbis terrarum illuminetur.

Datum Neocomi a. d. VII Kal. Junias A. p. C. n. M CM IX.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE (1855)

Zurich, juillet 1909.

L'Ecole polytechnique fédérale à l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Professeurs.

Une inscription, gravée au fronton de vos bâtiments universitaires, proclame que « l'instruction publique est la garantie fondamentale de nos libertés ». Ce n'est pas là un vain mot. Depuis trois siècles et demi, la *Schola genevensis* a été, dans le triple domaine de la foi religieuse, de la politique et de la science, l'Ecole de la liberté.

Si loin qu'ils soient les uns des autres, un Calvin, un Burlamaqui, un Horace-Bénédict de Saussure peuvent être considérés comme ayant parcouru des étapes successives d'une voie unique. Posé d'abord dans le domaine de la pensée religieuse, le principe du libre-examen a créé une méthode critique qui a ruiné la méthode scolastique, abattu le despotisme politique et favorisé la recherche scientifique. Et c'est ainsi que la renommée de l'Académie genevoise établie, dès le seizième siècle, par les théologiens, les humanistes et les jurisconsultes, a été consolidée et accrue par leurs successeurs, les grands naturalistes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

Avec le monde savant tout entier, l'Ecole polytechnique fédérale est heureuse d'apporter à l'Université de Genève, héritière d'un si glorieux passé, ses félicitations et ses vœux. La lumière, allumée jadis par Calvin sur la colline, pour éclairer les nations, continue de briller d'un vif éclat. Rajeunie, largement ouverte à tous les souffles de l'esprit moderne, l'an-

tique *Schola genevensis* est plus florissante que jamais. Puisse-t-elle, durant de longs siècles encore, travailler activement à cette grande œuvre d'affranchissement de l'esprit humain, à laquelle, dès l'origine, elle a été vouée!

Au nom de l'Ecole polytechnique fédérale,

Le Président du Conseil : Dr R. Gnehm.
Le Directeur : J. Franel.

EIDGENÖSSISCHE MEDICINAL-PRÜFUNGEN

Basel, den 7. Juli 1909.

Namens des Leitenden Ausschusses der eidg. Medizinalprüfungen beehrt sich der Unterzeichnete der Universität Genf zu ihrem 350-jährigen Jubelfeste die wärmsten Gratulationen und für ihr ferneres Blühen und Gedeihen die besten Wünsche auszusprechen.

Der Präsident des leitenden Ausschusses, Courvoisier.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ÉVANGÉLIQUE (FACULTÉ LIBRE) (GENÈVE)

La Faculté de Théologie évangélique de Genève à l'Université de Genève. 1559-1909.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Professeurs,

La faculté de théologie évangélique de Genève, qui compte parmi ses fondateurs *Merle d'Aubigné*, l'historien de la Réformation, est heureuse de pouvoir, en ces jours de Jubilé Calvinien, présenter à l'Université de Genève l'hommage de ses félicitations et de ses vœux.

Elle salue avec respect le passé glorieux de la vieille Académie de 1559, si chère à tous les cœurs genevois et protestants. Elle célèbre avec admiration l'œuvre que sut, il y a trois siècles et demi, concevoir et vouloir une des intelligences les plus fortement douées qui aient paru dans le monde : Calvin, le grand humaniste devenu le Réformateur à l'âme héroïque.

Elle évoque ici le souvenir de ces temps où, privée de tout appui humain, luttant contre des obstacles en apparence insurmontables et contre les périls les plus pressants, la Haute Ecole genevoise sut conquérir par elle-même, et de haute lutte, ses lettres de noblesse, s'imposer au respect des princes et des peuples par l'illustration de ses maîtres comme par la valeur intellectuelle et morale de ses étudiants.

Et nous aimons à rappeler ce témoignage que les Provinces Unies de Hollande adressèrent à l'Académie de Genève, à la fin du XVIme siècle, au moment où elles accordaient à ses grades l'équivalence avec ceux des plus célèbres Universités de l'époque : *Nous reconnaissons en toute sincérité que l'Eglise et l'Ecole de Genève ont bien mérité du peuple chrétien et qu'elles brillent d'un juste éclat.*

Mais si, comme professeurs d'une faculté de théologie qui, par les principes qu'elle professe, se rattache directement à la pensée de Calvin, nous avons apporté devant vous le tribut de notre vénération pour le passé de l'illustre Académie que le grand Réformateur a fondée et à laquelle ses successeurs ont su conférer un renom si honorable dans le monde savant; si, avec l'un de vous, Messieurs, nous pouvons déclarer que l'histoire de l'Académie n'est pas seulement celle d'une Haute Ecole ou d'un corps savant, mais bien l'histoire même de la Genève intellectuelle, nous sommes heureux maintenant de saluer l'Université continuatrice de son œuvre, et nous lui adressons nos vœux.

En ce jour de jubilé qui marque le début d'une étape nouvelle sur la route où elle a déjà fourni une si longue et utile carrière, nous souhaitons que l'Université de Genève continue à être ce qu'elle a été jusqu'à ce jour, grâce à tant de générations de savants qui ont si grandement honoré la patrie et la science genevoises : un foyer brillant de lumière dans tous les domaines des sciences et des lettres, un centre rayonnant de puissante et généreuse activité intellectuelle. Puisse-t-elle, en poursuivant le noble idéal

scientifique, moral et spiritualiste que son illustre fondateur lui proposa jadis, continuer à remplir vaillamment sa mission, et conserver à l'avenir la place si honorable qui fut la sienne dans le passé !

C'est dans ces sentiments de respectueuse gratitude et de ferme espoir que nous vous présentons, Monsieur le Recteur et Messieurs les Professeurs, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Collège des Professeurs,
Le Président : ANT. BAUMGARTNER, Dr ph.

Pour la Commission des Etudes,
Le Président : A. WATIER.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE NEUCHATELOISE INDÉPENDANTE DE L'ÉTAT

Neuchâtel, le 21 juin 1909.

A Monsieur le Recteur et à Messieurs les membres du Sénat de l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs et très honorés Collègues,

Née d'hier, mais se rattachant par l'esprit qui l'inspire et par le but qu'elle poursuit au grand mouvement religieux du XVIme siècle, dont Calvin fut dans notre pays le plus puissant défenseur, la Faculté de théologie de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat est heureuse de pouvoir s'associer aux fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de la fondation du Collège de Genève. Elle vous exprime, Monsieur le Recteur et Messieurs les membres du Sénat, sa vive reconnaissance pour l'invitation que vous lui avez adressée et pour l'occasion que vous lui avez ainsi donnée de commémorer avec vous la réalisation d'un des vœux les plus chers du grand réformateur.

Au temps de Calvin, il ne se faisait rien à Genève qui ne trouvât un écho dans notre pays. Profondément attaché à celui qu'il avait précédé dans la carrière, mais qu'il appelait son maître, Farel suivait, avec l'intérêt d'une vive affection, l'extraordinaire travail de Calvin, ses luttes pour la défense des principes de la Réforme, et la création des institutions qui devaient en assurer le maintien et le développement. Il est resté depuis ce temps-là à tous les Neuchâtelois, fils spirituels de Farel, un sentiment particulier pour la Genève de Calvin, et leur cœur vibre avec celui de votre peuple, toutes les fois qu'il s'agit de rappeler un des souvenirs de ce glorieux passé.

Ils n'ont du reste pas été les derniers à profiter de la création du Collège de 1559. Il y avait des Neuchâtelois parmi les élèves des premières années, et dès lors ils ont continué, nombreux, à aller à Genève, chercher dans une science ou dans une autre, auprès de professeurs illustres, les lumières d'une instruction supérieure.

Comme théologiens, nous n'oublions pas, en particulier, le temps où l'amitié de Jean-Alphonse Turrettini et de Jean-Frédéric Ostervald rapprochait les deux cités, et où l'on trouve dans le Livre du Recteur bien des noms de pasteurs qui sont demeurés chers à l'Eglise neuchâteloise.

Si nous parlons de choses moins lointaines qui concernent directement notre modeste Faculté, laissez-nous redire que nous avons déploré tout récemment avec vous la perte de l'homme distingué, qui avait été l'un des nôtres et qui, devenu professeur à l'Université de Genève, attirait autour de sa chaire bon nombre de nos élèves, désireux de subir l'ascendant de sa haute personnalité morale et de sa forte pensée.

Il ne nous appartient pas de nous arrêter sur les services immenses que le Collège, l'Académie et l'Université de Genève ont rendus à la science dans toutes les branches du savoir humain, mais vous nous permettrez de dire que nous ne les ignorons pas et que nous vous estimons heureux d'être les héritiers et les continuateurs de trois siècles et demi d'une œuvre admirable.

Nous rendons hommage aux hommes illustres du passé et du présent, aux travaux qu'ils ont accomplis, à l'éclat qu'ils ont jeté sur les sciences, les lettres et les arts, et nous nous plaisons spécialement à reconnaître

tout ce que nous devons aux successeurs de Calvin dans le domaine qui est le nôtre.

Unis à vous par les liens d'une histoire qui nous est chère, nous exprimons l'ardent désir que le présent anniversaire soit suivi de nouvelles années de prospérité et de gloire.

Nous implorons sur l'Université de Genève, ses professeurs et ses étudiants, la protection du Dieu tout-puissant, le souverain maître de Calvin, et nous lui demandons de bien vouloir faire reposer sa bénédiction sur le travail et les efforts des hommes qui contribuent à sa gloire, en augmentant le patrimoine scientifique de l'humanité.

Veuillez, Monsieur le Recteur et Messieurs les membres du Sénat, agréer, avec l'expression de nos sentiments respectueux et de notre reconnaissance, les vœux que nous formons pour l'avenir de l'Université, le développement de ses institutions et l'extension de l'influence qu'elle exerce dans le monde.

Au nom du Conseil des professeurs de la Faculté de théologie de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat :

L. Aubert, prof.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'ÉGLISE LIBRE DU CANTON DE VAUD

La Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud à l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Professeurs de l'Université de Genève,

Votre belle et vaillante Université a fait un grand honneur à notre modeste Faculté, en nous invitant à nous associer aux fêtes par lesquelles vous célébrez le trois cent cinquantième anniversaire de la « Schola Genevensis ».

La situation particulière qui est la nôtre, nous fait très vivement apprécier cet acte de courtoisie. Sans attaches administratives avec les corps savants officiels, mais désireux de ne point nous séparer intellectuel-

lement et moralement de la vie universitaire, nous tenons beaucoup, pour nos étudiants comme pour nous-mêmes, à conserver avec cette riche source d'émulation et de progrès des relations qui nous sont indispensables. Aussi jouissons-nous extrêmement de tout ce qui nous permet de sentir et d'affirmer notre confraternité avec le monde des serviteurs de la science, au travail desquels nous essayons de collaborer selon nos faibles moyens.

Il ne nous appartient pas de rappeler ici les nombreux liens historiques qui, dès les origines, ont existé entre les savants de nos deux cantons : ces grands souvenirs seront évoqués par des voix plus autorisées que les nôtres. Pour ce qui nous concerne d'une façon particulière, permettez-nous, Messieurs, de citer quelques noms, sur lesquels votre intérêt peut se porter en même temps que le nôtre.

Pendant dix-huit ans, l'histoire ecclésiastique a été enseignée dans notre Faculté par un de vos concitoyens, *Charles-O. Viguet,* auparavant pasteur de l'Eglise nationale de Genève, qui, après avoir publié avec un de ses collègues, David Tissot, l'ouvrage intitulé « Calvin d'après Calvin », avait prononcé, à l'occasion des trois siècles et demi écoulés depuis la naissance du grand Réformateur, un discours historique dont la valeur attira l'attention de notre Commission directrice.

Le successeur de Viguet dans notre chaire de théologie historique fut un autre Genevois, *Henri Lecoultre,* qu'une mort prématurée nous arracha après une courte mais féconde carrière. S'il eût vécu, nul doute qu'il ne se fût signalé, lui aussi, dans le champ des études calviniennes, comme en témoignent quelques monographies remarquables, prémices d'une œuvre qu'il ne lui fut pas donné d'achever.

En 1871 nous revint de votre docte cité, — dont il avait exploré les archives au profit de sa belle collection de la « Correspondance des Réformateurs de langue française », — *Aimé Herminjard,* que notre Faculté s'honore d'avoir compté pendant quelque temps au nombre de ses professeurs, et dont il est impossible de ne pas se souvenir à propos des fêtes actuelles.

Nous sera-t-il permis de rappeler encore que c'est à l'Eglise libre du canton de Vaud que votre Faculté de théologie prit, plus tard, *Gaston Frommel,* qui vous resta fidèle, — et nous le comprîmes bien, — quand nous eûmes la hardiesse d'essayer de le reconquérir. Hélas ! ce jeune et

puissant esprit était alors, — nous ne pouvions le prévoir ni les uns ni les autres, — à la veille d'être retiré de ce monde par le Maître suprême auquel il appartenait.

Enfin, nous avons en commun, depuis quelques semaines, un professeur honoraire, M. *Lucien Gautier,* qui, après vingt années d'enseignement dans notre Faculté, reçut ce titre de notre part en 1898, et qui vient d'être nommé professeur honoraire de votre Université, recevant ainsi une distinction qui nous a vivement réjouis.

Voilà donc plusieurs liens par lesquels nous nous trouvons rattachés à la Genève qui célèbre aujourd'hui, tout à la fois, le quatre-centième anniversaire de la naissance de Calvin et les trois cent cinquante ans de son Académie, dès longtemps transformée en Université.

Mais, plus encore que ces quelques faits particuliers, ce qui nous unit à vous, c'est un commun désir de travailler à entretenir dans notre chère patrie le flambeau de l'étude consciencieuse et de la haute culture.

Recevez, Messieurs, avec l'assurance de notre gratitude pour votre très aimable invitation, nos vœux les plus sincères pour l'Université de Genève. Que, selon la devise que votre cité arbore depuis le seizième siècle, l'Université genevoise soit à jamais un brillant foyer de lumière, qui combatte victorieusement les ténèbres. Et que sur vous, et sur toutes les écoles de votre noble ville, resplendisse toujours le souverain soleil de justice, dont les rayons apportent avec eux la santé.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très dévoués.

Ch. Porret. Ph. Bridel.
James Barrelet. Paul Laufer. A. Schroeder.

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DES SCIENCES NATURELLES

Monsieur le Recteur de l'Université de Genève.

Bâle, en juillet 1909.

Monsieur,

C'est avec un sentiment de très profonde reconnaissance que la Société helvétique des Sciences naturelles vient présenter ses félicitations à l'*Uni-*

versité de Genève. Fondée dans votre ville par des hommes dont la plupart faisaient partie de votre Université, elle se sent unie avec votre cité par des liens tout particulièrement chers.

Quelle émotion profonde évoque en nous l'image des fondateurs de notre Société, réunis le 6 octobre 1815 par Henri-Albert Gosse, dans sa campagne de Mornex, au Petit-Salève ! Nous les voyons siégeant dans un petit temple, orné de colonnes, où l'on avait disposé les bustes couronnés de Linné, de Haller, de Bonnet, de Rousseau et de de Saussure. C'est dans ce milieu plein de poésie, en vue des Alpes majestueuses et d'un des plus beaux lacs du monde, que Gosse, vêtu d'une robe d'ermite, se lève et, s'adressant à la sublime intelligence qui a été, qui est et qui sera, prie que l'âme de l'illustre et immortel Linné répande le feu de son génie universel sur chacun des savants réunis, les électrise par ses lumières et les pénètre de persévérance dans leurs travaux, pour les rendre utiles à la patrie commune.

Le soir même de ce jour mémorable, la Société helvétique des Sciences naturelles était fondée à Genève. Ce modeste rejeton est devenu l'arbre presque centenaire qui comprend aujourd'hui toutes les branches de l'histoire naturelle représentées en Suisse.

Ce n'est pas seulement de ce premier début que notre société est redevable envers votre cité et votre Université ; elle a eu dès lors le grand privilège de compter parmi ses membres un nombre toujours croissant de Genevois dévoués.

Nous n'ignorons pas que la fondation de la Société helvétique des Sciences naturelles ne représente qu'une humble fleur de la brillante couronne dont les savants du monde entier viennent parer aujourd'hui le front de votre illustre Université ; mais nous sommes fiers de pouvoir vous exprimer notre profonde gratitude à cette occasion solennelle.

Nous tenons aussi à féliciter l'Université de Genève de tous ses héros dans le domaine des sciences naturelles, de tous ses hommes de génie qui ont élargi l'horizon de l'humanité. Il est impossible de rappeler ici leurs mérites et d'indiquer leur influence sur le développement des sciences naturelles. Même une simple énumération des plus brillants représentants de la science genevoise dépasserait de beaucoup les limites d'une simple

adresse, qui n'a d'autre but que d'être l'expression d'une profonde gratitude et des vœux les plus sincères pour un avenir de l'Université de Genève aussi glorieux que son passé.

Le Président de la Société helvétique des Sciences naturelles,
Dr Fritz Sarasin.

Le Secrétaire de la Société helvétique des Sciences naturelles,
Dr P. Chappuis.

ALLG. GESCHICHTSFORSCHENDE GESELLSCHAFT DER SCHWEIZ

Pergratum nobis accidit, quod ad diem natalem conditae ante haec septuaginta lustra *Academiae Genavensis* celebrandum etiam *Societatem Historicorum Helveticam* vocavistis celebraturam propediem memoriam diei, quo ante hos centum annos ex vita excessit Joannes Mueller, rerum Helveticarum florentissimus auctor. Ut ille non solum praeclaro opere Helvetiorum res gestas perscripsit, sed etiam viginti quattuor libris historiarum universalium componendis ingenii acumen per totum mundum pertinens praestitit, sic *Academia Genavensis* ultra moenia urbis longe lateque efficacem et valentem se praebuit, quippe quae tamquam sedes ingenuarum artium Europae inserviens, inde ab initio ultra fines Helvetiae discipulos e Francogallia, Italia, Germania, Batavia, Britannia, Hispania adscitos doctrina instruxerit et artibus exornaverit, ut virtutum eius praeco in suam quisque patriam rediret. Nos igitur qui rebus domesticis perscrutandis operam navamus laetabundi domicilium studiorum Genavense salutantes optima quaeque piis votis exoptamus, cuius pietatis documentum hasce literas esse voluimus.

Turici, Non. Jul. M CM IX.

Praeses : Gerold Meyer von Knonau.
Scriptor : Paul Schweizer.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE

La Société géologique suisse à l'Université de Genève, à l'occasion du 350me anniversaire de la fondation de la Schola genevensis.

Dans l'auréole de gloire qui s'élève au-dessus de l'Ecole de Calvin, dans la lumière projetée de Genève sur le monde, il est une science, celle de la Terre, dont le flambeau hautement porté brille d'un éclat particulier.

Dans ce pays, assis entre les Alpes et le Jura, au pied des avant-monts de deux grandes chaînes de montagnes, au bord d'un fleuve qui s'écoule entre les témoins des grands phénomènes de la vie du Globe, vos hommes étaient placés dans un milieu si favorable que leurs regards devaient être attirés par cet ensemble de splendeurs de la Nature, et ils devaient chercher, dans de glorieux efforts, à arracher à la Terre le secret de son mystérieux passé.

Les sciences géologiques balbutiaient encore quand vous avez eu le bonheur de posséder un homme illustre, ce grand connaisseur de montagnes, *Horace-Bénédict de Saussure*. Esprit qui pouvait s'élever de la minutieuse analyse jusqu'aux hauteurs sereines de la synthèse, et qui devait ouvrir au monde étonné des chemins inconnus.

Ce fut lui le vrai fondateur de ce centre géologique de Genève qui prenait déjà, en 1802, sa forme officielle par l'installation d'une chaire de géologie et de minéralogie dans votre antique Académie, et qui allait briller également par l'effort privé.

Vous avez des noms célèbres. Ainsi les *Alphonse Favre,* les *F.-J. Pictet,* les *de Loriol,* ces hommes qui surent porter le drapeau sans faiblir; ces hommes auprès desquels des générations de disciples sont venues demander l'obole de leurs pensées. Et dans ce rappel du nom de quelques-uns de vos savants illustres, nous n'oublions pas les collaborateurs nombreux disparus ou vivants.

Genevois, vous avez largement contribué à l'édification d'une des grandes sciences de la Nature. Vous avez un passé digne d'une grande cité, passé que peuvent envier de grands centres scientifiques.

Vous avez fait et faites honneur à notre pays.

Aussi la Société géologique suisse, en ces jours où vous célébrez un anniversaire fameux, s'estime heureuse et flattée de vous apporter, en même temps que ses salutations patriotiques, son témoignage de profonde reconnaissance pour ce qu'ont fait vos savants et pour l'aide qu'ils ont trouvée dans votre population.

Puisse, chers Confédérés, l'avenir de votre grande école, cette Université de Genève, être aussi glorieux et fécond que le passé.

Au nom de la Société géologique suisse :

M^ce^ Lugeon, prof.

SOCIÉTÉ SUISSE DE PHYSIQUE

Adresse de la Société Suisse de Physique à l'Université de Genève à l'occasion du 350me anniversaire de sa fondation.

Monsieur le Recteur! Messieurs!

Bien que la Société suisse de physique ne compte guère plus de jours d'existence que votre vénérée Université compte d'années, vous avez bien voulu lui réserver une place auprès de vous dans cette fête consacrée au souvenir de tous ceux qui ont contribué en quelque manière, à la fondation, au développement et à la célébrité de votre grande Ecole.

C'est avec empressement que les physiciens suisses saisissent l'occasion qui leur est si gracieusement offerte, d'apporter leurs hommages d'admiration et de reconnaissance à la mémoire des hommes éminents, des Marcet, des Pictet, des de la Rive, des de Saussure, des de Candolle, des Soret et de tant d'autres qui ont illustré la belle devise de la ville de Genève.

Grâce à ces hommes qui, par leurs relations précieuses avec l'Angleterre, l'Allemagne et la France, ont porté au loin les germes féconds de la science, Genève a joué un rôle considérable comme foyer scientifique et comme intermédiaire dans l'expansion des idées.

C'est ainsi que la découverte d'Oerstedt fut révélée à Arago à Genève,

par Marc-Auguste Pictet et Charles-Gaspard de la Rive, qui reproduisirent la célèbre expérience devant le grand astronome français. Arago, de retour à Paris, répétait peu de jours après cette expérience devant l'Académie, donnant ainsi l'essor à l'admirable théorie d'Ampère.

Cette élite de savants, aussi distingués par le cœur que par l'esprit et la science, exerça une influence bienfaisante dont témoignent les mémoires et les lettres de maint physicien : Faraday conserva toujours un sentiment de profonde vénération pour Madame Marcet-Haldimand dont les « Conversations sur la chimie » avaient éveillé son génie naissant. C'est dans les termes d'une vive gratitude qu'il écrit à son ami de la Rive, combien les encouragements de son père, Gaspard de la Rive, l'ont soutenu dans les moments pénibles du voyage qu'il fit à Genève, en 1814, avec Sir Humphrey Davy, auprès de qui il cumulait, comme il le raconte lui-même, les fonctions de préparateur et de valet de chambre.

Nous ne saurions oublier, ni la fondation de la Société de physique et d'histoire naturelle à Genève, en 1791, dont 35 beaux volumes relatent les travaux, ni la publication des Archives des sciences physiques et naturelles qui, l'un des premiers périodiques scientifiques, constitue encore actuellement l'un de nos principaux organes de publicité de langue française.

Parmi tant d'études remarquables qui ont porté au loin la réputation des savants genevois, qu'il nous soit permis de n'en citer qu'une : La mesure de la propagation du son dans l'eau, faite en novembre 1826 par Colladon et Sturm, entre Rolle et Thonon.

Les belles recherches d'une époque plus récente sur la constitution de l'ozone, la physique des cristaux, la propagation des ondes électriques et beaucoup d'autres que nous ne pouvons rappeler ici, prouvent que les physiciens genevois n'ont jamais cessé d'enrichir la science des résultats d'une haute valeur.

Monsieur le Recteur,
Messieurs!

Les grands exemples de ce grand passé dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire et les traditions de haute culture et d'activité scientifiques en honneur dans tant de familles genevoises, et qui se sont manifestées

également dans le domaine de la science pure et dans celui de ses applications aux Arts et à l'industrie, nous donnent l'assurance que, fidèle à sa devise, l'Université de Genève continuera l'œuvre qu'elle a constamment accomplie jusqu'ici : celle de répandre au loin la lumière dont elle est, en Suisse et en Europe, un des plus brillants foyers.

Au nom de la Société suisse de physique :

P. Chappuis.

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE SUISSE

Adresse de la Société zoologique suisse à l'Université de Genève à l'occasion du 350me anniversaire de sa fondation.

Bâle, en juillet 1909.

Monsieur le Recteur, Messieurs,

En ces jours de glorieux anniversaires où Genève commémore le souvenir d'une des grandes dates de son histoire, vous avez eu la généreuse pensée d'associer à vos fêtes jubilaires les Sociétés savantes de notre patrie et parmi elles la Société zoologique suisse.

Les zoologistes suisses répondent à cette gracieuse invitation avec un empressement que nous vous prions de considérer comme un faible témoignage du plaisir qu'ils en éprouvent.

Ils tiennent en effet à profiter de l'occasion que vous leur offrez si aimablement, d'apporter à la vénérable « Schola Genevensis » leurs très cordiales félicitations et leurs vœux les plus sincères.

Ils reconnaissent le rôle éminent que cette institution plus que trois fois centenaire a joué dans le monde des idées et quel éclat elle a jeté sur la cité genevoise et sur notre patrie suisse.

Aujourd'hui tout particulièrement, ils ont à cœur de rappeler les noms des savants illustres, des maîtres vénérés et respectés qui, par l'étendue de leurs connaissances et la valeur de leurs recherches comme aussi par leur hauteur de vue et de pensée, ont contribué au renom de votre Grande Ecole ou ajouté à la gloire scientifique de votre noble cité.

Aux J.-A. Trembley, Ch. Bonnet, F. et P. Huber, L. Jurine, F.-J. Pictet-de la Rive, Ed. Claparède, A. Humbert, Herm. Fol, C. Vogt, H. de Saussure, V. Fatio, P. de Loriol, les zoologistes suisses apportent en ce jour le tribut de leur respectueuse admiration et de leur vive reconnaissance.

Monsieur le Recteur, Messieurs,

Le profond sillon creusé par ces hommes d'élite n'est pas près de s'effacer; les nobles traditions de travail désintéressé, de recherches personnelles qui furent en honneur dans tant de familles genevoises font encore de Genève et de son Université un centre scientifique de haute valeur.

Puissent ces grands et nobles exemples d'ardeur au travail, de probité scientifique et d'amour de la vérité susciter à l'Université de Genève des pleïades de savants dignes de leurs devanciers et grands comme eux par la pensée et par le cœur!

Au nom de la Société zoologique suisse :

Le Président, F. Zschokke.
Le Vice-Président, Jean Roux.
Le Secrétaire, C. Waeser.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

La Société d'Histoire de la Suisse Romande au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur,

Nous vous remercions de l'invitation que vous nous avez transmise au nom du Sénat Universitaire de Genève, pour les fêtes solennelles par lesquelles vous allez célébrer le trois cent cinquantième anniversaire de la *Schola Genevensis*.

Notre Association a compté et compte encore parmi ses membres plusieurs savants sortis de l'Alma Mater que fonda l'immortel Calvin et qui, par leurs travaux, ont bien mérité de la Patrie Romande.

Rappelons entre autres, pour ne parler que des morts, les noms de : Georges Mallet d'Hauteville, J.-H. Merle d'Aubigné, James Fazy, Antoine-Elisée Cherbuliez, Louis-André Gosse, P.-E. Lullin, Pictet de Sergy, Rilliet de Constant, Fréd.-Aug. Cramer, Alexandre Lombard, J.-D. Blavignac, Charles Le Fort, Théodore Claparède, Amédée Roget, Joseph Hornung, H.-F. Amiel, William Rey, Jean Gaberel, Gustave Revilliod, J.-B.-G. Galiffe, Jules Vuy, Adolphe Gautier, Jacques Adert, Joël Cherbuliez, Edouard Humbert, Gaspard Mermillod, Ch. Humbert, François Ségnin, Henri Bordier, DuBois-Melly, Hippolyte Gosse, H. Brocher de la Fléchère, Ferdinand Reverdin, Edouard Fick, Théodore de Saussure, Ernest Strœhlin, Boutillier de Beaumont, François Turrettini, Pierre Vaucher, Paul Strœhlin, Louis Bron, Emile Dunant.

Tous ces hommes, à des titres divers, ont laissé à leurs compatriotes le souvenir de leur labeur désintéressé et de leur noble intelligence; plusieurs se sont fait une réputation au-delà de nos frontières. Aussi sommes-nous fiers de voir leurs noms figurer dans le Livre d'or de notre Compagnie. Ils ont brillamment suivi la route qui leur fut ouverte par David Colladon, Jacob Spon, Jean-Antoine Gautier, Jean-Henri Mallet, Pictet de Rochemont, Francis d'Ivernois, Mallet Du Pan, Etienne Dumont, Guillaume Favre, Jean Picot et le baron de Grenus.

Ce sillon lumineux, tracé sur le sol helvétique par ces magistrats éminents, ces historiens érudits et ces publicistes à l'esprit ouvert aux grandes pensées, est une preuve palpable de l'influence féconde et croissante exercée par votre Haute Ecole.

C'est au travers de bien des difficultés et grâce à de grands efforts que l'œuvre commencée en 1559 par Calvin s'est conservée et admirablement développée.

Aussi nous sentons-nous pressés, en ce jour mémorable, de vous adresser nos félicitations et nos vœux et de nous associer à l'enthousiasme général qu'excite, au près et au loin, ce glorieux anniversaire.

Au nom de la Société d'Histoire de la Suisse Romande :

Le Président, B. van Muyden.

Le Secrétaire, Bernard de Cérenville.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU CANTON DE NEUCHATEL

Neuchâtel, le 8 juillet 1909.

1559-1909. — La Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel, se souvenant des liens séculaires qui unissent la ville de Calvin et la ville de Farel, reconnaissante envers Genève de tous les grands exemples que cette fière cité a donnés au monde, pleine de respect pour toutes les gloires nationales dont les fêtes actuelles consacrent solennellement la mémoire, présente à l'Université de Genève, à l'occasion de son trois cent cinquantième anniversaire, l'hommage de sa sympathie et de son admiration, et forme le souhait que cet antique foyer de lumière et de vie continue de briller à travers les âges, pour le bien de la patrie et pour l'honneur de l'humanité.

Le Comité de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel.

EMMANUEL JUNOD. ARMAND DU PASQUIER.
PORCHAT. EDM. BERTHOUD.
L. PERRIN. C. PERREGAUX.
DELACHAUX. CH. ROBERT.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DES SCIENCES

Neuchâtel, 7 juillet 1909.

La Société neuchâteloise des Sciences naturelles, à l'illustre Université de Genève !

L'invitation que vous nous avez faite de célébrer avec vous le 350me anniversaire de la Fondation de votre Haute Ecole et la Mémoire du plus glorieux de vos concitoyens nous a flattés.

La science neuchâteloise est, à plus d'un titre, fille de la science genevoise, aussi est-ce dans un sentiment de reconnaissante admiration, que nous formons nos meilleurs vœux de prospérité!

Au nom de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles :

Le Président : Dr H. Schardt, Prof.
Un des Secrétaires : Prof. Dr H. Spinner.

LA MURITHIENNE, SOCIÉTÉ VALAISANNE DES SCIENCES NATURELLES

Sion, Valais, le 16 juin 1909.

Monsieur le Docteur Chodat, Recteur de l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur.

La Murithienne, Société Valaisanne des sciences naturelles, est très flattée et reconnaissante de l'honneur que l'Université de Genève lui fait en la conviant à la solennité de son jubilé. Veuillez agréer l'expression de la plus profonde gratitude pour ce témoignage de bienveillance et d'amitié à la modeste société valaisanne. Malheureusement diverses circonstances nécessitent la présence chez elles des personnes qui eussent sans cela, été heureuses de participer à la fête du 7-10 juillet.

Au nom de la Murithienne et de son Comité, j'ai l'honneur de vous assurer de toutes nos sympathies et je fais les vœux les plus ardents pour la parfaite réussite de ce jubilé.

Le Comité de la Murithienne a voté le modeste subside de 50 francs en faveur du fonds universitaire des anciens étudiants. Nous vous prions de bien vouloir agréer cette petite contribution comme un faible témoignage de notre reconnaissance et de notre profonde sympathie.

Agréez, Monsieur le Recteur, l'assurance de notre haute considération.

Au nom du Comité de la Murithienne :

Chanoine Besse, président.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES

Lausanne, le 1er juillet 1909.

Au Sénat de l'Université de Genève.

Monsieur le Recteur, Messieurs les Professeurs,

Si la Société vaudoise des Sciences naturelles qui s'honore de grouper, depuis un siècle, les hommes dont l'intérêt et l'effort, dans le canton de Vaud, sont voués aux études des sciences physiques et naturelles, ne pensait avoir, par cela même, toute qualité pour être leur interprète aujourd'hui auprès de vous, l'élan puissant de sympathie et d'admiration que le Jubilé soulève partout dans le monde civilisé, l'entraînerait néanmoins vers la grande Université de Genève, héritière de trois siècles de gloire intellectuelle.

Mais il lui est plus doux de savoir et de sentir, qu'en obéissant à cet élan confraternel, elle a derrière elle, pour le soutenir, l'assentiment cordialement spontané de tous les Vaudois qui pensent.

C'est que le Jubilé de l'Académie de Calvin, de l'Université genevoise, c'est aussi le vrai Jubilé de la Science en pays romand, et célébré dans son temple même, dans le sanctuaire respecté où le flambeau en a brillé de la clarté la plus sereine et la plus belle, où les prêtres du Vrai, desservants humbles mais combien zélés d'autels plus modestes, venaient ranimer l'ardeur faiblissante du feu sacré trop solitaire, où de plus grands dignitaires s'honoraient aussi de venir revivifier leur génie dans la communion brûlante de l'Idée.

Bonnet et de Candolle, Trembley et Cellérier, Soret et de la Rive, Pictet et Colladon, que de noms, que de gloires! et l'immortel de Saussure, si grand, si complètement représentatif du vrai naturaliste, si parfaitement l'image de la Genève scientifique, que son seul nom en évoque, dans un épanouissement grandiose, la merveilleuse histoire!

Nous aussi, les Vaudois, qui, heureux voisins, avons été irradiés de lumière féconde, qui voulons vous rappeler ce que nous lui devons, combien elle a été hospitalière à nos savants, accueillante à nos efforts, nous la voyons aujourd'hui comme antan, ouverte aux idées, vaillante à l'œuvre, ardente à soutenir la mémoire de ce passé énorme et la charge d'un avenir qu'elle veut plus brillant encore, nous, les Vaudois, nous venons aujourd'hui, de tout notre cœur, de toute notre sincérité, avec la joie de la vraie gratitude, lui présenter l'hommage de notre admiration, de notre reconnaissance, de notre espoir.

Que le génie scientifique de la Cité de Genève, vive à jamais, par son Université, pour Genève, pour la patrie Suisse, pour la civilisation!

Au nom de la Société vaudoise des Sciences naturelles :

Le Président, Dr L. PELET-JOLIVET, prof.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE THÉOLOGIE

La Société vaudoise de Théologie au Recteur et au Sénat de l'Université de Genève.

Lausanne, le 28 juin 1909.

Monsieur le Recteur, Messieurs les membres du Sénat universitaire,

Vous avez eu la courtoisie d'inviter notre Société à participer à la fête solennelle par laquelle votre République se fait un honneur de commémorer la naissance de son illustre Université. C'est avec joie que nous nous associons à ce 350me anniversaire de l'Ecole savante fondée sous les auspices du grand Calvin, par le patriotisme éclairé des citoyens de Genève.

Dans le concert général des sympathies qui vous sont témoignées à cette occasion, il n'en saurait être de plus cordiales que celles de vos proches voisins et vieux amis du Pays de Vaud. Et la Société qui, dans ce pays, sert de rendez-vous aux hommes ayant à cœur la culture des sciences théologiques, a doublement motif de se joindre à cet acte de pieuse commémoration.

Quels n'ont pas été dès l'origine, malgré la différence de situation politique, la force et l'intimité des liens spirituels entre vos ancêtres et les nôtres ? C'est dans notre modeste milieu, aux côtés de Pierre Viret, que l'alter ego de Calvin, votre premier recteur Théodore de Bèze, s'était préparé à la tâche lourde et glorieuse qui l'attendait dans votre cité. C'est dans votre Ecole qu'ont d'abord enseigné ou que se sont formés la plupart des maîtres qui, dès la fin du XVIme siècle, ont occupé avec plus ou moins de relief les chaires de théologie de notre ancienne académie. Nombreux sont les pasteurs de nos paroisses vaudoises qui, au XVIIme et au XVIIIme siècle surtout, étaient allés inaugurer ou perfectionner leurs études dans vos auditoires. Des 720 jeunes Vaudois dont les noms se trouvent consignés au « Livre du Recteur », publié au lendemain de votre troisième centenaire, les deux tiers au moins ont recueilli les doctes leçons de vos théologiens. Il suffit de prononcer les noms de Jean Diodati et de Frédéric Spanheim, de François Turretin et de Bénédict Pictet, de Jean-Alphonse Turretin et de Jacob Vernet, pour évoquer le souvenir de l'action exercée par ces hommes, de la répercussion qu'a eue leur enseignement, de l'évolution de la pensée religieuse dont ils furent des représentants typiques, non seulement à Genève, mais bien au-delà de nos frontières.

Que si dès lors, sous des constellations nouvelles, par l'effet de courants d'idées divergents, les relations de part et d'autre sont devenues pour un temps moins fréquentes et moins étroites, elles n'ont pourtant jamais été interrompues. Notre Société, en particulier, a eu dès ses débuts le privilège de compter plus d'un confédéré genevois parmi ses membres les plus distingués. Elle est heureuse d'avoir encore aujourd'hui à sa tête, comme président d'honneur, un des fils les plus justement vénérés, un des docteurs en théologie de votre alma mater. Et n'avons-nous pas quelque droit à revendiquer aussi comme l'un des nôtres celui de vos éminents théologiens dont, avec vous, nous avons pleuré naguère la mort prématurée? Notre vif désir serait de voir ces liens séculaires entre Genève et notre Pays de Vaud se resserrer dans un même esprit de piété et de liberté, de recherche persévérante de la vérité religieuse, sur la double base de l'histoire et de l'expérience morale.

Puisse le nouveau demi-siècle qui s'ouvre devant vous être pour votre

célèbre Université une ère de prospérité croissante ! Puisse votre Faculté de Théologie, ainsi que toutes ses Facultés-sœurs, devenir un foyer scientifique de plus en plus intense, pour le plus grand bien des jeunes générations, pour l'honneur de notre commune patrie et ad majorem Dei gloriam !

Pour la Société vaudoise de Théologie :

Le Président honoraire, Dr Ed. Dandiran, past.
Le Président, R. Bergier, past.
Les Secrétaires, A. de Mostral, past. Louis Favez, past.
Le Délégué, H. Vuilleumier, Dr Th.

ANCIENS ÉTUDIANTS FRANÇAIS AUPRÈS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

A la Faculté de Théologie de l'Université de Genève.

Les soussignés, anciens étudiants français auprès de la Faculté de Théologie de Genève, saisissent avec empressement l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de cette Faculté et de l'Université dont elle fut l'initiatrice, pour leur témoigner leur gratitude et leur filial attachement.

Ayant reconnu, dans le cours de leur carrière pastorale, la haute valeur de leurs enseignements, ils rendent grâce à Dieu qui s'est servi d'elles pour les préparer à l'exercice du Ministère sacré dans les Eglises de France, et ils demandent au Seigneur de donner à l'Université de Genève et à sa Faculté de Théologie longue prospérité et puissant développement de vie, afin qu'elles forment encore, pour ces Eglises, des générations nombreuses de pasteurs éclairés et fidèles.

André, Alphonse. Aubais.
Agulhon, Albert (Anc. Pr). Le Vigan.
Aeschimann, Paul (Pasteur en retraite).
Aeschimann, Jules, 1873-1877. Lyon.
Aeschimann, Albert. Aouste.
Arnal, 1859-1864. Antibes.
Arnal, M., Le Creusot.

AMPHOUX, HENRI, 1836-1840 (Doyen des Anciens étudiants). Lyon.
ATGER, A. Bernis (Gard).
ANDRÉ, TONY. Florence.
ALLARD, ARTHUR. Bréda (Hollande).
AUSSET, HENRI, Pasteur en retraite, 1865-1869. Vialas.
ARNAUD, CÉSAR, ancien Pasteur.
BUSSY, L. Aix-en-Diois.
BENTKOWSKI, P., 1877-1881. Montpellier.
BOURBON, LOUIS. St André de Valborgne.
BOST, CHARLES. Le Hâvre.
BRUNEL, PAUL. Eynesse.
BONIFAS, H. Nyons.
BERNADOU, HENRI, 1891-1896. Limoges.
BARD, HENRI, Pasteur en retraite, 1863-1867.
BRESSON, MAURICE. Leyde (Hollande).
BERTEZÈNE, Pasteur honoraire. Pt de Montvert.
BOYER, AUGUSTE, Pasteur en retraite.
BOYER, C. Chambéry.
BOUVIER, F. Meaux.
BORDAGE. Nimes.
BOUTINAUD, AUGUSTE, 1893-1897. Eymet.
CORBIÈRE, C. Lyon.
CANONGE, A. Barre.
COMTE, LOUIS. St Etienne.
CLAVERIE, ERNEST. Tonneins.
CALAS, JULES. Castelmoron (L. et G.).
CUCHE, ADOLPHE. Gilhoc.
CHATEAU, J.-H.-C. Durfort (Gard).
CHAIX, H. Beauvène (Ardèche).
CADIER, ALBERT. Osse (B. Pyr.).
CADIER, CHARLES, Missionnaire au Congo.
DANNREUTHER, A. Bar-le-Duc.
DURAND, F., 1865-1869. Lusignan.
DIZIER, JOSEPH. Brignon.

Deschamps, E. Vançais.
Delon, Gabriel, P^r honoraire.
Dartigue, J., 1873-1877. Vabre (Gard).
Dupont, H., 1852-1857. St Etienne.
Delinotte, Th. Niort.
Donadille, P. Ste Croix Vallée Française.
Dieterlen, Pierre. Paris.
Fabre, Emile. Uzès.
Farsat, Henri, P^r honoraire. Mens (Isère).
Fayot, Robert. Héricourt (H^te Saône).
Fayot Georges, Nîmes.
Farel, P. Congéniès.
Fages, 1864-1869. Beaumont les Valence.
Froment, Paul-E. Senegas par St Pierre de Trevisy.
Gay, Paul. Royan.
Gardiol, L. St Cierge la Serre.
Granier, Félix. Le Hâvre.
Grawitz, 1858-1863. St Hippolyte du Fort.
Gambier, Henri. Dijon.
Génolhac, Gustave. St Laurent du Pape.
Genouy, O. Utrecht.
Gervais, L. Tonneins.
Gauyoux, Ed., P^r en retraite. Montpellier.
Geymonat, J. Chalençon (Ardèche).
Goguel, Albert. Epinal.
Hubac, Louis, Lacroizette-Salvages (Tarn).
Jospin, H. Vitré.
Jouanen, Julien, Vialas (Lozère).
Jalaguier, P., P^r de l'Eglise Wallonne de Rotterdam.
Jullien, Gaston. Montauban.
Lebeau, J. Verviers (Belgique).
Lacombe, pasteur en retraite, Vals-les-Bains.
Lauga, Jean, 1905-1907. Lamonzie St Martin.
Lombard, Jean-Louis, ancien Pasteur.

Labeille, Agent de la Société de l'Instruction primaire. Paris.
Lacheret, Elie. Paris.
Lacheret, Henri. Etoile (Drôme).
Monod, William, P^r en retraite.
Meyer, Jean, Paris.
Montfajon, Jean-C.-F., 1886-1890. P^t de Montvert.
Mathieu-Tessié, Félix. Lyon.
Moulinié, Auguste, 1846-1851, P^r en retraite.
Méteyer, L.-J. Uzès.
Majal, Elie, 1895-1899. Vernoux (Ardèche).
Montet, Eugène, P^r en retraite.
Marc, Lucien, 1855-1860. Roquecourbe.
Marion, Léopold. St Maurice de Ventalon (Lozère).
Nyegaard, E. Nancy.
Naud, René. Nieulles s/Seudre (Ch. I.).
O'Connor, Arthur. Babbicombe Torquay (Angleterre).
Oriou, Ch. Nielle.
Oberkampf, E., 1856-1860, ancien Pasteur. Lyon.
Paul, A., 1865-1870, P^r en retraite, P^t honoraire du C^re de Vigan.
Puyroche, Alexandre. Lyon.
Pfender, Jules. Paris.
Pouget, E. Amsterdam.
Perlet, Gaston, ancien Pasteur.
Pelet, Albert, P^r en retraite.
Picheral, P. Nîmes.
Rabaud, Camille, P^r en retraite. Castres.
Reyss, A. Paris.
Rœhrich, Edouard. Dieulefit.
Roy, Gustave. Montécheroux.
Rivet, Victor. Lyon.
Rey, Arnold. Liège (Belgique).
Roberty, J.-Emile, 1875-1879. Paris.
Sarradon, P., 1866-1871. Montpellier.
Schmidt, Ed., ancien Pasteur.

Serre, P.-E. Libourne (Gironde).
Soubeyran, J. Die.
Schulz, Emile. Lyon.
Sambuc, Félix, Pr en retraite.
Serfass, Ch. Stockholm (Suède).
Soulié, Henri. Paris.
Sujol, A. Lasalle (Gard).
Terras, Louis. Gluiras (Ardèche).
Viéla, Ernest, 1898-1902. Saujon.
de Visme, R. Bruay (P. de C.).
Viel, J. Toulouse.
Valette, Fernand. Lyon.
Vasserot. La Mure.
Bertrand. Castres.

ANCIENS ÉTUDIANTS ALLEMANDS

Genf, den 9. Juli 1909.

Hochverehrter Herr Rektor.

Im Namen einer grösseren Anzahl ehemaliger deutscher Studierender der Universität Genf beehren wir uns, dem Senate der Universität zu ihrem Ehrentage, als ein Zeichen dankbaren Erinnerns die Summe von eintausendfünfhundert francs zum Zwecke einer wertvolleren litterarischen Anschaffung zur Verfügung zu stellen.

Hochachtungsvoll und ergebenst :

Dr Fritz Arndt. A. Meumann.
Dr Georg Simon Hirschland.
Dr Erich Lölemann.
Dr Hans Erdmann v. Kutzsigenbach.

INTERNATIONAL ACADEMIC COMMITTEE OF BRITISH UNIVERSITIES CONGRESS

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous apporter au nom de « l'International Academic Committee » du « British Universities Congress » comprenant les Universités et Collèges de Birmingham, Durham, Edinburgh, Glasgow, Lampeter, Leeds, Liverpool, Manchester, Sheffield, St-Andrews, Aberdeen, Belfast et Wales, leurs félicitations à l'occasion de l'heureux événement que vous fêtez aujourd'hui.

Les étudiants des Universités de l'Ecosse désirent tout spécialement saluer en ce moment l'Université de Genève avec laquelle elles sont unies depuis la Réforme par des liens intellectuels et religieux étroits.

Veuillez donc, Monsieur le Recteur, accepter leurs hommages.

Emile Yung,
Consul à Genève de l'Association des Universités britanniques.

ANCIENS ÉTUDIANTS NEUCHATELOIS

Neuchâtel, juin 1909.

1559-1909. — Reconnaissants à l'Université de Genève de l'enseignement qu'elle leur a donné, attachés à elle par les liens d'une affection sincère et par le souvenir des jours d'étude et de jeunesse passés sous sa bienveillante égide, les soussignés lui envoient en ces jours de Jubilé leur salut et leurs vœux.

Le Comité neuchâtelois :

Le Président : P. Jacottet.

Le Vice-Président : Meckenstock.

Le Secrétaire : Ornstein, Lic. jur. avocat.

Ferd. Dupasquier.	Jean-Ls Perrenoud, lic litt.
Dr P. Matile, méd.	Félix Beguin.
Dr Ch. Jeanneret, dent.	E. Le Grand Roy.
Dr Maurice Clerc.	Ls Humbert Prince.
Marcel de Buloz, dent.	Dr H. Schardt.
Dr J. Lecoultre.	Dr Ch. Roulet, Dr ès sciences.
Dr Arnold Borel.	H. Moulin, pasteur.
Dr L. Monet, dent.	Alf. Mayor, prof.
Dr B. Perrelet.	Ad. Blanc, pasteur, lic. ès sciences sociales.
Dr E. Borel.	Dr Paris, méd.
H. Du Bois.	Dr Beau.
P. de Meuron, Dr ès sciences.	Et. Boitel.
Dr L. Droz.	Dr R. Mauler.
Dr Ch. Nicati, dent.	Dr Ch. Burnier.
Dr Morel, méd.	Dr G. Sandoz, médecin.
Dr Ladame, méd.	Pierre Bovet, docteur ès lettres.
Raoul Dardel, pasteur.	

ANCIENS ÉTUDIANTS VAUDOIS

Lozena, à la fin dau mâi de Mai 1909.

A clliau Monsu de clli l'Ecoûla que lâi diant l'Académie et l'Universitâ de Dzenèva.

On a liè l'autr'hî dein lè papâ que l'âi arâ stau dzor que vint trâi ceint cinquant'ans que l'Académie de Dzenèva l'a étâ féte. On a adan décidâ, eintre quauque camerardo dau canton de Vaud qu'on a z'u recordâ dein voûtra carrâïe, de vo z'écrire po vo dere qu'on è adî rìdo benaise de lâi avâi étâ, avoué lè crâno régent que vo z'îra. Honneu! et honneu assebin à clli que l'a féte fére clli l'Académie, que l'è dan lo menistre Calvin. On hommo de cabosse, stisse, allâ pî! bin brâva dzein, mâ que sè génâve pas quand l'avâi oquie à dere. S'inquiètâve pas dâi ronnéri; ie savâi prau que « quand l'è qu'on a de onna bouna veretâ, l'è quemet se on accouillessâi on bâton dein on tropî de caïon : l'è clli que l'a reçu que couîle, » et que

« l'è la pe croûïe ruva dau tsè que crainne lo mé. » Assebin l'ètâi de respettâ et vo menâve lè dzein rique-raque, quemet au militéro. Faillâi obéi âi lois, âo bin gâ! « vo baillîve l'allâïe et la revegna! » dâi iadzo on bocon trau fè, quemet quand l'a fé bourlâ clli poûro Servet. Se on avâi pu lè fondre einseimbllie clliau doû, quemet lo potâ quand fa onna couillì nâova avoué duve vilhie, quin novì Calvin on arâi fé! on Calvin que no z'arâi apprâ à sé supportâ lè z'on lè z'autro. Mâ l'a quasu étâ d'obedzi d'ître sévéro, por cein qu'on desâi de son teimps :

« Dè coûte lè ryô et lè gros
Ne bete pas ton ottô. »

N'a pas voliu ci commerce, l'a de : — Rein de cein; lè petits et lè gros « n'è pas lè mîme manâire, ma l'è de la mîma matâire, » et lè z'a met dein lo mîmo moùno. A-te pas bin fé, dite-vâi, et n'ètâi-te pas on hommo de sorta?

Po vère bì, vayâi bî : pouâve « recougnâitre lè z'âo à dou dzauno », que desant lè dzein, — et ti lè z'autro régent de l'Académie que sant vegnâi aprî l'ant coudhî pidâ avoué li, et on sâ prau que, dein tot cein que l'ant fé, lâi a z'u quasu « atant à vannâ qu'à écàore », quand bin, onna boun' eimpartya dau teimps, l'Etat lè payîve pas pìre. Clliau d'ora assebin sant dâi crâno corps. « Tso épi sè fa la lienna, » que l'ant peinsâ et, tot bounameint, l'ant recordâ, recordâ à tsavon, lè z'on lè z'ècretoure, lè z'autro lè lois, etcétra, et sant arrevâ à ître dâi z'hommo de teppa.

No z'autro qu'on lâi è z'u assebin, on lâi ein è bin remacheint à cllia vìlhie « Alma mater genevensis », quemet diant clliau que sâvant dèvesâ de la man gautse et on vo cord onna bèruettâïe de bonheu, eintsatalâïe avoué dau dzoûïo.

Et tot parâi, eintre lo canton de Vaud et clli de Dzenèva lâi a dâi iâdzo dâi trevougne, dau grabûdzo. Io lâi a-te rein? — « Pertot lâi a oquie que tsi no, hormi qu'on lâi sè bat ti lè dzor! » que desâi on Fribordzâi. — Ai-no pas z'u cllia sacré mappemonde que vessâve dau côté de Velanâova, que l'iguie dau lé pouâve pas s'einfattâ dein lo Rhoûno? Ai-no pas oncora clli tunnet de la Faucellie et clli Frasne que no baillant âi z'on et âi z'autro mé de couson que trâi felhie à maryâ. Eh bin! clliau niéze on pâo lè fére botsi, se on vâo ître résenâbllio, vo et no, et on sâ prau que vo l'îte, et no assebin.

D'ailleu, à quie bon dâi tsecagne, dâi procès; quemet dit lo diton : « Clli que gagne on procès s'ein revint ein tsemise; clli que lo perd, revint tot nu. »

Oï ! no assebin on vâo coudhî ître résenâbllio, por cein qu'on l'a apprâ tsi vo, quand on lâi îre, avoué clliau professeu d'attaque qu'on avâi, et clliau bon camerardo. Eh bin ! à vo tî, régent et écoulî de l'Universitâ, a ti stau z'ami, on brâme bin fé : Respet por vo !

On par de vîlhio z'écoulî de voutr' Académie :

Dr E. Dandiran, past. Dr F.-A. Forel, prof.

Au nom des adhérents dont les noms suivent :

Audemars, J., à Villars Burquin.
Auberjonois, Gustave, à Lausanne.
Barbey, Maurice, à Montreux.
Bard, Louis, à Aubonne.
Barth, F., à Lausanne.
Baup, Dr, à Nyon.
Biéler, Daniel, à Lutry.
Biéler, Samuel, à Lausanne.
Bourget, Dr, à Lausanne.
Breuleux, à Lausanne.
Bryois, Maurice, à Moudon.
de Budé, Alex., à St-Légier.
Burmeister, A., à Payerne.
Burnat, Jean, à Nant sur Vevey.
Caille, L., à Moudon.
Combe, Adolphe, Dr, à Lausanne.
Couvreu, Frédéric, à Vevey.
Cuénod, Théodore, à Nyon.
Curchod, Henri, Dr, à La Sarraz.
Dandiran, Ernest, à Lausanne.
David, J.-El., à Lausanne.
Delétra, à Châtaigneraie sur Coppet.
Dumas, A., à Gland.
Dutoit, Paul, à Lausanne.
Egli, Alex., à Lausanne.
Eperon, S., Dr, à Lausanne.
Forel, F.-A., à Morges.
Forel, Sylvestre, à St-Prex.
Franzoni, Dr, à Leysin.
Gindroz, Jules-A., à Vaulion.
Gressly, J., à Payerne.
Grubis, Jean, à Lausanne.
Heer, William, à Lausanne.
Huguenin, à Mézières.
Jaques, Alfred, à Yverdon.
Kampmann, André, Dr, à Vallorbe.
Krafft, Gustave, Dr, à Lausanne.
Lambossy, Eugène, à Nyon.
Lambossy-Bernstein, Mme, à Nyon.
Lœwenthal, Dr, à Lausanne.
Loÿ, Dr, à Territet.
Machon, Dr, à Lausanne.
Maurer, Alex., à Lausanne.
Mercier, Alfred, à Lausanne.
Mercier, Louis, Dr, à Coppet.
Meylan, Edward, Dr, à Chailly-Lausanne.
Meylan, René, Dr, à Moudon.
Monod, Eugène, à Lausanne.
Montandon, Albert, à Vallorbe.
Moreillon, à Nyon.
Müller, Octave-Albert, Dr, à Apples.
Nicolet, Arnold, à Lausanne.
Odier, Jacques, à Nant sur Vevey.
Pachoud, Fréderic, Dr, la Tour-de-Peilz.
Perrenoud, S., à Lausanne.
Peter, pharmacien, à Moudon.
Peter, John, à Bursins.
Picot, Ernest, à Lausanne.
Picot, Jean, à Lausanne.
Pitteloup, Dr, à Echallens.
Rapin, Dr, à Payerne.
de Riaz, Henri, à Chéserex sur Nyon.

Rœhring, George, Dr, à Montreux.
Rouge, E., Dr, à Montreux.
Reymond, Arnold, à Lausanne.
de Saugy, Emile, à Lausanne.
Schwarz-Buys, Châtaignerie sur Coppet.
Sillig, Max, à Vevey.
Siordet, Charles, à Corsy-Belmont.
Siordet, James, à Chexbres.
Tecon, Dr, à Lausanne.
Treuthardt, Dr, à Lausanne.
Sillig, Ed., à Vevey.
Veillard, J., Dr, à Lausanne.
Veyrassat, Adrien, à Montreux.
Viquerat, A., Dr, à Lausanne.
Vorlet, Dr, à Payerne.
Vourloud, Dr, à Chailly-Lausanne.
Wagner, Richard, Dr, à Montreux.
de Wattewille, Bernard, à Clarens.
Wegman, L., à Nyon.
Yersin, Dr, à Payerne.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS PROGRESSISTES POLONAIS

1559-1909. — La Société des Etudiants Progressistes Polonais au Sénat de l'Université de Genève.

La Société des Etudiants Progressistes Polonais a l'honneur de présenter au Sénat de l'Université de Genève, l'expression de ses sentiments de profond respect et de reconnaissance à l'occasion du 350me anniversaire de la fondation de l'Université Genevoise. La Jeunesse Progressiste Polonaise est heureuse de témoigner par la présente sa gratitude pour l'accueil bienveillant qu'elle a trouvé à l'Université de Genève et que trois générations ont déjà reçu avant elle.

Le Comité :

Pour le Président : W. Radecki.

Antoine Kamler, Secrétaire.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES RUSSES

Monsieur le Recteur, Messieurs,

Ne pouvant prendre une part active aux fêtes de l'Université, la société de secours mutuels des étudiants et étudiantes russes à Genève vous envoient, à l'occasion du Jubilé, leurs vives félicitations et l'expression de

leur profonde et sincère gratitude. Certes, s'il existe une institution dont la démocratie genevoise doive s'enorgueillir c'est bien son Université, ce foyer de lumière, quatre fois séculaire, où tant de générations successives sont venues se former intellectuellement et moralement. A ce titre elle a donc incontestablement droit à ce tribut de reconnaissance et d'admiration que le monde civilisé tout entier est en train de lui apporter; elle a droit en particulier et surtout à la gratitude des étudiants russes que les conditions politiques de leur pays condamnent très souvent à l'obscurantisme et à l'ignorance... C'est au nom de cette jeunesse, forcée de s'exiler pour s'instruire et à laquelle l'Université de Genève ouvre si largement et si généreusement ses portes, que nous vous adressons ici nos sincères remerciements. Et nous sommes persuadés que même aux jours meilleurs, quand dans la Russie régénérée les Universités deviendront, enfin, accessibles à tous ceux qui ont soif de savoir, la jeunesse russe se souviendra avec tendresse et amour de l'Alma Mater de Genève qui, durant de longues années, a si puissamment contribué au développement de son intellect et de sa conscience.

Vive l'Université de Genève!

Au nom de la Société :

Le Président : Jaques Nackmann.

Le Secrétaire : B. Dideorski.

ANNEXE

COMITÉS DU JUBILÉ

COMMISSIONS EXÉCUTIVES

I. — Le Bureau du Sénat (1908-1910).

MM. les prof. R. Chodat, Recteur.
E. Montet, Vice-Recteur.
P. Moriaud, Secrétaire.
R. Gautier, Doyen de la Faculté des Sciences.
P. Duproix, » » » » Lettres et des Sciences sociales.
L. Rehfous, » » » de Droit.
H. Balavoine, » » » de Théologie.
S. Laskowski, » » » de Médecine.

II. — Trésorier.

E. Bourgeois, Trésorier.

III. — Commission des Publications.

MM. De Crue, professeur.
Moriaud, »
Mayor, »
Fulliquet, »
Duparc, »
Ch. Julliard, privat-docent.

IV. — COMMISSION DE L'EXPOSITION.

MM. MURET, professeur.
P. GARDY, Directeur de la Bibliothèque pub. et universitaire.
ETERNOD, professeur.
BORGEAUD, »
FRANÇOIS, »
C.-E. GUYE, »
Dr MAILLART.

V. — COMMISSION SANITAIRE.

MM. MAYOR, professeur.
J.-L. REVERDIN, professeur.

VI. — COMMISSION DE LA PRESSE.

M. MORIAUD, professeur.

VII. — COMMISSION DU PROTOCOLE.

MM. E. BOREL, professeur.
B. BOUVIER, »
P.-E. GUYE, »
FULLIQUET, »
D'ESPINE, »

VIII. — COMMISSION DE POLICE ET DES TRANSPORTS.

MM. SARASIN, professeur.
CRISTIANI, »
Ed. CLAPARÈDE, professeur.
L.-W. COLLET, privat-docent.
G. FATIO.
BALAVOINE, fils.
WACHSMUTH, étudiant.

IX. — Commission des Présentations.

MM. E. Yung, professeur.
P. Oltramare, professeur.
E. Chaix, »
Thudicum, privat-docent.
Dr Kœnig, »
R. de Saussure, privat-docent.
Dr Hassler.
R. Mobbs.
A. Roussy.

X. — Commission du « Commers ».

MM. L. Duparc, professeur.
L. Rehfous, »
H. Fehr, »
R. d'Ernst, président de Zofingue.
Moppert, vice-président de Belles-Lettres.
Tarin, vice-président des Etudiants français.

COMITÉ DES ÉTUDIANTS

Bureau.

Président: M. Robert d'Ernst, président de Zofingue.

Trésorier : M. Gustave Moppert, vice-président de Belles Lettres.

Secrétaire: M. Henri Tarin, vice-président des Etudiants Français.

Membres.

MM. Eugène Charlet, président de Stella.
Charles Patois, président de Salévia.
H. Siegrist, vice-président de Teutonia.
M. Radkow, président de Bratstwo.
Ph. X. Zabintzi, président de Minerva.

MM. G. Gaigailian, président des Etudiants Arméniens.
A. de Muralt, vice-président de la Société d'abstinents Libertas.
L. Keresselidze, vice-président des Etudiants Georgiens.
S. Garczynski, vice-président des Etudiants polonais Kolo.

MM. B. Rinck, vice-président du Club académique Allemand.
A. de Maday, vice-président de la Hungaria.
B. Nacavtchy, vice-président de la Société littéraire internationale d'Etudiants.

MM. A. Kammler, vice-président des Progressistes Polonais.
A. Harnack, vice-président de Ruthenia.
M. Naglovsky, vice-président des Etudiants et Etudiantes de Russie.

GROUPEMENT DES ANCIENS ÉTUDIANTS et GRADUÉS

Comité d'Honneur.

MM. Prof. D[r] F.-A. Forel, Morges.
Pasteur H. Rœhrich, Genève.

MM. Prof. A. Chantre, Genève.
Harwey, professeur au Collège.

(Tous membres du Comité du Jubilé de 1859).

Membres du Bureau.

Président: M. D[r] Eugène Richard, conseiller aux Etats.
Vice-Présidents : M. D[r] J. Blanchard, ancien député.
MM. A. Dunant, ancien conseiller d'Etat.
Ad. Lachenal, conseiller aux Etats.
Eug. Ritzchel, ancien conseiller national.
J. Rutty, conseiller national.
Secrétaires : M. Ed. Boleslas, juge au tribunal de 1[re] instance.
MM. Em. Darier, banquier.
D[r] Léopold Micheli, archiviste-paléographe.

Secrétaires: M. Al. Moriaud, avocat.
MM. And. Oltramare, prof. au Collège.
Alb. Picot, avocat.
H. Reverdin, bachelier en théologie.
Trésoriers : M. Gustave Hentsch, banquier.
MM. D[r] Emile Ador, chimiste.
D[r] Henry Le Fort, juge à la Cour de justice.
Isaac Reverchon, professeur au Collège.
Frédéric Reverdin, chimiste.
D[r] Emile Thomas.

Comités suisses *(anciens étudiants).*

Bâle: M. Lorétan, chimiste.
Berne: M. le D[r]-méd. Kursteiner.
Glaris : M. le D[r]-méd. Hoffmann, Ennenda.
Neuchâtel: M. Jacottet, avocat.
M. Ohnstein, avocat.
Schaffhouse: M. von Mandach.
Soleure: M. le D[r]-méd. Walker.
St-Gall: M. Hoffmann, cons. aux Etats.
Tessin : M. Brenno Bertoni, avocat.

Tessin: M. Ricardo Staffieri, avocat.
Thurgovie : M. le D[r]-méd. Max Studer, Arbon.
Vaud : M. J.-E. David, rédacteur à la *Gazette de Lausanne.*
M. A. Mercier, lic. ès lettres.
Zurich : M. Sulzer-Ziegler, conseiller national, Winterthur.
M. Hablützel, rédacteur, Winterthur.

Comités étrangers *(anciens étudiants).*

Allemagne: MM. les prof. Meumann, et de Claparède, Genève.
Autriche: M. Glauser, Dr Phil.
Angleterre: A.-S. Braendli, pasteur.
Brésil: R. de Servalle, Barcelone (cons. gén. du Brésil).
Bulgarie: M. le Dr-méd. V. Popoff, Slieven.
France: M. Roberty, pasteur, Paris.
M. Nyegard, Nancy.
M. Achard, consul de Suisse, Lyon.
M. Doumergue, professeur à la Faculté de Montauban.
Hongrie: M. de Maday, Genève.
Italie: M. le Dr-méd. G. Zanoni, Milan.
M. Th. Gay, pasteur, San Giovanni di Luserna, Vallées vaudoises.
Roumanie: M. Maganteseo, inspecteur général, Bucarest.
Russie: M. Odier, ministre de Suisse à Pétersbourg.
M. Masset, Moscou.
M. Dourouge, Kieff.
Serbie: Mlle Hélène, Lazarewitch, Belgrade.
Suède: M. Ch.-J. Serfas, pasteur, Stockholm.

COMITÉ DE RÉCEPTION DES DAMES

Mmes R. Chodat, présidente.
B. Bouvier.
Ch. Borgeaud.
Mlles E. Chodat.
L. Duproix.
Mmes Aug. Eternod.
Th. Flournoy.
Mlle M. Flournoy.
Mme Raoul Gautier.
Mlle Isabelle Gautier.
Mmes Gentet.
Ad. Lachenal.
Mmes Ern. Martin.
Ed. Montet.
P. Moriaud.
Paul Oltramare.
Mlle G. Oltramare.
Mmes Amé Pictet.
Ch. Rigaud-Plantamour.
L. Rehfous.
Mlle Aug. Sarasin.
Mmes Ch. Sarasin.
Th. de Saussure.
E. Yung.

COMITÉS PRÉPARATOIRES DU JUBILÉ

I. Le Bureau du Sénat (1906-1908).

M. le prof. B. Bouvier, recteur.
» R. Chodat, vice-recteur.
» H. Cristiani, secrétaire.
» R. Gautier, doyen de la Faculté des Sciences.
» P. Duproix, doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales.
M. le prof. L. Rehfous, doyen de la Faculté de Droit.
» E. Montet, doyen de la Faculté de Théologie.
» S. Laskowski, doyen de la Faculté de Médecine (précédemmt. A. Mayor, doyen jusqu'à 1907).

II. Commission du Jubilé (1907-1908).

MM. B. Bouvier, recteur, président.
R. Chodat, vice-recteur, vice-prés.

MM. F. de Rabours, privat-docent, secr.
E. Bourgeois, trésorier.

Sous-Commission des affaires extérieures.

MM. R. Chodat, président.
H. Cristiani.

MM. P. Duproix.
Ed. Montet.

Sous-Commission des affaires intérieures.

MM. R. Gautier, président.
Bernard Bouvier.
L. Rehfous.

MM. Dr Mégévand, professeur.
Alph. Bernoud, privat-docent.
F. de Rabours, » »

Sous-Commission des publications.

MM. F. de Crue, président.
Dr A. Mayor.
L. Duparc.

MM. P. Moriaud.
G. Fulliquet.
Dr Ch. Julliard.

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE (1909).

MM. Casimir de Candolle, président d'honneur.
Eug. Choisy, président.
Prof. Alfred Gautier, vice-prés.
Arnold Pictet, trésorier.
Paul Logoz, étudiant.
Ch.-A. Koller, étudiant.
Dr H. Audeoud.
Prof. Maurice Bedot.

MM. Auguste Blondel.
Barthelémy Bouvier.
Alfred Cartier.
Prof. Ed. Claparède.
Henry Fatio.
Dr Robert Odier.
Marc Peter.
Henri Picot.

COMITÉS DU BAZAR DU JUBILÉ (1908).

Comité de Dames.

Mmes Théodore de Saussure, présidente d'honneur.
J. Rehfous, vice-présidente d'honneur.
Ernest Martin, présidente.
Bernard Bouvier, vice-présidente.
Robert Chodat, »
Ferdinand Gentet, »
L. Mégevand, »
Adrien Naville, »
Paul Oltramare, »
Amé Pictet, »
Ch. Sarasin, »
Mlle Emilie Gourd, secrétaire.
Mlles Elise Adert.
Math. Albert.
Mmes Charles Aubert.
Henri Audéoud.
Louis Bard.
Louis Bron.
E. Batault.
F. Battelli.
Georges Berguer.
Ed. Bernard.
Mlle Mathilde Bernard.
Mmes Fr. Blanc.
Aug. Blondel.
Boissonnas-Baylon.
Paul Bonna.
Eug. Borel.
Barthélemy Bouvier.
Louis Bridel.
David Butin.
Ami Bordier.
J.-L. Cayla.
C. Cailler.
Aug. Chantre.
Mlle Chaix.
Mmes Chavanne.
Chenevard-Eggly.
Ch. Cherbuliez.
Mlle Emilie Cherbuliez.
Mme Chéridjian-Charrey.
Mlle Esther Chodat.
Mmes Ed. Claparède.
H. de Claparède.
Jules Comte.
H. Cristiani.
Gabriel Cramer.
Henri Darier.
G. Darier.
L. Debarge.
Marc Doret.
Du Bois.
Dupan-Fæsch.
Mlle Duparc.
Mme C. Droin.
Mlles Elkan.
C. Erismann.
Mmes Ad. d'Espine.
Guillaume Fatio.
Th. Flournoy.
Mlle Alice Favre.
Mmes Hermann Fol.
C. François.
Galopin-Schaub.
Emilie Gautier.
Lucien Gautier.
Raoul Gautier.
Mlle Noëmi Gautier.
Mmes Charles Girard.
Eug. de Girard.
Ch. Gœtz.
J.-J. Gourd.

Mmes Gourfein-Welt.
Antoine Gouy.
Grintzesco-Rodrigue.
Grounauer.
Mlle Odette Gosse.
Mmes G. Haltenhoff.
Ernest Hentsch.
Hochreutiner de Leiris.
Maurice Horngacher.
Horneffer.
Maurice Jaunin.
Ch. Julliard.
Gust. Julliard.
F. Kirsch.
René Kœnig.
Kündig.
A. Lachenal.
Mlle Laskowski.
Mmes H. Le Fort.
Th. L'Huillier.
L'Huillier-Cérésole.
H. Maillart.
Marcellin-Doret.
Alf. Martin.
Ed. Martin.
Alex. Martin-Achard.
Ch. Martin-Ador.
Camille Martin.
Léon Martin.
Mlle Mathilde Martin.
Mmes Léop. Maurice.
John Maunoir.
G. Meumann.
Jules Micheli.
Ed. Montet.
Paul Moriaud.
Aug. de Morsier.
Ad. Moynier.
Ernest Muret.
Raoul Montandon.
Ernest Næf.
Natural Bridel.
Aloys Naville.
Paul Naville.
Mmes Jules Nicole.
Maurice Odier.
Antoine Ormond.
Ch. Patru.
Périnet.
Gaston Perrot.
Pingeon-Duvillard.
Edmond Pittard.
Eugène Pittard.
de Rabours.
D. Ramu.
Emile Redard.
Louis Rehfous.
Jacques Reverdin.
Eug. Richard.
Alb. Rilliet.
Fréd. Rilliet.
Mlle Ch. Ritter.
Mmes Léon Revilliod.
Emile Rivoire.
Robert.
H. Rœhrich.
F.-F. Roget.
Mlle Roguin.
Mmes J. Rutty.
F. de Saussure.
de Seigneux.
W. Serment.
Schlemmer.
Schrantz.
Ch. Soret.
Spira.
Walter Stahl.
Mlle Lina Stern.
Mmes F. de Stoutz.
Tavan.
Emile Thomas.
Mlles Thudichum.
Mmes A. Vallette.
Alf. Veyrassat.
Alf. Vincent.
Ch. Vogt.
Mlles Vulliéty.
Wertheimer.

M[mes] Louis Wuarin.
Albert Wuarin.

M[mes] Emile Yung.
Louis Zbinden.

Comité de Messieurs.

MM. Ad. Lachenal, conseiller aux Etats, président d'honneur.
Ed. Sarasin, député, prés. d'honneur.
Eug. Berlie, président.
Eug. H. Le Royer.
Alex. Moriaud, vice-président.
F. de Rabours, secrétaire.
Emmanuel Bourgeois, trésorier.
G.-L. Arlaud.
E. Gœtz.
Guillaume Fatio.
Leopold Micheli.
François Forestier.
Alph. Patru.
Emile Steinmann.
Eugène Weber.
Alex. Aubert, président de la Société des Etudiants de Zofingue.
E. Méroz, président de la Société d'étudiants de Belles-Lettres.
A. Wissmer, prés. de la Société de Stella.
Ch. Engels, architecte de l'Etat.

COMITÉ DU CORTÈGE HISTORIQUE UNIVERSITAIRE

MM. F. de Rabours, avocat, président.
Professeurs Eternod et Meumann, vice-présidents.
P. Balmer, avocat, secrétaire.
Ch. Barde, avocat, trésorier.
Prof. Duparc.
Louis Roux, président de l'Association des Intérêts de Genève.
Professeur Montet.
Alfred Chenevière.

MM. F. Raisin, avocat.
J. Rutty, Conseiller national.
Professeur Fehr.
Næf, président de l'Arquebuse et Navigation.
John Pochelon et Jean Lombard, présidents de la Commission des Finances.
Philippe Albert, Président de la Commission de cavalerie.

Commission des Finances :

MM. Ch. Barde.
John Pochelon.
Lombard.

Police :

MM. Forestier.
H. Schauenberg.

Samaritains :

M. Méroz, D[r].

Musiques et Estrades :

MM. Roux.
Engels, architecte.

Publicité :

MM. Balmer.
Trachsel.
Grauer.

Réceptions :

MM. Goudet.
Engels.
Leelerc.
Moretti.

Manifestation Place Neuve :

MM. F. Martin.
Alex. Martin-Aehard.
Mare Cougnard.

Presse :

MM. Adam.
Balmer.

COMITÉ :

MM. de Rabours; Montet, E.; Duparc, L.; Eternod, A.; Meumann, G.; Rutty, J.; Philippe, Albert; Barde; Fehr, H.; Galiffe; Roux; Balmer.

Les délégués des Soeiétés d'Etudiants de Zofingue, Belles-Lettres, ete.

Participants au Cortège historique.

Commandement.

1. Commandant du Cortège	M. Fr. de Rabours.
2. Trompettes d'armes	MM. Abrezol, Lehmann, Bujard, J. et F. Taponnier.
3. Hérault d'armes de Genève	M. W. de Hiller.
4. Son écuyer	M. M. Raisin.
5. Les poursuivants	MM. P. Gautier, A. Pieot, A. Chauvet, Fr. Empeyta, E. d'Arcis.
6. Porte-bannière de Genève	M. C. Hentsch.
7. Officiers et hommes d'armes	MM. A. Blanchet, R. Thomas, P. Wenger, C. Wyler.

Ire Partie : Genève au XVme siècle.

François de Versonnex.

8. Le capitaine Henri Savion	M. G. Schmied.
9. Section de lanciers cuirassés	Société des *Sous-Officiers*.
10. Le roi et le noble Jeu de l'Arc	M. H. Brachard et le noble Exercice de l'Arc.
11. Tambours	Divers.
12. Le Guet.	Société Genevoise des *Amis de l'Instruction*.

13. Délégation des Syndics et Conseil Episcopal : *Pierre d'Habères, Jacques du Val, Aymon de Tingeron, Clément Pontet, Pierre de Fer, Pierre Velliet, Anthelme des Elées, Aymonet d'Amancy*	Société Genevoise des *Amis de l'Instruction*.
14. François de Versonnex	M. le Colonel A. Bonna.
15. Escorte : *Aymon Malliet, Hudriod Hérèmite, Jay de Rolle, Girard de Bourdigny, Amé du Saix*	MM. J., A. et Fr. Pochelon, G. Fleury, A. Dimier.
16. Escholiers de l'Ecole de Versonnex . .	Sociétés *Salévia*, président, M. Ch. Patois, et *Gymnasia*, président, M. A. Lossier.
17. Citoyens, bourgeois et habitants . . .	Commune de Cologny.
18. Précurseurs de la Réforme : *Jean Huss, Jérôme de Prague, Wicleff*	MM. E. Audéoud, H. Schmidt.
19. Recteurs des Universités de : *Hollande, Allemagne, France, Espagne, Italie, Ecosse*	MM. Fr. Martin, B. Reber, A. Wuarin, L. Martin, A. Martin, G. Werner.
20. Doyens des Facultés étrangères. . . .	MM. E. Chaponnière, E. Mottier, V. Demole, J. Picot.
21. Capitaine des Milices : *Claude de Pesme.*	M. Fr. Mottier.
22. Son écuyer	M. J. Mottier.
23. Milices de la Ville.	Société chorale *La Concordia*.

IIme PARTIE : ACADÉMIE DE GENÈVE, 1559 (THÉOLOGIE).

24. De la Maisonneuve, capitaine général . .	M. Louis Goudet.
25. Les poursuivants	MM. H. Maunoir, R. Tronchin, L. Dunant, E. Rilliet, Ch. von der Weid.
26. Le capitaine Lance	M. E. Navonne.
27. Section d'argoulets	Guides.
28. Porte-bannière de Berne.	M. de Choudens.
29. Hérault d'armes de Berne	M. L. Jaquerod.
30. Les Ambassadeurs de Berne : *Bastian de Diesbach, Peter Syonner, Jacob Triboulet, Graffenried*	MM. Ch. Kirchhoffer, M. Imer, F. Gœtschel, A. Perrin.
31. Conseillers de l'Ambassade	MM. le Colonel E. Trabold, A. Dubach.
32. Escorte des Ambassadeurs	*Le Berner Verein*.
33. Tambours	Divers.
34. Le capitaine Bois	M. le Colonel A. Chauvet.
35. Section d'arquebusiers	Société des *Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation*.
36. Le Grand Santier : *Lupi Tissot*. . . .	M. Marc Zbinden.
37. Huissiers du Guet.	Société de gymnastique, *Club Hygiénique de Carouge*.
38. Délégation des Conseils des 60 et des 200	Idem.
39. Michel Roset, noble seigneur syndic . .	M. Paul Balmer.

40. Son eseorte.	MM. Josrph Chappuis, Louis Baudit.
41. Huissiers de la seigneurerie.	MM. A. Hirsiger, Blanrhet, Brorhu, Cornaz, Fr. et M. Millioud, Meyer, Simonin.
42. Seigneurs Seolarques.	MM. R. Martin, Ch. Barde.
43. Ministres et réformateurs : *Jean Calvin, Théodore de Bèze. Ant. Froment, Guill. Farel. Pierre Viret. Ant. Saunier, Jaq. Bernard, P.-R. Olivétan, Jean Knox.*	MM. P. Mereier, A. Rurhonnet, J. Matthey, E. Franeelet, P. Grandjean, D. Jaequerod, E. Reh.
44. Professeurs et leetrurs de la grande Erole.	Soriété de gymnastique *Genève-Ville*.
45. Le rapitaine Malléard.	M.
46. Les poursuivants	MM. Ch. Cellèrier. P. Bouvier.
47. Tambours	*Société de Zofingue*, scetion de Bàle.
48. Compagnie d'étudiants armès	» » seet. de Genève, présid. M. d'Ernst.
49. Le Reeteur de la petite Eeolr	M. Henri Mereier.
50. Eseholiers de la Seola privata . . .	Collège de Genève.
51. Char allègorique « Genève, Citadelle de la Réforme »	MM. E. Grivel, A. Bourquin, Jean Weber.
52. Capitaine Navier	M. H. Dégallier.
53. Sertion d'argoulets	Guides.
54. Amiral Coligny	M. le professeur Eternod.
55. Lrs poursuivants	MM. C. Bunge, Ch. Saloz, Fr. Martin, E. Bonna.
56. Agrippa d'Anbigné	M. le Colonel H. Jaeeard.
57. Les poursnivants	MM. W. Marstellrr, A. de Muralt, M. Gautier, H. Goudet.
58. Jarques du Molard, offirier des Piquiers.	M J.-J. Marget.
59. Compagnie de Piquiers	Soeiété de gymnastique *Genève-Ville*.

IIme Partie : Le Droit (les étudiants étrangers au XVIme siècle.)

60. Musique suisse	Soriété des *Tambours et Fifres*, de Bâle.
61. François de Chapeaurouge. commandant les troupes genevoises	M. Philippe Albrrt.
62. Paul Chevalier, eornette.	M. Fr. Forestier.
63. Les porte-fanions et poursuivants . . .	MM. L. Bènassy, A. Privat, G. Porte, L. Briquet, R. Bridel, A. Brun, L. Grisrl, A. Mouley, L. Girod.
64. Jarques Manlich, offirier.	
65. Compagnie de lanriers euirassés . . .	Socièté des *Vétérans*, de Rolle.
66. Ami Varro, capitaine	M. G. Marolf.
67. Corps des Conlevriniers	Soriété des *Sous-Officiers*.
68. Huissiers du Guêt	Socièté de gymnastique *Genève-Ville*.
69. Srolastiei vagantes	Collège de Genève et Erole professionnelle.
70 *a)* Prinres allrmands ètudiants à Genève .	Assoriation des *Etudiants allemands :*
Hérault	MM. Ferburr.

Ernst Marchio Brandenburgiensis, Dux Prussiæ, 1636	v. Kützschenbach.
Christianus Ernestus Marchio Brandenburgiensis, Dux Prussiæ, 1660 . . .	Kosikat.
Albertus Ernestus Marchio Brandenburgiensis, Dux Prussiæ, 1671	Hoer.
Johannes Fridericus Marchio Brandenburgiensis, Dux Prussiæ, 1671	Eitner.
Fridericus Comes Palatinus Rheni Dux Bavariæ, 1632	Blanck.
Leopoldus Ludovicus Comes Palatinus Rheni, Dux Bavariæ, 1638	Seyler.
Carolus Princeps Elector Palatinus, 1670	Bielschowsky.
Fridericus Carolus, Dux Vurttenbergensis. 1669.	Reutrop.
Vilhelmus Ludovicus, Dux Vurttenbergensis, 1669.	Helmecke.
Johannes Fridericus, Dux Vurttenbergensis, 1687.	Meinecke.
Augustus Fridericus, Dux Vurttenbergensis, 1688.	Barth.
Friedrich, Ludwig, Herzog von Württemberg, 1702	Moser.
Heinrich Friedrich, Herzog von Württemberg, 1702	Herzberg.
Maximilian Emanuel, Herzog von Württemberg, 1702	Schmidt.
Albert, Dux Saxoniæ, 1669	von Otto.
Bernhardus, Dux Saxoniæ, 1669 . . .	Freiberger.
Johann Ernst, Dux Saxoniæ Veimar, 1682	Maur.
Frédéric Henry, Duc de Saxe, 1683 . .	Manbach.
Chrétien Auguste, Duc de Saxe, 1683 .	Meissner.
Fridericus Marchio Badensis, 1636 . .	Henze.
Charles Magne, Marquis de Bade, 1636 .	Kühn.
Christoph, Markgraf von Baden, 1702 .	Heyne.
Prince Christof, Margrave de Bade Dourlach, 1702	Benjamin.
Christianus Hassiæ Landgravius, 1638 .	Neuburger.
Ernestus Hassiæ Landgravius, 1638 . .	v. Reichmeister.
Friedrich Albert, Herzog von Schleswig-Holstein, 1655	Becker.
Christian Herzog von Schleswig-Holstein, 1672	Reese.
Ioachim Ernst, Prince d'Anhalt, 1655. .	Edler.
Christian, Duc d'Anhalt, 1655	von Schehliha.
Friedrich, Duc d'Anhalt, 1655	von Nathusius.
Johann Casimir, duc d'Anhalt, 1655 . .	von Heydebrand.

Philipp, Comte et noble Seigneur de Lippe, 1617	Sternberg.
Casimir, Comte et noble Seigneur de Lippe, 1650	Thomsen.
Maurice, Comte et noble Seigneur de Lippe, 1650	Sick.
Fridericus Christianus Comes v. Schaumburg-Lippe, 1670	von Witzleben.
b) Groupe de la noblesse allemande . .	Association des *Etudiants allemands.*
71 *a)* Etudiants allemands et danois . . .	» » » »
71 *b)* Etudiants polonais et hongrois . . .	Société des *Etudiants polonais*, *Société ungaria.*
72. Le bourreau	M. H.-P. Pellarin.
73. Char allégorique « La Jurisprudence » .	Divers.
74. Juges, avocats, gens de justice	Association des *Clercs de Genève.*
75. Tambours	Divers.
76. Compagnie d'argoulets à pied	M. Fromaget et la Société des *Vieux-Grenadiers.*

IVme Partie : Les Lettres (la Renaissance).

77. Hommes d'armes	Société de Gymnastique *Genève-Ville.*
78. Le Grand Veneur	M. R. Odier.
79. Ecuyer et fauconnier	MM. Lancoud, J. Nicollin.
80. Veneurs du Roi	Divers.
81. Pages du Roi	Société de Gymnastique *Genève-Ville.*
82. Henri d'Albret, roi de Navarre	M. Charles Boissonnas.
83. Son écuyer.	M. Alex. Cingria.
84. Gens d'armes	MM. E. et P. Fourcy, J.-L. Hutin.
85. Officiers et princesses de la Cour . . .	MM. Piquard-Perret de la Sagne, W. Cougnard, L. Montagnier, Couchet. Mlles E. Brun, S. Golay, A. Bader, M. Bader, Reybold, Couchet, Duparc.
86. Pages de la Reine	Société *Pædagogia.*
87. La Reine Marguerite de Navarre . . .	Mme Martin-Mallet.
Ses dames d'honneur en carosse . . .	Mlles A. de Rabours, G. Pochelon, Mme Martin-Achard.
Ses dames d'honneur à cheval	Mlles E. Gouy, R. Revel, Mme J. Mottier, Mlle M. Lombard.
88. Pages de la Reine et princesses . . .	Société *Pædagogia.* Mlles I. Gautier, M. Bonna, H. Gardiol, S. Gardiol, P.-A. Martin, M. Schneider.
89. Officiers, seigneurs français et italiens .	MM. L. Gouy, J. Micheli, W. Moretti, R. Martin, P. Romani, M. Naef, Bader, Ch. Martin du Pan.

Dames de la Cour	Mmes L. Gouy, J. Micheli, W. Moretti, L. Brunel, G. Gardy de la Quesnerie, M. Naef, Mlles M. Bader, E. Martin du Pan.
90. Pages de la Reine.	Collège de Genève.
91. Hommes d'armes	Société des *Sous-Officiers*.
92. Les écrivains de la Renaissance : *Amyot, Marot, Rabelais, Montaigne, Ronsard, Bonaventure Desperriers, Guill. Budé* .	Société des *Vieux-Bellettriens*. MM. Bonami, A. Lachenal, P. Lachenal, A. Bron, Fr. Grandjean, E. Mercier.
93. Char allégorique « Les Lettres » . . .	Divers.
94. Groupe d'étudiants sous François Ier . .	Société de *Belles-Lettres*, président, M. Koller.

Vme PARTIE : SCIENCES ET MÉDECINE (LES ETUDIANTS HOLLANDAIS).

95. Groupe de cavaliers hollandais au XVIme siècle	MM. G. Béguet, C. d'Almen, A. Cuénot, Grosselin, B. Leutzinger, G. Miège, D. Tancheff.
96. Etudiants des Universités de France, Allemagne, Hollande, à cheval	Société *Teutonia*.
97. Char allégorique « L'Alchimie » . . .	Divers.
98. Groupe d'alchimistes de divers pays. .	Etudiants en chimie.
99. Officiers et cavaliers	M. A. Perlemann et la Société *Stella*, présid. M. E. Charlet.
100. Etudiants avec attributs	Société *Stella*.
101. Char allégorique « La Médecine » . .	Divers.
102. Groupe de médecins.	Société chorale *Le Liederkranz*.

VIme PARTIE : L'ALMA-MATER (GROUPE MODERNE).

103. Groupe de cavaliers	Société *Minerva*, président, M. Tahintzi.
104. Les sept Universités suisses	Mlles Brüderlein, G. Oltramare, B. Colomb, Jeanneret, F. Stouvenel, F. Balmer, V. Balmer et la *Société de Zofingue*.
105. Char allégorique « L'Alma Mater » . .	Divers
106. Les Universités étrangères de :	
Allemagne : Berlin, Göttingen Heidelberg, Leipzig	Mlles Georg, Soldano, Chossat, Hufschmidt.
Angleterre : Cambridge, Oxford . . .	Mlles Olterdinger, A. Baumgartner.
Autriche : Vienne.	Mlle J. Bouvier.
Amérique : Harvard, Montréal, Buenos-Aires	Mlles Michaelis, Cuénod, Picard.
Afrique : Le Caire	Mlle Guillot.
Australie : Sydney	» Richard.
Belgique : Bruxelles.	» J. Ries.
Bulgarie : Sofia	» Seitz.

Danemark : Copenhague	» Wander.
Ecosse : Glascow	» Kyburg.
France : Paris, Montpellier, Lyon, Aix-Marseille	Mlles M Chossat, N. Belly, A. Belly, S. Kaplan.
Grèce : Athènes	Mlle Buard.
Hollande : Utrecht	» Revaclier.
Italie : Turin	» M. Terrisse.
Indes : Calcutta	» Wander.
Moldavie : Jassy	» Guillot.
Norvège : Christiania	» Lachenal.
Russie : St-Pétersbourg, Moscou, Tomsk.	Mlles Tschourina, Androuckewich, Harnack.
Suède : Upsala, Stockholm	Mlle Y. Henneberg et les Sociétés *Zofingue, Belles-Lettres, Etudiants français, Stella.*

107. Etudiants grecs.
108. Etudiants russes
109. Etudiants géorgiens.

Et les Corps de Musique :

Musique de Landwehr, Union Instrumentale, Elite, Musique militaire de Neuchâtel, Harmonie Nautique.

COURS DONNÉS A L'ATHÉNÉE (1907-1908) PAR DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE AU PROFIT DU FONDS DU JUBILÉ UNIVERSITAIRE DE 1909.

M. Edouard Montet : **Le Maroc** (3 séances).

M. Théodore Flournoy : **Les problèmes actuels de la Psychologie occulte** (2 séances).

M. Louis Bard : **Les progrès généraux réalisés dans la connaissance des maladies** (2 séances).

M. Albert Mayor : **Les progrès généraux réalisés dans le traitement des maladies** (2 séances).

M. Charles Seitz : **Le prince de Bismarck** (2 séances).

M. Georges Fulliquet : **Quelques problèmes sur la vie de Jésus** (3 séances).

M. Eugène Borel : **Actualités internationales** (2 séances).

M. Jules Nicole : **Les découvertes littéraires en Egypte** (1 séance).

M. Edouard Naville : **Archéologie égyptienne** (3 séances).

M. Robert Chodat : **A travers l'Espagne** (avec projections en couleurs) (3 séances).

L. Francis De Crue : **L'éclat de la Monarchie de Sicile sous les deux Roger et sous Frédéric II (XIe—XIIIe siècle)** (3 séances).

M. Charles Sarasin : **Questions de Géologie** (3 séances).

M. Raoul Gautier : **Les progrès de nos connaissances sur la Lune** (avec projections lumineuses) (2 séances).

M. Alfred Gautier : **La Justice chez La Fontaine** (2 séances).

Ont en outre donné des conférences au profit du fonds du Jubilé :

M. le prof. Alf. Martin : **Féminisme du projet du Code Civil suisse.**

M. le prof. Ph. Godet (Neuchâtel) : **Madame de Charrière.**

M. le prof. Mobs : **Littérature anglaise.**

M. le prof. C. Schroeter (Zurich) : **Voyage botanique à Java.**

M. Brun, Lic. ès sc. : **Sur le Spitsberg.**

M. le prof. Duparc : **La Russie.**

COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS A GENÈVE

MM. R. Chodat, professeur à l'Université, président.
Bernard Bouvier, professeur à l'Université, vice-président.
Edouard Revaclier, secrétaire-général.
A. Hartmann, secrétaire-adjoint.
Le commandeur Basso, Consul général d'Italie.
W. Rosier, professeur à l'Université, Conseiller d'État.
Guillaume Fatio.
Alf. Martin, professeur à l'Université.
H. de Claparède, professeur à l'Université.
Ed. Claparède, professeur à l'Université.
Mme Emilie Gautier.
Mme A. d'Espine.

CAISSE DE SUBSIDES POUR LES ÉTUDIANTS SUISSES DU GYMNASE ET DE L'UNIVERSITÉ

Membres du Comité de gestion.

MM. William Rosier, Conseiller d'État, président.
Adrien Naville, professeur à l'Université.
Edouard Montet, professeur à l'Université.
Louis Bertrand, Directeur du Collège.
Eugène, Pittard, maître au Collège.
Guillaume Pictet, banquier, trésorier.
Ph.-A. Guye, professeur à l'Université.

LISTE DES AUTORITÉS, PROFESSEURS ET ASSISTANTS

(Année jubilaire 1909).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Président: M. Rosier, William, Conseiller d'Etat, Hôtel de Ville.
1er *Secrétaire:* M. Duchosal, Henri, Hôtel de Ville.
2me *Secrétaire:* M. Malsch, Albert, Hôtel de Ville.

UNIVERSITÉ

Bureau du Sénat.

Recteur: M. Chodat, Robert, prof. à la Faculté des Sciences, chemin Fillion, Pinchat.
Vice-Recteur: M. Montet, Edouard, prof. à la Faculté de Théologie, quai des Eaux-Vives, 4.
Secrétaire: M. Moriaud, Paul, prof. à la Faculté de Droit, boulevard de la Tour, 4.
Doyens: MM. Gautier, Raoul, doyen de la Faculté des Sciences.
Duproix, Paul, » » des Lettres et des Sciences sociales.
Rehfous, Louis, » » de Droit.
Balavoine, Hippolyte, » » de Théologie.
Laskowski, Sigismond, » » de Médecine.

Professeurs honoraires.

MM. Bridel, Louis.
Dunant, Pierre-Louis.
Duvillard, Joseph.
Gautier, Lucien.
Giraud-Teulon, Alexis.
Græbe, Charles.
Julliard, Gustave.
MM. † Naville, Ernest.
Revilliod, Léon.
Richard, Eugène.
Rod, Edouard.
Ritter, Eugène.
Tavan, Edouard.

PROFESSEURS

Faculté des Sciences.

Doyen: M. Gautier, Raoul. Astronomie. Géographie physique.
Secrétaire: M. Fehr, Henri. Algèbre. Géométrie.
Professeurs: MM. Cailler, Ch. Mathématiques supérieures et Mécanique.
Chavanne, Louis. Pharmacie. Chimie pharmaceutique.

Chodat, Robert. Botanique. Botanique pharmaceutique.
Duparc, Louis. Minéralogie et Pétrographie. Chimie analytique. Toxicologie.
Flournoy, Th. Psychologie physiologique.
Guye, Ch.-Eugène. Physique expérimentale.
Guye, Philippe-A. Chimie théorique et technique.
Pictet, Amé. Chimie inorganique et organique.
Sarasin, Charles, Géologie. Paléontologie.
Yung, Emile. Zoologie et Anatomie comparée.

Professeurs extraordinaires: MM. Bedot, Maurice. Zoologie générale.
Claparède, Edouard. Psychologie expérimentale.
Lendner, Alfred. Pharmacognosie.
Massol, L. Bactériologie.
Pearce, F. Les gîtes métallifères. Joukowski, Et. Dr ès sc. (Suppléant).

Privat-docents: MM. André, E., Dr ès sc. Parasitologie humaine: Arthropodes.
Basadonna, M., Dr ès sc. Principes théoriques de la Chimie analytique.
Baume, G., Dr ès sc. La métallographie; les théories modernes de la matière.
Bernoud, A., Dr ès sc. Histoire de la Physique au XIXe siècle.
Boubier, A., Dr ès sc. Biologie générale.
Cantoni, H., Dr ès sc. Analyse chimique par les méthodes volumétriques.
Collet, L., Dr ès sc. Des grandes lignes de la géographie physique de l'Europe. Préparation aux excursions géologiques.
Darier, G., Dr ès sc. Analyse analytique industrielle.
Demolis, L., Dr ès sc. Analyses des denrées alimentaires.
Denso, L., Dr phil. Photographie générale.
Durand, E., Dr ès sc. Chapitres choisis de chimie industrielle.
Khotinsky, E., Dr ès sc. Compléments de chimie organique.
Mallet, E., Dr ès sc. Photographie. Chimie photographique.
Mirimanoff, Dr ès sc. Introduction à la théorie des électrodes.
Monnier, Alf., Dr ès sc. Chimie agricole.
Pittard, E., Dr ès sc. Anthropologie générale.
de Saussure, R., Dr en philos. La Géométrie du mouvement.
Scheuer, O., Dr ès sc. Electrochimie.
Schidloff, A., Dr ès sc. Méthodes et instruments des mesures électriques.
Steinmann, E., Dr ès sc. Quelques chapitres de mécanique technique.
Viret, L., Dr ès sc. Biologie lacustre.

Faculté des Lettres et des Sciences sociales.

Doyen: M. Duproix, Paul. Science de l'Education.
Secrétaire: M. Milhaud, Edgard. Economie politique.
Bibliothécaire: M. de Saussure, Ferdinand. Histoire et comparaison des langues indo-européennes.
Professeurs: MM. Borgeaud, Charles. Histoire nationale.

Bouvier, Bernard. Littérature française.
De Crue, Francis. Histoire du moyen âge et histoire moderne.
de Girard, Eugène. Histoire économique.
† Gourd, Jean-Jacques. Histoire de la Philosophie. Philosophie morale (Suppléant: M. Werner, Dr ès lettres).
Montet, Edouard. Langue et littérature arabes.
Moriaud, Paul. Législature civile comparée.
Muret, Ernest. Langues et littératures romanes.
Naville, Adrien. Logique et classification des Sciences.
Nicole, Jules. Langue et littérature grecques.
Oltramare, Paul. Langue et littérature latines. Histoire des religions.
Redard, Emile. Langues et littérature du Nord.
Rosier, William. Géographie politique, historique et économique. (Suppléant: Chaix, Emile, privat-docent.
Seitz, Charles. Histoire ancienne et Histoire contemporaine.
Wuarin, Louis. Sociologie.

Professeurs extraordinaires : MM. François, Alexis. Histoire de la langue française moderne.
Naville, Ed. Archéologie. Egyptologie. (Suppléant: Deonna, W., Dr ès lettres.
Winiarski, Léon. Statistique.

Privat-docents de la Faculté des Lettres et Sciences sociales et Maîtres au Séminaire de français moderne (S. F.): MM. Bally, Dr en phil. Stylistique. Traduction d'auteurs allemands (S. F.).
Bersot, D., Lic. ès sc. sociales. Histoire du journalisme.
Chaix, E. Traduction d'auteurs russes.
de Claparède, A., Dr en droit. Géographie politique, économique et sociale.
Courvoisier, Lic. ès lettres. Grec et Latin.
Deonna, W., Dr ès lettres. Histoire de l'Art.
Dufour, A. Traduction d'auteurs anglais (S. F.).
Grandjean, Frank, Lic. ès lettres. Répétitoire des systèmes philosophiques, avec explication des termes spéciaux.
Hersch, L., Lic. ès sc. soc. Introduction à l'étude des sciences sociales.
Juvet, Alfred, Dr en phil. Exercices pratiques de français.
Karmin, Otto, Dr en phil. Interprétation d'économistes allemands.
Leale, H., Dr en soc. Criminologie.
Liwchitz, Lic. ès sc. soc. Répétition d'histoire de la Philosophie.
De Maday, André, Dr ès sc. polit. Sociologie. Philosophie du droit. Législation ouvrière.
Martin, C., Dr en philos. Archéologie du moyen âge.
Mercier, H., Lic. ès lettres. Syntaxe française (S. F.).
Pasmanik, Mme Dorothée, Dr en philos. La Philosophie des Grecs.
Roget, F.-F. Langue et littérature anglaises.
Roussy, Alb. Traduction d'auteurs russes (S. F.).

Sechehaye, A., Dr en phil. Le français au XVIe siècle. — Grammaire historique du français (S. F.).

Thudichum, Georges. Diction et prononciation. Phonétique pratique (S. F.).

Vulliéty, A., Lic. ès lettres. Histoire de l'Art.

Wilmot, Emile, Lic. ès sc. soc. Philosophie des sciences sociales.

Zbinden, Louis, Lic. ès lettres. Méthodologie du français (S. F.).

Faculté de Droit.

Doyen : M. Rehfous, Louis. Droit commercial. Droit civil.

Secrétaire : M. Gautier, Alfred. Droit pénal. Procédure pénale et civile.

Bibliothécaire : M. Borgeaud, Charles. Droit constitutionnel comparé.

Professeurs : MM. Borel, Eugène. Droit public général. Droit public fédéral, Introduction au Droit.

Gentet, Ferdinand. Droit international public et privé.

Martin, Alf. Droit civil. Droit privé fédéral.

Mégevand, Louis. Médecine légale.

Meumann, G.-A. Droit romain. Code civil allemand,

Milhaud, Edgar. Economie politique.

Moriaud, Paul. Pandectes. Législation comparée.

Professeurs extraordinaires : MM. de Claparède, H., Dr en droit. Droit germanique.

Partsch, Joseph, Dr en droit. Histoire du droit romain.

Spira, Emile, Dr en droit. Droit pénal.

Privat-docents de la Faculté de Droit : MM. Caleb, Albert, Dr en droit. Les Sociétés en droit comparé.

De Rabours, Frédéric. Lic. en droit. Eloquence judiciaire.

Fahmi, M., Lic. en droit. Droit musulman.

Haissly, M., Lic. en droit. Organisation judiciaire et procédure civile genevoises.

Hayem, H., Dr en droit. Droit comparé.

Martin-Achard, H., Dr en droit. Code civil suisse.

Pittard, Ed., Dr en droit. Droit international public.

Faculté de Théologie.

Doyen : M. Balavoine Hippolyte. Théologie morale. Diction.

Secrétaire : M. Doret, Marc. Théologie pastorale. Exercices d'homilétique.

Professeurs : MM. Chantre Auguste. Théologie historique. Droit ecclésiastique.

Fulliquet, Georges. Dogmatique.

Martin, Ernest. Exégèse du Nouveau Testament.

Montet, Edouard. Exégèse de l'Ancien Testament. Hébreu. Langue arabe.

Privat-docents de la Faculté de Théologie : MM. Nicole, J. Prof. ord. Pères grecs.

Oltramare, P. Prof. ord. Patristique Latine.
Hochreutiner, G., Dr ès sc. Les théories de l'évolution et de la biologie générale.
Falk, F., Dr en phil. Histoire de la littérature rabbinique.
Rochat, E., Dr en théol. L'esprit moderne dans le catholicisme.
Rœhrich, Henri, pasteur. Musique religieuse.

Faculté de Médecine.

Doyen : M. Laskowski, Sigismond-Ladislas. Anatomie normale.
Secrétaire : M. Mégevand, Louis. Médecine légale.
Professeurs : MM. Askanazy, Max. Anatomie pathologique. Pathologie générale.
Bard, Louis. Clinique médicale.
Beuttner, Oscar. Gynécologie et obstétrique.
Cristiani, Hector. Hygiène.
D'Espine, Adolphe. Pathologie interne. Médecine infantile.
Eternod, Auguste. Histologie normale. Embryologie et Stomatologie.
Girard, Ch. Clinique chirurgicale.
Haltenhoff, Georges. Ophtalmologie.
Mayor, Albert. Thérapeutique. Matière médicale. Policlinique médicale.
Oltramare, Hugues. Maladies vénériennes et cutanées.
Prevost, Jean-Louis. Physiologie.
Reverdin, Jacques-Louis. Pathologie externe et médecine opératoire. Policlinique chirurgicale.
Weber, Rod. Psychiatrie (théorie et clinique).
Professeur extraordinaire : M. de Seigneux. Policlinique obstétricale et gynécologique.
Privat-docents de la Faculté de Médecine : MM. Dr Batelli, F. La Physiologie des organes des sens.
Dr Audéoud, H. Hygiène et alimentation de l'enfance.
Dr Bétrix, A. Répétitoire de gynécologie et d'obstétrique.
Dr Borel, Edouard. Répétitoire de psychiatrie.
Dr Bourcart, M. Le massage en chirurgie et en gynécologie.
Dr Bourdillon. Ph. Policlinique des maladies des enfants.
Dr Buscarlet, F. Chirurgie d'urgence.
Dr Collomb, A. Répétitoire pratique d'ophtalmologie.
Dr Cramer, A. Maladies infectieuses.
Dr DuBois. La syphilis. Microbiologie et séro-diagnostic.
Dr Gourfein. D. Leçons cliniques d'ophtalmologie et de bactériologie oculaire.
Dr Grounauer, L. Chimie orthopédique et méchanothérapie.
Dr Guerdjikoff, N. Pathologie de l'accouchement.
Dr Huguenin, B. Anatomie pathologique des organes génitaux de la femme.
Dr Humbert, G. Répétitoire de pathologie interne élémentaire.
Dr Julliard, Ch. Cours de bandages et appareils chirurgicaux.

Dr Kœnig, R. Cours d'opérations abdominales sur l'animal.
Dr Kummer. Cours de diagnostic des maladies chirurgicales.
Dr Ladame, Ch. Maladies mentales.
Dr Lardy, Ed. Chirurgie de guerre.
Dr Long, E. Pathologie du système nerveux.
Dr Machard, A. Tuberculose infantile.
Dr Martin, E. Maladie des enfants.
Dr Mouktar, Akel. Exercices pratiques de pharmacologie avec démonstrations de matière médicale.
Dr Nægeli-Akerblom, H. Histoire de la médecine.
Dr Papadaki. Psychiatrie légale.
Dr Patry, A., Technique ophtalmologique.
Dr Patry, E. Accidents du travail.
Dr Roch, M. Répétitoire de thérapeutique.
Dr Ruel, Ch. Répétitoire de médecine interne.
Dr Senn, Ch. Répétitoire de chirurgie.
Dr Stern, Lina (Mlle). Les processus chimiques de l'organisme animal.
Dr Tissot. Les taches en médecine légale.
Dr Wyss. Policlinique oto-laryngologique.
† Dr Zbinden, H. Pathologie nerveuse en gynécologie.

LABORATOIRES ET CLINIQUES

Physique.

Directeur: M. Guye, Ch.-Eugène, professeur.
Assistant: M. Schidlof, A., Dr ès sc.
Préparateur: M. Margot, Charles.

Chimie inorganique et organique.

Directeur: M. Pictet, Amé, professeur.
Assistants: M. Ferrario, E., Dr ès sc.
M. Khotinsky, E., Dr ès sc.
M. Kaufmann, A., Dr ès sc.
M. Rilliet, Aug., Dr ès sc.

Chimie analytique.

Directeur: M. Duparc, Louis, professeur.
Assistants: M. Warynski, Thaddée.
M. Basadonna, Mario.
M. Goldblum, H.
M. Wunder.
M. Nazmi, A.
M. Lipckeroff, W.
M. Gratcheff, Al.

Chimie théorique et technique.

Directeur: M. Guye, Philippe, professeur.
Assistants: M. Briner, E., Dr ès sc.
M. Darier, Georges, Dr ès sc.
M. Lewinsohn, A., Dr ès sc.
M. Wroczynski, A.

Minéralogie.

Directeur: M. Duparc, Louis, professeur.
Assistants: Mlle Tikhonovitch, M.
M. Sabot, René.

GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

Directeur : M. Sarasin, Charles, prof.
Assistant : M. Collet, L.-W., Dr ès sc.

CHIMIE PHARMACEUTIQUE.

Directeur : M. Chavanne, Louis, prof.
Assistant : M. Ronco, Eugène.

BACTÉRIOLOGIE.

Directeur : M. Massol, Léon, professeur.
Assistant : M. Taponnier, J.

MICROSCOPIE ET ANATOMIE COMPARÉE.

Directeur : M. Yung, Emile, professeur.
Assistants : M. André, Emile, Dr ès sc.
M. Lubecki, François.
Mlle Rzymowska, Tch.

BOTANIQUE.

Directeur : M. Chodat, Robert, prof.
Chef des travaux : M. Lendner, A., Dr ès. sc.
Assistants : Mlle Grobety, A.
M. Friederickz, W.
Préparateur : Mlle Chodat, E.

PSYCHOLOGIE.

Directeur : M. Claparède, Ed., prof.
Assistant : M. Katzaroff.

ANATOMIE NORMALE.

Directeur : M. Laskowski, S., professeur.
Assistants : M. Laskowski, Th., Dr.
M. Decker, Woldemar.
M. d'Ernst, R.
Mlle Hoffmann, J.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

Directeur : M. Askanazy, Max, prof.
Assistants : M. Huebschmann, P., Dr.
M. Schmid, H.
Mlle Tydman, A.

HISTOLOGIE,
EMBRYOLOGIE ET STOMATOLOGIE.

Directeur : M. Eternod, Aug., professeur.
Assistants : M. Bujard, Eugène, Dr.
M. Gautier, Pierre.

PHYSIOLOGIE.

Directeur : M. Prevost, J.-L., professeur.
Assistants : M. Battelli, Frédéric, Dr.
Mlle Stern, Lina, Dr.
M. Saloz, Ch.

THÉRAPEUTIQUE.

Directeur : M. Mayor, A., professeur.
Assistants : M. Wiki, Bernard, Dr.
Mlle Kamenzowe, Zénaïde.

CLINIQUE MÉDICALE.

Directeur : M. Bard, Louis, professeur.
Médecin-adj. : M. Mallet, Henri, Dr.
» M. Guder, E., Dr.
» M. Humbert, G., Dr-méd.
Chef de clin. : M. Ehni, O., Dr-méd.
Chef de labor. : M. Campiche, L., Dr-méd.
Assistants : M. Dufour, Roger, Dr-méd.
Mlle Cottin, Eugénie, Dr-méd.
M. Turrettini, Dr-méd.
M. Ramel, L., Dr-méd.
M. Chappuis, Dr-méd.
M. Monard, Dr-méd.
M. Maunoir, Dr-méd.

CLINIQUE CHIRURGICALE.

Directeur : M. Girard, Ch., professeur.
Chirurgien adj. : M. de Mutach, Aloïs, Dr-méd.
Chef de clinique : M. Perrier, C., Dr.
Chef de clin. adj. : M. Patry, G.
Assistants : M. de Campos, L., Dr.
M. Eschler, Dr.
M. Pégaitaz, Dr.
M. Méroz, Dr.

Gynécologie et obstétrique.

Directeur : M. Beuttner, Oscar, prof.
Médecin adjoint : M. Aubert, Louis, Dr.
Chef de laboratoire : M. Huguenin, Dr.
Assistants internes : M. Vonvyl, Dr.
M. Lemann, Dr.
M. Christidès, Dr.
Assistant externe : Mlle Stoilkovitch, Dr

Clinique psychiatrique.

Directeur : M. Weber, R., professeur.
Médecin-adjoint : M. Ladame, Ch., Dr.
3me *Médecin :* M. Lamunière, M., Dr.
Médecin volont. : M. Calévras, C., Dr.

Médecine légale.

Directeur : M. Mégevand, L., professeur.
Assistant : M. Tissot, Fern., Dr.

Clinique et policlinique dermatologiques.

Directeur : M. Oltramare, H., professeur.
Chef. de clin. : M. Du Bois, Ch., Dr.
Assist. internes : Mme Goldenberg, M., Dr.
M. Roubandy, Dr.
Assist. externe : M. Boguzenski.

Clinique ophtalmologique.

Directeur : M. Haltenhoff, G., professeur.
Assist. : Mme Huguenin-Radmilovitch, Dr.

Assistant aux chaires de mathématiques.

M. Jaquemoud, H., rue St-Léger.

POLICLINIQUES DE L'UNIVERSITÉ

Chirurgie.

Directeur : M. Reverdin, J.-L., Dr, prof.
Assistants : M. Brissard, Alexis, Dr.
M. Senta, Samuel.

Médecine.

Directeur : M. Mayor, Albert, professeur.
Assistants : M. Guillermin, R., Dr.
M. Cramer, A., Dr.

Obstétrique et gynécologique.

Directeur : M. De Seigneux, Raoul, Dr, professeur.
Assistant : M. Biolley, Georges.

Laboratoire d'hygiène.

Directeur : M. Cristiani, Hector, Dr, professeur.
Assistant : M. Reh, Th.

OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE

Directeur : M. Gautier, Raoul, professeur.
Astronome : M. Pidoux, Justin,
Astronome adjoint : M. Schær, Emile.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur: M. Gardy, F.

Conservateur: M. Micheli, Léop.
Sous-conservateur: M. Aubert.

Secrétariat de l'Université.

M. Roussy, Albert, *Secrétaire.*
M. Demont, Louis, *Caissier comptable.*
M. Demont, Albert, *Surveillant de la Salle des Journaux.*

ÉTUDIANTS QUI ONT SPÉCIALEMENT CONTRIBUÉ A L'ORGANISATION DES FÊTES, EN DEHORS DU COMITÉ DES ÉTUDIANTS

(« *Commers* », *Cortège aux flambeaux, Cérémonie de l'Hôtel National*).

MM. Alfred Zimmermann, vice-président de Zofingue.
Egmond d'Arcis, Fuchs-Major, de Zofingue.
André Chaix, caissier, de Zofingue.
Emile Roch, secrétaire, de Zofingue.
Charles Cornioley, vice-secrétaire, de Zofingue.
Charles Koller, président de Belles-Lettres.

MM. André Warschawsky, Fuchs-Major de Belles-Lettres.
Georges Golay, Fuchs-Major de Stella.
Lorenz Spescha, Fuchs-Major de Salevia.
Jean Baumgartner et Carlos Bunge, Füchse de Zofingue, de service à la cérémonie de St-Pierre et au « Commers » des Etudiants.

UNIVERSITÉS REPRÉSENTÉES AUX FÊTES DU JUBILÉ PAR DES ÉTUDIANTS

A) *Suisse.*

Bâle.
Berne.
Fribourg.
Lausanne.
Neuchâtel.
Zurich (Université et Polytechnicum).

B) *Etranger.*

Athènes.
Durham.
Grenoble.
Heidelberg.
Liverpool.
Londres.
Montauban.
Paris.

ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES QUI ONT RÉPONDU A L'INVITATION DES ÉTUDIANTS GENEVOIS PAR LETTRE OU DÉPÊCHE

Etudiants Suisses de Marbourg.
» Finlandais.
» de Gothenbourg.
» en médecine de Buenos-Ayres.
» de l'Université d'Utrecht.
» » » de Rostock.
» » » de Kiel.
» » » de Iena.
» » » de Lille.
» » » d'Oxford.
Etudiants de l'Université de Manchester.
» » » de Scheffield.
» » » de Leeds.
» » » d'Helsingfors.
» » » de Nancy.
» du St-David's College de Lampeter.
Congrès des Etudiants des Universités de Grande-Bretagne.

ASSISTANTS DES POLICLINIQUES DE L'UNIVERSITÉ QUI ONT FAIT PARTIE DU SERVICE SANITAIRE PENDANT LES FÊTES DU JUBILÉ

MM. les Drs Brissard.
Campos.
Campiche.
Cramer.
Dufour.
MM. les Drs Ehni.
Guillermin.
Patry.
Senta.
Perrier.

LISTE DES ANCIENS ÉTUDIANTS AYANT ADHÉRÉ A L'APPEL DU COMITÉ DES ANCIENS ÉTUDIANTS

GENÈVE.

A

MM. Ackermann, Edwin, D^r, chim. cant.
Adert, Maurice, D^r-méd.
Adjaroff, Minko, D^r.
Ador, Gustave, conseiller national.
Ador, Emile, chimiste.
Andreossi, Maurice, photographe.
Aranigo (de) Cintra Bento, D^r-méd.
MM. Arcis (d') H.-E., D^r.
Auberson, Henri, secr. Cons. adm.
Aubert L^s-Henri, D^r-méd.
Aubin, Marc, médecin.
Audéoud, Edouard, industriel.
Audéoud, Emile, bach. ès lettres.
Audéoud, Georges, D^r-médecin.
Audéoud, Henri, D^r-médecin.
Aymonier, avocat.

B

MM. Baatard, Lucien, professeur au Collège de Genève.
Bachofen, Charles, pasteur.
Berchten, instituteur.
Balavoine, Auguste.
Balavoine, E., avocat.
Balavoine, Pierre, chimiste.
Balmer, Paul, avocat.
Barbey, Edm., Dr-médecin.
Bard, Henri, maître au Collège.
Bard, Louis, pasteur.
Barde, Charles, avocat.
Barde, Edmond, rédacteur au *Journal de Genève*.
Barth, Jules, Dr-médecin.
Batard, Ch., avocat.
Belly, Emile, expéd. C. F. F.
Bergalonne, Charles, Dr.
Berguer, Georges, pasteur.
Berguer, Henry, pasteur.
Bernard, Gustave, chimiste.
Berthoud, François, pharmacien.
Bimpage, Auguste, pharmacien.
Biolley, G., Dr-médecin.
Blanchard, Joseph, médecin.
Blanc, Ls-Ed., ingénieur.
Boissonnas, Auguste, ingénieur.
Boissonnas, avocat.
Boissonnas, J.-Ls, pasteur.
Mme Bogrado, Plékanoff, Rosalie, Dr-méd.
MM. Boleslas, Edmond, juge au tribunal de 1re instance.
Bolle, Jules-Ernest, chimiste.
Bonna, Auguste, chimiste.
Bordier, Ami, banquier.
Bordier, Edouard, banquier.
Boubier, Alph.-Maurice, priv.-doc.
Bourdillon, Philippe, Dr-médecin.
Bourgeois, Ernest.
Bouvier, Walter, avocat.
Bovet, Arthur, Dr en droit.
Brachard, Ch., pharmacien.
MM. Braschoss, Ls, ancien pasteur.
Breitenstein, Jules, pasteur.
Breitenstein, Marcel, sous-directeur office des faillites.
Bret, Théod., pasteur.
Briquet, ingénieur.
Bron, Antoine, Dr ès sc. math.
Brun, Albert, juriste.
Brun, Albert, lic. ès sciences.
Brzezicki (de) Nicolas, lic. ès sc. sociales.
Mlle Budd, M.
MM. Bunge, G., licencié en droit.
Burnet, pharmacien.

C

MM. Campiche, Ls, Dr-médecin.
Carl, Georges.
Cartier, Ls, président du tribunal de 1re instance.
Cattin, président du tribunal de 1re instance.
Cellérier, L.
Chalumeau, Lucien, professeur.
Chaponnière, Ern., homme de lettres.
Chapuisat, Edouard, secrétaire au Conseil administratif.
Chauffat, Wilh., chimiste, Usine électrique.
Cherbuliez, Ch., notaire.
Chenevière, Ch., pasteur.
Choisy, Eug., pasteur.
Choisy, Ls-Fréd., lic. ès lettres.
Christen, Ern., pasteur.
Christen, Emmanuel, pasteur.
Chuit, Philippe, chimiste.
Claparède (de), Arthur, Dr en droit.
Claparède, Alex.
Collart, Ls négociant.
Collet, Léon, géologue.
Collomb, Aug., privat-docent.
Constantin, Eug., Dr-méd.

MM. Correvon, Rob., bach. théol.
Copponex, John, maître au Collège.
Cougnard, Marc, avocat.
Coulin, Pierre, avocat.
Courtois, Ls-John, lic. ès lettres.
Coutau, Sigismond, colonel.
Covelle, Alf., Dr en droit.
Cramer, Aug., avocat.
Cramer, Robert, avocat.
Crépieux, Pierre, chimiste.
Mlle Crétier, E., bach. ès sc.
M. Cuendet, Henry, maître à l'Ecole professionnelle.

D

MM. Darier, Emile, banquier.
Debarge, homme de lettres.
Decrue, Alex., agent de change.
Delétra, Ch.-Ls, pasteur.
Delétra, D., pasteur.
Demierre, John.
Demole, Léon, avocat.
Demolis, Louis, prof. de chimie.
Denkinger, Henri, pasteur.
Denis, Jules, régent principal.
Déonna, Waldemar, professeur.
Derobert, Johannès, chimiste.
Desgouttes, Paul, avocat.
Desmeules, Alexis, chimiste.
Deutsch, Isidore, chimiste.
Doret, François, méd. oculiste.
Dreyfus, Marc, antiquaire.
Du Bois, Ch., médecin.
Duboule, Emile, maître au Collège.
Duboux, Ernest, méd.-chir.
Duchosal, Eug.
Duchosal, Henri, direct. de l'école secondaire.
Duckert, Armand, pasteur.
Dunant, Alb., juge cour de cassat.
Dunant, Marc, Dr en méd.
Dunant, Pierre-Ls, Dr en méd.
Durant, Ernest, Dr ès sc.

MM. Duret, Jules, adjoint.
Dutrembley, Dr-méd.
Duvillard, Jos.-Marc, prof. à l'Univ,

E

MM. Ehni, O., Dr-méd.
Eltester, Ernest, pharmacien.
Emery, Jules, dentiste.
Erni, Ls-Alph., avocat.

F

MM. Fauconnet, Jean, Dr-méd.
Favre, Ed., historien.
Favre, Jules, Dr ès sc.
Mlle Favre, Nelly, avocate.
MM. Fazy, Georges, avocat.
Fehr, prof. de math.
Fermaud Jules-Ernest, stagiaire de notaire.
Ferroni, Joseph, Dr-méd.
Fulliquet, Aug., avocat.

G

MM. Gaillard, John, pasteur.
Gaillard, Sam.-Charles, prof.
Gambini, H., pasteur.
Gampert, Albert, cons. administr.
Gampert, Aug., pasteur.
Gardy, Fréd., lic. ès lettres.
Gautier, M.
Gautier, Léop., lic. ès lettres.
Gautier, Aloïs, pasteur.
Genequand, Ch., pasteur.
Gentet, Robert, avocat.
Mme Gillet, Etienne.
MM. Gœtz, Edouard, Dr-méd.
Gottret, Jules, pharmacien.
Goudet, Ch., chimiste.
Mme Goukowska, Dr-méd.
MM. Gourfein, David, Dr-méd.
Gouy, Léon, avocat.
Guillerme, Gust., propriétaire.

MM. Guillermin, Louis, avocat.
Guillermin, Paul, dentiste.
Guillermin, René, médecin.
Guillot, Alex., pasteur.
Guyot, F., Dr.
Grandjean, Frank, privat-docent à l'Université.
Gros, Adolphe, maire de Confignon.
Gros, Alphonse, juge à la Cour de justice.
Grosclaude, Robert, pasteur.
Grünblatt, A., lic. ès sc. soc.

H

MM. Haegler, Dr, chimiste.
Heidenhaus, dentiste.
Heksch, L., chir.-dentiste.
Henneberg, Sam., chir.-dentiste.
Henri, Jacob, Dr ès sc.
Hentsch, Gustave.
Heyer, Henri, pasteur.
Hochstätter, Marc-Emile-Henri.
Howard, Mabela, professeur.
Huet du Pavillon, Edmond, juge à la Cour de justice.
Huguenin-Radmilowitch, Marie, Dr-méd.
Huss, Clarisse.
Huss, Henri, Dr-méd.

I

M. Imbert, Adrien, méd.-dentiste.

J

MM. Jaccard, René, méd.-dentiste.
Jeandin, Pierre, avocat.
Jeanneret, André, Dr-médecin.
Jörimann, André, pasteur.
Julliard, Ch., médecin.
Julliard, Ed., journaliste.
Julliard, Robert, banquier.
Junod, Edouard, médecin.

K

MM. Kälberer, Emile, pharmacien.
Karadjean, Georges, écrivain.
Keller, Adolphe, pasteur.
Kühne, Ch., Dr-médecin.
Kunz-Aubert, Ulysse, professeur.

L

MM. Lachenal, Adrien, fils, avocat.
Lachenal, Paul, substitut Pr. Gén.
Lacour, Emile, méd.-dentiste.
Lacroix, Louis, avocat.
Ladame, Ch., méd.-adj.
Lander, Will., maître au Collège.
Laskowsky, Thadée, Dr-médecin.
Le Fort, Henri, juge à la Cour de justice.
Lemaitre, Aug., maître au Collège.
Lenoir, David, pasteur.
Lenoir, Eug., pasteur.
Lasserre, Adr., Dr-médecin.
Leroy, Ernest, chimiste.
Lescaze, Alex., professeur.
Lestchinski, Alex., médecin.
Lombard, Frank.
Loncara, Emmanuel, professeur.
Long, Edouard, médecin.
Loup, Louis, professeur.
Loup, Pauline, lic. lettres.
De Campos, Luis, Dr-médecin.

M

MM. Magnenat, Paul, avocat.
Maillart, Hector, Dr-médecin.
Mallet, Godefroy, bach. ès lettres.
Mallet, Henri, Dr-médecin.
Malsch, Alb., secrétaire au Département de l'Instruction publique.
Marcelin, Robert, Dr ès sciences.
Marino, Louis, avocat.
Markiewicz, Oscar, Ladislas, pharmacien.
Martin-Achard, Alex., avocat.

MM. Martin, Ch., pasteur.
Martin, Jaques, pasteur.
Martin, Fréd., avocat.
Martin, Marc-Edouard, Dr-méd.
Martin-René, Dr-médecin.
Martin, Rob., lic. en droit.
Martinet, Emile, directeur de l'enregistrement.
Masson, Edgar, Dr-médecin.
Mlle Masson, Renée.
MM. Matossi, Laurent, pasteur.
Maunoir, Albert, conseiller d'Etat.
Maystre J.-Ls, pasteur.
Mercier, Eug., pasteur.
Mercier, Henri, prof. au Collège.
Métral Ernest, chir.-dentiste.
Metzger, Gust., pasteur.
Meyer, Franç.-Louis, pharmacien.
Meyer de Stadelhofen, Marcel, avocat.
Meylan, Walther, prof. au Collège.
Micheli, Horace, Dr ès lettres.
Micheli, Léopold, archiviste paléographe.
Micheli, Jules, maire.
Mme Mintutza-Nicolier.
Monastier, André, Dr-médecin.
Monnier, Jean-Jaq., professeur.
Monod, Adolphe, rentier.
Montagnier, Léopold, lic. jur.
Moretti, Will., avocat.
Moriaud, Alex., avocat.
Moriaud, Pierre, avocat.
Moriaud, V., avocat.
Morsier (de), G., avocat.
Mlle Moschinky, Catherine.
MM. Mottu, Henri, pasteur.
Muller, Ch., pasteur.
Muller, Georges, Dr-médecin.
Muller, Paul, méd.-dentiste.
Muller, Théophile, pasteur.
Mlle Murdoch.
M. Mutach, (de) Aloys, méd.-chir.

N

MM. Nægeli. Hans, médecin.
Navazza, G., Procureur général.
Naville, Paul, lic. en droit.
Necker, Alfred, agronome.
Necker, Frédéric.
Nicati, Alfred, méd.-chir..
Nutritziano, Georges, Dr-méd.

O

MM. Odier, Emile, banquier.
Odier, James, banquier.
Odier, Jean, Dr-médecin.
Odier, Robert, privat-docent.
Oltramare, Ernest, dentiste.

P

MM. Palud (de la).
Papadaki, Aristide, Dr-méd.
Parodi, H.-D., prof. de chimie.
Pasteur, Adolphe, Dr-méd.
Patry, André, Dr-méd.
Patry, Ernest.
Patry, G., Dr-méd.
Patry, Henri, dir. off. poursuites.
Pearce, Will., pharmacien.
Peneff, Dr.
Perlemann, A. Dr.
Perrier, A., médecin.
Perrottet, Emile, pharmacien.
Peter, Marc, avocat.
Pfæffli, Ch., dentiste.
Picot, Adrien, avocat.
Picot, Albert, avocat.
Pictet, Arnold, zoolog.
Pictet, Guillaume, banquier.
Pidoux, astronome.
Piguet, E., prof. Ecole de comm.
Pisteur, curé cathol. national.
Porte, Georges, méd.-ocul.
Portier, Marius-Alexis.
Poulin, Will., pasteur.

MM. Privat, Alf., instituteur.
Privat, Edmond, publiciste.
Privat, Phil., instituteur.
Privat, Gaston, pharmacien.

R

MM. Regard, Eug., pharmacien.
Rehfous, Ch., juge au Trib. 1re inst.
Reiser, Willy, médecin.
Reverchon, Isaac, professeur.
Reverdin, Francis, ingénieur.
Reverdin, Fréd., chimiste.
Reverdin, Henri, bach. en théol.
Reverdin, Jacques-Louis, Dr-méd.
Revilliod, Eug., médecin.
Revilliod, Pierre, Dr ès sc.
Richard, A., avocat.
Richard, Eug., Cons. aux Etats.
Rilliet, Aug., Dr ès sc.
Rimond, Ch., pasteur.
Ritzchel, Eug., avocat.
Rivoire, Emile, notaire.
Roch, Alex., directeur de banque.
Rochat, Ernest, pasteur.
Rochat, Louis-Lucien, pasteur aux.
Rochat, Lucien, lic. en droit.
Rœhrich, Albert, pasteur.
Rœhrich, Henri, pasteur.
Röthlisberger, Paul, Dr-méd.
Rotschy, Arnold, pharmacien.
Roussy, secrétaire de l'Université.
Roux, Fernand, pasteur.
Mme Roux, Kitty.
MM. Rutty, Jaques, avocat.
Rychner, Paul, Dr-méd.

S

M. Saloz, Eug., médecin.
Mme Saloz de Joudra, médecin.
MM. Sarkissoff, peintre.
Sarkissoff, Serge, agent d'assur.
Schauffelberger, Constant, prof.
MM. Schaer, astronome adjoint.
Schneider, Simon.
Mme Schopoff.
MM. Schwoob, Aimé, Dr-méd.
Sillig, Edouard, instituteur.
Soldano, Louis, comptable.
Stefano (de), Dr lett.
Steinmann, professeur.
Stoutz (de) F., avocat.
Stouvenel, Eug., avocat.
Stouvenel, Georges, avocat.
Suez, Edouard, méd.-oculiste.

T

MM. Terrisse, Henri, chimiste.
Thévenaz, Emile.
Thévenaz, Louis, prof. au Collège.
Thomas, Emile, Dr-méd.
Thomas, Frank, pasteur.
Tissot, G., chimiste.
Tissot, Fernand, Dr-méd.
Tissot, Justine.
Toledo (de), pharmacien.
Trevès-Barber (de), Dr-méd.
Tscheraz, dentiste.
Turrettini, G., Dr-méd.

V

MM. Vallette, Arnold, médecin.
Vallette, Gaspard, homme de lett.
Vallette Louis-Emile, pasteur.
Vaucher, médecin.
Veillon, Paul, avocat.
Veinié, Ch., pasteur.
Verdier, Albert, lic. jur.
Vermeil, Henry, pasteur.
Vernet, René, avocat.
Vernet, A., avocat.
Veyrassat, J.-Alf., médecin.
Veyrassat, Henri, ingénieur.
Vincent, Antony, pasteur.
Viret, Louis, professeur.

MM. Vuille, Ch., avocat.
Vulliéty, H., professeur.
Vulliéty, Marc, méd.-dent.

W

MM. Wachsmuth, Ad., pharmacien.
Wassmer, Eug., Dr ès sc.
Weber, Georges, médecin.
Weber, Jules, pasteur.
Weber, Léon, Dr.
Werner, Georges, substit. du P. G.
Willemin, L., avocat.
Wilmot, Émile, priv.-doc.
Mme Winiarski, lic. ès sc. soc.
MM. Winzenried, Lucien, médecin.
Wohlwerth, Ch., pharmacien.
Wuarin, Alb., avocat.
Wurstemberger, Rod., chimiste.

Y

Mlle Yakchich, Militza, méd.-dentiste.
MM. Yaux, Antoine-Émile, maître au Collège.
Yennar, N., docteur.

Z

M. Zoppino, Dr-méd.

BALE.

MM. Buttner, Léo, Dr en droit, avocat.
Loretan, Hermann, président du comité bâlois, chimiste.
Niolay, Joste, théologien.

BERNE.

Berne: M. Bonzon, Alf., Dr-jur., secrét. adj. du Dép. féd. des Ch. de Fer.
MM. Bovet, Richard, journaliste.
Carrière, Dr-méd., bureau fédéral de salubrité.
MM. Dubois, P., Dr-méd., prof. à l'Univ.
Gamrat, (de), Dr-méd.
Kursteiner, Dr-méd., président du groupement bernois.
La Nicca, Dr-méd.
Lindt, H., avocat.
Tscharner (de), Marc, au Départ. féd. des Ch. F. Féd.
Weber, Léo, Dr-jur., anc. juge féd.
Delémont: M. Butignot, Ed. Dr-méd.
Meiringen: M. Stucky, R., Dr-méd.
Moutier: M. Neuhaus, Franç., Dr-méd.
Thoune: Audéoud, A., colonel.
M. Ris., S., médecin.

FRIBOURG.

Bulle: M. Demierre, Ch., méd.-dent.

GLARIS.

Ennenda: M. Hoffmann, Dr-méd.

GRISONS.

Thusis: M. Cuichod, Alf., Dr.

NEUCHATEL.

Auvernier: M. Jeanprêtre, John, chim.
Chaux-de-Fonds: M. Descoeudres, Francis, médecin.
Mme Descoeudres-Ratrowsky.
M. Matile.
Colombier: M. Prince, Humbert, chir.-dentiste.
Cortaillod: M. Borel, A., médecin.
Le Locle: M. Dardel, Raoul, pasteur.
M. Droz, L., médecin.
Neuchâtel: M. Bovet, P., prof. Faculté de lettres.
MM. Clerc, Maurice, notaire.
Du Bois, pasteur.
Jacottet, Paul-Albert, avocat, président du groupe neuchâtelois.

MM. Jacquerod, Adrien, professeur de physique à la Faculté des Scienc.
Le Coultre, Jules, professeur.
Legrandroy, Eug.-Ant., prof.
Mayor, Dr-méd.
Meckenstock, prof. à l'Académie.
Nicati, méd.-dent.
Ohnstein Ch., avocat et notaire, vice-prés. du groupe neuchât.
Perrelet, Bernard, professeur.
Schardt, professeur.

Noiraigue: M. Mauler, Robert, médecin.
Perreux s/Boudry: M. Paris, Dr-méd.
Peseux: M. Blanc, A., pasteur.
Ponts-de-Martel: M. Huguenin, N Dr-médecin.
Préfargier: M. Dardel, N., directeur.
St-Blaise: M. Rosset, pasteur.
Valangin: M. Moulin, Henri, pasteur.

SCHAFFHOUSE.

Schaffhouse: M. von Mandach, cand-méd. prés. du groupe schaffhousois.
M. Moser, Henri, Charlottenfels
Tanner, professeur.

SOLEURE.

Soleure: M. von Arx, Walter, professeur.
M. Walker, Dr-méd. à l'Hôpital et président du groupe soleurois.

ST-GALL.

St-Gall: M. Hoffmann, Cons. aux Etats, président.

TESSIN.

Balerna: M. Wassmuth-Riff, Frédéric, assureur.
Chiasso: M. Bernasconi, Antonio, Dr-médecin.
M. Casellini, Edouard, pharmacien.
Locarno: M. Garbani, E., Cons. d'Etat.
Lugano: M. Battaglia, Elvetico, avocat.
MM. Bertoni, Brenno, avocat, présid.
Donati, Basilio, avocat, président du tribunal de Lugano.
Fraschina, Jean, avocat et juge au Tribunal.
Staffieri, Ricardo, avocat et notaire, vice-président.
Stabio: M. Perucchi, Plinio, avocat.

THURGOVIE.

Arbon: M. Studer, Max, Dr-méd., président du groupe.
Steckborn: M. Huber, maître secondaire, président du groupe.

VAUD.

Apples: M. Muller, Octave-Albert, méd.
Aubonne: M. Bard, Louis, maître au Collège.
MM. Delay, Wilfred, pharmacien.
Duvoisin, Samuel, docteur.
Jaquerod, Marc, docteur.
Steiner, Paul, pasteur.
Avenches: M. Jomini, A., docteur.
Begnins: M. Odier, Ch., pasteur.
Bursins: M. Peter, John, pasteur.
Bussigny: M. Charbonnier, Dr-méd.
Chéserex (Le Fiez, près Nyon): M. De Riaz, Henri.
Chexbres: M. Siordet, James, pasteur.
Clarens: M. Bost, René, docteur.
Coppet: M. Delétra, Ernest, professeur Ecole du Léman.
Mercier, Louis, Dr ès sciences.
Schwarz, Ecole nouvelle du Léman.
Corsy-Belmont: M. Siordet, Ch., pastr.
Diablerets (vallée des Ormonts). M. Perret, Constant, prof. agrégé de la Faculté de St-Pétersbourg.
Donneloye (près Yverdon): M. Gindraux, pasteur.

Duillier : M. Vernet, Albert, docteur.
M. Vernet, Henri, propriétaire.
Echallens : M. Pitteloud, B., Dr-méd.
Gland : M. Dumas, Alph., pasteur.
La Conversion : M. Siordet, Charles, pasteur.
La Sarraz : M. Curchod, Henri, docteur.
Lausanne : M. Argand, géologue.
MM. Auberjonois, Gustave, docteur.
Barbey, Louis, docteur.
Barth, Fernand, pasteur.
Bosshardt, chimiste.
Breuleux, René, méd.-dent.
Combe, A., prof., docteur.
Dandiran (père), ancien prof.
Dandiran, Ed., architecte.
David, J.-Elie, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, président du Comité vaudois.
Dutoit-Delafontaine, prof. de chim.
Dutoit, Paul, professeur.
Egli, Alex., professeur.
Eperon, S., Dr-oculiste.
Grubis, J.-Marie. prof. au Collège.
Heer, Will., peintre.
Jaques, Henri, anc. pasteur.
Jeanneret, docteur.
Krafft, Gust., Dr prof.
Lagier, Ed., méd.-dent.
Lœwenthal, Nathan, prof. à l'Université.
Machon, François, médecin.
Maurer, Alex., ancien recteur.
Mercier, Alf., vice-président du Comité vaudois ; lic. ès lett.
Meylan, Ed., docteur.
Monod, Eug., architecte.
Perrenoud, méd-dent.
Petavel-Olliff, E., anc. pasteur.
Peter, Aug., méd.-dent.
Picot, J., architecte.
Reymond, Arnold, Dr prof.
Stoss, Alf., juge fédéral.
MM. Treuthardt, Emile, Dr-méd.
Veillard, Dr-méd.
Veyrassat, Louis, ingénieur.
Viquerat, A., docteur.
Weith, Aug., docteur.
Wellauer, Hermann, méd.-dent.
Leysin : M. Aedenhoff, Ludwig.
MM. von Beksadian.
Franzoni, Alphonse, Dr-méd.
de Peyer, Dr-méd.
Rollier, Dr-méd.
Roulet, Edouard, médecin.
Tacon, Henry, méd.-chir.
Lutry : M. Bieler, Daniel, pasteur.
Mimorey par Vich : M. Moreillon, J.-Ls, président du Tribunal de Nyon.
Mont-sur-Rolle : M. de Meuron, Aug.
Montreux : M. Barbey, Maurice, avocat.
MM. Lambert, Edwin, E.
Rœhring, Georges, Dr en méd.
Rouge, Ernest, pharmacien.
de Stoutz, Will., bactériologue.
Veyrassat, Adrien, avocat.
Wagner, Richard, Dr en méd.
Moudon : Caille, Louis, maître au Collège.
M. Meylan, René, médecin.
Morges : M. Forel, Dr, prof. honoraire de l'Université de Lausanne.
Nyon : M. Baup, docteur.
MM. Collet, Auguste, pharmacien.
Cuénod, Th., pharmacien.
Lambossy, méd.-dent.
Lambossy-Bernstein, Eugène.
Monastier, André, docteur.
Wegmann, Ls, maître au Collège.
Oron : M. Vermeil, Henri, pasteur.
Payerne : M. Burmeister, Albert, prof. au Collège.
Gressly, J., méd.-dent.
Rapin, Louis, Dr-méd.
Vorlet, Dr-méd.
Pully : M. Wehrlin, Georges, docteur.

Rolle: M. Prélaz, Aug., lic. en droit.
de Saugy, Emile.
St-Légier: M. de Budé, Alex., prop[r].
St-Prex: M. Forel, Sylv., propriétaire.
Territet: M. Loy, Rodolphe, médecin, directeur du Sanatorium l'Abri.
Tour-de-Peilz: M. Paschoud, Fréderic, D[r]-méd.
M. de Watteville, Bernard.
Vallorbe: M. Chaulmontet.
MM. de Crouzat, Henri, pharmacien.
Kampmann, André, docteur.
Monastier, Louis, pasteur.
Montandon, Albert.
Valleyres s/Rances: M. Barbey, William.
Vaulion: M. Gindraux, Jules, pasteur.
Vevey: M. Centurier, Henri, docteur.
MM. Couvreu, Fréd., banquier.
Egli, Alexandre.
Hahn, Christophe, pasteur.
Letchinsky.
Perrier, Jules, docteur.
Sillig, Edouard.
Sillig, Max, chef d'institution.
Sillig, Oscar.
Villers-Bourgiai par Grandson: M. Audemars, Joseph, pasteur.
Yverdon: M. Fontannaz, Alfred, pharm.
MM. Jaques, Alfred.
Vautier, Henri, fabricant.

Valais.

Martigny: M. Emonet, avocat.
St-Gingolph: M. Castanié, A., D[r]-méd.

Zurich.

Winterthour: M. Ammann, Hermann, professeur.
MM. Halblützel, rédacteur, vice-président du groupe de Zurich.
Heusser, J., médecin.
Ernst, Rudolph, D[r] en droit.
MM. Sulzer-Ziegler, cons. national, président du groupe de Zurich.
Zurich: M. Guilland, Antoine, prof. à l'Ecole polyt. féd. de l'Université.
Haberlin, Henn, médecin.
Hescheler, prof. à l'Université.
Schärrer, Karl, Sekundarlehrer.
Simon, Ch., dir. Soc. de réassur.
Süssdorf, Wilf, labor. de chimie.
Vonwiller, cand.-méd.

Allemagne.

MM. Arndt, Fritz, Fribourg in B.
Bary (de), Edouard, Guebwiller (Alsace).
Bauer, Robert, Leipzig.
Bonin, professeur, Worms.
Bouvier, Robert, Berlin.
Claparède (de), ministre de Suisse, Berlin.
Correvon, N., pasteur, Francfort s/Mein.
Deucher, Walter, Cons. de Légat. Suisse, Berlin.
Dittrich, C., Gerichtsassessor, Wiesbaden.
Döbereiner, K., Referendar, Gross-Flottbeck (Holstein).
Gignoux, J., lic. en droit, Berlin.
Henke, Eberhard, étud. en droit, Berlin, W.
Hirschland, Georg-Simon, D[r], Barmen.
Klewitz, E., directeur de l'office impérial pour la surveillance des soc. d'assurances privées, Berlin-Grunewald.
König, M[lle], Mathilde, Lehrerin, a. dr. höh. Mädchenschule, Nüremberg.
Krusemann, Hans, cand.-juriste, Bonn, a/Rhein.

MM. von Kutzsitzenbach, Hans-Erdmann, Dr, Referendar, Berlin W.
Löhmann, Dr, Heidelberg.
Lüpke, W., Hauptmann, Buckeburg.
Pünnel, Léon, Dr, Referendar, Metz.
Rumpf, G., Dr, Francfort a/M.
Schlüter, Paul, Referendar, Altona a/Elbe.
Schreiber, W., Referendar, Dr en droit, Leipzig.
Steinmann, Karl, cand.-méd., Freiburg in/B.
Westendorff, Walter, Dr, Referendar, Hambourg,.
Wolterstorff, Dr Phil., professor, Magdebourg.

Angleterre.

MM. Brändli, A.-G., pasteur, Swisschurch, Londres W. C.
Henry, pasteur, Londres.
Mond, Londres.
O' Connor, pasteur, Bablacombe.
Roget, F. F., professeur, Londres.
Thevenaz, Will., Dr ès sc., chimiste, Huddersford.

Ecosse.

M. Lee, Gabriel-Warton, geologist, H. M. Geological survey of Scotland, Edinburgh.

Autriche.

MM. Glauser, Ch.-Pierre. Dr phil., prof. à la Handelsakademie, Vienne.
Mlle Nussbaum, A., Dr en phil., Vienne.
MM. Schütz, Henri, prof., Vienne.
von Ziegler, Henri, prof., Vienne.

Belgique.

M. Ostermann, Robert, pasteur, Marcinhell, Charleroy.

Brésil.

M. R. de Sa' Valle, consul général du Brésil à Barcelone.

Bulgarie.

MM. Georgoff, professeur, Sofia.
V. Popoff, Dr-méd., Hôpital, Sliven.

France.

MM. Achard, consul suisse, Lyon.
Aeschimann, Albert, past., Aouste (Drôme).
Aeschimann, Jules, pasteur, Lyon.
Aeschimann, Paul-Daniel, pasteur, Dieulefit (Drôme).
Arnal, Maurice, pasteur, Le Creusot (Saône et Loire).
Arnal, Zacharie, pasteur, Antibes.
Armand, Louis, past., Montélimar.
Aubin, Ch.-Marie, industriel, Seyssel (Ain).
Barbier, chimiste, Bron (Rhône).
Barde, Paul, pasteur, Paris.
Barthe, anc. pasteur, Royan (Charente inf.).
Bastide, pasteur, Laparade (Lot et Garonne).
Batault, Georges, Paris.
Bernadou, Henri, past., Limoges.
Besson, Emile-Maxime, cand. en théol., Paris.
Boidevézi, Léon, past., Les Gros par Gordes (Vaucluse).
Bonet-Maury, prof. à la Faculté de théologie de Paris.
Borurer, Ad., ingénieur, Lyon.

MM. Brunigel, pasteur, Montredon le Bessoné (Tarn).
Buffa, Ad., past., St-Mamert (Gard).
Bungmer, Henri, Bar-le-Duc.
Caladou, A., anc. pasteur, Nîmes (Gard).
Canonge, A., pasteur, Barre des Cévennes (Lozère).
Carle, Adrien, Dr-méd., Montélimar.
Chaix, pasteur, Bauvène par Chalençon (Ardèche).
Chaix, pasteur, La Voulte s/Rhône.
Chantre, Ami, Paris.
Chateau, Jean, pasteur, Durfort (Gard).
Chatelain, Henry, pasteur, Castres.
Cochet, E., pasteur, Mens (Isère).
Courvoisier, Paris.
Darier, Dr méd.-oculiste, Paris.
Dartigue, J., past., Luc-en-Diois (Drôme).
Delaruc, Henri, Paris.
Dizier, Joseph, pasteur, Brignon (Gard).
Donnreuther, pasteur, Bar-le-Duc.
Doumergue, prof. de théologie, Montauban.
Dunant, Alph., conseiller de Légation, Paris.
Fabre, Emile, past. à Uzès (Gard).
Fabre, Georges, Nîmes.
Fages, Louis, past., Beaumont-les-Valence.
Farel, Pierre, pasteur, Cougeines (Gard).
Fromment, Paul, past., Sénegats par St-Pierre-de-Troisy près Castres (Tarn).
Gambier, Henri, pasteur, Dijon.
Gardiol, Louis, pasteur, St-Cierges-la-Seri par le Voulte-sur-Rhône (Ardèche).

MM. Gay, J., past., La Voulte s/Rhône.
Gay, Paul, past., Royan (Charente-inférieure).
Gilard, Georges, Bordeaux.
Ginolhac, G., pasteur, St-Laurent-du-Tage (Ardèche).
Goguel, Jules, Paris.
Gonnet, Aimé, avoué honoraire, La Tronche (près Grenoble).
Olivet, Albert, pasteur, Evian-les-Bains (Hte-Savoie).
Paul, A., pasteur, Bréau par Vigaut (Gard).
Pelet, François, Sommières (Gard).
Peloux, Georges, past., Bourdiaux s/Roubion (Drôme).
Picheral, P., past., Nîmes (Gard).
Piolet, Alcide, past., Labry par le Poët-Laval (Drôme).
Plan, Pierre-Paul, homme de lettres, Paris.
Puaux, Frank, Paris.
Puyroches, pasteur, Lyon.
Rabaud, Camille, pasteur, Castres.
Reyss, Auguste, pasteur, Paris.
Roberty, J.-Emile, pasteur, Paris.
Rœhrich, Ed., pasteur, Dieulefit (Drôme),
Russenberger, J.-H., chimiste, Paris
Sambal, Félix, anc. past., Lacoste ((Vaucluse).
Schulz, François-Emile, pasteur, St-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône).
Segond, pasteur, Tourcoing.
Stcherkanoff, Natalie, avoce, Paris.
Vasserot, pasteur, La Mure (Isère).
Viela, Ern., pasteur, Saugeon (Charente infér.).
Wismes (de), past., Montmorency, Paris.

Mlle Wittmann, Marie, lic. ès lettres, Paris.

MM. Grevoul-Fesquet, J., chef d'instit, sec., Montpellier.
Haas, Louis, Paris.
Hugues, Edmond, préfet honor., Lyon.
Koller, P.-W., Dr, Paris.
Labeille, R., pasteur, Paris.
Lacheret, E., pasteur, Paris,
Lambert, E.-W., Mustapha-Supérieur (Alger).
Lanza, J.-Alf., past., Lancouzie-St-Martin (Dordogne).
Lheureux, J., past., Lilleborme, (Seine infér.).
Lheureux, J., past., Laon (Aisne).
Macon, Louis, président d'honneur du syndicat de la presse étrangère, Paris.
Majal, Elie, pasteur, Vernoux (Ardèche).
Malan, pasteur, France.
Maud, René, Nieulle-sur-Seudre Charente infér.).
Merle d'Aubigné, Ch., pasteur, Paris.
Merle-d'Aubigné, Ch., Neuilly-sur-Seine.
Merle-d'Aubigné, Henri, pasteur, Paris.
Meteyer, J., pasteur, Uzès (Gard).
Michiels, R., Marseille.
Milliet, Paris.
Monod, W., pasteur en retraite, St-Denis (Seine).
Montet, R., lieut. au 2me étranger. Beni-Ounif (Sud Oranais).
Naville, P.-J., Paris.
Nyegaard, P., pasteur, Nancy.
Oberkampf, Ernest, Lyon.

Hollande.

M. Giraut, pasteur, Amsterdam.

Hongrie.

Mme Elmayer, Berthe, institutrice, Budapest.
MM. Gvieude, Lossone.
Maday (de), privat-docent, Université de Genève.
Mörkus (de), Eleiner, rédacteur au Ministère, Budapest.
Töth, Alexandre, past. de l'Eglise réformée, Karczag.

Italie.

MM. Albonico, docteur, Brescia.
Bagutti, François, vice-consul de Suisse, Milan.
Balmas, Fréd., past., Cornigliano, près Gênes.
Barbero, Ermello, docteur, Monta.
Bert, Amédée, anc. past., Gênes.
Cinati, Camillo, prof. (de Pontremoli), secrétaire de la Chambre des députés à Rome.
Delle Acqua, Ettore, doct.-méd., Milan.
Giampicoli, Ernest, past., Turin.
Gay, Howard, pasteur, Bergame.
Gay, Théophile, pasteur, Luserna-St-Giovanni.
Ginoulhiac, Eugène, Milano.
Guerra, Giuseppe, Dr dent., Milano.
Muralt (de), Ernest, chimiste, Milano.
Rossi, Dr, Milano.
Tironi, Carlo, doct.-méd., Manzo-Alba.
Wassmuth-Ryff, Fréder., Livourne
Zanoni, G., Dr, Istituto terapeutico, Milano.

Roumanie.

M. Casanesco, Grégoire, avocat, Craiova.

MM. Ghica, Nicolas, Ministre plénipotentiaire, Bucharest.
Margaritesco, Michel, commandant, Bucharest.
Moïsesco, Ch., avocat, Ploesti.

SERBIE.

M. Lazarewitch, Hélène, Belgrade.
Mlle Yakchich, H., chimiste, Belgrade.

SUÈDE.

M. Serfass, Ch.-Joseph, pasteur, Stockholm.

RUSSIE.

M. Anspach, Alf. prof,, St-Pétersbourg
Mme Marie, Byck, Kiew.
Cagnoli-Clerc, Ismaïl (Gouvernement de Bessarabie).
MM. Wladmir, Clerc, Ismaïl (Gouvernement de Bessarabie).
Modeste, Clerc, Dr ès sc., Kiew.
Dourouge, Albert, prof., Ecole de commerce, Kiew.
Falletti, N.-C., professeur, St-Pétersbourg.
Mlle Issakova, Eugénie, Gouvernement de Podolie, Station Jéniisehkovtsi.
Mme Joukoff, Eug., institutrice, Wiadka.
Mlle Keroliss, Kiew.
Krynskaïa, Hélène, Kiew.
Lysets, Fanny, Kiew.
Manschstein, Cath., Ecole réale, Poltava.
M. Masset, C., Moscou.
Mlle Ménaeff, Kiew.
Michaïlofskaïa, A., Dr-méd., Kiew.
Mochinskaïa, Lycée de filles, Voronege.
Mitnitskaïa, Cours supérieur de demoiselles, Kiew.
Mme Mowlavieff.
M. Odier, ministre de Suisse, St-Péterbourg.
Mme Paoul, Sossnowitch, Kiew.
Mlle Pèvèretzera, Kiew.
M. Pernet, lic.-jur., prof. agrégé de la Faculté à St-Pétersbourg.
Mlle Pilar, Olga, Kiew.
Mme Ratner, née Alschuler, Kiew.
Mlle Rolle, chimiste diplômée, Université de Kharkoff.
Roubintchick, Dr en méd., Kiew.
M. Rumine, Wladimir, Station, Sortirovotschnaia, Ch. de fer, Moscou-Kazan.
Mme Rumine, Wladimir, Dr-méd., id.
Mme Rijck, Jitomir.
M. Saradjisxilly, prof., Tiflis.
Mlle Schneïerson, Kiew.
M. Sethoffer, Alex., Station, Popelnia, Ch. de fer du Sud H. Z. s/l D.
Mme Tcherniakovskaïa, Ecole de commerce, Kiew.
Mlle Tsitovitch, Kiew.
Tsitovitch, Kiew.
MM. Viret, Pierre, prof., Ecole de commerce, Tchougourcki, Tiflis.
Welter, Gust., prof., Moscou.
Woznessensky, Moscou.

OUVRAGES ET BROCHURES PARUS A L'OCCASION DU JUBILÉ UNIVERSITAIRE DE 1909

Borgeaud, Ch. — *1559, Pages d'histoire universitaire réunies à l'occasion du Jubilé.* Georg & Cie, Genève,

Borgeaud, E. — *Histoire de l'Université de Genève. — II. L'Académie de Calvin, dans l'Université de Napoléon.* Georg & Cie, Genève, 1909.

Doumergue, E. — *Iconographie Calvinienne* (ouvrage dédié à l'Université de Genève, à l'occasion du Jubilé), G. Bridel & Cie, édit., Lausanne (suivi d'un catalogue des portraits gravés de Calvin, par le Dr H. Maillart-Gosse et d'un Inventaire des médailles concernant Calvin, par Eug. Demole, D^r^ phil.).

Universitas Turicensis Academiæ Genevensi, 1559-1909. 1 vol. contenant les deux études suivantes :

G. von Schulthess-Rechberg. — *Der Kardinal Jacopo Sadoleto, Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus.*

Ruegg, Arn. — *Die Beziehungen Calvins zu Heinrich Bullinger und der von ihm geleiteten zürcherischen Kirche.* Zurich, chez Orell-Füssli, 1909.

Partsch, Joseph. — *Griechisches Bürgschaftsrecht;* I. Teil. *Das Recht des altgriechischen Gemeindestaats.* Leipzig und Berlin Verlag von B. G. Teubner, 1909 — « Inclutæ universitati litterarum scholæ genevensi a Johanne Calvino conditæ memoriam originis sæcularem colenti Sacrum ».

Loesche, Georg. — *Luther, Melanthon und Calvin in Oesterreich-Ungarn, « zu Calvins vierter Jahrhundertfeier ».* Mit archivalischen Beilagen. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1909.

Thalheim,

Aristotelis ***ΠΟΛΙΤΕΙΑ ΑΘΗΝΑΙΩΝ***

post Fridericum Blars

edidit

Thalheim, MCMIX Lipsiæ in ædibus B. G. Teubneri

Universitatis Genevensis amplissimo iuriconsultorum ordini.

Calvin, Jean. — *Institution de la religion chrétienne.* Texte de la première édition française (1541) réimprimé sous la direction de Abel Lefranc. Fasc. 1, Paris, 1909, 8° (emboitage en peau). Premier exemplaire offert à l'Université de Genève, à l'occasion du 350me anniversaire de sa fondation. Avec les signatures autographes de MM. Abel Lefranc; Henri Chatelain ; Jacques Pannier; Gabriel Monod. 8 juillet 1909.

Girardin (Le Cte de). — *Monographie des œuvres de Jean-Jacques Rousseau pour faire suite à l'Iconographie de J.-J. Rousseau, suivi d'un Addendum de cette Iconographie.* Paris, Librairie d'Art et d'Architecture, ouvrage dédié à l'Université de Genève, 1910.

SCHAFF, David-S. — *History of the christian church*, by Ph. Schaff, vol. V. Part. II, *The Middle Age, from Boniface VIII, 1294, to the protestant Reformation*, 1517. New-York, 1910.

MONAKOW, V. — *Der rote Kern, die Haube und die Regio Hypothalamica*. Wiesbaden, 1910, 1 vol. 8°.

WISSE, G.-Jr. — *Geloof en Wetenschap Kampen*, 1908, ouvrage dédié à la Faculté de Théologie.

PRUZSUDKY, Pál. — *Kálvin János életrajz*, (Vie de Calvin en Hongrois) Pápa, 1909 (ouvrage dédié à la Facuté de Théologie).

VERESS, St. — *Einfluss der calvinischen Grundsätze auf das Kirchen- und Staatswesen in Ungarn*, Tübingen, 1910.

SENEBIER, J. — *Mémoires sur la matière verte qu'on trouve dans les vases remplis d'eau exposés à la lumière...* 1 volume *manuscrit* de 176 pages (Don de H. Timiriazeff) (Déposé à la Bibliothèque publique et universitaire).

MÉMOIRES SCIENTIFIQUES PUBLIÉS PAR L'UNIVERSITÉ A L'OCCASION DU JUBILÉ DE 1909

BALAVOINE, Hippolyte. — *Le Nouveau Testament et le Gouvernement de Droit divin.*

CHODAT, Robert. — *Etude critique et expérimentale sur le polymorphisme des Algues.* Avec XXI planches.

CLAPARÈDE, Edouard. — *La psychologie animale de Charles Bonnet.*

CLAPARÈDE, Hugo DE. — *Les Burgondes jusqu'en 443. Contribution à l'histoire externe du droit germanique.*

DE CRUE, Francis. — *L'action politique de Calvin hors de Genève, d'après sa correspondance.*

ETERNOD, A.-Ed. — *L'œuf humain. Implantation. Gestation. Trophoderme. Placenta.* 8 planches lithographiées hors texte, nombreuses figures dans le texte.

FULLIQUET, Georges. — *Le problème de la souffrance. Essai d'apologétique moderne.*

MARTIN, Alfred. — *Observations sur les pouvoirs attribués au juge par le Code civil suisse.*

MEUMANN, Gottlieb-Auguste. — *Observations sur le système du droit privé.*

MONTET, Edouard. — *Le culte des saints musulmans dans l'Afrique du Nord et plus spécialement au Maroc.* Avec 10 illustrations.

MORIAUD, Paul. — *De la simple famille paternelle en droit romain.*

NAVILLE, Edouard. — *Les têtes de pierre déposées dans les tombeaux égyptiens.*

NAVILLE, Adrien. — *La Logique de l'identité et celle de la contradiction.*

NICOLE, Jules. — *Textes grecs inédits de la collection papyrologique de Genève.*

OLTRAMARE, Paul. — *La formule bouddhique des douze causes. Son sens originel et son interprétation théologique.*

PARTSCH, Joseph. — *De l'Edit sur l'alienatio judicii mutandi causa facta.*

REVERDIN, Jaques-L. — *Quelques remarques sur l'énucléation intraglandulaire dans le goitre.*

SEITZ, Charles. — *L'historien Niebuhr citoyen de Genève.*
WUARIN, Louis. — *L'avenir des Campagnes.*

MURET, E. — *Catalogue des portraits d'anciens professeurs*, exposés du 4 au 11 juillet 1909 à la Bibliothèque publique et universitaire, Université de Genève, 1909.

ROUSSY, A. — *Deux Jubilés, 1859, 1909*, avec les portraits de MM. E. Richard, président du groupement des anciens étudiants, prof. F.-A. Forel, past. H. Rœhrich, prof. A. Chantre et Rob. Harvey, membres du Comité d'honneur des anciens étudiants. — *Patrie Suisse*, XVI[e] année, n° 401.

Journal de Genève (7 et 8 juillet 1909). — Notices biographiques sur les délégués des Universités et des Académies, rédigées avec l'aide de spécialistes.

Liste des Délégués, publiée par l'Université.

Liste des Invités, » » »

Ordre du Cortège, » » »

Affiche du Jubilé (ancienne affiche du Bazar du Jubilé), publiée par Sonor, Genève, d'après un dessin de H. Van Muyden, Genève.

Affiche-Appel des Etudiants, publiée par le Comité des Etudiants.

Chants du « Commers », publiés par le Comité des Etudiants, Imprimerie Studer, Genève.

Programme officiel du Grand Cortège historique du Jubilé Universitaire, publié par les soins du Comité du « Cortège », Genève, Imprimerie Soldini.

Société Académique, Liste des Allocations faites à l'Université de Genève, par la Société acad. pendant ses vingt premiers exercices 1888-1908.

Les Jubilés de Genève en 1909. — Atar, Libr. Ed., Genève. II[e] fascicule et III[e] fascicule, contenant des articles relatifs à l'histoire de l'Université, le récit des fêtes et un grand nombre de portraits.

TABLE DES MATIÈRES

MERCREDI 7 JUILLET

JEUDI 8 JUILLET

VENDREDI 9 JUILLET

SAMEDI 10 JUILLET

ADRESSES

ANNEXE



Achevé d'imprimer à Genève
par Albert Kündig
en décembre 1910


IHΣ
IVX.
POST
BRAS
TENE